Conseil régional

Rapport pour la commission permanente du conseil régional
NOVEMBRE 2016

Présenté par
Valérie Pécresse
Présidente du conseil régional d'Ile-de-France

SOUTIEN A LA PERMANENCE ARTISTIQUE ET CULTURELLE

EVALUATION DES CONVENTIONS TRIENNALES DE PERMANENCE ARTISTIQUE ET CULTURELLE CONCLUES EN NOVEMBRE 2013

AFFECTATIONS AU TITRE D'UNE CONVENTION ANNUELLE

4EME AFFECTATION POUR L'ANNEE 2016

Chapitre 933 : « Culture, sports et loisirs »
Code fonctionnel 312 : Activités artistiques et culturelles,

Sommaire

EXPOSE DES MOTIFS 4

PROJET DE DELIBERATION 8

ANNEXE N° 1 A LA DELIBERATION : L'ETAT RECAPITULATIF 10

ANNEXE N° 2 A LA DELIBERATION : LES FICHES PROJETS 19

EXPOSE DES MOTIFS

En vertu de l'article L1111-4 sur les compétences partagées entre les communes, les départements, les régions et les collectivités à statut particulier en matière de culture, de sport, de tourisme, de promotion des langues régionales et d'éducation populaire, de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation de la République, le présent rapport propose d'attribuer **29** subventions pour un montant de **1 399 290 €** d'autorisations d'engagement prélevées sur le Chapitre 933 « Culture, Sports et Loisirs » : Code fonctionnel 312 « Activités culturelles et artistiques », Programme HP 312-005 (131005) « Aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue», action 13100504 « Développement de la permanence artistique » du budget 2016.

Vous trouverez en annexe au présent rapport les fiches projets présentant le bilan des conventions conclues entre la Région et ces structures, ainsi que les projets spécifiques qu'elles proposent pour le renouvellement de leur convention pour trois nouvelles années. L'évaluation de ces projets poursuit deux objectifs : d'une part, mesurer l'impact, l'efficacité et l'efficience du projet, et d'autre part, préparer les décisions de la Commission pour la permanence artistique et culturelle quant à la poursuite ou non de l'aide régionale et à ses évolutions. Elle est fondée sur un formulaire renseigné par les bénéficiaires et portant sur l'historique du projet artistique, l'évolution de l'emploi, le rapport au public et la structure budgétaire. Une fiche détaillée est établie pour chaque structure, présentée de façon homogène pour assurer la cohérence de l'analyse et de l'évaluation. Chaque bénéficiaire est également reçu en rendez-vous afin de compléter les analyses faites à partir des documents. Les synthèses des évaluations sont ensuite soumises à l'analyse et à la réflexion à la Commission pour la permanence artistique et culturelle pour avis sur la suite à donner à l'aide régionale.

PROPOSITIONS SUITE A LA REUNION DE LA COMMISSION POUR LA PERMANENCE ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Sur les 33 bénéficiaires qui étaient en fin de convention de permanence artistique et culturelle en novembre 2016, trois bénéficiaires n'ont pas fait de demande de renouvellement :

- La compagnie Un soir ailleurs (Claire Le Michel)
- La compagnie Carcara (Hélène Ninérola)
- Le Groupe Rire Rage Résistance, GRRR (Susanna Lastreto)

Soit un total de **77 315 euros** de subventions affectées en 2015 qui ne sont pas reconduites en 2016.

La Commission pour la permanence artistique et culturelle s'est réunie le 10 octobre 2016 et a examiné **30 dossiers** de demande de renouvellement de convention.

Après une journée de débat, la Commission pour la permanence artistique et culturelle propose :

- De renouveler les conventions triennales de permanence artistique et culturelle pour 26 structures, en proposant :
  - une aide reconduite à l'identique pour 22 structures
  - une aide réévaluée à la hausse pour 4 structures
- Un avis défavorable a été prononcé pour 4 structures, en proposant :
  - une sortie du dispositif pour 1 structure
  - une sortie du dispositif assortie d'une aide régionale dégressive sur trois ans pour 3 structures

Cependant, dans l'attente de la refonte des dispositifs actuels, il est proposé, de manière exceptionnelle, d'établir des conventions annuelles.

Au total, il nous est donc proposé d'affecter un montant global de **1 399 290 €** d'autorisations d'engagement – ces propositions étant établies en vertu de la délibération-cadre n° CR 31-05 modifiée par la délibération-cadre n° CR 45-10 adoptée par le Conseil régional le 18 novembre 2010 relatives aux aides culturelles et artistiques régionales, au titre du soutien à la permanence artistique et culturelle.

BENEFICIAIRE	type	champ artistique	dpt	Subvention votée 2015	Subvention proposée 2016
CIE AIME L'AIR	Eq artist.	MUSIQUES ACTUELLES (JAZZ)	93	45 000	45 000
CIE BOUCHE A BOUCHE	Eq artist.	ARTS DE LA RUE	75	30 000	30 000
CIE LES MISTONS	Eq artist.	THEATRE	94	20 000	15 000
LA FRANCAISE DE COMPTAGES	Eq artist.	ARTS DE LA RUE	93	35 000	30 000
LA REVUE ECLAIR	Eq artist.	THEATRE	75	50 000	50 000
LES ORPAILLEURS	Eq artist.	DANSE	78, 95	20 250	20 250
OPERA FUOCO	Eq artist.	MUSIQUE (CLASSIQUE, LYRIQUE)	92	60 000	60 000
THEATRE DE LA VALLEE	Eq artist.	THEATRE	95	60 000	60 000
36 DU MOIS	Eq artist. avec lieu	CIRQUE, MARIONNETTE	94	30 420	35 000
ARCHIMUSIC	Eq artist. avec lieu	MUSIQUES ACTUELLES (JAZZ)	92	40 000	40 000
BLONBA / THEATRE DE L'ARLEQUIN	Eq artist. avec lieu	THEATRE	91	45 000	45 000
KIALUCERA	Eq artist. avec lieu	THEATRE	93	20 000	15 000
CIE LA RUMEUR	Eq artist. avec lieu	THEATRE	94	35 000	35 000
THEATRE DE CHAIR	Eq artist. avec lieu	THEATRE	78	30 000	30 000
IVT	Lieu	THEATRE	75	75 000	75 000
LA SCENE DU CANAL - JEMMAPES - (CRL10)	Lieu	PLURIDISCIPLINAIRE	75	53 000	53 000
L'ATELIER DE PARIS CAROLYN CARLSON - CDC	Lieu	DANSE	75	55 000	65 000
LE PLAN (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION EVRY CENTRE ESSONNE)	Lieu	MUSIQUES ACTUELLES	91	30 000	45 000
LE TARMAC	Lieu	PLURIDISCIPLINAIRE	75	40 000	40 000
THEATRE PAUL ELUARD DE BEZONS	Lieu	DANSE	95	65 300	65 300

THEATRE ROMAIN ROLLAND	Lieu	THEATRE	94	80 740	80 740
THEATRE DE SARTROUVILLE	Lieu CDN	THEATRE	78	65 000	80 000
EMB SANNOIS (ADAME)	Lieu SMAC	MUSIQUES ACTUELLES	95	65 000	65 000
FILE 7 / CAFE MUSIQUE LE VAL D'EUROPE	Lieu SMAC	MUSIQUES ACTUELLES	77	50 000	50 000
LA CLEF (ASSOCIATION POUR CULTURE LOISIRS ET FORMATION)	Lieu SMAC	MUSIQUES ACTUELLES	78	90 000	90 000
LE TRITON	Lieu SMAC	MUSIQUES ACTUELLES	93	60 000	60 000
MC 93	Lieu SN	THEATRE	93	50 000	50 000
SCENE NATIONALE LES GEMEAUX	Lieu SN	PLURIDISCIPLINAIRE	92	35 000	35 000
L'ONDE ET CYBELE	Opérateur culturel	MUSIQUES ACTUELLES (JAZZ)	75	35 000	35 000
TOTAL GENERAL					**1 399 290**

******

POLITIQUE DE LA VILLE : ORIENTATIONS POUR UNE NOUVELLE ACTION REGIONALE

En février 2015, l'assemblée régionale s'est donnée pour objectif de mieux soutenir et de rendre plus lisible la mobilisation de ses crédits en faveur des quartiers prioritaires de la politique de la ville. L'article 2 de la délibération-cadre n° CR 23-15, « Politique de la ville – Orientations pour une nouvelle action régionale » dispose ainsi que la Région mobilise les dispositifs du droit commun régional, tant en fonctionnement qu'en investissement, en priorité pour les quartiers politique de la ville, ainsi que les territoires de veille, en faveur des 3 axes prioritaires suivants :

- politiques éducatives, formation, développement économique et accès à l'emploi,
- amélioration du cadre de vie et mobilités,
- cohésion sociale et citoyenneté,

et des trois axes transversaux des contrats de ville : jeunesse, égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations.

Dans le cadre du présent rapport, sur le volet fonctionnement, **14** projets sont financés dans les quartiers prioritaires, pour une affectation de **629 040 €** sur un total de **29** projets pour un montant global d'affectations de **1 399 290** €.

******

LA REGION S'ENGAGE POUR L'EMPLOI : 100 000 NOUVEAUX STAGES POUR LES JEUNES FRANCILIENS

Ce rapport met également en œuvre l'obligation pour les structures subventionnées d'accueillir au moins un stagiaire pendant une période de deux mois minimum, créée par la délibération n° CR 08-16 du 18 février 2016. Le nombre de stagiaires à recruter par structure est précisé dans la fiche projet afférente, annexée au projet de délibération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France

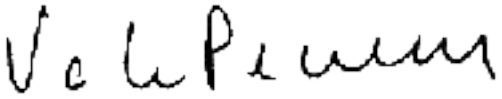

VALERIE PECRESSE

PROJET DE DELIBERATION

DU

SOUTIEN A LA PERMANENCE ARTISTIQUE ET CULTURELLE
EVALUATION DES CONVENTIONS TRIENNALES DE PERMANENCE ARTISTIQUE ET CULTURELLE CONCLUES EN NOVEMBRE 2013

AFFECTATIONS AU TITRE D'UNE CONVENTION ANNUELLE
4EME AFFECTATION POUR L'ANNEE 2016

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

VU le Code Général des collectivités territoriales,

VU La délibération n° CR 92-15 du 18 décembre 2015 relative aux délégations d'attributions du Conseil Régional à sa commission permanente,

VU La délibération n° CR 01-16 du 21 janvier 2016 portant prorogation du règlement budgétaire et financier adopté par délibération n° CR 33-10 du 17 juin 2010,

VU La délibération CR 31-05 du 23 juin 2005 relative aux aides régionales dans le domaine culturel et notamment le titre 2 « les aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle »,

VU La délibération CR 45-10 du 18 novembre 2010 relative aux aides régionales dans le domaine culturel, portant sur le dispositif de la Permanence Artistique et Culturelle,

VU La délibération CP 10-902 du 17 novembre 2010 modifiant la convention type adoptée par la délibération CP 06-861 du 19 octobre 2006,

VU La délibération CP 16-221 du 12 juillet 2016 adoptant la convention exceptionnelle d'un an pour le dispositif des aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle,

VU La délibération n° CR 08-16 du 18 février 2016 relative à 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens,

VU Le budget de la Région Ile-de-France 2016,

VU L'avis émis par la Commission des Finances

VU l'avis de la commission de la culture,

VU Le rapport CP 16-531 présenté par Madame la Présidente du conseil régional d'Ile-de-France

APRES EN AVOIR DELIBERE

Article unique :

Décide de participer au titre du dispositif de la permanence artistique et culturelle au financement des projets détaillés en annexe 2 (fiches projet) à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de **1 399 290 euros.**

Subordonne le versement de ces subventions à la signature par chaque organisme d'une convention conforme à la convention exceptionnelle d'un an approuvée par délibération CP 16-221 du 12 juillet du 2016 et autorise la Présidente de la Région à signer ces conventions.

Affecte une autorisation d'engagement de **1 399 290 euros** disponibles sur le chapitre 933 « Culture, sport et loisirs » - code fonctionnel 312 « Activités artistiques et culturelles » programme HP 312-005 (131005) « Aide à la création et à la diffusion des arts de la scène », action 13100504 « Développement de la permanence artistique » du budget 2016.

La présidente du conseil régional
d'Ile-de-France

VALERIE PECRESSE

ANNEXE N° 1 A LA DELIBERATION : L'ETAT RECAPITULATIF

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-531	Budget	2016

Chapitre	**933 - Culture, sports et loisirs**
Code fonctionnel	**312 - Activités culturelles et artistiques**
Programme	**131005 - Aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue**
Action	**13100504 - Développement de la permanence artistique**

Dispositif : N° 00000103 - Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle

Dossier	16003656 - LA FRANCAISE DE COMPTAGES (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)			
Bénéficiaire	EX002531 - LA FRANCAISE DE COMPTAGES			
Localisation	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.			
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD			
Montant total	30 000,00 €		Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
286 960,00 €	HT	10,45 %	30 000,00 €	

Dossier	16011710 - ADAME - EMB SANNOIS (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)			
Bénéficiaire	R31391 - ADAME ASS DEV AIDE MUSIQ ELECTROACOUS			
Localisation	VAL D'OISE			
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD			
Montant total	65 000,00 €		Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
130 800,00 €	HT	49,69 %	65 000,00 €	

Dossier	16011711 - ARCHIMUSIC (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)			
Bénéficiaire	P0002897 - ARCHIMUSIC			
Localisation	HAUTS DE SEINE			
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD			
Montant total	40 000,00 €		Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
173 747,00 €	HT	23,02 %	40 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-531	Budget	2016

Dossier	16011712 - ATELIER DE PARIS CAROLYN CARLSON (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)			
Bénéficiaire	P0002853 - ATELIER DE PARIS CAROLYN CARLSON			
Localisation	DEPARTEMENT DE PARIS			
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD			
Montant total	65 000,00 €		Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
355 000,00 €	HT	18,31 %	65 000,00 €	

Dossier	16011713 - BLONBA - THEATRE DE L'ARLEQUIN (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)			
Bénéficiaire	R32961 - BLONBA			
Localisation	VAL DE MARNE			
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD			
Montant total	45 000,00 €		Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
130 040,00 €	HT	34,6 %	45 000,00 €	

Dossier	16011714 - CAFE MUSIQUE VAL EUROPE FILE 7 (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)			
Bénéficiaire	R32912 - CAFE MUSIQUE VAL EUROPE FILE 7			
Localisation	SEINE ET MARNE			
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD			
Montant total	50 000,00 €		Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
296 000,00 €	HT	16,89 %	50 000,00 €	

Dossier	16011716 - CIE BOUCHE A BOUCHE (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)			
Bénéficiaire	R32907 - CIE BOUCHE A BOUCHE			
Localisation	DEPARTEMENT DE PARIS			
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD			
Montant total	30 000,00 €		Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
120 387,00 €	HT	24,92 %	30 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-531	Budget	2016

Dossier	16011717 - CLUB RECHERCHE & LOISIRS - ESPACE JEMMAPES (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)			
Bénéficiaire	R28300 - CLUB RECHERCHE & LOISIRS			
Localisation	DEPARTEMENT DE PARIS			
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD			
Montant total	53 000,00 €		Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
340 027,00 €	HT	15,59 %	53 000,00 €	

Dossier	16011718 - COMMUNAUTE D'AGGLO EVRY CENTRE ESSONNE - LE PLAN (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)			
Bénéficiaire	P0034352 - CA GRAND PARIS SUD SEINE ESSONNE SENART			
Localisation	ESSONNE			
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD			
Montant total	45 000,00 €		Code nature	65734
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
229 262,00 €	TTC	34,6 %	45 000,00 €	

Dossier	16011719 - COMPAGNIE LA RUMEUR (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)			
Bénéficiaire	R4210 - COMPAGNIE LA RUMEUR			
Localisation	VAL DE MARNE			
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD			
Montant total	35 000,00 €		Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
154 000,00 €	HT	22,73 %	35 000,00 €	

Dossier	16011720 - COMPAGNIE LES MISTONS (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)			
Bénéficiaire	R32705 - COMPAGNIE LES MISTONS			
Localisation	VAL DE MARNE			
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD			
Montant total	15 000,00 €		Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
81 027,00 €	TTC	18,51 %	15 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-531	Budget	2016

Dossier	16011722 - IVT INTERNATIONAL VISUAL THEATRE (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)				
Bénéficiaire	R6783 - IVT INTERNATIONAL VISUAL THEATRE				
Localisation	DEPARTEMENT DE PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	75 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable			Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
495 040,00 €	HT		15,15 %	75 000,00 €	

Dossier	16011723 - KIALUCERA (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)				
Bénéficiaire	R24737 - KIALUCERA				
Localisation	SEINE SAINT DENIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	15 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable			Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
93 932,00 €	TTC		15,97 %	15 000,00 €	

Dossier	16011724 - LA CLEF CULTURE LOISIRS & FORMATION (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)				
Bénéficiaire	R25419 - CLEF CULTURE LOISIRS & FORMATION				
Localisation	YVELINES				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	90 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable			Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
604 500,00 €	HT		14,89 %	90 000,00 €	

Dossier	16011725 - LA COMPAGNIE AIME L AIR (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)				
Bénéficiaire	P0002973 - LA COMPAGNIE AIME L AIR				
Localisation	SEINE SAINT DENIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	45 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable			Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
123 600,00 €	HT		36,41 %	45 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-531	Budget	2016

Dossier	16011727 - LA REVUE ECLAIR (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)			
Bénéficiaire	R32908 - LA REVUE ECLAIR			
Localisation	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.			
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD			
Montant total	50 000,00 €		Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
146 000,00 €	HT	34,25 %	50 000,00 €	

Dossier	16011728 - LE TARMAC - LA SCENE INTERNATIONALE FRANCOPHONE (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)			
Bénéficiaire	R34023 - TEP LE TARMAC SCENE INTERNATIONALE FRANCOPHONE			
Localisation	DEPARTEMENT DE PARIS			
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD			
Montant total	40 000,00 €		Code nature	6513
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
245 088,00 €	HT	16,32 %	40 000,00 €	

Dossier	16011729 - LE TRITON (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)			
Bénéficiaire	R25175 - LE TRITON			
Localisation	SEINE SAINT DENIS			
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD			
Montant total	60 000,00 €		Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
171 756,00 €	HT	34,93 %	60 000,00 €	

Dossier	16011730 - LES GEMEAUX (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)			
Bénéficiaire	R7157 - LES GEMEAUX			
Localisation	HAUTS DE SEINE			
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD			
Montant total	35 000,00 €		Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
86 800,00 €	HT	40,32 %	35 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-531	Budget	2016

Dossier	16011731 - LES ORPAILLEURS (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)				
Bénéficiaire	R2029 - LES ORPAILLEURS				
Localisation	YVELINES				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	20 250,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable			Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
59 650,00 €	HT		33,95 %	20 250,00 €	

Dossier	16011732 - L'ONDE ET CYBELE (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)				
Bénéficiaire	R34535 - L ONDE ET CYBELE				
Localisation	DEPARTEMENT DE PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	35 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable			Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
245 050,00 €	HT		14,28 %	35 000,00 €	

Dossier	16011733 - MAISON CULTURE 93 SEINE ST DENIS (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)				
Bénéficiaire	R32915 - MAISON CULTURE 93 SEINE ST DENIS				
Localisation	SEINE SAINT DENIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	50 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable			Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
179 168,00 €	HT		27,91 %	50 000,00 €	

Dossier	16011734 - OPERA FUOCO (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)				
Bénéficiaire	P0002889 - OPERA FUOCO				
Localisation	YVELINES				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	60 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable			Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
364 950,00 €	HT		16,44 %	60 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-531	Budget	2016

Dossier	16011736 - THEATRE DE CHAIR (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)			
Bénéficiaire	P0026095 - THEATRE DE CHAIR			
Localisation	YVELINES			
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD			
Montant total	30 000,00 €		Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
104 218,00 €	TTC	28,79 %	30 000,00 €	

Dossier	16011737 - THEATRE DE LA VALLEE (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)			
Bénéficiaire	R32973 - THEATRE DE LA VALLEE			
Localisation	VAL D'OISE			
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD			
Montant total	60 000,00 €		Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
175 049,00 €	HT	34,28 %	60 000,00 €	

Dossier	16011738 - THEATRE DE SARTROUVILLE (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)			
Bénéficiaire	R16227 - THEATRE DE SARTROUVILLE			
Localisation	YVELINES			
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD			
Montant total	80 000,00 €		Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
256 380,00 €	HT	31,2 %	80 000,00 €	

Dossier	16011739 - THEATRE ROMAIN ROLLAND (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)			
Bénéficiaire	R26795 - THEATRE ROMAIN ROLLAND			
Localisation	VAL DE MARNE			
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD			
Montant total	80 740,00 €		Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
455 591,00 €	HT	17,72 %	80 740,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-531	Budget	2016

Dossier	16011740 - TPE THEATRE PAUL ELUARD - BEZONS (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)				
Bénéficiaire	R31491 - TPE THEATRE PAUL ELUARD				
Localisation	VAL D'OISE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	65 300,00 €			Code nature	6568
Base subventionnable			Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
164 155,00 €	HT		39,78 %	65 300,00 €	

Dossier	16011742 - 36 DU MOIS (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)				
Bénéficiaire	R4756 - 36 DU MOIS				
Localisation	VAL DE MARNE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	35 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable			Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
96 253,00 €	HT		36,36 %	35 000,00 €	

Total sur le dispositif N° 00000103 - Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	1 399 290,00 €

Total sur l'imputation 933 - 312 - 131005 - 13100504	1 399 290,00 €

ANNEXE N° 2 A LA DELIBERATION : LES FICHES PROJETS

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011710

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : ADAME - EMB SANNOIS (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	130 800,00 €	49,69 %	65 000,00 €
	Montant Total de la subvention		65 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ADAME ASS DEV AIDE MUSIQ ELECTROACOUS
Adresse administrative : 2 RUE DU PRESIDENT G POMPIDOU 95110 SANNOIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Brice SCORTICATI, Président

Date de publication au JO : 5 août 1992

N° SIRET : 39077971800019

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016
Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017
Démarrage anticipé de projet : Non

I- Présentation du bénéficiaire

L'EMB (Espace Michel Berger), scène de musiques actuelles située à Sannois dans le Val d'Oise est dirigée par Arnaud Monnier et Pascal Stirn. En 1992, la Commune de Sannois s'est dotée d'un équipement spécifique pour la pratique des musiques actuelles amplifiées. L'équipe actuelle a obtenu en 1994 la gestion de l'EMB en régie directe municipale. L'ancrage dans le paysage culturel départemental s'est renforcé au fur et à mesure, avec une augmentation du nombre d'artistes de renommée nationale, puis internationale dans la programmation, contribuant à asseoir la notoriété du lieu.
A partir de l'année 2000, la salle a accueilli des résidences d'artistes. Depuis 2004, l'EMB soutient un ou plusieurs artistes en développement tout le temps nécessaire à la finalisation du projet initial. En 2005, la Ville de Sannois a décidé de transformer le mode de gestion de l'EMB, en une gestion déléguée, et de la confier à une structure morale de droit privé par un contrat de Délégation de Service Public des Musiques Actuelles/Amplifiées – Gestion par affermage de l'EMB pour une durée de 4 années et confiée à l'ADAME.
L'EMB est soutenu par la Région Ile de France, la DRAC (au titre du label « SMAC »), le Conseil Départemental du Val d'Oise et la Ville de Sannois. Il obtient par ailleurs des aides complémentaire d'ARCADI, du CNV, du RIF ou encore de partenaires privés.

II- Evolution générale de la structure sur les trois ans de convention

1) Evolution budgétaire de la structure

Eléments figurant dans le dossier remis par le bénéficiaire

	2013	**%**	**2014**	**2015**	**%**
DRAC - SMAC	80 000	*11%*	80 000	80 000	*11%*
DRAC – indemnité service civique				1 620	*0%*
Conseil départemental du Val d'Oise (convention, aide à la résidence, action)	88 400	*13%*	88 400	86 300	*12%*
Ville de Sannois	365 000	*52%*	370 000	375 000	*54%*
Autres - SACEM, CNV, Arcadi, RIF, Réseau Printemps, Caisse d'Epargne	87 570	*12%*	59 255	78 889	*11%*
Région - PAC	65 000	*9%*	65 000	65 000	*9%*
Région - Emploi tremplin	15 000	*2%*	13 750	11 583	*2%*
SOUS-TOTAL REGION	80 000	11%	78 750	76 583	11%
TOTAL SUBVENTIONS	**700 970**	**100%**	**676 405**	**698 392**	100%

Eléments figurant dans les documents comptables de la structure : bilan et compte de résultats

	2013	**%**	**2014**	**2015**	**%**
Subventions d'exploitation	720 651	*54%*	671 922	685 189	*68%*
Chiffre d'affaires (recettes propres)	196 116	*15%*	206 758	200 524	*20%*
Total produits	1 324 535 (dont 305 197 € de produits exceptionnels relatifs aux biens de reprises)	100%	1 000 317	1 007 353	100%

Graphique 1 : évolution budgétaire 2013-2015

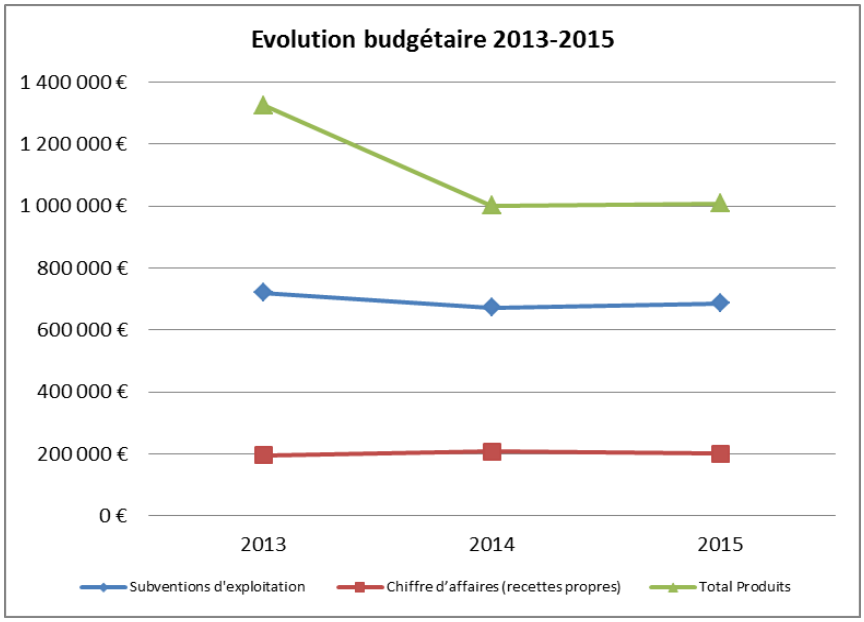

Graphique 2 : répartition des subventions de la structure en 2015

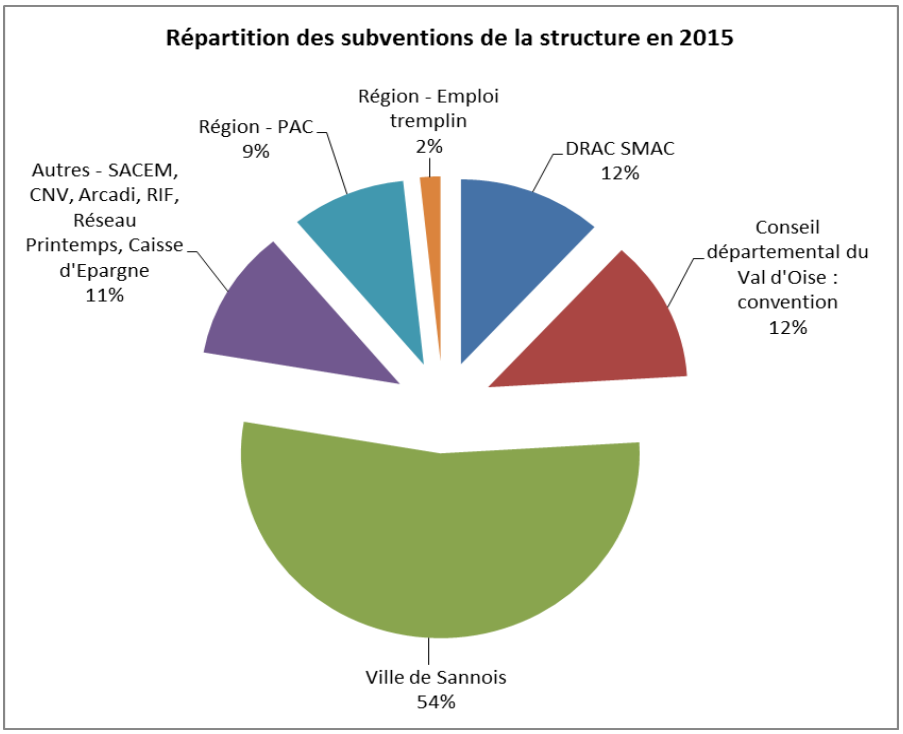

2) Evolution de l'emploi

	2013	2014	2015
Masse salariale	387 279	415 744	380 188
Nombre d'heures intermittence (artistes et techniciens)	1 394	2 253	1 717

3) Evolution de l'activité

	2013	2014	2015
CREATION / DIFFUSION / RESIDENCES			
Nombre de créations accueillies	42	34	39
Nombre de dates de concerts diffusés au total	60	63	66
Nombre de groupes accueillis	109	127	124
Nombre de festivals ou temps forts éventuels	4	5	4
Nombre de spectateurs	13 435	12732	13452
Nombre de résidence(s) accueillie(s)	43 groupes 114 jours Moyennes : 2.7 jours	35 groupes 104 jours Moyenne : 3 jours	40 groupes 119 jours Moyenne : 3 jours
ACTION CULTURELLE			
Nombre d'heures d'intervention artistique auprès des lycéens	16	24.5	25
Nombre d'heures d'intervention artistique au total	52.5	120	252
Nombre d'établissements et de relais partenaires	31	12	14
Nombre de bénéficiaires	1542	1502	1385

III- Projet proposé par le bénéficiaire pour le renouvellement de la convention PAC 2016/2017/2018 (tel que rédigé par la structure bénéficiaire)

La permanence d'artistes sur la scène de l'EMB est aujourd'hui au cœur de notre projet d'activité. Elle nourrit les volets de diffusion, de création et d'actions culturelles.
La volonté de l'EMB pour les années à venir est d'inscrire cette permanence dans la durée, c'est-à-dire, choisir des artistes qui restent et s'investissent dans des actions culturelles et artistiques sur le long terme à l'image de l'artiste Lomepal, avec qui des lycéens sannoisiens ont pu écrire un morceaux, l'enregistrer et tourner un clip, ou le groupe 3somesisters qui a travaillé avec la chorale de l'Ecole de musique de Sannois pour qu'elle puisse les accompagner sur scène.

L'équipe de l'EMB vise à développer son public jeune et concentre ses actions dans ce but.
A travers nos différents projets nous voulons avec les jeunes :
Développer des liens pérennes.
Lutter contre la concentration médiatique.
Favoriser l'épanouissement et la confiance en soi.

Les trois volets de la PAC à l'EMB de Sannois sont les suivants :

1. **Accompagnement au développement de carrière et à l'insertion professionnelle des artistes**

L'EMB a toujours attaché une importance majeure à l'accompagnement de groupes en développement. De la

répétition en conditions de scène à la mise en réseau professionnel, l'EMB dispose d'un panel d'aides à l'insertion professionnelle de groupes émergents qui fait aujourd'hui sa réputation. En moyenne, 5 groupes sont accompagnés par an et bénéficient d'un accompagnement scénique, de formations artistiques, d'une orientation professionnelle grâce au large réseau de l'EMB et enfin de diffusions à l'EMB et sur d'autres scènes par l'intermédiaire de partenariat engagés par l'EMB.

Dans l'objectif de professionnaliser et de promouvoir les artistes accompagnés, l'EMB collabore chaque année avec différents dispositifs :

- **« Les Inouïs du Printemps de Bourges** ». L'EMB est l'antenne nationale « Région Île de France » des découvertes du Printemps de Bourges. Nous prenons en charge le repérage des groupes, la présélection régionale, les auditions en conditions de concert public et l'accompagnement scénique pour les lauréats.

- **« Avant-Seine » de Rock en Seine**. Pascal Stirn, programmateur et co-directeur de l'EMB, fait parti du jury de sélection des groupes qui font parti de ce dispositif. Ce dernier comprend un repérage des groupes, un accompagnement scénique (répétitions en conditions de scène).

- « Starter », tremplin départemental réalisé par le COMBO 95 (Réseau des musiques actuelles du Val d'Oise) pour l'accompagnement de groupes amateurs valdoisiens. L'EMB participe au repérage des groupes, à l'accompagnement des groupes lauréats et la mise à disposition de la scène pour un groupe et à leur diffusion.

- **Le dispositif « Itinérance »** mis en place par le RIF (Réseaux des musiques actuelles en Île de France) qui aide à la diffusion et à la circulation en Île de France d'artistes franciliens sélectionnés. L'EMB programme une date par an d'un artiste qui fait parti de ce dispositif.

- **« FAIR le tour »** mis en place par le FAIR. L'EMB diffuse un artiste repéré par an.

2. Actions culturelles et artistiques locales

La présence d'artistes en permanence dans le lieu permet de tisser ou de conforter le lien entre l'artiste et les public(s), par une démarche volontaire de l'artiste qui a saisi l'importance primordiale d'être sur le terrain, lieu de contact privilégié avec les public(s). Ce dispositif provoque une manière efficace d'intégrer l'artiste de façon durable dans la cité. Ainsi, favoriser la rencontre entre le public et l'artiste constitue un moyen plus efficace de nourrir directement l'inspiration des artistes des Musiques Actuelles/Amplifiées qui, par ailleurs, puisent aussi leurs idées dans la source des réalités socioculturelles de leur société. Les public(s) : élèves, collégiens, lycéens, étudiants mais également praticiens amateurs, adhérents de l'école de musique de Sannois ou usagers des maisons de quartier de la ville trouvent dans ces rencontres une matière culturelle porteuse de lien social. Rappelons que la musique est la première pratique culturelle des français, et que 80% d'entre eux ont un souvenir lié à la musique.

- **Projets artistiques et pédagogiques** avec un fort impact sur les élèves que nous réalisons avec les collèges et lycées.
- **Projets artistiques de sensibilisation** et d'éveil aux musiques actuelles avec des écoles maternelles et élémentaires.
- **Différentes actions** sont réalisées toutes l'année en lien étroit avec le Lycée d'Enseignement Adapté de Sannois.
- **Projet en lien avec le conservatoire** de musique de Sannois où la chorale participe aux résidences avec les artistes et est intégrée au concert diffusé à l'EMB.

- Nous programmons toute l'année des **spectacles jeunes publics** (à partir de 1 an) et des spectacles pédagogiques.

- Enfin, nous mettons notre **scène à disposition** et notre équipe technique tout le mois de juin pour accompagner les différentes établissements locaux (établissements scolaires, écoles de musiques, centres de loisirs) afin qu'ils puissent répéter et jouer leur spectacle de fin d'année.

3. Diffusion d'artistes « découvertes » en voie de professionnalisation

Nous proposerons un nouveau principe de diffusion pour la saison prochaine en lien avec l'accompagnement artistique pratiqué à l'EMB exposé ci-dessus. De plus la promotion d'artistes émergents au public local fait parti des missions d'une structure labellisée SMAC comme l'EMB. Nous souhaitons mettre en place une date par mois (soit huit par an), avec un plateau composé uniquement de découvertes. Ces découvertes seront soient des artistes

accompagnés par l'EMB, soit des groupes en voie de professionnalisation repérés. Afin de promouvoir l'exploration de nouvelles esthétiques musicales auprès du public local, nous souhaitons proposer ces dates à des tarifs favorisant l'accès au public local. Cette diffusion sera valorisée localement par une communication de proximité accentuée.

Le fléchage des moyens financiers

La rémunération des musiciens et techniciens pendant leurs phases de création
Les interrogations et les différentes interactions issues de la présence d'artistes en permanence dans le lieu, affranchies des contraintes économiques qui pèsent sur le champ artistique des Musiques Actuelles/Amplifiées constituent une énergie nouvelle pour la création artistique. Plus spécifiquement, ce dispositif permet à l'artiste issu du champ culturel des Musiques Actuelles/Amplifiées d'accéder à de réelles conditions de création qui dépassent la seule mise à disposition d'un lieu et d'une équipe professionnels.

La rémunération « d'artistes et de techniciens intervenants ».
Au delà de sa présence accompagnée dans le lieu, l'artiste a l'occasion de rencontrer aussi d'autres artistes d'horizons différents sous la forme de « parrainage » apportant une visibilité publique à l'artiste accompagné. Ces échanges lui permettent de se ressourcer grâce à des rencontres avec ces artistes confirmés. L'objectif est que ces derniers forment, conseillent, adhèrent au projet et transmettent leurs expériences, que ce soit en terme artistique ou en terme de parcours de développement.

La promotion des artistes accompagnés par une aide à la diffusion.

Accompagner un artiste, c'est aussi lui donner les moyens de rencontrer un public. Au-delà d'une programmation régulière assurée à l'EMB, La PAC permet d'apporter les moyens financiers pour produire la diffusion de concerts, de ces créations sur la scène de l'EMB ou sur d'autres scènes.

Equipements francilien(s) partenaire(s) du projet
L'orange Bleue – Eaubonne – Val d'Oise
Le Théâtre du Cormier – Cormeilles en Parisis – Val d'Oise
L'EAM – Herblay – Val d'Oise
EREA – Lycée de la Tour du Mail – Sannois – Val d'Oise

Etat et/ou collectivités territoriales partenaires du projet (hors Conseil régional d'Ile-de-France) -
Ville de Sannois – Convention DSP (4 ans)
Conseil Général du Val d'Oise – Convention triennale
Ministère de la Culture et de la Communication – DRAC IDF – Label SMAC convention triennale
ARCADI – Aide aux projets
CNV – Aide aux projets

Equipes artistiques prévues pour le projet :
Les artistes dont nous continuons ou nous prévoyons d'accompagner :

- TIM DUP
- 3SOMESISTERS
- CLEMENT BAZIN
- NUSKY & VAATI
- THEO LAWRENCE
- FORM
- PALATINE
- KILLASON
- BROKEN BACK
- FIXPEN SILL
- PANAMA BENDE
- TAIWAN MC
- PARADIS

RESIDENCES PREVUES

A ce jour il nous est compliqué de présenter les résidences et les actions en découlant pour les années à venir.

L'économie des Musiques Actuelles, ses fonctionnements, les usages de la profession ne permettent pas d'anticiper sur plusieurs années les projets sur lesquels nous allons travailler.

Vous avez néanmoins, ci-dessus la liste des artistes avec lesquels pour certains le travail de collaboration est déjà engagé et pour d'autres en cours de discussion.
Cependant nous vous présentons ci-dessous les actions déjà prévues.

Nous ne manquerons pas de vous informer à chaque échéance l'état d'avancement des projets engagés.

Subvention demandée :
80 000 €
Soit 15 000 € d'augmentation

IV- Budget du projet spécifique en 2016 (TTC)

DEPENSES	**euros**	**RECETTES**	**euros**
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)	48300	ETAT	12900
Salaires brut Chargés de production & actions culturelles	24 300	**DRAC Ile-de-France** (préciser service et titre) : X attribué / r en cours	12900
Charges employeur	13 500	COLLECTIVITES TERRITORIALES	107400
		Région Ile-de-France	
Salaires brut co-directeur / programmateur	7 000	Région IDF - PAC	80 000
Charges employeur	3 500	**Département** : Val d'Oise X attribué / r en cours	7 400
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	81150		
Salaires bruts artistes	16 500	**Commune** 1 : Sannois X attribué / r en cours	20 000
Charges employeur artistes	8 250	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	17000
		CNV, SACEM, SACD, ADAMI (préciser) :	10 000
Salaires bruts techniciens	14 000	ARCADI	7 000
Charges employeur techniciens	9 800	RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	8500
		Locations de salle	2 000
Droits d'auteur	4 000	Billetterie	4 000
Locations (préciser):	2 000	Recettes de coréalisation	500
Défraiements	3 500	Recettes de bar, restauration, librairie (préciser) :	2 000
Transports	1 500		
Apports en coproduction	600		
Achats de spectacle, concerts	20 000		
Autres Sécurité :	1 000		
DEPENSES D'APPROPRIATION	10000		

Achat action culturelle	10 000		
AUTRES DEPENSES	6350		
Frais de régie	1 500		
Fournitures	350		
Frais administratif	1 000		
Stagiaires	3 500		
TOTAL	**145800**	**TOTAL**	**145800**
Mise à disposition de locaux	9 100	Mise à disposition de locaux	9 100
Mise à disposition de personnel	18 550	Mise à disposition de personnel	18 550
Autres (préciser) :	1660	Autres (préciser) :	1 660

V - Analyse du bilan et du projet proposé pour le renouvellement de la convention

Rappel du soutien de la Région

La structure bénéficie de l'aide à la permanence artistique et culturelle depuis 2006 à hauteur de 65 000 euros entièrement fléchée sur la création/diffusion depuis la deuxième convention (2010-2013).
La Région soutient l'activité d'accompagnement d'artistes que met en œuvre l'EMB de Sannois et notamment la l'accueil en résidences et le développement des actions culturelles menées en direction des publics.
Au cours de la période de convention, l'EMB a continué de bénéficier d'un emploi tremplin, obtenu en 2011, pour le poste de technicien son, plateau, lumière, accompagnement scénique des pratiques amateurs.

Evolution de l'activité et du rapport au public

Durant ces trois dernières années, l'EMB a poursuivi la mise en œuvre de son projet artistique autour d'un soutien à la création avec l'accompagnement d'artistes en voie de développement notamment, autour d'une programmation éclectique de concerts, majoritairement dans les esthétiques « rock, pop » et « rap, hip-hop, reggae » et autour de la mise en œuvre de projets menés avec différentes structures locales (lycées, collèges, écoles de musique…). Le volume de diffusion est resté stable en nombre de dates de concerts, avec une soixantaine par saison, et affiche une hausse du nombre de groupes diffusés, passé de 109 en 2013 à 124 en 2015. Les groupes sont professionnels pour 68% d'entre eux en 2015 et amateurs pour 32%. Cette proportion est relativement stable entre 2013 et 2015. Le nombre de dates produites par la salle est également en hausse, passant de 76% en 2013, 79% en 2014 à 84 % en 2015, les autres dates faisant l'objet de mises à disposition gratuite. La fréquentation dépasse, en 2015, le niveau de 2013, avec 13 452 spectateurs après une légère diminution en 2014 avec 12 732 spectateurs.
Face au vieillissement croissant du public, à une baisse de la fréquentation des jeunes et à la difficulté à faire venir du public aux concerts découvertes, l'EMB a développé plusieurs projets ces trois dernières années. Un projet d'ampleur, « Pimp My Emb », a été mené à l'aide d'un appel au financement participatif et à la participation bénévole, qui a permis la création d'une nouvelle identité graphique du lieu, repeint entièrement (façade, entrée et bar) par le rappeur et graffeur Grems. Un tarif particulièrement attractif a été créé à l'attention des jeunes de Sannois. Gratuite, la carte Sannois – 25 ans offre ainsi une réduction de moitié sur tous les concerts de la saison. Souhaitant répondre à la demande du public jeune, l'EMB a décidé de programme ponctuellement des artistes hip-hop médiatisés, tout en proposant lors de ces dates des premières parties de groupes moins connus et soutenus par l'EMB, à l'instar de Brushy one string qui a fait la première partie du groupe de hip-hop français Bigflo & oli. Pour inciter le public à découvrir en avant-première le travail des artistes en résidence, un nouveau rendez-vous a été créée, depuis janvier 2015, les « afterworks », qui se déroulent dans la salle de l'EMB reconfigurée en « club bar ». Les soirées « Wanted » dédiées à la scène locale, le festival pour enfants « les p'tites oreilles » ou encore la block party organisée avec l'association La Ruche sont les autres rendez-vous qui ponctuent la saison à l'emb.
L'accueil de groupe en création, répétition/scène est au cœur du projet de l'EMB depuis plusieurs années. L'EMB a accueilli en résidence, entre 2013 et 2015, une quarantaine de groupe chaque année pour des durées de trois jours en moyenne. Ces dernières années, l'EMB a ainsi notamment accueilli Feu Chatterton, Fauve, La femme, Feloche, Vincha, Gush, Bagarre ou encore lilly Wood and the Prick. Depuis 2013, avec le soutien du Département, l'EMB coordonne les résidences départementales mutualisées musiques actuelles, avec les salles de concerts, studios de répétition et écoles de musiques du Val d'Oise. Des artistes comme Némir ou Gérald Kurdian en ont bénéficié.
Attentif à créer du lien entre les artistes en résidence et les publics du territoire, l'EMB déploie depuis plus de dix ans des projets d'actions artistique et culturelle qui se développent d'année en année. Pour ces actions, l'EMB travaille avec de plus en plus d'acteurs locaux, des écoles maternelles et primaires de Sannois, des collèges de Sannois et du département (notamment pour le dispositif « 999, l'envers du décor »), des lycées (notamment le lycée d'enseignement adapté de Sannois ou l'institut Notre-Dame, ou encore le lycée professionnel Saint-Jean), l'école de musique de Sannois ou encore l'hôpital de jour d'Ermont. Plus de 80 % des actions sont menées en milieu scolaire.

La période est marquée par une montée en puissance des interventions artistiques (252 heures en 2015 contre 52 en 2013) et par le développement de projets menés sur la durée.

Evolution de l'implantation territoriale et du rayonnement
L'EMB bénéficie d'un ancrage local et départemental fort, grâce notamment au développement des actions culturelles menées avec différents publics (les scolaires notamment) et à la réflexion permanente de l'équipe du lieu pour développer et renouveler les publics. Les spectateurs de l'EMB sont au trois quart des habitants du Val d'Oise et pour un tiers de Sannois. En tant que SMAC, l'EMB occupe un rôle structurant sur le département et rayonne au plan régional et national.
Il noue des partenariats avec plusieurs lieux du département, comme l'Orange Bleu à Eaubonne ou le Théâtre du Cormier de Cormeilles-en-Parisis et coordonne les résidences départementales musiques actuelles (depuis 2013). L'EMB est membre du réseau départemental des musiques actuelles « Combo 95 » et du réseau régional (RIF), les deux directeurs en ont été les présidents fondateurs. Au plan national, l'EMB est membre de la FEDELIMA et également adhérent du Syndicat des Musiques Actuelles. Inscrit dans les réseaux professionnels au niveau national, l'EMB participe à différents dispositifs, par exemple aux « Inouïs du Printemps de Bourges » dont il est l'antenne régionale ou bien au jury des « Avants-Seine » de Rock En Seine.

Evolution budgétaire et de l'emploi
Sur la période de conventionnement 2013-2015, le budget de l'EMB s'établit autour de 1 million d'euros (hors produits exceptionnels de 2013). Il repose en 2015 à près de 70 % sur les subventions et 20 % sur les recettes propres. Si les subventions affichent une relative diminution, -5%, due essentiellement aux baisses cumulées des aides d'Arcadi, du Département du Val d'Oise et de la Région pour l'emploi-tremplin, les recettes propres, elles, sont en légère hausse (+2%). Même si le Département a appliqué une baisse de 5 % à sa convention, comme il le fait pour l'ensemble des structures en raison de ses contraintes budgétaires propres, l'EMB bénéficie de soutiens financiers pérennes de l'ensemble de ses partenaires publiques qui interviennent à des niveaux financiers assez proches (si on excepte la Ville de Sannois).
L'EMB intervient dans le cadre d'une convention de délégation de service public signée avec la Ville de Sannois sur la base d'un montant financier de 375 000 € en 2015, soit 54 % des financements publics et 37 % du budget. Les autres partenaires sont, dans l'ordre, le Conseil Départemental du Val d'Oise, la DRAC et la Région, avec des niveaux financiers relativement proches les uns des autres.
Le 2ème partenaire de l'EMB est le Département du Val d'Oise (12% des financements publics) avec une aide au fonctionnement dans le cadre d'une convention triennale (66 000 € en 2013 et 2014 et 62 700 € en 2015) ainsi que chaque année des aides pour les résidences et l'action culturelle. La DRAC est le 3ème partenaire avec un soutien à hauteur de 80 000 € au titre du label SMAC (convention triennale) soit 11,45 % des subventions publiques).
En aides cumulées, PAC et emploi-tremplin, la Région intervient à hauteur de 10,97 % des financements publics. La seule PAC représente 9,31 % des financements publics et 6,45 % du budget.
L'équipe permanente de l'EMB s'est maintenue à 8 postes permanents en CDI, elle s'est stabilisée en 2015 après des renouvellements de personnels pour quatre postes : chargé de production et d'actions culturelles, chargée de communication et de relations publiques, chargée d'administration et de comptabilité et technicien son/plateau accompagnement des pratiques amateurs. En 2015, ayant obtenu l'agrément, l'EMB a également accueilli deux personnes en service civique. Ces différents changements expliquent la légère baisse de la masse salariale en 2015 (différence de statuts des nouveaux et des anciens salariés notamment). La part de la masse salariale passe ainsi de 43% du budget en 2013 à 38% en 2015. L'emploi intermittent (techniciens et artistes) varie selon les projets artistiques, le volume horaire moyen entre 2013 et 2015 est de 1788 heures.

Projet proposé pour les trois prochaines années
Pour les trois prochaines années, le projet proposé par l'EMB s'inscrit dans la continuité. Il repose sur la présence d'artistes en résidence dans le lieu, et la définition avec eux des projets d'actions artistiques et culturelles permettant la rencontre avec les publics (élèves de maternelles et primaires, collégiens, lycéens, élèves d'école de musiques, amateurs…) L'accompagnement d'artistes en développement (temps de répétition, accompagnement scénique, conseils artistiques, diffusion et insertion professionnelle du groupe) concernera en moyenne 5 groupes par an. L'EMB mettra en place une fois par mois, un nouveau temps de diffusion : une soirée « découvertes » réunissant plusieurs groupes accompagnés et/ou repérés par l'EMB à des tarifs attractifs pour le public local en particulier.

VI – Avis de la commission pour la permanence artistique et culturelle

La commission pour la permanence artistique et culturelle s'est réunie le 10 octobre 2016.
Elle a rendu un avis favorable au renouvellement de la convention triennale de permanence artistique et culturelle pour un montant identique.

VII – Soutien régional dans le cadre d'une convention annuelle

La Région soutient l'EMB de Sannois en 2016 à hauteur de 65 000 € sur une base subventionnable de 130 800 €

(La base subventionnable correspond au budget prévisionnel proposé déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé)

Emploi	**Création/Diffusion/Appropriation**
La Région apporte son aide indirectement via le volet création/diffusion/appropriation (en prenant en comptes les dépenses) au titre de l'emploi structurant nécessaire à la mise en œuvre du projet.	La Région apporte son aide au titre de la création/diffusion/appropriation pour le projet présenté par l'EMB et notamment l'accueil d'artistes en résidence, l'accompagnement des projets ainsi que les actions culturelles construites avec les artistes en résidences.

Intérêt régional :
Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 2 stagiaires ou alternants.

Détail du calcul de la subvention :
La base subventionnable correspond au budget prévisionnel proposé déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé

Localisation géographique :

- VAL D'OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	65 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Actions de coopération à réaliser sur les zones prioritaires de coopération (FONCT)	13 900,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	65 000,00 €
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	65 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	65 000,00 €
	Montant total	208 900,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011711

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : ARCHIMUSIC (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	173 747,00 €	23,02 %	40 000,00 €
	Montant Total de la subvention		40 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ARCHIMUSIC
Adresse administrative : 14 BIS RUE MARCEL ALLEGOT
92190 MEUDON
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur FRANCOIS HAMET, Président

Date de publication au JO : 24 novembre 1993

N° SIRET : 39916090200041

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016
Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017
Démarrage anticipé de projet : Non

I- Présentation du bénéficiaire

L'ensemble ARCHIMUSIC a été créé en 1993 par le saxophoniste Jean-Rémy Guédon, connu alors comme membre de l'Orchestre National de Jazz de Didier Levallet, comme co-directeur de l'orchestre franco-allemand d'Albert Mangelsdorff, et comme co-animateur du collectif Polysons. Jean-Rémy Guédon évolue dans le milieu de la musique contemporaine, et a travaillé pendant une année à l'Ircam sur un programme d'analyse de l'improvisation, de ses clichés et de ses transgressions.

Archimusic est un ensemble constitué de quatre musiciens classiques, et de quatre musiciens de jazz (Vincent Arnoult, Emmanuelle Brunat, Nicolas Fargeix, Fabrice Martinez, David Pourradier, Vincent Reynaud et Yves Rousseau). La majorité des activités d'Archimusic se déroule aujourd'hui en Ile-de-France. Archimusic diffuse et bénéficie de commandes dans toute la France (Pannonica de Nantes en 2012). Il a également une activité régulière à l'étranger ces dernières années, particulièrement en Afrique, au Congo (Pointe Noire).

Archimusic est soutenu par la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France, la Région Ile-de-France, le Conseil départemental des Hauts-de-Seine, la SACEM, le FCM, l'ADAMI et la SPEDIDAM.

II- Evolution générale de la structure sur les trois ans de convention

1) Evolution budgétaire de la structure

Eléments figurant dans le dossier remis par le bénéficiaire

	2013	**%**	**2014**	**2015**	**%**
DRAC : convention et aide au projet	79 000	*41%*	79 000	63 000	*42%*
Conseil départemental des Hauts-de-Seine : aide au projet	8 749	*5%*	8 375	5 000	*3%*
Conseil départemental de Seine-et-Marne : aide au projet	23 160	*12%*	23 160	0	*0%*
Commune de St Fargeau : aide au projet	15 000	*8%*	15 000	0	*0%*
Autres - SACEM, SPEDIDAM, CUI-CAE, CNV	26 751	*14%*	34 250	40 407	*27%*
Région - PAC	40 000	*21%*	40 000	40 000	*27%*
SOUS-TOTAL REGION	40 000	21%	40 000	40 000	27%
TOTAL SUBVENTIONS	**192 660**	**100%**	**199 785**	**148 407**	100%

Eléments figurant dans les documents comptables de la structure : bilan et compte de résultats

	2013	**%**	**2014**	***2015***	**%**
Subventions d'exploitation	172 242	*86%*	201 344	*148 407*	*89%*
Chiffre d'affaires (recettes propres)	24 240	*12%*	72 867	*16 721*	*10%*
Total produits	200 590	100%	278 088	*166 235*	100%

Graphique 1 : évolution budgétaire 2013-2015

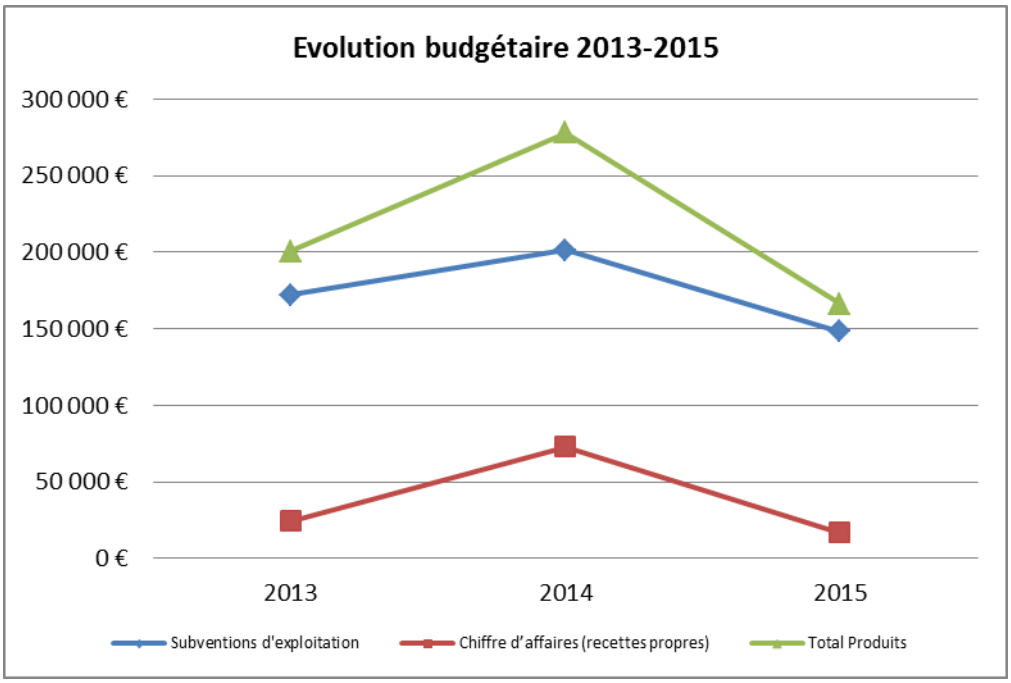

Graphique 2 : répartition des subventions de la structure en 2015

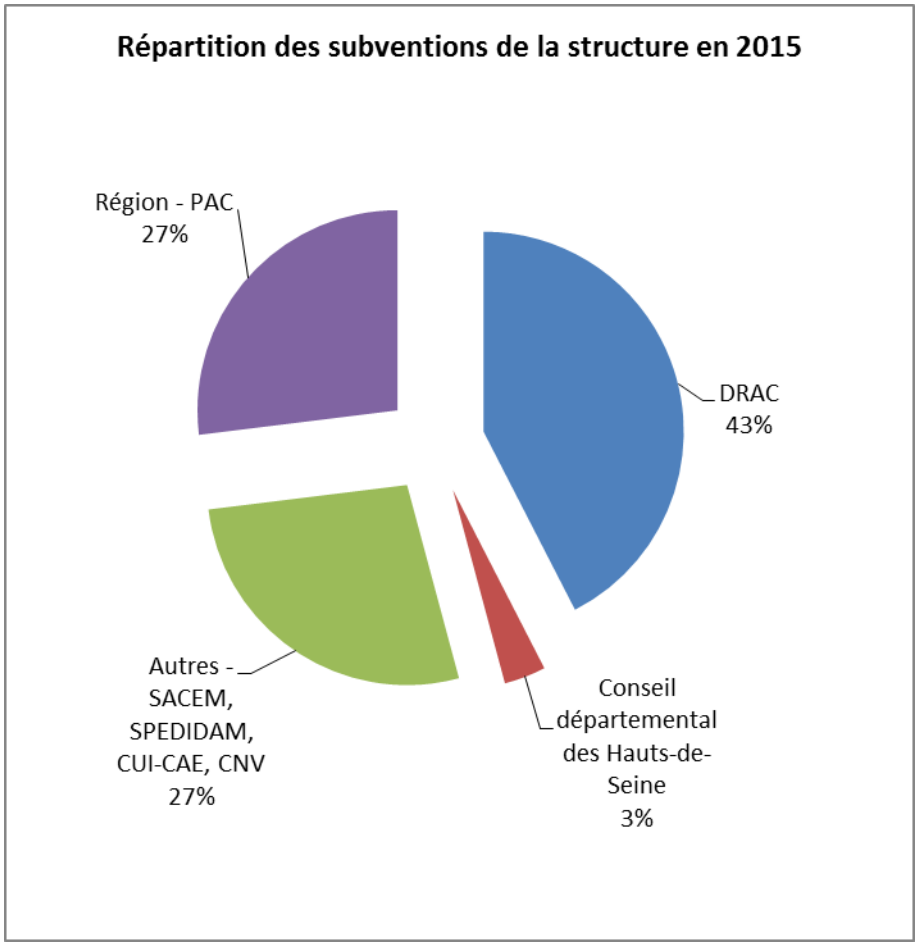

2) Evolution de l'emploi

	2013	2014	2015

Masse salariale en €	155 937	153 076	125 946
Nombre d'heures intermittence (artistes et techniciens)	4 192	3 148	3 244

3) Evolution de l'activité

Saisons	**2013-14**	**2014-15**	**2015-16**
CREATION / DIFFUSION / RESIDENCES			
Nombre de créations produites	2 (juin 2013 - juillet 2014)	1 (septembre 2014 – juillet 2015)	3 (septembre 2015 – octobre 2016)
Nombre de spectacles diffusés au total	4	8 (dont 5 programmes originaux à la Boutique du Val)	15 (dont 10 programmes originaux à la Boutique du Val)
Nombre de représentations *Dont nombre de représentations en cession :*	40 (dont 29 cessions « tournée régionale IF »)	34 (dont 12 à la Boutique du Val)	52 (dont 30 à la Boutique du Val)
Nombre de lieux concernés par les tournées	37 (dont 28 « tournée régionale IF »)	9	7
Nombre de spectateurs	10100 (dont +/- 6000 « tournée régionale IF »)	4488	4715
Nombre de résidence(s) éventuellement menée(s) *& Durée moyenne (nombre de jours ou mois)* *& Lieux partenaires de résidence*	**1 - Espace culturel les 26 couleurs St Fargeau** – 12 mois – Astrolabe (Melun), Ecole de St Fargeau, Ecole de musique de St Fargeau,	**1 - Espace culturel les 26 couleurs St Fargeau** – 12 mois – Astrolabe (Melun), Ecole de St Fargeau, Ecole de musique de St Fargeau, Maison de la petite enfance, Le Triton **2 – Le Triton** – 12 mois	**1 – Le Triton** – 12 mois -
ACTION CULTURELLE			
Nombre d'heures d'intervention artistique auprès des lycéens			
Nombre d'heures d'intervention artistique au total			8
Nombre d'établissements et de relais partenaires	4 (résidence St Fargeau)	6 (résidence St Fargeau)	1 (résidence Le Triton)
Nombre de bénéficiaires	74	245	180

III- Projet proposé par le bénéficiaire pour le renouvellement de la convention PAC 2016/2017/2018 (tel que rédigé par la structure bénéficiaire)

Archimusic envisage les trois années à venir comme l'opportunité de travailler aux échelles locale et globale, grâce à une implantation territoriale forte en Ile-de-France et la poursuite de ses activités nationales et internationales. Au cœur de cette stratégie double, la Boutique du Val va s'imposer comme le lieu des passerelles.

1. La période 2016-2019 verra s'intensifier l'implantation d'Archimusic sur le territoire francilien et plus particulièrement à Meudon grâce à un travail dans la durée qui se concentrera dans deux lieux d'Ile-de-France, proposant une véritable proximité avec le public :

- **Deux résidences de longue durée pour un ancrage solide sur le territoire :** la poursuite de la résidence au Triton (Les Lilas, 93) démarrée en 2014, ainsi qu'une nouvelle résidence de territoire au Centre d'Art et de Culture de Meudon (92) à partir de l'automne 2017 (en cours de finalisation) : partenariats avec des opérateurs culturels reconnus du territoire francilien, ces deux résidences donneront au grand ensemble Archimusic les moyens humains et matériels de soutenir un rythme de deux créations par an en moyenne : trois sur l'année 2016-2017, une sur l'année 2017-2018, et deux en 2018-2019 (voir le détail ci-dessous) ;

- **Des créations impliquant les populations meudonnaises et au-delà :** la résidence au Centre d'Art et de Culture verra notamment se réaliser *New Guinguette* et *Gens de Meudon*. Le travail réalisé impliquera les habitants, les élèves des collèges et lycées et les jeunes musiciens des établissements d'enseignement musical dans un processus de questionnement et de réappropriation de la mémoire du territoire.

2. Sur un territoire qui recense peu de lieux de programmation, Archimusic poursuivra le développement des activités de la Boutique du Val à Meudon (92) : concerts, opéra, conférences, action culturelle. L'objectif est d'élargir le public déjà consolidé autour de ce lieu de création et de diffusion.

- **la Boutique du Val augmentera son activité de diffusion et de création** passant de 30 à 40 concerts par an : les cartes blanches laissées aux musiciens de l'ensemble continueront de favoriser l'émergence de jeunes talents et de nouvelles formations musicales tout en faisant rayonner le lieu au sein du territoire francilien.

- **La Boutique du Val propose un plateau artistique toujours de qualité, dans le respect constant de la réglementation juridique et sociale.**

- **Les programmes parallèles** : en partenariat avec le festival d'Aix-en-Provence, les retransmissions d'opéra du festival démarrent dès la rentrée 2016, tout comme les conférences sur la musique : chefs d'orchestre, luthier et compositeurs viennent donner à voir la réalité de leur métier.

- **Les partenariats avec les établissements scolaires voisins** permettront d'accueillir les élèves au cours des journées précédant les concerts à la Boutique du Val, pour des représentations jeune public et des échanges avec les musiciens. Les contacts ont été pris avec l'Ecole du Val (Meudon, 92) et la Maison de l'Enfant (Boulogne-Billancourt, 92), pour une collaboration qui débutera au printemps 2017.

- **En partenariat avec le Grand Paris Seine Ouest, la Boutique du Val accueillera le festival « Temps Forts » : une suite de concerts des élèves issus des conservatoires de la communauté de communes** juste avant leur examen. Archimusic souhaite en effet mettre à profit son lieu de diffusion pour familiariser ces jeunes musiciens à la performance publique.

3. Le Cercle Archimusic : La Boutique du Val est né d'un désir de partage. C'est dans cet objectif qu'un cercle a été créé afin de donner à ceux qui le souhaitent (musiciens, journalistes, voisins, etc.) l'opportunité de réfléchir collectivement à l'avenir de ce lieu. A titre d'exemple, les projections d'opéra, ainsi que l'action culturelle à destination des établissements scolaires, sont des initiatives qui ont été proposées et pensées au sein de ce cercle. A partir de 2017, un nouveau volet des concerts de la Boutique du Val sera programmé par le Cercle Archimusic.

4. En partenariat avec l'Organisation Internationale de la Francophonie et l'Institut Français, Archimusic envisage également de poursuivre son activité internationale. Du baroque au jazz, de la musique à la danse, et enfin de l'Europe à l'Afrique, Archimusic aime traverser les frontières. L'intensification de l'activité menée en Afrique durant ces trois dernières années (concerts, résidences, tournées) conduira prochainement à des échanges à

travers la Boutique du Val. Dans un véritable effet miroir, la volonté est de pouvoir programmer régulièrement sur le territoire de l'Ile-de-France et en premier lieu à la Boutique du Val, des musiciens détectés sur le continent africain qui pourront participer également lors de courtes résidences, au volet d'action culturelle porté par la Boutique du Val.

5. L'année 2016-2017 en détails :

1. La Boutique du Val entame à l'automne 2016, après un an et demi de fonctionnement, sa quatrième saison. La programmation régulière du lieu commence à trouver son rythme et son public avec 30 concerts en moyenne sur deux saisons. C'est donc pour Archimusic l'opportunité de développer des programmes parallèles : la retransmission d'opéras chaque deuxième dimanche du mois (septembre, octobre, novembre) lors des Apéropéra, en partenariat avec le festival d'Aix-en-Provence, ou encore la première des conférences Grand Format : Sylvain Cathala, créateur du grand ensemble PRINT & friends proposera au public de la Boutique une plongée dans le travail de son orchestre. La saison printemps 2017 de la Boutique du Val est en cours de conception grâce aux échanges menés au sein du Cercle Archimusic, et s'ouvrira sur une opération « musiques et papilles » en partenariat avec la boulangerie Delagarde (Meudon) et le Studio de Meudon.

2. Le grand ensemble se prépare à une intense année de création, avec trois nouveaux spectacles qui seront présentés dans les douze prochains mois :

- Les 23 et 24 septembre à la Boutique du Val : *Pensées pour moi-même* (cf ci-dessous)
- Le 15 décembre au Triton : *Neuf*s (cf ci-dessous)
- Mai 2017 au festival Jazz Sous les Pommiers : *Viva Santana* (cf ci-dessous)

3. Archimusic diffusera quatre spectacles :

- Du 27 au 29 octobre au Triton : le duo *Motszic* (cf ci-dessous)
- Les 25 et 26 novembre au Triton : *Pensées pour moi-même*
- En avril 2017 dans le cadre du festival International Performing Art Project en Corée : Le duo *Ngalula Guédon*
- Le 2 juin 2017 au Triton : *Viva Santana*
- En juin-juillet 2017 au Paris Jazz Festival : *Viva Santana*

Equipements francilien(s) partenaire(s) du projet
Centre d'Art et de Culture de Meudon – Hauts-de-Seine : Résidence 2017-18 (à poursuivre potentiellement en 2018-19)
L'Ecole du Val – Meudon – Hauts-de-Seine : Action culturelle de la Boutique du Val
Le Conservatoire de Meudon – Hauts-de-Seine : en partenariat avec GPSO, participation aux *Temps forts* à la Boutique du Val
Théâtre de Vanves – Hauts-de-Seine : Mutualisation du programme Turbulences, entre la Boutique du Val, le Théâtre de Vanves et le Théâtre 71.
Theâtre 71, scène nationale de Malakoff – Hauts-de-Seine : Idem
Le Triton – Les Lilas – Seine-Saint-Denis : Résidence
Paris Jazz Festival – Paris : programmation

Etat et/ou collectivités territoriales partenaires du projet (hors Conseil régional d'Ile-de-France)

Ville de Meudon : Contrat de ville
Grand Paris Seine Ouest : Financement du programme *Temps Forts (*cf volet appropriation)
Ministère de la culture, DRAC Ile–de-France : conventionnement

Equipe artistique prévue pour le projet :
Jean-Remy Guedon (composition, direction et saxophone), Vincent Arnoult (hautbois), Emmanuelle Brunat (clarinette), Nicolas Fargeix (clarinette), Fabrice Martinez (trompette), David Pouradier Duteil (batterie), Vincent Reynaud (basson), Yves Rousseau (contrebasse), Laurence Malherbe (chant), Julie Desprairies (chorégraphe), Bernard Faulon (créateur culinaire), Claude Tchamitchian (contrebasse), Tomomi Fujimura (piano), Pierre Decamps (violoncelle), Aude Giuliano (accordéon), Mathieu Névéol (violon), Mathieu Cazauran (basse), Sandrine Conry (chant), Francesca Hann (piano), Dominique Larose (chant & percussions), Sylvain Cathala (chef d'orchestre), Marianne Mathéus (conteuse), Kojack Kossakamvwe (guitare), Guy Tusiama (basse), Paulin Lukombo (batterie)

En outre, chaque année plus d'une vingtaine d'artistes sont invités par les musiciens de l'ensemble Archimusic pour les saisons de la Boutique du Val.

+

RESIDENCES PREVUES

	1ère année 2016/2017	
Type de résidence (implantation, création/diffusion…)	CREATION / DIFFUSION	CREATION / DIFFUSION
Dates de chaque résidence & durées (nombre de jours ou de mois)	De novembre 2016 à novembre 2017	Avril 2017 3 semaines
Lieux partenaires et territoires géographiques de chaque résidence	Le Triton	Festival International Performing Art Project (Séoul)
Objectifs & contenus de chaque résidence	Accueil studio Accueil des créations Diffusion	Série de courtes résidences de création (5 jours à chaque fois) du duo Ngalula-Guédon avec des musiciens, chorégraphes et danseurs coréens dans 4 lieux différents, donnant lieu à chaque fois à la production d'une courte performance dans le cadre de ce festival qui s'étale sur plusieurs semaines.
Partenaires financiers de résidence	Conseil Régional IdF Ministère de la Culture, DRAC IdF	Institut français (à confirmer)

Perspectives de résidences pour les deux autres années de convention (2017/2018 & 2018/2019) : Indiquer la nature de ces résidences (implantation, création/diffusion…), leurs dates & durées, les lieux et territoires géographiques concernés, les objectifs & contenus, les partenaires financiers…etc.

Le Centre d'Art et de Culture de Meudon accueillera en 2017-2018 l'ensemble Archimusic pour une résidence multiforme qui verra se créer le projet participatif *New Guinguette* avec la chorégraphe Julie Desprairies, spécialiste des créations in situ, pour la ville, l'architecture et le paysage, et les habitants de Meudon. *Gens de Meudon*, en 2018-2019 impliquera les élèves du lycée de Meudon. Ces deux créations, fruit de la résidence, reposeront sur un volet d'action culturelle dans les établissements scolaires de Meudon.

La résidence au Triton de l'ensemble Archimusic se poursuivra pour les années 2017-2018 et 2018-2019 avec des accueils studio régulier, la diffusion en 2018 de la création Jazz sous les Pommiers *Viva Santana* et la création en 2019 de *Ames Sonnez (ensemble Archimusic).*

En 2018, Tropiques Atrium, scène nationale de Fort-de-France accueillera l'ensemble Archimusic pour une résidence de reprise de Mizik a kompè (2015). Pour cette re-création, le conseiller artistique et les musiciens mèneront durant la résidence un nouveau collectage de paroles afin d'alimenter le projet existant.

PERSPECTIVES DE CREATION

Présentation des éventuelles créations/productions prévues (esthétiques, titres, auteurs, metteurs en scène / compositeurs / chorégraphes / musiciens, 1 à 2 lignes de présentation…)
Indiquer précisément les projets de création dans les 12 prochains mois ainsi que les grandes lignes des projets prévus les années suivantes

Neufs / 2016 / La Boutique du Val & Le Triton
composition et direction Jean-Remy Guédon / regard chorégraphique Julie Desprairies / ensemble Archimusic
Neufs ou la métaphysique acoustique d'un ensemble, est un jeu de combinaisons orchestrales, du duo au grand ensemble. Durant les cartes blanches de la Boutique du Val, chaque musicien de l'ensemble Archimusic a créé individuellement avec les musiciens de son choix, une partie de la nouvelle composition d'Archimusic. A la manière d'une métempsychose orchestrale, les neufs pièces ainsi créées, telles les neufs muses, viendront migrer en novembre dans un pièce unique, créée à la Boutique et reprise au Triton.

Viva Santana / 2017 / Jazz Sous Les Pommiers
composition et direction Jean-Rémy Guédon / ensemble Archimusic
Un hommage au groupe Santana par l'ensemble Archimusic, et donc sans guitare ! A la manière de John Coltrane, le groupe a été précurseur dans le défrichage des musiques dites du monde et l'exploration stylistique. Cette identité métissée, proche de la sienne, invite l'ensemble Archimusic à se pencher plus particulièrement sur l'album *Borboletta*.

New Guinguettes / 2018 / Centre d'Art et de Culture de Meudon & La Terrasse des Etangs, Meudon
Direction Jean-Rémy Guédon / chorégraphie Julie Desprairies / ensemble Archimusic / élèves des conservatoires de Meudon et Grand Paris Seine Ouest
Une création in situ autour de la tradition des guinguettes en banlieue parisienne, collaboration entre les étudiants des conservatoires de musique, les musiciens de l'ensemble Archimusic, la chorégraphe Julie Desprairies et les habitants de Meudon.

Gens de Meudon / 2019 / Centre d'Art et de Culture de Meudon
composition et direction Jean-Rémy Guédon / ensemble Archimusic / élèves du lycée de Meudon
En collaboration avec les lycéens, un travail sur la mémoire des migrations qui ont forgé l'identité de Meudon (Arménie, Russie, Maghreb, Antilles) et leurs influences musicales.

Ames Sonnez / 2019 / Le Triton
Composition et direction Jean-Remy Guédon / ensemble Archimusic / contre-ténor Serge Kaludji
A la croisée des identités jazz et classique de l'ensemble Archimusic, *Ames Sonnez* métisse les spirituals issus des chants africains aux requiems de Rainer Maria Rilke. Le contre-ténor Serge Kaludji accompagne le grand ensemble dans cette création en langue lingala (Congo).

PERSPECTIVES DE DIFFUSION

Présentation des spectacles/concerts en diffusion / au répertoire (esthétiques, titres, auteurs, metteurs en scène / compositeurs / chorégraphes/musiciens, 1 à 2 lignes de présentation…)

6 projets créés entre 2013 et 2016 ou prévus sur la période 2016-2019 ont d'ores et déjà un calendrier de diffusion acté. Un effort particulier sera produit afin de faire fructifier cette diffusion :
Marc Aurèle, pensées pour moi-même :
Le Triton / Les Lilas / 25 & 26 novembre

IV- Budget du projet spécifique en 2016 (HT)

DEPENSES	euros	RECETTES	euros
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)	40640	ETAT	63000
Salaires brut (administrateur)	26400	**DRAC Ile-de-France** (préciser service et titre) : ☐ attribué	63000
Charges employeur	12120	COLLECTIVITES TERRITORIALES	50000
		Région Ile-de-France	45000
Gratification stage (assistant production et communication)	2120	Région IDF - PAC	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	108885	**Département** Hauts-de-Seine : attribué / POLE CULTURE	5000
Salaires bruts artistes	60690	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	38627
Charges employeur artistes	30936	SPEDIDAM, ADAMI, CNV, SACEM	38627
Droits d'auteur	2295	RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	27120
Locations (préciser): salle de spectacle, bureaux, locations de matériel technique	9360	Billetterie	6120
Défraiements	1155	Ventes de spectacle (10 cessions)	21000
Transports	600		
Autres (préciser) : sous-traitance (captation spectacles, communication, réceptions, achat de matériel)	3849		
DEPENSES D'APPROPRIATION	1729		
Salaires bruts	1000		
Charges employeur	529		
Achat action culturelle	200		
AUTRES DEPENSES	27493		
Honoraires comptables (cabinet & commissaire aux comptes)	7500		
Représentations et déplacements	5182		
Communication (Publicité, Graphiste, Impressions)	8670		
Frais administratifs (téléphone, affranchissement, abonnements,	4341		
Achat matériel	1800		
TOTAL	**178747**	**TOTAL**	**178747**

V - Analyse du bilan et du projet proposé pour le renouvellement de la convention

Rappel du soutien de la Région

La structure est soutenue au titre de l'aide à la permanence artistique et culturelle depuis 2009. Elle a d'abord bénéficié d'une aide à hauteur de 10 000€ pour sa résidence à l'Espace Culturel Les 26 Couleurs de Saint-Fargeau-

Ponthierry et pour son projet d'opéra numérique. A partir de 2013, la structure est aidée pour 40 000€ pour la poursuite de sa résidence à Saint-Fargeau et sa résidence d'implantation au Triton, aux Lilas, ainsi que pour la création des programmes tels que « Ames Sonnez » et « Lingala Blues ». Le projet d'avoir un lieu ouvert au public « la Boutique du Val » a également pu se concrétiser. La structure a également bénéficié d'une aide au titre des emplois tremplins.

Evolution de l'activité et du rapport au public
Le grand ensemble de jazz a poursuivi son activité de création à la croisée de l'improvisation et de l'écrit avec de petites formes en duo et des créations impliquant les huit musiciens de l'orchestre. Plusieurs grandes formes ont été créées pendant les trois années écoulées, « Mu Temps » en 2014, le jeune public « Mizik a Kompé » en 2015 inspiré de contes antillais et les spectacles « Neuf ou la métaphysique acoustique d'un ensemble » et « Marc-Aurèle » avec l'ensemble et la voix de Laurence Malherbe en 2016. Des duos ont également été créés par Jean-Rémy Guédon : avec la chanteuse congolaise Maryse Ngalula ou pour un dialogue avec Laurence Masliah. Les spectacles ont été diffusés aux 26 Couleurs en Seine-et-Marne, à La boutique du Val à Meudon, au Triton, ainsi qu'à Avignon en 2016 pour la dernière petite forme. Une tournée cofinancée par l'Institut Français a proposé de nombreuses dates d'Archimusic en Afrique. L'action culturelle s'est développée autour de la résidence de création de « Mu Temps » aux 26 couleurs, autour de la résidence de création de « Mizik a Kompé » au Triton et lors d'un temps fort à la Boutique du Val à Meudon avec le conservatoire de la Ville.

Evolution de l'implantation territoriale et du rayonnement
L'Ensemble Archimusic est présent dans plusieurs départements d'Ile-de-France : les Hauts-de-Seine avec la boutique du Val, toute petite jauge à la bonne acoustique inaugurée à Meudon en 2015 dans une quartier résidentiel où l'Ensemble programme ses créations, d'autres projets des musiciens de l'Ensemble ainsi que des invités, jeunes artistes de jazz notamment. Archimusic est également présent au Triton, en résidence de création et en diffusion pour la présentation sur plusieurs dates des spectacles de l'ensemble. La diffusion du grand ensemble de jazz en Ile-de-France s'était également développée en Seine-et-Marne lors de la résidence d'Archimusic aux 26 couleurs. Néanmoins, les petites formes se diffusent plus largement avec une série à Avignon notamment pour le spectacle avec Laurence Masliah.

Evolution budgétaire et de l'emploi
Au cours des trois années de conventionnement, le budget total d'Archimusic a baissé de 17%. Cela s'explique par le recul des subventions d'exploitation (-14%) et du chiffre d'affaire (-31%). Cependant, le budget avait évolué positivement en 2014 avec une montée des produits d'exploitation, qu'il s'agisse des subventions comme du chiffre d'affaire, atteignant 278 000€ contre 166 200€ en 2015. L'augmentation du budget s'explique par la tournée avec l'Institut Français qui a généré 59 000€. La DRAC est le premier partenaire public d'Archimusic, ensemble conventionné, suivi par le dispositif PAC de la Région. Le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine et les autres organismes subventionnent Archimusic à une plus petite échelle. Depuis 2011, Archimusic employait en emplois-tremplin à mi-temps, deux personnes, sur les postes d'administrateur et de chargé de communication. En 2015, ces deux postes ont fusionné pour en former un seul à temps plein. Archimusic se compose d'un administrateur, d'un conseiller artistique intermittent et de 15 intermittents, dont 7 sont réguliers et titulaires de l'ensemble. L'ouverture de la Boutique du Val a contribué au développement de l'activité artistique puisque les heures d'intermittence artistique ont augmenté de 20% entre 2014 et 2015.

Projet proposé pour les trois prochaines années
Pour les trois prochaines années de conventionnement, Archimusic s'implantera encore davantage en Ile-de-France par le biais d'une résidence longue durée au Triton (Les Lilas), d'actions culturelles avec la population meudonnaise au Centre d'Art et de Culture, de diffusion à la Boutique du Val de Meudon et de partenariats avec les établissements des Hauts-de-Seine. Une tournée sera organisée au Congo avec le soutien de l'Institut Français et de courtes résidences se dérouleront à Séoul en Corée. Archimusic se donne comme objectif de créer deux spectacles par an.

VI – Avis de la commission pour la permanence artistique et culturelle

La commission pour la permanence artistique et culturelle s'est réunie le 10 octobre 2016. Elle a rendu un avis favorable au renouvellement de la convention triennale de permanence artistique et culturelle pour un montant identique.

VII – Soutien régional dans le cadre d'une convention annuelle

La Région soutient Archimusic en 2016 à hauteur de 40 000 €
sur une base subventionnable de 173 747 €
(la base subventionnable correspond au budget prévisionnel proposé déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé)

Emploi	**Création/Diffusion/Appropriation**
La Région n'apporte pas son aide au titre de l'emploi.	La Région apporte son aide au titre de la création/diffusion/appropriation pour les créations d'Archimusic et leur diffusion, notamment en Ile-de-France, ainsi que pour l'activité à la Boutique du Val à Meudon et l'action culturelle sur le territoire de Grand Paris Seine Ouest.

Intérêt régional
Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 2 stagiaires.

Localisation géographique :
- HAUTS DE SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	40 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	40 000,00 €
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	40 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	40 000,00 €
	Montant total	120 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011712

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : ATELIER DE PARIS CAROLYN CARLSON (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	355 000,00 €	18,31 %	65 000,00 €
	Montant Total de la subvention		65 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ATELIER DE PARIS CAROLYN CARLSON
Adresse administrative : ROUTE DU CHAMPS DE MANOEUVRES 75012 PARIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame MARIE DESCOURTIEUX, Présidente
Date de publication au JO : 8 juin 1994
N° SIRET : 39864093800021

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005
Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016
Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017
Démarrage anticipé de projet : Non

I- Présentation du bénéficiaire

Installé depuis 1999 à la Cartoucherie, l'Atelier de Paris est un lieu de travail dédié à la danse. Initialement prévu pour héberger le travail de la chorégraphe Carolyn Carlson, le lieu s'est progressivement ouvert en développant un important programme de formation professionnelle continue à l'intention des danseurs. Depuis 2004, l'Atelier de Paris organise un festival, June Events, qui a été annualisé à partir de 2010.
Enfin, depuis 2009, le lieu a développé peu à peu un dispositif ambitieux d'accompagnement des compagnies chorégraphiques, parachevé en 2013 avec la reprise en gestion de la salle du Théâtre du Chaudron (lieu mitoyen de l'Atelier de Paris dans le site de la Cartoucherie). Au total, la structure dispose à ce jour de 1000 m² qui abritent : un studio de répétition équipé son de 210 m² (80 pers.), une salle de répétition de 60 m², une salle de spectacles / studio-scène de 260 m² (140 places), un hall d'accueil du public et d'exposition (100 m²), un atelier technique (60 m²), un foyer pour les artistes (40 m²), cinq loges dont une avec bureau, une chambre/bureau, deux bureaux.
L'Atelier de Paris bénéficie du soutien de la DRAC, de la Ville de Paris et de la Région. Il est également régulièrement soutenu par Arcadi, l'Onda, l'Adami et l'AFDAS. En 2015, L'Atelier de Paris a été labellisé Centre de développement chorégraphique par l'Etat.

II- Evolution générale de la structure sur les trois ans de convention

1) Evolution budgétaire de la structure

Eléments figurant dans le dossier remis par le bénéficiaire

	2013	%	2014	2015	%
DRAC Danse, SDAT, International	222 852	*38%*	225 584	244 480	*36%*
DGCA - réseau			20 000	20 000	*3%*
Ville de Paris	246 694	*42%*	264 641	301 608	*44%*
Autres - ONDA, SACD, ADAMI	82 720		59 966	62 550	*9%*
Région - PAC	30 000	*5%*	55 000	55 000	*8%*
Région - Emploi tremplin	10 917	*2%*	9 167	5 000	*1%*
SOUS-TOTAL REGION	*40 917*	*7%*	*64 167*	*60 000*	*9%*
TOTAL SUBVENTIONS	**593 183**	**100%**	**634 358**	**688 638**	100%

Eléments figurant dans les documents comptables de la structure : bilan et compte de résultats

	2012	2013	%	2014	2015	%
Subventions d'exploitation	429 997	581 134	*60%*	622 905	660 147	*65%*
Chiffre d'affaires (recettes propres)	200 591	314 307	*32%*	261 010	290 467	*29%*
Total Produits	690 831	968 732	100%	942 322	1 010 787	100%

Graphique 1 : évolution budgétaire 2012-2015

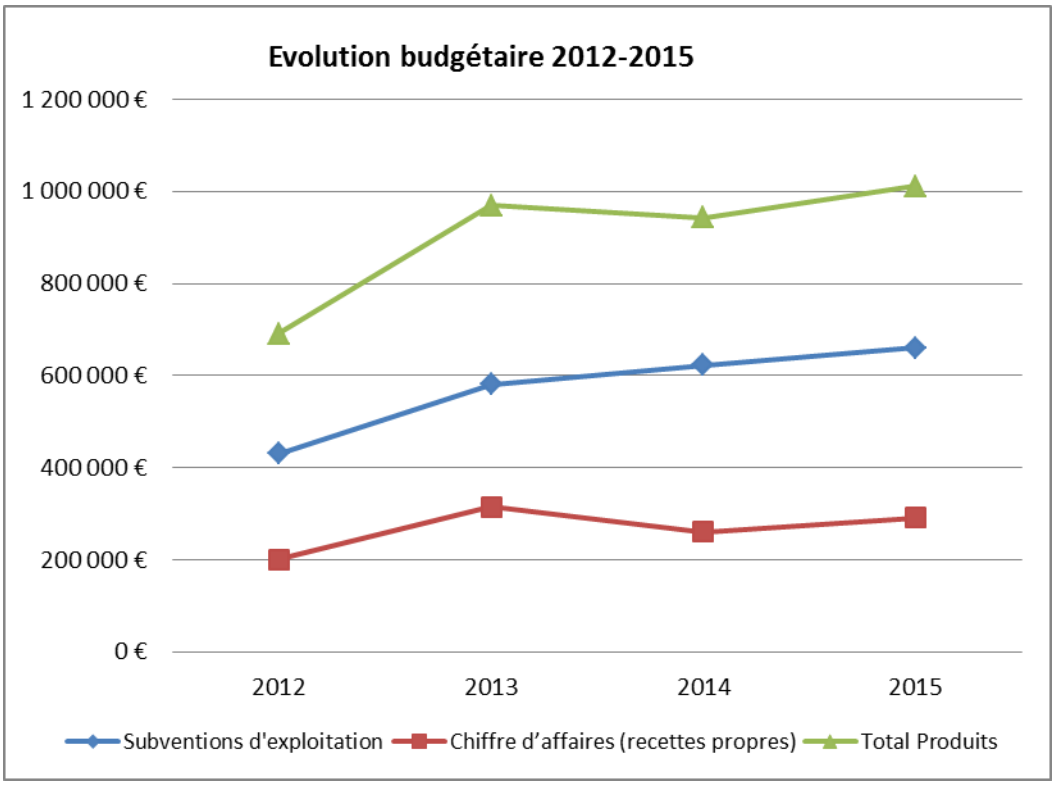

Graphique 2 : répartition des subventions de la structure en 2015

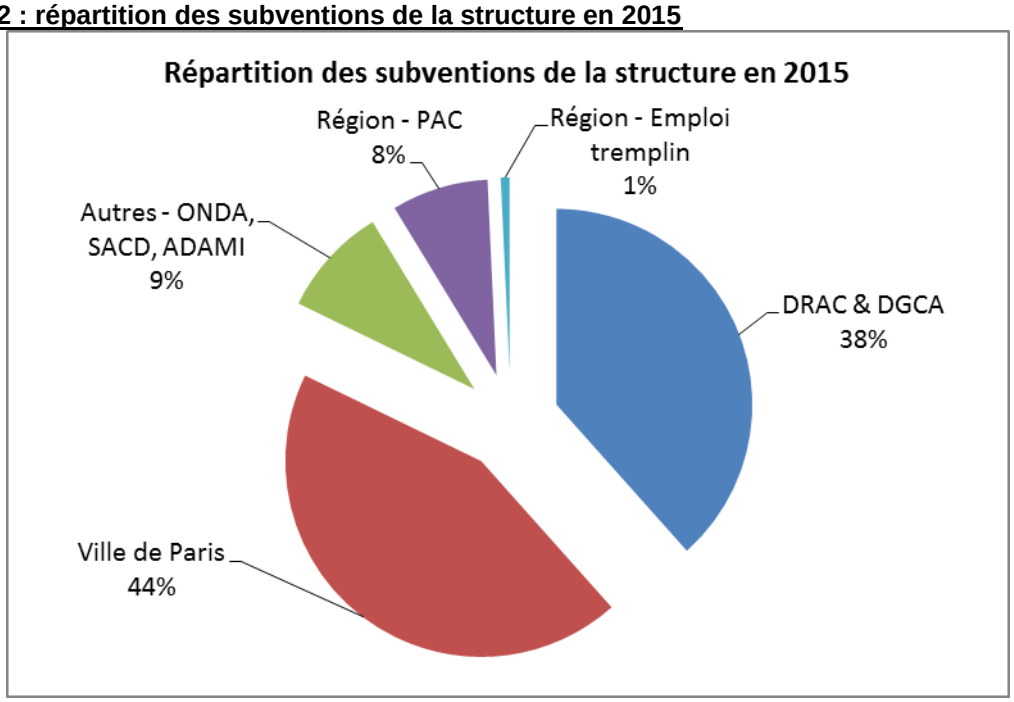

2) Evolution de l'emploi

	2013	2014	2015
Masse salariale totale en €	244 523	271 862	303 066
Nombre d'heures intermittence (artistes et techniciens)	4 013	4 178	3 462

3) Evolution de l'activité

Années	2013	2014	2015
CREATION / DIFFUSION / RESIDENCES			
Nombre de créations accueillies	11	14	18
Nombre de spectacles diffusés au total	36	28	31
Nombre de représentations *Dont part des cessions* Nombre de rep. Festival Nombre de rep. Saison	58 *40 cessions* 29 rep. Festival 29 rep. Saison	57 *48 cessions* 34 rep. Festival 23 rep. Saison	61 *47 cessions* 28 rep Festival 33 rep. Saison
Nombre de festivals	1	1	1
Nombre de spectateurs *Dont :* *Public Festival* *Public Saison*	7070 *3 356 (festival)* *3 714 (saison)*	5686 *3 328 (festival)* *2 358 (saison)*	6840 *4 398 (festival)* *2 442 (saison)*
Nombre de résidence(s) accueillie(s) *& Durée moyenne (nombre de jours ou mois)*	23 (Moyenne de 11 jours par résidence)	32 (Moyenne de 10 jours par résidence)	34 (Moyenne de 8 jours par résidence)

ACTION CULTURELLE			
Nombre d'heures d'intervention artistique auprès des lycéens	24 heures	27 heures	41 heures
Nombre d'heures d'intervention artistique au total	335 heures	521 heures	739 heures
Nombre d'établissements et de relais partenaires	16 établissements partenaires	28 établissements partenaires	28 établissements partenaires
Nombre de bénéficiaires	666 bénéficiaires	918 bénéficiaires	1 020 bénéficiaires

III- Projet proposé par le bénéficiaire pour le renouvellement de la convention PAC 2016/2017/2018 (tel que rédigé par la structure bénéficiaire)

Le projet proposé pour les 3 ans à venir s'inscrit dans la continuité des conventionnements précédents, mais propose une nouvelle étape de développement.

En effet, même si le dispositif de résidences se poursuit, le CDC propose une redéfinition de son projet de permanence artistique et culturelle au regard de la situation dégradée que connaît le secteur chorégraphique tant au niveau national que régional, et propose un nouveau stade de développement.

Ceci, en prenant 4 engagements :
- Travailler à une meilleure articulation entre la production et la diffusion des projets chorégraphiques notamment grâce à un travail de réseau avec partenaires franciliens. En effet, on ne peut plus se « contenter » aujourd'hui de la moyenne actuelle de diffusion d'un spectacle de danse qui est passée en quelques années de 4 à moins de 2 représentations par création.

- Travailler à une amélioration des conditions d'accueil des équipes artistiques grâce à la création d'un nouvel espace (studio « cabane » de 130m^2) qui permettra un allongement du temps de résidence pour les équipes et l'accompagnement de 5 résidences supplémentaires.

- Travailler à l'accompagnement des compagnies émergentes et de la jeune création en recrutant une personne en charge de conseil en production et en diffusion, étant disponible tout au long de la saison et non pas seulement dans les moments de production, et capable d'opérer une mise en réseau des compagnies avec les partenaires franciliens, les partenaires nationaux et internationaux et les institutionnels.

- Renforcer notre action d'éducation artistique et culturelle dans les lycées de la Région Île-de-France. L'ambition de notre projet est d'intervenir dans plus de lycées (actuellement nous intervenons dans 7 lycées franciliens) et de déployer notre action sur un temps qui permette l'évaluation soit 3 ans au minimum.

Le renouvellement de la PAC permettrait ainsi de conjuguer :

1 > Un dispositif d'accompagnement élargi

Le CDC Atelier de Paris propose un dispositif d'accompagnement des équipes artistiques sur mesure en fonction des besoins et des spécificités des projets et des compagnies. Cet accompagnement s'envisage à toutes les étapes de la création, de la conception à la représentation.

> d'une mise à disposition gratuite et continue d'espaces de travail dans la durée (studio, studio éphémère dans le foyer du théâtre, nouveau studio « cabane » et théâtre)
> d'une aide financière à la production du spectacle (salariat direct ou coproduction)
> d'un accompagnement technique (personnel et matériel au théâtre)
> d'un conseil artistique (selon les équipes et les projets)
> d'un corpus de textes sur la création écrit par le critique Gérard Mayen
> d'une photographie de la création réalisée par le photographe Patrick Berger
> d'un accompagnement administratif (allant du conseil à l'administration déléguée)
> d'une diffusion (directe en saison -contrat de cession et minimum de 2 représentations - ou dans le cadre du Festival JUNE EVENTS et/ou indirecte avec des partenariats de diffusion en Île-de-France)
> d'actions artistiques et culturelles (au CDC Atelier de Paris ou en milieu scolaire et associatif)

Pour ce nouveau conventionnement, le CDC s'engage en **coproduction** à hauteur de 88K€ soit 25K€ supplémentaires**,** avec un minimum de 5 000 € par projets coproduits. Il s'engage également sur une **permanence technique rendue possible par le recrutement d'un directeur technique et d'un apprenti technique du CFPTS** et sur le développement des outils de communication proposés aux compagnies avec notamment un travail sur la captation des spectacles permettant aux compagnies de bénéficier d'un outil supplémentaire de diffusion de leur spectacle (soit 6K€ d'accompagnement supplémentaire en communication).

L'accompagnement au parcours évolue également grâce au dispositif « artiste associé ». À partir de janvier 2016 Liz Santoro, chorégraphe d'origine américaine, résidant en France et Pierre Godard, dont la compagnie est établie à Paris, sont artistes associés pour trois ans de 2016 à 2018 au CDC avec le soutien spécifique de l'Etat.

2 > un renforcement de la diffusion par des « Résidences régionales partagées »

Affinant sans cesse ses moyens d'intervention auprès des compagnies et répondant à leur besoin de diffusion en Île-de-France, le CDC souhaite accompagner les équipes jusqu'à la diffusion de leurs projets. Au rythme d'une fois par mois et pour deux représentations minimum, le CDC Atelier de Paris propose de mener cette action, parfois en partenariat avec d'autres structures, pour œuvrer à une meilleure intégration de la programmation dans la vie chorégraphique parisienne ou francilienne.
Cette présentation, vitale pour la durée d'exploitation à venir des pièces créées et l'économie des compagnies, devient de plus en plus pertinente compte tenu du contexte.
Cette diffusion peut avoir lieu en saison au CDC organisée ou non en partenariat avec d'autres théâtres ou d'autres festivals ou pendant le festival JUNE EVENTS. Suivant les projets, elle peut également être organisée « hors les murs » avec des extraits de spectacle proposés dans des lieux divers comme le Musée national Picasso Paris, des médiathèques, des espaces publics…

Grâce au nouveau conventionnement, le CDC développera un dispositif intitulé **« Résidences régionales partagées »**. En effet, le CDC réfléchit à une meilleure articulation entre la production des projets et leur diffusion, notamment de l'émergence et la jeune création. À l'aide d'un important travail partenarial avec des structures culturelles régionales (comme le Théâtre de Vanves - 92), notamment de la grande couronne (par exemple le Centre Culturel de la Norville et le Réseau Essonne Danse en Essonne - 91, l'Espace Culturel Jean Houdremont à La Courneuve - 93, l'Espace Germinal à Fosses ou encore le réseau Escales en Val d'Oise - 95), le CDC proposera un accompagnement à la production et la diffusion de jeunes compagnies.
Ainsi, le CDC souhaite créer un réseau de partenaires en Île-de-France et permettre aux compagnies émergentes de diffuser leur création (au minimum deux fois au CDC en saison ou dans le festival et deux fois chez le partenaire soit une série de 4 dates) et d'aller à la rencontre des publics et des populations franciliennes.
Un budget de 21 000 € sera spécifiquement consacré à ce dispositif pour 3 compagnies par an. Soit 9 compagnies en 3 ans, sur l'ensemble du territoire d'Ile de France.

3 > Une capacité d'accueil des compagnies renouvelée

Le CDC est un outil adapté à la création avec 1 000 m2 d'espaces rénovés (studio et théâtre) adaptés à la création artistique et particulièrement à la création chorégraphique **ainsi qu'un 3e espace de travail** en construction, un studio de danse de 130 m^2 (ouverture prévue au printemps 2017).
En effet, on estime à plus de 300 le nombre de compagnies de danse implantées en Région Ile-de-France et c'est aussi la région où résident le plus de danseurs et de chorégraphes. Ces compagnies manquent cruellement d'espaces de travail qualifiés (plancher de danse, possibilité d'essais techniques…) dû à la fermeture de 4 studios de danse sur les 5 dernières années à Paris. Le CDC souhaite ainsi accueillir un plus grand nombre d'équipes artistiques et notamment de jeunes chorégraphes et leur permettre de travailler dans les meilleures conditions possibles. Un bureau sera mis à disposition des compagnies dans le cadre de travaux de réaménagements.

4 > Une équipe au service des artistes

Le fonctionnement du CDC Atelier de Paris offre aux artistes et aux équipes qui les entourent une souplesse rare et une adaptation aux contraintes de travail spécifiques au secteur : amplitude horaire journalière et hebdomadaire modulables, longue durée des résidences…. Les compagnies peuvent s'installer sur des durées de trois semaines à un mois et de façon continue en laissant en place leurs éléments de décors, et en ayant la possibilité de faire des essais techniques.

Certains postes de travail au sein du CDC sont entièrement consacrés au projet d'accompagnement des compagnies (c'est le cas notamment de la chargée de production).
Cependant, partant d'un constat que les jeunes compagnies ne sont plus entourées d'équipe administrative hors des temps de production (compte tenu de la dégradation de leurs moyens financiers, elles n'ont plus les ressources pour embaucher une personne à temps plein), le CDC souhaite recruter **une personne en charge du projet d'accompagnement des compagnies** pour que les équipes bénéficient d'un interlocuteur privilégié administratif et de production tout au long de l'année. Celle personne accompagnera les équipes artistiques émergentes et proposera un coaching aux équipes chorégraphes plus structurées permettant ainsi un travail plus en profondeur autour des temps de production (avant et après) et une insertion dans les réseaux professionnels.
Enfin, et dès la rentrée de septembre 2016, le **directeur technique** sera accompagné d'un **jeune en apprentissage** au CFPTS, et cela pour deux ans, afin d'assurer une permanence technique pour les compagnies pour un coût total de 10K€.
(cf : paragraphe sur les *Incidences éventuelles du projet spécifique en termes d'emploi*).

5> Le programme associé d'éducation artistique et culturelle

Le projet renforcé d'éducation artistique et culturelle associé au projet d'accompagnement est proposé sur le territoire sur lequel le CDC est implanté et qui compte tenu de sa spécificité géographique du Bois de Vincennes concerne non seulement l'est parisien mais surtout les villes limitrophes du bois (départements de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne), soit un bassin immédiat de 850 000 habitants sur lequel aucune structure chorégraphique n'est implantée.

Ces actions s'inscrivent dans des parcours proposés par le CDC pour accompagner les publics dans leurs découvertes et leurs expériences artistiques en élaborant un programme éducatif et de spectacles, riche et diversifié, afin de favoriser l'accès à la culture en général et à l'art chorégraphique en particulier. Les projets d'éducation artistique sont conçus et développés avec les compagnies en résidence. Ils répondent à leurs attentes. Chaque projet est spécifique, la durée et le contenu varient en fonction des objectifs définis et du public concerné.

Autour du dispositif d'accompagnement des compagnies, s'articulent des rendez-vous réguliers avec les équipes artistiques et/ou des représentations des créations afin de favoriser la rencontre entre les artistes, les œuvres et les publics (Journée en Compagnie, Immersions, Open Studio, Conférence…). Le CDC est également investi dans les dispositifs nationaux et de la Ville de Paris tel que les résidences d'artistes au Collège Art pour Grandir, le dispositif Culture à l'hôpital, les résidences territoriales d'artistes en Lycée, les classes à PAC…

Sur ce nouveau conventionnement, le CDC augmentera le nombre de ses interventions auprès des lycées pour un total de 3 000 € (soit environ 35h d'interventions supplémentaires).

Le CDC propose un renforcement de son intervention en lycée dans le cadre du dispositif ALYCCE.
Le CDC Atelier de Paris s'est assuré de la collaboration de la chorégraphe et pédagogue Claire Jenny pour proposer un projet pilote dans les lycées franciliens. En effet, après les évènements qui ont marqué l'année 2015, le CDC souhaite développer des cycles d'ateliers chorégraphiques dans les lycées et suivre ces lycéens tout au long de leur parcours dans l'établissement afin de constater l'impacte que la culture peut leur apporter dans leur scolarité.
Débuté dès cette saison 2016/2017 au Lycée Jean Lurçat – Paris 13ème dans le cadre du dispositif Classe à Pac du Rectorat, ce projet a pour ambition de se développer dans 10 lycées de la Région Ile-de-France, répartis sur le territoire sur les 3 niveaux lycéens (secondes, premières et terminales). Chaque niveau pourra ainsi suivre un cycle d'atelier composé de pratique chorégraphique, de sorties dans des lieux culturels et d'heures plus théoriques. En proposant des liens entre les niveaux mais aussi entre les différents lycées, le CDC souhaite insuffler une véritable dynamique danse dans les établissements.

Equipements francilien(s) partenaire(s) du projet
Souhaitant élargir les possibilités offertes aux artistes, le CDC Atelier de Paris développe des partenariats en Région afin de donner plus de visibilité et un plus grand retentissement à leurs projets.
Le projet d'accompagnement des compagnies permet ainsi la structuration de partenariats innovants avec d'autres structures culturelles.

> avec le Paris Réseau Danse :
Un partenariat renforcé a bien entendu été opéré avec le « réseau » formé avec L'Étoile du nord scène conventionnée danse (XVIIIe), micadanses-ADDP (IVe) et le studio Le Regard du Cygne-AMD (XXe).

> sur le site de la Cartoucherie :
Fidèle à l'histoire du lieu, le CDC continue de travailler avec les Théâtres de la Cartoucherie : le Théâtre du Soleil, le Théâtre de l'Aquarium, le Théâtre de la Tempête, l'Epée de Bois et l'ARTA

> avec d'autres institutions culturelles pour une meilleure intégration du projet dans la vie chorégraphique francilienne :

> Le Centre Culturel de la Norville (91)
> Le Réseau Essonne Danse en Essonne (91)
> L'Espace Culturel Jean Houdremont à La Courneuve (93)
> L'Espace Germinal à Fosses (95)
> Le réseau Escales en Val d'0ise (95)
> Centre National de la Danse, Pantin (93)
> Théâtre de la Ville, Paris 4ème
> Ircam, Paris 4ème
> Théâtre National de Chaillot, Paris 16ème
> Festival d'Automne à Paris 1er
> Théâtre de la Bastille, Paris 11ème
> Théâtre de Vanves-scène conventionnée danse, Vanves (92)
> Musée national Picasso, Paris 4ème
> Fondation Mona Bismarck / American Center, Paris 16ème
> PRCC, Fondation Royaumont, Asnières-sur-Oise (95)
> Cité internationale des arts, Paris 4ème
> École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs, Paris 5ème
> Galerie Le BAL, Paris 18ème
> Musée du Louvre, Paris 1er
> Musée de la Chasse et de la Nature, Paris 4ème
> Centre Wallonie Bruxelles, Paris 4ème
> Le 100, Paris 12ème

> Focus sur le partenariat avec le Théâtre de Vanves :
Complices depuis quelques années, le CDC Atelier de Paris et le Théâtre de Vanves s'associent chaque saison autour d'un(e) chorégraphe pour un accompagnement renforcé sur sa création qui est présentée au CDC Atelier de Paris et au Théâtre de Vanves / Artdanthé.

> avec le réseau national des Centres de développement chorégraphique
L'Atelier de Paris est le deuxième CDC à être créé en Ile-de-France.
Chaque année, le réseau des CDC mène diverses actions communes, comme, par exemple, le soutien d'une pièce à travers une coproduction collective ou encore la mise en place d'outils de sensibilisation comme les "malettes pédagogiques".

Au-delà de son action commune avec l'ensemble du réseau national des Centres de développement chorégraphique, le CDC Atelier de Paris développe des projets particuliers avec certains d'entre eux en dehors des projets nationaux labellisés notamment avec les CDC de Vitry-sur-Seine, Toulouse, Artigues Près Bordeaux, Roubaix et Château-Thierry.

> avec les associations
La singularité des projets et le caractère spécifique et complémentaire de l'intervention du CDC Atelier de Paris, par rapport au tissu associatif socio-culturel, permettent le développement de partenariats avec des acteurs de terrain :

> MPAA (Maison des pratiques artistiques amateurs), Paris
> Claje (Association réunissant les 4 centres d'animations du 12ème arrondissement de Paris)
> Maison Populaire de Montreuil (93)

> en médiathèque	Médiathèque Hélène Berr, Paris 12ème
> en centre d'animation	Centre d'animation Montgallet, Paris 12ème
> en milieu scolaire	
> 11 Écoles Maternelles et Primaires	École Le Vau, Paris 20ème École Télégraphe, Paris 20ème

	École Merlin, Paris 20ème École Bercy, Paris 12ème École Carnot, Paris 12ème École Pierre Foncin, Paris 20ème École Bouvines, Paris 11ème École la Brèche aux Loups, Paris 12ème École Lamoricière, Paris 12ème École Montempoivre, Paris 12ème École B 56, Paris 12ème
> 4 Collèges	Collège Paul Verlaine, Paris 12ème Collège Germaine Tillion, Paris 12ème Collège Moulin des Près, Paris 13ème Collège Paul Valéry, Paris 18ème
> 6 Lycées à ce jour	Lycée Jean Lurçat, Paris 13ème Lycée Maurice Ravel, Paris 20ème Lycée Claude Monet, Paris 13ème Lycée Marie Laurencin, Paris 10ème Lycée Jean Moulin, Vincennes (94) Lycée Charles Beaudelaire, Evry (91)
> dans les hôpitaux	Clinique G. Heuyer, Lycée C. Monet, Paris 13ème Hôpital Les Murets, La-Queue-en-Brie (94)

Etat et/ou collectivités territoriales partenaires du projet (hors Conseil régional d'Ile-de-France) :

Ville de Paris :
La Ville est propriétaire du bâtiment dans lequel l'association développe ses activités à la Cartoucherie.
Elle soutient l'Atelier de Paris depuis 1999 au fonctionnement.
Elle a accompagné l'extension des activités de l'Atelier :
- dès la création du festival JUNE EVENTS en 2004
- pour la reprise du Théâtre du Chaudron en 2011 (fonctionnement)
- pour l'exploitation en année pleine du Théâtre en 2013 (fonctionnement)
- en 2015, année de labélisation de l'Atelier de Paris en Centre de développement chorégraphique, la Ville de Paris s'associe à la DRAC Ile-de-France pour rédiger une convention pluriannuelle d'objectif 2015-2017

DRAC Ile-de-France :
Historiquement le soutien de la DRAC s'est originellement porté sur la formation professionnelle continue jusqu'en 2004 ; année du transfert des compétences en matière de formation à la Région.
Depuis le soutien de la DRAC Ile-de-France s'est reporté vers l'activité d'accompagnement des compagnies.
La DRAC a particulièrement accompagné le projet de reprise du Théâtre du Chaudron depuis 2011.
En 2015, le Ministère de la culture et de la communication labélise l'Atelier de Paris en tant que Centre de développement chorégraphique. La DRAC Ile-de-France s'associe à la Ville de Paris pour signer une convention pluriannuelle d'objectif 2015-2017

Equipe artistique prévue pour le projet :
Le projet est mené par l'ensemble de l'équipe très investie dans sa conception comme dans sa réalisation.
La programmation du projet d'accompagnement des compagnies est établie par Anne Sauvage, directrice de l'Atelier, comme pour les autres activités du CDC (masterclasses, festival JUNE EVENTS...)
Tous les projets d'éducation artistique et culturelle sont coordonnés par Claire Jenny, chorégraphe et pédagogue.

RESIDENCES PREVUES

1ère année 2016/2017	**1ère résidence**	**2ème résidence**	**3ème résidence**	**4ème résidence**	**5ème résidence**
Type de résidence (implantation, création/diffusion…)	Résidence de création et diffusion	Résidence de création et diffusion	Résidence de création et diffusion	Résidence de création et diffusion	Résidence de création et diffusion
Dates de chaque résidence & durées (nombre de jours ou de mois)	> Résidence en studio du 19 septembre au 1er octobre 2016 (12 jours) > Diffusion du 14 au 16 décembre 2016	> Résidence création lumières du 3 au 21 janvier 2017 (17 jours) > Diffusion les 19 et 20 janvier 2017	> Résidence en studio du 16 au 21 janvier 2017 (6 jours) et résidence de création lumières du 23 janvier au 1er février 2017 (10 jours) > Diffusion les 1er et 2 février 2017	> Résidence du 13 au 25 février 2017 (11 jours) > Diffusion du 23 au 25 février 2017	> Résidence du 6 au 17 mars 2017 (11 jours) > Diffusion les 16 et 17 mars 2017
Equipes artistiques	**Philippe Jamet / Groupe Clara Scotch**	**Sylvain Prunenec / Association du 48**	**Nans Martin / Association Parc** ****Jeune compagnie - 3ème projet****	**Juha Marsalo et Caroline Savi / Cie La Flux**	**Sébastien Laurent / Compagnie Moi Peau** ****Jeune compagnie - 3ème projet****
Objectifs & contenus de chaque résidence	- Coproduction - 1ère période de résidence : début du travail en studio - Diffusion du spectacle (3 représentations tout public minimum et 1 scolaire) - Mise en place d'actions artistiques autour du spectacle	- Coproduction - 1ère période de résidence : finalisation de la création – création lumières - Diffusion du spectacle (premières) : 2 représentations - Mise en place d'actions artistiques autour du spectacle - Accompagnement communication (textes et photographies)	- Coproduction - 1ère période de résidence : travail en studio - 2ème période de résidence : finalisation de la création – création lumières - Diffusion du spectacle (premières) : 2 représentations - Mise en place d'actions artistiques autour du spectacle - Accompagnement communication (textes et photographies)	- Finalisation de la création (création lumières) - Diffusion du spectacle (2 représentations minimum) - Mise en place d'actions artistiques autour du spectacle	- Coproduction - Finalisation de la création (création lumières) - Diffusion du spectacle (2 représentations) - Mise en place d'actions artistiques autour du spectacle - Accompagnement communication (textes et photographies)
Partenaires financiers de résidence	Festival 12*12 Le 100 Culture Box	Paris Réseau Danse Festival Faits d'Hiver	Caisse des dépôts et consignations Festival Faits d'Hiver	CLAJE	Biennale nationale de danse du Val-de-Marne

1ère année 2016/2017 suite				
	6ème résidence	**7ème résidence**	**8ème résidence**	**9ème résidence**
Type de résidence (implantation, création/diffusion…)	Résidence de création et diffusion	Résidence de création et diffusion	Résidence de création et diffusion	Résidence de création et diffusion
Dates de chaque résidence & durées (nombre de jours ou de mois)	> Résidence en studio du 13 au 17 mars 2017 (5 jours) et résidence au théâtre du 17 au 29 avril 2017 (11 jours) > Diffusion du spectacle les 28 et 29 avril	> Résidences en studio du 17 au 22 octobre 2016 (6 jours) et du 5 au 10 décembre 2016 (6 jours) > Diffusion dans le cadre du festival JUNE EVENTS 2017	> Résidences en studio du 16 au 20 janvier 2017 (5 jours) et du 10 au 14 avril 2017 (5 jours) puis résidence de création lumières du 15 mai au 1er juin 2017 (18 jours) > Diffusion dans le cadre de JUNE EVENTS 2017	Résidence du 12 au 16 décembre 2016 (5 jours) et du 17 au 28 juillet 2016 (10 jours) > Diffusion en novembre 2017
Equipes artistiques	**Aina Alegre / Association Studio Fictif** ****Jeune compagnie - 3ème projet****	**Mié Coquempot / K622**	**Aurélie Berland / Compagnie Gramma** ****Jeune compagnie – 1er projet****	**Jann Gallois / Compagnie BurnOut** ****Jeune compagnie - 4ème projet****
Objectifs & contenus de chaque résidence	- Coproduction - 1ère période de résidence : travail en studio - 2ème période : Finalisation de la création (création lumières) - Diffusion du spectacle (2 représentations) - Mise en place d'actions artistiques autour du spectacle - Accompagnement communication (textes et photographies)	- Coproduction - Résidences en studio / début du travail - Diffusion du spectacle pendant JUNE EVENTS 2017	- Coproduction - 1ères et 2ème périodes de résidence : travail en studio - 3ème période de résidence : finalisation de la création – création lumières - Diffusion du spectacle (première) - Accompagnement communication (textes et photographies)	- Coproduction - 1ère période de résidence : audition - 2ème période de résidence : travail en studio - Diffusion du spectacle - Mise en place d'actions artistiques autour du spectacle
Partenaires financiers de résidence	En cours	En cours	En cours	En cours

Perspectives de résidences pour les deux autres années de convention (2017/2018 & 2018/2019)
La programmation pour les saisons 2017/2018 et 2018/2016 est en cours. Elle sera composée de nouveaux résidents comme de chorégraphes ayant déjà bénéficié du soutien du CDC. Comme chaque saison, le projet d'accompagnement des compagnies s'appuiera sur un travail partenarial important permettant aux équipes accueillies une grande visibilité et une réelle inscription dans le réseau professionnel.

Présentation des éventuels projets hors résidences :
Le CDC Atelier de Paris continuera à maintenir son programme de master-classes professionnelles, le festival JUNE EVENTS et un programme d'éducation artistique et culturelle.

Incidences éventuelles du projet spécifique en termes d'emploi
Il est envisagé de recruter trois personnes :
- un directeur technique en CDI temps plein
- un jeune en contrat d'apprentissage au côté du directeur technique (à partir de septembre 2016 et pour un minimum de 2 ans)
- une personne en charge du projet d'accompagnement des compagnies qui pourrait intervenir notamment en amont du projet en se rendant dans les rendez-vous chorégraphiques (petites scènes ouvertes, Avis de grand frais, plateaux…) pour découvrir des projets et rencontrer les équipes artistiques et s'occuper des nombreuses demandes de résidence arrivant chaque semaine au CDC que l'équipe actuelle a dû mal à traiter en intégralité (rentabiliser les espaces de travail, traitement et analyses artistiques des dossiers…).

Subvention demandée : 120 000 €
Soit 65 000 € de demande d'augmentation

IV- Budget du projet spécifique en 2016 (HT)

DEPENSES	**euros**	**RECETTES**	**euros**
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)	110 300	ETAT	191 739
Préciser le détail des postes par fonction		**DRAC Ile-de-France** (préciser service et titre) : ✠ attribué /	176 739
Salaires brut TECHNIQUE (% direction et apprenti)	15 375	**Ministère de la culture /** (DGCA ❒ attribué	15 000
Charges employeur	9 225		
Salaires brut PRODUCTION ET ACCOMPAGNEMENT	47 132	Fond d'aide pour l'emploi	
Charges employeur	16 568		
Salaires brut ADMINISTRATION DU PROJET	14 667		
Charges employeur	7 333	COLLECTIVITES TERRITORIALES	179 731
		Région Ile-de-France	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	209 100	Région IDF - PAC	120 000
Préciser le détail des postes		Région IDF - autres services (préciser) : Emploi Tremplin ✠ 1 attribué	15 000
Salaires bruts techniciens	11 125	Ville de Paris ✠ attribué	50 987
Charges employeur techniciens	6 675	**Commune 2** (préciser le nom) : ❒ attribué / ❒ en cours	

Charges de communication	10 300	**Autres** (préciser) : ❒ attribué / ❒ en cours	
Droits d'auteur	5 000	TVA	-6 256
Locations (préciser): matériel technique spécifique	1 000		
Hébergement	5 000		
Défraiements	5 000	UNION EUROPEENNE	0
Transports	5 000	*Préciser le dispositif :* ❒ attribué / ❒ en cours	
Apports en coproduction	88 000	EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	0
Aides aux résidences	21 000	Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	
Achats de spectacle, concerts	50 000	Autres (préciser) :	
Autres (préciser) : Consommables	1 000	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	12 030
DEPENSES D'APPROPRIATION	68 601	CNV, SACEM, SACD, ADAMI (préciser) :	
Préciser le nombre d'heures: ……...		ARCADI	5 000
Salaires bruts	29 857	Autres (préciser) : ONDA…	7 030
Charges employeur	10 743	MECENAT & SPONSOR	0
Achat action culturelle	28 000	*Préciser :*	
AUTRES DEPENSES	37 000		
Part de charges de fonctionnement		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	41 500
Préciser la nature de ces dépenses :		Locations de salle	
Charges de gestion	2 000	Billetterie	17 000
Théâtre en ordre de marche	35 000	Recettes de coréalisation	
		Prestations de service	12 500
		Apports de coproduction	12 000
TOTAL	**425 000**	**TOTAL**	**425 000**
Mise à disposition de locaux	90 000	Mise à disposition de locaux	90 000

V - Analyse du bilan et du projet proposé pour le renouvellement de la convention

Rappel du soutien de la Région

L'Atelier de Paris est soutenu par la Région au titre de l'aide à la permanence artistique et culturelle depuis 2009. La dernière convention triennale a été conclue en novembre 2013, assortie d'une subvention régionale revalorisée à hauteur de **55 000 €,** afin d'accompagner l'Atelier de Paris pour exploiter pleinement les nouvelles ressources matérielles du lieu et sa disponibilité sur 12 mois.

La structure a bénéficié entre 2008 et 2013 d'une aide emploi tremplin pour un poste de chargé du bureau des compagnies et des relations entre artistes et publics sur le territoire francilien, qui a été pérennisé en 2014. En 2015, l'Atelier de Paris a obtenu une nouvelle aide emploi-tremplin pour un poste de chargé de médiation.

En 2011, la Région a accordé deux aides à l'investissement pour soutenir les travaux d'aménagement du Théâtre du Chaudron, repris par l'Atelier de Paris, soit : une aide de 132 000 € pour aménager la grande salle et son foyer et une aide de 12 975 € pour équiper le lieu en matériel son, lumière et vidéo.

Enfin, une aide à l'investissement de 221 010 € a été allouée en juillet 2016 pour soutenir la création d'un troisième studio de travail de 130 m².

Evolution de l'activité et du rapport au public

Le bilan des trois dernières années correspond à une phase de **montée en puissance des activités** de l'Atelier de Paris. En effet, avec la reprise de la gestion toute l'année du Théâtre du Chaudron, effective à partir de 2013/14, la structure a pu développer de la diffusion en saison (33 représentations en 2015), complémentaire à la diffusion dans le cadre du festival June Events (28 représentations) et a reçu un succès croissant auprès du public (74% de taux de fréquentation, 6840 spectateurs en 2015), malgré les choix artistiques pointus. La programmation s'est en effet d'emblée articulée avec l'accompagnement des compagnies, dont le développement depuis trois ans est manifeste.

En effet, **l'accompagnement des compagnies est devenu la première activité de la structure**, avant le festival et la formation professionnelle (activités historiques du lieu). Le nombre de compagnies chorégraphiques soutenues par la structure a explosé (41 compagnies soutenues en 2015 dont 25 d'entre-elles ont reçu un soutien financier – pour mémoire, elles étaient 14 compagnies soutenues en 2012) et l'Atelier de Paris s'attache à déployer son soutien au plus près des besoins des compagnies, en fonction de leur parcours, de leur économie, de leur insertion dans le réseau professionnel…etc.

Les équipes soutenues en résidence par l'Atelier de Paris se voient systématiquement proposées un accompagnement financier en coproduction numéraire (entre 5000 et 10 000 €), en diffusion (2 à 5 représentations) ainsi qu'en accompagnement technique – à ce titre, l'embauche d'un directeur technique en 2016 a permis d'augmenter sensiblement le soutien technique à toutes les équipes accueillies, en soutien administratif, en communication – le lieu fait désormais appel à un critique de danse qui apporte aux artistes un regard professionnel sur leur travail en cours, ainsi qu'à un photographe, qui donne aux compagnies des photos libres de droits – et bien sûr, en mise à disposition gratuites des espaces de travail. **Le passage par l'Atelier de Paris s'avère, pour ces compagnies, déterminant pour être repérées par les professionnels**.

Depuis début 2016, l'Atelier de Paris accueille, en plus des compagnies en résidence, une compagnie associée pour trois ans : Le Principe de l'Incertitude, dirigée par Liz Santoro et Pierre Godart. Cette dernière est associée à tous les volets d'activités du lieu et bénéficie d'un accompagnement renforcé sur la durée.

Le dispositif d'accompagnement s'est ainsi enrichi d'un volet diffusion, volet d'intervention d'autant plus nécessaire, au regard, d'une part, du nombre de compagnies chorégraphiques en Ile-de-France (300), de la dégradation des chiffres de la diffusion pour les compagnies de danse à l'échelle nationale (1,4 dates par création en moyenne à ce jour – chiffres ONDA), et, d'autre part, de la rareté des lieux dédiés à la danse à Paris et en Ile-de-France.

Le festival June Events demeure **l'une des manifestations chorégraphiques de référence en Ile-de-France** et reçoit chaque année un **succès public et professionnel majeur** (95% de taux de fréquentation), qui s'est encore accentué en 2015.

L'Atelier de Paris est confronté à de très nombreuses demandes de résidences de la part de compagnies de danse et s'est vite retrouvé saturé, malgré l'ouverture du studio-scène à l'intérieur du Théâtre du Chaudron. C'est pourquoi, le foyer d'accueil du public a été progressivement aménagé en studio de travail éphémère et surtout, le projet d'extension sur l'ancien socle du réservoir d'eau de la Cartoucherie a permis, grâce aux soutiens des partenaires publics, d'envisager la construction d'un troisième studio de 130 m², qui devrait ouvrir en 2017.

Le développement de la diffusion est allé de pair avec une **multiplication des partenariats avec d'autres structures et opérateurs**, que ce soit de grandes structures comme le Festival d'Automne, le Théâtre de la Ville, l'IRCAM, les structures du réseau chorégraphique parisien et francilien (Paris Réseau Danse avec Le Regard du Cygne et L'Etoile du Nord ; festival Faits d'hiver ; CDC La Briquèterie – Biennale de danse du Val de Marne ; Théâtre de Vanves, Théâtre de la Bastille, centre culturel de La Norville…) ainsi qu'à l'échelle nationale avec les autres Centres de développement chorégraphiques. Des partenariats originaux se sont également tissés avec le Musée Picasso et le Musée de la Chasse et de la Nature qui ont accueilli des **performances hors-les-murs**. L'Atelier de Paris s'est ainsi déployé dans une diversité de lieux tels que les bibliothèques, centres d'animation…

Par ailleurs, les trois dernières années ont été marquées par un **développement très important des actions artistiques et culturelles avec les publics**. Le volume d'interventions s'est fortement accru passant de 335 heures d'interventions artistiques en 2013 à 739 heures réalisées en 2015 avec une trentaine de structures partenaires et permettant de toucher plus de 1000 personnes, dont une forte majorité de jeunes. Ces actions se déclinent en plusieurs axes : on distingue les actions à destination d'un large public avec les artistes soutenus tels que les « Open studio », « une journée en compagnie », « les journées immersions »… permettant au public de découvrir différentes facettes d'un artiste au travail (19 rendez-vous en 2015) ; des actions à destination de publics spécifiques comme les patients (hôpital psychiatrique de La Queue en Brie (77), clinique G. Heuyer à Paris 13ème) (78 heures d'interventions), des ateliers parents-enfants, des stages de création avec des amateurs et bien sûr, les interventions en milieu scolaire qui ont connu une forte montée en charge (650 heures réalisées en 2015). Les **projets avec les lycées** se sont également développés, le lieu entretenant des liens avec 6 lycées franciliens (Lycée Jean Lurçat et Lycée C. Monet dans le 13ème arrondissement, Lycée Marie Laurencin du 12ème arrondissement, Lycée M. Ravel du 20ème arrondissement, Lycée Charles Baudelaire à Evry, Lycée Jean Moulin à Vincennes).

Evolution de l'implantation territoriale et du rayonnement

Avec le développement de la diffusion en saison, le développement de nombreux partenariats avec des structures culturelles d'envergure variable (à la fois nationale et très locales), et un volet important d'interventions artistiques et culturelle avec le public, L'Atelier de Paris a tissé un **ancrage territorial fort** sur un bassin élargi de l'est parisien aux villes proches du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis.

Parallèlement, la structure, récemment labellisée comme « centre de développement chorégraphique » dispose d'un **rayonnement croissant à l'échelle régionale et nationale**.

Evolution budgétaire et de l'emploi

Le budget de l'Atelier de Paris a connu une évolution majeure en 2013 (+ 40%) avec la reprise de la gestion du Théâtre du Chaudron, qui s'est accompagnée d'une augmentation conjuguée des subventions publiques (+35%) et du chiffre d'affaires (+57%). Depuis 2013, le budget s'est relativement stabilisé ; il atteint 1 M€ en 2015 et devrait s'établir à 1,2 M€ en 2016.

Il est financé aux deux tiers par des subventions publiques, qui affichent une hausse continue depuis 2012 (+ 54% entre 2012 et 2015 et encore +14% entre 2013 et 2015).

Avec 44% des financements publics et 30% du budget de la structure, la Ville de Paris est le premier partenaire public de l'Atelier de Paris, toutes aides confondues. Le total cumulé de ces aides a crû de 22% en trois ans grâce à l'obtention d'une multiplicité de subventions (aide au projet, aménagement des rythmes scolaires, résidences DASCO…) qui s'ajoutent aux aides pérennes allouées au titre du fonctionnement, du festival June Events, et de l'accompagnement des compagnies. Par ailleurs, la Ville de Paris met à disposition le site au sein de la Cartoucherie, dont la valorisation financière du loyer est estimée à 85 000 € par an, ainsi que des outils d'affichage, estimés pour leur part à 264 000 € par an.

La DRAC est le deuxième partenaire public, son aide représente 38% des financements publics et 26% du budget en 2015. Elle a nettement progressé en trois ans (+10%), notamment à travers la labellisation du lieu au titre des centres de développement chorégraphique en 2015. La DRAC apporte des aides à différents titres : une aide au fonctionnement, une aide historique au titre de la formation, une aide à l'accompagnement des compagnies, une aide au titre de la coordination de Paris Réseau Danse, des aides au titre des dispositifs d'actions artistique et culturelle. La DGCA apporte également une aide au titre des réseaux et intervient en 2016 au titre des artistes associés et de l'accueil studio.

La Région Ile-de-France se situe à la troisième place dans le cercle des partenaires publics, avec une aide cumulée de 60 000 € en 2015 à travers l'aide à la permanence artistique et culturelle et une aide emploi-tremplin attribué en 2015 pour un poste de chargé de médiation. Cette aide représente 10% des subventions publics et 6% du budget. Si l'impact dans le budget global de la structure semble faible, l'apport de la Région est en revanche déterminant dans la mise en œuvre du volet de l'accompagnement des compagnies (, volet d'activités qui est devenu prédominant dans les missions de la structure (c'est désormais le premier poste de dépenses budgétaires soit 352 800 € en 2016) et qui a permis une progression importante des aides des autres partenaires publics. Il est à noter que, jusqu'en 2015, l'Atelier de Paris était également titulaire du marché public passé par la Région au titre de la formation professionnelle continue pour les danseurs, à raison de près de 3000 heures de formation correspondant à 33 200 € de prestations en 2015.

Enfin, l'Atelier de Paris reçoit le soutien régulier d'Arcadi, de l'ONDA ainsi que des sociétés civiles, Adami et Sacd notamment.

Le chiffre d'affaires de la structure représente près de 30% des produits en 2015, il a connu une forte hausse depuis 2012 (+45%). La baisse apparente de 2014 est à relativiser dans la mesure où 2013 a constitué une année de transition budgétaire vers la gestion pleine et entière du Théâtre du Chaudron qui n'a été effective qu'en milieu d'année ; aussi, la structure avait-elle pris ses précautions et loué davantage ses espaces dans le cadre de la

formation professionnelle continue.
En 2013, le chiffre d'affaires de la structure était composé : de locations (22%), recettes de la formation professionnelle individuelle (21%), de prestations dans le cadre du marché public de la Région en tant qu'organisme de formation (15%), de prestations de service dans le cadre de coproduction d'évènements avec d'autres partenaires (17%) - en l'occurrence pour l'inauguration des Berges de Seine en 2013 -, de recettes de coproduction (10%) et enfin de recettes de billetterie (8%).
En 2015, la répartition a nettement évolué : grâce à la progression de la fréquentation, les recettes de billetterie ont fortement augmenté (+64%) et représentent 15% du chiffre d'affaires, les autres sources de recettes ont baissé, en particulier les recettes issus du marché public de la Région (11% du chiffre d'affaires), les recettes de la formation individuelle (17% du CA), et les recettes de locations (16% du CA).

Sur les trois dernières années, l'Atelier de Paris a singulièrement **renforcé son équipe permanente** (augmentation de la masse salariale de 38% entre 2013 et 2015), composée de 4 CDI équivalents temps plein en 2012 et désormais de 7 CDI équivalents temps plein en 2016, grâce à la création de trois nouveaux postes : la création en juillet 2014, grâce à l'augmentation de l'aide régionale, d'un poste de chargé de production entièrement dédié à l'accompagnement des compagnies, la création d'un poste de chargé de la médiation en emploi-tremplin en septembre 2015 et l'embauche d'un directeur technique en avril 2016, pour le moment en CDD, qui a permis de faire moins appel aux intermittents techniques.

Projet proposé pour les trois prochaines années
Avec la nouvelle extension du lieu et dans le cadre de son nouveau label de centre de développement chorégraphique, L'Atelier de Paris souhaite pour les trois prochaines années proposer une montée en puissance du dispositif d'accompagnement des compagnies, devenu le cœur de ses missions, à travers plusieurs axes : 1) l'amélioration des conditions d'accueil des compagnies qui bénéficieront de davantage d'espaces de travail, de la mise à disposition d'un bureau, d'un accompagnement technique renforcé grâce à la pérennisation du poste de directeur technique, de coproductions plus importantes ; 2) le développement de la diffusion et des résidences dans le cadre d'une mise en réseau avec d'autres partenaires franciliens situés à Paris, en Seine-Saint-Denis, mais aussi en Essonne et dans le Val d'Oise ; 3) l'accompagnement de la jeune création, à travers la création d'un poste permanent de chargé du repérage de ces jeunes compagnies et surtout du suivi de leur travail et de la mise en lien avec les programmateurs ; 4) le développement d'actions artistiques et culturelles dans les lycées. Pour mener à bien ce projet, l'Atelier de Paris sollicite une augmentation significative de l'aide régionale.

VI – Avis de la commission pour la permanence artistique et culturelle

La commission pour la permanence artistique et culturelle s'est réunie le 10 octobre 2016.
Elle a rendu un avis favorable au renouvellement de la convention triennale de permanence artistique et culturelle pour un montant augmenté, au regard de la qualité du projet mené par l'Atelier de Paris, en particulier en matière d'accompagnement des artistes, et afin de renforcer ce dispositif d'accompagnement à travers : l'amélioration des conditions d'accueil des artistes ; une mise en réseau avec d'autres opérateurs franciliens, notamment en grande couronne ; le soutien à la jeune création chorégraphique et le développement d'actions artistiques et culturelles dans les lycées.

VII – Soutien régional dans le cadre d'une convention annuelle

La Région soutient L'Atelier de Paris Carolyn Carlson en 2016 à hauteur de 65 000 € sur une base subventionnable de 355 000 €
(la base subventionnable correspond au budget prévisionnel proposé déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé et l'aide régionale emploi-tremplin)

Emploi	**Création/Diffusion/Appropriation**
La Région apporte son aide au titre de l'emploi à hauteur de 25 000 € pour les postes d'administration, de production et de chargé de l'accompagnement, et enfin de technique engagés dans l'accueil des résidences et l'accompagnement des artistes.	La Région apporte son aide au titre de la création/diffusion/appropriation à hauteur de 40 000 € pour poursuivre l'accueil des compagnies chorégraphiques en résidence et pour consolider le dispositif d'accompagnement, à travers : l'amélioration des conditions d'accueil des artistes ; une mise en réseau avec d'autres opérateurs franciliens, notamment en grande couronne ; le soutien à la jeune création chorégraphique et le développement d'actions artistiques et culturelles dans les lycées.

Intérêt régional :
Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire à recruter 1 stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :
- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD
CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	65 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	55 000,00 €
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	55 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	55 000,00 €
2016	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	221 010,00 €
	Montant total	386 010,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011713

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : BLONBA - THEATRE DE L'ARLEQUIN (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	130 040,00 €	34,60 %	45 000,00 €
		Montant Total de la subvention	45 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : BLONBA
Adresse administrative : 3 RUE DE MIRBEL
75005 PARIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Pascal PEYROU, Président

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 48421034900029

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016
Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017
Démarrage anticipé de projet : Non

I- Présentation du bénéficiaire

Créée en 1998 à Bamako, BlonBa est une structure de production et de diffusion active dans le domaine théâtral et audiovisuel, qui travaille au Mali et en France. Elle a été initiée par le réalisateur Alioune Ifra Ndiaye et l'écrivain Jean-Louis Sagot-Duvauroux, afin de poursuivre l'aventure entamée avec la compagnie du Mandéka Théâtre, productrice du spectacle « Antigone », mis en scène par Sotigui Kouyaté, qui a connu une diffusion importante au Mali et en France (Paris et Seine-Saint-Denis). En 2005, BlonBa a créé une structure juridique française pour diffuser les spectacles de la compagnie en France.
Les spectacles de BlonBa s'inspirent des formes classiques du théâtre malien (griots, travail sur le kotéba…).

Au Mali, BlonBa réalise des spectacles mais aussi des émissions de télévision. Depuis 2007, la structure dirigeait un équipement culturel dédié au spectacle vivant et à l'audiovisuel, à Bamako. Suite à la crise politique malienne, la salle de spectacle a été fermée.

En France, la compagnie est régulièrement accueillie dans plusieurs lieux pour ses créations : Aubervilliers (93), Choisy-le-Roi et Ivry-sur-Seine (94). Depuis 2008, la compagnie développe un projet d'implantation original en Essonne, à Morsang-sur-Orge, où la Communauté d'agglomération du Val d'Orge a décidé de lui attribuer la gestion du Théâtre de l'Arlequin (86 places). Les activités de la compagnie en Ile-de-France sont en croissance.

Blonba est subventionnée par le Conseil départemental de l'Essonne, la Communauté d'agglomération du Val d'Orge et par l'OIF (Organisation internationale de la francophonie). Elle reçoit le soutien de la Région au titre de la permanence artistique et culturelle depuis 2006.

II- Evolution générale de la structure sur les trois ans de convention

1) Evolution budgétaire de la structure

Eléments figurant dans le dossier remis par le bénéficiaire

	2013	**%**	**2014**	**2015**	**%**
Conseil départemental Essonne : convention tripartite	20 000	*8%*	20 000	20 000	*9%*
Communauté d'Agglomération du Cœur de l'Essonne : convention	172 320	*73%*	163 206	159 942	*71%*
Autres - ARCADI	0	*0%*	9 000	0	*0%*
Région - PAC	45 000	*19%*	45 000	45 000	*20%*
SOUS-TOTAL REGION	45 000	19%	45 000	45 000	20%
TOTAL SUBVENTIONS	**237 320**	**100%**	**237 206**	**224 942**	100%

Eléments figurant dans les documents comptables de la structure : bilan et compte de résultats

	2013	**%**	**2014**	**2015**	**%**
Subventions d'exploitation	237 931	*69%*	224 817	224 942	*92%*
Chiffre d'affaires (recettes propres)	103 543	*30%*	37 753	17 892 *	*7%*
Total produits	343 215	100%	262 701	243 878	100%

*les tournées en Afrique sont comptabilisées sur la structure malienne de Blonba

Graphique 1 : évolution budgétaire 2013-2015

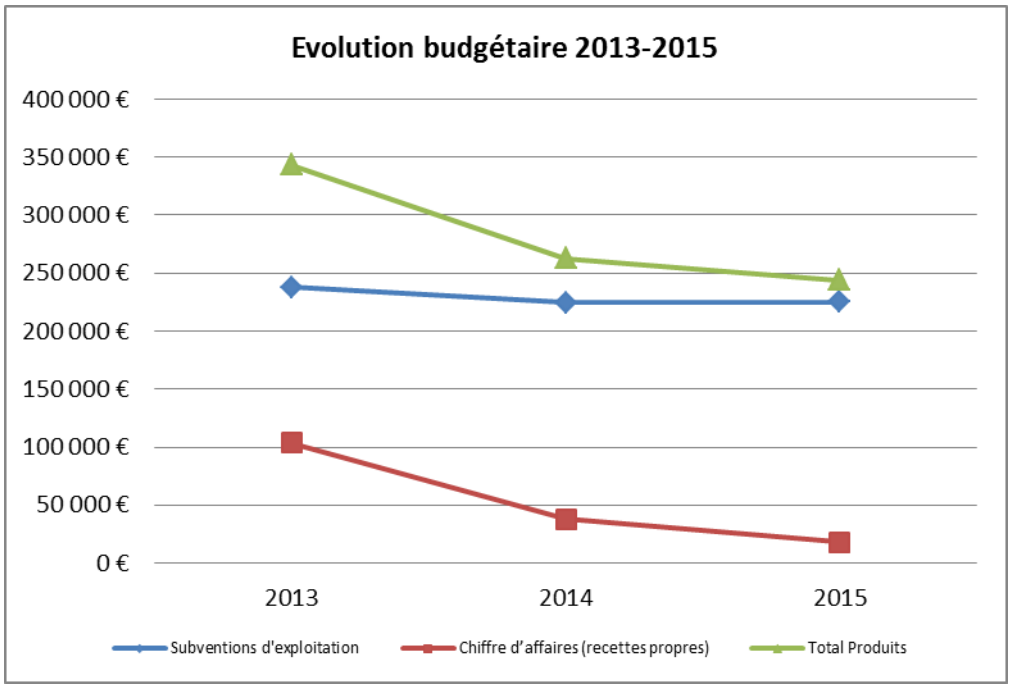

Graphique 2 : répartition des subventions de la structure en 2015

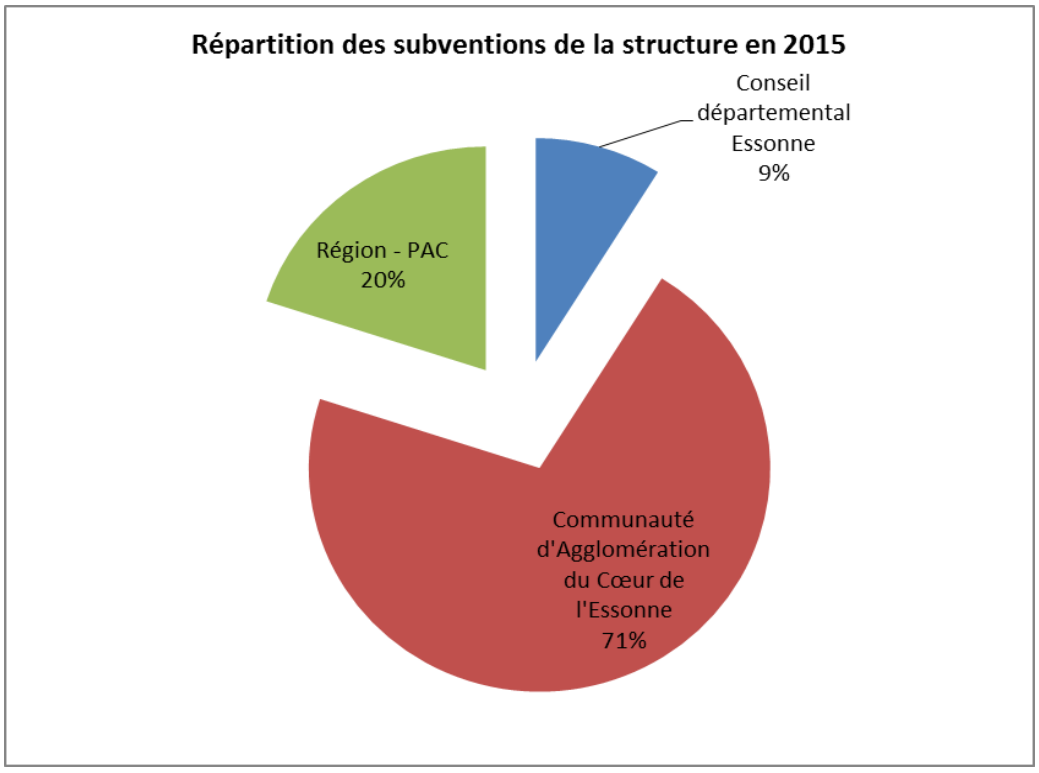

2) Evolution de l'emploi

	2013	2014	2015
Masse salariale	219 111	136 476	134 232
Nombre d'heures intermittence (artistes et techniciens)	6 003	2 802	2 213

3) Evolution de l'activité

Evolution de l'activité du lieu géré par l'équipe artistique

Années ou saisons, à préciser	**2013**	**2014**	**2015**
CREATION / DIFFUSION / RESIDENCES			
Nombre de créations :	3	2	1
Nombre de spectacles diffusés au total :	22	19	19
Nombre de représentations : *Dont nombre de représentations en cession :*	28 21	26 18	23 19
Nombre de festivals / temps forts	Festival amateur « Made in Val d'Orge » mai-juin (14 représentations)	Festival amateur « Made in Val d'Orge » mai-juin (13 représentations)	Festival amateur « Made in Val d'Orge » mai-juin (17 représentations)
Nombre de spectateurs :	2028	2113	2214
Nombre de résidence(s) éventuellement accueillie(s) *& Durée moyenne (nombre de jours ou mois)* *& Artistes accueillis*	Compagnie « E il Piano Va », finalisation opéra de poche « Don Giovanni »,10 jours, janvier Cie Hasard Objectif – Sara Llorca, création maquette « Psychose 4.48 », 3 semines juillet août Collectif NOSE (issue de l'EDT 91) pour « Ophélie génération Y », septembre 2013	Cie Hasard Objectif – Sara Llorca, « Psychose 4.48 », répétitions, finalisation, 4x 10jours en février, avril, juillet, octobre.	Parallèles Cie, résidence de création « Othello » 32 jours août & décembre 15, création février 2016 YK Project (Chorégraphe Qudus Onikeku), préparation spectacle « We Almost Forgot », 15 jours résidence novembre 15, création en 2016

Evolution de l'activité de la compagnie

Années ou saisons, à préciser	**2013**	**2014**	**2015**
CREATION / DIFFUSION / RESIDENCES			
Nombre de créations produites	2	1	1
Nombre de spectacles diffusés au total	3	2	3
Nombre de représentations *Dont nombre de représentations en cession :*	48 28 cessions & coréalisation : 16	32 12 cessions & coréalisation : 17	14 4 + Représentations au CCF de Bamako (6) + Représentations à l'Alliance Française de Bangui (6).

Nombre de lieux concernés par les tournées	7	4 +8 représentations en appartements Agglomération du Val d'Orge	4 +10 représentations en appartements Agglomération du Val d'Orge
Nombre de spectateurs	2986	1782	1330
Nombre de résidence(s) éventuellement menée(s) *& Durée moyenne (nombre de jours ou mois)* *& Lieux partenaires de résidence*	2 15 Théâtre Arlequin Théâtre d'Ivry-Antoine Vitez Théâtre de Vitry-sur-Seine	2 10 Théâtre Arlequin Théâtre Grand Parquet	1 13 Alliance Française de Bangui
ACTION CULTURELLE			
Nombre d'heures d'intervention artistique auprès des lycéens	29	17	32
Nombre d'heures d'intervention artistique au total	76	65	70
Nombre d'établissements et de relais partenaires	8	7	7
Nombre de bénéficiaires	594	470	656

III- Projet proposé par le bénéficiaire pour le renouvellement de la convention PAC 2016/2017/2018 (tel que rédigé par la structure bénéficiaire)

Le projet pour les trois années à venir s'inscrit dans la continuité de la convention qui s'achève. Il mettra l'accent sur la valorisation et l'élargissement de deux axes d'action de Blonba qui ont révélé de fortes potentialités : la poursuite de la résidence au Théâtre de l'Arlequin à Morsang-sur-Orge et la consolidation des partenariats locaux avec les établissements scolaires d'une part et, d'autre part, la poursuite de l'activité de création et de diffusion de la compagnie au niveau national et international.

Poursuite pour trois ans de la résidence en Essonne à Morsang-sur-Orge

Une tension très créative s'est établie entre le rayonnement international de BlonBa d'un côté, dont les spectacles sont joués dans dix pays et trois continents, et de l'autre, une politique de proximité qui a permis de faire des expériences tarifaires (2€, 5€,10€ au choix du spectateur) et d'action culturelle ouvrant efficacement sur un élargissement sociologique des publics du théâtre.

Les moyens disponibles pour la programmation étant modestes, le lieu a été largement mis à disposition de jeunes compagnies professionnelles franciliennes, ainsi qu'à des associations de pratiques amateurs. Des ateliers ouverts aux personnes handicapées, handicaps mentaux notamment, ont été proposés. Cette ouverture aux différents publics du territoire sera poursuivie.

Le travail de proximité de la compagnie à Morsang-sur-Orge et au sein de l'agglomération Cœur Essonne sera surtout marqué par l'approfondissement qualitatif des partenariats originaux et féconds avec des établissements scolaires de l'environnement immédiat de la compagnie, en premier lieu le lycée professionnel André-Marie Ampère et le collège Charles-Péguy. Des liens intenses se sont établis entre l'Arlequin, le corps enseignant et les élèves, pour qui le théâtre est vraiment devenu un partenaire familier et une composante de la transmission des savoirs. Les élèves des lycées professionnels ont parfois le sentiment d'avoir été orientés vers des voies de garage. Le théâtre les a ouverts à des expériences où toutes leurs facultés intellectuelles et émotionnelles sont convoquées. Il s'en est suivi des rencontres de haute tenue. Au point que la direction du lycée a choisi d'accueillir pour la rentrée 2016 les élèves au Théâtre de l'Arlequin autour du spectacle « Lhomme au six nomx » où le pionnier du rap malien Lassine Coulibaly raconte comment sa vie l'a conduit d'une env=fance très précaire aux feux de la rampe. Un moyen de

signifier aux nouveaux lycéens et à leurs familles que même en lycée professionnel ils bénéficieront d'un enseignement général de qualité et que l'existence humaine peut à tout moment élargir ses perspectives.

BlonBa favorise la priorité absolue donnée par le théâtre de l'Arlequin au travail de proximité. Une familiarité s'est établie entre le public morsaintois et l'équipe artistique et administrative de BlonBa, liée à des pratiques inspirées de l'ancrage au Mali, pays où la vie artistique est le plus souvent liée à des événements de la vie sociale. Il s'agit de multiplier les initiatives qui, à partir de représentations données en appartement, lors d'événements associatifs ou dans des établissements scolaires, débouchent sur la venue de nouveaux publics au théâtre de l'Arlequin.

Les actions culturelles accompagnant l'ancrage dans le 91 vont être développées. Des contacts ont notamment été noués avec l'association Centre des cultures d'Afrique, organisatrice du « Mois des cultures d'Afrique », ainsi qu'avec l'association Djéli's pour renforcer les partenariats qui permettront l'essor des dispositifs « Imaginaires en commun ».

Création et diffusion des spectacles de la compagnie au national et à l'international
Le travail de la compagnie BlonBa en Ile-de-France se développe entre le théâtre de l'Arlequin à Morsang-sur-Orge et l'accompagnement fidèle de quelques structures comme le théâtre d'Ivry Antoine-Vitez (94), le théâtre de Bligny (91). A Paris, le théâtre du Grand-Parquet, soutien fidèle de la compagnie, ayant récemment changé de statut, il convient de retravailler le réseau des lieux d'accueil des créations de BlonBa. Des contacts positifs ont notamment été pris avec le théâtre de la Reine Blanche, non loin de l'implantation du Grand-Parquet. Les collaborations avec le Théâtre de la Tempête se poursuivront.

Quatre projets sont prévus durant la période :
Un appel de nuit, pièce de l'écrivain malien Moussa Konaté, mise en scène par Patrick Le Mauff, la création du triptyque *Mali Fassa*, une comédie musicale hip hop impliquant les comédiens de la compagnie, le groupe de rap Bamako City Crew, le créateur audiovisuel Tee Pixel et la compagnie de danse hip hop Dogmen G, et l'accompagnement en production de la création la compagnie Parallèles, *Jules César*.

Valoriser, en Ile-de-France, l'ancrage africain de BlonBa
Développer des échanges appropriés avec le monde professionnel et les publics. Par exemple, au printemps 2017, BlonBa pilotera au théâtre de l'Arlequin un « colloque dansé » qui interrogera à travers l'intervention dansée et parlée de grands noms de la danse africaine d'aujourd'hui, la notion de « danse contemporaine », très marquée par sa « génétique » occidentale. Ce colloque dansé organisé avec le collectif Essonne danse sera proposé aux professionnels et ouvert au public.

Cette internationalisation du tropisme africain se retrouve aussi dans des traductions artistiques. Par exemple, avec la co-production de We almost forgot, avec un chorégraphe nigérian, Qudus Onikeku, un danseur malien qui appartient à la « famille BlonBa », Tidiani Ndiaye, une distribution panafricaine et un puissant ancrage francilien. Le fort partenariat avec la Centrafrique va continuer en Ile-de-France, avec l'Alliance française de Bangui et le dispositif de diffusion panafricain « Culture en partage », dans lequel BlonBa joue un rôle moteur. Sur le modèle de la séquence « Les Afriques à Paris », BlonBa va donner un ancrage francilien à ces développements pleins de promesses.

Equipements francilien(s) partenaire(s) du projet
Recherche de coproductions en cours

Etat et/ou collectivités territoriales partenaires du projet (hors Conseil régional d'Ile-de-France)
Agglomération du Cœur de l'Essonne – Conseil départemental de l'Essonne

RESIDENCES PREVUES

	1ère année 2016/2017	
Type de résidence (implantation, création/diffusion…)	Création « Un appel de nuit » Mes Patrick Le Mauff coproduction Cie Askené (Suisse)	Répétitions « Mali Fassa » 1er volet du dyptique. Texte JL Sagot-Duvauroux - Mes Jean-Claude Fall, chorégraphie Qudus Onekiku.

		Recherche de coproductions en cours.
Dates de chaque résidence & durées (nombre de jours ou de mois)	20 jours, Théâtre Arlequin – février/ mars 2017	30 jours Théâtre Arlequin novembre 2017
Lieux partenaires et territoires géographiques de chaque résidence	Théâtre Arlequin de Morsang-sur-Orge Théâtre Le Châtelard de Ferney-Voltaire (Ain)	Théâtre Arlequin de Morsang-sur-Orge
Objectifs & contenus de chaque résidence	Création technique et finalisation du spectacle répété en août - septembre 16 à Bamako 4 représentations au Théâtre Arlequin / 4 représentations à Evry, St Michel-sur-Orge, Vitry-sur-Seine / 3 représentations au Théâtre Le Chatelard.	Premières répétitions pour une création en 2018
Partenaires financiers de résidence	Cie Askené Agglomération Coeur d'Essonne Département Essonne	Agglomération Cœur d'Essonne Département Essonne

Perspectives de résidences pour les deux autres années de convention (2017/2018 & 2018/2019) :
BlonBa est en résidence d'implantation au Théâtre Arlequin de Morsang-sur-Orge, pour les 3 prochaines saisons.

PERSPECTIVES DE CREATION

Présentation des éventuelles créations/productions prévues

Notre programme de création pour les trois ans à venir n'est pas encore formellement établi, car il nous faut d'abord faire vivre les spectacles en exploitation dont la carrière n'est pas épuisée et la pièce qui est en cours de création : *Un appel de nuit*, pièce de l'écrivain malien Moussa Konaté, mise en scène par Patrick Le Mauff, répétée et créée en résidence à Bamako en août/septembre 2016, qui sera présentée en France, en Suisse et dans l'Europe Francophone en 2017/2018.
Trois pistes néanmoins :

1 - Le triptyque Mali Fassa a été reporté, mais devrait voir le jour dans la période qui vient. Il sera composé de deux spectacles de théâtre consacrés l'un à une histoire liée au Mali animiste (Bakary Dian, royaume de Ségou, XVIIIe siècle), l'autre à l'Islam de confrérie (Issa Youssouf, début du XXe siècle), ainsi que d'une pièce de danse autour des troubles et des aspirations d'une jeunesse immense, créative et déboussolée (la bifurcation, période actuelle). La phase d'écriture est quasiment achevée.

2 –BlonBa a commencé à réfléchir à une comédie musicale hip hop impliquant les comédiens de la compagnie, le groupe de rap Bamako City Crew, le créateur audiovisuel Tee Pixel et la compagnie de danse hip hop Dogmen G, ce qui réunira quelques-unes des meilleures signatures de la création malienne contemporaine dans ces genres. Cette création prendrait le titre de Clash, par référence à la mode du clash qui provoque un intense débat dans la jeunesse malienne. Elle prendra la forme d'une exploration des occasions de conflits dans le Mali contemporain. La réflexion n'en est qu'à ses débuts et l'ambition est grande, donc risquée. Nous approchons des structures spécialisées qui pourraient nous permettre d'impliquer des artistes franciliens et d'organiser la présence du spectacle dans la Région. Si nous y parvenons, ce sera une occasion majeure pour donner une nouvelle ampleur à nos actions en direction de la jeunesse de la Région.
3 – Dans le cadre de son partenariat structurel avec la compagnie Parallèles et après la co-production des deux adaptations de pièces de Shakespeare pour deux clowns (Macbeth, Othello), BlonBa sera à nouveau producteur de

la prochaine création de ces artistes, parties intégrantes de l'équipe francilienne de notre compagnie et du théâtre de l'Arlequin. Leur « Jules César » viendra parachever leur trilogie Shakespearienne et sera répétée et créée à l'Arlequin en octobre 2017.

PERSPECTIVES DE DIFFUSION

Présentation des spectacles/concerts en diffusion / au répertoire
La diffusion à l'Arlequin dans le cadre de la résidence se poursuit avec une programmation associant les créations de Blonba, grandes et petites formes, et celles de partenaires locaux, professionnels du territoire et amateurs. La diffusion des spectacles de la compagnie en Ile-de-France et dans ses réseaux internationaux est en cours en lien avec la création du nouveau spectacle de la compagnie « Appel de nuit ».

PERSPECTIVES EN TERMES D'EMPLOI POUR LE PROJET

Incidences éventuelles du projet spécifique en termes d'emploi
La création des spectacles Appel de Nuit (2016 & 2017), de Mali Fassa (2017/2018) et de Jules César (2017 & 2018), fera travailler une dizaine de comédiens et danseurs, 3 metteurs en scène, 1 chorégraphe et 8 techniciens (technique + production), intermittents, pour environ 1500 heures par an.

Subvention demandée :
45 000 €
Soit 0 € d'augmentation

IV- Budget du projet spécifique en 2016 (HT)

DEPENSES	**€**	**RECETTES**	**€**
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	96 968 €	COLLECTIVITES TERRITORIALES	86 040 €
Salaires bruts artistes	32 350 €	**Région Ile-de-France**	
Artistes 8 représentations « Sakakounou »	*2 600 €*	Région IDF - PAC	45 000 €
Artistes répétitions reprise « Appel de Nuit »	*9 250 €*	**Départements** (préciser) :Essonne (%)	19 000 €
Artistes 8 représentations Appel de Nuit	*10 000 €*	r attribué / X en cours	
Salaires metteurs en scène	*6 000 €*	**EPCI - Communauté d'agglomération du Coeur d'Essonne**	22 040 €
Honoraires artistiques (costumes, décors)	*4 500 €*	r attribué / X en cours	
Charges employeur artistes	19 734 €	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	4 500 €
		O.I.F	4 500 €
Salaires bruts techniciens	11 200 €	RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	39 500 €
		Billetterie	2 500 €
Charges employeur techniciens	6 944 €	Apports de coproduction : *Cie Askené – Théâtre Le Chatelard*	15 000 €
		Ventes de spectacle (10 représentations)	22 000 €
Droits d'auteur *(commande écriture texte Mali Fassa)*	3 000 €		
Défraiements *(répétitions – représentations artistes maliens)*	15 400 €		

Transports internationaux des artistes / déplacements locaux	8 340 €		
Achats techniques, décors, costumes	*5 800 €*		
Assurance rapatriement artistes maliens	*690 €*		
DEPENSES D'APPROPRIATION	3 792 €		
Salaires bruts	2 400 €		
Charges employeur	1 392 €		
AUTRES DEPENSES	29 280 €		
Salaires Directeur artistique (%)	8 000 €		
Salaires administration (%)	5 000 €		
Charges employeur	7 280 €		
Fournitures administratives, comptabilité, payes	2 000 €		
Promotion, publicité	3 500 €		
Déplacements, missions (%)	2 500 €		
Frais divers de gestion, téléphone, affranchissements	1 000 €		
TOTAL	**130 040 €**	**TOTAL**	**130 040 €**

V - Analyse du bilan et du projet proposé pour le renouvellement de la convention

Rappel du soutien de la Région
La compagnie Blonba est soutenue au titre de l'aide à la permanence artistique et culturelle depuis 2006 à hauteur de 45 000 € euros. Le projet porte sur les créations et la diffusion de la compagnie et son implantation au Théâtre de l'Arlequin à Morsang-sur-Orge.

Evolution de l'activité et du rapport au public
Les indicateurs d'activité du Théâtre de l'Arlequin où la compagnie franco-malienne Blonba est en résidence en Essonne à Morsang-sur-Orge sont stables sur la période tant en nombre de spectacles diffusés (20 en moyenne) qu'en nombre de spectateurs (de 2028 en 2013 à 2214 en 2014). La politique tarifaire de ce théâtre de proximité demeure originale, marquée par les réflexions du directeur artistique de la compagnie, philosophe et dramaturge connu pour la publication d'un ouvrage qui a fait date en 1996 « De la gratuité ». La programmation et la politique tarifaire est tournée vers un public populaire : 2, 5, ou 10 euros, le prix d'entrée est laissé au choix du spectateur avec le montant d'un euro pour les enfants de moins de 12 ans. La programmation s'inscrit en complément des deux autres équipements communautaires de Cœur Essonne, le Théâtre Brétigny et l'Espace Marcel Carné. Elle comprend du théâtre documentaire, du théâtre d'objet, des spectacles jeune public, du clown, des propositions d'équipes artistiques implantées en Essonne telle que le Théâtre de Bligny, le collectif Essonne Danse ou EDT 91 et un « Printemps Blonba » mettant en lumière les liens culturels tissés entre la France et l'Afrique. La troupe de Blonba comprend des artistes permanents qui participent aux créations de la compagnie (*Plus fort que mon père* et *Dieu ne dort pas* en 2013, *Sakakounou* en 2014, *Toute vie est une vie- Mangeailles* en 2014 qui a tourné en appartement en 2015) et à l'action culturelle sur le territoire : Lazare Minoungou, Simon Winzé, Maria Zachenska, Pierre Cotnouaille proposent des actions au lycée professionnel Ampère, aux collèges Jean Zay et Péguy, à l'ESAT de Morsang-sur-Orge notamment. L'expérience au lycée Ampère a permis à Blonba de concevoir un programme d'action culturelle intitulé « Imaginaires commun », s'appuyant sur deux représentations de deux différents spectacles, l'une dans l'établissement scolaire et l'autre au Théâtre de l'Arlequin et ouvrant le dialogue avec la jeunesse sur la culture du 21ème siècle pour l'aider à trouver ses repères. Par ailleurs, les élèves de ce lycée professionnel spécialisé en électricité sont initiés aux métiers du spectacle.

Evolution de l'implantation territoriale et du rayonnement
La compagnie de théâtre francophone Blonba qui a fêté ses quinze ans en 2014, a d'abord été créée au Mali par Jean-Louis Sagot-Duvauroux et Alioune Ifra Ndiaye après une première collaboration avec Habib Dembélé et Sotigui

Kouyaté. Elle a ensuite développé une antenne française avec une autre structure juridique à laquelle a été confiée en 2008 par la Communauté d'agglomération du Val d'Orge devenue Cœur Essonne, la gestion du Théâtre de l'Arlequin. En 2012, avec la crise malienne, Blonba s'est trouvé dans l'obligation de fermer sa salle bamakoise. L'implantation francilienne s'est dès lors renforcée même si la compagnie reste très présente dans les réseaux d'Afrique francophone, en Centrafrique notamment où elle est partenaire des programmes de reconstruction de l'ONU. Les spectacles de la compagnie sont diffusés en Ile-de-France avec les partenaires coproducteurs de Blonba : La Tempête, Théâtre Antoine Vitez d'Ivry, Le Grand Parquet…

Evolution budgétaire et de l'emploi
Le budget est en baisse sur la période en lien avec la diminution des recettes propres. Les créations de 2013 et 2014 qui sont deux importantes productions avec des comédiens venus du Mali ont été financées par deux coproducteurs franciliens de Blonba sur l'exercice budgétaire 2013. Ceci explique l'importance des recettes propres 2013 par rapport aux recettes propres 2015. Par ailleurs la diffusion en 2015 s'est principalement déroulée en Afrique, alimentant les recettes propres de l'antenne malienne de Blonba et non de son antenne francilienne. La production déléguée de *Tête d'or* de Jean-Claude Fall en 2015 avec la troupe de comédiens Blonba a été assurée par la compagnie La Manufacture de ce dernier et non par Blonba elle-même. Les subventions sont quant à elles stables sur la période avec pour premier partenaire public la Communauté d'agglomération Cœur Essonne à hauteur de 71% du financement public de la structure. L'emploi de Blonba est pour sa part stable sur la période avec de l'emploi intermittent artistique et technique principalement.

Projet proposé pour les trois prochaines années
Le projet proposé s'inscrit dans la continuité, Blonba abordant pour fin 2016/2017 une nouvelle création écrite par Jean-Louis Sagot-Duvauroux, *Un appel de nuit*, et souhaitant notamment mettre l'accent sur le volet action culturelle de son activité en direction de la jeunesse avec le développement du dispositif « Imaginaires commun » sur la commune de Morsang-sur-Orge, mais plus largement, dans le département de l'Essonne.

VI – Avis de la commission pour la permanence artistique et culturelle

La commission pour la permanence artistique et culturelle s'est réunie le 10 octobre 2016. Elle a rendu un avis favorable au renouvellement de la convention triennale de permanence artistique et culturelle pour un montant identique.

VII – Soutien régional dans le cadre d'une convention annuelle

La Région soutient Blonba en 2016 à hauteur de 45 000 €
sur une base subventionnable de 130 040 €

Emploi	**Création/Diffusion/Appropriation**
La Région n'apporte pas son aide au titre de l'emploi.	La Région apporte son aide à Blonba pour les créations de la compagnie et leur diffusion, notamment en Ile-de-France, ainsi que pour l'activité de la compagnie à Morsang-sur-Orge au Théâtre de l'Arlequin, notamment l'axe de travail portant sur l'action culturelle avec les lycéens.

Intérêt régional
Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter deux stagiaires.

Localisation géographique :
- VAL DE MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L’organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	45 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d’aide	Montant voté
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	45 000,00 €
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	45 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	45 000,00 €
	Montant total	135 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011718

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : COMMUNAUTE D'AGGLO EVRY CENTRE ESSONNE - LE PLAN (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	229 262,00 €	34,60 %	45 000,00 €
	Montant Total de la subvention		45 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-65734-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CA GRAND PARIS SUD SEINE ESSONNE SENART
Adresse administrative : PLACE DES CHAMPS ELYSEES 91080 COURCOURONNES
Statut Juridique : Communauté d'Agglomération
Représentant : Monsieur Francis CHOUAT, Président
N° SIRET : 20005922800011

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016
Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017
Démarrage anticipé de projet : Non

I- Présentation du bénéficiaire

Le Plan est situé à Ris-Orangis en Essonne, à proximité de plusieurs quartiers et cités populaires d'Evry, Grigny, Corbeil-Essonnes, Viry-Châtillon… Créé par des éducateurs de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) passionnés de rock, Le Plan a rapidement acquis une notoriété liée à la qualité acoustique de son équipement. Suite au départ de ses fondateurs en 1999, Le Plan a eu quelques difficultés, qui se sont aggravées avec le retrait de la PJJ en 2003 dans le financement de la structure. La Commune de Ris-Orangis s'est mobilisée pour la survie de l'association ; le Conseil général de l'Essonne a décidé de renforcer fortement son aide financière, et à moyen terme, de financer la construction d'un équipement neuf « Le Plan 2 », devant permettre au Plan de développer des activités diversifiées en termes d'accompagnement des artistes en création notamment. Le Plan a relancé son projet sur des bases nouvelles. L'aide de la Région Ile-de-France au titre de la Permanence Artistique et Culturelle a débuté en 2006. Entre 2006 et 2009, les aides de la Région ont permis au Plan d'accomplir des progrès : pérennisation du poste d'administration et d'un poste dédié à l'action culturelle (un emploi-tremplin), qui a permis le développement des résidences et des actions d'accompagnement de la scène locale, avec des publics variés. Cependant, plusieurs difficultés ont persisté : manque de structuration de l'emploi permanent; le niveau d'activité inférieur à d'autres salles de musiques actuelles, en raison des contraintes liées au bâtiment existant (manque d'accessibilité, configuration atypique de la scène, faible hauteur, unique salle, absence de studios d'enregistrement et de répétitions…). Aussi, en 2009, compte-tenu de ces éléments, l'aide régionale au titre de la permanence artistique et culturelle a diminué. Le projet de construction d'un équipement musical neuf (Le Plan II) apporte une réponse aux défauts d'ergonomie et d'implantation de la salle

d'origine. En 2009, le conseil de communauté de la Communauté d'agglomération Evry Centre Essonne décide de l'intérêt communautaire du Plan II. En 2011, il approuve l'avant-projet définitif (2,8 millions sur un plan de financement de 12,8 millions). Le programme bénéficie du soutien de la Région Ile-de-France (5 millions) et du département de l'Essonne (5 millions) dans le cadre du Contrat de Projet Région/Département 2007-2013. Le Plan II, qui dispose d'une salle modulable de 850 places et permet d'amplifier les quatre missions de l'équipement (diffusion, accompagnement, action culturelle et insertion) a été inauguré en 2014. L'association a fait l'objet d'une reprise de ses activités par la Communauté d'agglomération Evry Centre Essonne en 2013 et le personnel de l'association a été transféré. Un nouveau directeur-programmateur, Fabien Lhérisson a été nommé en juillet 2013. Depuis l'inauguration du Plan II et le développement du nouveau projet sur le territoire, la labellisation SMAC de la salle est à l'étude.

II- Evolution générale de la structure sur les trois ans de convention

1) Evolution budgétaire de la structure

Eléments figurant dans le dossier remis par le bénéficiaire

	2013	**%**	**2014**	**2015**	**%**
DRAC : service musique et danse	50 285	*9%*	60 285	60 285	*7%*
Conseil départemental d'Essonne : convention opérateur structurant	240 000	*42%*	240 000	180 000	*19%*
Communauté d'agglomération Evry Centre Essonne	250 000	*44%*	600 000	600 000	*65%*
Autres - CNV, SACEM	0	*0%*	62 871	53 000	*6%*
Région - PAC	30 000	*5%*	30 000	30 000	*3%*
SOUS-TOTAL REGION	30 000	5%	30 000	30 000	3%
TOTAL SUBVENTIONS	**570 285**	**100%**	**993 156**	**923 285**	100%

Eléments figurant dans les documents comptables de la structure : bilan et compte de résultats

	2013	**%**	**2014**	**2015**	**%**
Subventions d'exploitation	290 285	*38%*	333 093	338 583	*26%*
Chiffre d'affaires (recettes propres)	434 161	*58%*	172 637	304 963	*24%*
Total produits	754 446	100%	1 246 167	1 291 145	100%

Graphique 1 : évolution budgétaire 2013-2015

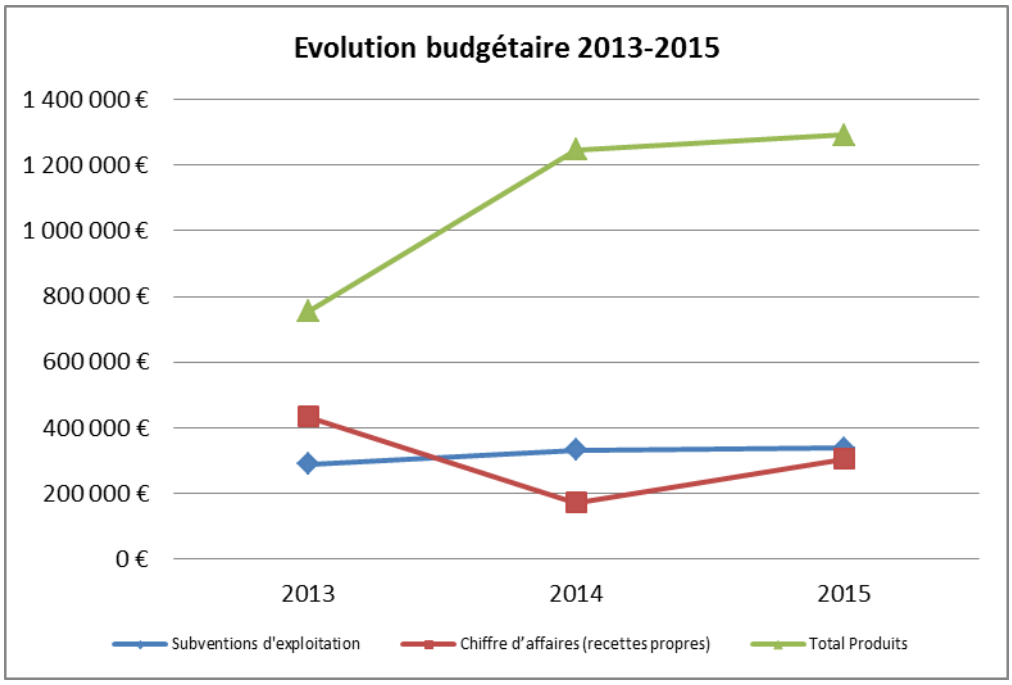

Graphique 2 : répartition des subventions de la structure en 2015

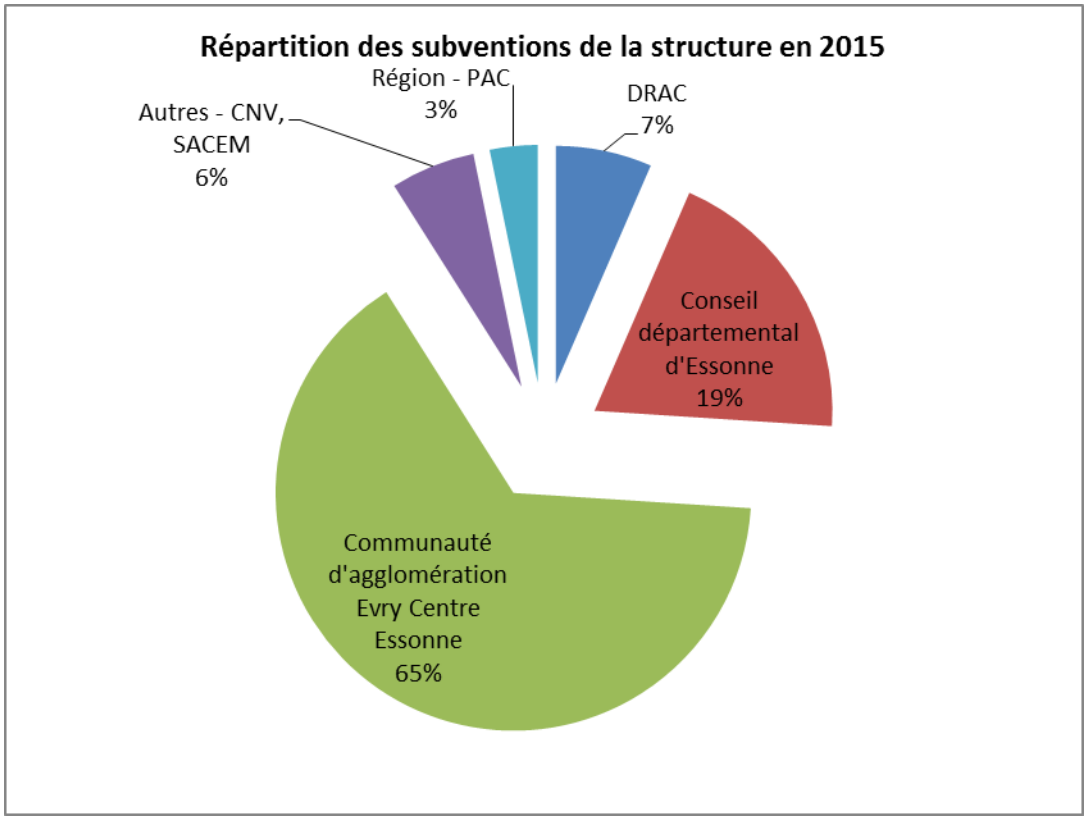

2) Evolution de l'emploi

	2013	2014	2015
Masse salariale (en €)	339 354	584 670	682 238
Nombre d'heures intermittence (artistes et techniciens)	2 318	3 078	6 264

3) Evolution de l'activité

Années ou saisons, à préciser	**2013**	**2014**	**2015**
CREATION / DIFFUSION / RESIDENCES			
Nombre de créations accueillies	0	2	2
Nombre de spectacles diffusés au total	30	48	71
Nombre de représentations *Dont nombre de représentations en cession :*	29	45	68
Nombre de festivals ou temps forts éventuels	0	4	5
Nombre de spectateurs	6841	7854	16 688
Nombre de résidence(s) accueillie(s) *& Durée moyenne (nombre de jours ou mois)* *& Equipes artistiques partenaires de résidence*	7 groupes, 28 jours de résidence	6 groupes, 26 jours de résidence	33 groupes, 112 jours de résidence
ACTION CULTURELLE			
Nombre d'heures d'intervention artistique auprès des lycéens	3 h Peace and Lobe le 14/02/2013	/	15 heures
Nombre d'heures d'intervention artistique au total	25 heures	8 heures	107 heures
Nombre d'établissements et de relais partenaires	5 établissements et 2 relais partenaires	2 relais partenaires	10 établissements, 3 relais partenaires
Nombre de bénéficiaires	300	90	400

III- Projet proposé par le bénéficiaire pour le renouvellement de la convention PAC 2016/2017/2018 (tel que rédigé par la structure bénéficiaire)

Création – diffusion – résidence.
Programmation tournée vers l'international, vers la diversité des musiques actuelles et vers d'autres formes d'expression artistique associées. (50 soirées concerts par an payantes et 20 soirées locales en entrée libre)
Programmation partagée avec chaque année trois festivals de renommée régionale ou nationale.
Programmation musiques actuelles en direction du jeune public en temps scolaire ou extra-scolaire.
Accueil chaque année de deux à trois projets de créations de nouveaux répertoires.
Développement de l'accueil en résidence des équipes artistiques.
Développement de la résidence de création (2 à 3 créations par an) et des résidences de répétition scéniques : 40 groupes par an en résidence au club ou dans la grande salle représentant un volume annuel de 150 jours.

Systématiser la possibilité de mettre en place de l'action culturelle avec les équipes artistiques accueillies en résidence.
Développement de l'accueil d'équipes artistiques internationales en résidence au Plan.

Appropriation (actions menées avec les publics).
Développement de l'action culturelle.

Chaque concert est associé à une ou plusieurs actions culturelles.
L'ensemble des actions culturelles du Plan participe aux décloisonnements des musiques et à la réduction des inégalités d'accès à la culture. Elles doivent permettre à tous de s'approprier cet espace dédié à la création, d'approcher de nouvelles pratiques, les artistes, et cela dès le plus jeune âge : créer des relations durables entre les équipements partenaires et le Plan ; sensibiliser les enfants, les adolescents aux pratiques des musiques actuelles.

Développement de la sensibilisation du jeune public aux musiques actuelles.

Développement des parcours thématiques en lien avec l'Education Nationale. Ces parcours s'appuient sur les résidences d'artistes accueillies au Plan tout le long de l'année et sur une boite à outils à disposition des enseignants.

Développement des actions en direction des musiciens grâce à une politique d'accompagnement forte et déployée sur le nouveau territoire du Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart.

Accompagnement sur mesure de 6 à 8 groupes par an sur 6 mois maximum orienté vers la scène ou vers l'enregistrement en studios. Implication des groupes accompagnés dans nos programmes d'actions culturelles.

Dispositif EMC à double entrée pédagogique en partenariat avec l'Ecole des Métiers du Son et de l'Image de Malakoff : résidence d'un jour pour 26 groupes essonniens ou franciliens sous la direction des apprentis ingénieurs du son de l'école, eux-mêmes encadrés par des professionnels du « live » et du son.

Mise en place chaque année d'un dispositif de type « Rock School » d'une semaine dédié au développement et à la structuration des groupes accompagnés par le Plan et à la connaissance de l'écosystème des musiques actuelles en lien avec les équipes du Plan, les coachs du Studio des Variétés et des acteurs de la filière musicale : cours de chant, cours de techniques instrumentale, atelier individuel, sessions de pré-productions en studio, rencontres professionnelles, résidences scéniques avec coaching…

Développement des auditions en studio en condition réelle de « live » des groupes amateurs locaux. L'objectif est ici d'approfondir la connaissance (vigie) du tissu musical local et régional. L'audition est une véritable antichambre à l'accompagnement et à la programmation de premières parties ou des rendez-vous « scènes locales» au Club.

Accompagnement d'équipes lycéennes dans l'organisation de soirée tremplin autour du chant vocal.

Accompagnement des étudiants de master 1 & 2 de l'UFR « Arts et spectacles » de l'Université d'Evry aux métiers du spectacle : formation professionnalisante encadrée par l'équipe du Plan au cours de laquelle les étudiants sont associés aux différentes étapes de l'organisation d'un concert de musiques actuelles & amplifiées.

Accompagnement d'artistes hip-hop en développement dans le cadre de l'opération nationale Buzz Booster (Paris-Hip-hop).

Développement de l'activité chorale, avec la chorale du Plan, résidente permanente au Plan : elle permet la rencontrer de manière originale la grande diversité des répertoires programmés au Plan. Elle s'adjoint régulièrement les services d'un petit nombre de musiciens amateurs constitué en ensemble instrumental.

Développement de la formation des musiciens.

Programme de masterclasses, de workshops en lien avec la programmation et les artistes en résidence.

Accueil au Plan de rendez-vous mensuels proposés par les réseaux musiques actuelles Rézonne (91) et Pince Oreilles autour du diagnostic d'un projet musical.

Développement de la sensibilisation en direction des publics empêchés.

Mise en place d'ateliers d'artistes en maison d'arrêt à destination des détenus et accompagnement de détenus à l'organisation d'un concert en maison d'arrêt, en partenariat avec le SPIP.

Développement de la formation professionnelle en partenariat avec le Studios des Variétés, l'Ecole des métiers du Son et de l'image de Malakoff.

Accueil au Plan des groupes accompagnés par le Studio des Variétés en résidences courtes coachées.

Développement de la communauté des musiciens, des artistes qui gravitent autour du Plan.

Organisation chaque mois d'un forum « pro » participatif en collaboration avec les acteurs professionnelles de la filière musicale, et des réseaux Rezonne (91) et Pinces Oreilles (77).

La programmation du Plan est trimestrielle. Les actions culturelles suivent ce tempo. La grande majorité des projets de résidences d'artistes et de groupes musiques actuelles est élaborée et validée entre 3 et 5 mois avant leur mise en place.

A noter qu'un nouveau projet artistique et culturel pour les années 2017-2019 devra être élaboré pour début 2017.

Equipements francilien(s) partenaire(s) du projet

Etablissements scolaires de l'Essonne et de la Seine et Marne, la Scène Nationale Sénart – Lieusaint (77), la Scène Nationale Théâtre de l'Agora – Evry (91), le Centre Culturel Robert Desnos de Ris-Orangis (91), le réseau des conservatoires du Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart (91 – 77), le réseau des médiathèques du GPS SES (91 – 77), le Studio des Variétés (Paris), l'Université d'Evry (91), l'Ecole des Métiers du Son et de l'Image de Malakoff (92), MJC Ris-Orangis (91).

Etat et/ou collectivités territoriales partenaires du projet

Communauté d'Agglomération du Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart : porteur du projet
Drac Idf : labellisation smac en cours.
Conseil départemental du 91 : opérateur structurant.

RESIDENCES PREVUES

	1ere année 2016/2017	
Type de résidence (implantation, création/diffusion…)	implantation	Création/diffusion
Dates de chaque résidence & durées (nombre de jours ou de mois)	3 jours, du 14 au 16 novembre 2016	15 jours en juillet 2017
Equipes artistiques	Guillaume Perret	Groupe berlinois
Objectifs & contenus de chaque résidence	Validation du travail de création lumière	Création d'un nouveau répertoire associant la vidéo

Partenaires financiers de résidence	Association Electric Epic	Musicboard Berlin

	1ère année 2016/2017	
Type de résidence (implantation, création/diffusion…)	Création/diffusion	implantation
Dates de chaque résidence & durées (nombre de jours ou de mois)	Plusieurs jours en 2017	4 jours, du 6 au 9 novembre 2016
Equipes artistiques	Ping Machine	FFF
Objectifs & contenus de chaque résidence	Mise en lumière, scénographie	Reprise lumière, scénographie et son spectacle dernière tournée
Partenaires financiers de résidence	DRAC idf	Alias

	1ère année 2016/2017	
Type de résidence (implantation, création/diffusion…)	Création/diffusion	
Dates de chaque résidence & durées (nombre de jours ou de mois)	3 jours, les 17, 18 & 20 février	
Equipes artistiques	Cabaret Contemporain	
Objectifs & contenus de chaque résidence	Mise en lumière	
Partenaires financiers de résidence	Conseil Départemental de l'Essonne	

Perspectives de résidences pour les deux autres années de convention (2017/2018 & 2018/2019)

40 groupes attendus en résidence de répétition scénique (implantation) chaque année en partenariat avec le CD 91, la DRAC idf, le CNV. Travail sur la mise en lumière, sur la scénographie et sur le son.

2 créations de nouveaux répertoires avec diffusion par an en partenariat avec le CD 91, la DRAC idf et le réseau des conservatoires et les scènes nationales Sénart et Théâtre de l'Agora et le CNV.
Une résidence d'artiste par an en milieu carcéral (Fleury Mérogis) en partenariat avec le SPIP. Atelier d'écriture.
Programme de résidence de création ou d'implantation en lien avec un des trois festivals accueillis chaque année en programmation partagée.
Programme de résidence de projet(s) arts numériques dans le cadre de la Biennale SIANA *en mars 2017.*

Présentation des éventuels projets hors résidences :
Chaque année, un projet est co-piloté avec le réseau des conservatoires de l'Agglomération, mobilisant un ensemble professionnel et des musiciens amateurs.
En 2016 :
Projet « Le Corps a d'la voix » avec les Humanophones et le réseau des conservatoires du territoire Evry-Centre-Essonne les 20, 21 janvier 2017 et les 10 et 11 mars 2017.
Masterclasse les 20 et 21 janvier avec Rémi Leclerc en direction des élèves du réseau des conservatoires. Atelier tout public sur la percussion corporelle par les Humanophones le 10 mars. Représentation scolaire le 10 mars à 14h et concert des Humanophones le 11 mars.

Participation au projet Ethnofonik chaque année en octobre, projet des Jeunesses Musicales Internationales de musique du monde, folk et traditionnelles. En partenariat avec la MJC de Ris-Orangis, le réseau des conservatoires de l'Agglomération et la Scène Nationale Théâtre de l'Agora.

Co-production d'une soirée Africolor avec le Théâtre de l'Agora chaque année en décembre en collaboration avec la Coopération Décentralisée de l'Agglomération et la Ville d'Evry. Cette production intègre un volet résidence de 4 à 5 jours et un volet actions culturelles.

Incidences éventuelles du projet spécifique en termes d'emploi

Objectif de diminution de la masse salariale intermittente sur les résidences au Club et en Grande salle tout en gardant le volume annuel de 140 jours de résidences. Une des pistes à étudier consisterait à embaucher au régime général un régisseur général – actuellement au régime intermittent - et un régisseur général adjoint en charge des studios et du club. Ces deux régisseurs auraient pour mission complémentaire l'accueil en résidence « son » en club et en grande salle et la régie des actions appelées « hors les murs ». Ces deux embauches permettraient également d'économiser sur la masse salariale intermittente convoquée lors de l'accueil très demandé en nocturne en grande salle des équipes artistiques. L'économie réelle serait à hauteur de 15 000 euros brut sur la masse salariale intermittente sur un volume annuel de résidence de 150 jours

Subvention demandée :
50 000 €
Soit 20 000 € d'augmentation

IV- Budget du projet spécifique en 2016 (HT)

DEPENSES	euros	RECETTES	euros
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)	64687	ETAT	25000
Chargé de l'action culturelle	23472	**DRAC Ile-de-France** (préciser service et titre) : ☐ attribué / ☐ en cours	25000
Salaires brut	31245	COLLECTIVITES TERRITORIALES	125000
		Région Ile-de-France	
Charges employeur	9970	Région IDF - PAC	50000
		Département (préciser le nom) : ☐ attribué / ☐ en cours	25000
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	97575		
Salaires bruts artistes	11600	**EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes** (préciser le nom) : ☐ attribué / ☐ en cours	50000
Charges employeur artistes	3400	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	16500
		CNV, SACEM, SACD, ADAMI (préciser) : CNV, SACEM	16500
Salaires bruts techniciens	33000		
		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	67762
Charges employeur techniciens	9425	Locations de salle	11500
		Billetterie	42762
Droits d'auteur	2500	Recettes de coréalisation	
Locations (préciser): Matériel scènique	2000	Recettes de bar, restauration, librairie (préciser) :	13500
Défraiements	500		
Transports	150		
Apports en coproduction			
Aides aux résidences	4500		
Achats de spectacle, concerts	30500		
DEPENSES D'APPROPRIATION	44500		
Achat action culturelle	23500		
AUTRES DEPENSES	27500		
Communication spécifique aux actions	12500		
Frais structure dont équipe permanente	5000		
Sécurité/Entretien	10000		
TOTAL	**234262**	**TOTAL**	**234262**

V - Analyse du bilan et du projet proposé pour le renouvellement de la convention

Rappel du soutien de la Région

La structure est soutenue au titre de l'aide à la permanence artistique et culturelle depuis 2006. A hauteur de 50000 € euros pour les deux premières conventions triennales, puis à hauteur de 30 000 euros pour les deux suivantes, suite à des difficultés de structuration et à une baisse d'activité de la salle de musiques actuelles. Le projet soutenu était l'accueil en résidence d'artistes et le développement de l'action culturelle, notamment dans les lycées. Les travaux de mise en place du Plan II ont bénéficié d'un soutien régional de 5 millions d'euros au côté d'une aide équivalente du département dans le cadre du Contrat de Plan Région/Département 2007-2013. Le programme a également été financé par la Communauté d'agglomération Evry Centre Essonne à hauteur de 2,8 millions d'euros.

Evolution de l'activité et du rapport au public

Lors du dernier renouvellement de Permanence artistique et culturelle en 2013, le projet du Plan II se mettait tout juste en place avec l'arrivée d'un nouveau directeur, Fabien Lhérisson, ancien programmateur du Festival d'Ile-de-France. La nouvelle salle a été inaugurée en septembre 2014 avec une programmation de têtes d'affiche et de découvertes. Pour l'inauguration, Kerry James, la figure de proue du « rap conscient » a côtoyé de nombreuses découvertes rap et électro de l'Essonne : Dandyguel ou Le Vasco par exemple. La salle a démontré ses qualités acoustiques et techniques et le projet du nouveau directeur s'est consolidé avec une programmation de têtes d'affiche pour une salle de 850 places et de jeunes artistes de la scène locale dans le club. Le Plan accueille de nombreuses résidences, de création (Antonin Leymarie, Ballake Sissoko, le groupe de musique du monde Pachi Baba et celui de jazz de la harpiste Isabelle Olivier) ou de répétitions scéniques de groupes électro, reggae, chanson rock, pop... Les résidences passent de 28 à 122 jours entre 2013 et 2015... La fréquentation de la salle a fait un bond en 2015, avec plus de 16 000 spectateurs, retrouvant de beaux chiffres de fréquentation après une année 2013 en-dessous des 7000 spectateurs. L'accompagnement des pratiques amateur s'est déployé avec l'arrivée en 2014 de deux régisseurs studio. L'action culturelle a évolué plus tardivement avec un retard pour pourvoir le poste dédié à cette activité qui a fini par se développer en 2015/2016 avec un projet de chorale amateur notamment, qui participe à certaines créations du Plan II, et des actions culturelles avec les scolaires.

Evolution de l'implantation territoriale et du rayonnement

Le Plan II est le seul équipement culturel en régie directe de la nouvelle grande intercommunalité du sud-est de l'Ile-de-France, la Communauté d'agglomération Grand-Paris-Sud-Seine-Essonne Sénart qui comprend 24 communes sur les départements de l'Essonne et de la Seine-et-Marne. La salle bénéficie d'un rayonnement ancien lié aux concerts mythiques qu'elle a accueillis dans les années 90. La mise en place du nouveau projet associe de nombreux équipements du territoire : conservatoires, université d'Evry, partenariats avec l'Agora-Scène nationale, actions culturelles avec des collèges et des lycées. L'activité de restauration en DSP a vocation à accompagner le rayonnement de la salle. Ce volet rencontre actuellement des difficultés que l'équipe cherche à surmonter. Le Plan II a cependant renoué avec une reconnaissance marquée dans le paysage francilien des musiques actuelles. Membre de Rezonne et du RIF, la salle collabore avec les festivals et les autres SMAC d'Ile-de-France. Elle retrouve peu à peu un rayonnement régional.

Evolution budgétaire et de l'emploi

Le Plan II a fortement évolué sur les plans budgétaires et ressources humaines. L'intercommunalité a porté son intervention de 250 000 à 600 000 euros tout en internalisant la salle devenue régie communautaire. L'aide de la DRAC a progressé de 20 000 euros pendant la période atteignant le budget « plancher » des smac franciliennes, le label SMAC au Plan II étant en cours d'attribution. Le département de l'Essonne a quant à lui diminué son aide en 2016. L'équipe est passée de 6 à 10 équivalents temps plein. Elle est dorénavant opérationnelle pour la mise en place du projet malgré des difficultés persistantes liées à deux salariés absents et à un impact sur la masse salariale (remplacement d'un salarié absent par des personnes au statut intermittent).

Projet proposé pour les trois prochaines années

Le projet s'inscrit dans la continuité avec la volonté du directeur de poursuivre le travail de proximité avec les partenaires locaux, de développer le volet électronique de sa programmation pour toucher le public étudiant de l'université d'Evry et de l'ensemble du département et d'accueillir davantage de groupes européens et internationaux en lien avec les qualités techniques de la salle, pour l'enregistrement et les captations notamment.

VI – Avis de la commission pour la permanence artistique et culturelle

La commission pour la permanence artistique et culturelle s'est réunie le 10 octobre 2016. Elle a rendu un avis favorable au renouvellement de la convention triennale de permanence artistique et culturelle pour un montant identique.

VII – Soutien régional dans le cadre d'une convention annuelle

La Région soutient le Plan en 2016 à hauteur de 45 000 €
sur une base subventionnable de 229 262 €
(budget prévisionnel déduction faite de l'écart entre le montant demandé et le montant proposé)

Emploi	**Création/Diffusion/Appropriation**
La Région n'apporte pas son aide au titre de l'emploi.	La Région apporte son aide au Plan pour la mise en œuvre du projet d'accueil d'artistes en résidence scénique, de création ou d'implantation ainsi que l'action culturelle développée autour de ces résidences et plus largement, auprès des lycéens.

Intérêt régional
La subvention régionale donne lieu à l'engagement du bénéficiaire à recruter deux stagiaires.

Localisation géographique :
- ESSONNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	45 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	CR09-11 Habitat privé : ingénierie	41 200,00 €
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	30 000,00 €
2015	Action complémentaire du Pacte pour le développement du territoire	17 500,00 €
2016	Action complémentaire du Pacte pour le développement du territoire	14 800,00 €
2016	Aides aux manifestations culturelles	25 000,00 €
	Montant total	128 500,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011714

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CAFE MUSIQUE VAL EUROPE FILE 7 (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	296 000,00 €	16,89 %	50 000,00 €
		Montant Total de la subvention	50 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CAFE MUSIQUE VAL EUROPE FILE 7
Adresse administrative : 4 RUE DES LABOURS
77700 MAGNY LE HONGRE
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame Carole LOPEZ, Présidente

Date de publication au JO : 4 décembre 1996

N° SIRET : 41233832900029

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016
Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017
Démarrage anticipé de projet : Non

I- Présentation du bénéficiaire

Située à Magny-le-Hongre en Seine-et-Marne, la scène de musiques actuelles File 7 est le produit d'une réflexion menée depuis 1996 par l'Etat et les collectivités. Ces derniers ont souhaité créer un équipement culturel à dominante musicale composé d'une scène de musiques actuelles et d'une médiathèque, afin de répondre aux besoins croissants d'une population jeune sur un territoire en expansion démographique. Après une phase de préfiguration (1997-2002), l'équipement s'ouvre et comprend : une salle de concerts (220 places assises ou 600 places debout), un café-culture (Côté Kfé) avec un espace de diffusion dédié principalement au jeune public, deux studios de répétition et d'enregistrement équipés, un espace Point d'infos / centre de ressources.

Dès 2005, File 7 a développé, en complément de la diffusion des musiques actuelles, une activité de soutien à la création et à l'action culturelle en partenariat avec les structures culturelles, sociales et scolaires locales via les résidences d'artistes, l'accompagnement artistique et technique, la gestion des studios, des ateliers, des concerts décentralisés… Son implication dans les réseaux départementaux (Pince-oreilles), régionaux (RIF) ou nationaux (Fedelima), font de File 7 un équipement référencé en Ile-de-France.

Depuis juin 2012, File 7 n'est plus dirigé par Olivier Galan, mais par Bénédicte Briant-Froidure qui poursuit le projet de la salle tout en développant les volets résidences et appropriation du projet ainsi que la dimension jeune public. Le 31 mars 2016, la Délégation de service public de six ans a pris fin. Val d'Europe Agglomération, dans un contexte d'incertitudes institutionnelles et de contraintes budgétaires a souhaité poursuivre le partenariat sur « la base d'un projet ajusté répondant davantage aux attentes des Valeuropéens et en phase avec les attentes et les moyens du territoire ».

File 7, géré par l'association Café Musique Val d'Europe, est soutenu par Val d'Europe Agglomération dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens d'un an renouvelable, la DRAC Ile-de-France, la Région Ile-de-France, le Conseil départemental de la Seine-et-Marne, le CNV.

II- Evolution générale de la structure sur les trois ans de convention

1) Evolution budgétaire de la structure

Eléments figurant dans le dossier remis par le bénéficiaire

	2013	**%**	**2014**	**2015**	**%**
DRAC : convention SMAC	80 000	*9%*	80 000	80 000	*8%*
Conseil départemental de Seine et Marne : lieux d'expressions des musiques actuelles	105 000	*12%*	95 550	95 550	*10%*
Val d'Europe Agglomération : DSP "musiques actuelles"	635 000	*71%*	662 000	687 000	*72%*
Autres - CNV, SACEM, ARCADI, RIF	30 560	*3%*	49 285	42 675	*4%*
Région - PAC	50 000	*6%*	50 000	50 000	*5%*
SOUS-TOTAL REGION	50 000	6%	50 000	50 000	5%
TOTAL SUBVENTIONS	**900 560**	**100%**	**936 835**	**955 225**	100%

Eléments figurant dans les documents comptables de la structure : bilan et compte de résultats

	2013	**%**	**2014**	***2015***	**%**
Subventions d'exploitation	886 373	*79%*	1 051 985	*955 225*	*81%*
Chiffre d'affaires (recettes propres)	188 791	*17%*	148 088	*177 164*	*15%*
Total produits	1 119 111	100%	1 257 483	*1 185 173*	100%

Graphique 1 : évolution budgétaire 2013-2015

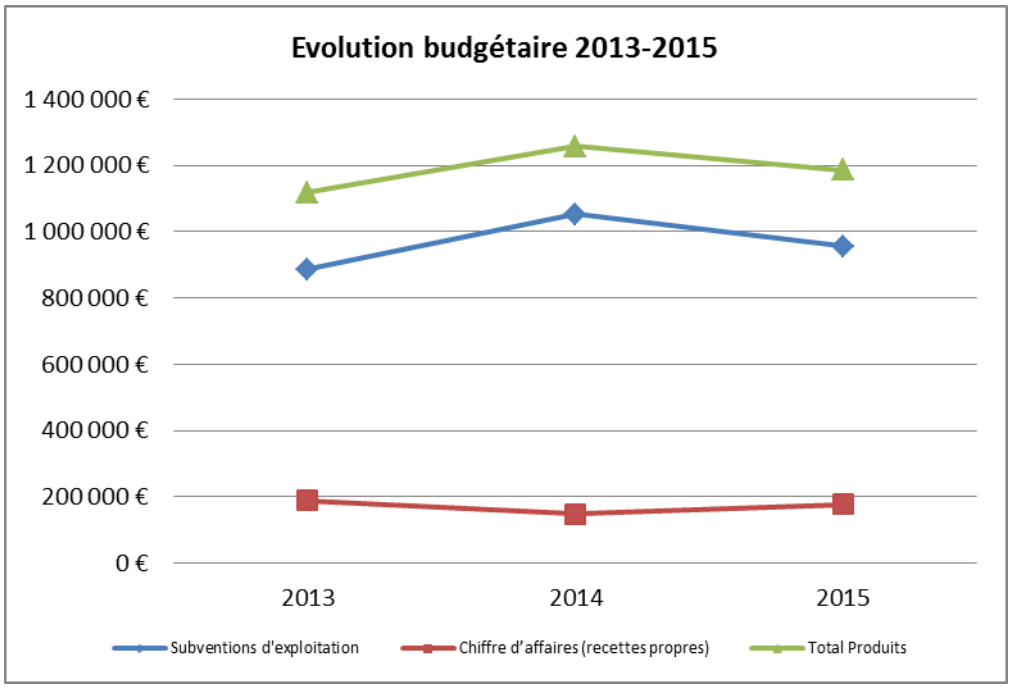

Graphique 2 : répartition des subventions de la structure en 2015

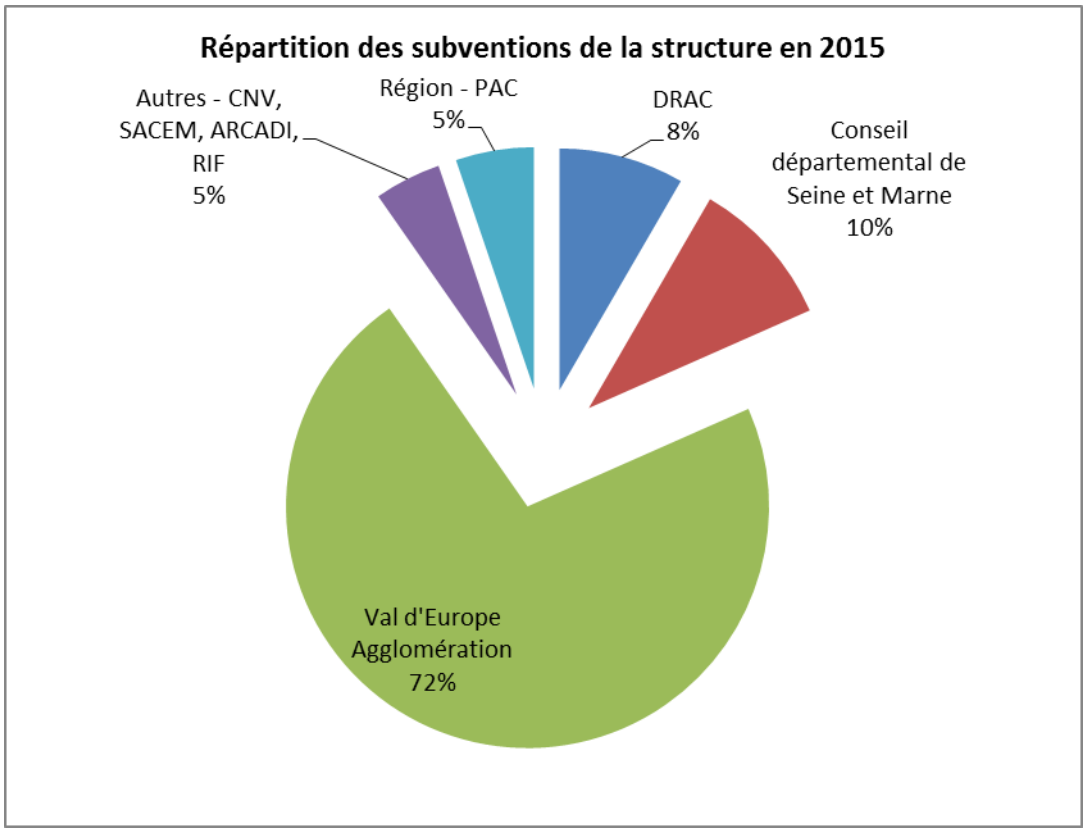

2) Evolution de l'emploi

	2013	2014	2015
Masse salariale	334 212	384 383	351 346

Nombre d'heures intermittence (artistes et techniciens)	2 588	3 632	2 331

3) Evolution de l'activité

Années ou saisons, à préciser	**2013**	**2014**	**2015**
CREATION / DIFFUSION / RESIDENCES			
Nombre de créations accueillies	17	13	26
Nombre de spectacles diffusés au total	94	89	84
Nombre de représentations *Dont nombre de représentations en cession :*	94	91	86
Nombre de festivals ou temps forts éventuels	2 (ouverture et clôture de saison)	3 (festival Jeune Public, ouverture et cloture de saison)	2(ouverture et clôture de saison)
Nombre de spectateurs	11273	11375	12792
Nombre de résidence(s) accueillie(s)	28 résidences accueillies sur **75 jours**	25 résidences accueillies sur **81 jours**	26 résidences accueillies sur **98 jours**
ACTION CULTURELLE			
Nombre d'heures d'intervention artistique auprès des lycéens	6	0	6
Nombre d'heures d'intervention artistique au total	210	311	236
Nombre d'établissements et de relais partenaires	14	19	17
Nombre de bénéficiaires	1051	2509	3302

III- Projet proposé par le bénéficiaire pour le renouvellement de la convention PAC 2016/2017/2018 (tel que rédigé par la structure bénéficiaire)

La philosophie du lieu est radicalement tournée vers la structuration d'une scène émergente, la découverte de nouveaux talents, l'accompagnement d'artistes en devenir, le soutien à des projets en marge de l'industrie du disque, la rencontre entre les publics et les artistes, entre les amateurs et les professionnels, entre les esthétiques et projets pluridisciplinaires, entre les générations.
Dans un secteur de plus en plus complexe, File7 est un formidable lieu de travail, chaînon indispensable faisant le lien entre la production discographique, la scène, les producteurs de spectacle et les artistes.
La création est au cœur du projet artistique et culturel défendu par l'association. Lieu d'expérimentation et de pratiques, File7 privilégiera les formes les plus innovantes des musiques actuelles, le croisement des esthétiques. Nous porterons une attention toute particulière aux projets associant d'autres disciplines artistiques (vidéo, danse,

création plastique/ graphique…) ou permettant aux musiciens de travailler avec des intervenants venant faire progresser leur création (coach vocal ou scénique, éclairagiste, scénographe, architecte…)
Au niveau de sa diffusion, File7 défend une ligne artistique originale et ambitieuse qui couvre l'ensemble des esthétiques des musiques actuelles. La diversité des styles représentés est au cœur de la programmation proposée par l'association. Elle fait une large part aux artistes en développement, aux artistes locaux amateurs ou professionnels mais aussi aux artistes plus populaires (au sens pris en compte par les populations), têtes d'affiche pouvant faire découvrir le lieu à un public ne fréquentant pas nécessairement les salles de spectacle. File7 doit s'inscrire dans un parcours cohérent dans le développement de la carrière des artistes, en lien avec leur actualité, la mise en place de leur tournée, le développement de leur public mais aussi en cohérence avec l'ensemble des salles diffusant des musiques actuelles sur le territoire.

Le dispositif « Résidences d'artistes » répond à un triptyque articulé autour de la création, de la médiation et de la diffusion. Conformément à son projet « ajusté », File7 s'engage à accueillir 74 jours de résidences par an sous la forme de créations, filage ou répétitions accompagnées.

Les Résidences de création et de médiation
Dans le but d'apporter sa modeste pierre à l'édifice de la diversité culturelle, File 7 souhaite poursuivre et développer un véritable travail de création, basé sur la recherche musicale et l'expression de nouvelles idées. Il nous semble nécessaire, voire indispensable, pour ce faire de proposer aux artistes un "temps de création". Les résidences d'artistes doivent permettre de tisser ou de conforter le lien entre l'artiste, l'équipement et son public, par une démarche volontaire de l'artiste qui a saisi l'importance primordiale d'être sur le terrain, lieu de contact privilégié avec le public. Les résidences d'artistes que File7 souhaite consolider s'inscrivent dans une logique d'accompagnement et de renouveau, tant au niveau du public et de l'artiste qu'au niveau du lieu de diffusion. Ce dispositif constitue une manière efficace d'intégrer l'artiste de façon durable dans la cité et de rendre la création présente au plus près du territoire tout en lui permettant de s'en nourrir comme source d'inspiration. C'est ici l'un des enjeux primordiaux des résidences. Les artistes auront l'occasion de mener sur le terrain une réflexion sur leur place dans notre société. C'est également un moment privilégié, un moment exclusivement consacré à la création affranchie des contraintes économiques car dans ce type de dispositif, la durée, le contenu et les objectifs sont clairement définis et la structure met à disposition de l'artiste un lieu de travail, une assistance technique et une aide financière spécifique via le CNV. Enfin, recevoir un artiste plusieurs jours durant est très enrichissant et valorisant pour l'équipe. Sa présence régulière permet de créer des liens et de mieux appréhender son travail de création. Les résidences d'artistes contribuent donc à permettre un travail de création mais aussi de sensibilisation artistique et culturelle pour le plus grand public. Dans ce cadre, File7 s'attachera à créer des collaborations avec les structures culturelles et éducatives de l'agglomération (médiathèque, écoles de musiques, collèges, lycées...). Nous saisirons l'opportunité de la présence d'artistes pour créer des rencontres avec le public. Ce point est développé dans le chapitre « actions culturelles ».

Les résidences d'accompagnements artistiques
Une des responsabilités des scènes de Musiques Actuelles est d'accompagner les artistes dits en développement, c'est-à-dire engagés dans une démarche de professionnalisation, qui sera (ou non) couronnée de succès. Ces artistes sont généralement encadrés par une structure, qui peut être propre (association composée des musiciens et d'un manager par exemple) ou extérieure (association ou société assurant management, booking, voire production discographique). Les besoins de ces artistes (souvent pourvus d'un local de travail permanent) sont essentiellement ponctuels dont :
- l'usage d'une scène pour des répétitions montées en phase de création d'un nouveau répertoire, pour l'intégration de nouveaux musiciens ou la préparation d'un concert particulier - et le travail en résidence lorsqu'il s'agit de créer un nouveau répertoire ou de développer un projet avec d'autres artistes.
File7 doit être en capacité de répondre à ces attentes par la mise à disposition d'une équipe et d'un équipement performants.

Filages et répétitions montées
Il s'agit enfin de répondre aux sollicitations des producteurs privés qui ont besoin d'espace pour leurs artistes. Outre les résidences, des filages ou répétitions montées seront accueillis, pour des durées de 2 à 5 jours. Ce type de travail, destiné à monter ou parfaire scéniquement un spectacle (son, lumière, organisation de l'espace) est proposé soit à des artistes déjà reconnus et accompagnés par une structure professionnelle, qui assure le financement de l'opération, soit pour des artistes accompagnés par l'équipement.

les résidences d'artistes associés

Depuis 3 ans, nous avons profité de l'augmentation de l'aide de la région Ile de France pour inscrire File7 dans une nouvelle forme de résidence artistique en musiques actuelles. A l'image de ce qui se fait dans le secteur de la danse ou du théâtre, nous souhaitions mettre en place des résidences d'artistes « associés » qui s'étalent sur une saison de programmation. Cet artiste professionnel accompagne le projet de la structure du mois de septembre au mois de juillet. L'idée est d'intégrer complètement le travail de l'artiste dans le projet de File7. Cette forme de compagnonnage permet également à l'artiste de développer sa création au fil de la saison, de créer un nouveau répertoire, de travailler avec certains publics avec lesquels il souhaite mener des actions qui font écho à son histoire. Nous lui faisons bénéficier de tous nos moyens de productions, de créations et de diffusions, en contrepartie de quoi, l'artiste a un regard et un investissement transversal dans tout le projet de la structure : direction artistique sur la programmation du lieu, regard et conseils sur les groupes amateurs et en développement accueillis à File7, participation au projet d'actions cultuelles Ce travail, nouveau pour le secteur des musiques actuelles, se développerait à nouveau sur les trois prochaines saisons artistiques.
Nous choisirons trois artistes différents sur trois esthétiques différentes. La prochaine artiste pressentie est Clea Vincent.

Equipements francilien(s) partenaire(s) du projet
File7 est un projet structurant pour l'intercommunalité du Val d'Europe, mais au-delà pour l'est de l'Ile de France. Pour son projet de résidence d'artiste associé, l'association travaille en réseau avec les équipements culturels du Val d'Europe et de Seine et Marne : les centres culturels du Val d'Europe (La Ferme des Communes à Serris, la Ferme Corsange à Bailly Romainvilliers) et le réseau des Médiathèques du Val d'Europe mais aussi avec les écoles de musique du territoire.
File7 développe également des actions d'accompagnement en partenariat avec Les Cuizines à Chelles.

Etat et/ou collectivités territoriales partenaires du projet (hors Conseil régional d'Ile-de-France) -
File7 est soutenue par la DRAC Ile de France dans le cadre de sa convention SMAC, le Département de Seine et Marne dans le cadre du dispositif de soutien au Lieux de Musiques Actuelles et Val d'Europe Agglomération dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens.

Equipe artistique prévue pour le projet :
L'équipe artistique est composée de :
- un directeur, garant du projet artistique et culturel
- un responsable du pôle diffusion
- un responsable de la création
- un responsable des actions culturelles

RESIDENCES PREVUES

	1ère année 2016/2017	
Type de résidence (implantation, création/diffusion…)	Créations, Filages	Artiste associée : Clea Vincent (TBC)
Dates de chaque résidence & durées (nombre de jours ou de mois)	De 3 à 5 jours selon les groupes / 64 jours au total	1 saison / 10 jours de résidence + actions culturelles

Equipes artistiques	En cours	En cours
Objectifs & contenus de chaque résidence	Selon les projets : - mise en scène d'un nouveau spectacle : setlist, scéno, lumières, video - intégration de nouveaux musiciens - répétitions accompagnées	- créer un nouveau spectacle et développer son répertoire scénique - mener des actions de sensibilisation à destitation de publics du territoire
Partenaires financiers de résidence	DRAC, Val d'Europe Agglomération, Département Seine et Marne Selon projet : CNV	DRAC, Val d'Europe Agglomération, Département Seine et Marne

Perspectives de résidences pour les deux autres années de convention (2017/2018 & 2018/2019) -

Nous ne pouvons déterminer spécifiquement les projets de résidence pour les prochaines années de conventions. En revanche, nous pouvons affirmer que dans le cadre du projet « ajusté » qui a été validé par l'agglomération, nous avons souhaité conserver un volet création important. Nous avons donc prévu de maintenir 74 jours de résidence par an, répartis comme suit :

- 10 jours de résidence par an pour l'artiste associé
- 10 jours de résidence par an pour les artistes accompagnés par File7
- 10 jours pour un artiste dans le cadre d'une commission 8 du CNV
- 4 jours pour une commission 7 pre-prod du CNV
- 8 jours pour les Pôles supérieurs d'enseignement artistique
- 8 jours de résidence pour une création Jeune Public
- 24 jours par an pour les résidences de producteurs

Le but est également d'allonger la durée moyenne des résidences d'artistes. Nous allons donc accueillir chaque année deux projets de résidence de création et de médiation se déroulant sur une ou plusieurs périodes, selon la nature et l'ampleur du projet. (Com8 et création Jeune Public). Ces résidences permettront d'engager des échanges forts entre l'artiste et le territoire via des actions spécifiques et des rencontres.
Parmi les partenaires pressentis, outre les lieux déjà cités, nous veilleront à créer des partenariats forts avec les producteurs et des labels indépendants afin de travailler de manière complémentaire au développement des artistes.
Nous continuerons les « accompagnements à la scène ». Cela concernera les groupes locaux et régionaux en développement. Les artistes accompagnés par File7 bénéficieront d'une mise à disposition gratuite de la scène avec du personnel technique dédié et des formations en fonction des besoins identifiés (coach vocal, scénique…)

Présentation des éventuels projets hors résidences :

Nous souhaitons intensifier notre collaboration avec le lycée Emilie du Chatelet à Serris. Les premières graines semées portent leurs fruits. Les lycéens se tournent vers File7 comme ressource pour l'organisation de leurs événements musicaux. Le dernier concert que nous avons organisé au lycée (en juillet 2015), a été l'occasion de faire découvrir l'envers du décor, et notamment certains métiers liés aux musiques actuelles, à une cinquantaine de lycéens.
La musique peut-être le prétexte pour aborder des thématiques plus larges telles que la formation professionnelle des jeunes notamment dans les métiers de la culture (technique, communication, administration…), la question de la discrimination entre les filles et les garçons voire les questions environnementales…
En 2016 nous avons par exemple mené un beau projet sur les migrants en collaboration avec le lycée. L'objectif est de continuer de développer ce type de projets transversaux (écriture et musique mais aussi histoire et géopolitique).

Incidences éventuelles du projet spécifique en termes d'emploi [Préciser le cas échéant les perspectives de création ou d'évolution de l'emploi et les détails : régime, postes concernés, évolution du volume horaire, de la masse salariale correspondante…etc.]

Au vu de la récente restructuration, il n'est pas prévu d'embaucher de permanents dans les prochains mois.
Cependant, en raison des nouvelles responsabilités qui leur incombent, certains salariés vont changer de Groupe (CCNEAC) :

- Responsable du pôle actions culturelles : passage du groupe 5 au groupe 4
- Responsable du pôle création : passage du groupe 5 au groupe 4
- Responsable du pôle diffusion : passage du groupe 5 au groupe 4

L'aide de la Région sera également déterminante pour préserver l'emploi artistique lors des résidences de création et des interventions sur notre territoire puisque malgré un volume d'activité en baisse, l'association a souhaité maintenir les volets création et actions culturelles dans leur totalité.

Subvention demandée :
60 000 €
Soit 10 000 € d'augmentation

IV- Budget du projet spécifique en 2016 (HT)

DEPENSES	euros	RECETTES	euros
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)	128300	ETAT	40000
Pole Création Salaire Brut	25800	**DRAC Ile-de-France** (préciser service et titre) : r en cours	40000
Charges employeur	14600	COLLECTIVITES TERRITORIALES	178000
		Région Ile-de-France	
Pole Diffusion Salaire Brut	27300	Région IDF - PAC	60000
		Département (préciser le nom) :Seine et Marne en cours	18000
Charges employeur	15600		
Pole Actions Culturelles Salaire Brut	28800	**EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes** : Val d'Europe Agglomération en cours	100000
Charges employeur	16200		
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	149700	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	8000
Salaires bruts artistes	10000	CNV, SACEM, SACD, ADAMI (préciser) : CNV Com8	8000
Charges employeur artistes	5300	RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	80000
		Billetterie	80000
Salaires bruts techniciens	7000		
Charges employeur techniciens	4900		
Droits d'auteur	20000		
Locations (préciser): son, lumière, backlin	2000		
Défraiements			
Transports	500		
Achats de spectacle, concerts	100000		
DEPENSES D'APPROPRIATION	10700		

Préciser le nombre d'heures: ……...			
Salaires bruts	3000		
Charges employeur	2700		
Achat action culturelle	5000		
AUTRES DEPENSES	17300		
Salaire brut et charges patronales administratif (quote part)	8000		
Salaire brut et charges patronales direction (quote part)	9000		
Frais divers (impressions, fournitures, affranchissements…)	300		
TOTAL	**306000**	**TOTAL**	**306000**

V - Analyse du bilan et du projet proposé pour le renouvellement de la convention

Rappel du soutien de la Région
File 7 est soutenu au titre de l'aide à la permanence artistique et culturelle depuis 2006 à hauteur de 35 000 € euros. En 2013, l'aide au titre de la permanence artistique et culturelle a été revalorisée à 50 000 €. Le projet soutenu était la consolidation de l'emploi pour l'accueil en résidence d'artistes ainsi que la création/diffusion via la poursuite des résidences et la mise en place d'un artiste associé pour encourager l'accompagnement dans la durée. La structure a également bénéficié d'autres aides régionales : soutien à la création numérique en 2011 (29 144 €) et deux emplois tremplins (2006 et 2011).

Evolution de l'activité et du rapport au public
File 7 a poursuivi l'évolution de son projet artistique amorcé en 2012 avec l'arrivée de Bénédicte Briand à la direction. La fréquentation a augmenté de 13% et les résidences d'artistes ont été marquées par une légère baisse du nombre d'équipes accueillies à la faveur d'un allongement de la durée moyenne de ces résidences qui passent de 2,7 jours en moyenne en 2013 à 3,8 jours en 2015. La mise en place de l'artiste associé pour une année, a permis de collaborer avec Jeanne Added en 2013/2014 autour des écoles de musiques du territoire notamment, Guillaume Perret en 2014/2015 pour la création de deux spectacles et une master class sur le saxo et Katel en 2015/2016 pour la sortie de son album « Elégie » et la préparation du spectacle de la tournée. L'action culturelle a également progressé de façon importante en termes de nombre de bénéficiaires qui passe de 1051 à 3302 personnes avec de nombreuses actions dans les établissements scolaires : création d'un conte musical avec le collège de Magny-le-Hongre, d'une chanson autour de la résidence de Merlot avec l'école primaire ou un concert de la scène locale au Lycée de Serris.

Evolution de l'implantation territoriale et du rayonnement
L'équilibre entre le rayonnement local et national de File 7 est un enjeu de ces trois dernières années avec un fort développement du volet création du projet et une programmation orientée vers la découverte de nouveaux projets artistiques. La SMAC est membre de réseaux professionnels départementaux et nationaux et rayonne nationalement pour une programmation de défrichage axée sur la découverte. Le rayonnement local a rencontré des faiblesses autour de cette programmation très innovante mais aussi autour de difficultés de gouvernance au sein de l'association Café Musique du Val d'Europe. Des désaccords au sein du Conseil d'administration n'ont pas permis d'améliorer les échanges autour de l'importante question de l'équilibre entre le rayonnement local et le rayonnement national avec Val d'Europe Agglomération. La restructuration du projet File 7 en 2016, qui a fait suite à une crise en mars 2016 avec la fin de la Délégation de service public de six années et la volonté de l'agglomération d'ajuster le projet dans son économie et dans son rayonnement local, a permis de rééquilibrer le projet dans son ensemble en le réorganisant autour de la diffusion, la création, l'accompagnement et des résidences moins nombreuses tout en maintenant l'accueil d'un artiste associé.

Evolution budgétaire et de l'emploi
Sur la période 2013-2015, le budget de File 7 est stable autour d'un million-deux-cent mille euros avec 15% de recettes propres et 81% de subventions. Le premier partenaire de la SMAC est Val d'Europe Agglomération avec 72% des subventions suivi du Département de Seine-et-Marne, département qui compte deux SMAC, avec une baisse de 10 000 euros de l'aide en 2015 mais qui soutient néanmoins la salle à hauteur de 10% de ses subventions. Le Département est suivi de la DRAC à hauteur de 8% puis de la Région Ile-de-France à 5%. Mais l'année 2016 marque un changement important de l'économie de File 7 avec une restructuration du projet souhaité

par l'agglomération qui diminue de 170 000 euros (31%) son soutien à l'association avec la fin de la DSP intervenue en mars 2016 et une poursuite du partenariat sous la forme d'une convention annuelle. Le budget global ajusté diminue de 19,2% dont 112 000 euros sur le fonctionnement général, 62 000 euros sur la diffusion et 12 000 euros sur la création. L'emploi est impacté avec une baisse d'effectif s, de 13 à 9 salariés, avec deux fins de CDD dans le cadre d'une réorganisation en trois pôles, diffusion, création et actions culturelles.

Projet proposé pour les trois prochaines années
Le projet proposé pour les trois prochaines années est impacté par la restructuration avec une diminution de l'activité mais le volet création est maintenu de même que le niveau d'action culturelle et les spectacles jeunes public. La chanteuse Cléa Vincent est l'artiste associée 2016/2017. La refonte du projet associatif autour d'un nouveau bureau et de nouveaux statuts annoncent une nouvelle étape pour la SMAC.

VI – Avis de la commission pour la permanence artistique et culturelle

La commission pour la permanence artistique et culturelle s'est réunie le 10 octobre 2016. Elle a rendu un avis favorable au renouvellement de la convention triennale de permanence artistique et culturelle pour un montant identique.

VII – Soutien régional dans le cadre d'une convention annuelle

La Région soutient File 7 en 2016 à hauteur de 50 000 €
sur une base subventionnable de 296 000 €
(budget prévisionnel déduction faite de l'écart entre la subvention demandée et la subvention proposée)

Emploi	**Création/Diffusion/Appropriation**
La Région n'apporte pas de soutien au titre de l'emploi.	La Région apporte son aide à File 7 pour le travail mis en œuvre avec l'artiste associé de File 7 ainsi que l'accueil d'artistes des musiques actuelles en résidences et le travail d'action culturelle, dans les lycées du territoire notamment.

Intérêt régional
Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter deux stagiaires.

Localisation géographique :
- SEINE ET MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	50 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d’aide	Montant voté
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	50 000,00 €
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	50 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	50 000,00 €
	Montant total	150 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011716

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CIE BOUCHE A BOUCHE (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	120 387,00 €	24,92 %	30 000,00 €
	Montant Total de la subvention		30 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CIE BOUCHE A BOUCHE
Adresse administrative : 2 RUE DU GENERAL HUMBERT
75014 PARIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Paul ACKER, Président

Date de publication au JO : 13 décembre 1995

N° SIRET : 40411062900031

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016
Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017
Démarrage anticipé de projet : Non

I- Présentation du bénéficiaire

Auteure, metteur en scène et comédienne, Marie-Do Fréval a créé en 2009 la Cie Bouche à Bouche. Elle mène un projet entre théâtre, performance et arts de la rue, en résonance avec la société et les identités sociales. L'écriture pour l'espace public de la compagnie est percutante et donne la parole à ceux en sont privés. La compagnie souhaite défendre une culture populaire inscrite au cœur de la cité, dans les quartiers, un théâtre accessible à tous et plus spécifiquement à ceux qui ne fréquentent pas les salles de spectacles, une esthétique basée sur le théâtre et les arts de la rue.
Implantée à Paris et principalement dans le 14ème arrondissement, la compagnie travaille avec l'ensemble du tissu local. Elle est par ailleurs présente à la Maison des pratiques artistiques amateurs.
La compagnie créé des spectacles (« Ma Mort n'est la faute de personne », « Les tombé(E)s du camion », « Tentative(S) de résistance(S) »...) présentés dans l'ensemble des festivals d'arts de la rue d'Ile-de-France et en France. Elle créé également in situ des performances, des impromptus. Depuis 2014, avec son projet de « Banquet(S) des famille(S) recomposée(S) », elle propose régulièrement des spectacles où les acteurs

professionnels côtoient les amateurs et les publics, assis à la table du banquet, chacun prenant ainsi part au spectacle.
La compagnie Bouche à bouche mène des résidences de territoire en immersion, notamment dans des lieux comme des centres d'hébergement d'urgence Emmaüs, des foyers. Elle mène des actions de terrain (collecte de paroles, actions de sensibilisation, déambulations (« Rues libres »).
Un volet du projet de la compagnie est d'accompagner la pratique amateur, elle anime en particulier le travail d'un groupe constitué en compagnie amateur, la troupe Enfant Phare devenue « Décharge Public ».

La compagnie est soutenue par la Région Ile-de-France et la Ville de Paris et reçoit des aides des bailleurs sociaux et ponctuellement des sociétés civiles comme de fondations privées.

II- Evolution générale de la structure sur les trois ans de convention

1) Evolution budgétaire de la structure

Eléments figurant dans le dossier remis par le bénéficiaire

	2013	**%**	**2014**	**2015**	**%**
DRAC : développement et action territoriale, aide au projet, culture et lien social	8 000	*9%*	8 000	6 000	*5%*
Ville de Paris - convention	25 500	*28%*	24 000	26 000	*24%*
Ville de Paris - aide poste Adultes relais	3 922	*4%*	4 706	3 130	*3%*
Autres - Réserve parlementaire, 2R2C, Paris Habitat, Fondation RATP, Fondation les Arts et les Autres, SPEDIDAM, RIVP, ICF La Sablière	17 679	*19%*	15 000	24 000	*22%*
Région - PAC	30 000	*33%*	30 000	30 000	*27%*
Région - COP21	0	*0%*	0	7 500	*7%*
Région - Emploi tremplin	6 667	*7%*	4 416	13 500	*12%*
SOUS-TOTAL REGION	36 667	40%	34 416	51 000	46%
TOTAL SUBVENTIONS	**91 768**	**100%**	**86 122**	**110 130**	100%

Eléments figurant dans les documents comptables de la structure : bilan et compte de résultats

	2013	**%**	**2014**	**2015**	**%**
Subventions d'exploitation	89 929	*64%*	88 606	90 830	*56%*

Chiffre d'affaires + cotisations (recettes propres)	20 362	*15%*	22 536	34 958	*21%*
Total produits	139 468	100%	131 641	162 664	100%

Graphique 1 : évolution budgétaire 2013-2015

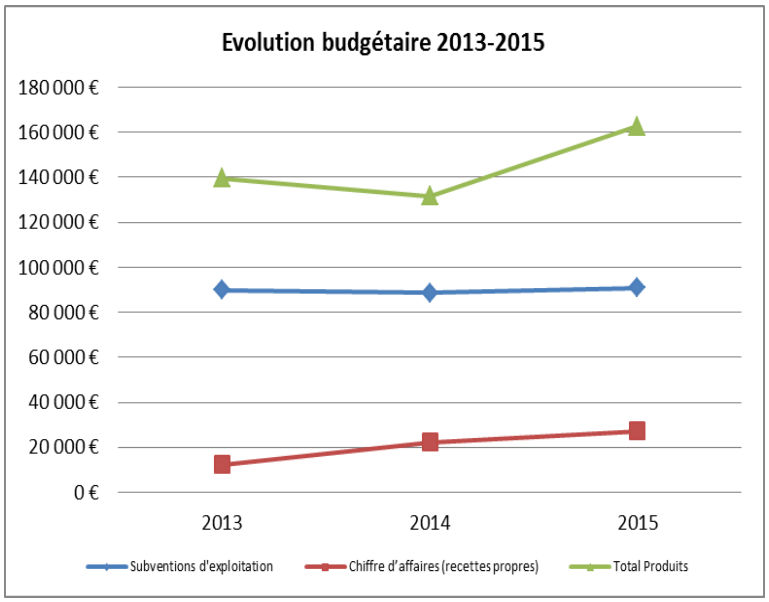

Graphique 2 : répartition des subventions de la structure en 2015

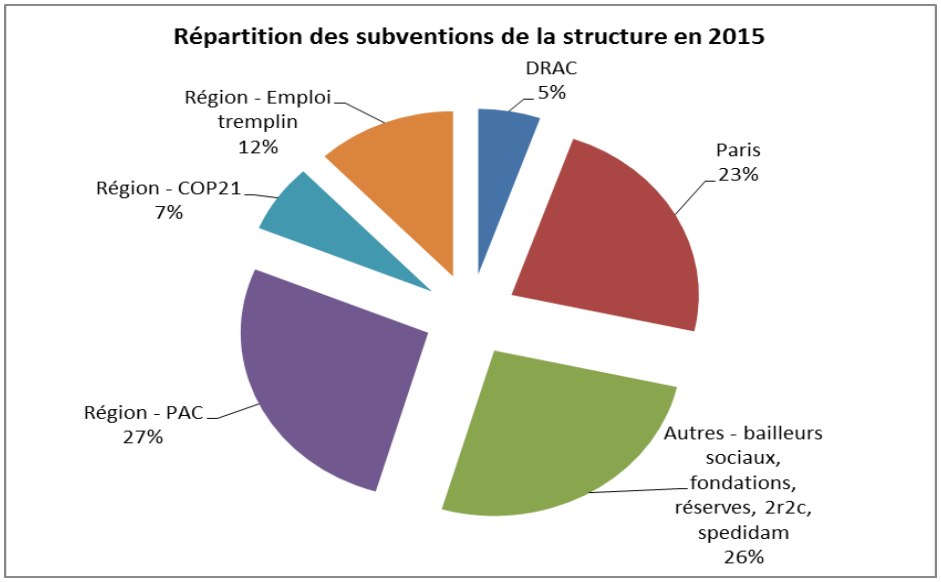

2) Evolution de l'emploi

	2013	2014	2015
Masse salariale	81 523	64 714	81 384

Nombre d'heures intermittence (artistes et techniciens)	2 954	2 832	3 448

3) Evolution de l'activité

	nov 2013/nov 2014	nov 2014/nov 2015	nov 2015/nov 2016
CREATION / DIFFUSION / RESIDENCES			
Nombre de créations produites	2	4	2
Nombre de spectacles diffusés au total	5	4	3
Nombre de représentations *Dont nombre de représentations en cession :*	52 dont 5 cessions	52 dont 13 cessions	69 14 cessions
Nombre de lieux concernés par les tournées	12	25	47
Nombre de spectateurs	3224	3653	3845
Nombre de résidence(s) éventuellement menée(s)	8 résidences	10 résidences	13 résidences
ACTION CULTURELLE			
Nombre d'heures d'intervention artistique auprès des lycéens	80	-	-
Nombre d'heures d'intervention artistique au total	768	840	969
Nombre d'établissements et de relais partenaires	9 établissements socioculturels / 8 relais associatifs	10 établissements socioculturels / 6 relais associatifs	11 établissements socioculturels / 14 relais associatifs
Nombre de bénéficiaires	1088	3429	1250

III- Projet proposé par le bénéficiaire pour le renouvellement de la convention PAC 2016/2017/2018 (tel que rédigé par la structure bénéficiaire)

Introduction : La Cie Bouche à bouche est aujourd'hui une équipe soudée, combative et compétente capable d'avancer là où s'effondrent les fondements mêmes de la vie culturelle. Depuis 6 ans nous avons acquis des outils et un savoir-faire et nous portons une aventure artistique qui ne se repose pas sur l'acquis mais qui va de l'avant. En 6 ans, nous avons impliqué les publics, structuré nos actions de territoire en lien étroit avec de nombreux partenaires, écrit le monde, inventé, provoqué l'impossible et ce travail énorme continue de résonner auprès de nos partenaires, de nos publics et des collectivités territoriales. C'est donc cette aventure en plein essor que la Cie veut avoir les moyens de poursuivre. Et ce n'est pas rien de l'affirmer au moment même où, de toutes parts, les budgets baissent, les festivals s'annulent, les villes tremblent. La Compagnie portée par sa directrice Maire-Do Fréval ne baisse pas les bras et continue ce combat. Il faut l'énergie surdimensionnée de l'artiste pour tenir dans le temps. Il

s'agit d'une survie partagée avec et pour nos publics, il s'agit d'une identité culturelle nécessaire. Nous portons un projet fédérateur au sein d'une société fragilisée et qui a besoin, pour bien-vivre, de ces aventures fédératrices, humaines et artistiques. Alors nous continuerons avec notre savoir-faire et notre conviction, nous continuerons de porter l'art et l'humain vers le haut, là où on grandit et là où on est fier d'exister pour soi-même et avec les autres.

Notre projet : Nous poursuivons donc le projet écrit en 2013, pour les années 2017/2018/2019, avec la même ardeur et les mêmes objectifs majeurs, tout en développant le rayonnement de la Cie en Ile de France et au niveau national.

AXE 1 / Agir à Paris et en Ile de France auprès des publics éloignés de la culture en continuant de structurer l'implantation de la compagnie par des résidences sur un ou plusieurs territoires

AXE 2 / Développer l'écriture et la création contemporaine en lien étroit avec l'espace public

AXE 3 / Développer des actions artistiques en lien avec les thématiques sociétales de nos créations et contribuer au développement de de l'écriture et de la pratique théâtrale « amateur » sur nos territoires d'intervention.

AXE 1 / La Compagnie pérennisera son travail d'implantation sur les territoires des 14ème et 10ème arrondissements sur la saison 2016-2017. Ce travail de tous les jours est sans cesse à renouveler pour maintenir le lien avec les populations fragiles. Nous mobiliserons de nouveaux partenaires et relais (institutionnels et associatives). Mais nous souhaitons défricher d'autres territoires moins urbanisé et nous permettant de continuer d'inventer.
En effet, notre Cie très implantée et repérée sur Paris commence à circuler, par le biais de la diffusion, sur tout le territoire francilien et découvre d'autres partenaires. Aussi dans les perspectives d'implantation de 2018/2019 nous ciblons deux territoires où il se passe peu de choses et tout est à défricher, dans le 91 et dans le 77 et nous voulons y inscrire des résidences à court ou moyens termes. Dans le 91 comme dans le 77 nous ferons se rencontrer des collégiens et des lycéens et des publics âgés ou empêchés éloignés de la culture. Dans le 91 avec le projet Selfie(S) Cabaret(S) et dans le 77 avec le projet Trans(E)-Port(E).

AXE 2 / Nous nous engageons à nouveau à une création par an, chacune posant une question de société, soit 3 créations jusqu'en 2019. Des protocoles d'écriture qui nous feront circuler sur les territoires et impliquer les publics. Une recherche permanente en lien avec l'espace public, en ciblant les rituels comme langage de création, en abordant la représentation de la femme dans l'espace public, en utilisant le mot comme arme, en remettant en jeu les symboles pour retrouver les fondements de notre humanité. Si le travail est exigent, il n'en reste pas moins que la forme esthétique sera populaire visant à réunir un public très large. Marie-Do Fréval conceptrice des dispositifs, auteure et metteur en scène, développera 3 créations interrogeant le corps, sa représentation, son acceptation ou non dans le regard de l'autre. Pour Selfie(S) Cabaret(S), la question sera : Quelle est notre image, comment se connaitre et se reconnaitre ? Pour Paillardes : La femme est-elle virile ? Dieu a-t-il perdu son vagin ? Et pour Johnny Bagouze : L'homme de la rue est-il notre totem perdu ?

AXE 3 / Nous développerons de nombreuses actions artistiques dépassant largement l'idée même « d'activité ». Grace à nos concepts innovant de résidence en immersion dans des lieux de vies c'est dans la rencontre humaine que vient s'inscrire la pratique amateur dans l'art, l'écriture, la chanson et l'image. C'est un point fort qui nous permet, de rencontrer des publics très éloignés de la culture et en marge, et de les impliquer profondément dans nos aventures artistiques. Et puis, nous continuerons sur Paris à développer une pratique amateur exigeante, avec un fort engagement de la part de ses participants et ceci en 3 actes: **1/** la troupe amateur intergénérationnelle Décharge ↯ Public, **2/** l'atelier intergénérationnel théâtre **3/** l'atelier d'écriture. Cette pratique amateur toujours en évolution permettra à chacun de s'y associer et d'y développer son propre parcours. Dans cette dynamique, nous voulons insérer les amateurs au cœur d'un territoire. C'est une grande famille composée et recomposée qui évolue à nos cotés.

A noter, que la diffusion de nos créations s'est fortement développée en 3 ans et nous pensons maintenir le nombre de représentions aux alentours de 70 par an.

Equipements francilien(s) partenaire(s) du projet
Confluences / Le CNAR Le moulin fondu / Le Lavoir Moderne / La MPAA

Etat et/ou collectivités territoriales partenaires du projet (hors Conseil régional d'Ile-de-France)
Pour les 3 années à venir et afin de pérenniser son projet artistique, la compagnie entame des démarches de soutien sur le long terme auprès des partenaires tels que :

La Drac : une démarche est prévue afin d'envisager un conventionnement
La Ville de Paris : celle-ci est favorable pour envisager une convention d'objectif sur 3 ans
La Préfecture : la Préfecture nous propose de travailler sur un projet sur 3 ans via une Convention Pluri-annuelle d'Objectifs
Département du 77 : aide à un projet de territoire
Villes de St Denis et Aubervilliers : aide au projet

Equipe artistique prévue pour le projet :
Marie-Do Fréval, directrice artistique, comédienne, metteure en scène, autrice / Christophe Bonzom, comédien / Charlotte Marquardt, comédienne / Magali Castellan, costumière / Wiebke Auman, costumière / Denis Charolles musicien / Sophie Lor comédienne / Chloé Vollmer-Lo, photographe / Marie-Hélène Pinon, éclairagiste / Michel Risse compositeur musicien / Olivier Comte, metteur en scène / Boualem Behnous, constructeur / Brendan Le Delliou, danseur / Yann Buisson VJing / Léandre Simioni, comédien, régisseur / Coralie Maniez, plasticienne / Nadège Prugnard, auteur, comédienne / Perrine Griselin comédienne auteure / Claire Rangade, comédienne auteure / Natacha Muet, musicienne / Amanda Rubinstein, vidéaste / Lula Hugot alias Maria Dolores, comédienne / Karelle Prugnaud, comédienne, metteur en scène / Gualtiero Dazzi, compositeur.

RESIDENCES PREVUES

	1ère année 2016/2017		
Type de résidence (implantation, création/diffusion)	Résidence d'implantation **Ecris-moi tes maux**	Résidence d'écriture **Selfie(S) Cabaret(S)**	Résidence d'écriture **Paillardes**
Dates de chaque résidence & durées (nombre de jours)	1 au 4 décembre 4 jours	12 au 17 décembre 6 jours	2 au 7 janvier 2017 6 jours
Lieux partenaires et territoires géographiques de chaque résidence	Centre social Didot Paris 14ème	MPAA Broussais Paris 14ème	Orphéon Théâtre La Seyne sur mer (83)
Objectifs & contenus de chaque résidence	Installation et mise en espace des textes de l'atelier d'écriture multi langage de la Compagnie	Récolte de matériaux sonores, textuels et visuels - Improvisation performing - création musicale	Poursuite de l'écriture et récolte de parole
Partenaires financiers de résidence	Paris Habitat / Mairie de Paris (DAC - DDJS)	MPAA / Drac IDF / PARIS (DAC/DDCT)	Réserve Parlementaire / Orphéon Théâtre

	1ère année 2016/2017		
Type de résidence (implantation, création/diffusion)	Résidence implantation **Selfie(S) Cabaret(S)**	Résidence de création **Ecris-moi tes maux**	Résidence d'implantation **Selfie(S) Cabaret(S)**
Dates de chaque résidence & durées (nombre de jours)	20 au **24** février 2017 6 jours	6 au 12 mars 2017 7 jours	20 au 25 mars 2017 6 jours
Lieux partenaires et territoires géographiques de chaque résidence	MPAA Broussais Paris 14ème	Centre social Didot / Quartier porte de Vanves Paris 14ème	10ème Emmaüs
Objectifs & contenus de chaque résidence	Dynamiser la pratique amateur sur un territoire	Installation et mise en espace des textes de l'atelier d'écriture multi langage de la Cie / implication des publics	Dynamiser la pratique amateur en lien avec les Hébergés d'Emmaüs
Partenaires financiers de résidence	Drac IDF / PARIS (DAC/DDCT)	Drac IDF / Paris Habitat / PARIS (DAC/DDCT/DDJS/DASSES)	MPAA / Drac IDF / Mairie de Paris (DDJS - DAC)

	1ère année 2016/2017		
Type de résidence (implantation, création/diffusion	Résidence d'implantation **Selfie(S) Cabaret(S)**	Résidence d'implantation **Selfie(S) Cabaret(S)**	Résidence d'écriture **Paillardes**
Dates de chaque résidence & durées (nombre de jours)	10 au 18 avril 2017 6 jours	15 au 20 mai 2017 6 jours	22 au 31 mai 2017 10 jours
Lieux partenaires et territoires géographiques de chaque résidence	Ehpad Alice Prin	Ehpad Alice Prin	Zone Libre / Magma Théatre Performing Aurillac (15)
Objectifs & contenus de chaque résidence	Dynamiser la pratique amateur dans une structure adaptée médicalisée	Dynamiser la pratique amateur dans une structure adaptée médicalisée	Poursuite de l'écriture et récolte de parole composition
Partenaires financiers de résidence	MPAA / Drac IDF / Région Ile de France (PAC) / Mairie de PARIS (DASSES)	MPAA / Drac IDF / Région Ile de France (PAC) / Mairie de PARIS (DASSES)	Réserve Parlementaire / Magma Performing

	1ère année 2016/2017		
Type de résidence (implantation, création/diffusion)	Résidence implantation **Selfie(S) Cabaret(S)**	Résidence de création **Paillardes**	Résidence implantation **Selfie(S) Cabaret(S)**
Dates de chaque résidence & durées (nombre de jours)	11 au 15 septembre 2017 5 jours	21 septembre au 30 septembre 2017 10 jours	du 2 au 6 octobre 2017 5 jours
Lieux partenaires et territoires géographiques de chaque résidence	Emmaüs Louvel Tessier 75010	CNAR Moulin Fondu (93)	Emmaüs Perray Vaucluse (91)
Objectifs & contenus de chaque résidence	Poursuite du travaille entamer lors de la précédente résidence impliquant la vidéo avec les Hébergés d'Emmaüs	Première étape de création	Découverte d'un nouveau public et dynamiser la pratique amateur
Partenaires financiers de résidence	Fondation Emmaüs / Drac IDF / Mairie de PARIS DASSES /	Réserve Parlementaire / CNAR Moulin Fondu	MPAA / Drac IDF / Mairie de PARIS DASSES / Fondation Emmaüs

Perspectives de résidences pour les deux autres années de convention (2017/2018 & 2018/2019)

En 2017/2018

Résidences de création : 4 semaines de janvier à avril 2018 pour finaliser la création de Paillardes // Conférence extraordinaire sur la virilité.

Soit 24 jours avec Confluences (Paris), les CNAR Moulin Fondu (Noisy le Sec) et L'entre-Sort (Châlons en Champagne) relié au Festival Furies avant la création prévue pour le festival des Rencontres d'ici et d'ailleurs.

Résidences d'implantation :

- 4 jours au centre Maurice Noguès en mai et 4 jours au centre social didot en novembre 2018 avec le projet Ecris-moi tes Maux, atelier d'écriture multi-langage (textuel/ visuel/ photos) qui se terminera par une installation/ exposition dans le 14ème arrondissement
- 2 résidences d'implantation de 6 jours dans le 10ème arrondissement au centre Louvel Tessier et le centre Emmaüs Perray Vaucluse à Epinay sur Orge (91) autour du spectacle Johnny Bagouze
- 36 jours (4 jours par mois de janvier à novembre 2017) avec la Communauté de communes des Terres du Gâtinais Trans(E)-Port(E) / les premiers jalons d'un travail s'inscrivant dans la durée reliant l'artistique et les transports

Résidence d'écriture : 5 semaines de 6 jours réparties sur différents lieux : au Parapluie (15) / à Anis gras (94) / à la Chartreuse à Villeneuve-lès-Avignon / avec l'association L'arrêt création à Fléchin (69) / au 232 U lieu de fabrication artistique (59), pour le projet Johnny Bagouze
Partenaires financiers : la Mairie de Paris (DAC / DASSES/ DDCT/DDJS), Paris Habitat, MPAA Broussais, Communauté de communes des Terres du Gâtinais, Act 77, la Fondation Emmaüs, les CNAR Moulin Fondu et Furies, Ecrire pour le rue (DGCA et SACD), Département Seine et Marne / Spedidam.

2018/2019
Résidences de création : 5 semaines de janvier à juin 2019 pour finaliser la création de Johnny Bagouze avec Le Boulon au Vieux-Condé (59), Le Citron Jaune à Port Saint Louis du Rhône (13), Zone libre à Aurillac (15), L'atteline à Montpellier (34)
Résidences d'implantation :
- 4 jours au centre Maurice Noguès en mai et 4 jours au centre social didot en novembre 2019 avec le projet Ecris-moi tes Maux, atelier d'écriture multi-langage (textuel/ visuel/ photos) qui se terminera par une installation/ exposition dans le 14ème arrondissement
- 12 jours dans le 10ème arrondissement au centre Louvel Tessier et le centre Emmaüs Perray Vaucluse à Epinay sur Orge (91) autour du spectacle Johnny Bagouze
- 36 jours (4 jours par mois de janvier à novembre 2019) avec le projet Trans(E)-Port(E) avec la Communauté de Commune Gâtinais Val de Loing
Partenaires financiers : la Mairie de Paris (DAC / DASSES / DDCT / DDJS), Paris Habitat, MPAA Broussais, Communauté de Commune Gâtinais Val de Loing, Act 77, la Fondation Emmaüs, les CNAR Le Boulon et Le Citron Jaune, Zone libre, l'Atteline.

PERSPECTIVES DE CREATION

Création 2017: Selfie(S) Cabaret(S) // *Top vedette(S) 100%*
Un cabaret à ton image, l'image que tu ne vois pas, celle qui te dépasse, là où on aimerait reconnaitre l'autre et être reconnu. Un spectacle inventé en direct en image, en dialogue, en musique où le corps est au centre, en morceau, fugace et mal cadré et où il se révèle en direct. Ce sera du burlesque grinçant, en clin d'œil à Buster Keaton, un grand théâtre improvisé, un film monté en direct, un ballet photo de nos corps éperdus, un cabaret de nos mots recyclés.
Conception interprétation : Marie-Do Fréval / **Comédien** chanteur : Christophe Bonzom / **Musicien improvisateur** Denis Charolles / **Photographe** : Chloé Vollmer-Lo / **Vidéaste/VJing** : Yann Buisson / **Compositeur musicien** : Michel Risse

Création 2018 : Paillardes *// Conférence extraordinaire sur la virilité*
Ce projet est une forme hybride entre le concert et la conférence où 3 femmes assument la virilité comme un bagage féminin. Pouvoir et puissance ou construction et déconstruction, là où les hommes ne sont pas les femmes, là où Dieu pourrait bien être le vagin d'une grenouille toute noire. 3 femmes se retrouvent et en tentant de reprendre à leur compte les anciennes chansons paillardes, les réécrivent et parlent de la virilité. Elles s'amusent avec la langue et détournent le langage " au masculin " pour inventer leur langue. Dans une atmosphère de joyeuse provocation, de grande tendresse et de happening, se met en place un espace philophico-sociologique en lien avec un laboratoire sonore symbolisant l'imaginaire d'un corps féminin, rythmé et pulsé. Boites sonores, enregistrements vocaux, et appareils de mesure médicaux s'entremêleront aux voix.
Ecriture et mise en scène : Marie-Do Fréval / **Comédienne, chanteuse :** Lula Hugot alias Maria Dolores /**Comédienne Performeuse :** Karelle Prugnaud / **Compositeur :** Gualtiero Dazzi

Création 2019 : Johnny Bagouze *// Manège de langues*
Une écriture à 8 mains réunissant 4 femmes auteures et comédiennes pour donner la parole à ces hommes de la rue qui se dressent dans chaque ville comme des totems. Une écriture tournoyante comme un carrefour pour redonner vie à ces figures humaines abandonnées, une écriture vertigineuse relevant le défi de verticalité, érigeant un décorum de la frontière. Chaque ville fait naitre malgré elle une figure qui s'inscrit dans son paysage, qui se poste à un carrefour, qui s'arrête et qui regarde et qui veut être regardé. Il y a là la vision à contre-courant de ce que nous ne voulons plus voir, une nécessité de se situer là où la ville ne sait plus qui elle est. Ecrire pour regarder ce que produit la rue, ce décorum à même le corps, ces statues vivantes pour comprendre qui on est. Sans psychologie ou autre compassion avec la marge et les laissés pour compte, il s'agit d'une cartographie humaine de nos postures et de notre futur d'être humain qui est en jeu, là où nous risquons nos vies.
Ecriture, jeu et mise en scène : Nadège Prugnard, Perrine Griselin, Marie-Do Fréval, Claire Rangade / **Dispositif scénique :** Boualem Behnous

PERSPECTIVES DE DIFFUSION

Le Banquet des familles Recomposé(E)s // Spectacle interactif, théâtral et musical
Un grand banquet autour d'une immense table pour accueillir 80 convives, une grande famille aux mille visages qui se crée en direct et en musique sous nos yeux avec le public.
Conception : Marie-Do Fréval / **Comédiens chanteurs** : Charlotte Marquard, Christophe Bonzom, Marie-Do Fréval / **Musiciens** : Gabriel Levasseur ou Loic Audureau (en alternance), Hussein El Azab / **Costume** : Magali Castellan
Tentative(S) de Résistance(S) // Théâtre de rue / performance
Provocante et joyeusement délurée, Marie-Do Fréval interprète 5 facettes d'une impossible «Marianne» qui, sortie de son plâtre, vient nous parler publiquement.
Ecriture et jeu : Marie-Do Fréval / **Conseil dramaturgique** : Olivier Comte / **Costume** : Magali Castellan / **Sculpture** : Marianne Millet / **Régisseur** : Léandre Simioni / **Regard extérieur** : Léonor Ilitch

Partenaires pressentis à ce jour (préciser s'ils sont acquis ou sollicités)
Vieux Condé, dans le cadre du festival *Les Turbulentes*. **Sollicité**
Hendaye, dans le cadre du festival *Mai du Théâtre*. **Sollicité**
Paris, dans le cadre du festival de la Coulée Douce. **Acquis**
Seine et Marne, dans le cadre du festival Scènes Rurales. **Sollicité**
Lardy, dans le cadre du festival *De jour // De nuit*. **Sollicité**
Port Saint Louis du Rhône dans le cadre du festival *Carrément à l'ouest* **Acquis**
Pontault-Combault, dans le cadre du festival les Fêt arts. **Acquis**
Menetou Salon, dans le cadre du *Festival à la Rue*. **Sollicité**
Nevers, dans le cadre du festival les *Zaccros d'ma rue.* **Acquis**
Hastingues, dans le cadre du festival *La Parade des 5 Sens.* **Sollicité**
Cergy Pontoise, dans le cadre du festival Cergy, soit. **Sollicité**
Paris, dans le cadre du festival le printemps des Rues. **Sollicité**
Caen, dans le cadre du festival *Eclat(s) de Rue.* **Acquis**
Libourne, dans le cadre du festival *Fest'arts.* **Sollicité**
Paris, dans le cadre du festival les Nocturbaines. **Acquis**

PERSPECTIVES EN TERMES D'EMPLOI POUR LE PROJET

L'aide au titre de l'Emploi Tremplin du poste 'Chargé de projets' se termine en mars 2017. A partir d'avril 2017 la Compagnie prendra à sa charge le coût total lié à ce poste (rémunération : base SMIC) Le poste de médiation socioculturelle dans le cadre du dispositif Adulte Relais a démarré en octobre 2015 pour 1 an, en temps plein. Ce poste sera prolongé d'un an avec la même titulaire (rémunération : base SMIC). Mais la compagnie est actuellement cruellement en sous-effectif pour assurer la charge de travail liée à toutes ses activités de création. Pour pallier à cela, nous envisageons :
- Une création de poste en régie générale en Contrat Unique d'Insertion (CUI) ou en Contrat d'Avenir, à temps partiel (24h/semaine)
- Un poste en Service Civique d'assistanat aux productions artistiques (assistant metteur en scène, aide à l'organisation des projets) à temps partiel (20h/semaine)

Subvention demandée :
45 000 €
Soit 15 000 € d'augmentation

IV- Budget du projet spécifique en 2016 (TTC)

DEPENSES	euros	RECETTES	euros
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)	40773	ETAT	31000
Préciser le détail des postes par fonction: Chargé de projet, Médiation culturelle, Administration		**DRAC Ile-de-France** (préciser service et titre) : Culture & lien social / Projet En cours	17 000
Salaires brut	29 997	**Autres Ministères** : Préfecture de Paris (CPO) & Acsé	11 000

		En cours	
		Réserve parlementaire En cours	3000
Charges employeur	10 776	COLLECTIVITES TERRITORIALES	69650
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	86601	**Région Ile-de-France**	
		Région IDF - PAC	45000
Préciser le détail des postes : Quote part Chargé de projet, Administration	23 410	Région IDF - autres services (préciser) : Emploi Tremplin	
		Attribué	2 650
Salaires bruts artistes	28 259	**Commune** 1 : Paris	
		En cours	22 000
Charges employeur artistes	16 066	EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	29558
		Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	6 034
Salaires bruts techniciens	3 840	Autres (préciser) : Adulte Relais	23 524
		SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	5000
Charges employeur techniciens	2 376	Autres (préciser) : Paris Habitat	5 000
Autres (préciser) : Honoraires, achats	12 650	MECENAT & SPONSOR	13000
		Préciser :	
DEPENSES D'APPROPRIATION	22939	Fondation de France	12 000
Préciser le nombre d'heures:…300		Micro Don	1000
Salaires bruts	13 956	RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	30602
Charges employeur	7 838	Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations)	25 500
Achat action culturelle	1 145	Autres (préciser) : Adhésions et Cotisations	5 102
AUTRES DEPENSES	28497		
Achats	1 429		
Locations	11 574		
Honoraires	5 500		
Publicité	300		
Restauration, hébergement, Poste et télécom	2 684		
Quote Part salaires Chargé de projet, Administration	7 010		
TOTAL	**178810**	**TOTAL**	**178810**
Mise à disposition de locaux	5 000	Mise à disposition de locaux	5 000
Mise à disposition de personnel	4 000	Mise à disposition de personnel	4 000
Autres (préciser) : Prêt camion (Régie de quartier), matériel (chaises, bancs, couverts, tables …)	3 500	Autres (préciser) : Prêt camion (Régie de quartier), matériel (chaises, couverts, tables …)	3 500

V - Analyse du bilan et du projet proposé pour le renouvellement de la convention

Rappel du soutien de la Région

La compagnie Bouche à Bouche est soutenue au titre de la Permanence Artistique et Culturelle depuis 2006 à hauteur de 30 000 €. Le projet soutenu repose sur l'activité de création (une création par an) et de diffusion de la compagnie ainsi que sur ses nombreuses actions de terrain et de médiation culturelle, notamment en lien avec des publics éloignés et des amateurs.

La structure bénéficie d'un emploi-tremplin depuis 2013 et a obtenu une subvention de 7500 € en 2015 au titre du dispositif « Education à l'environnement vers un développement durable ».

Evolution de l'activité et du rapport au public

Au cours des trois années de convention, Marie-Do Fréval, directrice artistique de la compagnie a affirmé une écriture engagée pour la rue et l'espace public, questionnant la société, « une écriture de l'urgence et de la provocation », et a mené un projet artistique citoyen en lien avec les habitants, et en particulier les exclus.
L'activité de création a été particulièrement intense ces trois dernières années avec cinq créations et trois créations performance. La compagnie a créé des formes très différentes toutes engagées dans leur propos, des petites et des grandes formes, des déambulations, des performances, des impromptus, des créations interactives et participatives.
Avec « Les tombé(E)s du camion », spectacle déambulatoire en trois parties avec 8 interprètes, soutenu et diffusé par les festivals d'arts de la rue franciliens du réseau Déambulation, la compagnie a fait le pari d'une grande forme.
« Tentative(S) de résistance(S) » est un spectacle où Marie-Do Fréval incarne cinq personnages féminin et aborde la lutte et la/les résistance/s. Ce spectacle, initié lors du festival «1914/2014 un siècle de résistance» à Confluences (Paris), a notamment été coproduit par le CNAR d'Ile-de-France (Centre national des arts de la rue) où la compagnie a bénéficié d'une résidence et d'une diffusion lors des rencontres d'Ici et D'ailleurs à Garges-lès-Gonesse (95). Cette création rencontre actuellement un vif succès dans le réseau professionnel des arts de la rue et connait une belle diffusion, de plus de 60 représentations. Majoritairement en Ile-de-France, la compagnie a également été présente dans les grands festivals d'arts de la rue en France (Aurillac, Sotteville-Lès-Rouen, Furies, Chalons dans la rue…).
La compagnie est en résidence à la Maison des Pratiques Artistiques Amateurs Broussais (Paris 14) depuis 2014 avec le projet du « Banquet des Famille(S) recomposé(E)s », une forme originale de spectacle interactif et participatif, mêlant amateurs, semi-professionnels, professionnels et spectateurs, proposée dans le cadre de résidence de proximité.
Les trois dernières années sont marquées pour la compagnie par une très forte augmentation de l'activité de diffusion des spectacles. Sur la période 2013-2015, la diffusion s'établit en moyenne à 58 représentations par an (la moyenne entre 2010 et 2012 était de 15 représentations). Le nombre de lieux ou de festivals ayant programmés les spectacles de la compagnie est également en augmentation, de 12 en 2013, il passe à 25 en 2014 et 47 en 2015. La fréquentation s'élève en moyenne annuelle à 3574 spectateurs, la moyenne sur la période précédente (2010-2012) était de 1857 spectateurs.
Particulièrement animée par le travail au plus près des habitants, notamment des personnes exclues, la compagnie présente ainsi la particularité de travailler en immersion dans le cadre de résidences de territoire dans des lieux comme des centres d'hébergement Emmaüs (le centre d'hébergement Emmaüs Louvel-Tessier à Paris, le centre d'hébergement et de stabilisation Perray-Vaucluse dans l'Essonne pour hommes de plus de 50 ans). La compagnie intervient également dans des écoles élémentaires (ateliers artistiques), des foyers de migrants, des centres sociaux, des pensions de familles, à la Maison des pratiques artistiques amateurs.
La compagnie encadre par ailleurs, tout au long de l'année, le travail d'un groupe d'amateurs (la troupe « Décharge ↯ Public ») qu'elle accompagne dans des créations et intègre parfois aux spectacles de la compagnie. L'implication des personnes est telle que, par exemple, deux d'entre elles sont devenues professionnelles et deux autres semi-professionnelles. Le volume horaire des interventions artistiques est croissant sur la période, il atteint 969 heures en 2015 contre 768 en 2013.

Evolution de l'implantation territoriale et du rayonnement
La compagnie Bouche à Bouche a renforcé son implantation à Paris dans le 14ème arrondissement où elle est en lien avec le secteur associatif et culturel, tout en développant son rayonnement professionnel au niveau régional et national, grâce au fort développement de la diffusion des spectacles de la compagnie dans les festivals d'arts de la rue.
Son activité se déploie de manière singulière dans des centres Emmaüs, notamment dans le 10ème arrondissement de Paris et dans l'Essonne.

Evolution budgétaire et de l'emploi
Le budget de la compagnie Bouche à Bouche présente une tendance à la hausse sur les trois années 2013-2015 (+ 17%), il est supérieur à 160 000 € en 2015, grâce à l'augmentation des recettes propres (+ 14 596 soit +72%), soutenue par l'accroissement des ventes de spectacles. Les recettes propres financent ainsi 21 % du budget en 2015, contre 15 % en 2013. Le montant des subventions est globalement stable. La Ville de Paris et la Région Ile-de-France sont les deux collectivités publiques partenaires de la compagnie, qui obtient par ailleurs des aides de la DRAC chaque année ainsi que d'autres partenaires comme des bailleurs sociaux (Paris habitat et Rivp) ou des fondations. Le soutien de la Ville de Paris, d'un montant de l'ordre de 25 000 € par an, représente 24 % des financements en 2015. La Région est le 1er financeur de la compagnie avec un soutien au titre de la PAC (30 000 €) et au titre d'un emploi-tremplin. En 2015, la compagnie a, par ailleurs, obtenu une subvention au titre du dispositif « Education à l'environnement vers un développement durable » pour un projet de performance-déambulation.
Au cours de la période de conventionnement, la compagnie a repensé l'emploi interne et les missions de chacun des postes, suite à la réalisation d'un DLA. L'équipe est désormais stabilisée et compte deux postes permanents, un chargé de développement en emploi-tremplin, poste aujourd'hui essentiel à la compagnie et un médiateur culturel en

poste adulte relais.

Projet proposé pour les trois prochaines années
Le projet proposé par la compagnie s'inscrit dans la continuité dans ses grandes lignes, tout en affichant l'objectif de développer le rayonnement territorial de la compagnie en Essonne et en Seine-et-Marne en menant des projets dans des territoires éloignés (communauté de communes des Terres du Gâtinais et la communauté de communes Gâtinais Val de Loing). La compagnie s'engage à une création par an, abordant toujours des thèmes de société impliquant les publics dans l'écriture. Enfin, les actions artistiques menées avec les publics se poursuivront, notamment pour les personnes en exclusion dans le cadre de résidences immersives dans des centres d'hébergement Emmaüs, ou encore le travail de pratique amateur.

VI – Avis de la commission pour la permanence artistique et culturelle

La commission pour la permanence artistique et culturelle s'est réunie le 10 octobre 2016.
Elle a rendu un avis favorable au renouvellement de la convention triennale de permanence artistique et culturelle pour un montant identique.

VII – Soutien régional dans le cadre d'une convention annuelle

La Région soutient la compagnie Bouche à Bouche en 2016 à hauteur de 30 000 € sur une base subventionnable de 120 387 €
(la base subventionnable correspond au montant des dépenses de création/diffusion, des dépenses d'appropriation et des autres dépenses déduction faite de l'emploi-tremplin et de la différence entre le montant sollicité et le montant proposé)

Emploi	**Création/Diffusion/Appropriation**
La Région n'intervient pas en soutien de l'emploi permanent au titre de la permanence artistique et culturelle.	La Région apporte son aide au titre de la création/diffusion/appropriation à hauteur de 30 000 € pour l'activité de création et diffusion de la compagnie ainsi que les actions menées sur le territoire dans le cadre de résidences.

Intérêt régional :
Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

Détail du calcul de la subvention :
La base subventionnable correspond au montant des dépenses de création/diffusion, des dépenses d'appropriation et des autres dépenses déduction faite de l'emploi-tremplin et de la différence entre le montant sollicité et le montant proposé.

Localisation géographique :
- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	**Montant**

2016	30 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	30 000,00 €
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	30 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	30 000,00 €
2015	Education à l'environnement vers un développement durable	7 500,00 €
	Montant total	97 500,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011724

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : LA CLEF CULTURE LOISIRS & FORMATION (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	604 500,00 €	14,89 %	90 000,00 €
		Montant Total de la subvention	90 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CLEF CULTURE LOISIRS & FORMATION
Adresse administrative : 46 RUE DE MAREIL
78100 ST GERMAIN EN LAYE
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur ALAIN DE CHAMBORANT, Président

Date de publication au JO : 19 janvier 1994

N° SIRET : 78512474400026

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005
Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016
Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017
Démarrage anticipé de projet : Non

I- Présentation du bénéficiaire

Créée en 1984 à Saint-Germain-en-Laye, l'association « La CLEF » (Culture, Loisirs Et Formation) rassemble en son sein une MJC (2 000 adhérents), une école de musique associative (600 élèves) et une salle de concerts, labellisée SMAC par le Ministère de la culture en 1995.

Après d'importants travaux de rénovation achevés en 2009, le lieu comprend désormais 2 salles de diffusion équipées (530 & 220 places), 3 studios de répétition, 1 studio d'enregistrement numérique, 2 salles de danse, 1 espace d'expositions équipé et une vingtaine de salles d'activités et d'ateliers.

La Clef est soutenue par l'Etat, la Ville de Saint-Germain-en-Laye, le Département des Yvelines et la Région Ile-de-France.

II- Evolution générale de la structure sur les trois ans de convention

1) Evolution budgétaire de la structure

Eléments figurant dans le dossier remis par le bénéficiaire

	2013/2014	***%***	**2014/2015**	**2015/2016**	***%***
DRAC Musique - SMAC	110 000	*13%*	110 000	110 000	*14%*
Etat - DDCS 78 - FONJEP	14 214	*2%*	14 214	14 214	*2%*
Etat - aide à l'emploi CUI, emploi avenir	26 862	*3%*	27 594	25 994	*3%*
Conseil départemental 78 Culture	34 800	*4%*	31 320	31 320	*4%*
Conseil départemental 78 - Jeunesse (2013/14, Culture 2014/15 : aide exceptionnelle 30 ans	2 346	*0%*	5 000		
Ville de Saint-Germain-en-Laye (dont aide except. 2015)	500 000	*61%*	530 000	500 000	*66%*
Autres - SACEM, CNV	32 108	*4%*	30 579	29 024	*4%*
Région - PAC	90 000	*11%*	90 000	90 000	*11%*
Région - Emploi tremplin	11 000	*1%*	10 000		
SOUS-TOTAL REGION	*101 000*	*12%*	*100 000*	*90 000*	*11%*
TOTAL SUBVENTIONS	**821 330**	**100%**	**848 707**	**800 552**	100%

Eléments figurant dans les documents comptables de la structure : bilan et compte de résultats

	2012/2013	**2013/2014**	***%***	**2014/2015**	***Estimation 2015/2016***	***%***
Subventions d'exploitation	697 226	775 875	*32%*	784 914	*751 844*	*31%*
Chiffre d'affaires (recettes propres)	1 215 049	1 343 865	*56%*	1 295 057	*1 308 576*	*54%*
Dont recettes de cotisations (MJC & école de musique)	*1 045 005*	*1 028 962*	*43%*	*1 029 480*	*1 083 239*	*45%*
Dont recettes artistiques (SMAC)	*170 044*	*256 293*	*11%*	*250 735*	*225 337*	*9%*
Total produits	2 225 203	2 400 550	100%	2 389 215	*2 404 710*	100%

Graphique 1 : évolution budgétaire 2012/13-2015/16

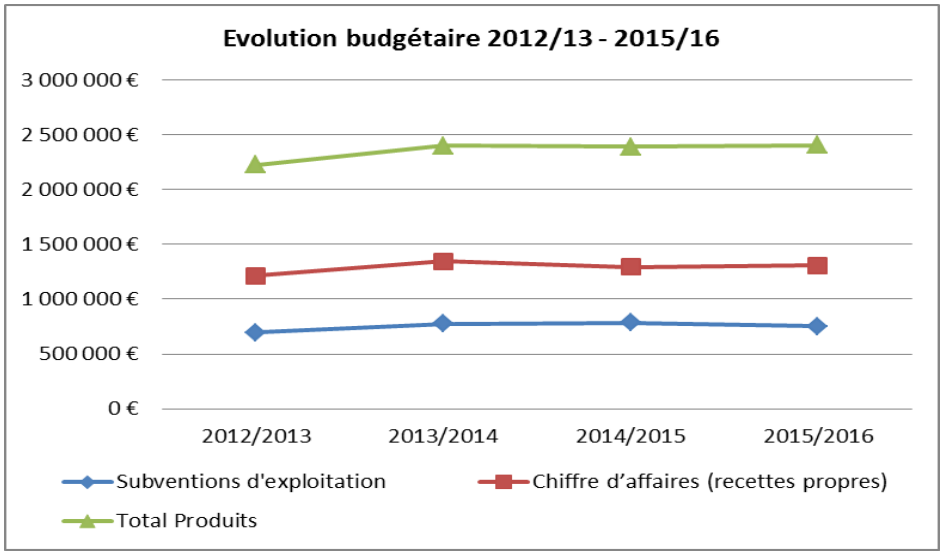

Graphique 2 : répartition des subventions de la structure en 2015

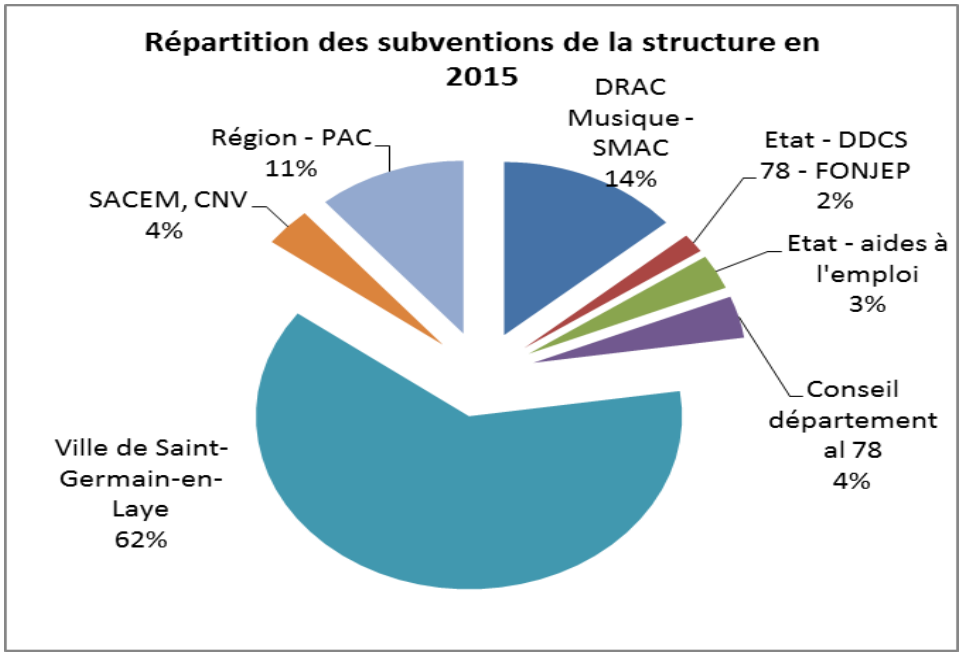

2) Evolution de l'emploi

Pôle projet artistique et culturel ***(hors postes partagés : direction, RP, comm, administration, comptable, entretien..)***	**2013**	**2014**	**2015**
Masse salariale totale en €	260 607	247 547	241 004
Nombre d'heures intermittence (artistes et techniciens)	4 481	2 933	2 764

3) Evolution de l'activité

Par saisons	**2013 /2014**	**2014 / 2015**	**2015 / 2016**
CREATION / DIFFUSION / RESIDENCES			
Nombre de créations accueillies	5 Hilight Tribe Dubakil (Telerama Dub Festival) Féloche Jukebox Champion Moriarty	6 Little Rock Story (jeune public) Guts Théodore, Paul & Gabriel Phases Cachées Klink Clock Fakear VS Bibendum	6 Noga Chlorine Free Nâaman Collectif 13 Sarah W Papsun Christian Olivier
Nombre de concerts professionnels	33	31	37
Autres programmations (concerts amateurs, concerts des élèves, bœufs, spectacles…)	28	40	32
Nombre d'expositions	9	15	17
Nombre de groupes programmés	144 groupes *50 groupes en contrat de cession*	138 groupes *53 groupes en contrat de cession*	129 *53 groupes en contrat de cession*
Nombre de festivals ou temps forts éventuels	3 (Cup BeatBox / Festival Wolfthrone / Nuit Electrochoc)	3 (Nuit Electrochoc / 30 ans de concert / 30 ans hors les murs)	4 (Nuit Electrochoc, Nuit Dub, Festival Street Art), Festival Afro Brasil
Nombre de spectateurs (payants +gratuits)	16 593	15 010	16 661
Nombre de résidence(s) accueillie(s) *& Durée moyenne (nombre de jours ou mois)*	28 résidences Durée moyenne : 4.5 jours Total : 130 jours cumulés	32 résidences Durée moyenne : 3.4 jours Total : 107 jours cumulés	34 résidences Durée moyenne : 3.2 jours Total : 110 jours cumulés
ACTION CULTURELLE			
Nombre d'heures d'intervention artistique auprès des lycéens	43h30	-	8
Nombre d'heures d'intervention artistique au total	105 heures	116 heures	154 heures
Nombre d'établissements et de relais partenaires	12	13	12
Nombre de bénéficiaires	1065 + élèves des cours	1220 + élèves des cours	1060 + élèves des cours
STUDIOS			
Nombre d'heures de répétition	3 790 h	2 693 h	2 146h
Nombre de groupes accueillis **Nombre de musiciens**	89 groupes 356 musiciens	71 groupes 284 musiciens	72 groupes 288 musiciens
COURS ET ATELIERS MUSIQUE (ECOLE DE MUSIQUE ASSOCIATIVE)			
Nombre d'élèves	580	593	605

III- Projet proposé par le bénéficiaire pour le renouvellement de la convention PAC 2016/2017/2018 (tel que rédigé par la structure bénéficiaire)

Ces trois prochaines années vont permettre de **poursuivre la dynamique** de ces derniers mois à partir des principes énoncés et de l'expérience acquise ces dernières années.
La nouvelle version du Projet Culturel et Artistique devrait être finalisée d'ici fin 2016 et donner aux artistes, au public mais surtout aux salariés chargés de sa mise en œuvre, une meilleure lecture pour mieux le décliner :

- Le **dispositif d'accompagnement remis à plat, notamment la MAD**, indique comment s'articulent sur une saison l'accueil des différents projets artistiques
- Les **axes de programmation reprécisés** permettent à l'équipe de mieux effectuer ses choix, en complémentarité avec le reste du territoire. Plusieurs micro-événements/temps forts autour d'une esthétique, d'une culture, d'une thématique sont envisagés au cours de la saison. (ex : croisement musique arts plastiques avec au Printemps, dans le cadre de la rétrospective de l'artiste Kijno un concert/performance/exposition/ avec Robert Combas.
- Les **deux dispositifs de diffusion des amateurs** (All Accès et All That Jams) sont désormais bien définis et articulés avec le reste de la diffusion professionnelle. Ce sont à la fois des carrefours et des points de départ en termes d'action culturelle de dépistage, d'accompagnement et de formation.
- Les **actions culturelles** vont se poursuivre avec le même rythme de développement. Les contacts de ces dernières semaines dans les collèges et les lycées (nous organisons chaque mois de juin des réunions d'information pour les enseignants) laissent entrevoir plus d'actions en direction des adolescents. L'équipe pédagogique de La CLEF, a fortiori en musique, a bien intégré tout le potentiel qu'il y avait sur le lieu avec la **présence permanente de tous ces artistes**.

Cela nous laisse encore de nombreuses pistes de développement :

- La **nouvelle donne territoriale**, les intercommunalités naissantes, nous encouragent toujours plus à travailler au-delà de nos murs à St Germain (CRD, Théâtre, Médiathèque,)…) et au-delà, dans une logique de complémentarité territoriale et artistique, d'autant qu'il y a en définitive peu de lieux spécifiques musiques amplifiées/actuelles dans les environs.
- Nous nous engageons résolument dans la « **transformation numérique et digitale** », tant dans nos pratiques que dans les projets artistiques accueillis. Les premiers contacts avec le Château Ephémère sont très encourageants pour le travail croisé avec des artistes « numériques ». Le projet de Web radio, vitrine de nombre de nos actions expérimenté au printemps 2016 va aussi se développer.

On notera dans ce qui suit que, dans tous ces projets, sont intimement liés aux questions de création/diffusion/accompagnement/appropriation/action culturelle.
D'autre part, au regard des délais de rédaction du dossier par rapport à notre rythme de programmation (des projets, des concerts…), il est encore difficile d'entrer dans les détails.

Equipements francilien(s) partenaire(s) du projet
En tant que membre des réseaux musiques actuelles (**CRY, RIF**), La CLEF a vocation naturelle à travailler avec les structures musiques actuelles du territoire francilien. Elle participe activement aux réunions de concertation autour de la programmation, de l'accompagnement des artistes et groupes émergents (ex : dispositif Itinérances), elle coopère ponctuellement avec d'autres structures (Festival Toumélé, Cac Georges Brassens, EMB…)
La CLEF poursuivra son rôle moteur dans les concertations locales liées à la pratique amateur musique. Nous allons renforcer le **dispositif « Venez Jouer Près de Chez Vous »** qui répertorie les différentes scènes amateurs locales, en travaillant sur la circulation des musiciens (groupes, ateliers) dans les différentes structures (Achères, Louveciennes, Chatou, Mareil-Marly, La Celle St Cloud,…) situées notamment sur l'intercommunalité.

Nous allons particulièrement renforcer la coopération artistique avec les structures suivantes :

- Le **Château Ephémère** (Carrière Sous/Poissy) pour travailler avec les artistes « numériques » pas forcément qu'en musique, afin d'établir des ponts, des échanges et leur offrir plus d'espaces de création et de diffusion.
- **Macki Festival** : Ce jeune festival, basé à Carrières Sur Seine, propose en juillet une programmation qui converge avec certains de nos axes de programmation. Après l'édition 2016 pour laquelle nous sommes en contact et échanges d'informations, il est question d'une plus forte implication, d'être un relai pendant la saison, notamment via Cracki Records le label discographique qui a initié ce projet.
- **Théâtre du Vésinet** : Nous discutons actuellement à la possibilité de coopérer avec le Théâtre à l'occasion de leur festival annuel de jazz, en mai. C'est dans l'esprit d'une complémentarité territoriale des

programmations que le projet devrait trouver tout son sens. Les nombreux festivals de jazz qui nous entourent (Le Pecq, Maison Laffitte) doivent nous pousser à mieux articuler nos complémentarités.

- Nous coopérons de plus en plus avec le théâtre **Alexandre Dumas** de St Germain, soit sur des programmations musicales (Le Sacre Du Tympan, Fills Monkeys), soit sur d'autres esthétiques. Pour la seconde fois, nous serons partenaires des Rencontres Chorégraphiques qu'ils organisent, auxquelles ont participé des artistes en MAD (TKF). Nous serons aussi associés en 2016 à un projet autour d'une compagnie de cirque australienne… il est aussi question d'envisager à partir de 2017 des programmations musicales croisées entre nos deux équipements.

Etat et/ou collectivités territoriales partenaires du projet (hors Conseil régional d'Ile-de-France)
DRAC Ile-De-France : Label « Scène de Musiques Actuelles » - convention triennale 2017/2019 – Convention financière en 2016
Ville de St Germain : convention triennale d'objectifs et de moyens - 2016/2018
Conseil Départemental des Yvelines : à l'heure où nous complétons ce dossier, il est encore trop tôt pour dire de quelle manière le Conseil Départemental envisage son aide à La CLEF, dans le cadre de ses nouveaux dispositifs.

Equipes artistiques prévues pour le projet :
Au regard du rythme auquel nous travaillons (programmation au trimestre, conventions annuelles), il est encore trop tôt pour avoir une idée précise des projets que nous allons monter dans ce domaine. Nous avons de nombreux contacts et sollicitations. Parmi ceux-ci, nous sommes en discussion avancée avec quatre équipes artistiques qui pourraient effectuer à La CLEF des résidences de création /diffusion en 2016-2017 :

- **Nosfell** : après avoir beaucoup travaillé sur des collaborations dans différents domaines (musiques de films, danse- Découflé), Nosfell, que nous avons régulièrement accueilli à La CLEF ces dernières années souhaite créer un nouveau répertoire pour un nouvel album sous son nom, suivi d'une tournée. Il est venu travailler les premières bases de son projet en mai. La deuxième étape est prévue en septembre avec un pré-enregistrement et un travail scénique en duo (Nosfell + un batteur).
- **Lewis Evans**, que nous accompagnons depuis un certain temps, souhaite commencer à travailler sur son nouvel album et s'installer à La CLEF pour poser les bases de ce travail. En parallèle, il souhaite poursuivre avec nous ses collaborations autour de rencontres artistiques, d'actions culturelles, de travail avec des amateurs.
- **Kodh**, DJ/musicien électronique, créateur d'instruments hybrides numériques et d'installations, viendrait sur la saison 2016/2017 à la fois travailler sur la sortie de son nouvel EP et sur une installation numérique dans la salle d'expositions. C'est l'illustration de notre première collaboration dans ce domaine avec le château Ephémère (Carrières sous Poissy). Cela donnerait lieu aussi à la création d'ateliers et d'actions artistiques et culturelles.
- **Didier Ambact** : Nous suivons depuis longtemps les projets de cet artiste musicien/concepteur sonore domicilié à Marly-Le-Roi qui travaille aussi bien dans le champ des musiques amplifiées (Batteur de Treponem Pal, General Dub, Fast Forward) que pour la Danse (Christian Rizzo, Mark Tompkins,…). Il prépare pour 2017 « Au-delà », un projet d'installation sonore performée dont une partie de la création pourrait se dérouler à La CLEF.

Présentation des éventuels projets hors résidences :
La MAD, notre dispositif d'accueil sur la durée d'équipes artistiques sur le lieu a vocation à s'étoffer en 2017.
La plupart des artistes résidant à La CLEF en 2016 sont susceptibles d'y rester en 2017. D'autres nous sollicitent.
Pour mieux répondre aux typologies d'artistes avec lesquelles nous travaillons sur la durée, nous sommes en train de retravailler le document de définition de la MAD (voir ci-joint).
En parallèle, nous prévoyons déjà l'accueil (travail scénique, filages, pré-productions, actions cultuelles…) en début de saison prochaine d'artistes avec lesquels les liens se sont déjà tissés :

- Vic Moan, musicien newyorkais installé à Paris depuis 30 ans a déjà joué plusieurs fois à La CLEF. Il sort un nouvel album, réalisé par Fred Pallem (le Sacre du Tympan). C'est aussi la poursuite de la collaboration avec ce dernier qui nous amène à accueillir la préparation de la tournée qui suit.
- SOon est l'un des nombreux projets du rappeur E-Dash Kata : ancien leader de Latitudz, il a monté trois projets en parallèle allant du Hip hop au jazz (Slime, Ultra Light Blaser,…) et donc SOon, plus acoustique. Il viendra à La CLEF à la rentrée pour travailler la dimension scénique (son, scénographie de son projet), et poursuivre les projets d'action culturelle.
- Djeu, groupe de musiciens CapVerdiens, développe progressivement son projet à La CLEF. Le répertoire s'étoffe, l'équipe s'agrandit, les dates se multiplient (Quai Branly, Louveciennes, Versailles)… A la rentrée, ils vont travailler à

La CLEF leur répertoire scénique, enregistrer leur premier EP et structurer leur organisation. Leurs membres ont et vont encore plus s'investir dans différentes actions culturelles et projets amateurs (Batucada, ateliers…).
- A la suite de la résidence scénique de **Chlorine Free** (jazz/électro), avec le tournage d'un clip de présentation, le groupe sera en concert à La CLEF en octobre. Plusieurs temps de rencontres avec les musiciens amateurs sont prévus ainsi que 2 masterclasses (flûte, claviers).
- De même, nous allons poursuivre le travail entamé avec **David Konopniki** (Autoryno) autour du son, notamment des guitaristes. Cela fait le lien avec le concert et la master-class de la saison dernière et permet de croiser la dimension artistique des musiques d'Autoryno, à la frontière du Jazz et du Noise, tout en réfléchissant avec lui aux enjeux pédagogiques de la pratique de la guitare électrique.
- Parallèlement nous lançons un **atelier d'écriture en direction des lycéens**, animé par **Jérôme Vaillant**, écrivain, rédacteur en chef du webzine Songazine. Il s'agira aussi de faire le lien avec la programmation, avec les artistes présents sur le lieu, et permettre ainsi aux lycéens de s'approprier le lieu et ses différents acteurs, de découvrir autrement les projets artistiques, d'apporter aussi leurs propres propositions, avec une dimension 2.0 évidemment…

Comme chaque fin d'année scolaire, nous avons organisé des rencontres avec les responsables d'établissements scolaires et les professeurs. Un premier bilan a permis de montrer l'impact très positif des actions culturelles menées dans ce domaine. Mais surtout, nous sommes assaillis de demandes de professeurs, jusqu'ici assez réticents à enclencher des projets autour des musiques amplifiées/actuelles. Les **lycées Jeanne d'Albret et Poquelin de St Germain**, sont très demandeurs pour l'année scolaire à venir. Le projet Street Art (en plus des diffusions Peace and Lobe) a été très profitable pour cette évolution. Plusieurs projets de classes à PEAC se construisent *(finalisation à la rentrée 2016-2017).*

Incidences éventuelles du projet spécifique en termes d'emploi
Nous avons abordé les questions d'emploi en début de dossier : le développement de projets artistiques et d'actions culturelles nécessitent des compétences et un accompagnement professionnel que nous devons pouvoir maintenir dans les années qui viennent. L'effectif actuel devient cohérent et relativement suffisant pour pouvoir maintenir et poursuivre le projet.
On l'a vu aussi, cela a un impact direct sur l'emploi artistique, le nombre d'artistes engagés, notre capacité à les accueillir sur des plateaux conséquents. A noter que les jeunes groupes musicaux ont tendance de plus en plus tôt à se constituer en structures autonomes ou à confier leur projet à un (jeune, petit) producteur : cela modifie la nature des contrats que nous passons, pas le nombre d'artistes concernés.

Subvention demandée : 90 000 €
Pas de demande d'augmentation

IV- Budget du projet spécifique en 2016 (HT)

	DEPENSES		RECETTES
PERSONNEL PERMANENT	**304 000**	**Recettes artistiques**	**145 000**
Chargé de programmation/production	38 090	Billetterie	110 000
responsable du développement projet culturel et artistique	51 660	Cotisations (carte concerts, ateliers...)	35 000
Régisseur général	41 000		
Régisseur Technique	26 800	**Recettes spécifiques**	**55 000**
chargé pédago, musique	18 750	buvette / denrées	20 000
Assistant prod/Chargé de l'action culturelle (CAE)	28 600	prestations / partenariats	9 000
Sous-total	***204 900***	Recettes Studios	26 000
Chargé accueil bar/catering	28 900		
Technicien (Emploi d'avenir)	22 300		
Régisseur des Studios	47 900		
SPECTACLES	**234 000**	**SUBVENTIONS**	**385 500**
Achats,cachets, salaires artistes confirmés	135 000	DRAC ile de France (sollicité)	110 000
Achats,cachets, salaires co-production, Artistes en dépl, 1ères parties	17 000	Région (sollicité)	90 000
Accueil (hors boissons)	15 000	Conseil Départemental des Yvelines (sollicité)	60 000
Publicité	12 000	Ville de Saint Germain en Laye (sollicité)	100 500
Droits et taxes	20 000	Apport structure	
Technique (techniciens intermittents, sécurité, achats, réparations)	35 000	DDDD (Prévention routière)	
		Sociétés civiles (CNV, Sacem, Arcadi, Rif…)	25 000
DEVELOPPEMENT ARTISTIQUE /ACTIONS CULTURELLES	**21 500**	**Aides à l'emploi**	**19 000**
Achats, cachets,salaires,déplacements artistes en développement	15 000	Région Emploi Tremplin	
Accueil	2 500	Cnasea (cae+emploi d'avenir)	19 000
Technique (techniciens intermittents, sécurité, achats, réparations)	4 000		
ACCOMPAGNEMENT/APPROPRIATION	**45 000**		
Salaires artistes, cachets, déplacements	40 000		
Accueil	1 000		
Technique	4 000		
TOTAL DEPENSES	**604 500**	**TOTAL RECETTES**	**604 500**

V - Analyse du bilan et du projet proposé pour le renouvellement de la convention

Rappel du soutien de la Région
La Clef est soutenue par la Région depuis 2006 au titre de l'aide à la permanence artistique et culturelle à hauteur de 55 380 €, et depuis novembre 2013, dans le cadre de la troisième convention triennale, à hauteur de **90 000 €**. Le projet proposé s'appuyait sur le renforcement du dispositif d'accompagnement « MAD », la poursuite des résidences et de la diffusion et la consolidation de l'équipe permanente notamment technique.
L'augmentation de l'aide régionale en 2013 a été ciblée sur l'accueil d'artistes en résidence dans le lieu et sur le développement de l'accompagnement d'artistes, avec l'objectif de structurer le projet « MAD » pour en faire un dispositif qui concerne des artistes sélectionnés pour leur parcours ou leur ligne artistique, en cohérence avec la mission de programmation du lieu, au-delà de sa mission de soutien associatif.
De 2009 à 2015, La Clef a également bénéficié d'une aide emploi-tremplin pour un poste de chargé de l'accueil des artistes.
Depuis 2012, La Clef a obtenu deux aides pour l'acquisition de matériel technique : 25 838 € en 2012 et 35 000 € votés en juillet 2016.

Evolution de l'activité et du rapport au public
Salle pionnière du développement des musiques actuelles en Ile-de-France, La Clef regroupe plusieurs pôles d'activités en une seule structure, à savoir : une offre d'ateliers et de cours de pratiques artistiques, une école associative de musiques actuelles et enfin une salle de concerts.
Les trois dernières années ont permis à la Clef de trouver un rythme de croisière en ce qui concerne la programmation, la fréquentation et les résidences.
La salle propose entre 30 et 40 concerts professionnels de musiques actuelles chaque saison, dans une diversité d'esthétiques, en priorisant cependant les musiques rock amplifiées. La programmation propose également des concerts amateurs, concerts d'élèves de l'école de musique, des bœufs ou d'autres spectacles, dans un volume sensiblement égal en nombre de dates (entre 30 et 40 selon les années). Enfin, des expositions sont proposées, en nombre croissant depuis 2014/15.
Depuis 2013 et dans la foulée de l'évènement anniversaire autour de ses 30 ans, La Clef a initié des temps forts thématiques (notamment une Nuit électro, un festival de métal, un festival de beatbox…), en partenariat avec d'autres structures spécialisées (label, festival, réseau..) qui ont permis de dynamiser la fréquentation en attirant de nouveaux publics et le rapport de la structure aux artistes, en plus des résidences.
La fréquentation globale se maintient à près de 16 600 spectateurs (payants et gratuits), malgré une baisse constatée en 2014/15 suite à l'impact des attentats de janvier 2015.
Le lieu a poursuivi l'accueil de nombreuses résidences courtes de quelques jours ciblées sur des pré-productions, de la création ou la préparation de tournées, certains artistes étant régulièrement accueillis. Par ailleurs, 6 à 10 artistes de différentes disciplines (musique, arts plastiques, sérigraphie, vidéo…) sont associés au lieu dans le cadre du dispositif « MAD » sur des durées d'un an renouvelable : ils bénéficient de la mise à disposition de locaux (studio et/ou bureaux selon les besoins), d'un accompagnement administratif et juridique et plus largement de conseils au montage de leur projet. Pour les groupes ou les artistes plasticiens, l'accompagnement de La Clef se traduit aussi par des résidences rémunérées ainsi que des diffusions dans le cadre de la programmation. Ce n'est pas le cas des compagnies ou groupes amateurs, qui peuvent aussi bénéficier du dispositif. Un travail de remise à plat du fonctionnement de ce dispositif est en cours, afin de clarifier les conditions d'accueils des artistes.
Parallèlement, la structure a multiplié les collaborations avec d'autres opérateurs culturels locaux comme le Théâtre Alexandre Dumas (programmation commune), le conservatoire (master-classes partagées entre l'école de musique de La Clef et le conservatoire), une association de capoeira (festival Afrobrasil), les services municipaux (festival de street-art)…
Jusque-là marginale et concentrée quasi exclusivement sur les élèves des cours de musique de l'école, l'action culturelle en milieu scolaire a été sensiblement développée, grâce notamment à la restructuration de son organigramme, même si son volume demeure modeste au regard d'autres lieux de musiques actuelles. La structure conduit ainsi plusieurs ateliers tels que : écriture d'une chanson ou d'un répertoire, création de battucada, slam, comédie musicale… mais aussi en arts plastiques (création d'une fresque au lycée Jeanne d'Albret). Quelques projets commencent tout juste à se développer avec les nombreux lycées de la ville (8 établissements). Par ailleurs, La Clef a été sollicitée par le SPIP 78 et mène depuis deux ans des ateliers avec les détenus de la maison d'arrêt de Bois d'Arcy avec un projet autour de la fête de la musique. Plus généralement, la capacité à s'investir dans des projets d'action culturelle avec les publics est progressivement devenue un critère de choix dans l'accueil des artistes en résidence.

Evolution de l'implantation territoriale et du rayonnement
L'ancrage territorial de la Clef s'est développé ces trois dernières années, à la faveur de projets menés en partenariat avec d'autres structures culturelles locales, permettant ainsi une ouverture nouvelle du lieu sur la ville,

voire sur les villes proches (partenariat déjà engagé avec le Château Ephémère à Carrières-sous-Poissy, projet de collaboration avec le Théâtre du Vésinet), au-delà de la fréquentation du public.
En parallèle, la structure reste toujours très investie dans les réseaux spécialisés de musiques actuelles : le CRY au niveau du département, le RIF, la Fédélima.
La salle travaille régulièrement en partenariat avec d'autres lieux de musiques actuelles des Yvelines : l'Usine à chapeaux, le Sax, le CAC G. Brassens, la MJC La Celle-Saint-Cloud…

Evolution budgétaire et de l'emploi
Le budget de La Clef est globalement stable depuis trois ans, malgré une légère baisse en 2014/15. Le budget global de la structure, toutes activités confondues, atteint 2,4 M€, financé à plus de la moitié (54%) par le chiffre d'affaires et à 31% par les subventions publiques. Ces deux sources de financement sont globalement stables depuis 2013/14 avec une tendance à la baisse (-3%) ; on note, à ce titre, la progression des recettes issues des cotisations et activités de la MJC et de l'école de musique, qui permet de compenser la baisse des recettes issues de la billetterie de la salle de concerts.
Avec une subvention annuelle de 500 000 € abondant toutes les activités du lieu, la Ville de Saint-Germain-en-Laye est de loin le 1er partenaire public (62% des financements publics), elle assure par ailleurs la prise en charge des fluides, soit une enveloppe annuelle estimée à 200 000 €. Le 2ème partenaire public est l'Etat à travers la convention SMAC de la DRAC, ainsi que les aides à l'emploi (CUI et emploi d'avenir) et les postes FONJEP, soit 150 200 € cumulés, représentant 19% des financements publics.
La Région Ile-de-France constitue le 3ème partenaire public à travers l'aide à la permanence artistique et culturelle, l'aide emploi-tremplin étant arrivée à terme en 2015, soit 11% des financements publics et 4% du budget.
La structure reçoit également le soutien du Département des Yvelines, qui était jusqu'alors minoritaire dans le budget de la structure. Cette aide devrait passer à 90 000 € pour l'exercice 2016/17 mais sans assurance de pérennité. Enfin, la Clef reçoit le soutien régulier de la SACEM et du CNV ; en 2015, elle a notamment bénéficié du fonds d'urgence suite aux attentats.
L'équipe qui porte le projet artistique et culturel de La Clef se compose, d'une part, de salariés entièrement affectés à ce volet de l'activité du lieu, et d'autre part, de salariés partagés entre plusieurs pôles (MJC, école de musique, salle de concerts, fonctionnement général). Au total, la structure emploie environ 72 personnes sur l'année, dont 8,5 salariés entièrement affectés au pôle « projet artistique et culturel », ce qui représente une masse salariale légèrement supérieure à 200 000 € par an.
Cette équipe permanente a été consolidée depuis trois ans notamment grâce à l'augmentation des aides des partenaires publics et un travail de restructuration de l'organigramme a permis de clarifier les différentes fonctions.
Les variations de l'emploi artistique et technique dépendent du mode de contractualisation avec les artistes (engagements directs ou cessions).

Projet proposé pour les trois prochaines années
Le projet s'inscrit dans la dynamique de remise à plat des modes de fonctionnement et plus largement du projet d'établissement de la Clef, en particulier des axes de son projet artistique et culturel, dans un contexte de fortes évolutions territoriales avec la naissance de la nouvelle Communauté d'agglomération Saint-Germain Boucles de Seine (20 communes).
Dans ce cadre, la Clef souhaite, dans la continuité de son projet autour des musiques actuelles (diffusion, résidences, action culturelle), mettre notamment l'accent sur le numérique, en collaboration avec les structures culturelles proches.

VI – Avis de la commission pour la permanence artistique et culturelle

La commission pour la permanence artistique et culturelle s'est réunie le 10 octobre 2016.
Elle a rendu un avis favorable au renouvellement de la convention triennale de permanence artistique et culturelle pour un montant identique.

VII – Soutien régional dans le cadre d'une convention annuelle

La Région soutient LA CLEF en 2016 à hauteur de 90 000 €
sur une base subventionnable de 604 500 €
(la base subventionnable correspond au budget prévisionnel proposé)

Emploi	**Création/Diffusion/Appropriation**
La Région renouvelle son aide au titre de l'emploi à hauteur de 30 000 € pour les postes	La Région apporte son aide au titre de la création/diffusion/appropriation à hauteur de 60 000 €

entièrement dédiés au projet artistique et culturel et en lien avec les accueils en résidences et l'accompagnement des artistes.	pour soutenir l'accueil de groupes en résidence, afin de poursuivre la structuration du dispositif d'accompagnement artistique en clarifiant notamment les conditions d'accueil et de soutien des artistes, que ce soit dans le cadre des résidences ou du dispositif MAD, en lien avec la programmation musicale, et enfin, afin de développer des actions artistiques et culturelles en direction des lycéens.

Intérêt régional :
Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 2 stagiaires ou alternants.

Localisation géographique :
- YVELINES

Contrat Particulier : Hors CPRD
CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	90 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	90 000,00 €
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	90 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	90 000,00 €
2016	Soutien à la création et à la diffusion numérique	35 000,00 €
	Montant total	305 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011717

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CLUB RECHERCHE & LOISIRS - ESPACE JEMMAPES (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	340 027,00 €	15,59 %	53 000,00 €
		Montant Total de la subvention	53 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CLUB RECHERCHE & LOISIRS
Adresse administrative : 31 RUE DE CHATEAU LANDON
75010 PARIS 10
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Jean-Marie BIREAUD, Président

Date de publication au JO : 9 juin 1966

N° SIRET : 31742600500011

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016
Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017
Démarrage anticipé de projet : Non

I- Présentation du bénéficiaire

L'association CRL10 a été créée en 1966 et assure la gestion de plusieurs structures culturelles parisiennes. Le CRL10 est en délégation de service public (DSP) avec la Ville de Paris depuis 2002 et assure la gestion des quatre centres d'animation du 10ème arrondissement.

L'Espace Jemmapes a ouvert en 1986 ; il est doté de salles de répétition pour la danse, le théâtre et un lieu de diffusion avec une salle de 160 places dit « La scène du Canal ». Jusqu'en 2002, l'action du centre d'animation s'orientait davantage sur la proposition d'une kyrielle d'activités. L'arrivée d'une nouvelle équipe a permis la réorientation des missions et du projet global.

La scène du Canal est aujourd'hui un lieu de diffusion, d'abord identifié sur la chanson, et reconnu pour favoriser l'émergence d'artistes et la visibilité d'artistes un peu plus connus. En quelques années, l'Espace Jemmapes a su développer un véritable projet culturel incluant résidences, création, action culturelle et diffusion, avec une ouverture progressive sur d'autres champs artistiques (axe sur l'oralité avec le conte, le hip hop, les musiques du monde, voire sur le théâtre, théâtre d'objets, la danse, le cirque, les arts de la rue).

Le changement de direction pour la saison 2012-2013 avec le départ Gérard Caballero et l'arrivée de Yann Moullec en janvier 2013 a entraîné une restructuration de l'association pour plus de synergie entre les 4 centres d'animation en gestion. L'actuelle DSP du CRL 10 se termine à la fin de la saison 2016/2017 et un nouvel appel à projet pour la période 2017/2018-2021/2022 est lancé.

II- Evolution générale de la structure sur les trois ans de convention

1) Evolution budgétaire de la structure

Eléments figurant dans le dossier remis par le bénéficiaire

	2012/2013	**%**	**2013/2014**	**2014/2015**	**%**
Ministère de la culture : voix sur Berges	0	*0%*	0	20 000	*1%*
Mairie de Paris : Direction jeunesse et sport	1 667 193	*90%*	1 792 627	1 868 430	*90%*
Mairie de Paris : DASES, Jardin Partagé, Actions socialisante Langagière	9 500	*1%*	17 667	14 600	*1%*
Mairie du 10ème arrondissement de Paris : retour vers le futur, Carnaval, Festival des cours	8 000	*0%*	7 000	12 560	*1%*
DAC de Paris : voix sur Berges et rencontres chorales	7 000	*0%*	7 000	15 000	*1%*
Région - PAC	53 000	*3%*	53 000	53 000	*3%*
Région - Projet citoyen	0	*0%*	13 212	0	*0%*
Région - Emploi tremplin	14 500	*1%*	7 000	0	*0%*
SOUS-TOTAL REGION	67 500	4%	73 212	53 000	3%
Autres - CAF, Acsé, Syctom, Fonjep, CUI, INJEP, Société Générale, Conseil de quartier, Adulte relais	98 255	*5%*	119 320	99 805	*5%*
TOTAL SUBVENTIONS	**1 857 448**	**100%**	**2 016 826**	**2 083 395**	100%

Eléments figurant dans les documents comptables de la structure : bilan et compte de résultats

	2012/2013	**%**	**2013/2014**	**2014/2015**	**%**
Subventions d'exploitation (aides publiques)	1 857 449	*45%*	2 016 827	*2 083 393*	*49%*
Chiffre d'affaires (recettes propres)	2 248 772	*55%*	2 213 286	*2 180 286*	*51%*
Total produits	4 106 221	100%	4 230 113	*4 264 111*	100%

Graphique 1 : évolution budgétaire 2013-2015

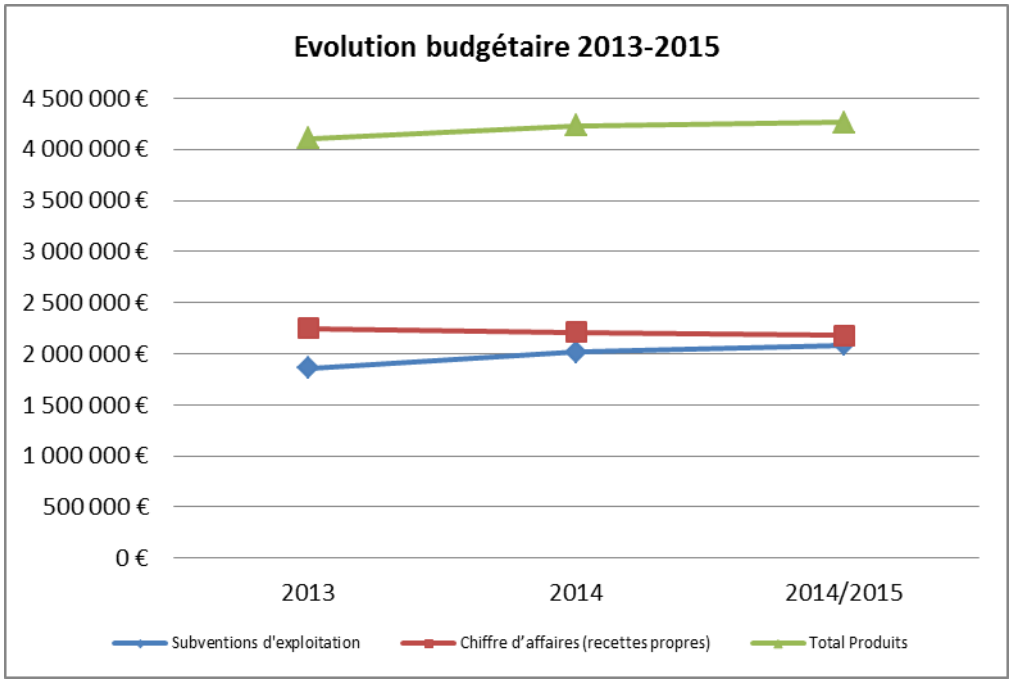

Graphique 2 : répartition des subventions de la structure en 2015

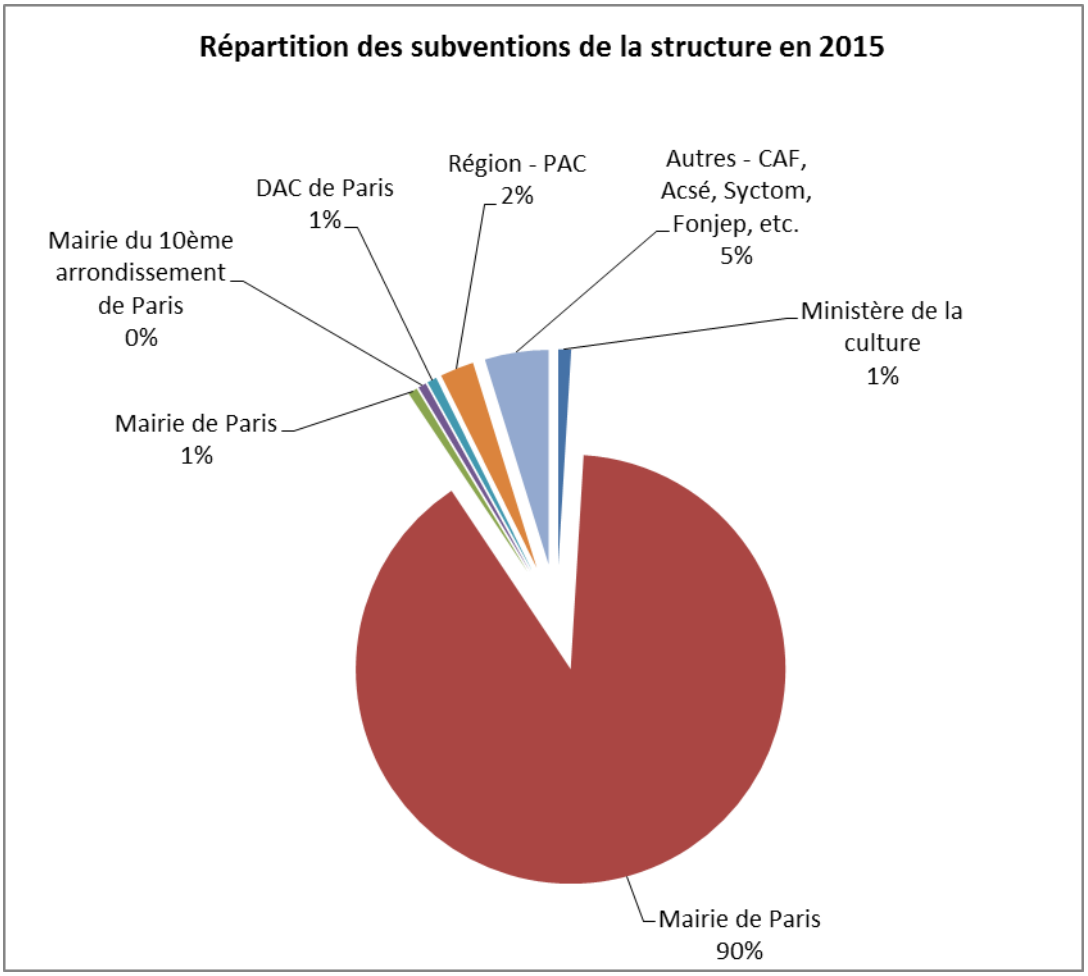

2) Evolution de l'emploi

	2013	2014	2015
Masse salariale	1 931 040	1 926 999	1 986 934
Nombre d'heures intermittence (artistes et techniciens)	2 884	4 564	6 246

3) Evolution de l'activité

Années ou saisons, à Préciser	2013	2014	2015
CREATION / DIFFUSION / RESIDENCES			
Nombre de créations Accueillies	5	6	6
Nombre de spectacles diffusés au to	129	142	134
Nombre de représentations *Dont nombre de représentations en cession :*	85	90	80
Nombre de festivals ou temps forts éventuels	3	3	2
Nombre de spectateurs	7130	8140	8400
Nombre de résidence(s) accueillie(s *& Durée moyenne (nombre de jours ou mois)*	5 résidences de 6 jours chacune	4 résidences de 6 jours chacune	10 résidences de 6 jou chacune
ACTION CULTURELLE			
Nombre d'heures d'intervention artistique auprès des lycéens	92	76	60
Nombre d'heures d'intervention artistique au total	217	76	198
Nombre d'établissements et de relais partenaires	6	3	3
Nombre de bénéficiaires	98	92	70

III- Projet proposé par le bénéficiaire pour le renouvellement de la convention PAC 2016/2017/2018 (tel que rédigé par la structure bénéficiaire)

La Scène du Canal depuis plusieurs années a mis en place un programme d'accompagnement d'artistes émergents dans le domaine des musiques actuelles qui sera notre axe prioritaire de développement.
Notre équipe accompagne les projets artistiques de la résidence à la rencontre des publics. Cet accompagnement se fait de l'écriture à la scène avec la possibilité de travailler en studio de répétitions et d'enregistrement. Une équipe technique permanente accompagne ce processus de travail. Notre salle est un relais de diffusion pour les producteurs indépendants

et les artistes singuliers et un lieu de découvertes artistiques pour les publics. Nous adoptons une politique tarifaire abordable pour tous et de nombreux événements sont en libre accès.
Depuis 2006, nous organisons des résidences avec entre autre, Bertrand Belin pour le tout premier accueil, puis Barbara Carlotti, Anaïs, Pauline Croze, Charlotte etc, David Lafore, Raphaele Lannadere, Ben Mazué, K ! … qui se sont succédés à la Scène du Canal.

La permanence artistique et culturelle nous a permis pour porter ce projet de constituer au fil du temps une équipe de production et de médiation culturelle. Nous travaillons depuis plusieurs années avec 3 lycées de notre territoire et plusieurs lycées franciliens. Nous menons des ateliers, des rencontres et des concerts dans ces établissements et dans notre salle. De nouvelles actions sont en cours pour ces 3 prochaines années et mettent l'accent sur la circulation des élèves et des jeunes franciliens entre leur ville et Paris. Les équipes artistiques accueillies continueront d'être sollicitées afin de mener à bien ces projets. Notre objectif est d'amener les jeunes franciliens à fréquenter une institution parisienne par le biais de la création.

La Scène du Canal est inscrite dans le réseau régional des musiques actuelles et a intégré depuis sa création le RIF ce qui lui permet de participer à la circulation d'artistes dans l'ensemble de la région. Notre programmation artistique est conçue en partenariats avec les acteurs professionnels du secteur des musiques actuelles à Paris, en Ile de France, en France, en Belgique, en Suisse … jusqu'au Québec. Ce travail en réseau est le cœur même de notre projet : notre lieu a été conçu et imaginé comme un lieu d'accueil et de partage dans des conditions techniques optimales et de travail professionnalisant. Nous nous engageons depuis le début de notre conventionnement à engager et rémunérer l'ensemble des équipes artistiques et techniques accueillies dans le cadre de notre projet.

En musique, la pratique amateur est un élément fondateur et essentiel de toute pratique professionnelle. Chaque artiste qui se produit à la Scène du Canal a de près ou de loin amorcé son travail et créé sa sensibilité dans des cours identiques à ceux que nous proposons dans le cadre de nos activités courantes à l'Espace Jemmapes. Nous faisons des passerelles et inventons des circulations entre nos activités et les artistes accueillis dans la salle de spectacle : des « croisements » entre pratiques amateurs et pratiques professionnelles. Ces échanges sont une opportunité pour les élèves d'appréhender la musique comme un véritable métier et de rencontrer les professionnels en dehors des clichés trop souvent véhiculés par les médias de divertissement.

L'accompagnement : Microclimat
Dispositif d'accompagnement de jeunes chanteurs francophones.
Microclimat est né de l'association de deux structures : *La Scène du Canal* et *Eclats Spectacle*.
La sélection est effectuée conjointement selon les critères de sélection suivants :
. Le répertoire doit être original et exclusivement francophone

. La formation scénique doit être au maximum un trio

. L'artiste doit s'inscrire dans une démarche de développement professionnel
Les sélections 2016/2017 sont en cours.
Tous les concerts seront parrainés par un artiste confirmé.

Concerts et actions culturelles : Hip Hop Jemmapes Session
Un concert par mois avec un tremplin de jeunes artistes. Ce dispositif s'inscrira dans la programmation du festival francilien Terres Hip Hop. Ces spectacles seront en lien avec les ateliers hebdomadaires d'écriture et de MAO à destination des lycéens.
Des ateliers d'écriture auront lieu au lycée Marie Laurencin et donneront lieu à un enregistrement dans nos studios et un concert de restitution sur notre scène.

Croisements : Escale musiques du monde
6 concerts en lien avec la programmation d'expositions de photojournalisme « Escale à la Grange aux Belles ». Un cycle qui s'inscrit dans la démarche d'éducation populaire de l'association. Donner à comprendre, à voir et à écouter aux lycéens franciliens ainsi qu'aux adhérents de nos centres grâce à des actions pédagogiques, des rencontres entre les artistes de différentes disciplines. Une démarche singulière pour appréhender notre société.

Bal littéraire
Valorisation des "BALS" sous toutes leurs formes dans le cadre des musiques amplifiées et de la promotion des cultures urbaines et du monde avec :

- Des bals populaires pour relancer du vivre ensemble sur le territoire
- Des bals amplifiés pour créer les conditions de résidences d'artistes professionnalisantes
- Des bals littéraires pour opérer des croisements entre création et mise en espace musicale

- Des bals chantés pour relancer les liens entre musique et ateliers d'ensembles

Des bals pour une programmation qui permette de se réapproprier l'espace public et partager des moments de convivialité tout en permettant aux artistes d'échanger et d'enrichir leurs recherches artistiques

Equipements francilien(s) partenaire(s) du projet
Dans le cadre du projet Hip Hop Jemmapes Session et de résidences d'artistes, nous mèneront différentes actions culturelles avec les structures suivantes :
Canal 93 (Bobigny / Seine Saint Denis), Tamanoir (Gennevilliers / Hauts de Seine), Deux Pièces Cuisine (Blanc-Mesnil / Seine Saint Denis), FGO Barbara (Paris 18eme), Le Petit Bain (Paris 13eme)

Etat et/ou collectivités territoriales partenaires du projet (hors Conseil régional d'Ile-de-France) -
ARCADI pour des aides à la diffusion.

RESIDENCES PREVUES

	1ère année 2016/2017	
Type de résidence (implantation, création/ diffusion…)	Résidence de création Artiste: Emilie Marsh	Résidence de création: Salima Dridere
Dates de chaque résidence & durées (nombre de jours ou de mois)	Du 22 au 27 août	Du 29 août au 3 septembre
Equipes artistiques	1 chanteuse + 2 musiciens + 1 régisseur son + 1 régisseur lumières	1 chanteuse + 3 musiciens + 1 régisseur son
Objectifs & contenus de chaque résidence	Travail scénographique et création lumières	Travail musical sur le nouvel alb Adapter le nouveau répertoire à scène
Partenaires financiers de réside		CNV

	1ère année 2016/2017	
Type de résidence (implantation, création/ diffusion…)	Résidence de création: K	Résidence de création: Facteurs chevaux
Dates de chaque résidence & durées (nombre de jours ou de mois)	Du 12 au 17 septembre	Du 19 au 23 septembre
Equipes artistiques	1 chanteuse + 1 ingénieur du son + 1 technicien lumières	2 musiciens + 1 régisseur lumièr
Objectifs & contenus de chaque résidence	Création du plan de feu en vue de diffusion du spectacle et des tourn	Travail de mise en scène avec un coach et travail de créa lumières et vidéo
Partenaires financiers de résidence	La Triperie Production	

	1ère année 2016/2017

Type de résidence (implantation, création/ diffusion…)	Résidence de création: Gisèle Pape	Résidence de création: Ben Mazué
Dates de chaque résidence & durées (nombre de jours ou de mois)	Du 26 septembre au 1er octobre	Du 17 au 22 octobre
Equipes artistiques	1 chanteuse + 1 musicien + 1 régis lumières + 1 régisseur son	1 chanteur + 1 musicien + 1 régisseur son
Objectifs & contenus de chaque résidence	Création son, lumières et vidéo. Finalisation de la mise en scène	Préparation du nouveau spectacle en vue de la tournée
Partenaires financiers de résidence		Furax

Perspectives de résidences pour les deux autres années de convention (2017/2018 & 2018/2019) –

Les résidences de création 2016/2017
Facteurs Chevaux – Novembre 2016
Ben Mazué – Novembre 2016
Salima Dridere – Décembre 2016

Les résidences de création 2017/2018
1 groupe issu du dispositif "Microclimat"
1 groupe issu du dispositif "Hip Hop Jemmapes Session"
Nadéa

Les résidences 2018/2019
1 groupe issu du dispositif "Microclimat"
1 groupe issu du dispositif "Hip Hop Jemmapes Session"

Incidences éventuelles du projet spécifique en termes d'emploi
Le projet n'impactera pas les emplois permanents de la structure. Il permettra de maintenir l'emploi artistique et technique d'intermittents.

Subvention demandée :
53 000 €
Soit 0 € d'augmentation

IV- Budget du projet spécifique en 2016 (HT)

DEPENSES	**euros**	**RECETTES**	**euros**
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	89950	COLLECTIVITES TERRITORIALES	282827
Préciser le détail des postes		**Région Ile-de-France**	
		Région IDF - PAC r attribué / x en cours	53000
Salaires bruts artistes + Charges	31500	**Département de Paris :** DASES r attribué / x en cours	5000
Salaires bruts techniciens + charges	21450	**Ville de Paris** : Délégation de service Public	224827
Droits d'auteur	3500	X attribué / r en cours	

Locations (préciser): matériel	2500	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	7700
Transports	1000	CNV, SACEM, SACD, ADAMI (préciser) : CNV	5000
Aides aux résidences	21000	ARCADI	1500
Achats de spectacle, concerts	6000	Autres (préciser) : RIF	1200
Autres (préciser) : catering	3000	RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	49500
AUTRES DEPENSES	250077	Locations de salle	30000
Direction Artistique	51772	Billetterie	19500
Administration	104865		
Accueil & Caisse	20047		
Médiation Culturelle	35459		
Régisseur	21449		
Communication	16485		
TOTAL	**340027**	**TOTAL**	**340027**
Mise à disposition de locaux	32500	Mise à disposition de locaux	32500
Mise à disposition de personnel	9500	Mise à disposition de personnel	9500

V - Analyse du bilan et du projet proposé pour le renouvellement de la convention

Rappel du soutien de la Région
La structure est soutenue au titre de l'aide à la permanence artistique et culturelle depuis 2006 à hauteur de 56 000 € euros. Aide renouvelée en 2010 et 2013. Le projet soutenu était centré sur la Scène du canal, l'accueil d'artistes des musiques actuelles en résidence et une politique d'ouverture aux publics et aux partenaires. En 2013, le projet a évolué vers plus de pluridisciplinarité avec un accent sur les arts de la parole. La structure a également bénéficié d'autres aides régionales : emploi-tremplin (2010-2012), résidence d'écrivain (2009) et aides à la chanson d'Arcadi.

Evolution de l'activité et du rapport au public
Avec un volume d'activité stable entre 2013 et 2015 en termes de diffusion, de musiques actuelles très majoritairement, la Scène du Canal a légèrement augmenté sa fréquentation qui passe de 7 100 à 8 400 spectateurs. La moyenne de 62 spectateurs est satisfaisante au regard d'une programmation largement tournée vers l'émergence et la professionnalisation de jeunes artistes, nombre d'entre eux étant encore inconnus du public lors de leur passage sur scène. La Scène du Canal, qui était très impliquée dans la mise en place du dispositif Paris Jeune Talents, accompagne les groupes et artistes qui se situent au tout début de leur carrière ainsi que des artistes plus avancés. Ils viennent majoritairement d'Ile-de-France. Elle les accompagne en diffusion, sur ses dispositifs « Microclimat» (dix-huit groupes accompagnés par an à l'issue d'une sélection) et « Hip hop Jemmapes Session » (8 jeunes artistes en atelier et 14 concerts en partenariat avec Canal 93) et via ses résidences de création en lien avec un passage sur scène, parfois en série. L'ensemble de ses activités d'accompagnement donne lieu à l'engagement des artistes, que ce soit pour les répétitions ou la diffusion. L'emploi d'artistes intermittents a d'ailleurs fortement augmenté sur la période. La salle a connu des améliorations pendant la période puisque dorénavant les fauteuils sont amovibles et les spectacles peuvent avoir lieu soit en assis soit en debout, offrant aux artistes accompagnés plus de possibilités pour rencontrer leur public dans de bonnes conditions.

Evolution de l'implantation territoriale et du rayonnement
La Scène du Canal est un projet professionnel et professionnalisant au sein d'un centre d'animation local proposant des ateliers de pratique amateur. Les concerts professionnels de La scène du Canal sont le plus souvent à des tarifs très accessibles (5 euros par exemple). La scène rayonne dès lors comme un équipement de proximité dans le 10ème arrondissement. Ce rayonnement de proximité est élargi aux trois autres centres d'animation gérés par le CRL 10 et notamment celui de la Grange aux belles où des résidences d'artistes arts de la rue ont eu lieu et où sont proposées des expositions de jeunes photojournalistes. L'équipe de la Scène du canal comprend par ailleurs une responsable de l'action culturelle qui a permis de développer des activités avec d'autres structures socio-culturelles ou éducatives et notamment les quatre lycées situés dans le voisinage et où ont lieu des ateliers d'écriture. La Scène du Canal est par ailleurs repérée par les professionnels de l'accompagnement des jeunes artistes de

musiques actuelles, producteurs et programmateurs. Elle accueille par exemple le Bal du Limonaire, le dispositif « Mégaphone tour », les festivals Only French ou Fédé Chanson.

Evolution budgétaire et de l'emploi
Le budget du CRL 10 est celui d'un important centre d'animation générant d'importantes recettes propres via ses ateliers de pratiques amateurs dans les 4 lieux (922 ateliers sont proposés). Ces dernières représentent 51% d'un budget de plus de 4 millions d'euros, stable sur la période 2013-2015 (+4%). La Ville de Paris est le premier partenaire de la structure et a augmenté son soutien sur la période. Ce dernier représente 90% des subventions du CRL10. Il est soutenu au titre de la DSP de la Direction Jeunesse et Sport de la Ville et fera l'objet d'un prochain appel à projet pour la période 2016/2017-2021/2022. La Scène du Canal reçoit en outre de la Ville de Paris d'autres aides à différents titres dont une aide de la Direction des affaires culturelles de 15 000 euros pour l'organisation du Festival Voix sur Berges. La Scène du Canal a fortement augmenté ses dépenses d'emploi intermittent, notamment les artistes (la masse salariale passe de 44 453 euros à 89 833 euros entre 2013 et 2015).

Projet proposé pour les trois prochaines années
Le projet proposé s'inscrit dans la continuité avec la poursuite d'un accompagnement avancé des jeunes artistes des musiques actuelles dans le développement professionnel de leur projet artistique via les dispositifs « Microclimat » et « Hip hop Jemmapes Session ».

VI – Avis de la commission pour la permanence artistique et culturelle

La commission pour la permanence artistique et culturelle s'est réunie le 10 octobre 2016. Elle a rendu un avis favorable au renouvellement de la convention triennale de permanence artistique et culturelle pour un montant identique.

VII – Soutien régional dans le cadre d'une convention annuelle

La Région soutient La Scène du Canal / Espace Jemmapes en 2016 à hauteur de 53 000 €
sur une base subventionnable de 340 027 €

Emploi	**Création/Diffusion/Appropriation**
La Région n'apporte pas son aide au titre de l'emploi.	La Région apporte son aide à La Scène du Canal / Espace Jemmapes pour son travail d'accompagnement des artistes des musiques actuelles : accueil en résidence, soutien à la création, diffusion, action culturelle. L'aide porte notamment sur les dispositifs « Microclimat » et « Hip hop Jemmapes session ».

Intérêt régional
Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter deux stagiaires.

Localisation géographique :
- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	53 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	53 000,00 €
2013	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	18 000,00 €
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	53 000,00 €
2015	Aide à l'écriture de scénario (structures)	2 350,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	53 000,00 €
	Montant total	179 350,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011719

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : COMPAGNIE LA RUMEUR (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	154 000,00 €	22,73 %	35 000,00 €
	Montant Total de la subvention		35 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMPAGNIE LA RUMEUR
Adresse administrative : 1 RUE DU DOCTEUR ROUX
94600 CHOISY LE ROI
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame Agnès CHAIGNEAU, Présidente

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 33236125200056

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016
Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017
Démarrage anticipé de projet : Non

I- Présentation du bénéficiaire

La compagnie La rumeur est dirigée par le metteur en scène Patrice Bigel depuis 1983. Ses spectacles sont des créations fortement imprégnées par le courant de théâtre-danse. Ils sont joués à Paris, mais également au niveau national et international (nombreux festivals en France et à l'étranger.
En 1995, la compagnie s'implante à l'Usine Hollander à Choisy-le-Roi, ancienne maroquinerie de la fin du 18ème siècle. En 1999, les travaux d'aménagement et de mise en conformité de l'usine Hollander sont effectués avec le soutien de la DRAC et du Conseil Régional d'IDF. Suite à ces travaux, l'usine Hollander est classée, en 2002, établissement recevant du public, en 3ème catégorie. Depuis, la compagnie dirige l'usine Hollander, qui devient son lieu de résidence permanent et de production de spectacles. L'Usine Hollander fait partie des lieux repérés « nouveaux territoires de l'art » présentés dans le rapport Lextrait réalisée à la demande du secrétariat d'Etat au Patrimoine et à la Décentralisation culturelle, en 2001, sur "ces projets qui posent de manière originale et singulière les conditions de production et donc de réception de l'acte artistique".
La compagnie fait vivre ce lieu de proximité en menant sur le territoire de nombreuses actions en direction des publics, ayant à cœur de créer la rencontre entre les artistes et les habitants, les amateurs et les professionnels.

La compagnie La Rumeur est soutenue par la DRAC, la Ville de Choisy-le-Roi, le conseil Départemental du Val-de-Marne et la Région Ile-de-France.

II- Evolution générale de la structure sur les trois ans de convention

1) Evolution budgétaire de la structure

Eléments figurant dans le dossier remis par le bénéficiaire

	2013	**%**	**2014**	**2015**	**%**
DRAC : convention compagnie conventionnée, SDAT	120 156	*53%*	120 156	120 156	*53%*
Conseil départemental du Val-de-Marne	55 000	*24%*	55 000	55 000	*24%*
Commune de Choisy-le-Roi	15 543	*7%*	15 543	15 543	*7%*
Région - PAC	35 000	*16%*	35 000	35 000	*16%*
SOUS-TOTAL REGION	35 000	16%	35 000	35 000	16%
TOTAL SUBVENTIONS	**225 699**	**100%**	**225 699**	**225 699**	100%

Eléments figurant dans les documents comptables de la structure : bilan et compte de résultats

	2013	**%**	**2014**	**2015**	**%**
Subventions d'exploitation	225 724	*88%*	225 699	232 504	*87%*
Chiffre d'affaires (recettes propres)	29 505	*12%*	29 165	35 551	*13%*
Total produits	255 807	100%	255 223	268 364	100%

Graphique 1 : évolution budgétaire 2013-2015

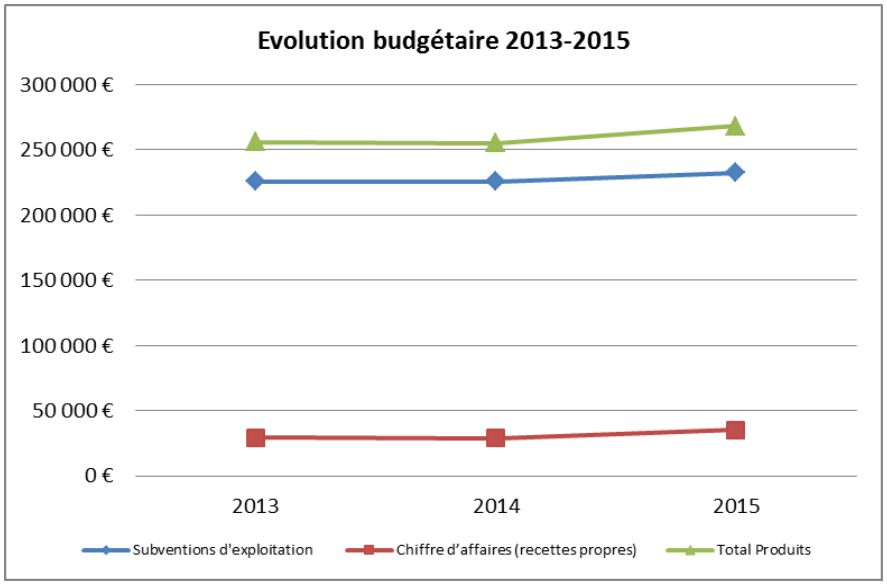

Graphique 2 : répartition des subventions de la structure en 2015

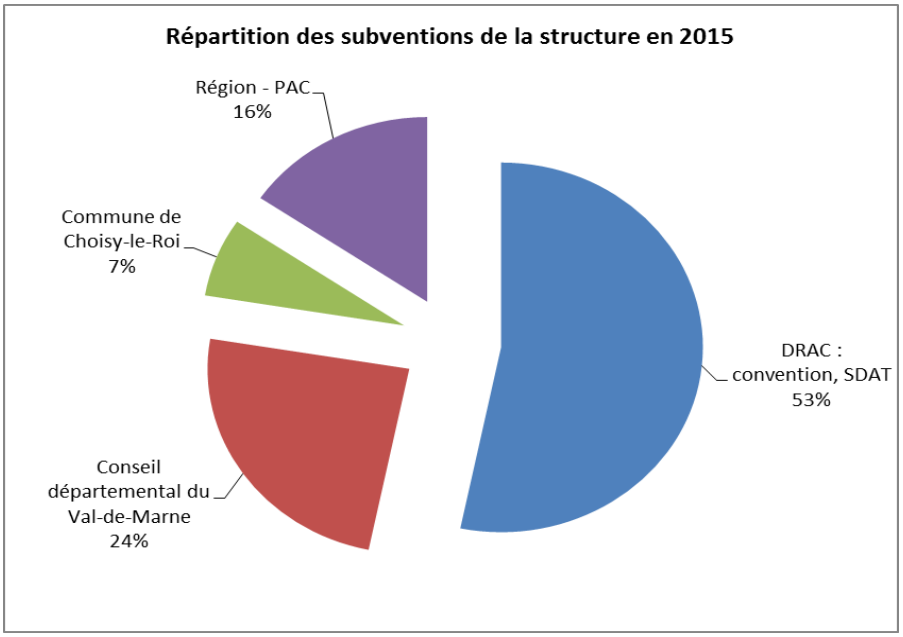

2) Evolution de l'emploi

	2013	2014	2015
Masse salariale	106 565	96 009	132 642
Nombre d'heures intermittence (artistes et techniciens)	3 654	3 192	4 657

3) Evolution de l'activité

Evolution de l'activité artistique de la compagnie La Rumeur

	2013	2014	2015
CREATION / DIFFUSION / RESIDENCES			
Nombre de créations produites	1	1	2
Nombre de spectacles diffusés au total	2	2	2
Nombre de représentations *Dont nombre de représentations en cession :*	15 dont 2 en cession	24	27
Nombre de lieux concernés par les tournées	3	1	1
Nombre de spectateurs	1375	1018	1476
Nombre de résidence(s) éventuellement menée(s)	**La Cie La Rumeur est implantée à l'usine Hollander où elle accueille des compagnies en résidence**		
ACTION CULTURELLE			
Nombre d'heures d'intervention artistique auprès des lycéens	-	-	-
Nombre d'heures d'intervention artistique au total	-	-	-
Nombre d'établissements et de relais partenaires	-	-	-
Nombre de bénéficiaires	-	-	-

Evolution de l'activité du lieu, l'Usine Hollander, géré par l'équipe artistique (avec le festival USINAGE)

	2013	2014	2015
CREATION / DIFFUSION / RESIDENCES			
Nombre de créations :	1	1	2
Nombre de spectacles diffusés au total :	2	2	2
Nombre de représentations : *Dont nombre de représentations en cession :*	15 dont 2 en cession	24	27
Nombre de festivals / temps forts	1	1	1
Nombre de spectateurs :	2001	1803	2002

Nombre de résidence(s) éventuellement accueillie(s) *& Durée moyenne (nombre de jours ou mois)* *& Artistes accueillis*	Cie Terrain vague	Cie Les Travaux et les Jours Collectif NOSE Cie Toujours après Minuit	Cie Toujours après Minuit
ACTION CULTURELLE			
Nombre d'heures d'intervention artistique auprès des lycéens :	412 h	400 h	400 h
Nombre d'heures d'intervention artistique au total :	1180	1248	1460
Nombre d'établissements et de relais partenaires :	2	2	2
Nombre de bénéficiaires :	149	171	159

III- Projet proposé par le bénéficiaire pour le renouvellement de la convention PAC 2016/2017/2018 (tel que rédigé par la structure bénéficiaire)

Le projet de la compagnie La Rumeur est indissociable de son lieu de résidence l'Usine Hollander. Un lieu de fabrique en banlieue parisienne où la présence artistique d'une équipe dans la durée, favorise une relation singulière et privilégiée avec le public.
Le projet se définit à partir de trois axes: LA CRÉATION, LA TRANSMISSION, LE PARTAGE DE L'OUTIL,

LA CRÉATION
La composition de l'équipe artistique de chaque projet de création autour de Patrice Bigel et de Jean-Charles Clair, scénographe, intègre maintenant une jeune dramaturge Alison Cosson. L'activité de transmission de la compagnie est propice à de nombreuses rencontres artistiques. Elle permet donc pour chaque création de renouveler les équipes, de rassembler de jeunes acteurs aux parcours extrêmement divers avec d'autres plus âgés, plus expérimentés, elle est aussi pour les plus jeunes le début d'une insertion professionnelle. Cette mixité des équipes est source de renouvellement artistique, elle provoque également lors des représentations une réelle mixité des publics.

Créations à l'Usine Hollander.

2016- 2017 :

Reprise : FOI AMOUR ESPÉRANCE de Ödôn von Horvàth (création 2015)
Création : Autour de l'univers et des films de FELLINI.
2018- 2019 :
VISAGES DE FEU de Marius von Mayenburg
TARTUFFE de Molière.

LA TRANSMISSION
La compagnie organise des stages de réalisation. Ils sont destinés à partager la démarche artistique de la compagnie le temps de la fabrication d'un spectacle. Ils s'adressent à des stagiaires expérimentés ou non dans le domaine du spectacle vivant, à des comédiens, danseurs, musiciens, ainsi qu'à de jeunes comédiens en formation.
Deux réalisations théâtrales sur trois années. Elles sont mises en scène par Patrice Bigel avec une équipe artistique, 1 scénographe, 1 régisseur son, 1 régisseur lumière. Les séances de travail ont lieu en week-end et en soirée et aboutissent à une série de représentations

La compagnie accueille des groupes de jeunes en formation

- Elle collabore avec le lycée Champlain de Chennevières en partenariat avec la MAC de Créteil pour l'enseignement du théâtre options obligatoires et facultatives en seconde, première et terminale.

Elle organise chaque année, un festival USINAGE qui présente les spectacles réalisés par les lycéens dans le cadre de l'option théâtre.
Les élèves de terminale passent le BAC théâtre option facultative à l'Usine Hollander.
- Elle collabore avec l'Ecole de la Deuxième Chance d'Orly en direction de groupes de 15 à 20 jeunes de 18 à 25 ans. Ce sont de courtes sessions de 18h chacune, menées par deux intervenantes, une dramaturge et une comédienne qui aboutissent à une forme brève dont les textes sont écrits par les participants, et qui est présentée à l'Usine.
- Elle dispense trois ateliers hebdomadaires d'initiation au jeu dramatique en direction des enfants et des adolescents. (de 10 à 17 ans).
Ces ateliers donnent lieu à la présentation de spectacles chaque année à l'Usine Hollander .

LE PARTAGE DE L'OUTIL
La compagnie met à disposition gratuitement ses locaux et son personnel technique au service d'équipes professionnelles pour répéter et finaliser leurs projets. Les durées d'accueil varient selon les demandes des équipes artistiques, et les périodes choisies, elles se situent entre un minimum d'1 semaine et peuvent aller jusqu'à 2 mois. Les résidences des équipes accueillies peuvent donner lieu à des représentations.
Dans ce cadre, la compagnie souhaite amplifier pour ces trois années de 2017 à 2019 un partenariat déjà engagé avec la compagnie Toujours après minuit (Brigitte Seth et Roser Montllo Guberna) sous forme d'une résidence de création dans la durée. Il s'agit d'un accompagnement favorable au développement de leurs projets de création : Une mise à disposition du plateau, des moyens techniques, du matériel, pour le temps des répétitions. Un prêt d'éléments de décor ou de costumes. La diffusion du spectacle sur des séries de représentations à l'Usine Hollander.

La compagne aide de jeunes équipes en cours de professionnalisation à construire et à finaliser leur premier projet. Elle leur apporte un soutien administratif, technique et matériel. La durée de ces résidences varie d'1 semaine à 1 mois.
Dans le cadre du dispositif des Plateaux Solidaires (ARCADI) la compagnie met à disposition le plateau et le matériel technique de l'usine Hollander pour les répétitions de spectacles professionnels.

Equipements francilien(s) partenaire(s) du projet
La compagnie est implantée à l'usine Hollander à Choisy-le-Roi
Théâtre Paul Eluard à Choisy-le-Roi
MAC de Créteil

Etat et/ou collectivités territoriales partenaires du projet (hors Conseil régional d'Ile-de-France)
DRAC Ile-de-France.(convention triennale) Conseil départemental du Val-de-Marne. (Convention triennale) Ville de Choisy-le-Roi (convention triennale)

Equipe artistique prévue pour le projet :
Patrice Bigel. Directeur artistique, metteur en scène.
Intermittents du spectacle
Jean-Charles Clair. Scénographe et conseiller technique
Alison Cosson. Dramaturge
Mara Bijeljac. Comédienne et chargée d'enseignement théâtral
Anna Perrin. Comédienne et chargée d'enseignement théâtral
Nora Nagid. Comédienne et chargée d'enseignement théâtral
autres comédiens et comédiennes
régisseurs son, régisseurs lumière pour les répétitions et les représentations.

RESIDENCES PREVUES

	1ere année 2016/2017	
Type de résidence (implantation, création/diffusion…)	La compagnie est implantée à l'Usine Hollander	

Dates de chaque résidence & durées (nombre de jours ou de mois)	Accueil de la Compagnie Toujours après Minuit Brigitte Seth et Roser Montllo Guberna	
Lieux partenaires et territoires géographiques de chaque résidence		
Objectifs & contenus de chaque résidence	14, 15 novembre 2016 Du 21 au 26 novembre 2016 Du 10 avril au 22 avril 2017 DU 15 Juin au 30 juillet 2017	répétitions de ESMERATE montage de EPILOGOS et représentations les 24, 25, 26 novembre 2016 répétitions de À VUE répétitions de À VUE
Partenaires financiers de résidence		

Perspectives de résidences pour les deux autres années de convention (2017/2018 & 2018/2019) :
Accueil en résidence Compagnie Toujours après Minuit,
Représentations à l'Usine Hollander du spectacle À VUE

PERSPECTIVES DE CREATION

2017 : Reprise : FOI AMOUR ESPÉRANCE de Ödôn von Horvàth (création 2015) 15 représentations. Usine Hollander. Distribution : 10 comédiens
Création : Autour de l'univers et des films de FELLINI . Mise en scène Patrice Bigel. Scénographie Jean-Charles Clair. Distribution : 8 acteurs. Spectacle en français et en italien. (avec la participation d'une quinzaine de figurants). Une coproduction avec la Compagnie Attodue de Florence. Création Usine Hollander. Octobre 2017. 24 représentations. Diffusion : Teatro della Limonaia à Sesto-Fiorentino/Italie Décembre 2017.4 représentations. (Budget de production : 65 000 €)

2018 : Création : VISAGES DE FEU. Marius von Mayenburg. Mise en scène Patrice Bigel. Scénographie Jean-Charles Clair. 18 représentations. Usine Hollander

2019 : Création : TARTUFFE Molière. Mise en scène Patrice Bigel. Scénographie Jean-Charles Clair
24 représentations. Usine Hollander

Création : AVANT APRÈS. Roland Schimmelpfennig. Mise en scène Patrice Bigel. Scénographie Jean-Charles Clair. 18 représentations. Usine Hollander

PERSPECTIVES EN TERMES D'EMPLOI POUR LE PROJET

Concernant les créations la compagnie emploie autour du directeur artistique qui est également metteur en scène, une dramaturge, un scénographe, des comédiens et du personnel technique.

Concernant les emplois relatifs aux actions de sensibilisation et de formation menées en direction des différents publics, la compagnie est actuellement sur une perspective de consolidation des activités menées, compte-tenu de ses données budgétaires actuelles.

Il est à constater néanmoins, que ces actions, surtout sur le plan local, pourraient être amplifiées si l'on pouvait réellement répondre à la demande des usagers. La compagnie est toujours à la recherche de partenaires financiers qui lui permettraient de développer ces projets.

Subvention demandée :
35 000 €
Soit 0 € d'augmentation

IV- Budget du projet spécifique en 2016 (HT)

DEPENSES	**€**	**RECETTES**	**€**
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)		ETAT	
Préciser le détail des postes par fonction		**DRAC Ile-de-France** (préciser service et titre) : Service du théâtre/Renouvellement de convention ❒ acquis / × sollicité	50000
Salaires brut		**Ministère de la culture / autres directions** (DGCA…) préciser service et titre : ❒ acquis / ❒ sollicité	
Charges employeur		**Autres Ministères** (préciser) : ❒ acquis / ❒ sollicité	
Salaires brut			
Charges employeur		COLLECTIVITES TERRITORIALES	
		Région Ile-de-France	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION		Région IDF - PAC	35000
Préciser le détail des postes		Région IDF - autres services (préciser) : acquis / ❒ sollicité	
Salaires bruts artistes	25000	**Département** (préciser) : X acquis	12000
Charges employeur artistes	12500	**EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes** (préciser) : ❒ acquis / ❒ sollicité	
Salaires bruts techniciens	8000	**Commune** (préciser) : X acquis	10000
Charges employeur techniciens	4500	**Autres** (préciser) : ❒ acquis / ❒ sollicité	
Droits d'auteur			
Locations (préciser):			
Défraiements		UNION EUROPEENNE	
Transports		*Préciser le dispositif :* ❒ acquis / ❒ sollicité	
Apports en coproduction		EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	
Aides aux résidences		Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	
Achats de spectacle, concerts		Autres (préciser) :	
Autres (préciser) :		SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	
DEPENSES D'APPROPRIATION		CNV, SACEM, SACD, ADAMI (préciser) :	
Préciser le nombre d'heures : 1317h		ARCADI	
Salaires bruts	42000	Autres (préciser) :	
Charges employeur	25000	MECENAT & SPONSOR	
Achat action culturelle	5000	*Préciser :*	
Autres (préciser) : Communication	3000		

AUTRES DEPENSES			
Part de charges de fonctionnement		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	
Préciser la nature de ces dépenses :		Locations de salle	
		Billetterie	
Loyer charges	15000	Recettes de coréalisation	
Salaires et charges techniciens	10000	Participants :	10000
Salaires et charges accueil	4000	Lycée	10000
		Compagnie La Rumeur	27000
		Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations)	
		Résidences (préciser) :	
		Autres (préciser) :	
TOTAL	**154000**	**TOTAL**	**154000**
Mise à disposition de locaux		Mise à disposition de locaux	
Mise à disposition de personnel		Mise à disposition de personnel	
Autres (préciser) :		Autres (préciser) :	

V - Analyse du bilan et du projet proposé pour le renouvellement de la convention

Rappel du soutien de la Région

La structure est soutenue au titre de l'aide à la permanence artistique et culturelle depuis 2006 à hauteur de 35 000 euros, soit trois conventions successives (2006-2010, 2010-2013 et 2013-2016).

Le projet soutenu est centré sur le rapport au public que ce soit à travers les créations de la compagnie mêlant professionnels et non professionnels ou la mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de formation menées par la compagnie.

Evolution de l'activité et du rapport au public

La compagnie La Rumeur est une compagnie de théâtre qui dispose d'un lieu, l'Usine Hollander (ancienne maroquinerie de la fin du 18ème siècle), à Choisy-le-Roi dans lequel elle créé et présente ses spectacles et mène des projets de transmission avec des publics divers. Elle accueille par ailleurs ponctuellement d'autres compagnies. L'Usine Hollander comprend une salle de représentation équipée et modulable (300 m² et jauge de 100 personnes), une salle « polyvalente » pouvant être utilisée comme salle de répétition ou lieu d'exposition, et un local de stockage de costumes. Dès lors l'Usine Hollander est tout à la fois lieu de travail, lieu de création et lieu de transmission.

Durant la période de la convention, cinq spectacles, mêlant théâtre et danse, ont été créés par la compagnie et diffusés à l'Usine Hollander pour de longues séries de représentations (entre 15 et 20). Les spectacles de la compagnie sont ainsi créés quasi exclusivement pour l'Usine Hollander. « Au Bord de la Route » a toutefois été présenté dans deux autres lieux.

La transmission est un axe fort du projet de la compagnie et de son directeur artistique depuis ses débuts, il fait partie intégrante et nourrit le projet artistique. Soucieux de partager le processus de création avec les publics, la compagnie mène ainsi de très nombreuses interventions artistiques notamment auprès de jeunes et de lycéens. Le volume horaire des interventions est ainsi conséquent et en augmentation entre 2013 et 2014 : passant de 1180 heures en 2013, à 1248 heures en 2014 et 1460 heures en 2015. Le volume des interventions auprès des lycéens s'établit toujours autour de 400 heures.

En effet, depuis près de dix ans, la compagnie est chargée de l'enseignement du théâtre en seconde, première et terminale du lycée Champlain de Chennevières, et mène tous les ateliers qui se déroulent à l'Usine Hollander. Des ateliers de théâtre hebdomadaires à l'année pour enfants et adolescents sont également proposés à l'Usine Hollander (trois niveaux : 9-11 ans, 12-13 ans et 14-15 ans) de même que des stages pour adultes. Depuis le début de l'année scolaire 2014/2015, un nouveau partenariat s'est mis en place avec l'école de la deuxième chance du Val-de-Marne à Orly.

La spécificité du travail de la compagnie avec l'ensemble des groupes avec lesquels elle travaille est de construire chaque année un véritable spectacle, présenté à l'Usine Hollander lors de la manifestation Usinage.

S'agissant du partage de l'outil de travail, si la compagnie continue de participer au dispositif des plateaux solidaires et accueille ponctuellement de jeunes équipes artistiques, elle a mis en place depuis fin 2014, une collaboration avec la compagnie de danse-théâtre Toujours après Minuit qui bénéficie d'une résidence longue dans le lieu où elle peut travailler et présenter son travail.

Evolution de l'implantation territoriale et du rayonnement

La compagnie La Rumeur s'est installée à Choisy-le-Roi dans un ancien lieu industriel reconverti en lieu de création

il y a un peu plus de 20 ans. Développant des projets en direction des jeunes notamment (lycéens, élèves en difficulté, amateurs…), montant des spectacles mêlant amateurs et professionnels, et diffusant à l'Usine Hollander ses spectacles pour de longues séries, la compagnie et son lieu, l'Usine Hollander, sont très identifiés à Choisy. Singulier, le projet de la compagnie est ainsi totalement lié au lieu qu'elle occupe. Si la compagnie est très présente dans son lieu, son rayonnement dépasse toutefois Choisy-le-Roi.

Evolution budgétaire et de l'emploi

Le budget annuel moyen de la compagnie entre 2013 et 2015 s'élève à 260 000 € et présente peu de variations d'une année sur l'autre. Le rapport entre les subventions publiques et les recettes propres est également relativement stable. En 2015, les subventions publiques financent 87% du budget et les recettes propres 13%.

La compagnie réunit autour de son projet la DRAC, la Région, le Département du Val-de-Marne et la Ville de Choisy-le-Roi. Ces quatre financeurs ont tous maintenus durant les trois années de convention le montant de leur subvention. La DRAC est le 1er des financeurs publics avec un niveau d'intervention financier (118 656 € au titre de compagnie conventionnée plus une aide au titre du SDAT) qui représente 53 % des financements publics et 45 % du budget. Avec une aide au fonctionnement de 55 000 €, (24 % des financements publics et 20 % du budget), le Conseil Départemental du Val-de-Marne est le 2ème partenaire. L'aide régionale au titre de la PAC d'un montant de 35 000 € place la Région Île-de-France en 3ème financeur de la compagnie. La part de l'aide régionale est stable, en 2015, elle représente 16% des subventions et 13% du budget. Et la Ville de Choisy soutient la compagnie à hauteur de 15 543 € par an.

Le seul poste permanent (CDI) de la compagnie est le directeur artistique, les autres emplois, artistes et techniciens, relèvent du régime de l'intermittence. Le volume des heures d'intermittence pour les artistes est en augmentation (2762 heures en 2013 et 3917 en 2015) comme la masse salariale.

Projet proposé pour les trois prochaines années

Le projet porté par la compagnie La Rumeur pour son renouvellement de convention s'inscrit dans la continuité et repose sur trois axes : l'activité de création de la compagnie, la mise en œuvre des actions de transmission et l'accueil d'autres compagnies en résidence.

Au cours des trois prochaines années, la compagnie va créer cinq spectacles, deux pièces de deux auteurs contemporains allemands (Marius von Mayenburg et Roland Schimmelpfennig), « Foi Amour Espérance » (création 2015) de Ödôn von Horvàth, ainsi que « Tartuffe » de Molière. Par ailleurs, la compagnie prévoit de créer un spectacle autour de l'univers des films de Fellini (en français et en italien) en collaboration avec une compagnie italienne (coproduction).

L'ensemble des actions de transmission à destination des lycéens, jeunes en difficulté scolaire et amateurs sera poursuivi.

L'accueil d'équipes artistiques, en particulier de jeunes équipes préparant leurs premiers projets, pour de courtes résidences, sera poursuivi selon les possibilités du lieu et les demandes. La collaboration avec la compagnie Toujours après minuit se poursuivra (répétitions et représentations).

VI – Avis de la commission pour la permanence artistique et culturelle

La commission pour la permanence artistique et culturelle s'est réunie le 10 octobre 2016.

Elle a rendu un avis favorable au renouvellement de la convention triennale de permanence artistique et culturelle pour un montant identique.

VII – Soutien régional dans le cadre d'une convention annuelle

La Région soutient la compagnie La Rumeur en 2016 à hauteur de 35 000 € sur une base subventionnable de 154 000 €

(La base subventionnable correspond au budget prévisionnel proposé)

Emploi	**Création/Diffusion/Appropriation**
La Région ne soutient pas l'emploi permanent au titre de la permanence artistique et culturelle.	La Région apporte son aide au titre de la création/diffusion/appropriation à hauteur de pour l'activité de création/diffusion de la compagnie, les actions menées avec les publics (lycéens et école de la deuxième chance) ainsi que pour le développement du partage de l'outil et l'accueil d'autres équipes artistiques en résidence.

Intérêt régional :
Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 2 stagiaires ou alternants.

Détail du calcul de la subvention :
La base subventionnable correspond au budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :
- VAL DE MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	35 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	35 000,00 €
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	35 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	35 000,00 €
	Montant total	105 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011720

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : COMPAGNIE LES MISTONS (DEMANDE RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	81 027,00 €	18,51 %	15 000,00 €
	Montant Total de la subvention		15 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMPAGNIE LES MISTONS
Adresse administrative : 100 RUE JULIETTE SAVAR
94000 CRETEIL
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Frédéric Poisson, Président

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 39244617500029

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016
Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017
Démarrage anticipé de projet : Non

I- Présentation du bénéficiaire

Après une formation de comédienne, Marie Dupleix fonde, en 1992, la compagnie de théâtre Les Mistons (en hommage à François Truffaut). La compagnie a créé une vingtaine de spectacles, adaptant des textes contemporains et classiques : « Strindbergman » en 2009 ou « Lettres de l'intérieur » adapté du roman de Johan Mardsen en 2012.
La compagnie s'est par ailleurs lancé depuis 2011 dans un projet de création de très petites formes à destination de la toute petite enfance « Les journées de Lili », composé d'épisodes de 15 minutes sur des thèmes du quotidien : « Mange-moi » et « Oh pot ! », « Miss Cuillère », « Beau Pot », « Doli et Prane », « Non ! attention danger ! ».
Depuis 1999, la compagnie organise des manifestations pour la ville de Créteil. Elle fait participer la population à la préparation de ces événements notamment par le biais d'ateliers ouverts à tous, encadrés par des professionnels.
D'autre part, la compagnie met en place de nombreuses actions de formation en direction des amateurs et des ateliers auprès des scolaires.
Implantée à Créteil, la compagnie y bénéficie de temps de résidences au centre culturel Madeleine Reberioux et mène sur ce territoire de nombreux ateliers et projets avec les habitants.
La compagnie est soutenue par la Ville de Créteil et la Région Ile-de-France.

II- Evolution générale de la structure sur les trois ans de convention

1) Evolution budgétaire de la structure

Eléments figurant dans le dossier remis par le bénéficiaire

	2013	%	2014	2015	%
Conseil départemental du Val-de-Marne : service jeunesse	3 500	*9%*	0	0	*0%*
Créteil : fonctionnement	16 005	*41%*	16 005	15 200	*43%*
Autres - Kiss Kiss Bank Bank	0	*0%*	3 750	0	*0%*
Région - PAC	20 000	*51%*	20 000	20 000	*57%*
SOUS-TOTAL REGION	20 000	51%	20 000	20 000	57%
TOTAL SUBVENTIONS	**39 505**	**100%**	**39 755**	**35 200**	100%

Eléments figurant dans les documents comptables de la structure : bilan et compte de résultats

	2013	%	2014	2015	%
Subventions d'exploitation	44 505	*16%*	34 079	41 200	*13%*
Chiffre d'affaires (recettes propres)	236 459	*84%*	273 390	284 977	*87%*
Total produits	281 616	100%	308 568	326 235	100%

Graphique 1 : évolution budgétaire 2013-2015

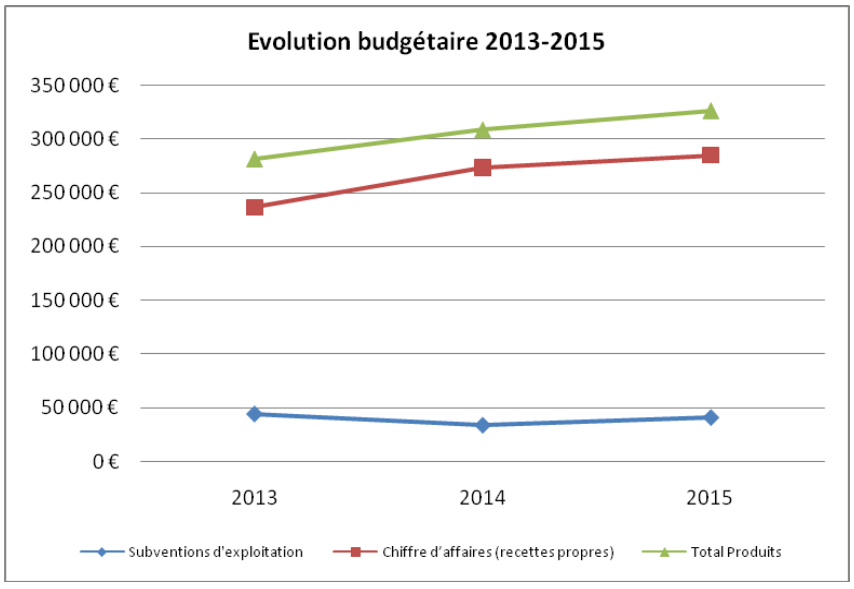

Graphique 2 : répartition des subventions de la structure en 2015

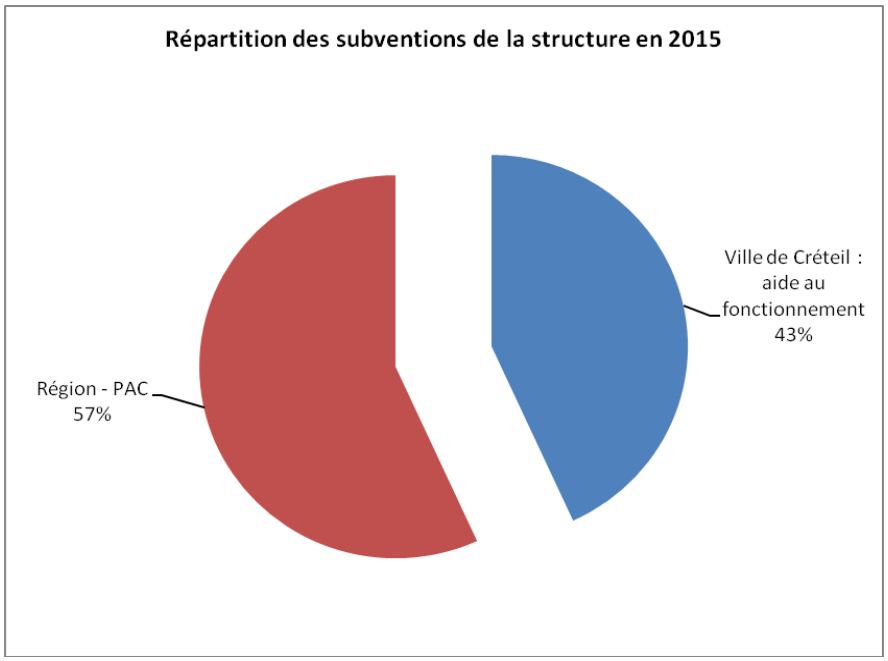

2) Evolution de l'emploi

	2013	2014	2015
Masse salariale	213 887	229 577	245 585
Nombre d'heures intermittence (artistes et techniciens)	8 789	9 280	9 668

3) Evolution de l'activité

	2013	2014	2015
CREATION / DIFFUSION / RESIDENCES			
Nombre de créations produites	2	1	2
Nombre de spectacles diffusés au total	3	3	3
Nombre de représentations *Dont nombre de représentations en cession :*	55 Dont 2 cessions	39 Dont 13 cessions	34 Dont 19 cessions
Nombre de lieux concernés par les tournées	4	7	14
Nombre de spectateurs	974	2507	3860

Nombre de résidence(s) éventuellement menée(s) *& Durée moyenne (nombre de jours ou mois)* *& Lieux partenaires de résidence*	1 1 semaine	1 1 semaine	2 1 semaine
ACTION CULTURELLE			
Nombre d'heures d'intervention artistique auprès des lycéens	30	62	82
Nombre d'heures d'intervention artistique au total	30	350	244
Nombre d'établissements et de relais partenaires	5	27	19
Nombre de bénéficiaires	Environ 65	Environ 522	Environ 690

III- Projet proposé par le bénéficiaire pour le renouvellement de la convention PAC 2016/2017/2018 (tel que rédigé par la structure bénéficiaire)

Depuis sa création, la compagnie n'a cessé d'approfondir son ancrage sur le territoire cristolien dans le développement de ses trois grands axes d'activité : création/diffusion de spectacles, formation, organisation d'événements festifs avec les habitants.

Chaque activité renforce la volonté d'aller au-devant d'un public large et varié :

Les spectacles en diffusion:

- Les adolescents directement touchés par le spectacle Lettres l'intérieur (représentations et interventions dans collèges et lycées)
- La petite enfance (7 mois-3 ans), accompagnée dans son développement grâce au spectacle « Les journées de Lili » (théâtres, crèches et relais d'assistantes maternelles)

La formation :

- Enfants, adolescents, adultes participant à environ 80 heures hebdomadaires d'ateliers théâtre (centres culturels, écoles, réforme des rythmes scolaires, Université, ministère …)
- L'accueil régulier de stagiaires de lycées professionnels (Nogent-sur-Marne, Champigny, Sartrouville…) dans nos ateliers de fabrication costumes et décor.

Les événements festifs :

- Participation des habitants de Créteil à la fabrication de décorations urbaines. Accueil de chômeurs, retraités, handicapés… dans nos ateliers.
- Programmation culturelle valorisant les pratiques amateurs, les associations et structures du territoire.

Par ailleurs, la compagnie développe depuis 2009 une ouverture sur d'autres territoires grâce à la diffusion de ses spectacles : Strindbergman au Brésil (2009 et 2011) Lettres de l'intérieur sur le territoire national (Avignon, tournées théâtres dont scènes nationales) et aux Pays Bas. Cette ouverture a permis une véritable reconnaissance du travail artistique de la compagnie, laissant entrevoir de nouvelles perspectives pour les projets à venir. De nouveaux partenaires sont pressentis pour s'engager dans la coproduction des prochaines créations, notamment le Centre Culturel des Portes de l'Essonne, sensible au potentiel d'actions culturelles multiples sur son territoire.
Ce partenariat, comme d'autres en cours de recherches, aura sans doute un impact auprès des institutions (DRAC, Conseil Départemental…) sollicités dans le cadre d'aide à la création.

VOYAGE(S) EN INTÉRIEUR(S)

Amorcée en 2015, la création *Les Z'habitants* de Catherine Zambon invite le spectateur à rentrer dans l'intimité de différents lieux de vie et à découvrir de l'intérieur le processus de création d'une équipe artistique.

Le projet de création *Un peu de respect, j'suis ta mère* adapté du roman d'Hernán Casciari par Marie Dupleix proposera de rentrer dans la vie quotidienne d'une famille argentine confrontée à la crise économique.
Les *Lettres de l'intérieur* voyageront encore en 2017 en France. Présenté à l'Ecole de l'Administration Pénitentiaire en octobre 2015, le spectacle a de fortes chances d'être diffusé en milieu carcéral.
Les journées de Lili s'enrichiront de deux nouveaux épisodes pour continuer d'accompagner le développement des tout-petits (7 mois – 3 ans).
Une comédie musicale, et l'organisation de Matchs d'Impros réguliers permettront l'implication d'un large public dans une action culturelle pluridisciplinaire.

2016/2017

Création
Un peu de respect, j'suis ta mère adapté du roman argentin d'Hernán Casciari par Marie Dupleix.
- Dépôt de candidature au Groupe des 20 coopté par Bruno Bossard – Centre Culturel des Portes de l'Essonne à Athis-Mons. (présentation en décembre 2016 – Réponse en octobre)
- Résidences de création sollicitées à la Maison des Arts de Créteil, Théâtre de Maisons-Alfort, Centre Culturel des Portes de l'Essonne.

Diffusion
Lettres de l'intérieur
Dates (cessions) confirmées : Uzès (30), Venelles (13), Draveil (94), Tarare (69), Chevilly-la -rue (94)
Les Journées de Lili
Diffusion des 6 épisodes à l'Atelier de la Bonne Graine (Coréalisation).
Contrat de cession à Issy les Moulineaux
Avignon Off 2017 : Présentation de *Lettres de l'intérieur* et *Un peu de respect, j'suis ta mère.*

Action Culturelle
- Interventions dans les établissements scolaires liées à la diffusion du spectacle *Lettres de l'intérieur*.
- Interventions, rencontres, répétitions publiques autour de la création *d'Un peu de respect, j'suis ta mère !* liées aux thèmes abordés dans le spectacle : la famille, les relations intergénérationnelles, l'impact de la culture du pays d'origine, la sexualité, la drogue, l'échec scolaire, les difficultés économiques, la solidarité…
- Amorce du projet de comédie musicale, en partenariat avec la MJC Village, le CCN de Créteil, le Conservatoire de Créteil.
- Organisation régulière de matchs d'improvisation (Université de Créteil, Centre Culturel M. Reberioux, Groupe d'Impro Paris).

2017/2018

Création en résidence sur la saison
***Les Z'habitants* (1)** de Catherine Zambon
Projet de création de 3 textes extraits du livre de l'autrice : Le puits, La tablée, (finalisation) Noces.
Résidence envisagée au Centre Culturel des Portes de l'Essonne. En attente de confirmation.
Répétitions publiques, présentation de chaque texte, puis présentation du spectacle final réunissant les trois textes – Volet 1 -

Action culturelle autour du projet :
Avec les habitants du territoire, ateliers écriture et ateliers théâtre proposés à partir des contraintes fixées par l'autrice : décrire un lieu de vie, inventer des personnages et une action pouvant s'y dérouler. Un travail aussi sur la mémoire des lieux de vie.

Diffusion des spectacles en cours d'exploitation : *Lettres de l'intérieur, Les journées de Lili et Un peu de respect, j'suis ta mère !* suite à création.

2018/2019

Création en résidence sur la saison (lieu à déterminer)
***Les Z'habitants* (2)** de Catherine Zambon
Projet de création de 3 autres textes extraits du livre de l'autrice : Via dolorosa, Chorale, L'Homme jovial.
Répétitions publiques, présentation de chaque texte, puis présentation du spectacle final réunissant les trois textes.
Possibilité de présenter l'intégrale : volet 1 et volet 2 (6 textes)

Diffusion des spectacles en cours d'exploitation : Lettres de l'intérieur, Un peu de respect, j'suis ta mère suite à création et présentation à Avignon Off et Les journées de Lili.

Equipements francilien(s) partenaire(s) du projet
Centre Culturel M. Reberioux (94)
Maison des Arts de Créteil (94)
Théâtre de Maisons-Alfort (94)
Centre Culturel des Portes de l'Essonne – Athis-Mons (91)

Etat et/ou collectivités territoriales partenaires du projet (hors Conseil régional d'Ile-de-France)
Ville de Créteil (Fonctionnement - Aide au projet)
Conseil Départemental du Val de Marne (Aide à la création)
DRAC (Aide à la Production Dramatique)
ARCADI (Parcours d'accompagnement)

Equipe artistique prévue pour le projet :
Mise en scène : Marie Dupleix
Assistante Mise en scène : Pénélope Lucbert
Comédiens
Lettres de l'intérieur : Ariane Brousse, Thalia Otmanetelba et Marie Delmarès (alternance)
Un peu de respect, j'suis ta mère : Ariane Brousse, Denis Morin, Oscar Clark, Marie Dupleix, Serge Peyrat (distribution en cours – 6 comédiens)
Les z'habitants : Emel Hollocou, Ariane Brousse, Pénélope Lucbert, Oscar Clark, Denis Morin, Viviane Descreux
Création lumières : Fouad Souaker, Viviane Descreux
Création musique : Oscar Clark
Scénographie : Sarah Bazennerye
Costumes : Caroline Révillion, Alexia Laguerre.

RESIDENCES PREVUES

	1ère année 2016/2017	
Type de résidence (implantation, création/diffusion…)	Création **Un peu de respect, j'suis ta mère**	
Dates de chaque résidence & durées (nombre de jours ou de mois)	1° - 2 semaines – Nov. Déc. 2016 2° - 4 semaines entre Février et Mars 2017	
Lieux partenaires et territoires géographiques de chaque résidence	VAL DE MARNE : Centre Culturel M. Reberioux – Créteil Maison des Arts de Créteil Théâtre de Maisons Alfort ESSONNE : Centre Culturel des Portes de l'Essonne	
Objectifs & contenus de chaque résidence	1° - Chantier de création, montage d'un extrait pour plateau Groupe des 20 et/ou présentations aux professionnels. 2° Création, restitution publique, présentation aux professionnels.	

Partenaires financiers de résidence	Sollicités DRAC, Conseil Départemental 94, Arcadi. Coproducteur ou préachat C.C.P.Essonne	

Perspectives de résidences pour les deux autres années de convention (2017/2018 & 2018/2019) :

2017/2018

Les Z'habitants (1er volet)

Résidence de création et implantation au Centre Culturel des Portes de l'Essonne (en attente de confirmation)
Finalisation-création de 3 textes répartie sur toute la saison – Répétitions publiques, représentations hors les murs.
Fin de saison : spectacle final 1er volet.
Action culturelle autour du spectacle (ateliers théâtre et écriture)
Partenaires financiers sollicités : DRAC, Conseil Départemental 94, Arcadi. Coproducteurs.
Recherche d'un autre partenaire lieu de résidence pour saison 2018/2019

2017/2018

Les Z'habitants (2ème volet)

Résidence de création et implantation dans un lieu partenaire.
Création de 3 textes répartie sur toute la saison – Répétitions publiques, représentations hors les murs. Fin de saison : spectacle final 2ème volet. Possibilité de présentation de l'intégrale Volets 1 et 2.
Action culturelle autour du spectacle (ateliers théâtre et écriture)
Partenaires financiers sollicités : DRAC, Conseil Départemental 94, Arcadi. Coproducteurs.

PERSPECTIVES DE CREATION

2016/2017

Un peu de respect, j'suis ta mère ! *d'après le roman d'Hernán Casciari (Argentine)*
Adaptation et mise en scène : Marie Dupleix
6 comédiens ***(CF dossier joint)***
Comment vivre une crise économique, la crise de la cinquantaine, trois crises d'adolescence et une crise d'identité ?
Débrouille/embrouille, portes qui claquent, coups de gueule dans une famille argentine réunissant 3 générations sous le même toit. Humour, excès, liberté, solidarité.
Un spectacle tonique, cru et profondément humain, proche de l'univers de Claudio Tolcachir et de celui d'Almodovar.

2017/2019

Les z'habitants **(2 volets) de Catherine Zambon**
Mise en scène : Marie Dupleix
6 comédiens dont 1 technicienne
Un voyage en intérieur(s) écrit sur une contrainte fixée par l'auteur. Le spectacle propose un voyage dans le processus de création d'une équipe artistique s'adaptant à chaque fois à l'espace dans lequel il travaille.

PERSPECTIVES DE DIFFUSION

Lettres de l'intérieur de John Marsden, adapté et mis en scène par Marie Dupleix.
La relation épistolaire de deux adolescentes confrontées à la violence. Roman étudié au collège dans le cadre du programme de français (4ème – 3ème) consacré à la correspondance.

Les Journées de Lili, théâtre d'objets – **6 épisodes** - Création Marie Dupleix
Théâtre d'objets destiné aux 7 mois – 3 ans, relatant les étapes importantes du développement de l'enfant.
6 épisodes : L'absence – Miss cuillère – Beau Pot – Doli et Prane – Non ! – Attention danger !

Partenaires pressentis à ce jour (préciser s'ils sont acquis ou sollicités)
Lettres de l'intérieur
Contrats de cessions : Uzès, Venelles, Draveil, Tarare, Chevilly-la-rue
Démarches en cours pour une diffusion du spectacle en milieu carcéral.

Prospection pour présenter le spectacle à Avignon Off en 2017

Les journées de Lili
Reprise à l'Atelier de la Bonne Graine en 2017
Démarches en cours auprès de crèches privées et théâtres jeune public.

Un peu de respect, j'suis ta mère !
Candidature de participation au Groupe des 20 (décembre 2016) coopté par Centre Culturel des Portes de l'Essonne. (Résidence de création)
Maison des Arts de Créteil, Théâtre de Maisons Alfort.

PERSPECTIVES EN TERMES D'EMPLOI POUR LE PROJET

Créations – Emplois d'artistes et techniciens intermittents

Un peu de respect, j'suis ta mère !
1 metteur en scène, 1 assistante à la mise en scène, 6 comédiens, 1 scénographe, 1 costumière, 1 créateur lumière, 1 technicien vidéo.
1 Chargée de production, 1 chargée de diffusion.

Les z'habitants
1 metteur en scène, 6 comédiens dont un régisseur, 1 conseiller technique, 1 costumière, 1 créateur lumière.
1 Chargée de production, 1 chargée de diffusion.

Diffusion - Emplois d'artistes et techniciens intermittents

Lettres de l'intérieur
1 metteur en scène, 2 comédiennes, 1 régisseur, 1 chargée de production, 1 chargée de diffusion.

Les Journées de Lili
2 comédiens manipulateurs, 1 régisseur
1 Chargée de production, 1 chargée de diffusion.

Action culturelle

Interventions en milieu scolaire autour des spectacles en diffusion et/ou création
Artistes (comédiens et/ou metteur en scène) des spectacles

Comédie musicale
1 metteur en scène, 1 professeur de chant, 1 chorégraphe
1 chargée de production, coordinatrice du projet.

Matchs d'impros
1 comédien/coach/arbitre, 1 chargée de production.

Subvention demandée :
37 000 €
Soit 17 000 € d'augmentation

IV- Budget du projet spécifique en 2016 (TTC)

DEPENSES	**euros**	**RECETTES**	**euros**
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)	10718	ETAT	8000
Salaires brut (chargé de production)	3430	**DRAC Ile-de-France** (préciser service et titre) : en cours	8000
Charges employeur (chargé de production)	2332	COLLECTIVITES TERRITORIALES	48300
		Région Ile-de-France	
Salaires brut (chargé de diffusion)	2950	Région IDF - PAC	37000

Charges employeur (chargé de diffusion)	2006	**Département** (préciser le nom) : Val de Marne (aide au projet)	6000
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	84251	en cours	
Salaires bruts artistes (mise en scène, comédiens)	28640	**Commune** 1 (préciser le nom) : Créteil en cours	5300
Charges employeur artistes (mise en scène, comédiens)	14804	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	5300
		ARCADI	8000
Salaires bruts techniciens	9120	RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	8000
		Billetterie (Avignon)	38727
Charges employeur techniciens	6202	Prestations de service (préciser) : Evènements, formations	11000
		Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations)	2000
Droits d'auteur	1260	Autres (préciser) : Apport Mistons	24000
Locations (préciser): salle et maison Avignon, frais de diffusion	21900		1727
Défraiements (nourriture avignon)	1575		
Transports	750		
AUTRES DEPENSES	8058		
Matériel Création	3000		
Gestion, Administration	1850		
Communication	3208		
TOTAL	**103027**	**TOTAL**	**103027**

V - Analyse du bilan et du projet proposé pour le renouvellement de la convention

Rappel du soutien de la Région

La compagnie est soutenue au titre de la Permanence Artistique et Culturelle depuis 2009 à hauteur de 20 000€, montant maintenu à chaque renouvellement.

Le projet soutenu était intitulé « Parcours et Différence » et s'articulait, d'une part, sur les créations de la compagnie et leur diffusion et d'autre part, sur le développement des actions menées en direction des publics

Depuis la fin de l'aide emploi tremplin pour un poste de médiateur culture en 2013, la compagnie n'a pas bénéficié d'autres aides régionales.

Evolution de l'activité et du rapport au public

Les trois années de convention ont été marquées par la diffusion du spectacle « Lettres de l'intérieur » (correspondance entre deux adolescentes, dont l'une est en prison) et par des actions menées en parallèle des représentations avec des publics adolescents. Créé en 2012 au centre culturel Reberioux à Créteil, puis présenté à Avignon Off en 2013 et 2014, le spectacle a connu par la suite une tournée d'une trentaine de dates (en cession) en Ile-de-France, au national et même à l'international (Pays-Bas). Le spectacle a notamment été présenté dans le cadre des Théâtrales Charles Dullin (au théâtre de Maisons-Alfort) et à la scène nationale de Cergy-Pontoise L'apostrophe. En parallèle, la compagnie a poursuivi son projet de création de très petites formes à destination des tout-petits, « Les journées de Lili ». Programmés en 2015 et 2016 pour des séries à l'atelier de la Bonne Graine à Paris, les spectacles (épisodes de 15 minutes) peinent toutefois à tourner dans des théâtres comme des lieux non théâtraux (crèches notamment). Les chiffres de fréquentation de la compagnie sont modestes mais à la hausse, ils

passent de 974 spectateurs en 2013, à 2507 en 2014 et 3860 en 2015.
En 2015, la compagnie a débuté un nouveau projet « Les Z'habitants », projet singulier mené en lien étroit avec la population d'un territoire. Accueillie pour des résidences (1 semaine à la MAC de Créteil et 1 semaine au théâtre de Maisons-Alfort), deux étapes de travail ont pu été présentées par la compagnie. Il est prévu de poursuivre ce projet, mais de le reporter toutefois à la saison 2017/2018, dans le cadre d'une résidence en Essonne au centre culturel des portes de l'Essonne (en attente de confirmation).
La compagnie a, par ailleurs, ces dernières années, conçu plusieurs projets participatifs réunissant amateurs et professionnels : « Bulles sonores » pour l'inauguration de la Médiathèque de Créteil, « Sco(o)p ! » pour la journée de sensibilisation des scop, « 24h de camping sur la place » dans le cadre du Festival vive l'art rue ou « Encore en vie » créé avec des habitants de Créteil.
Les Mistons présentent une importante activité d'actions culturelles : ateliers, cours, rencontres artistiques, spectacles participatifs… Participant aux évènements municipaux de la ville de Créteil (jour de fête, marché de Noël), la compagnie anime à l'année des ateliers décorations et costumes auxquels participent notamment des stagiaires de lycées professionnels, des personnes autistes, des personnes retraitées… Spectacle fédérateur pour l'adolescence, « Lettres de l'intérieur » a donné lieu en parallèle des représentations à des rencontres avec des publics adolescents et notamment lycéens. Le nombre d'heures d'interventions artistiques en direction des lycées s'est ainsi accru de 30 heures en 2013, il passe à 82 en 2015.

Evolution de l'implantation territoriale et du rayonnement
Ancrée à Créteil depuis plus de 15 ans, la compagnie y est très présente à travers les ateliers menés à l'année et les différents évènements de la Ville. Le spectacle « Lettre de l'intérieur » a permis à la compagnie d'élargir son réseau de diffusion sur le territoire val-de-marnais comme francilien et national. Elle a notamment été programmée aux Théâtrales Charles Dullin, festival de la création contemporaine en Val-de-Marne ainsi que dans une scène nationale (L'apostrophe, scène nationale de Cergy-Pontoise et du Val d'Oise). Elle a par ailleurs été accueillie en résidence de création pour son projet « Les Z'habitants » de Catherine Zambon, dans le Val-de-Marne, à la MAC de Créteil, au Théâtre de Maisons-Alfort ainsi qu'en Essonne au Centre Culturel de Portes de l'Essonne.

Evolution budgétaire et de l'emploi
Avec une tendance à la hausse (+16%), le budget de la compagnie s'établit en 2015 à un peu plus de 325 000 € et repose à 13% sur les subventions publiques et à 87 % sur les recettes propres. Les recettes propres, en augmentation de 21 %, sont constituées en majeure partie par les activités d'opérateur et d'ateliers de la compagnie, même si les ventes de spectacles ont augmentées, grâce à des cessions en progression.
La compagnie Les Mistons bénéficie de deux partenaires publics pérennes, que sont la Région Ile-de-France et la Ville de Créteil. Cette dernière accorde chaque année une aide au fonctionnement à la compagnie d'un montant de 15 200 € en 2015, montant affichant une légère baisse (- 5%).
Le fonctionnement « administratif » de la compagnie est assuré par deux personnes en intermittence, la directrice artistique et une administratrice. Pour la diffusion, la compagnie travaille depuis plusieurs années avec un bureau de production, Bords de scène. Le niveau de l'emploi artistique et technique intermittent est conséquent, de l'ordre de 9000 heures et 230 000 € de masse salariale. Aux artistes et techniciens embauchés pour les créations, s'ajoutent les artistes intervenants pour les ateliers et interventions artistiques menés par la compagnie.

Projet proposé pour les trois prochaines années
La compagnie prévoit de créer, en 2017, un nouveau spectacle d'après le roman de l'auteur argentin Hernan Casciari, « Un peu de respect, j'suis ta mère » (questionnant la crise et les crises), deux nouveaux épisodes des « Journées de Lili », destinés à la toute petite enfance et de poursuivre le processus de création du projet « Les z'habitants » de Catherine Zambon en lien avec un territoire et ses habitants. La compagnie continuera à mener ses projets dans le cadre de son ancrage à Créteil et pourrait intervenir également en Essonne : l'accueil en résidence de la compagnie au Centre Culturel des Portes de l'Essonne étant envisagé (en attente de confirmation). La compagnie poursuivra la diffusion des spectacles déjà créés, notamment « Lettres de l'intérieur », de même que les actions culturelles menées en direction des publics en accompagnement des spectacles ou à l'année (classes à PAC en collège et lycée, atelier de fabrication, cours amateurs…). Présenté à l'Ecole de l'Administration Pénitentiaire, « Lettres de l'intérieur », pourrait faire l'objet d'une diffusion en milieu carcéral.

VI – Avis de la commission pour la permanence artistique et culturelle

La commission pour la permanence artistique et culturelle s'est réunie le 10 octobre 2016.
Elle a rendu un avis défavorable au renouvellement de la convention triennale de permanence artistique et culturelle et propose une sortie progressive du dispositif.

VII – Soutien régional dans le cadre d'une convention annuelle

Une convention annuelle pour l'année 2016/17 est proposée, assortie d'une aide régionale révisée à la baisse.

La Région soutient la compagnie des Mistons en 2016 à hauteur de 15 000 € sur une base subventionnable de 81 027 €

(La base subventionnable correspond au budget prévisionnel proposé déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé)

Emploi	**Création/Diffusion/Appropriation**
La Région apporte son aide indirectement au titre de l'emploi (en prenant en compte les dépenses)	La Région apporte son aide au titre de la création/diffusion/appropriation à hauteur de 15 000 € pour accompagner la compagnie dans son activité de création/diffusion et la recherche de partenariats.

Intérêt régional :
Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

Détail du calcul de la subvention :
La base subventionnable correspond au budget prévisionnel proposé déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé.

Localisation géographique :

- VAL DE MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	15 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	20 000,00 €
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	20 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	20 000,00 €
	Montant total	60 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011722

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : IVT INTERNATIONAL VISUAL THEATRE (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	495 040,00 €	15,15 %	75 000,00 €
		Montant Total de la subvention	75 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : IVT INTERNATIONAL VISUAL THEATRE
Adresse administrative : 7 CITE CHAPTAL
75009 PARIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur MICHEL GIROD, Président

Date de publication au JO : 14 août 2004

N° SIRET : 32418249200037

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016
Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017
Démarrage anticipé de projet : Non

I- Présentation du bénéficiaire

L'International Visual Theatre (IVT) est le fruit de la rencontre entre Jean Grémion, écrivain, journaliste et metteur en scène français, et Alfredo Corrado, artiste sourd américain. Dès la première année, un groupe d'une vingtaine de jeunes adultes sourds est constitué ainsi qu'un atelier de théâtre avec des enfants sourds en relation avec le "Théâtre du Silence" de Robert Anton. IVT, créé en 1976, est la première compagne professionnelle de comédiens sourds.

IVT s'installe dans la Tour du Village du Château de Vincennes, grâce à l'Institut International du Théâtre et au Ministère de la Culture. IVT devient alors un lieu où s'élabore un langage théâtral nouveau capable de transmettre des expériences de communication et des idées. La réputation d'IVT devient immédiatement internationale. Il favorise en France l'accès à la culture pour le public sourd et les échanges entre sourds et entendant.

IVT, situé depuis 2007 dans le 9ème arrondissement à Paris dans un ancien théâtre de guignol rénové en 2006 (180 places sans espace de répétition) et dirigé par Emmanuelle Laborit, a, à son actif plus, de 25 créations et coproductions et une politique d'accueil de spectacles accessibles à un public mixte. Il propose aussi régulièrement des activités gratuites. C'est un laboratoire de recherche artistique en Langue des signes française (LSF). Le théâtre

accueille la création et la diffusion de spectacles bilingues LSF/français et/ou visuels, propose des actions culturelles à destination des publics sourds et entendant et des actions de formation de l'équipe de comédiens sourds.

IVT est soutenu par la Ville de Paris, la DRAC Ile-de-France, le Fonds social européen, le Fonds de soutien, la SACD, Arcadi, l'Onda et la Région Île-de-France. En 2013, la DRAC et la Ville ont augmenté leur soutien à la compagnie.

II- Evolution générale de la structure sur les trois ans de convention

1) Evolution budgétaire de la structure

Eléments figurant dans le dossier remis par le bénéficiaire

	2013	***%***	**2014**	**2015**	***%***
Ministère de la culture : résidence territoriale en établissement scolaire, aide à la production et DGLFLF	40 000	*5%*	59 000	59 000	*8%*
DRAC	300 300	*39%*	340 300	340 300	*44%*
SDAT : actions culturelles	6 000	*1%*	0	0	*0%*
Paris DAC, DASES, ARE : fonctionnement et aide aux projet, appel à projet, ateliers scolaires	277 000	*36%*	258 000	274 450	*36%*
Autres - ADAMI, SPEDIDAM, ARCADI, Mécénat, Dons, AGEFIPH	69 449	*9%*	31 858	9 986	*1%*
Région - PAC	75 000	*10%*	75 000	75 000	*10%*
Région - DDSSDR	0	*0%*	0	7 414	*1%*
SOUS-TOTAL REGION	75 000	10%	75 000	82 414	11%
TOTAL SUBVENTIONS	**767 749**	**100%**	**764 158**	**766 150**	100%

Eléments figurant dans les documents comptables de la structure : bilan et compte de résultats

	2013	***%***	**2014**	***2015***	***%***
Subventions d'exploitation	816 680	*48%*	766 612	*764 487*	*50%*
Chiffre d'affaires (recettes propres)	691 505	*41%*	696 478	*561 187*	*37%*
Total produits	1 693 528	100%	1 695 280	*1 537 124*	100%

Graphique 1 : évolution budgétaire 2013-2015

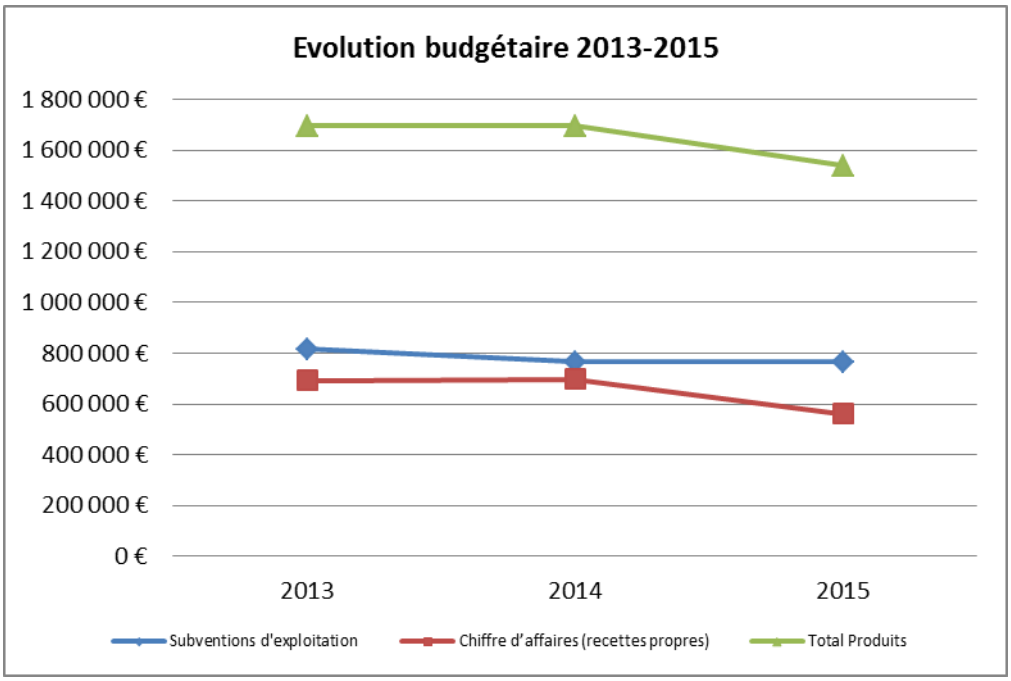

Graphique 2 : répartition des subventions de la structure en 2015

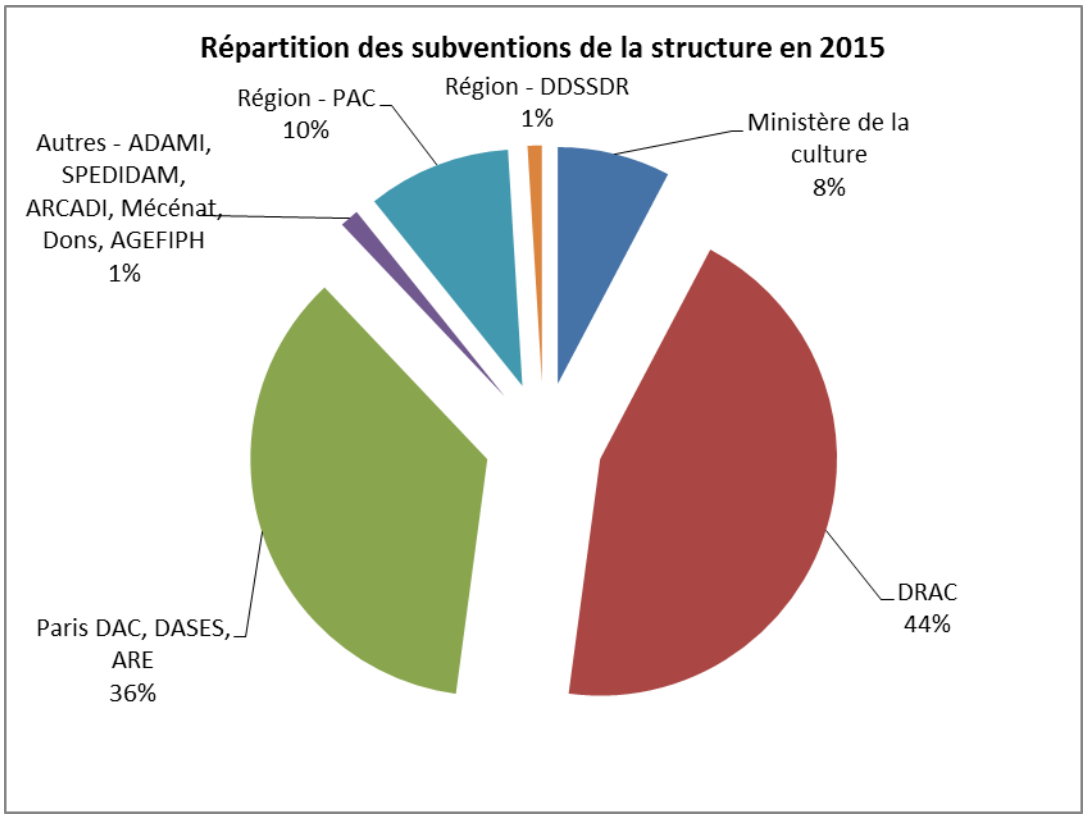

2) Evolution de l'emploi

	2013	2014	2015
Masse salariale	764 247	688 497	708 801

Nombre d'heures intermittence (artistes et techniciens)	7 204	4 632	5 121

3) Evolution de l'activité

Années	**2013**	**2014**	**2015**
CREATION / DIFFUSION / RESIDENCES			
Nombre de créations accueillies	**2** créations **1** reprise	**1** création **2** reprises	**3** créations (dont 2 petites formes)
Nombre de spectacles diffusés au total	**7** spectacles diffusés	**11** spectacles diffusés	**8** spectacles diffusés
Nombre de représentations *Dont nombre de représentations en cession :*	**78** représentations dont **35** en cession	**68** représentations dont **38** en cession	**52** représentations dont **32** en cession
Nombre de festivals ou temps forts éventuels	**8** colloques, conférences, rencontres d'artistes, cafés Philo **2** scènes ouvertes **2** projections	**9** conférences, rencontres d'artistes, restitution d'ateliers **1** scène ouverte **2** projections	**8** conférences, rencontres d'artistes, restitution d'ateliers **2** scènes ouvertes
Nombre de spectateurs	**9 721** spectateurs	**9 378** spectateurs	**6 933** spectateurs
Nombre de résidence(s) accueillie(s) *& Durée moyenne (nombre de jours ou mois)* *& Equipes artistiques partenaires de résidence*	Pas de résidences accueillies	Pas de résidences accueillies	**2** résidences accueillies **Cie Dans des Signes** *Hiroshima mon amour* : **5** jours **Cie Clameur Public** - *Edna, délinquante* : **5** jours
ACTION CULTURELLE			
Nombre d'heures d'intervention artistique auprès des lycéens	X	MFR de Plabennec (29) : **8h**	Lycée Touchard-Washington, Le Mans (51) : **2h**
Nombre d'heures d'intervention artistique au total	**300** heures	**295** heures	**353** heures
Nombre d'établissements et de relais partenaires	**11** relais et partenaires	**10** relais et partenaires	**12** relais et partenaires
Nombre de bénéficiaires	**264** bénéficiaires	**330** bénéficiaires	**370** bénéficiaires

III- Projet proposé par le bénéficiaire pour le renouvellement de la convention PAC 2016/2017/2018 (tel que rédigé par la structure bénéficiaire)

PAC – SYNTHESE DU PROJET

Laboratoire de recherches artistiques, linguistiques et pédagogiques sur la langue des signes et les arts visuels et corporels, IVT - International Visual Theatre est un carrefour culturel, un espace d'échanges et de découvertes pour les sourds et les entendant. Les enjeux d'IVT sont multiples : ils sont à la fois ceux d'un lieu d'accueil, de production et de diffusion du spectacle vivant et d'un centre de formation, engagé dans la recherche et l'édition.

Dans le cadre de la permanence artistique, le projet d'IVT se décline en 4 axes :

- ⇨ **Etre un lieu de création et de production bilingue et pluridisciplinaire de référence (tel qu'IVT, lieu de fabrication et de production du spectacle vivant dédiée à la culture sourde le fait depuis sa création 1977)**

IVT poursuit ses missions de productions de créations originales dites « bilingues » mêlant la langue des signes et le français, pour les faire entrer en résonance. Les créations produites par IVT consistent en des propositions hybrides avec un souci d'ouverture et d'accessibilité aussi bien aux personnes sourdes qu'aux personnes entendantes. Le projet n'est pas de rendre une proposition artistique accessible avec une compensation mise en place pour permettre aux personnes sourdes de comprendre le spectacle une fois la forme construite (ou le contraire) ; cette réflexion est intégrée bien en amont au moment même de la création. Ainsi IVT poursuit ses objectifs : Produire une « création maison » par an dont une création d'Emmanuelle Laborit sur les 3 ans. Poursuivre le travail sur la rencontre des cultures : Produire des formes légères « spectacles valise ». Poursuivre le travail de propositions artistiques en direction de la jeunesse.

- ⇨ **Développer le partage de l'outil et accompagner les jeunes compagnies (ou émergentes) - projets qui s'inscrivent dans la même démarche philosophique par le biais de coproduction et de résidences.**

Longtemps seul producteur professionnel de formes « bilingues » sur le territoire, IVT est clairement identifié comme un lieu unique en France. IVT se positionne comme un lieu de promotion du renouvellement des dramaturgies bilingues et d'accompagnement de l'émergence de nouvelles écritures. Après 39 ans d'expertise, la direction souhaite qu'IVT soit moteur d'une transmission nécessaire entre les générations. IVT est nourri par l'expérience des pionniers de cette fabrique de théâtre en LSF, aujourd'hui fleurissent de nouvelles générations, la transmission s'écrit aujourd'hui. En effet, longtemps IVT a été le seul à proposer des créations de qualité, nous voyons depuis peu l'émergence de nouvelles compagnies qui s'inscrivent dans la lignée d'IVT. Ces jeunes équipes travaillent sur des propositions hybrides avec un souci d'ouverture et d'accessibilité aussi bien aux personnes sourdes qu'aux personnes entendantes. Aujourd'hui, IVT s'ouvre aux jeunes compagnies (ou émergentes), le lieu devient un outil partagé par le biais de résidences et de coproductions. Cette notion de partage et d'ouverture renvoie à la nécessité d'ouvrir toujours plus le lieu et les projets aux collaborations les plus larges et aux publics les plus divers, autour de la ligne artistique, culturelle et pédagogique d'IVT.

- ⇨ **Affirmer une programmation pluridisciplinaire ambitieuse dans le paysage culturel parisien : Outre les spectacles bilingues, IVT présente donc des projets de forme hybride et notamment des spectacles visuels, sans parole.**

La ligne artistique d'Emmanuelle Laborit est de mêler la Langue des signes avec différents champs artistiques : théâtre, danse, marionnette, arts du mime et du geste, cirque, musique… Et à chaque fois réinterroger la rencontre entre la Langue des signes et la discipline artistique. Le laboratoire s'inscrit sur la rencontre entre une langue naturellement expressive, une narration en trois dimensions, une expression corporelle et tous les modes d'expressions artistiques dont le corps est le vecteur commun. IVT ouvre aussi sa programmation à des spectacles 100% visuels car la culture sourde et de la Langue des signes est une culture du visuel. Ainsi IVT nourrit des projets de formes hybrides et plurielles et accueille des artistes de tous les champs artistiques.

- ⇨ **Développer, impliquer et fidéliser les publics. Accompagner les spectateurs et développer les dispositifs d'actions culturelles**

Si un des principaux objectifs initiaux d'IVT était de permettre l'accès à la culture pour le public sourd, sa vocation a toujours été d'être un carrefour culturel, un espace d'échanges et de découvertes pour les sourds et les entendant. La langue des signes permet d'accéder à une culture plus large, elle doit être partagée par les sourds et par les entendant. IVT doit faire prendre conscience que la langue des signes est une langue à part entière, qu'elle ne soit pas réduite à un simple langage. Que cette langue permet de devenir une personne, un(e) citoyen(ne), qu'elle soit un droit pour les sourds. En France, le droit à l'accessibilité est très en vogue ; la philosophie d'IVT est davantage porter sur le droit à la langue, à la culture, à l'éducation. Ces droits fondamentaux respectés permettront alors une vraie accessibilité.

Les différents projets d'action culturelle portés par IVT rejoignent une même préoccupation, celle de la rencontre entre sourds et entendant, par la diffusion de la langue des signes et de la culture sourde qui lui est attachée. Cela implique une action en deux sens :

- Auprès des sourds, il s'agit d'un acte de transmission. Si l'on considère la langue comme vecteur culturel essentiel, on réalise qu'un enfant sourd vit de fait avec deux cultures : sa culture « maternelle », et sa culture « linguistique ». Dans la mesure où 95% des enfants sourds naissent de parents entendant, leur culture sourde leur est transmise par l'environnement extérieur. C'est de cette transmission qu'IVT est responsable, notamment via l'action culturelle.
- Auprès des entendant, il s'agit d'un acte de sensibilisation. Pour bien vivre ensemble, sourds et entendant ont besoin de se connaître mutuellement. Comme le Goethe Institut diffuse la culture germanique, IVT veille donc à faire connaître la culture sourde et sa richesse aux entendant.

IVT tient à développer une politique culturelle active en direction des enfants et adolescents sourds et entendant.

DEROULEMENT DU PROJET

CREATION :

- Produire une « création maison » par an dont une création d'Emmanuelle Laborit sur les 3 ans.
- Poursuivre le travail sur la rencontre des cultures - Produire des formes légères « spectacles valise » : Ces propositions artistiques de formes légères sont très convoitées par les associations, les bibliothèques, les écoles, les entreprises. Sorties de la boite noire d'une salle de spectacle, ces créations vont à la rencontre du public dans sa vie de tous les jours. D'abord artistique, ces formes légères et mobiles prennent une dimension pédagogique et créent du lien. Les sujets abordés peuvent être très variés mais donnent toujours à réfléchir et proposent une rencontre avec la culture sourde.
- Poursuivre le travail de propositions artistiques en direction de la jeunesse : création de 2 nouveaux contes / an

RESIDENCE :

- ⇨ Produire / co-produire des créations bilingues : IVT s'ouvre à de jeunes compagnies, le lieu devenant un outil partagé par le biais de résidences et de coproductions. L'enjeu est de coproduire des équipes travaillant sur une ligne proche de la ligne artistique d'Emmanuelle Laborit. 1 à 2 coproductions / an.
- ⇨ Accueillir en résidence : 10 à 15 jours de résidences par an
- Les accueils en résidences ne donneront pas obligatoirement lieu à un accueil
- Les compagnies et équipes artistiques accueillies en résidence et/ou soutenues en coproduction pourront être progressivement accompagnées à la diffusion par les équipes d'IVT.

PROGRAMMATION :

- ⇨ Augmenter l'offre à 10 spectacles par saison afin de renforcer la vitalité, l'attractivité du lieu et développer la fidélisation des publics
- ⇨ Maintenir au minimum le nombre d'évènements et de conférences à 10 manifestations par saison.
- ⇨ Veiller à un équilibre autour des spectacles Bilingues et des spectacles dits Visuels (50/50).
- ⇨ Faire au moins une proposition par saison de spectacle 100% LSF et/ou d'un spectacle semi-amateur.
- ⇨ Proposer des séries sur les projets d'IVT : les productions d'IVT donneront lieu à des exploitations de 20 représentations. Les coproductions pourront aller de 8 à 12 représentations. (Là où les accueils simples sont généralement entre 4 et 6 représentations).
- ⇨ Poursuivre le travail d'exploration et de rencontres des différents champs artistiques avec la LSF
- ⇨ Veiller à une programmation pluridisciplinaire.

ACTIONS CULTURELLES :

- Maintenir voire développer la proposition d'actions culturelles ;
- Consolider les partenariats sur les dimensions d'actions culturelles : Résidences en milieu scolaire (DRAC), L'art pour Grandir (Ville de Paris), L'ARE (Ville de Paris), DDSSDR (Région IDF) ;
- Développer les contenus pédagogiques des actions menées en directions des écoles ;
- Proposer des ateliers en direction des sourds et des entendant signant : Ateliers théâtre adultes, théâtre enfants, Atelier VV, Atelier poésie, weekend end découverte théâtre, Ateliers hip hop, Ateliers clown, Chansigne …
- Proposer des ateliers en direction de publics mixtes signant / non-signant ou seulement non-signant ;
- Poursuivre la mise en place de projets inédits : Partenariats professionnels hors champ du spectacle vivant : IVT a déjà développé des collaborations autour de sa proposition artistique et le travail des comédiens en langue des signes (visites accompagnées, formes originales). Ces premiers niveaux d'intervention seront

amplifiés qualitativement et quantitativement. Citons parmi ces opérateurs : *Le Louvre, Le Musée de la vie Romantique, Le Mac Val, Maison d'Europe et d'Orient - Pôle culturel européen, Centre d'animation les Halles Le Marais, CNRS - Paris Sorbonne - ENS Ulm …*

Equipements francilien(s) partenaire(s) du projet
SACD, rue Ballu, 75009 Paris
Bibliothèque Chaptal, rue Chaptal, 75009 Paris
La halle aux cuirs, Parc de la Villette, 211 av Jean-Jaurès, 75019 Paris
Studio l'Akuarium, 26 rue André Joineau, 93310 Le Pré St Gervais
Mairie du 9ème arrondissement, 6 rue Drouot, 75009 Paris

Etat et/ou collectivités territoriales partenaires du projet (hors Conseil régional d'Ile-de-France)
IVT est soutenu par la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France - Ministère de la Culture et de la Communication dont le service de Développement et de l'Action Territoriale (SDAT), par la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (DGLFLF), par la Ville de Paris, le département de Paris dont la Direction de l'Action Sociale de l'Enfance et de la Santé et par la Région Île-de-France au titre de la permanence artistique et culturelle.

- Convention tripartite et triennale (2015-2017) entre La DRAC d'Île-de-France, la ville de Paris et IVT
- Convention annuelle avec la DGLFLF
- Soutien aux projets par le SDAT, la DASES …

Equipe artistique prévue pour le projet :

Emmanuelle Laborit définit le projet artistique d'IVT qui donne lieu à des projets portés par différentes compagnies, artistes ou Emmanuelle Laborit elle-même.

RESIDENCES PREVUES

	1ère année 2016/2017					
Type de résidence (implantation, création/diffusion…)	Le Meilleur des mondes Résidence d'adaptation et de création	Le Roi sans réponse Résidence de création	Le Prince Tigre Résidence de recherche	Electre Résidence de recherche et création	Dévaste-moi Résidence de recherche et création	Scène ouverte Résidence de recherche
Dates de chaque résidence & durées (nombre de jours ou de mois)	5 au 9 septembre puis du 17 au 28 octobre 2016	12 au 16 septembre puis du 21 novembre au 1er décembre 2016	3 au 7 octobre 2016	15 au 19 mai 2017	4 semaines en Avril 2017	10 jours répartis sur la saison
Equipes artistiques	***Alexandre Bernhardt*** ***Olivier Calcada*** (artistes Toulousains)	Cie X ou Y	Emmanuelle Laborit	Compagnie Clameur Public	Compagnie Théâtre de la Romette et E.Laborit	Collectif amateurs Accompagné par des professionnels (bénévoles)
Objectifs & contenus de chaque résidence	Travail d'adaptation d'œuvre littéraire en LSF (accompagnement par E. Laborit) + création d'une	Création d'une version bilingue du spectacle déjà créé *Le Roi sans réponse*	Lecture théâtrale en langue des signes / texte français écrit, accompagnée d'une préparation	Adaptation de texte de Jean Giraudoux. + recherche scénique.	Adaptation d'un répertoire de chansons, recherche d'une forme spectacle concert.	Ecriture d'une forme scénique légère pour les 40 ans d'IVT.

	forme valise		pédagogique.			
Partenaires financiers de résidence	Appel à projet proposé par IVT sur toute la France. Production IVT (recherche de partenaires en cours)	Production Cie X ou Y. Coproducteur IVT. Avec le soutien du Théâtre Paris-Villette, du 104-PARIS, du festival FRAGMENT(S)#3, de la SPEDIDAM et de Proarti	IVT (recherche partenaires en cours)	Maison Giraudoux, Versailles et IVT – International Visual Theatre	Coproduction IVt et Le Théâtre de Romette, conventionné par le ministère de la Culture, par la Ville de Clermont-Ferrand et soutenu par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.	IVT

Perspectives de résidences pour les deux autres années de convention (2017/2018 & 2018/2019) - *Indiquer la nature de ces résidences (implantation, création/diffusion…), leurs dates & durées, les équipes artistiques concernées, les objectifs & contenus, les partenaires financiers…etc.*

(Ces résidences sont à l'étude – pas de confirmation à ce jour)

2017/2018 :
Dévaste-moi. Coproduction IVT et la Cie Le théâtre de la Romette. Suite de la résidence de recherche d'avril 2017. Résidence de création. 4 semaines en octobre 2017. + Diffusion en décembre 2017.
Signé Picasso. Cie Danse des signes : résidence de recherche / performance. 5 à 10 jours. Partenaires : FRAC Midi Pyrénées, Musée des Abattoirs de Toulouse,
Soutenu par la DRAC Midi Pyrénées, accueilli par l'ADDA 31 / Conseil Départemental de la Haute-Garonne au Château de La Réole en résidence.
Ou ***Le Premier homme*** d'après le roman d'Albert Camus. Camus et l'absurde. Cie Danse des signes : résidence de recherche / création. 5 à 10 jours.

Résidences d'écriture. A l'attention des adolescents. L'objectif étant d'accompagner par un travail de recherche artistique les jeunes adolescents en difficultés avec l'écrit.

2018/2019 :

WDF : Résidence de recherche et de création de spectacles visuels. En 2019, pour la première fois, Paris accueillera un rassemblement modial de sourds à l'occasion de la fédération mondiale des sourds. IVT veillera à établir une programmation particulièrement visuelle et de culture sourde française afin de s'inscrire dans ce rassemblement unique.

Présentation des éventuels projets hors résidences :
Les artistes sourds n'ayant que très peu accès à des formations artistiques professionnalisantes initiales ou continues, IVT se positionne dans une volonté de transmission, d'accompagnement et de formation. Le projet est d'expérimenter sur les 3 ans un programme pédagogique en vue de la création d'un dispositif de Master Class dédié aux comédiens professionnels.
Le nouveau fonctionnement des résidences impliquera des renforts de techniciens intermittents.
Le développement de l'action culturelle notamment en direction des lycéens nécessitera le recrutement d'artistes intervenants.
Ce sera également le cas pour les masters class qui seront mises en place en 2017.
Enfin, IVT pense développer le recrutement de stagiaires en particulier pour la production et l'administration.

Subvention demandée :
90 000 €
Soit 15 000 € d'augmentation

IV- Budget du projet spécifique en 2016 (HT)

DEPENSES	euros	RECETTES	euros
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)	106 397	ETAT	131 000
Chargée de production - de diffusion - Technicien affectés à l'artistique -Artiste associé permanent		**DRAC Ile-de-France** (Aide à la production) : en cours	18 000
Salaires brut	53 853	**Ministère de la culture / autres directions** - SDAT - AAP en cours	5 000
Charges employeur	29 619	**Autres Ministères** : DGLFLF en cours	50 000
Salaires brut Interprète LSF	14 790	Quote-Part subvention de fonctionnement DRAC I-d-F	58 000
Charges employeur	8 135	COLLECTIVITES TERRITORIALES	126 000
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	350 643	**Région Ile-de-France**	
Salaires bruts artistes	95 860	Région IDF - PAC	90 000
Charges employeur artistes	54 285	**Ville de Paris aide aux projets DAC** en cours	12 000
Salaires bruts techniciens	15 098	Ville de Paris DASES : en cours	12 000
Charges employeur techniciens	9 248	**Ville de Paris - L'art pour grandir** en cours	12 000
Droits d'auteur	2 330	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	30 000
Achats régie, costumes, décors	25 980		
Services extérieurs	14 130		
Autres services extérieurs	34 833	CNV, SACEM, SACD, ADAMI (préciser) :	20 000
Apports en coproduction	10 000	ARCADI	
Aides aux résidences	2 650	AGEFIPH:	10 000
Achats de spectacle, concerts	63 617	MECENAT & SPONSOR	3 000
Accueil/Programmation (Services extérieurs et autres services extérieurs Salaires techniques et charges sociales Droits d'auteurs)	22 612	*Crowdfunding*	3 000
		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	220 040
		Locations de salle	15 000
		Billetterie	90 000
DEPENSES D'APPROPRIATION	53 000	Recettes de bar, restauration, librairie (préciser) :	9 000
		Prestations de service (préciser) :	25 000
Préciser le nombre d'heures: 530		Apports de coproduction (préciser) :	20 000
Salaires bruts	34 194	Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations)	61 040
Charges employeur	18 806		

TOTAL	**510 040**	**TOTAL**	**510 040**

V - Analyse du bilan et du projet proposé pour le renouvellement de la convention

Rappel du soutien de la Région
IVT est soutenu au titre de l'aide à la permanence artistique et culturelle depuis 2006 à hauteur de 75 000 € euros. Le projet soutenu portait sur la création et la diffusion des spectacles bilingues d'Emmauelle Laborit ainsi que sur l'accueil de compagnies en résidence et les coproductions.

Evolution de l'activité et du rapport au public
IVT a poursuivi pendant ces trois années son activité de promotion de la culture sourde via la production de spectacles bilingues (en Langue des signes et en Français) avec des acteurs professionnels sourds et entendant dont « Une sacrée boucherie » en 2013, écrit et interprété par Emmanuelle Laborit et repris en 2015 et « La reine mère » en 2014, écrit par Emmanuelle Laborit et Praline Gay-Para et mis en scène par Emmanuelle Laborit. En 2015, IVT a également produit « Toc Toc Toc », mis en scène par la chorégraphe Magali Duclos. Les productions IVT sont présentées en série dans le lieu d'IVT à Paris, Cité Chaptal. Le nombre de représentations a diminué, passant de 30 à 16 dates par spectacles. Les autres spectacles programmés sont soit des coproductions, soit des cessions, IVT ayant décidé de ne plus faire de longues séries en coréalisation. Cela explique la baisse du nombre de représentations entre 2013 et 2015 ainsi que la baisse de la fréquentation, en lien également avec les attentats de Charlie Hebdo. En revanche, le volume d'action culturelle s'est développé de 17%, en raison notamment des ateliers périscolaires bilingues proposés par IVT aux écoles élémentaires de la Ville de Paris.

Evolution de l'implantation territoriale et du rayonnement
IVT demeure le lieu ressource pour la création artistique de spectacle vivant en langue des signes et à ce titre s'y croisent différents publics, sourds et entendant : le public des spectacles, les élèves de l'école LSF, les comédiens professionnels et amateurs, les équipes artistiques bilingues ou LSF en création… IVT maintient la pluridisciplinarité des propositions avec du théâtre bilingue classique et contemporain, du théâtre visuel, de la marionnette, de la danse, du théâtre d'objets ou d'ombre… IVT est également une maison d'édition et une école LSF, pionnière en matière de pédagogie. IVT constate que l'enseignement de la LSF s'est développé ces dernières années et que si le lieu rayonne en matière de création artistique bilingue, le rayonnement de l'école se ralentit et elle doit investir dans la modernisation de sa pédagogie.

Evolution budgétaire et de l'emploi
Le budget est en baisse de presque 10% sur la période avec diminution des recettes propres en lien avec le recul de la billetterie (moins de représentations, attentats) mais également avec la baisse des recettes de l'enseignement de la LSF, un secteur dont la compétitivité s'est accrue ces dernières années. La part des recettes propres a ainsi légèrement diminué de 41 à 37% du budget. Les subventions sont stables sur la période avec la signature en 2015 d'une première convention triennale et pluripartite Etat-Ville de Paris-IVT. A la faveur de l'écriture de ce projet triennal, poursuivant la promotion de la création en LSF et visant à redynamiser le projet pédagogique d'IVT, une réorganisation interne a été menée, suivie par une mission d'accompagnement au changement. Avec le départ de deux membres fondateurs et la création d'un poste de directrice-adjointe, le renouvellement et la réorganisation de l'équipe sont en cours, avec la mise en place de formations notamment.

Projet proposé pour les trois prochaines années
Le projet artistique proposé par IVT s'appuie sur le nouveau projet triennal de la compagnie : Emmanuelle Laborit souhaite accentuer le volet transmission de son projet et accueillir davantage de jeunes équipes artistiques LSF, mêlant sourds et entendant. La saison 2016/2017 sera l'occasion de fêter les 10 ans de l'installation à la Cité Chaptal et les 40 ans d'IVT. La comédienne et metteur en scène souhaite également ouvrir une master-class pour les comédiens sourds et entendant LSF.

VI – Avis de la commission pour la permanence artistique et culturelle

La commission pour la permanence artistique et culturelle s'est réunie le 10 octobre 2016. Elle a rendu un avis favorable au renouvellement de la convention triennale de permanence artistique et culturelle pour un montant identique.

VII – Soutien régional dans le cadre d'une convention annuelle

La Région soutient IVT en 2016 à hauteur de 75 000 €
sur une base subventionnable de 495 040 € (budget prévisionnel déduction faite de l'écart entre la subvention demandée et la subvention proposée)

Emploi	**Création/Diffusion/Appropriation**
La Région n'apporte pas son aide au titre de l'emploi.	La Région apporte son aide à l'IVT pour les productions bilingues de la compagnie et leur diffusion ainsi que pour l'accueil en résidence et le soutien en production apporté aux compagnies bilingues LSF afin de promouvoir la création contemporaine en direction des publics sourd et entendant. La Région soutient particulièrement la dimension de transmission de la culture théâtrale sourde que souhaite développer l'IVT.

Intérêt régional
Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter deux stagiaires.

Localisation géographique :
- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	75 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	75 000,00 €
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	75 000,00 €
2014	Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	4 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	75 000,00 €
	Montant total	229 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011723

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : KIALUCERA (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	93 932,00 €	15,97 %	15 000,00 €
	Montant Total de la subvention		15 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : KIALUCERA
Adresse administrative : 7 RUE DU DOCTEUR PESQUE
93300 AUBERVILLIERS
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame Jacqueline Tiberge, Présidente
Date de publication au JO : 6 septembre 2003

N° SIRET : 42964478400028

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005
Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016
Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017
Démarrage anticipé de projet : Non

I- Présentation du bénéficiaire

La compagnie Kialucera, dirigée par Martine Monvoisin, travaille essentiellement avec des comédiens amateurs, en particulier des jeunes. Depuis 2008, la compagnie est installée de manière permanente dans le quartier de la Maladrerie à Aubervilliers à la frontière de La Courneuve et de Bobigny, dans des locaux partagés avec une association locale, l'ANGI (association de la nouvelle génération immigrée), active dans le domaine de la lutte contre les discriminations, les inégalités et favorisant l'accès à la culture et à la citoyenneté.
Elle y anime un petit lieu de culture et de pratique artistique, désormais identifié et fréquenté par la population du quartier qui n'a pas l'habitude de fréquenter les lieux culturels traditionnels. Plusieurs ateliers et chantiers de pratique artistique et de création sont proposés chaque semaine. Ces ateliers aboutissent régulièrement à la création de spectacles, mais aussi à des productions de films documentaires et d'animation. Par ailleurs, la compagnie Kialucera monte des créations professionnelles, qu'elle présente dans son lieu.
L'association Kialucera reçoit le soutien du Département de Seine-Saint-Denis, de la Ville d'Aubervilliers et de l'Etat via le CUCS, la DDCS et la politique de la ville (ACSE), ainsi que de la Région Ile-de-France.

II- Evolution générale de la structure sur les trois ans de convention

1) Evolution budgétaire de la structure

Eléments figurant dans le dossier remis par le bénéficiaire

	2013	%	2014	2015	%
Etat - DDCS de Seine-Saint-Denis, Acse	19 107	*40%*	22 107	15 108	*22%*
Conseil départemental 93 - politique de la ville	5 000	*11%*	5 000	5 000	*7%*
Ville d'Aubervilliers - Politique de la ville & culture	22 350	*47%*	22 350	24 750	*37%*
Ville de La Courneuve - politique de la ville & culture				7 500	*11%*
Région - PAC	20 000	*42%*	20 000	20 000	*30%*
Région - contrat de ville				10 000	*15%*
Région - Emploi tremplin	12 000	*25%*	8 000	4 000	*6%*
SOUS-TOTAL REGION	*32 000*	*68%*	*28 000*	*34 000*	*51%*
TOTAL SUBVENTIONS	**47 350**	**100%**	**47 350**	**67 250**	100%

Eléments figurant dans les documents comptables de la structure : bilan et compte de résultats

	2013	%	2014	2015	%
Subventions d'exploitation	78 572	*69%*	75 050	82 700	*64%*
Chiffre d'affaires (recettes propres)	27 566	*24%*	29 304	32 950	*25%*
Total produits	113 261	100%	115 304	129 541	100%

Graphique 1 : évolution budgétaire 2013-2015

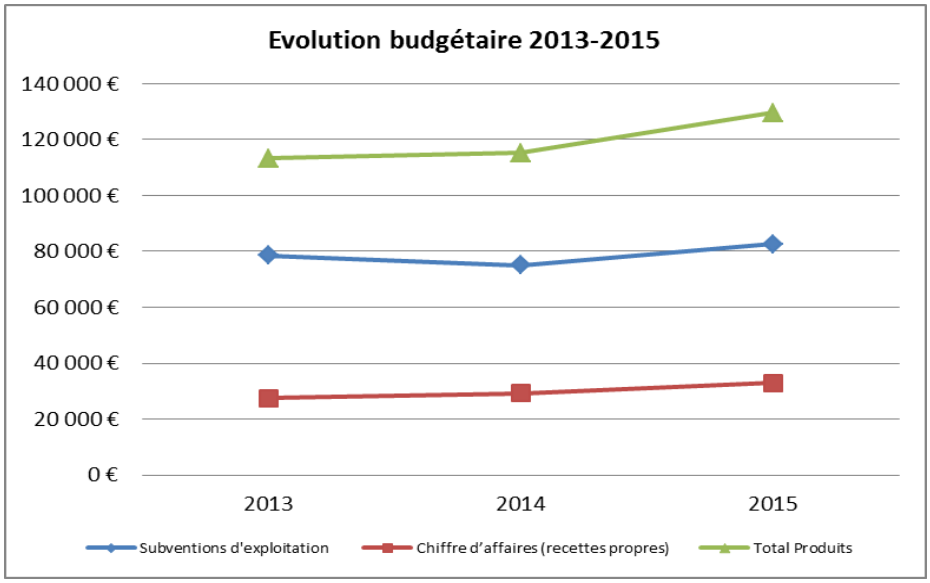

Graphique 2 : répartition des subventions de la structure en 2015

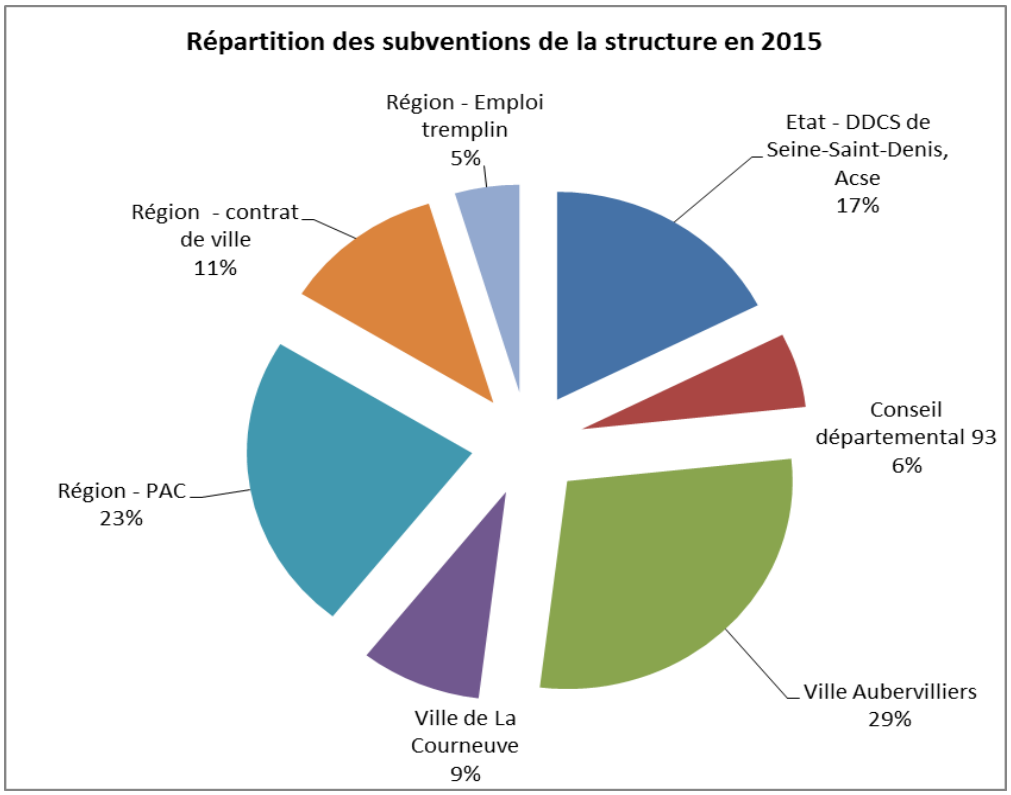

2) Evolution de l'emploi

	2013	2014	2015
Masse salariale totale en €	103 133	104 148	111 528
Nombre d'heures intermittence (artistes et techniciens)	395	396	544

3) Evolution de l'activité

Années ou saisons, à préciser	2013	2014	2015
CREATION / DIFFUSION / RESIDENCES			
Nombre de créations produites	4	4	5
Nombre de spectacles diffusés au total	10	10	11
Nombre de représentations *Dont nombre de représentations en cession :*	52	64	88
Nombre d'expositions	5	5	6
Nombre de lieux concernés par les tournées	4	12 sur notre lieu, lieux partenaires et diverses places	20 sur notre lieu, lieux partenaires et diverses places
Nombre de spectateurs	+ de 3 000	+ de 4 000	+ de 4 000

Nombre de résidence(s) éventuellement menée(s) *& Durée moyenne (nombre de jours ou mois)*	1 Durée annuelle	2 - Durée annuelle - 2 semaines	3 - Durée annuelle - 4 semaines
ACTION CULTURELLE			
Nombre d'heures d'intervention artistique auprès des lycéens	141	141	141
Nombre d'heures d'intervention artistique au total	1680	1741	1891
Nombre d'établissements et de relais partenaires	10	12	17
Nombre de bénéficiaires	398	405	425

III- Projet proposé par le bénéficiaire pour le renouvellement de la convention PAC 2016/2017/2018 (tel que rédigé par la structure bénéficiaire)

Il s'agit pour les trois ans à venir, de poursuivre et de développer notre travail de recherche et de création autour du mime, masque, clown, chant d'opéra, polyphonie, homo-percussion, bunraku, jeux d'ombres, animations et arts numériques, en collaboration avec les populations et des artistes professionnels présentant des compétences dans ces différents domaines artistiques. La finalité, étant de produire des créations laissant paraitre des personnages du sensible, laissant résonner l'être dans sa singularité et sa simplicité pour contribuer à faire tomber les masques, saisir le réel et le dire pour de vrai. Des créations racontant la possibilité d'une vie, d'une société où chacun peut participer pour métamorphoser une sombre quotidienneté… et, in fine permettre d'impliquer d'avantage les publics dans la construction du sens, par le biais d'œuvres artistiques dans lesquelles ils se reconnaissent.

1. La création artistique comme véhicule du sens : La première année verra la réalisation d'une création artistique forte autour de la question de la lutte contre le cancer du sein afin de briser les tabous de cette maladie qui se dit « honteuse » particulièrement dans les zones urbaines sensibles. Cette œuvre artistique permettra au public de percevoir une vision fantastique, poétique et burlesque de la lutte contre le cancer. Le public pourra devenir le témoin de ce moment intime et prendre espoir contre cette maladie qui fait peur et peut surprendre chacun d'entre nous. Cette œuvre poétique transmet le parcours réel d'une femme membre de la Compagnie, qui met un point d'honneur à sensibiliser les publics sur l'importance du dépistage et de la lutte au quotidien contre cette maladie. Une occasion de créer du sens et de produire de l'espoir à travers l'art et d'offrir une tribune supplémentaire aux actions nationales, notamment « Octobre rose » pour le dépistage du cancer du sein.

.

2. Les chantiers artistiques co-construits et co-produits avec la population. Le mime, le masque, le clown, le chant d'opéra et le spectacle de rue s'entremêlent pour mobiliser le plus possible de participants et pour permettre d'engager une réflexion sur la vie collective, sur la notion du sens, sur le rapport avec l'autre, pour en définitive construire l'en-commun.
   Ces chantiers se réalisent en collaboration avec des artistes professionnels présentant des compétences dans ces différents domaines artistiques, et qui partagent cette démarche de création, en manifestant leur désir de poursuivre leur collaboration avec la Compagnie Kialucera sur du long terme

Equipements francilien(s) partenaire(s) du projet
Association ANGI Aubervilliers Seine Saint Denis
Ecole internationale du mime Montreuil Seine Saint Denis
La Maison du peuple Guy Moquet La Courneuve Seine Saint Denis
La Maison pour Tous Youri Gagarine La Courneuve Seine Saint Denis

Etat et/ou collectivités territoriales partenaires du projet (hors Conseil régional d'Ile-de-France)
Partenaires financiers :
DRAC (Culture et Politique de la Ville) et DRAC (Culture et Santé)
DDCS
Conseil du Département de la Seine-Saint-Denis
Politique de la Ville Aubervilliers et la Courneuve
Ville d'Aubervilliers, Ville de la Courneuve

Equipe artistique prévue pour le projet :
Permanents : Un directeur artistique – Auteur – Metteur en scène ; un Comédien - Musicien - technicien son et lumière, monteur vidéo ; un Comédien - Musicien - Opérateur vidéo ; un sculpteur – Décorateur.
Intermittents : Un Comédien Chanteur d'opéra ; un Compositeur musicien ; un mime / Metteur en scène ; un clown ; 5 jongleurs et échassiers; une plasticienne illustratrice.

PERSPECTIVES DE CREATION

« Biba, la rose et le crabe» : Biba est un clown vivant dans son cocon. Elle va être amenée à en sortir le jour où elle devra mener un terrible combat contre le crabe pour sauver la rose... Cette œuvre est construite sur l'idée que le clown est un excellent vecteur pour raconter une expérience irreprésentable qui ne peut se traduire avec des mots. Ainsi, le sujet du cancer peut trouver un terrain alliant dureté, poésie, burlesque pour se dire et être entendu par chacun d'entre nous et surtout redonner espoir à celles et ceux qui pourraient baisser les bras.
Cette création mêlera clown, mime, chant d'opéra, jeux d'ombre, bunraku et animations. Elle mobilise dans le cadre du spectacle vivant différents artistes : Martine Monvoisin – Auteur et comédienne/clown ; Ivan Bacciocchi – Mime et metteur en scène ; Steven Olivi – Sculpteur et décorateur ; Manuel Brulé – Photographe et chef opérateur lumière ; Cécyl Gallois – Contre-Ténor d'Opéra. Et dans le cadre du film, il y aura en plus Rémi Caritey réalisateur et Sophie Porta maquilleuse et costumière.

L'Agora : **Une nouvelle réflexion en cours sur la question de l'existence** : « Exister oui, mais comment ?» Martine Monvoisin – Auteur et metteur en scène ; Steven Olivi –décorateur ; Cécyl Gallois – Contre-Ténor d'Opéra ; Damien Fontainevive musicien et 15 jeunes d'Aubervilliers et de La Courneuve.

La comédie dans la commedia : une œuvre co-construite avec la population et dans laquelle la mémoire d'hier traverse l'histoire d'aujourd'hui et rend compte de façon burlesque la violence aveugle de notre société. Sur des chemins de traverses se dessinent les similitudes de parcours et d'histoires avec les nouvelles générations mettant en vis-à-vis les générations questionnant et interrogeant l'histoire… « la comédie des anciens » ou « commedia » est interrompue ou suspendue momentanément, s'ouvrant sur l'entrée « d'une autre comédie » composée d'une troupe de jeunes introduisant un univers de sens inattendu et une autre réalité. Réalité, elle-même bousculée par une troupe d'échassiers, de jongleurs et musiciens pour inviter la population à la fête et au rire et bousculer toute forme de préjugés. Martine Monvoisin – Auteur et metteur en scène ; Steven Olivi –décorateur ; Cécyl Gallois – Contre-Ténor d'Opéra ; Damien Fontainevive musicien ; Sophie Porta échassière, 4 jongleurs et échassiers de la troupe Desmonium ; 15 séniors et 15 jeunes d'Aubervilliers et de La Courneuve.

Pour les années suivantes, les projets se poursuivront autour de créations racontant la possibilité d'une vie, d'une société où chacun peut participer pour métamorphoser une sombre quotidienneté.

PERSPECTIVES DE DIFFUSION

« Biba, la rose et le crabe» : Le spectacle cible à la fois des lieux artistiques, culturels, sociaux ou dédiés à la santé pour offrir une tribune aux actions locales, régionales voire nationales, notamment « Octobre rose » pour le dépistage du cancer du sein. En effet, il s'agit de l'inscrire dans la durée pour sensibiliser le maximum du public à cette question.
Les villes de la Courneuve et d'Aubervilliers entendent soutenir ce projet aussi bien en termes financiers que de diffusion auprès de leurs propres réseaux.
La DRAC Culture Santé est également sollicitée pour une large diffusion auprès de son propre réseau.
Les possibilités de diffusion auprès des scènes théâtrales sont envisagées d'ores et déjà avec le concours de Jean-Baptiste Moréno.

Agora et la Comédie dans la Comédia : Pour ces deux projets qui se mènent au plus près des populations, la diffusion se fait par le biais des villes concernées, notamment auprès des services Jeunesse, Séniors et Culture de la ville d'Aubervilliers et de la ville de la Courneuve.

Partenaires pressentis à ce jour (préciser s'ils sont acquis ou sollicités)
DRAC (sollicitée) Une première rencontre le 15 juin 2016 a permis la mise en place de réunions de travail en juillet et au début du mois de septembre autour des deux projets : « Biba la rose et le crabe » d'une part et la « Comédie dans la Comédia » d'autre part.
DDCS (sollicitée)

Conseil du Département de la Seine-Saint-Denis : (sollicitée) et réunion prévue avec le soutien de la ville de la Courneuve.
Politique de la Ville Aubervilliers et de la Courneuve : (acquis)
Ville d'Aubervilliers : (acquis)
Ville de la Courneuve : (acquis)
CNC : (sollicitée) et réunion prévue avec le soutien de la ville d'Aubervilliers
Arcadi sera sollicité dans le cadre de la diffusion de notre œuvre « Biba, la rose et le crabe »

PERSPECTIVES EN TERMES D'EMPLOI POUR LE PROJET

Incidences éventuelles du projet spécifique en termes d'emploi
La direction donnée aux projets de la Compagnie exige un recrutement d'intervenants dans les différents domaines artistiques pour répondre aux besoins des créations que nous produirons.

Subvention demandée : 35 000 €
Soit 15 000 € de demande d'augmentation

IV- Budget du projet spécifique en 2016 (TTC)

DEPENSES	**euros**	**RECETTES**	**euros**
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)	3068	ETAT	42000
Salaires brut : Directeur Artistique	2585	**DRAC Ile-de-France** SDAT	10000
Charges employeur	483	☐ en cours	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	97618	Politique de la ville Aubervilliers, La Courneuve et DDCS ☐ acquis	32000
Auteur-Metteur en scène, Décorateur, Chanteur-opéra, musicien, Clown, Echassier, Jongleurs, Comédien-technicien lumière-opérateurs		COLLECTIVITES TERRITORIALES	55000
Salaires bruts artistes	78788	**Région Ile-de-France**	
Charges employeur artistes	14330	Région IDF - PAC	35000
Défraiements	4500	**Département** Seine Saint Denis	10000
DEPENSES D'APPROPRIATION	16314	☐ en cours	
Salaires bruts	13804	**Commune** Aubervilliers ☐ acquis	5 000
Charges employeur	2510	**Ville** de La Courneuve ☐ acquis	5 000
		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	20000
		Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations)	20000
TOTAL	**117000**	**TOTAL**	**117000**
Mise à disposition de locaux	3500	Mise à disposition de locaux	3500
Mise à disposition de personnel	20153	Mise à disposition de personnel	20153

V - Analyse du bilan et du projet proposé pour le renouvellement de la convention

Rappel du soutien de la Région
La structure est soutenue au titre de l'aide à la permanence artistique et culturelle depuis 2009 et a bénéficié de 2010 à 2016, d'un emploi-tremplin pour un poste d'animateur socio-culturel, poste occupé par un sculpteur-décorateur.
En novembre 2013, une deuxième convention triennale de permanence artistique a été conclue avec une aide régionale diminuée (passage de 30 000 € à 20 000 €), en raison du manque de partenariats développés avec les autres structures artistiques ou culturelles au niveau local, ainsi qu'au niveau institutionnel avec les autres financeurs publics (Ville, Etat, Département), notamment à titre culturel – la Région étant le premier partenaire public de l'association.
Le projet de la 2ème convention s'appuyait sur deux axes : d'une part, un renforcement de l'accueil d'autres équipes artistiques, notamment pour des créations communes pluridisciplinaires, permettant aussi un élargissement de la programmation et de l'offre faite au public, et d'autre part, des projets avec les populations d'autres communes. Enfin, la compagnie souhaitait développer des liens avec les structures culturelles d'Aubervilliers, notamment la Villa Mais d'ici et le Théâtre de la Commune – CDN.

Evolution de l'activité et du rapport au public
Kialucera a poursuivi depuis trois ans son activité d'ateliers et de créations montées avec les habitants, à raison de 3 à 4 créations par an, impliquant pour l'essentiel des jeunes d'Aubervilliers et de la Courneuve. Le volume d'ateliers (théâtre, écriture, découverte littéraire, mais aussi arts plastiques) a augmenté depuis trois ans et atteint un niveau très élevé (1900 heures d'interventions artistiques par an). Kialucera est en lien étroit avec le tissu social et culturel d'Aubervilliers et des villes proches et travaille régulièrement avec les bibliothèques, les boutiques de quartier, les lycées et collèges d'Aubervilliers et de La Courneuve, des foyers ADOMA, des femmes primo-arrivantes…etc.
Ces créations, mêlant différentes esthétiques (théâtre, clown, masques, danse, marionnettes, chant lyrique…) sont largement diffusées dans le lieu de la compagnie à Aubervilliers, soit 50 à 60 dates par an en autoproduction, l'entrée étant souvent gratuite pour le public, composé pour l'essentiel de familles. Depuis 2014, Kialucera a développé une diffusion de ses projets hors-les-murs dans l'espace public, soit une vingtaine de représentations chaque année, données dans les villes d'Aubervilliers, La Courneuve, Bobigny, Pantin, à l'invitation de ces communes.
On peut noter la nouvelle collaboration qui s'est engagée avec la Ville de la Courneuve à travers l'espace jeunesse Guy Moquet, la Maison pour tous Youri Gagarine, l'Espace séniors Marcel Paul, dans le cadre de la politique de la ville. Ce nouveau partenariat s'est conclu autour de chantiers de création proposés à des groupes de jeunes et à des diffusions de petites formes hors les murs, la compagnie a ainsi participé à des inaugurations de nouveaux équipements publics locaux.
Kialucera a également développé des collaborations artistiques avec d'autres équipes ou structures artistiques : la compagnie lyrique Manque pas d'airs, installée à la Villa mais d'ici également à Aubervilliers, qui a collaboré sur l'une des créations avec les jeunes (« Fihavana » en 2014/15), le Samovar à travers une collaboration avec Vincent Rouch (cie du Moment), puis, Ivo Mentes pour la création intitulée « Dire pour de vrai » en 2014/15.
Par ailleurs, début 2016, Martine Monvoisin a engagé, avec le regard extérieur d'Ivan Bacciocchi, maître de mime corporel dramatique et le soutien d'André Riot-Sarcey, le montage d'une création professionnelle sur un texte qu'elle a écrit (« Biba, la rose et le crabe ») autour du cancer du sein et qu'elle souhaite pouvoir partager largement dans un but de sensibilisation, notamment auprès des femmes des quartiers populaires souvent peu informées sur cette maladie et ses combats.
En outre, dans son lieu, Kialucera accueille régulièrement le groupe de jazz A main nue, pour 5 à 6 concerts dans l'année, ainsi que différente soirées, manifestations et expositions, proposant ainsi une petite programmation culturelle pour le public.
Enfin, en 2014/15, Kialucera s'était rapprochée du Théâtre de la Commune afin de construire un partenariat structurel. Plusieurs rencontres ont eu lieu, Kialucera a également participé à des réunions de réflexion sur la culture dans la ville, mais la relation a été mise en attente.

Evolution de l'implantation territoriale et du rayonnement
Kialucera est essentiellement implantée à Aubervilliers, son ancrage tend toutefois à s'étendre aux villes voisines (Saint-Denis, Pantin, La Courneuve).

Evolution budgétaire et de l'emploi
D'envergure économique modeste, le budget de Kialucera (129 540 € en 2015) a tout de même augmenté de 14% en trois ans grâce à une progression du chiffre d'affaires (essentiellement constitué de la vente de prestations d'ateliers artistiques auprès du foyer Adoma) et à l'obtention de nouvelles subventions publiques en 2015 de la part de la Ville de La Courneuve et de la Région. L'activité de la structure est financée à près des deux tiers par les

subventions publiques et pour un quart par son chiffre d'affaires.
Toutes aides cumulées, la Région Ile-de-France demeure en 2015 le premier partenaire public de la structure à travers l'aide à la permanence artistique et culturelle, l'aide emploi-tremplin (dernière année en 2015) et l'aide au titre du contrat de ville. Ses soutiens représentent 39% des financements publics de la structure et 26% du budget. La Ville d'Aubervilliers est le deuxième partenaire public avec 29% des financements publics, suit l'Etat au titre de divers dispositifs de la politique de la ville (17% des financements publics), et enfin la Ville de La Courneuve (9% des financements publics), et le Département de Seine-Saint-Denis (6% des financements publics).
L'équipe de Kialucera est principalement composée d'intervenants formateurs permanents (4 personnes soit 3 équivalents temps pleins avec une masse salariale relativement stable de près de 100 000 € annuels, soit 75% du budget). De façon nouvelle et croissante, la compagnie a également employé des artistes extérieurs en intermittence, dans le cadre des créations avec les jeunes.

Projet proposé pour les trois prochaines années
Kialucera souhaite continuer dans les mêmes axes que précédemment à travers la création de spectacles avec des jeunes en mêlant amateurs et artistes professionnels, en développant de nouvelles petites formes à jouer hors les murs dans l'espace public, en poursuivant la collaboration avec la Ville de La Courneuve et en montant sa création professionnelle, avec l'objectif de réunir d'autres partenaires publics financiers autour de ce projet et de le diffuser largement.

VI – Avis de la commission pour la permanence artistique et culturelle

La commission pour la permanence artistique et culturelle s'est réunie le 10 octobre 2016.
Elle a rendu un avis défavorable au renouvellement de la convention triennale de permanence artistique et culturelle et propose une sortie progressive du dispositif.

VII – Soutien régional dans le cadre d'une convention annuelle

Une convention annuelle pour l'année 2016/17 est proposée, assortie d'une aide régionale révisée à la baisse.

La Région soutient KIALUCERA en 2016 à hauteur de 15 000 €
sur une base subventionnable de 93 932 €
(la base subventionnable correspond au budget prévisionnel proposé déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé et des dépenses d'emploi)

Emploi	**Création/Diffusion/Appropriation**
La Région n'intervient pas sur l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.	La Région flèche son aide sur les volets de la création, de la diffusion et de l'appropriation, à hauteur de 15 000 €, pour les projets de création de la structure et leur diffusion sur le territoire francilien.

Intérêt régional :
Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire à recruter 1 stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :
- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD
CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	15 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	20 000,00 €
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	20 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	20 000,00 €
2015	Soutien aux contrats de ville	10 000,00 €
	Montant total	70 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011732

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : L'ONDE ET CYBELE (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	245 050,00 €	14,28 %	35 000,00 €
	Montant Total de la subvention		35 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : L ONDE ET CYBELE
Adresse administrative : 2-6 RUE DUC
75018 PARIS 18
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame Marie-Rose Lefèvre, Présidente

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 47756752300014

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016
Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017
Démarrage anticipé de projet : Non

I- Présentation du bénéficiaire

Fort de son expérience programmatique (Olympic Café, Les trois frères, Point Ephémère), Blaise Merlin créé l'association L'Onde & Cybèle afin de soutenir la création artistique et promouvoir la rencontre entre publics, professionnels, territoires et disciplines artistiques (théâtre, poésie, danse, cirque, arts plastiques…).
L'Onde & Cybèle produit chaque année deux festivals : La Voix est Libre et Rhizomes. Jazz Nomades/La Voix est Libre, créé en 2005 propose une programmation de haut niveau variée aux Bouffes du Nord, et désormais également dans d'autres salles en France et à l'international (Théâtre Garonne, la Comédie de Béthune, le Channel à Calais, Beyrouth en lien avec l'Institut français). Rhizomes (anciennement Musiques et jardins) propose des concerts gratuits sur plusieurs week-ends des mois de juin et juillet dans les espaces verts du 18ème arrondissement de Paris.
En 2009, la compagnie met en route le projet Zoophonie. Il s'agit de développer un projet original de parcours déambulatoire autour d'une faune imaginaire faite d'installations électroniques et acoustiques, de danse et poésie orale.

L'Onde et Cybèle reçoit le soutien de la Ville de Paris, des Mairies d'arrondissement (10ème, 18ème), de la Région Ile-de-France et du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis.

II- Evolution générale de la structure sur les trois ans de convention

1) Evolution budgétaire de la structure

Eléments figurant dans le dossier remis par le bénéficiaire

	2013	**%**	**2014**	**2015**	**%**
DRAC : culture et lien social, aide au projet (en 2013)	15 000	*8%*	5 000	0	*0%*
DGCA	0	*0%*	9 000	0	*0%*
Institut Français : département échanges et coopérations artistiques	0	*0%*	22 000	15 000	*6%*
Institut Français locaux : Beyrouth + Alexandrie + Tunis	0	*0%*	3 500	15 484	*7%*
Mairie de Paris : DAC, DASES, DPVI	45 500	*23%*	62 000	54 000	*23%*
Mairie de Paris - arrondissement du 18ème	30 000	*15%*	30 000	30 000	*13%*
Mairie de Paris - arrondissement des 10ème, 20ème et 19ème	3 845	*2%*	2 845	2 925	*1%*
Mairie de Paris - Institut français				10 000	*4%*
SOUS-TOTAL PARIS	79 345	*40%*	94 845	96 925	*41%*
Mairie de Pantin : DAC	0	*0%*	0	1 500	*1%*
Autres - ASP, Acsé, ADAMI, SACEM, SPEDIDAM, ONDA	54 405	*28%*	38 295	44 225	*19%*
Autres - Arcadi	4 625	*2%*	0	0	*0%*
Région - PAC	35 000	*18%*	35 000	35 000	*15%*
Région - Dispositif Méditerranée	0	*0%*	20 000	0	*0%*
Région - Emploi tremplin	8 335	*4%*	15 000	28 000	*12%*
SOUS-TOTAL REGION	43 335	22%	70 000	63 000	27%
TOTAL SUBVENTIONS	**196 710**	**100%**	**242 640**	**236 134**	100%

Autres - Mécénat (SNCF, Orange, la Poste, etc.)	22 950	*12%*	26 540	6 040	*3%*

Eléments figurant dans les documents comptables de la structure : bilan et compte de résultats

	2013	**%**	**2014**	**2015**	**%**
Subventions d'exploitation *(tels qu'enregistrés dans les comptes)**	162 886	*53%*	204 093	126 700	*43%*
Financements publics *(tels qu'inscrits dans le dossier du bénéficiaire)* *	196 710	*64%*	242 640	236 134	*81%*
Chiffre d'affaires (recettes propres) *	128 038	*42%*	110 600	132 310	*45%*
Dont billetterie, ventes de spectacles, apport de coproduction et autres recettes (crowdfounding…)	*90 960 €*	*30%*	*82 625 €*	*55 810 €*	*19%*
Total produits	308 066	100%	332 776	293 117	100%

** Les différences de montant entre le déclaratif et les comptes s'expliquent par le fait que les aides des sociétés civiles, de la Ville de Paris, des fondations privées sont enregistrées dans les comptes dans les productions vendues et par le fait que les aides emploi-tremplin le sont dans la rubrique reprises et transfert de charges et n'apparaissent donc ni dans les subventions d'exploitation ni dans le chiffre d'affaires.*

Graphique 1 : évolution budgétaire 2013-2015

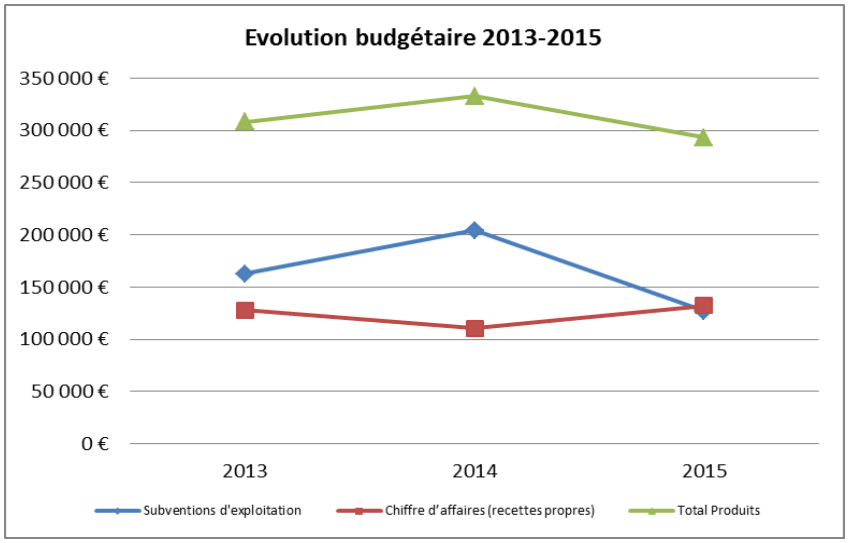

Graphique 2 : répartition des subventions de la structure en 2015

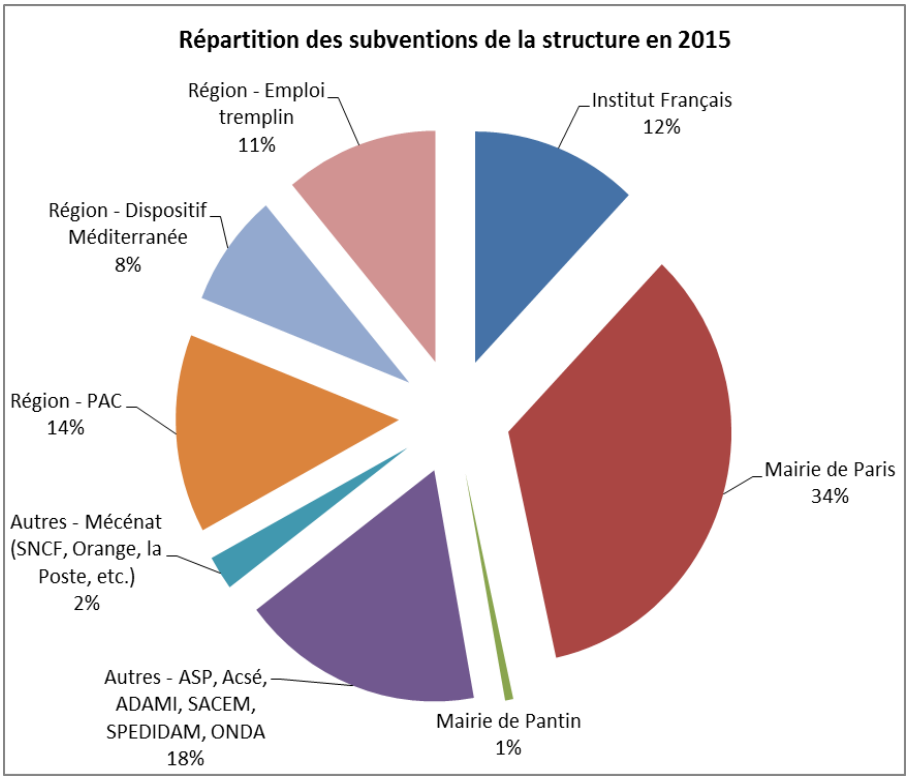

2) Evolution de l'emploi

	2013	2014	2015
Masse salariale	178 110	193 255	200 700
Nombre d'heures intermittence (artistes et techniciens)	3 355	3 719	3 384

3) Evolution de l'activité

	2013	2014	2015
CREATION / DIFFUSION / RESIDENCES			
Nombre de créations accueillies	**9**	**10**	**14**
Dans le cadre du Festival La Voix est Libre	*7*	*9*	*12*
Dans le cadre du Festival Rhizomes et du projet Zoophonies	*2*	*1*	*2*
Nombre de spectacles diffusés au total	**44**	**45**	**54**
Dans le cadre du Festival La Voix est Libre	*18*	*33*	*28*

Dans le cadre du Festival Rhizomes et du projet Zoophonies	*14 (Rhizomes)* *12 (Zoophonies)*	*12*	*15 (Rhizomes)* *11 (Zoophonies)*
Nombre de représentations	**67**	**62**	**65**
Dans le cadre du Festival La Voix est Libre	41	50	39
Dans le cadre du Festival Rhizomes et du projet Zoophonies	26	12	26
Nombre de festivals ou temps forts éventuels	6	5	5
Nombre de spectateurs	7 590	6 400	8 170
Nombre de résidence(s) accueillie(s)	5 De 1 à 7 jours	4 De 2 à 3 jours	5 De 1 à 7 jours
ACTION CULTURELLE			
Nombre d'heures d'intervention artistique auprès des lycéens	-	-	-
Nombre d'heures d'intervention artistique au total	33	45	45
Nombre d'établissements et de relais partenaires	14	21	19
Nombre de bénéficiaires	43 + 450 spectateurs	16 + 150 spectateurs (pluie)	22 + 200 spectateurs

III- Projet proposé par le bénéficiaire pour le renouvellement de la convention PAC 2016/2017/2018 (tel que rédigé par la structure bénéficiaire)

En 12 ans, au fil de dizaines de créations et de rencontres, de festivals, d'actions culturelles et de coopération internationale, l'Onde et Cybèle a montré sa capacité à développer des outils de production et de diffusion au service de formes d'expression émergentes, en inventant de nouvelles synergies entre les collectivités, les habitants de tous âges et de tous bords, les structures culturelles, les médias, les associations et les artistes. Cette conception arborescente de notre travail se traduit à la fois par un enracinement local de plus en plus marqué sur le plan régional, en impliquant un nombre croissant de lieux et structures partenaires (Hôpital Bretonneau, Centre Barbara, Maison de la Musique de Nanterre, Institut des Cultures d'Islam, Scène Nationale de Saint-Quentin-en-Yvelines, Comité Départemental du Tourisme de la Seine-Saint-Denis, Canauxrama, Ferme du Buisson, Fondation Royaumont, Conseil Général de la Seine-Saint-Denis, Parc du Sausset, Théâtre du fil de l'eau à Pantin…), mais aussi par un développement national et international conséquent de nos activités d'échanges et de création (Théâtre Garonne/Toulouse, Scène Nationale Annecy, Instituts Français, tournées et créations au Caire, à Alexandrie, Beyrouth, Tunis, Le Kef…).

Le rayonnement des deux temps forts que sont La Voix est Libre et Rhizomes sur le plan public, médiatique et professionnel a en outre contribué à faire évoluer les pratiques institutionnelles vers des politique de programmation ouvertes et audacieuses, axées sur la transversalités des publics ET des pratiques artistiques, en phase avec un paysage culturel en plein mutation.

Décloisonnement des formes et des pratiques, décloisonnement des cultures et des langues, décloisonnement des

territoires entre quartiers « riches » ou « pauvres » classés prioritaires par la politique de la ville, décloisonnement entre Paris et la Banlieue… L'Onde & Cybèle est devenue un exemple voir un objet d'étude en la matière, ce qui a récemment valu à son directeur de devenir le plus jeune expert DRAC de la commission Ile-de-France, d'animer de nombreuses rencontres et de répondre à la sollicitation de nombreuses études universitaires sur les liens entre art et territoires.

Parmi les aspects les plus significatifs de ce travail, on peut retenir :

- la multiplication des passerelles entre les quartiers Nord de Paris et de la banlieue auprès de publics de tous âges et de tous bords, via le projet Zoophonies (parcours d'installations sonores déployés au Parc du Sausset et le long du Canal Saint-Denis), les communes d'Aubervilliers, de Saint-Denis, Bobigny et Pantin (festival Rhizomes), le développement de nouveaux partenariats avec la Maison de la musique de Nanterre, la Scène Nationale de Saint-Quentin-en-Yvelines et la Fondation Royaumont (création, résidences, La Voix est Libre « dehors les murs ! »),

- la multiplication de passerelles entre tradition et modernité, identité, mémoire et création au sein des actions culturelles mises en œuvre en période de vacances scolaires (slam et écritures hybrides, transmission de mémoire, création radiophonique…)

- la mutiplication de passerelles entre publics et artistes issus de disciplines aussi diverses que la danse, le cirque, la musique, la poésie orale, le « live painting »… Un travail porteur de nouvelles formes de représentation et de dialogues fertiles entre les cultures et les générations.

Au prix d'une gestion rigoureuse, nos projets ont atteint un rythme de croisière et un niveau de reconnaissance peu communs à l'échelle des moyens dont dispose l'association aujourd'hui. Le combat se situe désormais sur le plan de l'emploi, de notre capacité à convaincre les collectivités que notre politique est devenue un important stimulateur économique et professionnel pour les très nombreux artistes franciliens qui en bénéficient. Après un cycle consacré au développement de notre réseau vers les pays du Maghreb et du Proche-Orient, avec lesquels les problématiques d'ouverture, d'échange et de dialogue nous semblent être une parmi les plus sensibles du monde dans lequel nous vivons, nous nous recentrons depuis 2016 sur l'aspect régional de ce travail, que ce soit en terme de coproductions, de partenariats avec des structures partenaires, d'action culturelle…

Que ce soit sur le plan de la transdisciplinarité, du dialogue transculturel, du rapport entre les arts, la science et la technologie, de l'art dans les quartiers populaires et du mélange des publics, les succès obtenus nous offrent davantage de facilité que par le passé à convaincre de nouveaux partenaires de s'associer à nos projets, même si nous nous heurtons encore à la frilosité de structures confrontées à un contexte de baisse budgétaire, et qui préfèrent souvent se raccrocher à de « vieilles recettes » par peur de perdre leur public traditionnel plutôt que se risquer à des programmes innovants, susceptibles d'attirer de nouvelles tranches d'âge et d'autres catégories de population.

Pour se faire, plusieurs options s'offrent à nous, que nous allons tenter de développer dans les prochains mois :

- la consolidation de nos partenariats publics et privés, quel que soit la difficulté du contexte, notre travail ayant prouvé qu'il est possible de mettre en œuvre des actions porteuses de dynamisme économique, artistique et territorial en reliant ces problématiques entre elles sans pour autant générer de coûts disproportionnés en matière de fonctionnement,

- le renforcement d'accompagnement de projets grâce à des partenaires régionaux et nationaux impliqués plus en amont dans nos créations et nos propositions (Zoophonies dans les lieux du patrimoine francilien, créations transdisciplinaires…)

- le développement d'un pôle axé sur le dialogue transculturel auprès des institutions avec lesquelles nous sommes actuellement en discussion à ce sujet, à savoir la Fondation Royaumont, le Festival d'Avignon et le Quai Branly, avec des créations avec le comédien, danseur et circassien Camille Boitel pour un cabaret musical d'un genre nouveau, les vidéastes Vincent Moon et Priscilla Telmon pour une création reliant les thèmes de la liberté et de la spiritualité.

- l'étude d'appels d'offres permettant de diversifier nos activités et sources de financements, la direction d'un lieu ou d'une manifestation n'étant pas à terme exclue du champ de ces possibilités.

Equipements francilien(s) partenaire(s) du projet
Paris : Cirque Electrique, Maison de la Poésie, l'Atelier du Plateau ; Centre Musical FGO-Barbara, Hôpital Bretonneau, Institut des cultures d'Islam, Institut du Monde Arabe ; Salle St Bruno ; etc
Autres départements : Théâtre de St Quentin en Yvelines (78) ; Maison de la Musique de Nanterre (93) ; Le Générateur (94) ; la Ferme du Buisson (77) ; Conseil Général du 93, Comité Départemental du Tourisme du 93…
Parc Départementaux : reprise et extension du projet Zoophonies ; le Parc du Sausset, etc

Etat et/ou collectivités territoriales partenaires du projet (hors Conseil régional d'Ile-de-France)
Drac Île de France : aide au projet
Conseil général du 93 : orientation, aide au projet
Mairie de Paris : Aide au fonctionnement (DAC/Bureau de la Musique)
Aides aux projets (DASES : lien intergénérationnel ; Mission Territoire de la DAC ; etc)
Mairie du 18ème arrondissement : dotation à l'animation culturelle de proximité
Mairie du 20ème arrondissement : dotation à l'animation culturelle de proximité

RESIDENCES PREVUES

	1ère année 2016/2017				
Type de résidence (implantation, création/diffusion…)	Implantation, création, diffusion : Dans le cadre du festival La Voix est Libre et des activités associées	Zoophonies/safari sonore : implémentation du projet dans les espaces verts d'Île de France (parc départemental, etc) et au niveau national. Perspectives 2017 suite aux prospections fructueuses en 2016 : Nogent-sur-Marne, Melun et aux Lilas.	Création, diffusions « Ô Brigitte » : Brigitte Fontaine et la Campagnie des Musiques à Ouïr	Création, diffusions : Nazzazzan Quartet, Camille Boitel et Valentin Bellot	Création, implantation : Création collective avec un ou plusieurs intervenants artistiques et les habitants du Quartier de la Goutte d'Or (jeunes et personnes âgées)
Dates de chaque résidence & durées (nombre de jours ou de mois)	Réparties sur toute l'année : de 3 jours à 3 semaines selon le type de projets	En moyenne 2 mois de conception, 5 jours d'installation, 1 week-end de diffusion	. Résidence de création du 19 au 23 septembre 2016 (6 jours) . création le 24 septembre 2016 . diffusions 2016-2017	. résidence de création au printemps 2017 : 10 jours . création à l'automne 2017 . diffusions saison 2017-2018 > calendrier exact à définir	. médiation, mobilisation à automne-hiver 2016-2017 . 2 semaines de résidence au printemps (10 jours) . 2 restitutions durant l'été
Equipes artistiques	Artistes français et internationaux « partenaires » du festival et autres : Fantazio, Médéric Collignon, Laura Perrudin, Camille Boitel, Élise Caron, Nosfell, Abdullah Miniawy, Mazen Kerbaj, etc	> voir dossier de présentation ci-joint Installations sonores de Will Menter, Pierre Berthet, Laurent Golon, Guillaume Loizillon, etc et les musiciens : Élise Dabrowski, Jörg Müller, Erwan Keravec, Dgiz, etc	. Brigitte Fontaine . Les Musiques à Ouïr : Denis Charolles Julien Eil Alexandre Authelain Claude Delrieu Aurélie Saraf . Loïc Lantoine . Oriane Lacaille . Cédric Le Gall (son) 8 artistes + 1 régisseur son	Nazzazzan Quartet : . Haïm Issacs . Gaël Ascal . Matthieu Beaudin . Cyrille Froger Camille Boitel Valentin Bellot 6 artistes + 2 régisseurs : son et lumière	Intervenant artistique animant les ateliers et la direction de la création : Dgiz, Mehdi Chaïb, Violaine Lochu ou autre (projet en cours de définition)

Objectifs & contenus de chaque résidence	Pépinière « La Voix est libre » : rencontres transdisciplinaires actuellement à l'étude : les projets se définissent à l'automne pour être créés en mai-juin	Mise en œuvre d'un parcours sonore et musical sur un parc où des musiciens plasticiens et inventeurs d'instruments de musique interagissent avec des musiciens soliste et des danseurs	> voir dossier de présentation ci-joint . mettre en place un répertoire dédié au projet . poursuivre le travail d'orchestration et d'arrangement d'une partie de ce répertoire . concevoir un univers scénique . proposer une dramaturgie en jouant de la théâtralité des textes et des situations	Création d'un spectacle tous publics mêlant cirque, danse, musique et performance ;	> voir dossier de présentation ci-joint . favoriser le rapprochement intergénérationnel, amener les jeunes à se questionner sur le patrimoine mémoriel de leurs aînés, construire les identités . stimuler l'expression de chacun, s'engager dans un processus de tavail interdisciplinaire sur le long terme et en collectivité . véhiculer des valeurs citoyennes, etc
Partenaires financiers de résidence	Dracc, ADAMI, ARCADI, CNV, etc.	Conseil Général du 93, service des municipalités en charge des animations et des espaces verts, parc départementaux, etc	Théâtre de St Quentin en Yvelines, CNV (obtenu), ADAMI (en cours), ARCADI (en cours)	Drac Île de France, recherche de coproducteurs en cours	Acsé - programme VVV, Drac Île de France (Culture et lien social), Mairie de Paris : DASES, DPVI, Mission territoire de la DAC, Mécènes : Fondations SNCF, Strego, Banque Populaire, etc

Perspectives de résidences pour les deux autres années de convention (2017/2018 & 2018/2019)

Un certain nombre de créations issues de nos dernières années de recherche sont actuellement en vue pour les saisons 2017/2018 et 2018/2019, avec pour potentiels partenaires financiers : le festival d'Avignon, la Fondation Royaumont, la Maison de la Musique de Nanterre, la Scène Nationale de Saint-Quentin-en-Yvelines, la Scène Nationale de Sète, l'Abbaye de Noirlac, le Théâtre Garonne et la Ferme du Buisson.

Concernant le calendrier exact de ces projets, il est encore trop tôt pour se prononcer à ce sujet, mais une présentation des première étape de travail des projets Fractales et Débordanses est d'ores et déjà prévue au Printemps 2017 dans le cadre de La Voix est Libre, comme nous avons coutume de le faire pour les créations que nous initions et/ou accompagnons.

. « GORGES ROUGES »
avec **Fantazio** (contrebasse, voix, banjo), **Pierre Meunier** (texte, voix), **Charles Pennequin** (texte, voix), **Élise Caron** (texte, voix) et **Benjamin Colin** (percussions)

Un cabaret poétique et musical associant des figures inclassables de le poésie orale qui se caractérise par le caractère inclassable de leur démarche (danse, théâtre, vidéo), en conjuguant sur un même plateau les talents de Fantazio (actuellement en résidence à la Villa Médicis), Pierre Meunier, Charles Pennequin, Benjamin Colin et Élise Caron. Une première version de ce projet a été présenté au Cirque Electrique en 2015 dans le cadre du festival la Voix est Libre, suscitant un fort désir des uns et des autres d'aller vers une forme plus aboutie.

. « FRACTALES » (titre provisoire)
avec **Vincent Moon** (réalisateur), **Priscilla Telmon** (exploratrice, écrivaine, photographe), **Serge Teyssot-Gay** (guitare électrique) et **Violaine Lochu** (voix, accordéon)

Au tournant de l'année 2014, après cinq ans de voyages et plus de 400 films diffusés sur son label Petites Planètes, Vincent Moon s'installe au Brésil pour explorer plus profondément le renouveau du sacré dans toutes les strates de la société. Son prochain projet trans-média HÍBRIDOS, qu'il réalise avec l'exploratrice cinéaste Priscilla Telmon, part à la rencontre des diverses spiritualités dans le pays, des croyances afro-brésiliennes jusqu'aux cultes syncrétiques plus récents.

Accompagnés par des figures de l'improvisation, porteurs d'un amour sans fond pour les humanités, Priscilla Telmon et Vincent Moon présenteront pour la première fois une performance live audio-visuelle : une exploration musicale et poétique combinant cérémonies sacrées, ethnographie et spiritualités du monde entier.

Une expérience unique de montage de films joués en direct, qui ouvre un espace entre cinéma, musique et spiritualité, dans une quête hybride de l'image et de la relation au public. Le projet sortira au printemps 2017.

. **« DÉBORDANSES »**
avec **Tamango** (claquettes et tap-dance, flûte, danse), **Prabhu Edward** (tablas), **Sonny Troupé** (batterie), **DJ Junkaz Lou** (scratching), **LOS** (beat-boxing…)

Autour de Tamango, maître new-yorkais des claquettes capable de se frotter aux rythmes les plus divers, s'engage un tour du monde inédit, un tourbillon frénétique entre le tap-dancer et les percussions venues du monde entier. Un aller simple au royaume de la transe, dont le casting est en cours d'élaboration, et dont l'objectif est de s'exporter sur les cinq continents.

Présentation des éventuels projets hors résidences :

Nous travaillons actuellement à la mise en œuvre d'un pôle de développement de nos projets axés sur le dialogue transculturels impliquant des partenariats suivis avec des partenaires tels que le festival d'Avignon, la Fondation Royaumont, le Quai Branly, l'Institut du Monde Arabe et des acènes associées en Île-de-France, en France et à l'Étranger. Ce travail devrait commencer à porter ses fruits en 2017, sans qu'il soit encore possible d'apporter les précisions techniques et budgétaires à cet axe spécifique de notre projet, qui devrait à la fois opérer une synthèse de nos 15 années de recherche en la matière tout en servant de point de départ à la mise en œuvre d'une nouvelle plateforme d'échange et de coopération, en partie basée sur l'expérience du cycle qui vient de s'achever avec l'organisation de la Voix est Libre dans les Pays du Maghreb et du Moyen-Orient.

Nous souhaitons également poursuivre et développer le caractère intercommunal de Rhizomes (entre Paris et les communes limitrophes via le Bassin de la Villette et le Canal de l'Ourcq/Canal Saint-Denis), dans le cadre de notre partenariat avec le CDT et avec la recherche de nouveaux sponsors.

Projet Zoophonies (qui évolue en fonction du contexte où il est présenté) : voir dossier ci-joint

Incidences éventuelles du projet spécifique en termes d'emploi

Réorganisation de l'équipe suite au départ de la chargée d'administration et de production en septembre 2016 :

. Chargée de production, de diffusion, et de médiation culturelle
Pérennisation et évolution du poste : formation et reprise des missions de la chargée d'administration. Délégation des missions relatives à la médiation culturelle au nouveau salarié prochainement recruté (cf. ci-dessous). L'aide de l'Emploi Tremplin prendra fin en janvier 2018
> Masse salariale chargée 2017: 31 560 €

. Assistant de production et de médiation culturelle
Recrutement d'une personne en contrat aidé CUI/CAE, prévu à l'automne 2016
Assurer en binôme avec la chargée de production, le suivi de production des manifestations, ainsi que la coordination des actions culturelles.
Une attention particulière sera portée à la formation de ce salarié.
> Masse salariale annuelle 2017 : 21 000 €

. Directeur de production, chargée de communication, directeur technique (intermittents)

Pas d'incidence ni de changements particuliers par rapport à cette dernière année.

. Stagiaire
Recrutement d'un ou plusieurs stagiaires sur la saison pour assurer un soutien sur des phases intensives de production ainsi que le suivi des actions culturelles avec la personne en ayant la responsabilité (cf. ci-dessus) – Durée à définir

Subvention demandée :
50 000 €
Soit 15 000 € d'augmentation

IV- Budget du projet spécifique en 2017 (HT)

DEPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)	**101 500**	**ETAT**	**18 500**
. Directeur artistique/ de production	31 900	DRAC Ile-de-France :	
. Chargée administration/production	31 600	. Culture et lien social (sollicité)	5 000
. Assistant production/médiation	21 000	. Aide à la création (sollicité)	12 000
. Chargée de communication	17 000	Autres subventions de l'Etat :	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	**139 360**	. ACSE/ Programme VVV (sollicité)	1 500
Salaires bruts artistes + charges	52 505	**COLLECTIVITES TERRITORIALES**	**145 000**
Salaires bruts techniciens + charges		**Région Ile-de-France**	
. Directeurs techniques	4 705	Région IDF - PAC	50 000
. Régisseurs son	7 480	Région IDF - autres services :	
. Régisseurs lumière	2 265	. Emploi-tremplin (acquis)	10 000
. Régisseurs plateau/accueil	6 285	**Communes** :	
Droits d'auteur + taxe CNV	5 550	. Mairie de Paris-DAC/Bureau de la Musique (sollicité)	41 000
. Hébergements	2 400	. Mairie de Paris-DAC/Mission Territoires (sollicité)	1 000
. Défraiements/catering	5 825	. Mairie de Paris-Lien intergénérationnel (sollicité)	4 000
. Transports/voyages	4 545	. Mairie du 18e + Fds Bloche (sollicité)	35 000
. Visas/Assurances (étranger)	320	. Mairie du 20e (sollicité)	4 000
. Déplacement équipe/parking, etc	290	**EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)**	**6 360**
. Petit matériel technique	475	Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE (sollicité)	6 360
Locations (préciser):		**SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES**	**38 000**

		PROFESSIONNELS	
. régie et matériel technique	7 490	. ADAMI : Aide au festival + création (sollicité)	12 000
. backline/divers	2 900	. SACEM (sollicité)	8 000
. véhicules	920	. SPEDIDAM (sollicité)	12 000
Achat de spectacles/concerts	16 200	. ONDA (sollicité)	1 000
Communication	19 205	. FCM (sollicité)	5 000
DEPENSES D'APPROPRIATION	**2 000**	**MECENAT & SPONSOR**	**7 200**
Hôpital Bretonneau (1 concert - 4h)	2 000	**RECETTES PROPRES D'ACTIVITE**	**54 990**
AUTRES DEPENSES	**27 190**	Locations de salle	
Part de charges de fonctionnement	9,70%	.Billetterie (croisière CDT93)	550
. Locaux et fluides	9 700	Recettes de coréalisation	7 500
. entretien/réparation	400	Apports de coproduction	
. informatique	2 500	Maison de la Poésie	2 800
. téléphone, internet, poste	1 800	Fête de la Goutte d'Or	950
. fournitures, papèterie	1 300	Institut des cultures d'Islam	2 000
. assurances	850	Autres coproducteurs	7 800
. comptables	4 200	Ventes de spectacle	19 490
. documentation	150	Vente projet Zoophonies	11 500
. agios, frais bancaires	3 000	Autres recettes	2 400
. frais mission/réception	1 000		
. cotisation AFIJMA	300		
. impôts et taxes	800		
IMPREVUS	*1 190*		
TOTAL	**270 050**	**TOTAL**	**270 050**
Mise à disposition de locaux	7 500	Mise à disposition de locaux	7 500
. Partenariat médias	8 500	. Partenariat médias	8 500
. Bénévoles	1 620	. Bénévoles	1 620

V - Analyse du bilan et du projet proposé pour le renouvellement de la convention

Rappel du soutien de la Région

La structure est soutenue au titre de l'aide à la permanence artistique et culturelle depuis 2009 à hauteur de 35 000 euros, soit deux conventions successives (2009-2013 et 2013-2016).

Le projet soutenu s'articule autour de l'activité de production et de création des artistes programmés, notamment dans les deux festivals organisés par la structure « La Voix est Libre » et « Rhizomes », des projets menés avec le public et le développement en Ile-de-France (mais également au national et à l'international) notamment de la Voix est Libre et des créations.

La structure a également bénéficié d'autres aides régionales au cours de la durée de la convention. Elle bénéficie actuellement de deux emplois-tremplin, l'un voté en 2013 et l'autre en 2014 et a obtenu une aide de 20 000 € au titre du dispositif Méditerranée pour l'organisation de La Voix est libre à Tunis.

Evolution de l'activité et du rapport au public

L'Onde et Cybèle développe un projet axé sur la production de manifestations et de créations artistiques originales. La transdisciplinarité, le dialogue interculturel et l'échange sont au cœur du projet.

Chaque année, l'Onde et Cybèle organise deux manifestations : les festivals « La Voix est Libre » et « Rhizomes », et met en place des résidences et accompagne en production des projets de création.

Pour « La Voix est Libre », l'association produit des formes artistiques inclassables, transdisciplinaires et transculturelles, issues de la rencontre entre des artistes d'horizons divers (musiques (musiques improvisées, musique du/des monde/s, chanson, jazz….), danse, cirque, slam, poésie…) et de cultures différentes. De nombreux artistes étrangers participent en effet aux créations « La Voix est libre », certaines étant nées à l'occasion d'éditions de « La Voix est Libre » organisées en Tunisie, en Egypte ou encore au Liban.

Parmi les artistes invités de « La Voix est Libre », on peut citer : Nosfell, Babx, Camille Boitel, Thomas de Pourquery, Médéric Collignon, Dieudonné Niangouna, Mehdi Chaïb, Philippe Torreton, Brigitte Fontaine, Ludor Citrik, Fantazio, Joseph Nadj, Violaine Lochu, Elise Carron, Vimala Pons, Joëlle Léandre, Serge Teyssot-Gay, Kaori Ito, Dgiz, Sandra Abouav, l'ensemble Calliopée…

Organisé depuis dix ans au Théâtre des Bouffes du Nord, le festival « La Voix est Libre » s'est progressivement, ces trois dernières années, déployé dans d'autres lieux, à Paris, mais également en Ile-de-France. Le festival a quitté progressivement le Théâtre des Bouffes du Nord pour investir d'autres lieux parisiens : la Maison de la Poésie et l'Institut du Monde arabe en 2014, et le Cirque électrique en 2015. En 2016, le Festival s'est également déployé sur d'autres départements, dans les Yvelines au Théâtre de Saint-Quentin et dans les Hauts-de-Seine, à la Maison de la musique de Nanterre. Le nombre de spectateurs de La Voix est libre va croissant, de 1 492 en 2013 à 1 583 en 2015.

Certaines créations sont uniques et spécialement créées pour le festival, d'autres peuvent être reprises et diffusées dans d'autres lieux et festivals (Festival d'Avignon, Paris Quartier d'Eté, Ferme du buisson, Espace 1789, Atelier du Plateau, Comédie de Béthune, Circa…). Des résidences de créations sont organisées, selon les besoins. Ainsi, la création « Ô Brigitte » avec Brigitte Fontaine, le trio de la compagnie des Musiques à Ouïr (ensemble conventionné musiques jazz et improvisées), Loïc Lantoine et Orianne Lacaille, ont bénéficié d'une résidence de création au Théâtre de Saint-Quentin en Yvelines, accompagnée d'actions culturelles et d'une programmation en ouverture de saison en 2016.

Le développement et l'export au national et à l'international de « La Voix est libre » s'est poursuivi entre 2013 et 2015, toutefois l'année 2016 est marquée par un frein donné au développement international du projet (en raison de la diminution des aides dédiées) et par un recentrage sur la création, la coproduction, la diffusion et le développement du projet en Ile-de-France. L'itinérance du projet l'a amené ces trois dernières années, à l'étranger, au Liban, en Egypte et en Tunisie, et en France, à Bonlieue (scène nationale d'Annecy) et au Channel (scène nationale de Calais).

Le festival Rhizomes, festival de « musiques des mondes », propose, pendant trois week-ends fin juin début juillet, des concerts gratuits dans les espaces verts et espaces publics du 18ème arrondissement de Paris. Depuis 2015, le festival se déploie à nouveau hors de paris, à Pantin et Bobigny, grâce à l'organisation de croisières musicales en partenariat avec le Théâtre au fil de l'eau de Pantin et le Comité départemental du tourisme. Rencontres artistiques et diversité culturelle sont également au cœur des propositions du festival. En 2016, par exemple, « Revolutionary birds », créé à Beyrouth en 2015, rassemblait un musicien français – sonneur de cornemuse, un chanteur soufi tunisien et un percussionniste franco-libanais. Le festival a rassemblé selon les éditions entre 2 350 spectateurs en 2013 (année impactée par plusieurs week-ends pluvieux) et 4 050 en 2015.

L'élargissement territorial du projet de la structure s'est également concrétisé avec le projet Zoophonie, parcours sonore et musical, qui a été organisé au Parc départemental du Sausset à Villepinte en Seine-Saint-Denis en 2015.

Le total de la fréquentation affiche une hausse entre 2013 et 2015, avec une légère baisse en 2014 : de 7590, celle-ci passe à 6400 en 2014 et remonte à 8170 en 2015.

Rhizomes est également le support d'interventions artistiques menées avec des enfants et des jeunes du quartier de la Goutte d'or, en lien avec des acteurs locaux. En 2014 et 2015, les ateliers ont été menés autour de l'écriture, de l'improvisation et du slam par le slameur/contrebassiste Dgiz et le saxophoniste Mehdi Chaïb. En 2016, c'est un projet intergénérationnel autour de la mémoire et du témoignage regroupant des jeunes et des personnes âgées qui a été conduit par l'artiste sonore Violaine Lochu. Le résultat de ce travail de création est présenté chaque année dans le cadre du Festival.

Evolution de l'implantation territoriale et du rayonnement

Au cours des trois dernières années, L'Onde et Cybèle a réussi à développer son projet plus largement en Ile-de-France. Si l'ancrage reste fort à Paris, le projet s'est déployé dans d'autres lieux et départements franciliens : en

Seine-Saint-Denis, dans les Hauts-de-Seine et les Yvelines.
Inscrite et reconnue dans les réseaux professionnels, la structure est en lien avec des structures culturelles aussi diverses que des lieux intermédiaires, des associations locales, des scènes nationales ou de grandes institutions.
Par ailleurs, le projet de l'Onde et Cybèle se déploie au plan national et international grâce aux éditions de la Voix est libre organisées à l'étranger ou dans d'autres lieux en France.

Evolution budgétaire et de l'emploi
Le budget annuel moyen de la structure, entre 2013 et 2015, est de 311 320 € et présente des légères variations selon les années et les projets (notamment à l'international). Il était de 308 066 € en 2013, 332 776 € en 2014 et 293 117 € en 2015. Il reposait, en 2013, à 64 % sur les financements publics, 30 % sur les recettes propres et 12 % sur les financements privés. En 2015, les aides publiques financent 81 % du budget, les recettes propres couvrent 19 % du budget et les financements privés 3%.
Le budget de la structure varie selon les projets menés puisque pour certains projets, la structure réussit à obtenir des aides, et à générer des recettes propres. Les recettes propres sont essentiellement constituées des recettes de billetterie, des ventes de spectacles et des apports en coproduction. La baisse des recettes propres en 2015 s'explique par une diminution des ventes de spectacles, les recettes de billetterie comme les apports en coproduction étant eux en augmentation.
La Ville de Paris est le premier financeur de la structure si on cumule les différentes aides (41% des financements publics), en effet aux aides de la culture et de la mairie du 18ème arrondissement, s'ajoutent d'autres aides de l'action sociale, de la politique de la ville et d'autres mairies d'arrondissement.
La Région Ile-de-France est le deuxième partenaire public de la structure avec la PAC et deux emploi-tremplins. La part de l'aide régionale représentait 14 % du budget et 22 % des financements publics en 2013, elle passe respectivement à 21% et 27 % en 2015. L'Onde et Cybèle obtient également ponctuellement des aides de la DRAC, de la DGCA et de l'Institut Français. La SPEDIDAM, l'ADAMI, la SACEM, le CNV, l'ONDA apportent également leurs soutiens financiers au projet. Enfin la structure complète ses financements par des aides privées (Fondation Orange, Bailleurs sociaux, Fondation La Poste, Fondation SNCF…).
Le projet repose en 2016 sur une équipe composée du directeur artistique (intermittent) et deux salariés en CDI (emploi-tremplin) : chargé de production et d'administration et d'un chargé de médiation culturelle, de diffusion de production (poste créé en 2015 suite à l'obtention de l'aide régionale). La structure fait appel à d'autres personnes ponctuellement et selon les projets (communication, technique…). La masse salariale intermittents, artistes comme techniciens, est stable et varie de 120 000 € à 130 000 €.

Projet proposé pour les trois prochaines années
L'Onde et Cybèle va poursuivre dans les trois années à venir son projet tout en le développant et le déployant davantage encore en Ile-de-France. La structure continuera à organiser les festivals « La Voix est Libre », et « Rhizomes » et à accompagner des créations en lien avec des structures partenaires (résidence, coproduction, diffusion). Trois projets sont d'ores et déjà envisagés : « Gorges rouges » avec Fantazio (contrebasse, voix, banjo), Pierre Meunier (texte, voix), Charles Pennequin (texte, voix), Élise Caron (texte, voix) et Benjamin Colin (percussions), « Fractales » avec Vincent Moon (réalisateur), Priscilla Telmon (exploratrice, écrivaine, photographe), Serge Teyssot-Gay (guitare électrique) et Violaine Lochu (voix, accordéon) et « Débordanses » avec Tamango (claquettes et tap-dance, flûte, danse), Prabhu Edward (tablas), Sonny Troupé (batterie), DJ Junkaz Lou (scratching) et LOS (beat-boxing…).
Rhizomes sera toujours le support d'interventions artistiques menées avec les habitants du quartier de la Goutte d'or. L'Onde et Cybèle travaillera à déployer Zoophonie dans les espaces vert d'Ile-de-France, les perspectives pour 2017 étant Nogent-sur-Marne, Melun ou Les Lilas.
Fort de son expérience, l'Onde et Cybèle travaille également à nouer des partenariats autour de ses projets axés sur le dialogue transculturel avec des structures comme le Festival d'Avignon, la Fondation Royaumont, le quai Branly ou encore l'Institut du Monde Arabe.

VI – Avis de la commission pour la permanence artistique et culturelle

La commission pour la permanence artistique et culturelle s'est réunie le 10 octobre 2016.
Elle a rendu un avis favorable au renouvellement de la convention triennale de permanence artistique et culturelle pour un montant identique.

VII – Soutien régional dans le cadre d'une convention annuelle

La Région soutient L'Onde et Cybèle en 2016 à hauteur de 35 000 € sur une base subventionnable de 245 050 €

(La base subventionnable correspond au budget prévisionnel proposé déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé et l'aide emploi-tremplin)

Emploi La Région apporte son aide au titre de l'emploi structurant (hors emploi-tremplin) à hauteur de 15 000 €.	**Création/Diffusion/Appropriation** La Région apporte son aide au titre de la création/diffusion/appropriation à hauteur de 20 000 € pour le projet proposé par la structure et notamment pour accompagner l'activité de production/diffusion, le projet mené avec les publics ainsi que l'élargissement francilien du projet.

Intérêt régional :
Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

Détail du calcul de la subvention :
La base subventionnable correspond au budget prévisionnel proposé déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé et l'aide emploi-tremplin

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	35 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	35 000,00 €
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	35 000,00 €
2014	Méditerranée	20 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	35 000,00 €
	Montant total	125 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011725

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : LA COMPAGNIE AIME L'AIR (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	123 600,00 €	36,41 %	45 000,00 €
	Montant Total de la subvention		45 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA COMPAGNIE AIME L'AIR
Adresse administrative : 5 RUE CREBILLON
94300 VINCENNES
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Jean-Louis Vicart, Président
Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 43793292400024

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005
Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016
Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017
Démarrage anticipé de projet : Non

I- Présentation du bénéficiaire

La compagnie Aime l'air a été créée en 2000 par Andy Emler, compositeur, pianiste, improvisateur et pédagogue hors normes dans le domaine du jazz, dont l'œuvre est régulièrement saluée par de nombreux prix (Django d'or en 1992, 2006, 2008, 2010 à différents titres, Victoires du Jazz en 2005, 2008, 2010, primé par la presse spécialisée Jazz magazine, Emoi Jazz…
Il s'agit d'une entité artistique protéiforme avec des formations musicales de différents formats, dont le célèbre « MégaOctet », fondé en 1989 avec Laurent Blondiau (trompette, bugle), Laurent Dehors (saxophone ténor, clarinette basse, cornemuse), Thomas de Pourquery (saxophones alto et soprano, voix), Philippe Sellam ou Guillaume Orti ou Adrien Amey (saxophone alto), François Thuillier (tuba), Claude Tchamitchian (contrebasse), Eric Echampard (batterie), François Verly (marimba, percussions), mais aussi le trio E,T,E (Andy Emler, Claude Tchamitchian et Eric Echampard), le quartet avec Marc Ducret, des duos…
Par ailleurs, Andy Emler est régulièrement investi dans de nombreux projets artistiques parfois aux croisements d'autres disciplines : danse, musique contemporaine (Ars Nova et Pascal Contet), théâtre (création de la musique de scène pour « Ravel » par A-M Lazarini)… Il est également auteur de commandes d'écriture pour tous les formats et formules d'orchestres professionnels, ou mêlant professionnels et amateurs. Enfin, Andy Emler intervient auprès des publics, en parallèle de ses concerts : auprès de conservatoires de musique, de jeunes en difficultés, en milieu scolaire, auprès de musiciens amateurs…etc. avec le désir fort d'élargir le public du jazz.
La compagnie est conventionnée par la DRAC Ile-de-France ainsi que par la Région Ile-de-France ; elle reçoit aussi le soutien régulier de la Sacem, la Spedidam et l'Institut français.

II- Evolution générale de la structure sur les trois ans de convention

1) Evolution budgétaire de la structure

Eléments figurant dans le dossier remis par le bénéficiaire

	2013	%	2014	2015	%
DRAC Musique convention	60 000	*51%*	70 000	70 000	*50%*
Autres - SACEM, SPEDIDAM	13 000	*11%*	10 000	25 000	*18%*
Région - PAC	45 000	*38%*	45 000	45 000	*32%*
SOUS-TOTAL REGION	*45 000*	*38%*	*45 000*	*45 000*	*32%*
TOTAL SUBVENTIONS	**118 000**	**100%**	**125 000**	**140 000**	100%

Eléments figurant dans les documents comptables de la structure : bilan et compte de résultats

	2013	%	2014	2015	%
Subventions d'exploitation	80 000	*54%*	135 000	140 520	*66%*
Chiffre d'affaires (recettes propres)	64 947	*44%*	68 328	73 840	*34%*
Total produits	148 237	100%	205 190	214 490	100%

Graphique 1 : évolution budgétaire 2013-2015

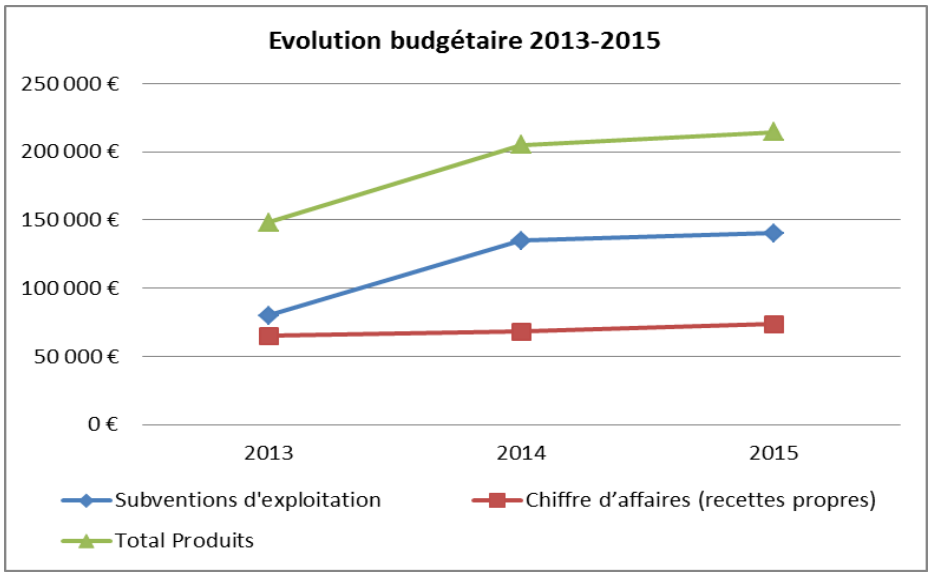

Graphique 2 : répartition des subventions de la structure en 2015

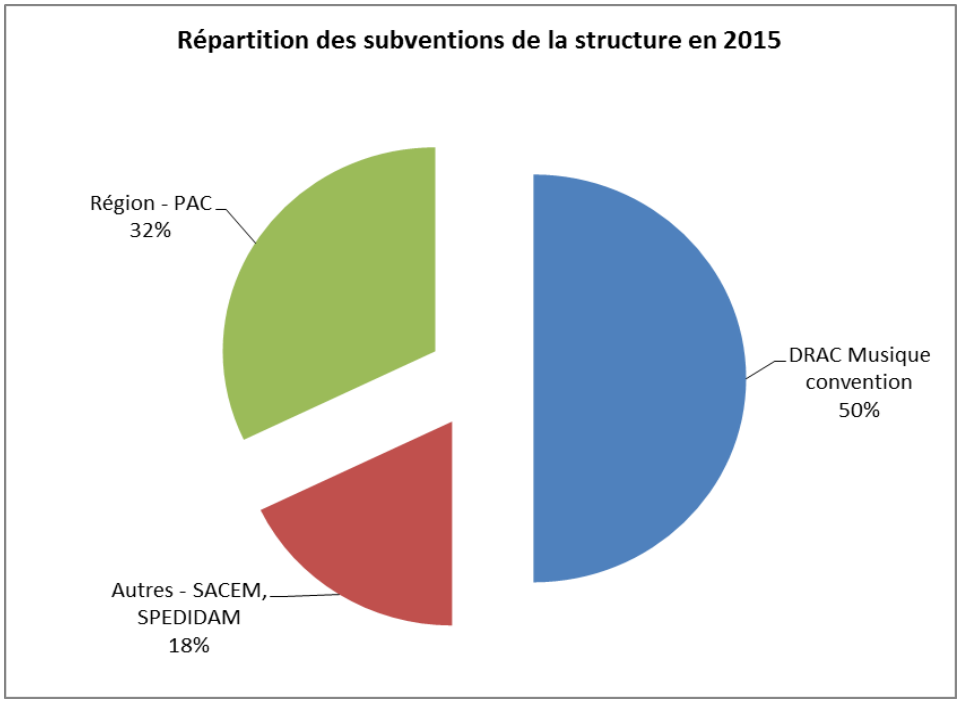

2) Evolution de l'emploi

	2013	2014	2015
Masse salariale totale en €	113 561 €	140 505 €	164 073 €
Nombre d'heures intermittence (artistes et techniciens)	1 860 h *+ 177 h engagement direct* *Total = 2 037h*	2 590 h *+ 288 h engagement direct* *Total = 3 208 h*	2 574 h *+ 432 h engagement direct* *Total = 2672 h*

3) Evolution de l'activité

Années	2013	2014	2015
CREATION / DIFFUSION / RESIDENCES			
Nombre de créations produites	5 dont 4 commandes	5 dont 2 commandes	12 dont 8 commandes
Nombre de répertoires diffusés au total **Nombre d'enregistrements**	7 répertoires différents 2 CD enregistrés	12 répertoires différents 2 CD enregistrés	21 répertoires différents 1 CD enregistré
Nombre de concerts *Dont nombre de représentations en cession :* *Diffusion selon les formations* *Diffusion en Ile-de-France*	26 *Dont 15 cessions et 11 engagements directs* 10 MegaOctet dont 3 à l'étranger 14 en "petites formations" 3 à 5 musiciens 7 concerts en IDF	39 *Dont 22 cessions et 17 engagements directs* 6 MegaOctet dont 2 à l'étranger 20 en "petites formations" 3 à 5 musiciens 14 concerts en IDF	43 *Dont 20 cessions et 23 engagements directs* 5 MegaOctet dont 1 à l'étranger 33 en "petites formations" 3 à 5 musiciens 13 concerts en IDF

Nombre de lieux concernés par les tournées	22	29	37
Nombre de spectateurs	Entre 5500 et 6500	+ 7300	+ 11500
Nombre de résidence(s) éventuellement menée(s) *& Durée moyenne (nombre de jours ou mois)* *& Lieux partenaires de résidence*	1 "compagnonnage" au Triton – Les Lilas sur l'année (diffusion + création) env. 25 jours	1 "compagnonnage" au Triton – Les Lilas sur l'année (diffusion + création) env. 25 jours 1 résidence pédagogique CRR d'Annecy	1 résidence de création à Lille avec ONL 1 résidence de création à Salamca (Mexique) avec Banda de musiciens mexicains 1 "compagnonnage" au Triton – Les Lilas sur l'année (diffusion + création) env. 25 jours
ACTION CULTURELLE			
Nombre d'heures d'intervention artistique auprès des lycéens	-	-	-
Nombre d'heures d'intervention artistique au total	Env 60 heures	Env 50 heures	Env 50 heures
Nombre d'établissements et de relais partenaires	3	2	4
Nombre de bénéficiaires	+ ou - 80	+ ou - 50	+ ou - 80

III- Projet proposé par le bénéficiaire pour le renouvellement de la convention PAC 2016/2017/2018 (tel que rédigé par la structure bénéficiaire)

Avec **la Compagnie aime l'air** nous sommes attachés **à défendre et structurer les projets d'Andy Emler** sur tous les terrains possibles depuis 2000. La Compagnie a été fondée par Andy Emler et Thierry Virolle, c'est une réalité de développement artistique global.
Pour mémoire Andy Emler est un musicien, compositeur, créateur, formateur/pédagogue dont la pertinence dans tous ces secteurs est reconnue **depuis plus de 30 ans**.
C'est **une mission musicale, artistique et culturelle d'intérêt général**. Si tel n'était pas le cas nombre de projets/actions artistiques et commandes pour des structures ou des festivals de renom en France et à l'étranger ne se feraient pas...
Andy Emler est pianiste, compositeur, improvisateur et pédagogue depuis 35 ans, qui a développé son activité sur tous les fronts (en Ile de France, en France et dans le Monde), **il est l'un musicien les plus respecté et attendu de sa génération** quels que soient ses projets, **à lui seul c'est 4 Django d'or, 2 Victoires du Jazz, il est Chevalier des Arts et des Lettres**. Sa créativité musicale est et continue d'être d'une rare pertinence. Il œuvre autant dans le jazz contemporain, l'improvisation, la composition "classique/contemporaine", les musiques ethniques et du monde... c'est **une personnalité majeure de la création musicale de l'époque**, qui va de Ars Nova, aux Percussions de Strasbourg, à l'Orchestre National de Lille, aux musiciens africains ou indiens (Ballaké Sissoko et Subramaniam...) avec **le même respect pour les musiciens amateurs** qu'il emmènent sur des projets de toutes dimensions, et de tous styles musicaux... En tant que pédagogue il est l'un des plus passionnants en France par **sa capacité à générer de l'enthousiasme et du plaisir dans la pratique musicale.**
Pour ces 3 futures années :
la création musicale sous toutes ses formes,
la diffusion de ses multiples projets et de ses futurs projets, et bien sûr
la pédagogie/transmission à destination des musiciens professionnels de formation "classique" ou autres, des musiciens amateurs, et la sensibilisation à "la musique en liberté" pour les scolaires et autres...
Sur ce plan en 2017 :
- ***dans le 93***, le compagnonnage avec le Triton continue avec une création pour **le BOA** (Bel Orchestre Amateur) et **des musiciens de l'Ensemble Intercontemporain**, des interventions dans différents conservatoires dont celui des

Lilas notamment
- ***dans le 95***, interventions à l'Ecole de musique de Vauréal et un orchestre de jeunes en difficultés, avec un projet de spectacle, un cycle d'interventions au CRR de Cergy-Pontoise, une formation à l'improvisation des professeurs du "classique"...
- ***dans le 92***, autour du travail entamé avec le Big band amateur de Malakoff, un autre projet plus ambitieux est envisagé
Parallèlement **nous souhaitons développer la diffusion de notre documentaire "Zicocratie" dans les lycées**, pour montrer ce qu'est un véritable ensemble – le MegaOctet, 9 musiciens parmi les plus reconnus en France – **au travail**...

L'aide à la permanence artistique que la Région nous octroie, et que l'on souhaite ardemment voir renouvelée, nous permet de donner **une cohérence, une densité, un rayonnement accru et une pérennité au travail du compositeur et à ses projets.**
Notre démarche d'"oeuvriers" pour l'art et la culture se résume en trois mots :
Créer, **diffuser** et **transmette** (ce que vous appelez "appropriation").
Présenter un projet spécifique à 3 ans est présomptueux voire impossible, **nous souhaitons continuer le développement** de ce que nous réalisons depuis des années dans ces trois secteurs en Ile-de-France et ailleurs. Avec sérieux et professionnalisme mais non sans humour...

Prévisions pour 2017
Commandes et créations 2017 *(à ce jour)* :
"Un chemin de travers" – pièce pour le Quatuor Vendôme – **sera joué à Paris** et en France
"On va vous faire marcher" – pièce pour la Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace – sera joué en Alsace
"Crazy chronics" – pièce pour l'association Unis-sons pour des concerts de sensibilisation à l'environnement et la pollution sonore – **sera jouée à Paris** et avec plusieurs concerts **en Ile-de-France** en janvier 2017 et après...
"Pour l'Ensemble Nomos et pianiste" – création à l 'Abbaye de Noirlac en juillet 2017
"Pour l'ensemble instrumental dirigé par Philippe Macé" – création à Bourges en 2017
"Répertoire nouveau pour le MegaOctet" – sera joué au Centre des Bords de Marne **(le Perreux)**, au Triton **(les Lilas)** , en France sur l'année 2017
"Le Fun des oufs" reprise et re-création avec des nouveaux ensembles d'harmonies à l'Estive, scène nationale de Foix en mai 2017

Créations en Ile-de-France :
- En septembre 2016 nous aurons un rendez-vous avec le directeur artistique du festival **"la Défense jazz festival", David Ambibard**, qui veut confier une création à Andy Emler pour **les 40 ans du festival** en juin 2017, autour du MegaOctet avec des invités. Cela semble sérieux si l'on considère l'enthousiasme rencontré à l'issue du concert du MegaOctet, le 3 juin dernier à Malakoff. Il est clair que si ce projet voit le jour, la Cie sera co-productrice sur une partie de la pré-production à savoir certaines répétitions...
- **Création avec le BOA et l'Ensemble Intercontemporain** (Triton + 93)
- **Création piano et électronique avec** Phil Reptil au Triton
- **Création du nouveau répertoire** du MegaOctet au Triton
Hors Ile-de-France
- Mega-création au **festival de jazz de Vannes** de juillet 2017, 2h30 de musique pour un projet musical et artistique autour de la musique bretonne, rassemblant un orchestre de solistes improvisateurs, **le Bagad de Vannes**, la Maîtrise des enfants du Conservatoire + des classe CHAM de collège, des invités/musiciens bretons de renom dont **Erwan Kevarec**, des solistes internationaux... avec la collaboration d'un spécialiste et éminent sonneur Breton (**André le Meut**) et un poly-instrumentiste électro-rock (**Phil Reptil**), sur une mise en son de création par l'initiateur du projet, et néanmoins ingénieur de scène du MegaOctet et partenaire de la Compagnie depuis 20 ans, **Vincent Mahey**.
Il semblerait qu'à l'heure actuelle les principaux partenaires subventionneurs publics soient d'accord sur ce projet, ***seule la Mairie de Vannes hésite encore et sans la mairie le projet ne pourra se faire...***
- **Le Festival Musica de Strasbourg** après avoir mesuré le succès de la création 2015 d'Andy Emler et écouté/vu le MegaOctet en concert, souhaite lui passer commande pour l'ensemble, d'une musique pour un ciné-concert en septembre 2017...

Restons prudents sur ces projets certes réels mais pas encore totalement actés...

Diffusion *(à ce jour)* **:**
Le **MegaOctet** jouera des pièces nouvelles lors de son concert au Centre des Bords de Marne du Perreux (mars 2017). L'orchestre est re-invité au festival "Du bleu en hiver" (Tulle – janvier 2017), il sera à la scène nationale le

Moulin du Roc (Niort – février 2017)... D'autres concerts sont en discussion bien évidemment.
Pour les concerts de novembre 2017 au Triton le répertoire sera totalement nouveau et fera probablement l'objet d'un enregistrement ultérieur à la Buissonne...

Pour le nouveau quartette **"Running backwards"** de nombreuses pistes de diffusion sont en cours en France et à l'étranger, avec notamment le festival Banlieues Bleues, le Paris Jazz Festival pour l'Ile-de-France.
Sans l'absence d'un des musiciens **nous aurions été programmés** au festival Sons d'hiver en janvier 2017...
Le trio **Emler, Tchamitchian, Echampard** sera à Hyères en mars...

De multiples contacts et discussions sont en cours pour chacun des projets ou ensembles d'Andy Emler partout en Ile-de-France, en France et à l'étranger, c'est le travail de l'ombre qui est opéré par la chargée de diffusion et la Cie.

Les pistes pour les projets "transversaux" (classiques/contemporains) existent, de plus en plus de professionnels les reconnaissent mais là aussi les décisions sont lentes.
Nous creusons la piste **des grands orchestres au Royaume Uni** pour les partitions d'Andy. En effet, il semblerait que leurs cahiers des charges soient plus souples et permettent d'accueillir plus facilement des œuvres de compositeurs actuels... Nous sommes en relation avec **une personne éminente du Bureau Export Londres** pour la musique classique afin de favoriser cette démarche...

Il nous faut aussi dire que le circuit de diffusion subventionné prend ses décisions de plus en plus tardivement devant l'incertitude sur les montants des dotations espérées *(souvent amputées quand elles ne sont pas supprimées)* et la réalité quant à la date de leur versement...

Au printemps 2017, paraîtra le premier Cd du projet "Running backwards"

Comme je l'ai déjà écrit, la diffusion de nos musiques de création se complexifie pour de multiples raisons dont nous pouvons en identifier certaines :
- **une offre** devenue presque pléthorique, devenue quasi "inabsorbable" par les réseaux actuels
- **une frilosité** des diffuseurs soumis au diktat du taux remplissage pour les élus/subventionneurs – sauf exception – donc choix artistiques plus consensuels... le paradoxe est que le coût artistique n'entre plus en ligne de compte...
- **une politique** de "dumping" sur le coût des plateaux qui ne dit pas son nom mais qui est à l'œuvre – **d'où pour nous une difficulté supplémentaire** car nous voulons garantir aux musiciens des conditions de rémunération décente au regard de qui ils sont et de leur carrière...
- **le syndrome de "l'émergence"** qui privilégie les projets de jeunes musiciens sans toujours prendre en compte leur densité artistique
- **des structures généralistes plus mesurées sur leurs choix**, par diminution des budgets des collectivités territoriales due à de multiples raisons..., poussées à comprimer le nombre de spectacles en diffusion *(nos musiques en pâtissent davantage encore)*, **des festivals qui disparaissent** et **des associations de militants aidées par des communes qui arrêtent**... bref les réseaux de diffusion subissent cet état de crise économique permanent qui s'accroit – faut-il en faire la preuve ?
- **le poids** de plus en plus prégnant de l'industrie musicale avec sa capacité à "marketer" l'offre...

Bref ces quelques points exposés montrent la difficulté qui est la nôtre aujourd'hui pour **continuer à faire vivre des projets de musique de création** avec une ambition artistique certaine, donc **permettre à la diversité musicale d'exister** dans notre société ; et j'ai bien conscience en écrivant cela de **la chance qu'Andy Emler et la Cie jouissent** d'une vraie reconnaissance dans le milieu et **des soutiens institutionnels que nous recevons**...

Pour les années 2018 et 2019, il est évident que les divers projets musicaux d'Andy Emler existeront et seront diffusés, qu'il y aura de nouvelles créations, que la compagnonnage avec le Triton sera toujours patent, possiblement d'autres compagnonnages verront je jour autour de la création, la diffusion et la transmission mais aller plus avant ne serait pas sérieux.

Equipements francilien(s) partenaire(s) du projet
Préciser les noms, villes et départements de chaque équipement
Le Triton – Les Lilas - 93

Etat et/ou collectivités territoriales partenaires du projet (hors Conseil régional d'Ile-de-France)
La Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France nous soutient, nous sommes une compagnie conventionnée en renouvellement de convention fin 2016.

Equipe artistique prévue pour le projet :
Andy Emler et les différents musiciens inscrits dans les divers projets musicaux du compositeur.

RESIDENCES PREVUES

	1ère année 2016/2017		
Type de résidence	**Compagnonnage** Le Triton – Les Lilas et le conservatoire des Lilas. L'Ensemble Intercontemporain	**Création/appropriation** Sur le 95 avec Vauréal et le CRR de Cergy Pontoise	**Création/Diffusion** Sur le 92 avec le théâtre de Vanves Création avec le La Défense Jazz Festival
Dates de chaque résidence & durées (nombre de jours ou de mois)	Sur l'année pour le 93	2 à 3 mois dans le 95	Mise en place de propositions dans le 92
Lieux partenaires et territoires géographiques de chaque résidence	Le Triton, les conservatoires de Bagnolet, des Lilas... de l'Ensemble Intercontemporain,	l'Ecole de musique de Vauréal, le CRR de Cergy Pontoise	le théâtre de Vanves, Malakoff...
Objectifs & contenus de chaque résidence	Création + concerts + appropriations autour de l'improvisation et de la musique en liberté... pour musiciens professionnels, amateurs et profanes	Création + concerts + appropriations autour de l'improvisation et de la musique en liberté... pour musiciens professionnels, amateurs et profanes	Création + concerts + appropriations autour de l'improvisation et de la musique en liberté... pour musiciens professionnels, amateurs et profanes
Partenaires financiers de résidence	Etat, Région, Conseil Départemental, sociétés civiles	Etat, Région, Conseil Départemental, sociétés civiles	Etat, Région, Conseil Départemental, sociétés civiles

Perspectives de résidences pour les deux autres années de convention (2017/2018 & 2018/2019) :

Nous continuerons **notre compagnonnage avec le Triton**, sur les mêmes objectifs que par le passé en termes de création, diffusion et appropriation. Dans les mêmes conditions.
Il est malheureusement trop tôt pour savoir si d'autres compagnonnages se feront en Ile-de-France les années futures. La Compagnie aime l'air souhaite pouvoir développer ces collaborations suivies d'une manière féconde et novatrice, si possible, **mais comme force de proposition elle ne maîtrise pas les décisions des lieux sollicités**.

PERSPECTIVES DE CREATION

Présentation des éventuelles créations/productions prévues (esthétiques, titres, auteurs, metteurs en scène / compositeurs / chorégraphes / musiciens, 1 à 2 lignes de présentation…)
Indiquer précisément les projets de création dans les 12 prochains mois ainsi que les grandes lignes des projets prévus les années suivantes

Nous avons détaillé en pages 16 et 17, les productions qui devraient avoir lieu en 2017. Il est possible que d'autres projets se fassent jour d'ici là. Mais nous serions très heureux que les créations annoncées se réalisent, nous parlons ici des 3 projets phares et non des multiples créations dénombrées sur des propositions musicales d'Andy Emler en page 16.

PERSPECTIVES DE DIFFUSION

En diffusion nous avons les propositions suivantes :

- **Andy Emler MegaOctet** : 9 musiciens parmi les plus respectés en France avec un nouveau répertoire qui se constitue petit à petit et qui sera enregistré en 2017/2018. Rappel cet ensemble (30 ans en 2019) c'est 2 Victoires du jazz et 3 Django d'Or

- **Emler, Tchamitchian, Echampard trio** : sans conteste l'un des trios les plus attractifs en France avec une dimension musicale au-delà de l'axiome "jazz". Marqué par des concerts avec le grand et humble saxophoniste US, **Dave Liebman** qui a écrit tout le bien qu'il en pensait.

- **Andy Emler "Running backwards"** : un nouveau projet en quartette avec Marc Ducret, guitariste de haut vol presque plus reconnu et vénéré à l'étranger qu'en France, avec Claude Tchamitchian et Eric Echampard. Très attendu. Un enregistrement en novembre 2016, **pour un CD à paraître au printemps 2017**, chez notre label partenaire "La Buissonne"

- **Andy Emler / Laurent Dehors duo** (orgue classique et anches) : un duo qui trouve sa voie en la faisant résonner dans les cathédrales et églises munies d'orgue... De la musique profane certes mais qui arrive à se faire écouter régulièrement **partout où le clergé veut bien ouvrir ses portes**...

- **Andy Emler / Thomas de Pourquery** (piano, saxophones et voix) : une sorte de fête musicale, pour un répertoire où la chanson et le texte insinuent un cadre plus cabaret à ce projet de connivence

- **Andy Emler "My own Ravel"** (piano solo) : l'ambition de faire sonner une écriture "à la manière de Maurice Ravel" avec l'improvisation pour saluer ce compositeur majeur du XXè siècle. Grande tournée Estonie, Finlande et Lettonie en octobre 2016, montée avec **notre partenaire Charles Gil pour fêter les 20 ans de son agence finnoise, Vaapat Äânet**.
- **Puis tous les projets** singuliers aux formats divers classifiés "classiques/contemporains" ou autres que nous avons déjà détaillé...

Partenaires pressentis à ce jour (préciser s'ils sont acquis ou sollicités)
Nous savons que la Sacem, la Spedidam et très certainement l'Adami seront à nos côtés pour rendre possibles ces futurs projets : Tournée, création... *(RDV Adami le 7 juillet...)*
La Sacem s'est engagée à aider la tournée "My own Ravel". **Les Instituts Français en Lettonie et Finlande nous aident aussi.**
Nous sollicitons régulièrement ces partenaires pour aider nos créations, nos diffusions et nos réalisations discographiques, ils viennent en appui de l'Etat, de la Région et des ressources que nous générons par notre activité.

PERSPECTIVES EN TERMES D'EMPLOI POUR LE PROJET

Incidences éventuelles du projet spécifique en termes d'emploi [Préciser le cas échéant les perspectives de création ou d'évolution de l'emploi et les détails : régime, postes concernés, évolution du volume horaire, de la masse salariale correspondante…etc.]

Comme nous l'avons précisé précédemment, pour une structure comme la nôtre, tous **ces projets et réalisations portent essentiellement l'emploi artistique**, c'est l'axe essentiel et qui, pour nous, fait **complètement sens** puisque la Compagnie aime l'air est là **pour porter, structurer, développer et faire rayonner les projets artistiques et musicaux d'Andy Emler le plus largement possible**. En Ile-de-France bien-sûr, mais aussi en France et à l'étranger...

Subvention demandée : 45 000 €
Pas de demande d'augmentation

IV- Budget du projet spécifique en 2016 (HT)

DEPENSES	euros	RECETTES	euros
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)	52500	ETAT	46500
Salaires brut	26000	**DRAC Ile-de-France** (préciser service et titre) : □ attribué / x en cours	46500
Charges employeur	13000	COLLECTIVITES TERRITORIALES	45000
		Région Ile-de-France	
Salaires brut	8000	Région IDF - PAC	45000
Charges employeur	5500	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	13100
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	68800	SACEM + SPEDIDAM	13100
Salaires bruts artistes	37500	RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	19000
		Apports de coproduction Le Triton :	5000
Charges employeur artistes	18000	Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations)	14000
Droits d'auteur	6000		
Locations de studios pour répétitions	500		
Défraiements	200		
Transports	500		
Apports en coproduction "Running backwards“ + “MegaOctet“	5000		
Ingénieur du son	1100		
DEPENSES D'APPROPRIATION	2300		
24 heures			
Salaires bruts	1520		
Charges employeur	780		
TOTAL	**123 600**	**TOTAL**	**123 600**
Mise à disposition de locaux	3000	Mise à disposition de locaux	3000

V - Analyse du bilan et du projet proposé pour le renouvellement de la convention

Rappel du soutien de la Région

La compagnie est soutenue depuis 2009 dans le cadre de l'aide à la permanence artistique et culturelle. L'aide régionale a été fortement revalorisée en 2013 en passant de 10 000 à **45 000 € par an** pour permettre à la compagnie de renforcer sa structuration et lui donner les moyens de se développer, au regard de son rayonnement sur le territoire francilien.

Le projet proposé pour la deuxième convention de permanence artistique et culturelle (2013-2016) s'appuyait sur le développement des projets artistiques d'Andy Emler dans toutes ses dimensions, ainsi que sur l'initiation d'une relation nouvelle avec des lieux et opérateurs partenaires (le Triton aux Lilas, le Théâtre de Vanves, Banlieues Bleues), basée sur la notion de coopération autour d'un projet artistique. Par ailleurs, la compagnie prévoyait un projet avec le chorégraphe Bernardo Montet, en lien avec le Théâtre Louis Aragon à Tremblay-en-France.

Evolution de l'activité et du rapport au public

La compagnie Aime l'air a eu une intense activité de création depuis trois ans, et notamment en 2015 (12 créations

réalisées dont 8 commandes) avec de nombreuses commandes d'écriture passées à Andy Emler par des structures musicales d'envergure nationale, dépassant les frontières du jazz. Parmi elles, on peut citer le Pôle supérieur du CRR de Dijon et l'Orchestre de Dijon-Bourgogne (création en janvier 2015), l'Orchestre symphonique de Lille / direction de JC Cassadessus (création du concerto « Un été malmené » avec le trio ETE et l'orchestre en juin 2015), le Festival Musica de Strasbourg (création en septembre 2015), l'Orchestre V. Hugo de Franche-Comté (création « Ciel de sable » en mars 2016).
Andy Emler a créé de nombreux répertoires originaux avec des artistes invités, parmi les plus marquants : « Tubafest » en 2014 avec 8 musiciens, « Top ten », nouveau répertoire pour le MégaOctet en novembre 2015, « Open Air » en mars 2015 avec l'ensemble Nomos (10 violons) et le quatuor de saxo Morphine. Les musiciens de la compagnie se sont produits dans différentes formations : le solo Andy Emler tiré du spectacle « Ravel », « My own Ravel », le duo A. Emler / T. de Pourquery, le Trio ETE (Emler, Tchamitchian, Echampard) ou le trio (Emler, Tchamitchian, Darrifourcq), le quartet ETE + Marc Ducret… et bien sûr le MégaOctet.
Plusieurs enregistrements ont également été réalisés : « Présence d'esprit » en 2014 (avec Archimusic et Elise Caron), « Sad and beautiful », ETE en 2015, « Obsession 3 » en 2015.
Le volume de la diffusion s'est notablement accru avec une augmentation de 65% du nombre de dates de concerts (passage de 26 dates en 2013 à 43 en 2015), la plupart de ces dates s'effectuant désormais dans le cadre d'engagement direct des artistes par les structures d'accueil (d'où la baisse du nombre de cessions). Cependant, cette augmentation de la diffusion concerne majoritairement la diffusion des petites formations musicales (entre 3 et 5 musiciens) (+135% en nombre de dates depuis 2013), tandis que la diffusion du grand format MégaOctet diminue : les concerts du MégaOctet représentaient 38% du volume de dates en 2013, et n'en représentent plus que 11% en 2015.
La diffusion en Ile-de-France a été fortement renforcée, grâce au compagnonnage longue durée développé avec Le Triton aux Lilas, qui permet à la compagnie de disposer d'un espace permanent de travail et de visibilité à proximité de Paris dans un confort technique et dans un lieu très identifié dans le milieu du jazz. Ainsi, la compagnie bénéficie de 10 jours de mise à disposition gratuite des espaces de travail du Triton et ses projets sont régulièrement accueillis dans la programmation du lieu dans le cadre de coproductions ou de cessions, voire de coréalisations selon la prise de risque financière propre à chaque projet. On observe également un développement sensible de la diffusion internationale avec des tournées réalisées au Mexique, en Scandinavie et en Allemagne. La compagnie a aussi poursuivi la diffusion du documentaire autour du MégaOctet « Zicocratie », réalisé par Richard Bois.
En ce qui concerne l'action culturelle, Andy Emler a monté plusieurs projets de création d'envergure qui ont associé des musiciens amateurs comme du tout public, en Ile-de-France et en région. En Ile-de-France, la compagnie a effectué un important travail avec le conservatoire de Malakoff et a monté une création « Cocktail Big Band » avec de nombreux amateurs sur scène. La compagnie est également intervenue en juin 2016 dans le 10ème arrondissement en partenariat avec le centre d'animation CRL 10, pour créer « 7 danses », ainsi qu'avec un chœur de 200 personnes dans le cadre du festival Voix sur Berges à Paris. La compagnie intervient également lors de master-classes en conservatoire (Conservatoire à rayonnement régional de Versailles, Annecy). A Strasbourg, la compagnie a été sollicitée pour monter une création, « Le fun des oufs », rassemblant 4 solistes et 4 orchestres d'harmonie, soit 200 musiciens. A Poitiers, la compagnie a monté un projet important mêlant cirque et musique à l'invitation de l'association Les Ateliers musicaux Syrinx tout au long de l'année 2015/2016.

Evolution de l'implantation territoriale et du rayonnement
L'implantation francilienne de la compagnie Aime l'air s'est renforcée depuis trois ans, grâce à sa résidence longue aux Lilas, mais aussi à l'occasion de projets d'actions artistiques et culturelles à Paris et Malakoff. Parallèlement, Andy Emler est de plus en plus sollicité pour des commandes d'écriture à l'échelle nationale tandis que le rayonnement international de la compagnie s'accroit.

Evolution budgétaire et de l'emploi
Le budget de la compagnie est en forte croissance depuis trois ans (+ 45%) et est supérieur à 210 000 € en 2015, grâce à l'augmentation conjuguée de ses deux principaux subventionneurs publics pérennes, la DRAC et la Région, et à la hausse plus mesurée de son chiffre d'affaires (+14%). Les activités de la compagnie sont ainsi désormais majoritairement (aux deux tiers) financées par les apports publics, la structure ayant également obtenu, en 2015, une aide plus importante des sociétés civiles de gestion et de perception des droits d'auteur.
La DRAC est le premier partenaire public de la compagnie et a augmenté son aide en 2014, qui représente, en 2015, 50% des financements publics, devant celle de la Région, largement revalorisée fin 2013 (soit un versement intervenu en 2014 et comptabilisé dans les comptes 2014), qui représente 32% des financements publics et 21% du budget.
Depuis 2011, la compagnie Aime l'air maintient un poste d'administrateur de production en CDI temps plein et a créé en 2014, un poste de chargée de production/diffusion en intermittence. L'emploi artistique intermittent est en augmentation, que ce soit en engagement direct par d'autres structures ou dans le cadre de la compagnie, en raison de la progression de la diffusion.

Projet proposé pour les trois prochaines années
Le projet est proposé dans la continuité avec de nombreuses créations à venir et une implantation qui se poursuit aux Lilas avec de nouveaux points d'appui dans le Val d'Oise et dans les Hauts-de-Seine.

VI – Avis de la commission pour la permanence artistique et culturelle

La commission pour la permanence artistique et culturelle s'est réunie le 10 octobre 2016.
Elle a rendu un avis favorable au renouvellement de la convention triennale de permanence artistique et culturelle pour un montant identique.

VII – Soutien régional dans le cadre d'une convention annuelle

La Région soutient la Compagnie Aime l'air en 2016 à hauteur de 45 000€
sur une base subventionnable de 123 600 €
(la base subventionnable correspond au budget prévisionnel proposé)

Emploi	**Création/Diffusion/Appropriation**
La Région renouvelle son aide au titre de l'emploi à hauteur de 20 000 € pour les postes d'administrateur de production et de chargée de diffusion.	La Région apporte son aide au titre de la création/diffusion/appropriation à hauteur de 25 000 € pour soutenir la Compagnie Aime l'air dans son implantation sur le territoire francilien, en appui sur son compagnonnage de longue durée avec le Triton aux Lilas, ainsi que sur le développement d'autres partenariats, notamment dans le Val d'Oise et les Hauts de Seine à travers des projets de création, de diffusion et des projets d'action artistique et culturelle avec les publics. Une attention est également portée à la diffusion de l'ensemble grand format du Mégaoctet.

Intérêt régional :
Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire à recruter 1 stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :
- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD
CPER : Hors CPER
L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	45 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	45 000,00 €
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	45 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	45 000,00 €
	Montant total	135 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16003656

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : LA FRANCAISE DE COMPTAGES (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	286 960,00 €	10,45 %	30 000,00 €
	Montant Total de la subvention		30 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA FRANCAISE DE COMPTAGES
Adresse administrative : 4 RUE DE LA COLLEGIALE
75005 PARIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame EDITH RAPPOPORT, Présidente
Date de publication au JO : 18 octobre 2003

N° SIRET : 45073771300021

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005
Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016
Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017
Démarrage anticipé de projet : Non

I- Présentation du bénéficiaire

La Française de Comptages est une compagnie créée par Benoit Afnaïm en 2003, pour la création de son spectacle « 33 heures 30 minutes » (comédie musicale de rue avec 35 comédiens-techniciens). La compagnie développe des projets monumentaux qui se situent à la croisée du théâtre de rue et du cinéma. Elle est installée à la Villa Mais d'ici à Aubervilliers depuis 2012.
Elle reçoit le soutien régulier de la DRAC et de la DGCA pour ses créations ainsi que de la Région Ile-de-France.

II- Evolution générale de la structure sur les trois ans de convention

1) Evolution budgétaire de la structure

Eléments figurant dans le dossier remis par le bénéficiaire

	2013	%	2014	2015	%
Etat - DRAC (2014), DGCA (2013, 2015)	6 250	*13%*	15 000	60 000	*53%*
Etat - aide à l'emploi CUI	5 282		1 503		

Ville de Paris			10 000		
Ville d'Aubervilliers	1 000	*2%*	1 000	1 000	*1%*
Autres - SACD (2013), ARCADI (2014), Fondation Agnès B. (2014), Dicream (2015)	1 250	*3%*	11 000	8 000	*7%*
Région - PAC	35 000	*72%*	35 000	35 000	*31%*
Région - Emploi tremplin			6 875	9 840	*9%*
SOUS-TOTAL REGION	*35 000*	*72%*	*41 875*	*44 840*	*39%*
TOTAL SUBVENTIONS	**48 782**	**100%**	**80 378**	**113 840**	100%

Eléments figurant dans les documents comptables de la structure : bilan et compte de résultats

	2013	**%**	**2014**	**2015**	**%**
Subventions d'exploitation	32 432	*23%*	70 100	113 134	*62%*
Chiffre d'affaires (recettes propres)	104 683	*75%*	48 800	69 790	*38%*
Total produits	138 969	100%	119 953	183 303	100%

Graphique 1 : évolution budgétaire 2013-2015

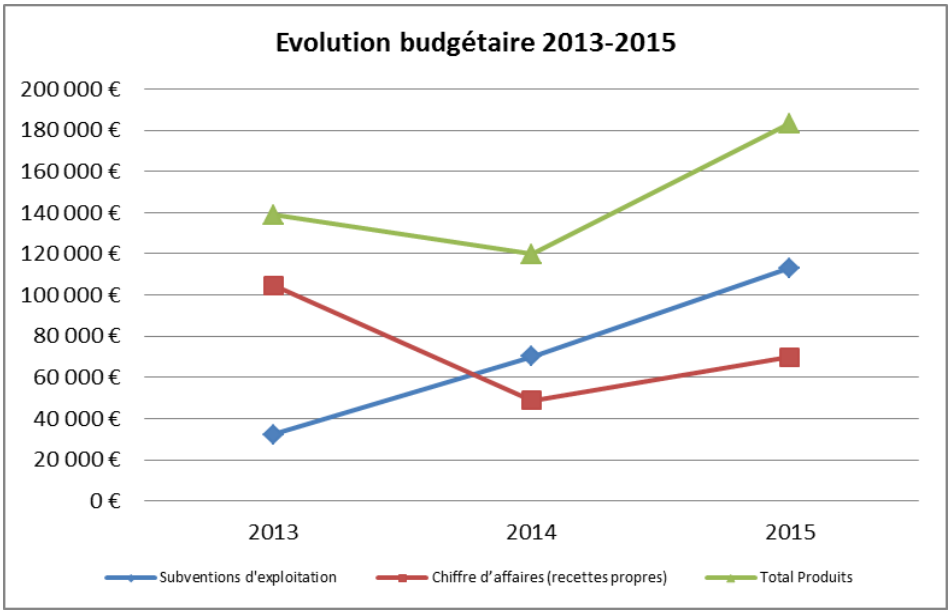

Graphique 2 : répartition des subventions de la structure en 2015

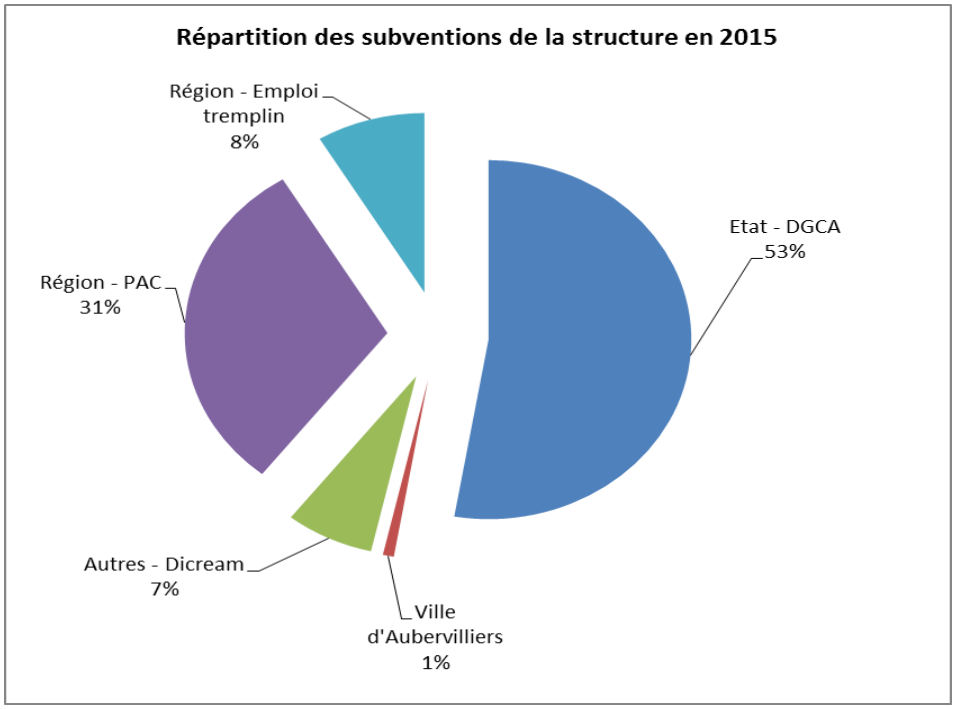

2) Evolution de l'emploi

	2013	2014	2015
Masse salariale totale en €	66 516	69 624	46 654
Nombre d'heures intermittence (artistes et techniciens)	2 197	2 455	1 262

3) Evolution de l'activité

Années	2013	2014	2015
CREATION / DIFFUSION / RESIDENCES			
Nombre de créations produites	0	En cours « Vous en voulez. »	En cours « Vous en voulez. »
Nombre de spectacles diffusés au total	1 Une Cerise Noire	1 Une Cerise Noire	1 Une Cerise Noire
Nombre de représentations *Dont nombre de représentations en cession :*	2 2	3 3	1 1
Nombre de lieux concernés par les tournées	2	2	1
Nombre de spectateurs	4 500 spectateurs	5 500 spectateurs	3 000 spectateurs
Nombre de résidence(s) éventuellement menée(s)*& Durée moyenne (nombre de jours ou mois)*	-	2 (1 sem, 3 mois)	1 (1 mois)

ACTION CULTURELLE			
Nombre d'heures d'intervention artistique auprès des lycéens = Formation de figurants pour chaque représentation :	14h	18h	14h
Nombre d'heures d'intervention artistique au total	28 heures	32 heures en Ile-de-France	14h
Nombre d'établissements et de relais partenaires	Lycéens volontaires	Lycéens volontaires	Lycéens volontaires
Nombre de bénéficiaires	30 dont 10 lycéens	15 dont 5 lycéens en Ile-de-France	10 dont 4 lycéens

III- Projet proposé par le bénéficiaire pour le renouvellement de la convention PAC 2016/2017/2018 (tel que rédigé par la structure bénéficiaire)

Le projet de Compagnie : *"La compagnie se forme autour de ses projets, chacun y apportant son savoir, savoir-faire et savoir-faire faire"*. A l'origine, une équipe de constructeurs avec qui, au fil des années, Benoit Afnaïm a collaboré (et pour certains formés) à la fabrication de décors et d'engins de spectacles en partageant le goût de l'artisanal, des projets insensés et du travail en équipe. Son premier spectacle, *33 heures 30 minutes*, comédie musicale de rue, est une forme atypique, hors norme, itinérante et pensée à l'échelle de la ville. La reconnaissance de la profession, du public, et des institutions nous ont confortés dans ce choix de projets ambitieux. Aussi, sept ans plus tard, la même équipe se réunit pour la création *d'Une Cerise Noire* ; puis aujourd'hui *« Vous en voulez. »,* comptant toujours autant les uns sur les autres. C'est dans cette lignée que nous poursuivrons notre travail artistique dans les trois prochaines années. L'incertitude, contrée par un fort sentiment d'appartenance et une envie viscérale de « réaliser l'impossible », nous mènent à la poursuite incessante du travail de défrichage en vue de la réalisation – coûte que coûte – de projets grandioses.

Diffusion de « Une Cerise Noire » (2016/2017 et 2017/2018) : Convaincus que ce spectacle a encore des routes à parcourir, le travail de diffusion se poursuit (deux pistes en cours).

Appropriation territoriale : En nous implantant à Aubervilliers, nous souhaitions nous inscrire dans un schéma de développement territorial, incluant une implantation fixe, permettant d'envisager des actions culturelles plus régulières, tout en maintenant notre rayonnement national. Au-delà de la classification traditionnelle « création / diffusion / actions culturelles », nous développons un projet liant intrinsèquement les trois : nous associons les spectateurs à la création (présentation de chantiers, échanges), à la diffusion (formation de figurants, ateliers techniques et artistiques, rencontres), et les acteurs sociaux à la production (réalisation d'un court métrage). Des discussions sont en cours avec les villes d'Aubervilliers, Pantin, Paris et Colombes (suites aux actions menées en mai 2016), le Conseil départemental (93), et Plaine Commune.

Création de « Vous en voulez. » (production 2016/2017 – Sortie 2017) : le montage de la production est en cours, de nombreux partenaires se sont déjà engagés. Afin de limiter les transports de matériel, les résidences ne se dérouleront qu'en deux lieux et pour des périodes longues :

- Le Parapluie - Centre National de Création Artistique, à Aurillac (15) : 20 septembre au 16 octobre 2015 ; puis 19 septembre au 15 octobre 2016 ; puis 17 avril au 13 mai 2017
- L'Usine - Centre National des Arts de La Rue, à Tournefeuille (31) : 16 mai - 24 juin 2016

La création de ce spectacle (ainsi que des ressources humaines encore trop faibles) nous a contraint de différer les autres projets, qui ne sont pour autant pas abandonnés.
La création mobilise environ 40 personnes. L'intégralité du budget n'étant pas encore atteinte (attente de réponses et dossiers en cours), nous avançons à tâtons avec une équipe mobilisée et investie. Ce contexte nous contraint à une prudence extrême, ce qui ne nous empêche pas de rêver en grand.

Création de « A livre ouvert » (titre provisoire - production 2016/2018 – Sortie 2019) : Spectacle tout public. Une histoire qui s'écrira au fur et à mesure en interaction avec le public.

Production de « Labyrinthe » (titre provisoire - production 2017/2020 – Sortie 2021 ?) : Entre installation et forme performative, ce projet mobilisera une équipe de création de 20 personnes environs, et sera la nouvelle création « grand format » de la compagnie (sortie prévue en 2021).

Adaptation d' « Une Cerise Noire » à la salle (Sortie 2022 ?) : Confortés par l'enthousiasme du public, de la presse, et des programmateurs, nous avons décidé d'adapter le spectacle à la salle. Prévu initialement en 2015, le projet a été reporté, laissant place aux nouvelles créations. Sur les trois prochaines années, il s'agira principalement d'étudier la faisabilité financière et les opportunités.

Equipements francilien(s) partenaire(s) du projet
La Villa Mais d'Ici – Aubervilliers (93) – Soutien logistique et technique ; Nil Obstrat à Cergy-Pontoise (95) – Soutien logistique et technique ; Recherche en cours

Etat et/ou collectivités territoriales partenaires du projet (hors Conseil régional d'Ile-de-France)
DGCA, aide à la création ; DRAC Ile-de-France, aide à la création ; La Plaine Commune – Seine Saint Denis, aide au projet ; La Ville d'Aubervilliers (93), aide au fonctionnement et au projet ;
Recherche en cours.

Equipe artistique prévue pour le projet :
C'est l'une de nos forces que de réunir une même équipe investie, aux compétences et savoir-faire complémentaires. Compte tenu de la spécificité du projet – et de la troupe –, l'équipe artistique et technique sont indissociables : *Benoit Afnaïm (écriture, mise en scène), Michel Risse (compositeur), Philippe Abeilhou (réalisateur, système vidéo, régie vidéo), Thierry Tougeron dit « Titiman » (directeur technique, création lumière), Philippe Claude, François Hurey (assistants réalisateur, cadreurs), Erwan Quintin (ingénieur du son, système de sonorisation), Fabrice Chainon dit « Typoum » (technicien lumière), Panxo Jimenez (constructeur, comédien, technicien-plateau), Alain Orsoni dit «Tintin» (comédien, constructeur), Claire Oliveau (chef-peintre, régisseuse générale), Yanosh Hrdy (Hyh Creation - chef-constructeur, technicien-plateau), Christophe Bras dit «Achil», Benjamin Dreyfus (constructeurs, techniciens-plateau), Maud Mitenne et Elise Madec (Macfarlane Création, Costumières), Didier Couchi-Désiré, Hugues Louagie, Alain Granier, Dov Cohen (comédiens)*

RESIDENCES PREVUES

	1ère année 2016/2017	
Type de résidence	Résidence de création	Résidence de création
Dates de chaque résidence & durées	Du 19 septembre au 15 octobre 2016 (un mois)	Du 17 avril au 13 mai 2017 (un mois)
Lieux partenaires et territoires géographiques de chaque résidence	Le Parapluie - Centre National de Création Artistique, à Aurillac (15)	Le Parapluie - Centre National de Création Artistique, à Aurillac (15)
Objectifs & contenus de chaque résidence	Construction de la scénographie Peinture Tests techniques Laboratoire et essais vidéo	Finalisation de la construction / peinture Derniers tests techniques Répétitions
Partenaires financiers de résidence	CNC – DICRéAM (aide au développement) DGCA (aide à la création) Le Parapluie - Centre National de Création Artistique	CNAR - Pronomade(s) en Haute Garonne DGCA (aide à la création) DRAC (aide à la production – sollicité) DICRéAM (aide à la production – sollicité) ARCADI (sollicité) ADAMI (sollicité) Le Parapluie - Centre National de Création Artistique Centre de création Nil Obstrat (sollicité) L'Entre-Sort Furies - Châlons-en-Champagne (sollicité)

Perspectives de résidences pour les deux autres années de convention (2017/2018 & 2018/2019) :

2017/2018	2018/2019
A LIVRE OUVERT Résidence d'écriture Deux semaines – Printemps 2018	**LABYRINTHE** Résidence d'écriture et conception scénographique Deux semaines – Printemps 2018 **A LIVRE OUVERT** Résidence de création Deux mois – Octobre/novembre 2018

PERSPECTIVES DE CREATION

« Vous en voulez. » (Création 2017)
Directeur artistique du projet : Benoit Afnaïm / Collaborateurs artistiques : Michel Risse (compositeur), Philippe Abeilhou (réalisateur, concepteur système vidéo, régisseur vidéo), Thierry Tougeron dit « Titiman » (directeur technique, création lumière)
Résumé : *«Vous en voulez.»,* propose aux spectateurs d'assister et de participer à la création d'une «reality-fiction», à travers le tournage simultané et en direct d'un jeu et d'un feuilleton télévisé. Dans un univers rétro-futuriste, il pose un regard critique et ironique sur une société consommatrice d'images et de sensations, où le divertissement érigé en culte suprême serait le dernier espace d'expression populaire, où la concertation serait réduite au choix binaire d'un *j'aime / j'aime pas*.

A livre ouvert (titre provisoire – création 2019) Projet jeune public
Directeur artistique du projet : Benoit Afnaïm / Collaborateurs artistiques : Michel Risse (compositeur), Philippe Abeilhou (réalisateur, concepteur système vidéo, régisseur vidéo), Thierry Tougeron dit « Titiman » (directeur technique, création lumière)
Résumé : Immobilisé dans sa chambre d'hôpital, le comédien devient littéralement le personnage de son livre, projeté dans une histoire en train de s'écrire au fur et à mesure que les pages se tournent. La scénographie s'appuiera sur du tournage en direct en reprenant l'esthétique du film d'animation.

Labyrinthe (sortie prévisionnelle 2021) : Directeur artistique du projet : Benoit Afnaïm / Equipe conception technique et construction : 20 personnes / Equipe tournée : 7 personnes environ

Une Cerise Noire – Salle (sortie prévisionnelle : 2022) : Directeur artistique du projet : Benoit Afnaïm / Equipe conception technique-construction : 10 personnes / Equipe tournée : 27 personnes

PERSPECTIVES DE DIFFUSION

Une Cerise Noire (2010) ; **« Vous en voulez. »** (2017); **A livre ouvert** (2019) ; cf. ci-dessus

Partenaires pressentis à ce jour (préciser s'ils sont acquis ou sollicités)
Coproducteurs « Vous en voulez. »
- La Fabrique Sonore / Décor Sonore à Aubervilliers (93), en nature (acquis / valorisation composition musicale du spectacle = 15 000 €)
- La Villa Mais d'Ici, Aubervilliers (93), soutien en nature, atelier de construction + stockage (acquis)
- La Paperie / CNAR à Angers (49), coproduction (acquis 10 000 €)
- L'Usine / CNAR à Tournefeuille (31), résidence + coproduction (acquis 5000 €)
- Pronomade(s) en Haute Garonne / CNAR (31), coproduction (acquis 20 000 €)
- Le Parapluie / CNAR à Aurillac (15), résidence +coproduction (sollicité 20 000 € pour 2017)
- Nil Obstrat à St Ouen L'Aumône (95), résidence + coproduction (sollicité pour 2017)
- L'Entre-Sort de Furies - Châlons-en-Champagne (51), coproduction (sollicité pour 2017)

Partenaires publics « Vous en voulez. »
Obtenus :
- La DGCA, Ministère de la Culture et de la Communication : Aide à la création (acquis 60 000 €)
- La SACD / DGCA, Ecrire pour la Rue (acquis 7 500 €)
- Le DICRéAM / CNC : Aide au développement (acquis 8 000 €)

Sollicités : DRAC Ile de France (création) ; DICRéAM / CNC (production) ; ARCADI (parcours d'accompagnement) ; SACD (auteurs d'espace) ; La Plaine Commune (93) ; Ville d'Aubervilliers (93)

Perspectives de diffusion « Vous en voulez. »
Festival Furies, Chalons (51) – juin 2017; Festival Eclat, Aurillac (15) – août 2017 (2 dates) ; Nil Obstrat – 2017 ; Théâtre de l'Onde, Vélizy (78) – 2018 ; Festival les Tombées de la nuit, Rennes (35) – juillet 2018 (2 dates) ; Ouverture de saison de la Ville Saint-Ouen (93) – septembre 2018 ; Les Accroches Cœur, Angers (49) – septembre 2018 (2 dates) ; De Rue De Cirque, Ile de France – 2019 ; L'Avant-Seine Théâtre de Colombes (92) – 2019 ; Derrière le Hublot, Capdenac (12) – juin 2019 ; Festival Deventer Op Stelten, Deventer (Pays-Bas) – juillet 2019 ; Montréal (Canada) – 2020 (5 dates)

PERSPECTIVES EN TERMES D'EMPLOI POUR LE PROJET

Incidences éventuelles du projet spécifique en termes d'emploi

Emploi artistique et technique
Depuis la création de la Française de Comptages, 70 salariés ont participé à ses projets (dont plus de la moitié résidant en Ile-de-France).
Masse salariale brute (intermittents) 2014 : 51 753 € - ETP = 1.35
Masse salariale brute (intermittents) 2015 : 28 628 € - ETP = 0.69
En 2016 et 2017, avec la création de « Vous en voulez. », la masse salariale intermittente et l'ETP devrait très nettement augmenter par rapport à 2014/2015 et 2015/2016. Selon un budget prévisionnel idéal, la masse salariale artistique et technique pour cette création représente 433 000 € (évolutif, selon obtention des subventions).

Emplois administratifs
Masses salariales (permanents) : 2015 : 18 026 € 2016 (prévisionnel) : 20 000 €
En 2014, nous avons pérennisé le premier poste administratif de la Compagnie, et ainsi embauché une chargée de développement et de production. L'enjeu de ces trois prochaines années sera de pérenniser ce poste suite à la fin de l'aide régionale (Emploi Tremplin). L'activité dense de la Compagnie ces trois prochaines années, et notamment la diffusion de « Vous en voulez. » (prix de cession nettement inférieur) et la mise en production de plusieurs projets, permettront cela.
Face à la baisse du nombre de représentations, il apparaît le besoin de repenser les stratégies et modalités de diffusion mis en place par la compagnie. En effet, nous avons fait appel jusqu'ici à des bureaux de diffusion : Avril en septembre et plus récemment Blue Line. Nous souhaiterions pouvoir créer au sein de la compagnie un poste de chargé de diffusion qui permettrait un meilleur suivi de cette activité et une ouverture à d'autres réseaux.
En 2016, une refonte générale des modalités de fonctionnement et de la structuration de l'association est en cours. Le départ précipité de notre salariée (mai 2016) nous a contraint à faire appel en urgence à des administrateurs afin de remettre la situation à plat. Cela nous a permis de faire face avec recul à des problématiques structurelles, que nous allons maintenant prendre à bras le corps. Cela sera de bon augure, en période de création et avec cette volonté de poursuivre nos efforts en terme d'implantation territoriale.

Subvention demandée : 50 000 €
Soit 15 000 € de demande d'augmentation
[NB : en sus demande d'aide à projet arts de la rue de 30 000 € - non-retenue]

IV- Budget du projet spécifique en 2016 (HT)

DEPENSES	euros	RECETTES	euros
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)	22500	ETAT	30000
Salaires brut : chargée de développement (hors emploi tremplin)*	9600	**DRAC Ile-de-France** ☐ en cours	30000
Charges employeur : chargée de développement	3600	COLLECTIVITES TERRITORIALES	85000
		Région Ile-de-France	
Salaires brut : chargé de diffusion	4000	Région IDF - PAC	50000
Charges employeur : chargé de diffusion	2000	Région IDF Aide aux arts de la rue ☐ en cours	30000
Stagiaire production / administration	3300		
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	336960	**EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes** (préciser le nom) : Plaine Commune ☐ en cours	2000
Préciser le détail des postes		**Commune** Aubervilliers ☐ en cours	3000
Salaires bruts artistes: metteur en scène, artistes dramatiques, artiste visuel	40508	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	47000
Charges employeur artistes	24305	CNV, SACEM, SACD, ADAMI (préciser) : SACD (auteurs d'espaces)	5000
Salaires bruts techniciens : régisseur général, techniciens son / lumière, créateur lumière, constructeurs, …	86386	ARCADI**	30000
		Autres (préciser) : DICRéAM / CNC	12000
Charges employeur techniciens	51831	MECENAT & SPONSOR	10000
		Préciser : Mécénat (recherche en cours)	10000
Locations (préciser): matériel technique loué pour la création ("Vous en voulez.") et pour la diffusion ("Vous en voulez." et "Une Cerise Noire"	23900	RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	204000
Défraiements	36130	Recettes de bar, restauration, librairie (préciser) : produits dérivés	400
Transports	45700	Prestations de service (préciser) : actions culturelles	3750
		Apports de coproduction (préciser) : Nil Obstrat (Saint-Ouen-L'Aumône) ; Le Parapluie (CNAR Aurillac) ; L'Entre-Sort Furies (Châlons-en-Champagne)	35000

Autres (préciser) : achats matériels techniques (inférieur à 500€)** ; diffusion Avril en Septembre ; Costumes ; Communication	28200	Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations) : 4	91200
DEPENSES D'APPROPRIATION	3750	Autres (préciser) : refacturation transport et repas ; apport compagnie	73650
Préciser le nombre d'heures: 25h x 5 personnes			
Salaires bruts	2500		
Charges employeur	1250		
AUTRES DEPENSES	12790		
Frais administratifs	3 000 €		
Entretiens et réparations	1 950 €		
Logiciels et site internet	2 800 €		
Loyer bureau	3 540 €		
Expert-comptable	1 500 €		
TOTAL	**376000**	**TOTAL**	**376000**
Mise à disposition de locaux : hébergement	8000	Mise à disposition de locaux	8000
Autres (préciser) : apport en nature (repas)	4500	Autres (préciser) :	4500

V - Analyse du bilan et du projet proposé pour le renouvellement de la convention

Rappel du soutien de la Région
La compagnie est soutenue au titre de l'aide à la permanence artistique et culturelle depuis 2013 à hauteur de **35 000 €.** Le projet était basé sur la réalisation des projets de création grand format de la compagnie, l'élargissement de leur diffusion, l'adaptation d'une des créations en salle et enfin le développement de l'ancrage territorial de la compagnie à Aubervilliers et en Ile-de-France.
La compagnie bénéficie également d'une aide emploi-tremplin pour un poste de chargé de développement et de production depuis 2014.

Evolution de l'activité et du rapport au public
La Française de comptages réalise des spectacles de grand format dits « immersifs », mêlant souvent l'univers du cinéma et de l'audiovisuel à celui du spectacle vivant, dans des scénographies monumentales et mobiles, s'adressant à des publics pouvant aller jusqu'à 3000 personnes.
Ainsi, « Une cerise Noire » mettait en scène 25 comédiens et techniciens qui réalisent en direct, à partir d'un camion-scène le tournage d'un film hollywoodien des années 50.
Le spectacle, créé en 2010, a fait l'objet d'une reprise de diffusion ces trois dernières années (7 représentations), principalement en Ile-de-France, à Paris, Bagnolet et Colombes. Pour les premières dates en juillet 2014, la compagnie a été accompagnée par l'opérateur parisien Art'R, qui lui a notamment permis de jouer à Paris intra-muros, malgré les nombreuses difficultés administratives et techniques rencontrées liées à l'ampleur du spectacle et aux règles de sécurité appliquées par la Ville de Paris. Cependant, cette visibilité importante à Paris n'a pas généré d'exploitation ultérieure, en raison, d'une part, des coûts très importants de l'accueil du spectacle pour les programmateurs (près de 30 000 € pour une date), du contexte économique moins favorable qui a conduit plusieurs structures à annuler leur engagement et, d'autre part, du fait, que le spectacle avait déjà été joué près d'une trentaine de fois dans le réseau national spécialisé des arts de la rue.
L'ensemble des représentations s'est accompagné d'ateliers de formation d'une quinzaine d'heures auprès d'habitants pour les intégrer au spectacle, et de rencontres libres avec les publics.
Par ailleurs, du fait de difficultés économiques, la compagnie a mis davantage de temps que prévu pour monter la production de son nouvel opus, « Vous en voulez… », initialement prévu en 2016 et commencé en 2013, mais qui

sera finalement créé en 2017. Cette nouvelle production rassemble 16 comédiens-techniciens, soit 30 à 40 personnes en création (budget de production de 650 000 €) avec un semi-remorque, transformé en camion studio pour le tournage d'un jeu et d'un feuilleton télévisé interactif avec le public. Deux résidences de construction et de tests techniques ont déjà été menées à l'automne 2015 et au printemps 2016 de 4 et 6 semaines dans deux CNAR de France (Le Parapluie à Aurillac (15) et L'Usine à Tournefeuille (31)) et d'autres résidences doivent avoir lieu de nouveau à Aurillac, la production étant soutenue par plusieurs lieux CNAR qui rassemblent leurs forces. Des sessions de travail autour du son ont également eu lieu dans la « Fabrique sonore » de la compagnie Décor Sonore à Aubervilliers.
Enfin, la compagnie a participé à une installation évènementielle intitulée « Petite Fleur Folies » en juin 2015 à Paris, pour laquelle elle a construit des sculptures interactives ludiques installées en espace public.

Evolution de l'implantation territoriale et du rayonnement
La Française de comptages déploie essentiellement une activité de création à l'échelle nationale, en lien avec le réseau des CNAR. Installée à la Villa mais d'ici, elle bénéficie d'un lieu de travail permanent mais son ancrage local à Aubervilliers ne s'est pas développé.

Evolution budgétaire et de l'emploi
Autofinancée à hauteur de 75% de son budget en 2013 (et à hauteur de 100% en 2012), la compagnie dépend désormais pour près des deux tiers de son budget des subventions publiques, qui se sont largement développées en trois ans (+ 80 700 €) grâce à l'attribution de l'aide de la Région et à l'aide ponctuelle importante de la DGCA en 2015. En revanche, le chiffre d'affaires a nettement diminué depuis 2013 (- 33%), même s'il amorce une reprise en 2015, qui devrait se confirmer en 2016 et 2017 (années de création et de diffusion).
Au total, le budget a augmenté de 32% et atteint 183 300 € en 2015.
En 2015, la compagnie a bénéficié d'une aide à la création importante de la DGCA qui place l'Etat en première position (53%) parmi les financeurs publics de la compagnie. Mais la Région Ile-de-France constitue bien le premier partenaire public pérenne de la structure avec une aide cumulée croissante compte-tenu de l'attribution d'une aide emploi-tremplin, qui représente au total 40% des financements publics et 24% du budget. La Ville d'Aubervilliers attribue une aide symbolique de 1000 € par an et la compagnie bénéficie d'autres apports publics ponctuellement.
L'équipe administrative de la compagnie est composée d'une administratrice intermittente assistée d'une chargée de production et de développement en emploi-tremplin ; l'essentiel des emplois étant en intermittence. La masse salariale intermittente a diminuée de moitié en 2015, compte-tenu de l'activité réduite de la structure cette année.

Projet proposé pour les trois prochaines années
La Française de comptages prévoit plusieurs projets de création, dont l'achèvement de la création en cours de montage, « Vous en voulez », mais aussi un projet en direction du tout public et la mise en chantier d'une nouvelle création grand format. La compagnie souhaite aussi adapter son spectacle « Une Cerise noire » en salle, projet qu'elle avait dû reporter. Enfin, elle voudrait développer son implantation locale à Aubervilliers en proposant notamment des ateliers d'écriture de scénario et la réalisation de courts-métrages dans des collèges et lycées. Pour ce faire, elle sollicite une augmentation de l'aide régionale à la permanence artistique et culturelle ainsi qu'une aide à la production au titre des aides spécifiques arts de la rue.

VI – Avis de la commission pour la permanence artistique et culturelle

La commission pour la permanence artistique et culturelle s'est réunie le 10 octobre 2016.
Elle a rendu un avis défavorable au renouvellement de la convention triennale de permanence artistique et culturelle et propose une sortie progressive du dispositif.

VII – Soutien régional dans le cadre d'une convention annuelle

Une convention annuelle pour l'année 2016/17 est proposée, assortie d'une aide régionale révisée à la baisse.

La Région soutient La Française de Comptages en 2016 à hauteur de 30 000 €
sur une base subventionnable de 286 960 €
(la base subventionnable correspond dépenses de création/diffusion, déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé et des autres aides régionales sollicitées)

Emploi	**Création/Diffusion/Appropriation**
La Région n'intervient pas sur l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.	La Région apporte une aide de 30 000 € au titre de la création/diffusion pour soutenir le projet de création « Vous en voulez » et sa diffusion en Ile-de-France.

Intérêt régional :
Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire à recruter 1 stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :
- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD
CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	30 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	35 000,00 €
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	35 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	35 000,00 €
	Montant total	105 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011727

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : LA REVUE ECLAIR (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	146 000,00 €	34,25 %	50 000,00 €
	Montant Total de la subvention		50 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA REVUE ECLAIR
Adresse administrative : 11 BD DU TEMPLE
75003 PARIS 03
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame Sylvie ROBIN, Présidente
Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 35152021800063

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005
Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016
Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017
Démarrage anticipé de projet : Non

I- Présentation du bénéficiaire

Fondée en 1988, la compagnie est dirigée par Corine Miret (chorégraphe, danseuse et comédienne) et Stéphane Olry (auteur, metteur en scène et comédien). Elle produit une forme singulière de spectacle bâti sur une base documentaire. Chaque spectacle implique un travail d'enquêtes, de recherche ou d'expérimentation permettant d'accumuler un matériau d'écriture. La Revue Eclair se veut – à l'instar d'une revue littéraire - un lieu d'expérimentation, de rencontre, de partage et de « pollinisation » avec d'autres auteurs : compositeurs, chorégraphes, plasticiens, performeurs...

Depuis 2005, la compagnie est conventionnée par la DRAC et par la Région Ile-de-France ; elle bénéficie d'un soutien du Département de la Seine Saint-Denis depuis 2015 pour sa résidence au Théâtre de la Commune et sur le territoire du 93 plus largement.

II- Evolution générale de la structure sur les trois ans de convention

1) Evolution budgétaire de la structure

Eléments figurant dans le dossier remis par le bénéficiaire

	2013	%	2014	2015	%
DRAC - convention & DGCA (2015) - compagnonnage	46 000	*39%*	46 000	56 000	*40%*
Conseil départemental 93 - résidence collège IN SITU (2013), résidence Théâtre (2015)	14 500	*12%*		23 000	*16%*
Conseil départemental 24 - aide à la création			7 000		
Autres - ARCADI, SPEDIDAM, ADAMI	8 811	*7%*	12 050	11 896	*8%*
Région - PAC	50 000	*42%*	50 000	50 000	*35%*
TOTAL SUBVENTIONS	**119 311**	**100%**	**115 050**	**140 896**	100%

Eléments figurant dans les documents comptables de la structure : bilan et compte de résultats

	2013	%	2014	2015	%
Subventions d'exploitation	109 561	*65%*	*124 057*	140 896	*71%*
Chiffre d'affaires (recettes propres)	58 405	*35%*	26 694	20 988*	*12%*
Total produits	169 094	100%	171 751	173 773*	100%

** Au chiffre d'affaires 2015 s'ajoute le budget de la reprise et l'adaptation en anglais du diptyque « Hic sunt leones » & « Chose », géré en production déléguée par le festival Theater of Europe à Londres, soit 34 000€.*

Graphique 1 : évolution budgétaire 2013-2015

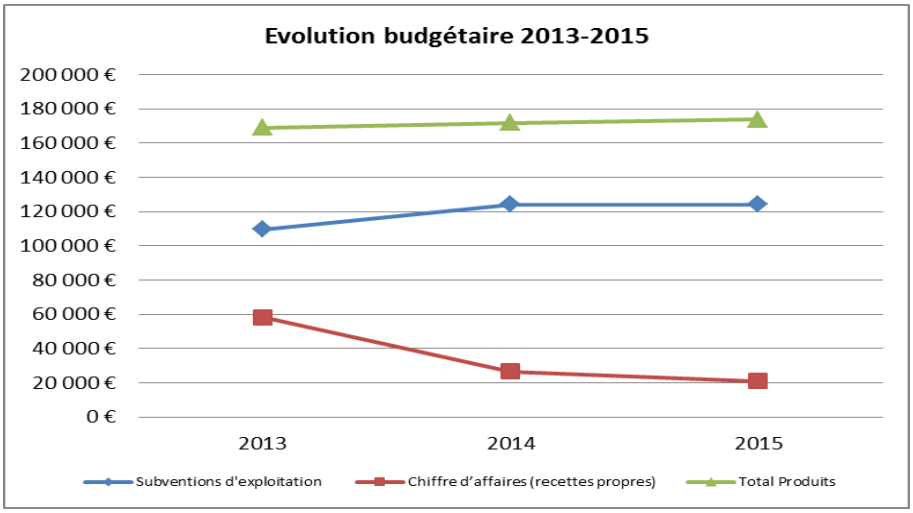

Graphique 2 : répartition des subventions de la structure en 2015

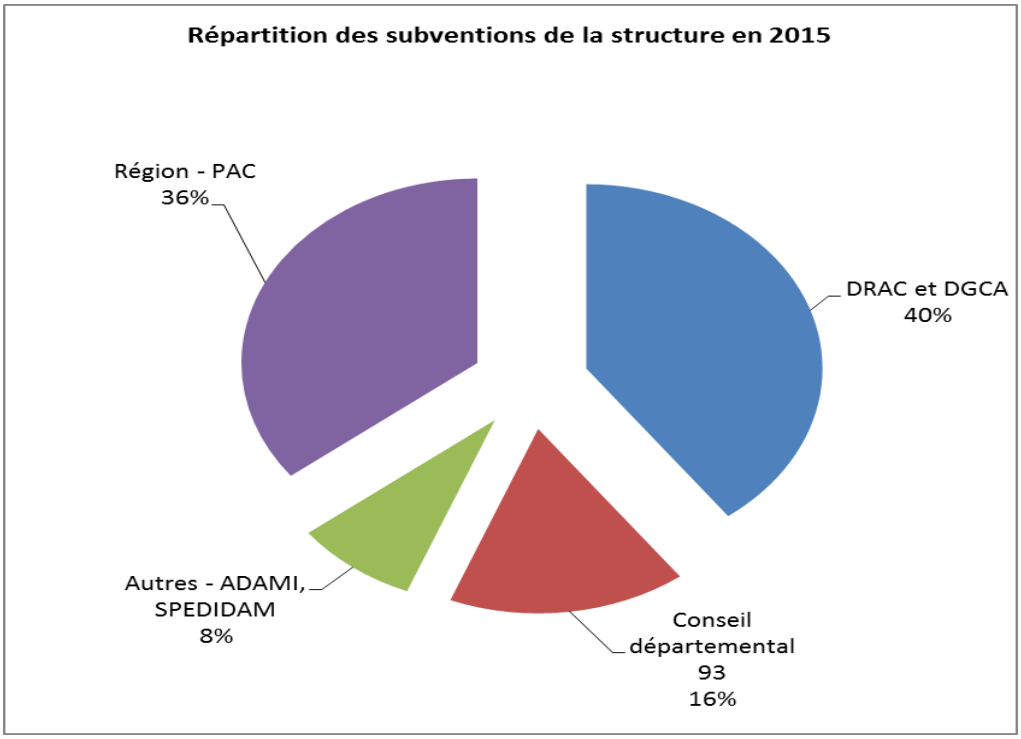

2) Evolution de l'emploi

	2013	2014	2015
Masse salariale totale en € *+ Masse salariale production déléguée 2015*	182 487 €	146 981 €	149 472 *+ 16 380* *=165 852 €*
Nombre d'heures intermittence (artistes et techniciens) *+ Heures d'intermittence production déléguée 2015*	6 503 h	4 217 h	4 807 *+ 840* *= 5 647 h*

3) Evolution de l'activité

Années	2013	2014	2015
CREATION / DIFFUSION / RESIDENCES			
Nombre de créations produites	1	2	3
Nombre de spectacles diffusés au total	3	4	5
Nombre de représentations *Dont nombre de représentations en cession :*	16	29	38
Nombre de lieux concernés par les tournées	6	5	5
Nombre de spectateurs	2 278	1 358	1 632
Nombre de résidence(s) éventuellement menée(s) *& Durée moyenne (nombre de jours ou mois)*	7 *Dont :* *4 résidences (4 jours – 2 sem)* *1 résidence (1 mois)* *1 résidence (1 an)*	5 *2 à 3 semaines*	3 *Dont* *1 résidence (1,5 mois)* *2 résidences (1 an)*

ACTION CULTURELLE			
Nombre d'heures d'intervention artistique auprès des lycéens	-	-	-
Nombre d'heures d'intervention artistique au total	168 heures	48 heures	235 heures
Nombre d'établissements et de relais partenaires	Collège Jean Zay à Bondy en partenariat avec le CG 93 dans le cadre des résidences INSITU	Agence Culturelle Dordogne Périgord Studio-Théâtre de Vitry Scène Nationale de Vandœuvre-lès-Nancy	La Commune – CDN d'Aubervilliers, L'Aquarium, Le CG 93, la ville de Paris Mairie du XII
Nombre de bénéficiaires	35	300	130

III- Projet proposé par le bénéficiaire pour le renouvellement de la convention PAC 2016/2017/2018 (tel que rédigé par la structure bénéficiaire)

La Revue Éclair se veut une structure de production de spectacles où apparaissent à égalité le théâtre, la danse, la musique, l'image, bref tout ce qui est susceptible de se trouver sur une scène. C'est aussi -et c'est le sens de son intitulé « Revue »-, un espace ouvert à la collaboration, la création et la diffusion commune d'artistes venus d'horizons et de disciplines diverses. La Revue Éclair se veut donc, à l'instar d'une revue littéraire, une structure de juxtaposition, d'échange, de création, et de pollinisation. Nos productions s'inspirent largement d'un travail documentaire à partir d'archives, de pratiques de vie ou d'enquête sur le terrain. La Revue Éclair invente enfin pour chaque spectacle des formes singulières d'expérience : conférence sur une collection de carte postales trouvée, souper-spectacle, invitation à pénétrer dans univers empli de fumée où se perdent les repères visuels, cercle philosophique etc.
Nous ne produisons que des créations, et ne travaillons qu'exceptionnellement sur des œuvres déjà écrites, même si c'est le cas pour une de nos dernière création : *Une mariée à Dijon*, adaptée de l'œuvre de l'auteur américaine M.F.K Fisher. Dans ce cas c'est l'exception qui donne son charme à l'aventure.
Nos créations demandent un long temps d'immersion et d'écriture. Nous réclamons donc de nos partenaires un investissement sur un temps long, à la productivité et à la visibilité tardive mais au rayonnement persistant. C'est la raison pour laquelle, nonobstant la situation actuelle de la diffusion du théâtre en France, nous tenons à tenir vivants nos spectacles le plus longtemps possible. C'est ainsi que notre premier spectacle écrit conjointement par nous deux *Nous avons fait un bon voyage, mais*, créé en 1999 tourne encore.
Nous aimons nous immerger dans un territoire et apprécions vivement d'être associés au travail des théâtres. Mais nous aimons aussi les aventures courtes, vives, et sans lendemain que peuvent constituer les commandes à nous faites.
Notre travail pour les trois prochaines années s'inscrit donc dans la continuité de ces lignes de force listées ci-dessus en tout cas pour 2017 et 2018. Mais aussi, nous l'espérons, dans une discontinuité aventureuse que nous aimerions voir advenir dans la seconde moitié de ces trois années.

Une création verra le jour en décembre 2016 :
« La Tribu ». au Théâtre de la Commune à Aubervilliers.
Deux créations initiées ces dernières années verront le jour en 2017 :
« ***Les habitants du bois*** » de Stéphane Olry, en **avril 2017** au **Théâtre de l'Aquarium**, inspiré par les habitations de trois artistes dans le bois de Vincennes en 2015.
« ***Combattre*** » de Corine Miret et Stéphane Olry sera créé sous une forme légère, à l'automne 2017, en appartement, à l'invitation du **Théâtre de la Poudrerie** à **Sevran**.
En 2018, nous créerons : « ***Le Cercle*** » qui clôturera notre projet d'exploration des sports de combat en Seine-Saint-Denis. Cette création aura sans doute lieu à la **MC93** à Bobigny.

1 : La tribu
auteur, metteur en scène : Stéphane Olry
Création décembre 2016 au Théâtre de la Commune à Aubervilliers
Nous voulons montrer un entrainement de lutte en demandant à la vingtaine de lutteurs des Diables Rouges de venir réellement s'entrainer publiquement chaque soir dans la petite salle de La Commune équipée à cet effet, depuis l'échauffement jusqu'aux étirements en passant par l'apprentissage des prises et les séquences de combat. L'entrainement est autonome du flux des spectateurs : il commence et termine à l'heure convenue indépendamment du contrôle des billets, de l'entrée et de la sortie des spectateurs.
D'autres protagonistes apparaissent ou prennent la parole – ou le mouvement – sur cette basse continue de l'entrainement : La femme sur le banc, incarnée par Corine Miret elle dit un soliloque épousant par intermittence

l'ensemble du spectacle. Son monologue intérieur est celui d'une femme qui ayant pratiqué la lutte et la danse se voit soudain, à la suite d'un accident, clouée sur ce banc, réduite au rôle de spectatrice – avertie - de ces mouvements qu'il lui est interdit désormais de pratiquer.
Un comédien (Frédéric Baron) intervient avec trois prosopopées. Il interprète le discours latent des objets qui constituent le quotidien des lutteurs : la balance (leur premier adversaire), la médaille (une femme ingrate). Le spectacle se déroule ainsi, sur cette base continue de l'entrainement ponctuée de monologues. Il est rompu par une conférence filmée inspirée par les fresques du site archéologique de Beni Hassan datant de 1800 ans avant JC présentent des lutteurs. Cette conférence est donnée par Aurélie Epron et Guillaume Jomand (anthropo-historiens à Lyon1).

2 : Les Habitants du bois
auteur : Stéphane Olry, compositeur : Jean-Christophe Marti, plasticien : Johnny Lebigot, chorégraphe : Corine Miret, metteur en scène : Stéphane Olry.
Création au printemps 2017 au Théâtre de l'Aquarium de la forme finale des ***Habitants du bois.*** La dernière habitation, celle de Stéphane Olry bouclera le cycle des quatre saisons initié en hiver 2015. Cette création prendra en avril 2017 la forme d'un feuilleton en sept épisodes. Épousant la forme de *Au bord de l'eau*, un des cinq classiques de la littérature chinoise, il racontera comment dans un futur proche divers marginaux, sans-logis, travestis, réfugiés, précaires, chômeurs, délinquants et tutti quanti s'emparent du Bois de Vincennes qui se transforme en une sorte de forêt de Sherwood sans Robin des bois.
La mise en scène intégrera les éléments de scénographies de Johnny Lebigot. Nous réunirons à nouveau le chœur d'amateur pour chanter des extraits du *drag requiem* lors d'un ou deux épisodes. Et enfin, des invités de Corine Miret (Jean Guizerix, Marie Blaise) apporteront leur contribution par des évocations de Willys ou des rondes.
Les spectateurs de l'Aquarium seront aussi mis à contribution pour interpréter une partie de la distribution.

3 : Combattre
auteur : Corine Miret, metteur en scène : Stéphane Olry,
Création octobre 2017 à Sevran (en appartement) – tournée l'année suivante (30 dates à Sevran)
Le Club de Lutte de Sevran (CLS 93) a été fondé il ya trois ans. Il a ouvert ses portes en septembre 2013. Il rassemble les jeunes gens du quartier des Beaudottes dans un dojo aménagé dans un ancien hangar à vélo au pied de la cité. Là, dans ce local sans fenêtre, malcommode, bas de plafond, ils s'entrainent avec enthousiasme à la lutte, la boxe, le jiu-jitsu brésilien, bref tous les ingrédients du MMA.
Pour nous, il était important de prendre le temps de rencontrer, observer sans préjugé cet exemple d'auto-organisation de la jeunesse dans des quartiers connus autrement uniquement par les faits divers dont ils sont le théâtre. Ici comme au Boxing Beats, nous tenterons aussi de suivre le fil de la place des femmes dans ce monde de combattant-e-s, sachant que le mode d'organisation est très distinct. En effet, si les cours du Boxing Beats sont tous mixtes, ceux du CLS sont séparés.
Ce sera la mission de Corine Miret que d'aller à la rencontre de ce cercle de pratique féminine, en y inventant sa place singulière. Durant la saison 2016/2017 elle ira à Sevran et dans les communes voisines pour y rencontrer, interviewer et suivre les femmes qui veulent apprendre à combattre.
Elle accompagnera les femmes du CLS, de l'Urban Team et du C.D.K. (La clé du K.O.), trois clubs de Sevran et d'Aulnay-sous-Bois.
Nous ne pouvons pas encore savoir où nous mènera cette exploration et donc, ce que sera le spectacle…

4 : Le Cercle
auteur et metteur en scène : Stéphane Olry
Création printemps ou automne 2018 à la MC93 à Bobigny.
Ce spectacle est le fruit de deux années d'exploration, d'enquêtes et d'interviews dans les clubs de boxe et de MMA de Seine Saint Denis. Notre intérêt dans cette enquête s'est essentiellement tournée vers les femmes pratiquant ces sports. En effet, l'irruption relativement récente des femmes dans les sports de combat constitue un événement aussi inédit que passionnant à observer.
Pour ce spectacle, nous souhaitons porter notre intérêt vers l'instant décisif que constitue le combat entre deux femmes ou deux hommes, à mains nues, sur un ring ou dans une cage dont l'objectif est la mise hors de combat de l'autre par KO ou soumission. Nous voulons préciser encore notre focus en nous centrant sur la place singulière, nouvelle, scandaleuse (ou non) des femmes combattant devant un public.
Il n'y a pas de sport de combat sans spectateur. Sans ce cercle qui ritualise la rencontre, en fixe les règles, l'espace, l'enjeu, la durée, ce n'est pas à un combat qu'on assiste, mais à une bagarre. C'est le cercle des spectateurs, qui crée le lieu de l'affrontement : cirque, ring, arène, lice etc.
L'arbitre, garant de l'intégrité physique des combattants et de la régularité du combat est une sorte de surmoi du cercle des spectateurs, qui tous, savent dans la stupeur et le tremblement qu'ils éprouvent que le combat met en scène une transgression, celle de la violence se donnant en spectacle.

Nous souhaitons explorer ce lieu trouble, équivoque que constitue ce corps assemblé des spectateurs.

Equipements francilien(s) partenaire(s) du projet
Préciser les noms, villes et départements de chaque équipement
Nous poursuivrons nos partenariats avec les théâtres et les structures avec lesquels nous avons des engagements pluriannuels : le Théâtre de l'Aquarium à Paris avec qui nous sommes associés jusqu'en avril 2017, et le Conseil Général de Seine-Saint-Denis avec qui nous sommes liés pour une résidence de création qui se poursuivra probablement encore un an en 2018.

D'autres partenaires ont manifesté leur intérêt pour notre travail et nous allons collaborer avec eux bientôt : La Poudrerie à Sevran (93) en 2017 et la MC93 à Bobigny (93) en 2018.

Par ailleurs nous conservons les partenaires réguliers de La Revue Éclair : le Théâtre de l'Echangeur à Bagnolet (93), l'Atelier du Plateau à Paris, et le Théâtre de la Commune à Aubervilliers (93).
Nous poursuivrons notre collaboration avec les lieux de travail qui accueillent nos répétitions : le Centre National de la Danse à Pantin, la Ménagerie de Verre à Paris, Anis Gras à Arcueil.

Etat et/ou collectivités territoriales partenaires du projet (hors Conseil régional d'Ile-de-France) - Préciser les modalités de leur soutien :
Outre le partenariat essentiel est celui qui nous lie à la Région Ile-de-France via une convention pour l'emploi culturel, la Revue Éclair est conventionnée avec la DRAC Ile de France. Ces deux subventions ont la même durée (trois ans) et suivent le même rythme.

Le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis soutient la compagnie pour 3 ans : 2015, 2016, 2018.

La Revue Éclair est aussi régulièrement soutenue par Arcadi, Adami, SPEDIDAM, SACD, Ville de Paris.

Equipe artistique prévue pour le projet :
La direction artistique de la Revue Éclair est assurée par Corine Miret et Stéphane Olry.
Autour de ces deux artistes, gravitent une constellation d'autres créateurs : des collaborateurs artistiques pour le travail d'exploration et de dramaturgie comme Sébastien Derrey, des musiciens improvisateurs (Didier Petit (violoncelle), voix (Isabelle Duthoit, Phil Minton), un compositeur (Jean-Christophe Marti), des plasticiens (Johnny Lebigot, Émilie Faïf), des regards extérieurs (Magali Montoya, Sébastien Derrey), une videaste (Cécile Saint Paul). Ils sont aussi forcément accompagnés par des interprètes et des techniciens embauchés pour chaque spectacle.
Quoi qu'il en soit, sont privilégiées les collaborations où la spécificité de chacun est forte et où peuvent s'inventer pour chaque spectacle des formes ad-hoc d'échange, de partage et de coexistence avec des artistes autonomes dans leur forme d'expression.

Nous avons beaucoup apprécié les possibilités d'échanges que permet le dispositif du compagnonnage du Ministère de la culture que nous avons expérimentés ces dernières années avec Nicolas Kerzsenbaum puis Magali Montoya. Nous aimerions vivement renouveler cette expérience avec un nouveau jeune créateur;

Et surtout, nous espérons que d'autres rencontres nous permettront de labourer, ensemencer, féconder notre verger artistique !

RESIDENCES PREVUES

	1ère année 2016/2017	
Type de résidence (implantation, création/diffusion…)	Exploration, création, diffusion	Exploration, création, diffusion
Dates de chaque résidence & durées (nombre de jours ou de mois)	Du 1er janvier au 31 décembre 2016 : Théâtre de la Commune – Centre dramatique national d'Aubervilliers	Du 1er janvier au 31 décembre 2017 La Poudrerie de Sevran

Lieux partenaires et territoires géographiques de chaque résidence	Conseil général du 93 Le club de lutte Les Diables Rouges à Bagnolet, le Boxing beats, club de boxe anglaise à Aubervilliers,	La Poudrerie, le Conseil Général du 93, le club de lutte de Sevran (CLS 93), l'Urban Team et le CDK où se pratique notamment le MMA (Mixed Martial Art).
Objectifs & contenus de chaque résidence	travail d'exploration, de rencontre, d'échanges, de pratiques communes, d'immersion dans des clubs de sport de combat situé en Seine Saint Denis. Cette résidence donnera lieu à la création d'un spectacle autour de la lutte : ***La Tribu*** qui sera créé sous la forme d'une pièce d'actualité à la Commune en décembre 2016	travail d'exploration, de rencontre, d'échanges, de pratiques communes, d'immersion, d'interviews dans des clubs de sport de combat situé en Seine Saint Denis. Cette résidence donnera lieu à la création d'un spectacle autour de la boxe ***Combattre*** sera crée sous la forme d'un spectacle en appartement à Sevran en 2017.
Partenaires financiers de résidence	50 000 euros du Théâtre de la Commune 23 000 euros du CG 93	30 000 euros de La Poudrerie 23000 euros du CG 93

Une troisième résidence aura lieu cette même saison 2016/2017. En voici les caractéristiques :
Exploration, création, diffusion
Du 20 mars au 30 avril 2017 au Théâtre de l'Aquarium dans le cadre du projet Les Habitants du bois
Fin d'exploration du bois de Vincennes et création d'un feuilleton en sept épisodes avec des amateurs et des professionnels.
Partenaires financiers : 18.000 euros Théâtre de l'Aquarium, Mairie de Paris et Mairie du 12è : 6.500 euros, La Revue Eclair (via la DRAC) : 18.000 euros

Perspectives de résidences pour les deux autres années de convention (2017/2018 & 2018/2019) :
Dans la poursuite du travail d'exploration initié depuis 2015 autour des sports de combats, en lien avec le CG 93, la résidence se poursuivra en 2018 pour la création d'un spectacle à la MC93 à Bobigny : « **Le Cercle**». Ce spectacle sera nourri par notre travail d'enquête et de pratique sportives dans les clubs de boxe et de MMA de Seine-Saint-Denis. La création aura lieu au printemps ou à l'automne 2018.
Pour la saison 2018/2019, nous réfléchissions à une nouvelle résidence d'exploration sur le thème la mémoire coloniale d'une part, et la présence du corps amoureux d'autre part. Nous aimerions poursuivre notre travail en Seine-Saint-Denis initié depuis ces dernières, mais aussi poursuivre notre travail dans le cadre parisien qui est depuis l'origine celui de La Revue Éclair, et auquel nous sommes attachés. Nous prenons donc les contacts nécessaires à cet objectif.

PERSPECTIVES DE CREATION

1 : La tribu
auteur, metteur en scène : Stéphane Olry
Création décembre 2016 au Théâtre de la Commune à Aubervilliers
Sur le plateau du théâtre, les spectateurs assistent à l'entrainement des lutteurs de Bagnolet lutte 93 (Les Diables Rouges).
Face à eux, une femme assise sur le banc au bord du tapis soliloque en les regardant.
De manière très impromptue des objets fétiches des lutteurs (la médaille, la balance et le maillot de lutte) font irruption dans cet entrainement. Deux anthropo-historiens apparaissent à leur tour et présentent une conférence sur les origines de la lutte.
Sans désemparer les lutteurs se poursuivent leur entrainement.

2 : Les Habitants du bois
auteur : Stéphane Olry, compositeur : Jean-Christophe Marti, plasticien : Johnny Lebigot, chorégraphe : Corine Miret, metteur en scène : Stéphane Olry.
Création au printemps 2017 au Théâtre de l'Aquarium de la forme finale des ***Habitants du bois.***
Un feuilleton en 7 épisodes reprenant les éléments des habitations précédentes où les spectateurs de l'Aquarium

seront aussi mis à contribution pour interpréter une partie de la distribution.

3 : Combattre
auteur : Corine Miret, metteur en scène : Stéphane Olry,
Création octobre 2017 à Sevran (en appartement) – tournée l'année suivante (30 dates à Sevran)
Spectacle qui sera l'issue de l'accompagnement des femmes pratiquant les sports de combat à Sevran.

4 : Le Cercle
auteur et metteur en scène : Stéphane Olry
Création printemps ou automne 2018 à la MC93 à Bobigny.
Ce spectacle est le fruit de deux années d'exploration, d'enquêtes et d'interviews dans les clubs de boxe et de MMA de Seine Saint Denis. Nous souhaitons porter notre intérêt vers l'instant décisif que constitue le combat entre deux femmes ou deux hommes, à mains nues, sur un ring ou dans une cage dont l'objectif est la mise hors de combat de l'autre par KO ou soumission.

PERSPECTIVES DE DIFFUSION

Puisque l'essentiel de nos futures créations sera concentré durant les deux premières années de nos conventions triennales nous liant à La Drac et à La Région IDF, nous souhaitons profiter de l'année restante pour tourner nos spectacles, plutôt que de nous lancer d'emblée dans une nouvelle création.

D'abord nous aurons à cœur de poursuivre l'exploitation de nos spectacles en répertoire. En effet, il y a des spectacles qui comme certains enfants naissent facilement, grandissent tranquillement, rencontrent les suffrages de tous ceux qui les rencontrent et sont la fierté simple et le plaisir renouvelé de leurs parents. C'est le cas de ***Nous avons fait un bon voyage, mais*** (auteurs : Corine Miret et Stéphane Olry, men scène : Stéphane Olry – création juin 1999 à Saint-Jacques de la Lande) et d'***Une mariée à Dijon*** **(**auteur : MFK Fisher, metteur en scène : Stéphane Olry – création janvier 2014 à l'Echangeur de Bagnolet) qui se jouent pour notre grand plaisir d'auteur et d'interprètes depuis 17 ans pour l'un et deux ans pour l'autre. Nous souhaitons vivement les voir continuer à vivre leur vie heureuse sur les théâtres, ce d'autant que la presse a été fort élogieuse lors de la dernière reprise de ***Une mariée à Dijon*** en février 2016. Concernant le dernier de ces spectacles ***Une mariée à Dijon***, nous prospectons afin de pouvoir en créer une version dans sa langue originale, en anglais, et le jouer au Royaume-Unis ou aux Etats-Unis.
Nous espérons aussi vivement jouer partout où ils seront invités nos créations sur les sports de combat, ainsi que ces deux spectacles évoqués plus haut.

Partenaires pressentis à ce jour (préciser s'ils sont acquis ou sollicités)
Nous poursuivrons nos partenariats avec les théâtres franciliens ci-dessus présentés.
En province, nous sommes à la recherche de nouveaux partenaires pour la diffusion de nos spectacles, ou des personnes susceptibles de nous proposer des commandes.
Nous prenons contact avec Julien Carrel (festival l'Entorse), Marc Le Glatin (TCI), Jacky Ohayon (Théâtre Garonne), Frédérique Payn (Lorient), Carole Thibaut (Montluçon), Jean-Marc Grangier (Clermont-Ferrand), Okbla ben Khalfallah (Amiens), Hélène Cancel (Dunkerque) etc.
Évidemment, nous maintenons un contact permanent avec les divers professionnels qui ont pu assister à nos spectacles.

PERSPECTIVES EN TERMES D'EMPLOI POUR LE PROJET

Incidences éventuelles du projet spécifique en termes d'emploi [Préciser le cas échéant les perspectives de création ou d'évolution de l'emploi et les détails : régime, postes concernés, évolution du volume horaire, de la masse salariale correspondante…etc.]

Bernadette Marthelot, qui assurait jusqu'à décembre 2016 l'administration de La Revue Éclair, étant partie à la retraite, nous avons souhaité travailler avec deux jeunes administratrices : Claire Guièze et Aurore Parnalland, au sein de leur structure : Le Petit Bureau.
Ces nouvelles interlocutrices nous permettent d'avoir un regard neuf sur notre passé et notre présent, et nous aident à envisager l'avenir sous d'autres angles de vue que ceux dont nous avions l'habitude.
L'échange est riche et fructueux.
Le volume horaire de ce travail administratif est d'environ 530 heures
Pour une masse salariale globale de 21 400 euros (charges comprises).

Par ailleurs, comme il est d'usage à la Revue Éclair, le travail invisible des deux directeurs artistiques (travail de suivi des productions, de suivi artistique, de relation publique etc) est pris en charge par la Revue Éclair pour un volume équivalent à une semaine par mois pour chacun environ, variant selon les nécessités et les moyens dont nous disposons,
Ce choix représentait une masse salariale de (préciser) pour l'année 2016.
Nous continuerons à travailler avec des artistes et techniciens intermittents, cette discontinuité des projets étant intrinsèque à notre travail. Nous avons évidemment à cœur de rémunérer tous les temps de représentation, de répétition, et de préparation dans la mesure de notre capacité à les quantifier.
Le choix constant de La Revue Éclair dans ses dépenses est de privilégier le salaire au dépend des frais de bureau, de décors, de matériel ou autre. Nous tenons aussi à ce que la majorité de ces salaires soit affectés à la production des spectacles plutôt qu'aux postes administratifs.

Subvention demandée : 50 000 €
Pas de demande d'augmentation

IV- Budget du projet spécifique en 2016 (HT)

DEPENSES	**euros**	**RECETTES**	**euros**
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)	63895	ETAT	50000
Direction artistique : 2 personnes Salaires brut	24200	**DRAC Ile-de-France** (préciser service et titre) : ☐ attribué	50000
Charges employeur	13651	COLLECTIVITES TERRITORIALES	76000
		Région Ile-de-France	
Administration : 2 personnes Salaires brut	13200	Région IDF - PAC	50000
Charges employeur	8844	**CD93** ☐ attribué	23000
Attaché de presse	4000		
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION / APPROPRIATION	71605	**Ville de Paris et Mairie du XII à Paris** ☐ en cours	3000
Salaires bruts artistes artiste	30000	RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	20000
Charges employeur artistes	16222	Billetterie	2500
		Apports de coproduction : la poudrerie et l'aquarium	15000
Salaires bruts techniciens régisseur général et scénographe	10160	Ventes de spectacle	2500
Charges employeur techniciens	6973		
Autres (préciser) : Décor, accessoires et costumes et frais de régie	8250		
AUTRES DEPENSES	10500		
frais de mission	1000		
imprévus	2300		
frais de gestion	5000		
frais de banque et assurance	500		
frais administratifs	700		
frais de communication	1000		
TOTAL	**146 000**	**TOTAL**	**146 000**

V - Analyse du bilan et du projet proposé pour le renouvellement de la convention

Rappel du soutien de la Région

La compagnie La Revue Eclair est soutenue au titre de l'aide à la permanence artistique et culturelle depuis 2006, soit trois conventions successives, à hauteur de 40 250 € jusqu'en 2012 puis à hauteur de **50 000 €** depuis 2013. La Région a ainsi soutenu le travail mené par la compagnie dans le cadre de ses résidences successives au Château de La Roche-Guyon dans le Val d'Oise, puis au Théâtre de Brétigny en Essonne.

Le projet soutenu dans le cadre de la 3ème convention était centré sur les projets de création de la compagnie dans leur singularité en termes d'immersion et d'enquêtes, et sur le développement de son ancrage territorial en Ile-de-France avec de nouveaux partenaires.

Evolution de l'activité et du rapport au public

Les trois dernières années ont été marquées par de nombreux projets artistiques menés de front par La Revue Eclair et fruit d'une **implantation croissante sur le territoire francilien**. Ainsi, la compagnie s'est investie en parallèle sur deux territoires distincts : d'une part, le Bois de Vincennes dans le cadre du projet « Les Habitants du Bois », en partenariat avec le Théâtre de l'Aquarium auquel la compagnie est associée depuis 2014 pour trois ans, et d'autre part, le territoire de la Seine-Saint-Denis, dans le cadre de la résidence intitulée « Le Cercle », autour des sports de combat, en partenariat avec La Commune – CDN d'Aubervilliers, résidence initiée en 2015. Ces projets ont chacun donné lieu à **l'invention de formes artistiques singulières et surtout à l'élaboration de nouveaux protocoles de relation avec le public** invité à participer et à suivre le développement des projets.

Ainsi, le projet des « Habitants du Bois » s'est traduit par des « résidences-habitations » de trois artistes associés à la compagnie (Johnny Lebigot, plasticien, Jean-Claude Marti, compositeur, Corinne Miret, danseuse et comédienne), qui ont chacun habité, à proprement parler, le Bois (hébergement à la Cartoucherie) durant une saison (hiver 2014/15, été 2015, automne 2015), afin d'explorer le territoire et d'en livrer une vision. Ces résidences de trois mois ont chacune été rythmées par deux rendez-vous publics : une « crémaillère » et un « au-revoir » dont la forme artistique était conçue par l'artiste résident. Par ailleurs, ces explorations ont pris diverses formes, selon les angles artistiques choisis, auxquelles était convié le public : glanage de plantes en forêt, rencontres avec les structures présentes dans le Bois – bien au-delà du site de La Cartoucherie - (de l'INSEP aux clubs sportifs), balades urbaines, ateliers de chorale… Au fil de ces expériences, La Revue Eclair est parvenue à rencontrer un grand nombre de structures locales, ainsi que des habitants, et plus largement des usagers (militaires, sportifs, gardiens de chiens, sdf…etc.). Les ateliers de chorale ont rassemblé, en plein été 2015, une cinquantaine de personnes qui ont participé à la création du *Chœur Aventure* imaginé par JC Marti et peu à peu, un public a commencé à suivre les différentes étapes du projet, saison après saison, et grâce aussi au blog mis en place par la compagnie et rassemblant tous les matériaux glanés. La finalisation et clôture de ce projet est prévue au printemps 2017.

Le projet autour des sports de combat s'est traduit par une première immersion dans le monde des clubs du 93 et une phase d'exploration des différents sports, qui a abouti à la rencontre avec plusieurs clubs : un club de lutteurs à Bagnolet, un club de boxe à Aubervilliers et des clubs de MMA à Epinay et Sevran. Pour ce projet, la compagnie effectue un travail poussé d'observation des sportifs, de rencontres, d'entretiens, mais aussi de participation aux activités des clubs en proposant à des publics de suivre des entraînements, des compétitions… Un blog dédié au projet a également été mis en place et constitue à la fois une trace du projet et un pôle ressources sur la thématique des sports de combat. Ce projet trouvera une première issue artistique en décembre 2016 dans le cadre de la création d'une pièce d'actualité, sur une commande de La Commune, CDN d'Aubervilliers.

Parallèlement, la compagnie a créé en 2014 deux autres spectacles plus « classiques » : *Tu oublieras aussi Henriette* et *Une mariée à Dijon*. Ce dernier spectacle a permis de conserver et d'entretenir les liens forts noués avec le Château de La Roche-Guyon dans le Val d'Oise en faisant appel aux jardiniers du potager qui ont fourni l'approvisionnement nécessaire en fruits et légumes au dîner compris dans le spectacle, le public étant installé autour de tables, et ce pour chaque représentation.

La Revue Eclair a également poursuivi la diffusion de son répertoire avec quelques temps forts, dont une tournée CCAS de la création *Les Arpenteurs* à l'été 2013, plusieurs séries de représentations de ses deux créations 2014 à L'Echangeur et au Théâtre de l'Aquarium. Enfin, la compagnie continue à tourner ses spectacles dans le réseau théâtral national ; elle a bénéficié en outre de résidences de création en Dordogne (Agence culturelle de Dordogne) et à la scène nationale de Vandœuvre-lès-Nancy.

En 2015, la compagnie a supervisé la reprise et l'adaptation en anglais avec une équipe artistique anglaise de son diptyque *Hic sunt leones* et *Ch(ose)* au festival Theater of Europe à Londres, qui a pris en charge la production du projet.

Pour finir, La revue Eclair a multiplié les collaborations artistiques avec d'autres artistes invités à participer à ses projets : Sébastien Derrey (Cie Migratori K), en tant que spécialiste des sports de combat, pour le projet « Le Cercle », Jean-Christophe Marti, compositeur, Johnny Lebigot, plasticien, Cécile Saint-Paul, cinéaste, comédienne, pour le projet « Les Habitants du Bois ». La compagnie a également accueilli la comédienne et metteure en scène Magali Montoya dans le cadre d'un compagnonnage soutenu par la DGCA.

Evolution de l'implantation territoriale et du rayonnement
La Revue Eclair jouit d'un très bon ancrage en Ile-de-France que ce soit à travers ses projets d'implantation longue sur les territoires (Val d'Oise, Essonne, par le passé, Paris et la Seine-Saint-Denis durant les trois dernières années) ou à travers la diffusion de ses spectacles. A ce titre, elle bénéficie d'un rayonnement au niveau national.

Evolution budgétaire et de l'emploi
Le budget de la Revue Eclair est d'envergure moyenne avec 173 773 € en 2015. Son apparente stabilité depuis 2013 masque en réalité **une progression de l'activité**, dont une partie a été financièrement prise en charge par d'autres producteurs : ainsi la reprise du diptyque *Hic sunt leones* et *Ch(ose)* à Londres en 2015 qui fait l'objet d'une production déléguée, ou encore la création à venir fin 2016 de la Pièce d'actualité, sur une commande du CDN d'Aubervilliers, qui en assure la production déléguée. Si l'on prend en compte la totalité des activités de la compagnie, son budget devrait afficher une hausse de 23% depuis 2013, grâce à une nette progression des subventions publiques (+ 13%), dont l'impact budgétaire s'est renforcé (71% des produits en 2015 contre 65% en 2013).
Les deux principaux soutiens publics de la compagnie sont : l'Etat à travers l'aide de la DRAC au titre des compagnies conventionnées – augmentée ponctuellement en 2015 d'une aide au compagnonnage de la DGCA - (soit 40% des financements publics en 2015), et la Région Ile-de-France à travers l'aide à la permanence artistique et culturelle (soit 36% des financements publics et 29% du budget de la compagnie).
Depuis trois ans, la compagnie a obtenu l'aide renouvelée d'un 3ème partenaire public : le Département de Seine-Saint-Denis, qui l'avait soutenu une première fois en 2012-2013 dans le cadre d'une résidence In situ en collège, et qui la soutient désormais depuis 2015 pour ses résidences sur le territoire en lien avec les structures culturelles.
La courbe du chiffre d'affaires depuis 2013 fait apparaître une baisse qu'il faut relativiser : les recettes propres 2013 sont particulièrement hautes du fait d'une tournée CCAS, tandis que les années suivantes ont été principalement des années de création ou de diffusion dans le cadre de séries parisiennes en coréalisation qui ont rapporté naturellement moins de recettes à la compagnie.
L'ensemble des personnes employées par la compagnie relève du régime de l'intermittence. Après avoir longtemps travaillé avec une administratrice attitrée directement employée par la compagnie, La Revue Eclair a fait appel à un bureau de production et d'administration : Le Petit Bureau. Elle embauche également un chargé de diffusion et un attaché de presse selon ses projets.
Au total, en comptabilisant la masse salariale indirecte des productions déléguées, la masse salariale intermittente se maintient.

Projet proposé pour les trois prochaines années
Le projet s'inscrit dans la continuité avec la finalisation du projet « Les Habitants du Bois » en 2017 autour du Bois de Vincennes et la poursuite et l'élargissement du projet autour des sports de combat en Seine-Saint-Denis. En effet, fin 2016, la compagnie créera une forme autour de la lutte dans le cadre des Pièces d'actualité de La Commune – CDN d'Aubervilliers et poursuivra sa présence dans le 93 à travers deux nouveaux projets autour de la boxe et du MMA et de la place des femmes dans ces sports : à Sevran dans le cadre d'une création en appartement, en partenariat avec le Théâtre de la Poudrerie et un club féminin de boxe du quartier des Beaudottes, et en partenariat avec la MC 93 à Bobigny pour une création sur le plateau.

VI – Avis de la commission pour la permanence artistique et culturelle

La commission pour la permanence artistique et culturelle s'est réunie le 10 octobre 2016.
Elle a rendu un avis favorable au renouvellement de la convention triennale de permanence artistique et culturelle pour un montant identique.

VII – Soutien régional dans le cadre d'une convention annuelle

La Région soutient La Revue Eclair en 2016 à hauteur de 50 000€
sur une base subventionnable de 146 000 €
(la base subventionnable correspond au budget prévisionnel proposé)

Emploi La Région flèche une aide à hauteur de 10 000 € au titre de l'emploi pour les postes de direction et d'administration de la compagnie.	**Création/Diffusion/Appropriation** La Région apporte son aide au titre de la création/diffusion/appropriation à hauteur de 40 000 € pour soutenir l'implantation de La Revue Eclair sur le territoire francilien, notamment en appui sur ses partenariats avec des lieux de Seine-Saint-Denis et à travers ses projets artistiques et culturels autour des

	sports de combat, permettant d'associer le public au processus artistique et aux recherches de la compagnie sur le terrain, en préalable à ses créations.

Intérêt régional :
Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire à recruter 1 stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :
- SEINE SAINT DENIS
- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD
CPER : Hors CPER
L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	50 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	50 000,00 €
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	50 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	50 000,00 €
	Montant total	150 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011729

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : LE TRITON (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	171 756,00 €	34,93 %	60 000,00 €
	Montant Total de la subvention		60 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LE TRITON
Adresse administrative : 11 B RUE DU COQ FRANCAIS
93260 LES LILAS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Jean-Pierre VIVANTE, Président
Date de publication au JO : 13 avril 1999

N° SIRET : 43764169900016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005
Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016
Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017
Démarrage anticipé de projet : Non

I- Présentation du bénéficiaire

Créé sur une initiative privée par des passionnés de jazz en 2001, le concept fondateur du Triton est basé sur la volonté d'offrir aux musiciens un lieu dont la qualité de l'accueil et la performance technique permettent de conjuguer création, diffusion, enregistrement public et production phonographique.
Le lieu est composé de plusieurs espaces : une salle de concert de 180 places, une deuxième salle de 100 places dédiée à la captation vidéo et aux résidences (ouverte depuis 2013), un studio de répétition de 30 m², des bureaux, une cuisine et un restaurant de 100 couverts (travaux d'agrandissement réalisés en 2011), un espace d'expositions et un studio de répétition et enregistrement de 24 m².

Le Triton est labellisé SMAC par l'Etat et une convention triennale a été signée avec la DRAC, le Département de Seine-Saint-Denis et la Ville des Lilas. Il est soutenu par le CNV, la SPEDIDAM et la SACEM, ainsi que la Région Ile-de-France.

II- Evolution générale de la structure sur les trois ans de convention

1) Evolution budgétaire de la structure

Eléments figurant dans le dossier remis par le bénéficiaire

	2013	**%**	**2014**	**2015**	**%**
DRAC : convention	85 000	*17%*	85 000	85 000	*12%*
DGCA : aide au projet			10 000	7 500	*1%*
Etat - aide à l'emploi CUI, contrat génération	69 956	*14%*	133 587	189 375	*26%*
Conseil départemental de Seine-Saint-Denis : fonctionnement, résidence, CAC, PIC93	122 000	*24%*	149 600	141 000	*20%*
Commune des Lilas	77 257	*15%*	77 257	77 257	*11%*
Commune de Bagnolet			14 000	3 000	*0%*
EST Ensemble				10 500	*1%*
Autres - ADAMI (2013), ARCADI (2013), SPEDIDAM, SACEM, CNV	84 488	*16%*	68 712	104 001	*14%*
Région - PAC	60 000	*12%*	60 000	60 000	*8%*
Région - Apprentissage (2013) et résidence d'écrivain (2015)	1 125	*0%*		5 000	*1%*
Région - Emploi tremplin	15 000	*3%*	27 750	38 944	*5%*
SOUS-TOTAL REGION	*76 125*	*15%*	*87 750*	*103 944*	*14%*
TOTAL SUBVENTIONS	**514 826**	**100%**	**625 906**	**721 577**	100%

Eléments figurant dans les documents comptables de la structure : bilan et compte de résultats

	2013	**%**	**2014**	**2015**	**%**
Subventions d'exploitation	515 377	*47%*	586 866	710 377	*45%*
Chiffre d'affaires (recettes propres)	497 539	*45%*	679 179	664 229	*42%*
Dont recettes de bar et restaurant	*336 486*	*30%*	*415 163*	*422 226*	*27%*
Dont prestations audio et vidéo	*11 519*	*1%*	*13 717*	*36 669*	*2%*
Dont billetterie, abonnements	*93 202*	*8%*	*184 783*	*141 593*	*9%*
Autres produits - dons	57 027	*5%*	72 700	82 430	*5%*
Total produits	1 105 935	*100%*	1 420 927	1 569 244	100%

Graphique 1 : évolution budgétaire 2013-2015

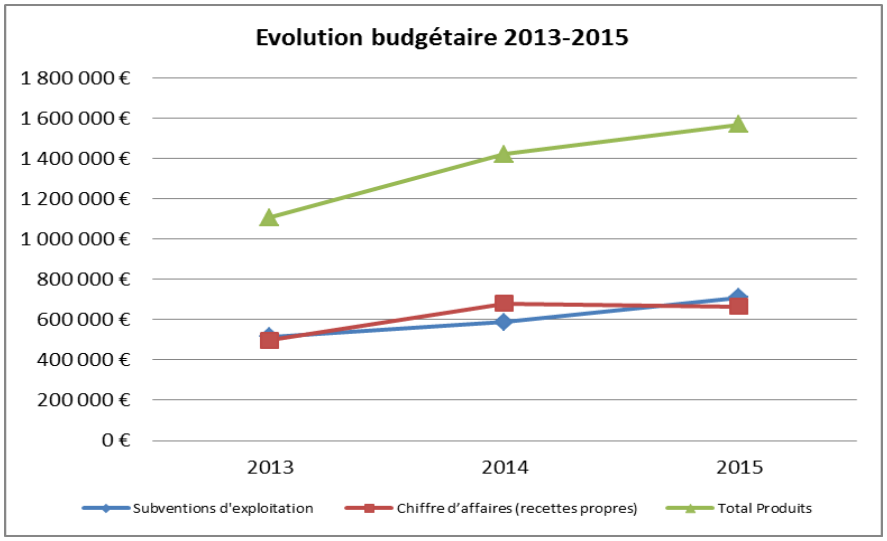

Graphique 2 : répartition des subventions de la structure en 2015

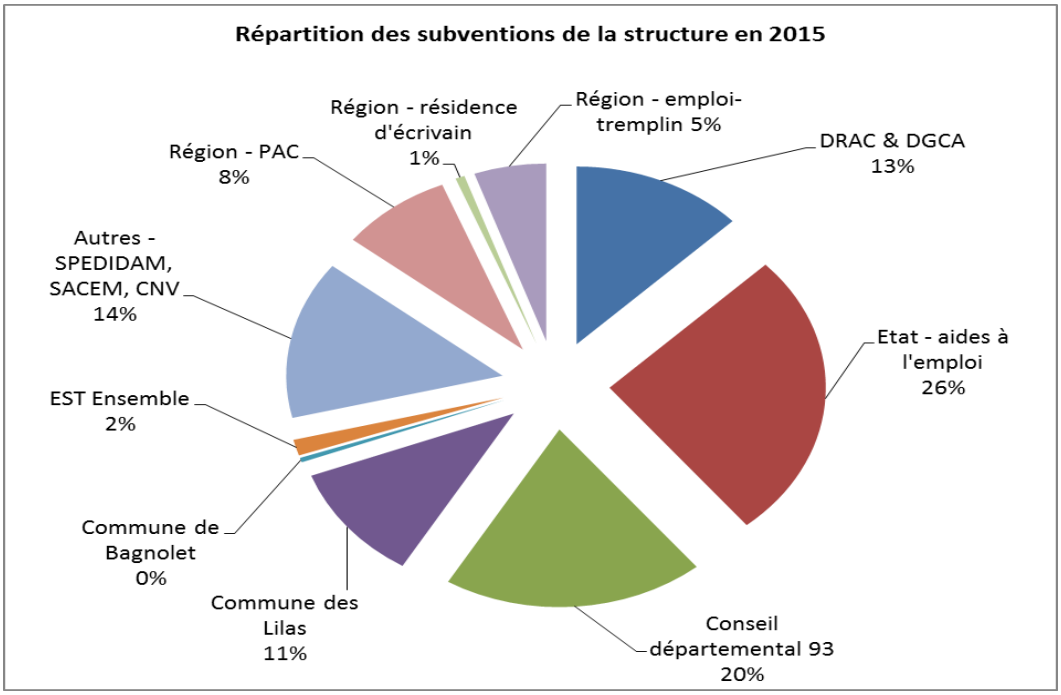

2) Evolution de l'emploi

	2013	2014	2015
Masse salariale totale en €	570 835	767 690	872 714
Nombre d'heures intermittence (artistes et techniciens)	5 448	7 052	5 382

3) Evolution de l'activité

Années ou saisons, à préciser	**2013**	**2014**	**2015**
CREATION / DIFFUSION / RESIDENCES			
Nombre de créations accueillies	5	6	8
Nombre de dates de concerts diffusés au total	103	121	176
Nombre de groupes accueillis	125	199	212
Nombre de festivals ou temps forts éventuels	6	5	4
Nombre de spectateurs	9158	15122	13206
Nombre de résidence(s) accueillie(s) *& Durée moyenne (nombre de jours ou mois)*	7 9 jours	9 15 jours	13 9,5 jours
ACTION CULTURELLE			
Nombre d'heures d'intervention artistique auprès des lycéens	-	-	-
Nombre d'heures d'intervention artistique au total	50 h	121 h	195 h
Nombre d'établissements et de relais partenaires	8	8	22
Nombre de bénéficiaires	220	335	1349

III- Projet proposé par le bénéficiaire pour le renouvellement de la convention PAC 2016/2017/2018 (tel que rédigé par la structure bénéficiaire)

LES RESIDENCES

Les trois années écoulées ont permis de recevoir de nombreux artistes et de nombreuses compagnies sur des périodes plus ou moins importantes de création et de répétition au Triton. Ces expériences ont fait l'objet de discutions avec les artistes, les compagnies et les partenaires institutionnels. Au cours de ces discutions, chacun a exprimé ses critiques et ses satisfactions, et c'est donc à partir de ces constats que nous présentons pour les trois années à venir un projet modifié et enrichi par ce dialogue.
Nous nous proposons de structurer l'accueil des artistes et des compagnies de la façon suivante :

RESIDENCES DE CREATION (2 par an)
en partenariat avec le Conseil Départemental de Seine Saint-Denis
Ces résidences s'adressent à des artistes en phase de création d'un nouveau spectacle, d'un nouveau répertoire ou d'un nouvel orchestre.
Au cours de cette période d'accueil et d'accompagnement, le Triton s'efforce d'offrir à l'artiste, dans un cadre professionnel, les moyens humains et techniques nécessaires à la réalisation de son projet artistique.
L'artiste va à la rencontre des publics dans un souci de sensibilisation et de transmission à l'occasion d'ateliers pédagogiques, rencontres, répétitions publiques, débats, concerts jeune public.
Le Triton met tout en œuvre pour que la création soutenue trouve des débouchés après la résidence notamment en activant ses réseaux de lieux et de festivals, et ce en partenariat avec l'agent de l'artiste, le cas échéant.
Ce dispositif permet d'accueillir un artiste sur une période allant de 4 mois à 1 an durant laquelle il conjuguera création, répétitions (7 à 12 jours), actions culturelles et pédagogiques (4 à 8 interventions).
Plusieurs concerts de restitution ont lieu au cours de la période de résidence.

Le Triton est l'employeur des artistes tout au long de la résidence.

CARTES BLANCHES (3 par an)
Ce dispositif s'adresse aux musiciens d'envergure nationale ou internationale à qui le Triton propose de présenter plusieurs facettes de leur travail et de leur personnalité. Présenter au cours de 2 ou 3 concerts répartis sur l'année des projets différents, des groupes constitués, des rencontres inédites, des invitations….
Ces cartes blanches permettent de pénétrer l'univers d'un musicien et de tisser des liens entre l'artiste, le lieu et son public.
Les concerts sont réalisés en contrat de cession ou font l'objet d'un engagement direct des artistes par le Triton..
Les artistes peuvent bénéficier d'espaces de travail mis gracieusement à disposition par le Triton en amont de leurs concerts. Dans ce cas des répétitions publiques / rencontres d'une heure sont organisées à destination des élèves des écoles primaires des Lilas ou des conservatoires d'Est Ensemble.

PERMANENCE MUTUALISEE – IMPLANTATION DES COMPAGNIES (3 par an)

Pour les années 2017/2018/2019, le Triton se propose de reconduire son dispositif d'accueil de compagnies bénéficiant du soutien du Conseil Régional dans le cadre de la PAC et de la DRAC dans le cadre de l'aide aux compagnies. Nous avons tenu, suite aux échanges avec nos partenaires institutionnels, Région et DRAC, à modifier et à préciser certains points liés aux modalités de cette permanence des compagnies au Triton. Ce dispositif intitulé précédemment « Résidence d'implantation » s'intitule désormais « Permanence mutualisée – Implantation des compagnies ».

Ce partenariat consiste désormais en un parcours de présence au Triton de trois compagnies, mêlant créations, répétitions, rencontres, concerts et actions culturelles. Chaque compagnie pourra bénéficier gratuitement de 8 à 9 jours d'accueil pour des sessions de création ou de répétition, le Triton mettant à disposition ses scènes équipées, avec le concours de ses régisseurs (son et lumières). Pendant ces périodes, la compagnie prendra à sa charge la rémunération des artistes, dans des conditions conformes à la législation en vigueur, le Triton prenant à sa charge tous les frais liés à son personnel et au bon fonctionnement du lieu d'accueil. Chaque compagnie donnera 3 ou 4 concerts au Triton dans l'année. Ces concerts seront vendus par la compagnie en contrat de cession ou feront l'objet d'un engagement direct des artistes par le Triton. D'autre part, chaque compagnie participera à deux actions culturelles proposées et financées par le Triton. Enfin, chaque année, une création d'une des trois compagnies sera présentée en concert au Théâtre du Garde-Chasse dans le cadre du partenariat entre le Triton et la ville des Lilas, ce concert donnant lieu soit à un contrat de cession entre la compagnie et le Triton, soit à des engagements directs des artistes par le Triton.

Chaque compagnie pourra, si elle le souhaite, bénéficier de tarifs préférentiels sur les prestations audiovisuelles proposées par le Triton. Ces prestations feront l'objet d'un devis approuvé et d'une facturation ne rentrant pas dans le cadre du dispositif « Permanence mutualisée ».

LES CONCERTS
Un ou deux concerts en contrat de cession entre le 15 novembre *(année N)* et le 31 mars *(année N+1)*
Un ou deux concerts en contrats d'engagement entre le 1er avril et le 15 juillet *(année N+1)*

LES ACTIONS CULTURELLES

PIC 93 / parcours d'improvisation combinatoire
3 sessions par an (3 stages d'une journée et 1 restitution par session)
Ce dispositif, cofinancé par le département de Seine Saint-Denis et piloté par le Triton, a vocation de permettre à des musiciens amateurs de tous niveaux et de tous âges de participer à 3 stages animés par un musicien improvisateur compagnon du Triton et à une restitution en première partie d'un de ses concerts. Durant les stages, le groupe d'amateurs, d'une quinzaine de musiciens maximum, expérimente et acquière des clefs de compréhension des méthodes d'improvisation de l'artiste intervenant. Lors des 3 stages, l'artiste est rémunéré par le Triton en tant qu'intervenant atelier.
Durant sa présence de trois ans au Triton, chaque compagnie participera chaque année à un projet PIC 93.

CONCERTS / ATELIERS JEUNES PUBLICS
1 action par an en 2 représentations (14h30 pour les maternelles et 15h30 pour les primaires).
Ces concerts ateliers sont conçus en petite forme (solo, duo ou trio). Ils sont l'occasion d'une rencontre entre l'artiste et les tout-petits ; concerts, présentations d'instruments et de répertoires, dialogues, jeux… Les publics concernés sont les enfants des centres de loisirs des Lilas, Pantin, Le Pré Saint-Gervais, Bagnolet, Romainville, Paris 20ème, Paris 19ème qui accèdent gratuitement à ces concerts.
Durant sa présence de trois ans au Triton, chaque compagnie participera à un projet Jeunes Publics.

ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES AMATEURS
en partenariat avec la Ville des Lilas.
Chaque semaine, le Triton accueille 5 groupes amateurs qui répètent dans son studio de répétition les lundis et mardis soirs, chacun 2 heures. Ils présentent le fruit de leur travail le soir de Nuit Blanche au cours d'un concert-plateau. Un membre d'une des trois compagnies présentes au Triton, rencontrera les 5 groupes en répétitions, il les conseillera dans leur projet artistique et animera en septembre 4 ateliers avec les membres volontaires de ces 5 groupes en vue d'une création commune présentée le même soir. Cette action a pour objectif d'accompagner ces jeunes musiciens dans le développement de leur pratique et de décloisonner les esthétiques, le groupe constitué pouvant être extrêmement hétéroclite (chanson + rock + hip hop + jazz + folk…)
Durant sa présence de trois ans au Triton, chaque compagnie participera à un projet d'accompagnement des pratiques amateurs.

BOA (Bel Orchestre Amateur)
Cet orchestre composé d'une douzaine de musiciens, animé par François Cotineau et François Merville, est soutenu par le Conseil Départemental de la Seine Saint-Denis.
Chaque année, cet orchestre monte trois projets (un par trimestre) avec des lieux d'accueil partenaires (dont le Triton), sur le modèle suivant :
- une commande d'écriture à un compositeur de jazz pour une pièce d'environ 30 minutes
- une répétition par semaine pendant un trimestre de l'orchestre dans le lieu partenaire
- quatre interventions artistiques rémunérées du compositeur lors de ces répétitions
- un concert de restitution en première partie d'un concert du compositeur.

Le Triton met une scène à disposition 12 fois par an pour les répétitions. Le BOA rémunère le compositeur pour sa commande d'écriture et pour ses interventions artistiques. Le Triton rémunère le plateau artistique du compositeur.
Durant sa présence de trois ans au Triton, chaque compagnie participera à un projet BOA.

CONCERT HORS LES MURS
En partenariat avec la Ville des Lilas, le Triton coproduit chaque année un concert au TGC (Théâtre du Garde-Chasse). Ce concert est réservé à la présentation d'une création d'une des trois compagnies présentes au Triton.
Durant sa présence de trois ans au Triton, chaque compagnie participera à un concert au TGC.

Pour la période 2017/2018/2019, le Triton se propose de poursuivre la collaboration avec les compagnies Archimusic et Aime l'Air, et d'accueillir dans le dispositif une nouvelle compagnie, Pour faire bouillir la pluie.

Equipements francilien(s) partenaire(s) du projet
Philharmonie de Paris
CNSMD - Paris
Médicis Clichy-Montfermeil
Pole Supérieur d'Aubervilliers-La Courneuve
CRR d'Aubervilliers-La Courneuve
CRC des Lilas, Bagnolet, Bondy, Noisy-le-Sec, Clichy, Montfermeil, Pré Saint-Gervais
CRD de Pantin, Romainville
Centres de loisir des Lilas, Le Pré Saint-Gervais, Bagnolet, Romainville, Pantin
Ensemble des Ecoles communales des Lilas
Collège Marie Curie des Lilas
Lycée Paul Robert des Lilas

Etat et/ou collectivités territoriales partenaires du projet (hors Conseil régional d'Ile-de-France)
Conseil Départemental de Seine Saint-Denis - part de la convention fléchée sur les résidences : 27 000 €
Villes de Bagnolet, Les Lilas, Le Pré-Saint-Gervais

Equipes artistiques prévue pour le projet :

2016/2017
Présence mutualisée des compagnies 1 : Cie ARCHIMUSIC
Jean-Rémy Guédon, David Pouradier Duteil, Vincent Arnoult, Emmanuelle Brunat, Nicolas Fargeix, Philippe Martinez, Vincent Reynaud, Yves Rousseau
Présence mutualisée des compagnies 2 : Cie AIME L'AIR
Andy Emler, Eric Echampard, Claude Tchamitchian, François Verly, Laurent Blondiau, Guillaume Orti, Laurent Dehors, Philippe Sellam, François Thuillier
Présence mutualisée des compagnies 3 : Cie POUR FAIRE BOUILLIR LA PLUIE
Yves Rousseau, Thomas Savy, Pierrick Hardy, Anne Le Goff, Kevan Chemirani

Résidence de création 1 : HIMIKO QUARTET
Himiko Paganotti, Antoine Paganotti, Bernard Paganotti, Emmanuel Borghi
Résidence de création 2 : ROBERTO NEGRO
Roberto Negro, Théo Ceccaldi, Nicolas Crosse, Eric Maria Couturier

Carte Blanche 1: FRANCK VAILLANT
Franck Vaillant, Antonin Rayon, Julien Desprez, Antonin Tri Hoang, Bruno Chevillon, Pierre de Bethmann
Carte Blanche 2 : SYLVAIN CATHALA
Sylvain Cathala
Carte Blanche 3 : NIMA SARKECHIK
Nima Sarkechik

RESIDENCES PREVUES

	1ère année 2016/2017	
Type de résidence	**Permanence mutualisée 1**	**Permanence mutualisée 2**
Dates de chaque résidence & durées	décembre 2016 / juin 2017 20 jours	novembre 2016 / juin 2017 20 jours
Equipes artistiques	**CIE ARCHIMUSIC** Jean-Rémy Guédon,	**CIE AIME L'AIR** Andy Emler
Objectifs & contenus de chaque résidence	ARCHIMUSIC NEUF Jean-Rémy Guédon, David Pouradier Duteil, Vincent Arnoult, Emmanuelle Brunat, Nicolas Fargeix, Philippe Martinez, Vincent Reynaud, Yves Rousseau 2 concerts – 16-17 décembre 2016 précédés de 2 répétitions VIVA SANTANA Jean-Rémy Guédon, David Pouradier Duteil, Vincent Arnoult, Emmanuelle Brunat, Nicolas Fargeix, Philippe Martinez, Vincent Reynaud, Yves Rousseau + 1 chanteuse + 1 percussionniste 1 concert – juin 2017 précédé de 3 répétitions DUO MINO Concert jeune public : 8 mars 2017	MEGAOCTET Andy Emler, Eric Echampard, Claude Tchamitchian, François Verly, Laurent Blondiau, Guillaume Orti, Laurent Dehors, Philippe Sellam, François Thuillier 4 répétitions : 21/24 novembre 2 concerts : 25-26 novembre QUARTET (création) + BOA Andy Emler, Eric Echampard, Claude Tchamitchian + invité 3 répétitions : mars 2017 1 concert : mars 2017 DUO (création) + PIC 93 Andy Emler + invité 2 répétitions : juin 2017 1 concert : juin 2017
Partenaires financiers de résidence		

	1ere année 2016/2017	
Type de résidence	**Permanence mutualisée 3**	**Résidence de création 1**
Dates de chaque résidence & durées	8 mars 2017 / 9 novembre 2017 20 jours	
Equipes artistiques	**CIE POUR FAIRE BOUILLIR LA PLUIE** Yves Rousseau	**HIMIKO** Himiko Paganotti, Antoine Paganotti, Bernard Paganotti, Emmanuel Borghi, Nguyen Le
Objectifs & contenus de chaque résidence	ABSOLUTLY FREE + PIC 93 Yves Rousseau, Elise Caron, Jean-Marc Larché 3 répétitions : 8-9-10 mars 2017 1 concert : 11 mars 2017 SPIRIT DANSE QUINTET Yves Rousseaui, Bruno Ruder, David Chevallier, Fabrice Martinez, Christophe Marguet 1 concert : 4 mai 2017 AKASHA SEXTET (création) Yves Rousseau, Christophe Marguet, Régis Huby, François Thuillier, Matthieu Michel, Jean-Marc Larché 3 répétitions : 4-5-6 juillet 2017 1 concert : 7 juillet MURMURES Yves Rousseau, Thomas Savy, Pierrick Hardy, Anne Le Goff, Kevan Chemirani 3 répétitions : 6-7-8 novembre 2017 1 concert au TGC le 9 novembre	Création d'arrangements sur le nouveau répertoire d'Himiko en vue de l'enregistrement du nouvel album avec 3 chanteuses invitées, 1 chœur amateur et un quatuor à cordes amateur. HIMIKO + 3 CHANTEUSES 2 répétitions 1 concert : mars 2017 HIMIKO + QUATUOR A CORDES 2 répétitions 1 concert : juin 2017 HIMIKO + CHOEUR 2 répétitions 1 concert : septembre 2017 HIMIKO + 3 CHANTEUSES + QUATUOR A CORDES + CHOEUR 2 répétitions 1 concert : novembre 2017
Partenaires financiers de résidence	Ville des Lilas	Conseil Départemental de Seine Saint-Denis CNV

	1ere année 2016/2017	
Type de résidence	**Résidence de création 2**	**Carte blanche 1**
Dates de chaque résidence & durées	Janvier / octobre 2017 15 jours	Janvier / octobre 2017 9 jours

Equipes artistiques	**ROBERTO NEGRO**	**FRANCK VAILLANT**
Objectifs & contenus de chaque résidence	Création de deux nouveaux répertoires CHEEKIES & BABIES Roberto Negro, Théo Ceccaldi, Nicolas Crosse, Eric Maria Couturier 5 répétitions 2 concerts : mai 2017 ROBERTO NEGRO / EMILE PARISIEN / QUATUOR BELLA 5 répétitions 2 concerts : octobre 2017 1 concert jeune public : novembre 2017	Cette carte blanche consacrée à Franck Vaillant permettra de présenter au cours de l'année 2016/2017 ses deux prochains CD au cours de deux concerts de sortie d'album. BENZINE Franck Vaillant, Antonin Rayon, Julien Desprez, Antonin Tri Hoang 3 répétitions : 18-19-20 avril 2017 1 concert : 21 avril 2017 THIS IS A TRIO Franck Vaillant, Bruno Chevillon, Pierre de Bethmann 3 répétitions : 10-11-12 octobre 2017 1 concert : 13 octobre 2017
Partenaires financiers de résidence	Conseil Départemental de Seine Saint-Denis CNV	

	1ère année 2016/2017	
Type de résidence	**Carte blanche 2**	**Carte blanche 3**
Dates de chaque résidence & durées	Janvier / octobre 2017 9 jours	Janvier / octobre 2017 6 jours
Equipes artistiques	**SYLVAIN CATHALA**	**NIMA SARKECHIK**
Objectifs & contenus de chaque résidence	Cette carte blanche consacrée à Sylvain Cathala permettra de présenter au cours de l'année 2016/2017 trois groupes différents. C-MELODY PROJECT (création) Sylvain Cathala – Benjamin Moussay – Fred Chiffoleau – Maxime Zampieri 3 répétitions : 12-13-14 décembre 2016 1 concert : 15 décembre TRIO + KAMILYA JUBRAN Sylvain Cathala, Sarah Murcia, Christophe Lavergne, Kamilya Jubran 1 concert : mars 2017 PRINT invite SERGE DE LAUBIER (création)	Cette carte blanche consacrée à Nima Sarkechik lui permettra de présenter au cours de l'année 2016/2017 trois répertoires en duo. Il invitera à chaque concert un musicien de son choix Ces concerts seront précédés de séances de travail sur scène. 3 répétitions 3 concerts : février, mai, septembre

	Sylvain Cathala, Stéphane Payen, Jean-Philippe Morel, Franck Vaillant, Serge de Laubier 1 concert : septembre 2017	
Partenaires financiers de résidence		

Perspectives de résidences pour les deux autres années de convention (2017/2018 & 2018/2019)

Les formats, durées, objectifs et budgets des résidences de création et les cartes blanches portées en 2017/2018 et 2018/2019 seront sensiblement identiques à ceux des résidences portées en 2016/2017. Le choix des artistes n'est à ce jour pas encore défini.
Les 3 accueils de compagnies en permanence mutualisée débutées en 2016/2017 se poursuivront dans les mêmes conditions sur les deux années suivantes.

Présentation des éventuels projets hors résidences :

L'activité audiovisuelle se poursuivra et s'amplifiera dans les 3 années à venir. Grâce au soutien à l'investissement et à l'emploi de la Région, le Triton a pu mettre en place un département audiovisuel de grande qualité, unique en son genre. En effet une équipe de 5 salariés permanents œuvre à la réalisation et à la diffusion de contenu audiovisuel lié à l'activité artistique et musicale du lieu :
- captations de concerts en multicaméra diffusées en direct puis en replay sur TritOnline, la TV web du Triton
- réalisation de documentaires sur les actions culturelles menées par les artistes en résidence
- réalisation d'émissions musicales diffusées en direct puis en replay sur TritOnline (Le Pont des Artistes présenté par Isabelle Dhordain - 10 émissions par an, Les Conversatoires, en partenariat avec le CNSMD de Paris présentés par Médéric Collignon – 6 émissions par an)
- réalisation de clips vidéo liés à la production phonographique du Triton
- réalisation d'interviews de musiciens compagnons
- réalisation d'EPK pour les artistes programmés au Triton

Les recherches de partenaires télévisuels s'amplifieront et les financements liés à l'activité audiovisuelle se diversifieront (CNC, FCM, CNV, SACEM, SPEDIDAM…)

Incidences éventuelles du projet spécifique en termes d'emploi

Sur la période triennale précédente, nous avons procédé, grâce au soutien de la Région dans le cadre de la PAC, à l'embauche en CDI d'une régisseuse vidéo et d'un régisseur général sur la base d'une rémunération au SMIC 35h soit une masse salariale annuelle chargée de 20 340 € par poste.
Ces deux postes se sont montrés indispensables au bon fonctionnement des accueils des artistes et des compagnies et du projet numérique.
Depuis leur embauche, suite à des augmentations, la masse salariale annuelle chargée est passée à 31 000 € par poste.

Subvention demandée : 76 000 €
Soit 16 000 € de demande d'augmentation

IV- Budget du projet spécifique en 2016 (HT)

DEPENSES	euros	RECETTES	euros
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)	57252	COLLECTIVITES TERRITORIALES	108000
Salaires brut régisseur principal	25320	**Région Ile-de-France**	
		Région IDF - PAC	76000
Charges employeur	7459	**Département** Seine Saint-Denis attribué	27000
Salaires brut régisseur vidéo	19860	**Commune** 1 : Les Lilas attribué	5000
Charges employeur	4613		
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	84873	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES	26883
Salaires bruts artistes	25529	CNV	18000
Charges employeur artistes	16322	Autres : SPEDIDAM	8883
		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	55950
Salaires bruts techniciens	9555	Billetterie	24300
		Apports de coproduction : BOA	2580
Charges employeur techniciens	9555	Autres : apport autres activités	25993
Droits d'auteur	1445		
Locations (préciser): marimba	800		
Transports / hébergements	1650		
Achats de spectacle, concerts	11342		
Accords piano	2000		
Autres (préciser) : catering	6675		
DEPENSES D'APPROPRIATION	17839		
Préciser le nombre d'heures: 168 h			
Salaires bruts	9967		
Charges employeur	6372		
Autres (préciser) : commande d'écriture	1500		
AUTRES DEPENSES	27792		
Locations immobilières	17683		
Fournitures et fluides	5876		
Télécommunication	1783		
Entretien	1578		
Assurances	872		
TOTAL	**187 756**	**TOTAL**	**187 756**

V - Analyse du bilan et du projet proposé pour le renouvellement de la convention

Rappel du soutien de la Région
Le Triton est soutenu également au titre de l'aide à la permanence artistique et culturelle depuis 2009 ; une deuxième convention triennale a été conclue en novembre 2013, assortie d'une augmentation de l'aide régionale à hauteur de 60 000 €, au regard du bilan positif de la précédente convention, de la qualité du projet proposé par le Triton pour la nouvelle convention. Le projet soutenu pour les années 2013-2016 était axé sur l'ouverture de la 2ème salle, dédiée à la captation vidéo et aux résidences, qui doivent constituer la pierre angulaire du projet du lieu. Le Triton souhaitait accueillir davantage de résidences et s'engager sur des résidences longues de trois ans avec quelques compagnies structurées dans le domaine du jazz (Cie Aime l'air, Archimusic, Cie Ping Machine), en leur mettant des moyens à disposition pour créer, et plus largement pour travailler (temps de recherche, répétition, enregistrement…). Pour cela, le Triton souhaitait créer deux postes supplémentaires : un animateur multimédia, un régisseur général.

Le Triton bénéficie également de plusieurs aides emplois-tremplins, pour des postes qui ont pu être pérennisés après l'arrêt de l'aide régionale, soit 4 postes attribués depuis 2005 (2 en 2005, 1 en 2011 (régisseur principal), 2 postes en 2014 (assistant son & assistant de communication web).

La structure bénéficie régulièrement d'aides à l'investissement : 51 997 € en 2013, 10 792 € en 2014, 12 350€ en 2015, 20 312 € en 2016 pour l'acquisition de matériel scénique.

Evolution de l'activité et du rapport au public
Les trois dernières années représentent pour le Triton une phase de montée en puissance et de développement de toutes ses activités. Avec l'ouverture de la 2ème salle en septembre 2013, le volume de la diffusion a fortement augmenté (passage de 125 concerts en 2013 à 212 concerts en 2015) ; la fréquentation a suivi également une courbe ascendante (+ 4048 spectateurs soit + 44% d'augmentation), le Triton ayant accueilli 13 200 spectateurs en 2015, soit une fréquentation en légère baisse par rapport à 2014.
La programmation s'articule autour des artistes accueillis en résidence ou associés, sur les 4 festivals thématiques du lieu : les Tritonales (musique progressive), Les Enchanteuses (voix de femmes du monde), Bleu Triton jazz festival, Tango Lilas Festival et Lilas Blues Festival, ainsi que sur des dispositifs de création transversaux : « Dodécadanse », des rencontres inédites entre un danseur chorégraphe et un musicien improvisateur (2 à 3 spectacles par saison précédés de 2 jours de répétitions), « Intersessions » en collaboration avec l'Ensemble Intercontemporain (3 concerts par an) et enfin une collaboration avec La Muse en circuit notamment dans le cadre du festival Extension.
L'accueil des artistes en résidence s'est également fortement développé : passage de 7 résidences en 2013 à 13 résidences en 2015 avec une structuration nouvelle des différents modes d'accueils, en particulier en ce qui concerne l'accueil des compagnies en implantation. En effet, les trois dernières années ont constitué une première phase d'expérimentation du format d'accueil en résidence longue (trois ans) d'implantation des compagnies dites associées, en l'occurrence, il s'agissait à l'origine des compagnies Aime l'air et Archimusic ainsi que de Ping machine / Pegazze et l'Helicon. Si le bilan général est positif, dans la mesure où les artistes ont pu notamment bénéficier de conditions techniques de travail très confortables, d'un accompagnement et d'une visibilité précieuse pour leurs projets, notamment pour les plus risqués en matière financière (ainsi par exemple, Archimusic a pu présenter sa création « Mutemps – fantaisie numérique » sur une série de 9 concerts à l'automne 2014), la nécessité s'est fait sentir de clarifier les conditions d'accueil et d'accompagnement des artistes, au regard des autres formats de résidences également pratiqués : résidence de création, résidence de diffusion, cartes blanches, pour lesquels le Triton prend à sa charge l'ensemble des coûts artistiques, alors que ces résidences dites d'implantation reposaient sur un partage des coûts entre les compagnies et le lieu dans une logique de mutualisation. Par ailleurs, le Triton a été sollicité par d'autres équipes artistiques pour bénéficier de ces conditions d'accueil privilégiées.
Au total, de nombreux artistes ont été accueillis dans le cadre des résidences de tout format, parmi lesquels on peut citer : Magma, Marc Ducret, Roberto Negro, Louis Sclavis, Elise Caron, Médéric Collignon… soit autant de grands noms du jazz actuel, qui sont régulièrement accueillis dans le lieu.
On peut s'arrêter sur le cas particulier de la résidence de diffusion offerte au pianiste Nima Sarkechik autour de l'interprétation de l'intégrale des œuvres pour piano de Brahms. Cette résidence a été construite en partenariat avec la Philharmonie de Paris et a donné lieu en 2015 et 2016 à la diffusion des 6 concerts de Brahms donnés au Triton, complétés par la diffusion marathon de l'intégrale lors de la Nuit Blanche 2016 à la Philharmonie. La résidence s'est également traduite par des commandes d'écriture passées à des compositeurs contemporains, par l'édition d'un CD sur le label du Triton et par de nombreux projets d'action culturelle réalisés avec des élèves de 4 conservatoires de Seine-Saint-Denis : Les Lilas, Bagnolet, Noisy-le-Sec, Le Pré-Saint-Gervais. Enfin, la Philharmonie a passé une commande d'écriture pour créer un répertoire pour un orchestre de 150 pianistes amateurs issus de ces conservatoires et 25 pianos, qui joueront à la Nuit Blanche 2016.

Plus largement, Le Triton a développé les actions culturelles auprès des publics (volume horaire multiplié par 4 et forte augmentation du nombre de bénéficiaires), en partie grâce au développement des résidences, que ce soit en direction des élèves de conservatoires de musique aux Lilas et dans les villes de l'agglomération d'Est ensemble – notamment dans le cadre du dispositif conçu par le lieu : les « PIC 93 », « parcours d'improvisation combinatoire » permettant aux élèves musiciens de se former à l'improvisation -, avec l'orchestre départemental amateur (le BOA), avec les écoles primaires et les collèges, les centres de loisirs, ou encore avec des groupes amateurs locaux de musiques actuelles qui bénéficient de l'utilisation du studio de répétition du lieu ainsi que d'une diffusion dans le lieu à l'occasion de la Nuit Blanche, suite à une sélection. Cependant, les projets souhaités avec le Pôle supérieur 93 n'ont pu se mettre en place.
Enfin, les trois dernières années ont été marquées par le lancement d'un nouveau volet d'activité au sein du Triton, consacré au numérique, à travers la 2ème salle de concerts entièrement équipée pour permettre des enregistrements et des captations vidéo de haut niveau technique, mais aussi à travers le nouveau site internet 2.0 du Triton lancé en février 2015, offrant de nouvelles fonctionnalités et un outil de visibilité et de promotion des artistes, et le lancement de la webtélé « TritOnline » (55 concerts diffusés en direct en 2015). Début 2016, le Triton a initié un nouveau rendez-vous : l'accueil de l'émission « le Pont des artistes », animée et portée par Isabelle Dhordain, à l'origine à la radio, et désormais enregistrée en direct et diffusée sur la webtélé du Triton, avec des artistes musiciens invités. L'émission est produite à un rythme mensuel et permet d'ouvrir le lieu à de nouvelles esthétiques musicales : chanson, musiques du monde… Ces soirées recueillent un succès public manifeste depuis leurs débuts, attirant davantage le public local des Lilas.

Evolution de l'implantation territoriale et du rayonnement
Le Triton bénéficie d'un bon ancrage local, qui s'est consolidé ces dernières années grâce aux projets menés avec les groupes amateurs et surtout avec les conservatoires du territoire de l'agglomération Est ensemble. En tant que SMAC, avec une spécificité affirmée sur le jazz et les musiques improvisées - - seules 6 SMAC sont dédiées au jazz en France et le Triton est la seule en Ile-de-France -, le Triton rayonne largement à l'échelle régionale mais aussi à l'échelle nationale.
Le lieu est membre du Syndicat des musiques actuelles, de la Fédélima, des Allumés du Jazz et adhérent au réseau départemental musiques actuelles MAAD 93 et au RIF.

Evolution budgétaire et de l'emploi
En trois ans, le budget du Triton affiche une forte croissance (+ 42%) et atteint plus de 1,5 M€ en 2015, toujours financé à parts quasi-égales par les subventions publiques et le chiffre d'affaires, qui ont respectivement augmenté de + 38% et +34% depuis 2013.
Les subventions publiques ont augmenté en volume de près de 200 000€ cumulés. La première source de financement public de la structure est constituée par les aides à l'emploi CUI – CAE (la structure emploie 18 CUI – CAE en 2015, majoritairement employés pour l'activité du restaurant) et deux contrats de génération conclu en 2013. Ces aides cumulées représentent 26% des financements publics et 12% du budget global ; elles se sont fortement accrues en trois ans.
Le Département de la Seine-Saint-Denis constitue le 2ème partenaire public du Triton avec un soutien cumulé de 141 000 € en 2015 (en augmentation de 16% depuis 2013), soit 20% des financements publics.
Les aides des sociétés civiles de gestion et de perception des droits d'auteur (SACEM, SPEDIDAM) et du CNV représentent la 3ème source de financement public avec près de 190 000 € cumulés en 2015, soit 14% des financements publics et 6% du budget.
Vient ensuite à part sensiblement égale la Région Ile-de-France (4ème partenaire public) avec une aide cumulée de 103 944 € en 2015 (soit +37% depuis 2013) au titre des emplois-tremplins et de l'aide à la permanence artistique et culturelle principalement, ce qui représente 15% des aides publiques et 7% du budget du Triton.
La DRAC et le Ministère de la culture interviennent à hauteur de 92 500 € en 2015 grâce à une aide ponctuelle de la DGCA, l'aide de la DRAC au titre du label SMAC restant stable sur la période ; soit 13% des apports publics.
Enfin, la Ville des Lilas apporte une aide inchangée de 77 257 € soit 11% des apports publics.
La structure bénéficie par ailleurs d'aides ponctuelles de la Ville de Bagnolet et de l'EPT Est Ensemble.
Le chiffre d'affaires du Triton a connu une forte montée en charge depuis 2013, grâce à l'augmentation conjuguée des recettes du restaurant, qui représentent un peu moins des deux tiers du chiffre d'affaires (soit + 25% depuis 2013), et à celle des recettes de billetterie, qui représentent désormais plus de 20% du chiffre d'affaires (soit +52% depuis 2013). On observe également le développement budgétaire de l'activité numérique à travers la progression des prestations audio et vidéo (recettes multipliées par trois depuis 2013).
Enfin, il est à noter que l'économie de la structure repose à hauteur de 5% des produits sur des dons, dont le volume a également progressé depuis trois ans.

Le Triton rassemble deux pôles d'activités : d'une part le restaurant (12 postes), d'autre part, l'activité artistique et culturelle (3 pôles : administration, technique, communication) - dont l'activité numérique - (20 postes), soit 32 postes

au total, représentant 25,8 équivalent temps plein, dont : 12 CDI (dont 3 emplois-tremplins et 2 contrats de génération) et 20 postes en CDD (CUI).
La masse salariale globale a fortement progressé depuis 2013 : + 53% (soit plus de 300 000 €), mais son impact budgétaire demeure maintenu (légèrement supérieur à 50% des charges).
L'emploi intermittent se maintient à un haut niveau, surtout en ce qui concerne l'emploi artistique, dans la mesure où le lieu pratique majoritairement des contrats d'engagement des artistes, et non des contrats de cession.

Projet proposé pour les trois prochaines années
Le projet proposé se situe dans la continuité avec le renforcement de la présence des artistes en résidence, la poursuite des implantations « mutualisées » de 3 compagnies associées, les actions culturelles, avec notamment de nouvelles actions en direction des lycées. L'activité numérique sera également amplifiée. Pour mener à bien cette nouvelle étape de développement et de consolidation de ses activités, le Triton sollicite une augmentation de l'aide régionale.

VI – Avis de la commission pour la permanence artistique et culturelle

La commission pour la permanence artistique et culturelle s'est réunie le 10 octobre 2016.
Elle a rendu un avis favorable au renouvellement de la convention triennale de permanence artistique et culturelle pour un montant identique.

VII – Soutien régional dans le cadre d'une convention annuelle

La Région soutient LE TRITON en 2016 à hauteur de 60 000 €
sur une base subventionnable de 171 756 €
(la base subventionnable correspond au budget prévisionnel proposé, déduction faite de l'écart entre l'aide demandée et l'aide proposée)

Emploi	**Création/Diffusion/Appropriation**
La Région renouvelle son aide au titre de l'emploi à hauteur de 20 000 € pour les postes de régisseur principal et régisseur vidéo, postes structurants pour la mise en œuvre du projet de permanence artistique et culturelle.	La Région apporte son aide au titre de la création/diffusion/appropriation à hauteur de 40 000 € pour la poursuite de l'accueil d'artistes en résidence, la poursuite des implantations dites « mutualisées » de longue durée et le développement d'actions artistiques et culturelles en direction des lycéens.

Intérêt régional :
Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire à recruter 2 stagiaires ou alternants.

Localisation géographique :
- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD
CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	60 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	60 000,00 €
2013	Soutien à la création et à la diffusion numérique	51 997,00 €
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	60 000,00 €
2014	Soutien à la création et à la diffusion numérique	10 792,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	60 000,00 €
2015	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes) (CR46-14)	5 000,00 €
2015	Soutien à la création et à la diffusion numérique	12 350,00 €
2016	Soutien à la création et à la diffusion numérique	20 320,00 €
	Montant total	280 459,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011730

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : LES GEMEAUX (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	86 800,00 €	40,32 %	35 000,00 €
	Montant Total de la subvention		35 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LES GEMEAUX
Adresse administrative : 49 AV GEORGES CLEMENCEAU
92330 SCEAUX
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame Françoise Letellier, Directrice

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 78545001600015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016
Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017
Démarrage anticipé de projet : Non

I- Présentation du bénéficiaire

Dirigé par Françoise Letellier, le Théâtre des Gémeaux est une salle de spectacles devenue scène nationale en 1994. Dédié au cinéma et au spectacle vivant, le lieu est équipé d'une grande salle (500 places) consacrée aux évènements théâtraux, chorégraphiques et musicaux de la saison, d'une petite salle (179 places) et d'un club de jazz (150 places). Le projet des Gémeaux se distingue en théâtre par une politique de longues séries, françaises et internationales, créations ou premières en Ile-de-France ; en danse par un temps fort, Les Rendez-Vous chorégraphiques de Sceaux ainsi qu'une programmation Jazz / So What. Les Gémeaux fondent leur mission sur le soutien à l'art vivant, l'engagement dans la création artistique et la mise en rapport des œuvres avec un large public.
Le théâtre a proposé pour son premier conventionnement un projet s'articulant autour de l'accueil en résidence d'un artiste et de sa compagnie avec la mise à disposition d'un studio de répétition, un accompagnement technique et la prise en charge de la communication autour du spectacle créé en coproduction. Il s'agissait de la compagnie La Baraka dirigée par Abou Lagraa. La résidence d'Abou Lagraa aux Gémeaux s'est poursuivie jusqu'en 2013. Puis, Les Gémeaux ont accueilli avec le soutien de la Région Ile-de-France, Benoit Haller et la Chapelle Rhénane

jusqu'en 2016.
La scène nationale Les Gémeaux est soutenue par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine, la Communauté d'Agglomération des Hauts-de-Bièvre, la Ville de Sceaux, le Ministère de la Culture et de la Communication et la Région Ile-de-France.

II- Evolution générale de la structure sur les trois ans de convention

1) Evolution budgétaire de la structure

Eléments figurant dans le dossier remis par le bénéficiaire

	2013	**%**	**2014**	**2015**	**%**
DRAC : subvention d'équilibre	803 900	*27%*	803 900	803 900	*27%*
Conseil départemental des Hauts-de-Seine : subvention d'équilibre	959 500	*33%*	959 500	959 500	*33%*
CAHB Vallée Sud : subvention d'équilibre	1 135 383	*39%*	1 135 383	1 145 737	*39%*
Région - PAC	35 000	*1%*	35 000	35 000	*1%*
SOUS-TOTAL REGION	35 000	1%	35 000	35 000	1%
TOTAL SUBVENTIONS	**2 933 783**	**100%**	**2 933 783**	**2 944 137**	100%

Eléments figurant dans les documents comptables de la structure : bilan et compte de résultats

	2013	**%**	**2014**	**2015**	**%**
Subventions d'exploitation	2 874 323	*81%*	2 933 800	2 935 326	79%
Chiffre d'affaires (recettes propres)	640 378	*18%*	738 433	718 797	19%
Total produits	3 554 535	100%	3 781 966	3 711 242	100%

Graphique 1 : évolution budgétaire 2013-2015

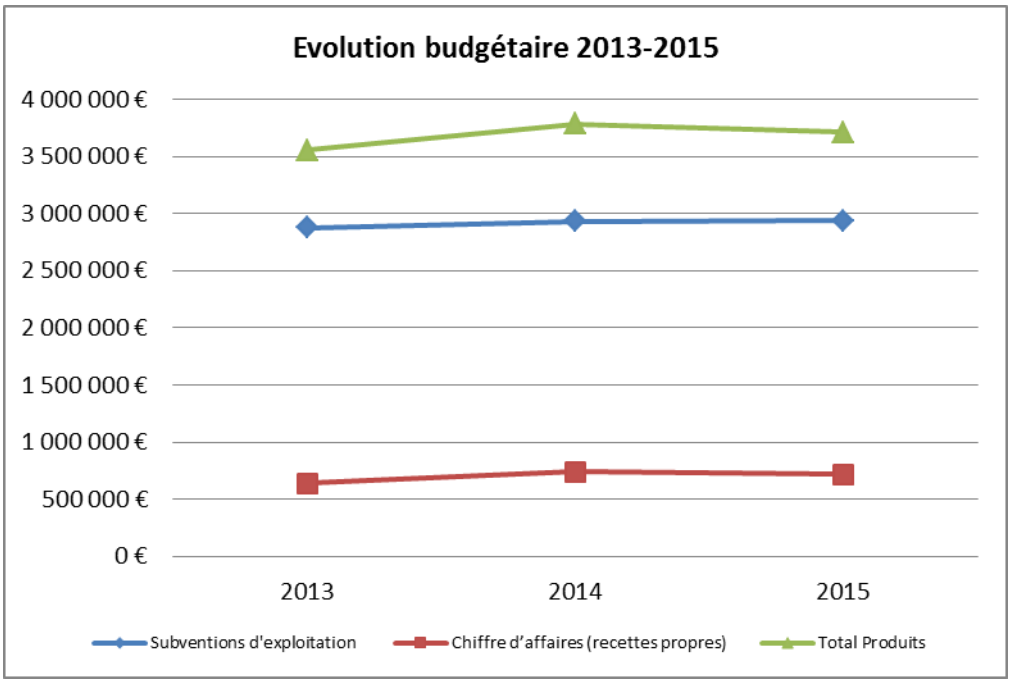

Graphique 2 : répartition des subventions de la structure en 2015

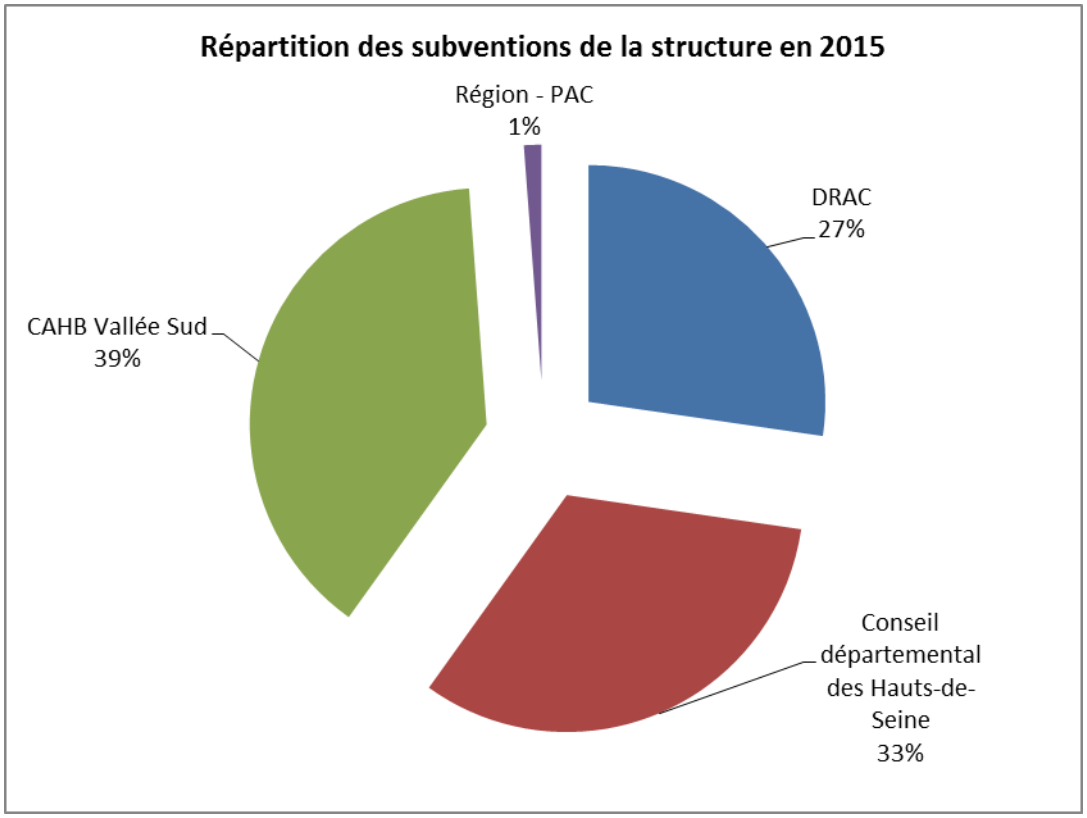

2) Evolution de l'emploi

	2013	2014	2015
Masse salariale	676 603	755 136	743 422

Nombre d'heures intermittence (artistes et techniciens)	9 467	8 822	6 651

3) Evolution de l'activité

Années ou saisons, à préciser	**2013/2014**	**2014/2015**	**2015/2016**
CREATION / DIFFUSION / RESIDENCES			
Nombre de créations accueillies	8	8	10
Nombre de spectacles diffusés au total	36	30	31
Nombre de représentations *Dont nombre de représentations en cession :*	112	107	113
Nombre de festivals ou temps forts éventuels	1	1	1
Nombre de spectateurs	43452	38734	37418
Nombre de résidence(s) accueillie(s) *& Durée moyenne (nombre de jours ou mois)* *& Equipes artistiques partenaires de résidence*	1 d'octobre 13 à juin 14 La Chapelle Rhénane	1 d'octobre 14 à juin 15 La Chapelle Rhénane	1 d'octobre 15 à février 16 La Chapelle Rhénane
ACTION CULTURELLE			
Nombre d'heures d'intervention artistique auprès des lycéens	112	68	84
Nombre d'heures d'intervention artistique au total	164	157	192
Nombre d'établissements et de relais partenaires	20	12	14
Nombre de bénéficiaires	5961	4589	4906

III- Projet proposé par le bénéficiaire pour le renouvellement de la convention PAC 2016/2017/2018 (tel que rédigé par la structure bénéficiaire)

Le contrat d'objectifs et de moyens des Gémeaux a été signé pour la période 2016/2019 par les 3 financeurs de la Scène Nationale, la DRAC/Paris, Ile de France, le Département des Hauts de Seine et Vallée Sud/Grand Paris regroupant 11 villes. Celui-ci a considérablement développé le volet actions culturelles grâce à l'engagement de la direction porté sur 4 résidences :

1) En théâtre : Benjamin Porée /Cie la Musicienne du silence (paris) – Atelier théâtre
2) En Jazz : Franck Tortiller/vibraphoniste – Création d'un orchestre de Jazz amateur
3) En danse : Mehdi Ouachek et Soria Rem/Cie Art Move Concept – ateliers danse
4) En musique baroque : Benoit Haller/La Chapelle Rhénane – ateliers direction de chœur au conservatoire

Ces résidences de production proposées par la Scène Nationale aux artistes, signifient :
1/ un soutien sur une durée de 4 ans
2/ un engagement sur la coproduction
3/ un apport technique pendant la préparation des créations par la mise à disposition d'un lieu de répétition en présence de l'équipe technique des Gémeaux
4/ une continuité dans le temps au-delà de la période de résidence. Par exemple Abou Lagraa n'est plus en résidence mais continue d'être présent dans la programmation.
Elles ont aussi pour vocation de permettre aux artistes ayant trouvé une assise financière et durable de se consacrer pleinement à l'artistique.

Les Gémeaux soutient également la création par d'importants apports en production sur des compagnies qui ne sont pas en résidence ; l'objectif est de trouver un équilibre entre des metteurs en scène confirmés d'une part et de jeunes compagnies d'autre part ;
Nos apports en coproduction représentent sur la saison 2015/2016 : 233 000,00€ et sur la saison 2016/2017 : 257 000,00€

Les Gémeaux collaborent avec d'autres établissements culturels : Cité Musicale de l'Ile Séguin (92), Festival d'Avignon, Festival d'Automne, Festival Kalypso (CCN de Créteil), Théâtre 71 de Malakoff /Scène Nationale, Théâtre La Piscine à Chatenay Malabry/Antony et L'Orangerie de Sceaux / *Petites nuits du Domaine de Sceaux*
et avec 7 conservatoires de Vallée Sud/Grand Paris : Bourg la Reine/Sceaux, Antony, Clamart, Malakoff, Bagneux, Montrouge et Le Plessis Robinson

1) MEHDI OUACHEK :RESIDENCE DE PRODUCTION DANSE AUX GEMEAUX 2016-19

C'est grâce au Festival Kalypso et à Mourad Merzouki que j'ai découvert *Nibiru*, une chorégraphie de Mehdi Ouachek et Soria Rem, qui sont originaires de Seine-et-Marne (cie Art Move Concept). Je connaissais déjà Mehdi comme danseur chez Kader Attou (CCN de La Rochelle) grâce à *The Roots* et *Opus 14* chorégraphies de Kader Attou, et *Yatra*, chorégraphie de Kader Attou et Andrés Marín. (Françoise LETELLIER)
Art Move Concept est une toute jeune compagnie qui a été créée en avril 2013. Elle regroupe actuellement son fondateur Mehdi Ouachek et Soria Rem (Chorégraphes) et 7 jeunes danseurs. Sa première création « Nibiru » date de 2014.

UNE DANSE NOVATRICE

Mehdi Ouachek et Soria Rem ont donné à la danse hip hop ses marques de noblesse, ils ont été récemment médiatisés via *La Meilleure Danse*, leur danse novatrice fait l'unanimité. Ce style appelé « Abstract dance » développé par Mehdi et déployé par Soria, transgresse les codes et les frontières du hip hop, et mêle les arts du cirque, du mime, de la danse contemporaine. C'est une technique de danse aérée, qui met en avant les effets glissés, qui donne au corps une illusion de légèreté et d'apesanteur. Ce style unique de conception chorégraphique n'a de cesse de faire parler d'eux. L'abstract concept impose une mise à nu de soi, au-delà de la performance physique qu'elle requiert, à la recherche d'une plus grande musicalité du corps. Seuls 10 danseurs sont confirmés dans cette technique. La Cie est reconnue par les grands tels que Franco Dragone (cirque du soleil) ou Slava Polunin (Slava snow show), Mourad Merzouki (CCN Créteil), Kader Attou (CCN de la Rochelle) et Andrés Marin

ACTIONS PEDAGOGIQUES

L'engagement de ces artistes de hip hop et leur enthousiasme pour leur art les rend friands de toutes formes de rencontre avec le public, qu'il soit professionnel ou amateur, novice ou simplement curieux. La cie Art Move Concept aborde de manière singulière la sensibilisation ou la transmission. Le principe étant de développer le potentiel artistique en chacun. Le travail de découverte ou d'approfondissement de la danse ne passe pas uniquement par la technique mais par l'expressivité individuelle, ce travail amène les jeunes à trouver les clefs de leur propre expression, à s'ouvrir sur les autres formes d'art comme la musique classique ou le jazz…
Les danseurs de la Cie interviendront durant toute la saison 2016-2017 auprès des élèves de : Lycée Lakanal à Sceaux, classe théâtre de Bertrant Chauvet, Lycée Sophie Barat à Chatenay Malabry, classe de Sophie de Van Roekeghem, Lycées Professionnel Florian à Sceaux, coordinatrice : Diane Philipp et aussi avec le conservatoire de Bourg la Reine/Sceaux, classe de Valérie Cherittwizer, la Maison de la Musique et de la Danse de Bagneux, classe de Christelle Adam, CSCB de Sceaux, classe d'Adeline Dufour.
Ces ateliers aboutiront à une présentation publique au grand théâtre des Gémeaux en juin 2017.

REPRISE ET CREATION

Nibiru, pièce pour 7 danseurs, fait fusionner la subtilité et la virtuosité de la danse hip-hop, de la danse contemporaine, du cirque, du mime, du cinéma. On retrouve toute la performance physique de ces interprètes, leur puissance corporelle et leur poésie.

Après avoir présenté cette pièce l'an dernier au petit Théâtre des Gémeaux et suite à l'accueil chaleureux du public, nous avons décidé de la reprogrammer (diffusion) dans le Grand Théâtre les **3 et 4 décembre 2016** et de **coproduire la prochaine création *Exit*** qui sera répétée aux Gémeaux et présentée les **5 et 6 mai 2017** (coproduction / Création).

La Cie art concept a besoin d'être soutenu pour continuer à évoluer dans le paysage de la danse hip hop dans lequel elle est représentative d'une nouvelle génération de danseurs ; Les Gémeaux va à ce titre, en plus de son aide financière, mettre à disposition de la Cie le plateau du Petit Théâtre sur une durée de 2 mois pour qu'elle puisse avec des moyens professionnels répéter sa nouvelle création.

2) KING ARTHUR DE PURCELL – UN PROJET DE FORMATION EN RÉSEAU AVEC BENOÎT HALLER

La Chapelle Rhénane, ensemble de musique baroque dirigé par Benoît Haller, est en résidence au Théâtre des Gémeaux de Sceaux depuis 2009. Les deux structures collaborent pour des créations artistiques, mais aussi dans le domaine de l'action culturelle. Les années 2015 à 2017 sont placées sous le signe du semi-opéra « King Arthur » de Henry Purcell : un projet de sensibilisation a eu lieu entre octobre 2015 et février 2016, avec la participation de cinq classes des écoles primaires de Sceaux et Clamart, projet débouchant sur un spectacle réalisé par les enfants avec les solistes et l'orchestre de la Chapelle Rhénane au Théâtre en février 2016, en lever de rideau d'un des trois concerts que l'ensemble professionnel proposait au cœur de la saison des Gémeaux. Le projet présenté ci-dessous est le troisième volet de cette grande opération consacrée au « King Arthur » : il s'agit d'un ambitieux projet de formation mettant en réseau plusieurs structures du département pour aboutir à un spectacle de l'ouvrage de Purcell en juin 2017. Six ensembles vocaux se répartiront les scènes chorales, un orchestre sera constitué pour les accompagner, et un ensemble d'étudiants des classes de chant des conservatoires sera en charge des parties solistiques. Ce projet réunira environ 170 personnes

Le projet sera accompagné par Benoît Haller qui interviendra régulièrement dans chacun des groupes (chœurs, orchestre, solistes) à partir du mois de février 2017. L'expertise de ce chanteur et chef dans le domaine baroque n'est plus à démontrer, et permettra à chaque élève et étudiant d'intensifier sa relation avec un type de musique qu'il n'est pas habituel de pratiquer dans les cursus de formation.

RESTITUTION PUBLIQUE : LE 11 JUIN 2017

La durée d'exécution de l'intégralité de la musique de Purcell atteint environ 1h50 ; cette durée sera ramenée à 1h15 de musique, pour une durée totale de concert de 1h30. La présence de 6 ensembles vocaux permet de limiter les interventions de chaque ensemble à environ 10 mn, le reste étant réservé à l'orchestre et aux solistes.

Chaque chef de chœur organisera l'apprentissage de manière indépendante dans son ou ses groupe(s) pendant l'année scolaire 2016/17. Benoît Haller interviendra plusieurs fois dans chaque groupe pour finaliser l'apprentissage et l'approche musicale à partir du mois de février 2017.

Equipements francilien(s) partenaire(s) du projet

Préciser les noms, villes et départements de chaque équipement

RESIDENCE MEHDI OUACHEK

- Les Gémeaux/Scène Nationale
- CCN de Créteil avec le Festival Kalypso

FORMATION EN RESEAU AVEC BENOIT HALLER

- Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Bourg-la-Reine / Sceaux : Jean-Yves Altenburger (direction), Alexis Bestion de Camboulas (coordination du département de musique ancienne), Emmanuelle Dubost (chef de chœur).
- La Maison de la Musique et de la Danse de Bagneux : Éric Wetzel (direction), Camille Bourrouillou (chef de chœur).
-La Maison de la Musique et de la Danse du Plessis-Robinson : Marie Martarelli (chef de chœur Cantabilis), Jean-Christophe Frontier (chef de chœur CHAM).
- Le chœur CHAM à voix égales de Bourg-la-Reine/Sceaux (40 élèves de 6^{e} et 5^{e})
- Le chœur CHAM à voix égales du Plessis Robinson (30 élèves de 4^{e} et 3^{e})
- Le chœur CHAM à voix égales de Bagneux (25 élèves de 4^{e}, 3^{e} et lycée)
- Le chœur Vocalys avec quelques éléments du chœur Costeley (80 adultes et jeunes adultes)
- Le chœur Cantabilis du Plessis Robinson (40 adultes)
- Éventuellement le chœur d'enfants (6^{e} à 3^{e}) des « fantômes de l'Opéra » (25 élèves) de Bourg-la-Reine/Sceaux

Equipe artistique prévue pour le projet :

Mehdi Ouachek et soria Rem ainsi que les danseurs de la Compagnie au nombre de 7.
Benoit Haller

	1ère année 2016/2017	
Type de résidence (implantation, création/diffusion…)	Résidence de PRODUCTION avec Mehdi Ouachek	Volet FORMATION en réseau avec Benoit Haller dans le cadre de la Résidence la Chapelle Rhénane
Dates de chaque résidence & durées (nombre de jours ou de mois)	De oct 2016 à juin 2017	De fév. 2017 à juin 2017
Equipes artistiques	Cie Art Move Concept	Le Chapelle Rhénane
Objectifs & contenus de chaque résidence	. Reprise du spectacle Nibiru pour 2 représentations les 3 et 4 décembre 2016 . Création du spectacle Exit le 5 et 6 mai 2017 pour 2 représentations . Actions de formation . Actions de sensibilisation auprès des Lycéens	Cycle de formation durant 5 mois . un concert public avec tous les participants le 11 juin 2016

Perspectives de résidences pour les deux autres années de convention (2017/2018 & 2018/2019)
Françoise LETELLIER a proposé dans le Contrat d'Objectifs et de Moyens des Gémeaux **une Résidence de Production de 3 ans** (2016-2019) permettant parallèlement à Mehdi Ouachek (Cie Art Mouv Concept) un travail ambitieux d'action culturelle sur le terrain et un travail de **création** : la 1ère est fixé en mai 2017 avec la pièce « Exit ». Les Gémeaux s'engagent sur les prochaines créations non datées à ce jour.

Incidences éventuelles du projet spécifique en termes d'emploi
L'emploi sur la présente convention porte :

1) le personnel technique autour de la création
2) le personnel artistique engagé par la Cie la Art Mouv Concept dans le cadre des contrats de cession avec les Gémeaux (11 danseurs+2 chorégraphes)
3) le personnel accompagnant les actions de sensibilisation et de formation (7 danseurs + 1 personne des Gémeaux)

Subvention demandée :
45 000 €
Soit 10 000 € d'augmentation

IV- Budget du projet spécifique en 2016 (HT)

DEPENSES	euros	RECETTES	euros
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	76000	ETAT	9200
Salaires bruts techniciens	5000	**DRAC Ile-de-France** (préciser service et titre) : Service du Théâtre	9200
Charges employeur techniciens	2750	□ attribué / □ en cours	
Droits d'auteur	3300	COLLECTIVITES TERRITORIALES	63600
Locations (préciser):Location matériel technique	2000	**Région Ile-de-France**	
Défraiements	1900	Région IDF - PAC	45000
Transports	650	**Département** : Conseil Départemental des Hauts de Seine	9200
Apports en coproduction	30000	□ attribué / □ en cours	

Achats de spectacle, concerts	27400	**EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes** : Communauté d'agglomération des Hauts de Bièvre	9400
Autres (préciser) : communication	3000	□ attribué / □ en cours	
DEPENSES D'APPROPRIATION	20800	RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	24000
Salaires bruts	2900	Billetterie	24000
Charges employeur	1400		
Achat action culturelle	16000		
Autres (préciser) : Déplacement intervenants	500		
TOTAL	**96800**	**TOTAL**	**96800**
Mise à disposition de locaux : 2 mois Petit Théâtre	10000	Mise à disposition de locaux	10000
Mise à disposition de personnel	1200	Mise à disposition de personnel	1200

V - Analyse du bilan et du projet proposé pour le renouvellement de la convention

Rappel du soutien de la Région

La structure est soutenue au titre de l'aide à la permanence artistique et culturelle depuis 2009 à hauteur de 35000 € euros. D'abord pour l'accueil de la résidence d'Abou Lagraa (Compagnie La Baraka – 2009/2013), puis pour celle de Benoit Haller (La Chapelle Rhénane – 2013/2016) ainsi que pour les actions culturelles développées autour de sa présence. La Région a également soutenu Les Gémeaux à deux reprises dans le cadre du partenariat avec le Festival d'Avignon : à hauteur de 50 000 € en 2015 pour la production du spectacle « Le Roi Lear » mis en scène par Olivier Py et à hauteur de 40 000 € en 2014 pour le spectacle « Le Prince de Hombourg » de Giorgio Barberio Corsetti. Les Gémeaux ont également bénéficié d'une aide à l'investissement de 36 996 € pour l'acquisition de matériel numérique en 2015.

Evolution de l'activité et du rapport au public

Les Gémeaux ont poursuivi leur projet de scène nationale avec une programmation de spectacles de théâtre, de danse et de musique pour certains en longue série. Certains spectacles sont des créations et de nombreuses propositions sont des coproductions des Gémeaux avec ses partenaires du réseau des autres scènes nationales mais aussi des partenariats fidèles avec des festivals tels que le Festival d'Automne, le Festival d'Avignon, le Festival de danse Kalypso pour une « Escale aux Gémeaux », le Festival de l'Orangerie à Sceaux… Le nombre de représentations est stable mais le nombre de spectacles diffusés est en légère baisse (de 36 à 31 spectacles entre les saisons 2013/2014 et 2015/2016) en raison du maintien à l'identique des aides dans la durée ayant pour effet de ne pas permettre de faire face à la tendance à la hausse des coûts dans la durée. Cette tendance a un impact sur la fréquentation des spectacles qui diminue légèrement également sur la période. Les abonnements sont en hausse pour leur part et Les Gémeaux comptent 3 700 abonnés au début de la saison 2016/2017. Si l'activité marque une légère baisse du nombre de spectacles diffusés, elle est en augmentation quant à l'action culturelle qui s'est développée pendant la période, à la demande des partenaires publics notamment, autour de la résidence de Benoit Haller. Les Gémeaux ont tissé des liens plus étroits avec les conservatoires du territoire et les chœurs CHAM (classes à horaires aménagés) de Bourg-la-Reine, Sceaux, le Plessis Robinson et Bagneux dans le cadre de la création de la Messe en Si Mineur de Jean-Sébastien Bach en 2014 avec 24 artistes et 130 choristes amateurs.

Evolution de l'implantation territoriale et du rayonnement

La Scène nationale des Gémeaux rayonne sur le sud du département des Hauts-de-Seine avec une programmation incluant des créations et des premières en Ile-de-France de spectacles de metteurs en scène de renommée internationale tels qu'Ostermeier ou Corsetti. C'est un coproducteur important de la création en Ile-de-France. Son accompagnement dans le cadre des résidences d'artistes s'inscrit dans la durée et est assorti de plusieurs coproductions, permettant ainsi aux artistes accueillis de développer leur projet dans la durée. La scène nationale est aujourd'hui située dans le « T2 » (Territoire Vallée Sud Grand Paris) au sein de la Métropole du Grand Paris, territoire qui a fait l'objet d'une « Mission d'étude sur l'offre en matière de spectacle vivant et son évolution dans les communautés d'agglomération des Hauts-de-Bièvre et de Sud-de-Seine, et dans la communauté de communes de Châtillon-Montrouge ». Le territoire compte en effet de nombreux équipements culturels. Dans ce contexte, les

Gémeaux poursuivent un projet artistique riche en coproductions et développent de nouveaux partenariats sur le territoire, avec Erda Accentus pour des coproductions dans le cadre du projet de la Cité musicale de l'Ile Séguin, par exemple, ou pour des collaborations avec « la Défense Jazz festival ».

Evolution budgétaire et de l'emploi
Le budget des Gémeaux est stable sur la période avec des aides publiques représentant environ 80% de son budget. Le premier partenaire est le Territoire de la Vallée Sud Grand Paris à hauteur de 40% des aides, le Conseil départemental des Hauts-de-Seine et la DRAC sont respectivement à 33% et 27% des subventions en 2015. Les ressources propres augmentent de 12% entre 2013 et 2015.

Projet proposé pour les trois prochaines années
Le projet s'inscrit dans la continuité avec le renouvellement pour 3 ans de la convention d'objectifs et de moyens des Gémeaux avec la Drac pour 2016-2019. Les résidences présentées pour la demande de renouvellement de la Permanence artistique et culturelle sont celles du chorégraphe hip hop Mehdi Ouachek et de Benoît Haller. L'accent sera mis sur le développement de l'action culturelle sur le territoire avec les lycées, notamment pour des ateliers d'écriture avec Mehdi Ouachek.

VI – Avis de la commission pour la permanence artistique et culturelle

La commission pour la permanence artistique et culturelle s'est réunie le 10 octobre 2016. Elle a rendu un avis favorable au renouvellement de la convention triennale de permanence artistique et culturelle pour un montant identique.

VII – Soutien régional dans le cadre d'une convention annuelle

La Région soutient Les Gémeaux en 2016 à hauteur de 35 000 €
sur une base subventionnable de 86 800 €
(budget prévisionnel déduction faite de l'écart entre la subvention demandée et la subvention proposée)

Emploi	**Création/Diffusion/Appropriation**
La Région n'apporte pas son aide au titre de l'emploi.	La Région apporte son aide aux Gémeaux pour l'accueil en résidence du chorégraphe Medi Ouachek ainsi que celui du Chef Benoit Haller. La Région souteint également les projets d'action culturelle menés par ces artistes dans le cadre de leur résidence.

Intérêt régional
Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter deux stagiaires.

Localisation géographique :

- HAUTS DE SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	35 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	35 000,00 €
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	35 000,00 €
2014	Aides aux manifestations culturelles	40 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	35 000,00 €
2015	Aides aux manifestations culturelles	50 000,00 €
2015	Soutien à la création et à la diffusion numérique	36 996,00 €
	Montant total	231 996,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011731

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : LES ORPAILLEURS (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	59 650,00 €	33,95 %	20 250,00 €
	Montant Total de la subvention		20 250,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LES ORPAILLEURS
Adresse administrative : 5 RUE VICTOR HUGO
93100 MONTREUIL
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame SYLVIE ROUILLOT, Présidente

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 32731323500043

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016
Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017
Démarrage anticipé de projet : Non

I- Présentation du bénéficiaire

Les Orpailleurs, compagnie de danse contemporaine, a été fondée au début des années 1990 par Jean-Christophe Bleton, chorégraphe et chercheur. Depuis la première création de la compagnie « Le Bal des arpenteurs » en 1991, la compagnie a créé près d'une vingtaine de spectacles. Avec les Orpailleurs, Jean-Christophe Bleton, monte aussi régulièrement des spectacles mêlant amateurs et professionnels. Par exemple « Concerto pour pixels et passants », en 2004, à l'occasion de la célébration des 30 ans du SAN de Sénart avec 300 participants amateurs et professionnels, « Bazar chorégraphique » en 2007, création pour 15 danseurs amateurs en collaboration avec les Scènes Rurales de Seine-et-Marne ou encore « Boléro, un obstiné printemps » en 2013 dans le cadre des 10 ans d'Entrez dans la danse, création pour danseurs, circassiens, musiciens et 80 danseurs amateurs (Gare de Lyon - Paris).
La compagnie Les Orpailleurs est implantée en Ile-de-France et reconnue dans le champ chorégraphique. Elle a été accueillie en résidence longue au Théâtre Jean Arp de Clamart, puis sur le territoire de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines jusqu'en 2011 en partenariat avec Le Prisme. Jean-Christophe Bleton a été responsable et

coordinateur pendant 10 ans du programme Danse à l'Ecole en lien avec la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (78). La compagnie a ensuite débuté en 2012 une résidence de trois années à Villiers-le-Bel. Plus récemment aux Mureaux, en 2015, dans le cadre d'un Contrat local d'éducation artistique (CLEA). La compagnie bénéfice également de partenariats en Seine-et-Marne où elle est régulièrement présente, avec l'agglomération de Marne-et-Gondoire, avec la Scène nationale de Sénart, avec Act'art….
L'un des axe important du projet de la compagnie est la rencontre avec les publics et dès lors sa capacité à mener des projets d'action culturelle d'envergure pour favoriser l'appropriation de la danse par divers publics (Danse à l'école, Culture à l'hôpital, résidence-mission,…etc.).

La compagnie est soutenue par la Région Ile-de-France et bénéficie selon les projets et résidences du soutien d'autres partenaires publics (Conseil départemental du Val d'Oise, ville des Mureaux…)

II- Evolution générale de la structure sur les trois ans de convention

1) Evolution budgétaire de la structure

Eléments figurant dans le dossier remis par le bénéficiaire

	2013	**%**	**2014**	**2015**	**%**
Conseil départemental du Val d'Oise : aide à la création et aux actions culturelles	9 000	*17%*	0	2 400	*5%*
Conseil départemental de l'Aveyron : aide à la résidence	500	*1%*	0	0	*0%*
Villiers-Le-Bel : aide à la résidence de diffusion et de création	18 116	*34%*	26 864	0	*0%*
CLEA Les Mureaux (Les Mureaux, Meulan-en-Yvelines, Communauté d'Agglomération Seine et Vexin)	0	*0%*	0	29 869	*57%*
Autres - ACSE, ADAMI	6 000	*11%*	10 000	0	*0%*
Région - PAC	20 250	*38%*	20 250	20 250	*39%*
SOUS-TOTAL REGION	20 250	38%	20 250	20 250	39%
TOTAL SUBVENTIONS	**53 866**	**100%**	**57 114**	**52 519**	100%

Eléments figurant dans les documents comptables de la structure : bilan et compte de résultats

	2013	**%**	**2014**	**2015**	**%**
Subventions d'exploitation	49 925	*28%*	30 250	20 250*****	*23%*
Chiffre d'affaires (recettes propres)	123 017	*70%*	69 986	69 080	*77%*
Total produits	175 974	100%	113 995	89 790	100%

**en 2015, seule la subvention régionale est inscrites dans les comptes en subventions d'exploitation », les autres soutiens publics étant enregistrés dans les recettes propres (prestations).*

Graphique 1 : évolution budgétaire 2013-2015

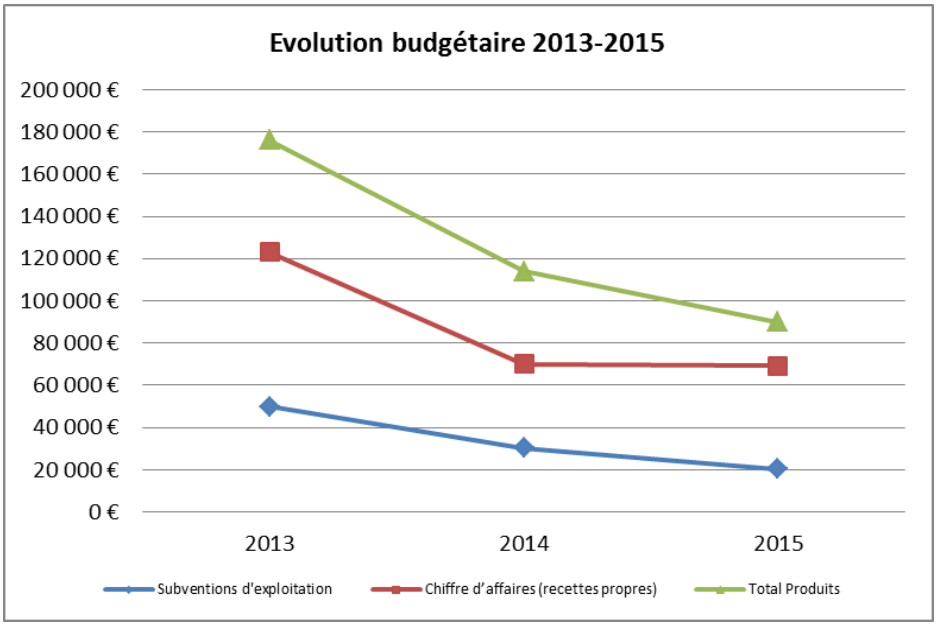

Graphique 2 : répartition des subventions de la structure en 2015

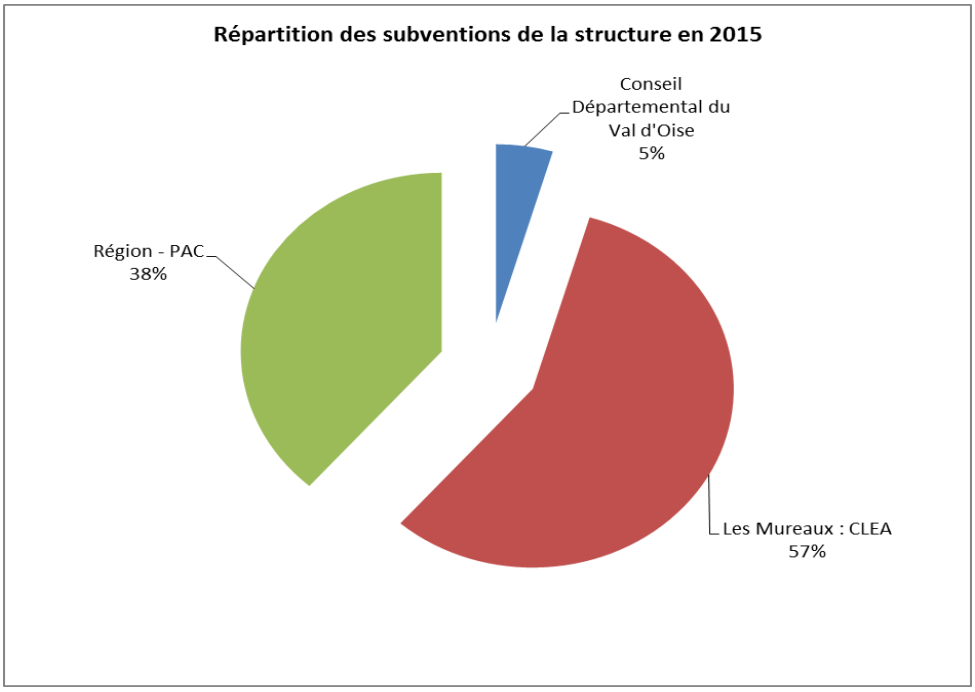

2) Evolution de l'emploi

	2013	2014	2015
Masse salariale	140 307	76 714	75 848

Nombre d'heures intermittence (artistes et techniciens)	4 676	2 502	2 632

3) Evolution de l'activité

Années ou saisons, à préciser	**2013**	**2014**	**2015**
CREATION / DIFFUSION / RESIDENCES			
Nombre de créations produites	2	2	3
Nombre de spectacles diffusés au total	5	3	6
Nombre de représentations *Dont nombre de représentations en cession :*	35	7	18
Nombre de lieux concernés par les tournées	13	5	8
Nombre de spectateurs	6800	1300	3200
Nombre de résidence(s) éventuellement menée(s)	1 6 mois	2 9 mois	2 8 mois
ACTION CULTURELLE			
Nombre d'heures d'intervention artistique auprès des lycéens	-	67h	24h
Nombre d'heures d'intervention artistique au total	792h	347h	303h
Nombre d'établissements et de relais partenaires	45	22	20
Nombre de bénéficiaires	1370	775	972

III- Projet proposé par le bénéficiaire pour le renouvellement de la convention PAC 2016/2017/2018 (tel que rédigé par la structure bénéficiaire)

Qui nous sommes :
La compagnie Les Orpailleurs a été créée par Jean-Christophe Bleton en 1990.
Le travail de la compagnie s'adresse à un large public et certaines de ses pièces sont parfois plus particulièrement destinées au jeune public.
La compagnie, depuis sa création, se donne les moyens d'aller à la rencontre d'un public peu familier de la danse contemporaine.
Cette attention particulière de Jean-Christophe Bleton, directeur artistique et chorégraphe, de donner à voir une danse accessible à tous se retrouve aussi dans l'attachement de la compagnie à proposer autour de ses spectacles un travail d'actions culturelles et de sensibilisation à la création contemporaine. Ce rapport de proximité avec le public se traduit aussi dans la réalisation de projets événementiels de grande envergure qui impliquent la participation de nombreux amateurs.
En un peu plus de vingt ans, la compagnie a produit 20 créations et 13 évènements différents. Ces évènements réalisés avec la participation d'amateurs, ont ainsi pu, par exemple : mobiliser 400 amateurs pour l'ouverture du

tunnel sous la Manche, 300 pour les 30 ans de Sénart.
La compagnie a également été très engagée en Ile de France sur la formation et l'élargissement des publics en dirigeant des projets "danse à l'école" : Saint-Quentin-en-Yvelines et Combs-la-Ville pendant 10 ans, Villiers le Bel durant 3 ans, Clamart durant 2 ans, culture à l'hôpital à Coubert pendant 6 ans et un contrat local d'éducation artistique durant 1 année aux Mureaux.
Depuis 4 ans, la compagnie mène avec Micadanses des ateliers mensuels intergénérationnels avec des amateurs venant de toute l'Ile de France.

Ce que nous faisons :
Notre volonté d'ouvrir notre art à un public large, nous amène à associer le plus souvent possible un travail d'action culturelle à la diffusion de nos spectacles. Ces actions culturelles touchent un public très varié, qui va du milieu scolaire aux différentes pratiques amateurs, de personnes chargées de formation et d'animation à des personnes en situation de handicap, de groupe d'âges et de niveaux très variés à des populations non initiées à la danse et aux pratiques artistiques.
Nous menons un travail de création professionnelle mais également des aventures de créations mêlant amateurs et professionnels. Cela nous semble très important de mener ce travail qui croise une exigence artistique et une immersion des publics dans la création, qui valorisent ainsi un territoire dans lequel les spectateurs et les acteurs s'investissent et se reconnaissent.

Pour les 3 années à venir, nous souhaitons :

Diversifier les publics et les territoires artistiques et pédagogiques
Développer un engagement déjà fort de la compagnie en direction des publics par un travail important d'actions culturelles. L'élargissement des publics pour la danse est une préoccupation nationale à laquelle nous contribuons depuis de nombreuses années et que nous souhaitons renforcer.
C'est un choix artistique, pédagogique et même politique qui nous tient à cœur.
Nous allons le poursuivre en direction d'un public scolaire, mais également vers des publics amateurs, enfants et adultes en famille. Pour des publics de pratique spécialisée (conservatoire), pour des publics en situation de handicap (sont prévus des rendez-vous avec l'équipe de direction de l'hôpital de jour de l'antenne de Ville-Evrard à Montreuil qui souhaite démarrer un travail en 2016-2017), mais aussi vers un public très éloigné des pratiques artistiques dans le cadre de résidence sur des territoires en mutation et avec des habitants de quartiers dits défavorisés (le projet qui est déjà en construction avec la Ville des Mureaux pour le quartier du Parc Molière est de ceux-là).

Produire des créations chorégraphiques variées
Poursuivre notre travail de création pour un public très large, en gardant une exigence artistique et des collaborations de grande qualité. Il s'agira pour une part, de créations disponibles à la diffusion réalisées exclusivement avec des professionnels mais aussi de créations in situ plus évènementielles montées dans le cadre de résidences chorégraphiques en lien avec un travail de sensibilisation et d'action artistique avec et pour les habitants des territoires concernés par l'action et associés à des artistes professionnels.
Pour 2017, est déjà prévu la deuxième étape de création de ***Bêtes de scène*** en Seine-et-Marne. En 2018, nous envisageons une création participative ***On s'emballe…*** mêlant amateurs et professionnels dans une collaboration artistique avec le compositeur Nicolas Frize. Pour 2019, nous projetons une création danse/arts plastiques pour le jeune public ***La Disparition.***

Une répartition sur le territoire francilien plus large
Nous souhaitons renforcer les liens que nous avons déjà avec les acteurs de la grande couronne et des territoires plus ruraux. Ces collaborations se feront à la fois autour de notre travail de création, mais aussi dans la recherche et la rencontre avec des publics nouveaux.

Cette présence en Ile de France s'exprime majoritairement en :

Seine et Marne
Pour la saison 2016-2017, l'objectif est de passer à la phase 2 de la création de ***Bêtes de Scène*** et construire une perspective de diffusion plus importante de cette création pour la saison suivante avec le soutien annoncé du Théâtre-Sénart, d'Act'art, et de Collégien mais aussi avec d'autres villes en cours de négociation (Coulommiers, etc.).
En parallèle à la diffusion de ce spectacle, prévue à partir de l'automne 2017, sera mené un travail de territoire sur le département de Seine-et-Marne. Ce travail sera construit avec des partenaires qui nous connaissent déjà, pour

certains ayant déjà accueilli le travail de la compagnie et d'autres qui l'ont rencontré à plusieurs reprises et avec qui il est possible de travailler dans la confiance et avec une véritable synergie d'objectifs.
Ponctuellement, sur ce département, nous serons amenés à diriger des actions de formations de formateurs en direction d'enseignants en 2016-17 tout en préparant pour l'année suivante (2017-2018) des projets plus ambitieux en direction d'un public scolaire. Nous sommes pour cela en lien avec la direction régionale de Canopé, pour des actions importantes autour de Melun et/ou Pontault-Combaut avec le projet de la Petite Galerie proposé par le Musée du Louvre.

Yvelines
Dès l'automne 2016, nous engageons une résidence artistique d'un an sur le quartier Molière de la Ville des Mureaux. Cette collaboration s'est engagée à la suite de la résidence-mission danse que la compagnie a menée aux Mureaux en 2015. A l'issue de cette résidence, les responsables culturels et les élus des Mureaux ont vivement souhaité la poursuite et le développement des actions de la compagnie sur ce territoire.
Ce projet doit répondre à la question : comment faire pour amener les habitants à s'approprier leur quartier en pleine mutation ? Il s'agira d'un travail artistique qui utilisera la danse, le mouvement et la vidéo pour valoriser à la fois le nouvel environnement urbain et les talents souvent ignorés des habitants. Il sera produit avec le soutien des bailleurs sociaux. Une série d'évènements et restitutions du travail, qui seront construits avec les habitants eux-mêmes, seront présentées en septembre 2017.

Val de Marne
Pour la saison 2017-2018, nous allons également développer nos activités dans le département du Val-de-Marne et particulièrement à Vitry-sur-Seine avec deux structures culturelles qui vont travailler en partenariat : théâtre Jean-Vilar et Gare au Théâtre.
Nous présenterons le spectacle **Bêtes de Scène** au théâtre Jean-Vilar et proposerons un programme d'actions culturelles autour de la thématique du spectacle avec notamment des ateliers danse/théâtre intergénérationnels : un atelier avec des adolescents et des personnes du troisième âge organisé en collaboration avec la maison de retraite et la maison des jeunes avec une restitution à la fin, d'autres ateliers sont en cours d'élaboration.
La création du nouveau territoire "le T12" offre aussi de nombreuses opportunités de développement et de partenaires potentiels.

Paris et Ile de France
Sur l'ensemble de l'année scolaire 2016-2017 sera mené un travail de résidence de chorégraphe sur le conservatoire du 10ème arrondissement à Paris pour une création avec des enfants et des adolescents en mai 2017.

Nous continuons le travail de créations intergénérationnelles qui croisent amateurs (issus de toute l'Ile de France) et artistes professionnels que nous menons depuis plusieurs années (et à deux reprises soutenues par la Ville de Paris). Nous souhaitons lui donner plus d'ampleur grâce au soutien de Micadanses et l'association Mouvances d'art (Paris) et nous avons pour cela décidé de créer un Groupe de Recherche Chorégraphique Intergénérationnel qui sera support d'autres projets futurs.

Val d'Oise
Nous poursuivrons nos actions sur ce département avec le milieu scolaire (primaire et collège). Nous souhaitons renouer des liens avec des équipements culturels de ce département pour la diffusion et l'accompagnement de nos projets de création, avec lesquels nous avons déjà eu des résidences et menés des actions dans un passé récent. Nous envisageons aussi de développer de nouveaux contacts.

Affirmer une stratégie de développement
Nous voulons augmenter le temps de travail de la personne chargée de la production et de la diffusion de nos spectacles, afin de pouvoir développer une politique de rendez-vous et un travail de co-construction pour des résidences plus pérennes. Ainsi nous voulons renforcer le travail déjà mené sur les départements des Yvelines, du Val d'Oise et de Seine-et-Marne.
Une résidence est déjà envisagée dans le Val-de-Marne suite à nos résidences à la Briqueterie.
Nous souhaitons également renforcer la diffusion en Ile de France et au-delà. Des contacts pour la diffusion de ***Bêtes de Scène*** sont déjà mis en place au niveau national avec plusieurs ScèneS Nationales ou conventionnées (Marseille, Chalon sur Saône, Nantes).
Des projets sont en négociation pour des projets de création participatives (avec Micadanses, Mouvances d'Art, l'Abbaye de Noirlac - Centre culturel de rencontres).

Un engagement national au service de la danse et de son développement

Enfin, Jean-Christophe Bleton, chorégraphe de la Compagnie Les Orpailleurs, est personnellement engagé comme co-président de Chorégraphes Associés, groupement national syndical d'auteurs et dans un comité de coordination pour SystèmeD(anse). Il s'agit d'un regroupement national qui associe l'ACCN (Association des Centres Chorégraphiques Nationaux), l'ACDC (Association des Centres de développement Chorégraphique), LAPAS (un regroupement d'administrateurs de compagnie du spectacle vivant), Chorégraphes Associés, des Scènes Conventionnées Danse et des artistes indépendants, dans un travail de réflexion à long terme sur le monde Chorégraphique, à l'échelle de l'ensemble du territoire et en relation avec les institutions, les élus et tous les acteurs du champ chorégraphique. SystèmeD(anse) sera officiellement présenté à la presse le 23 septembre 2016, lors de la Biennale de danse de Lyon.

Equipements francilien(s) partenaire(s) du projet
Ville des Mureaux (Département des Yvelines)
Théâtre-Sénart, Scène Nationale, Lieusaint (Département de Seine et Marne)
La Courée, Collégien (Département de Seine et Marne)
Act'art (Département de Seine et Marne)
La Sucrerie, Coulommiers (Département de Seine et Marne)
Micadanses (Paris)
Mouvances d'art (Paris)

Etat et/ou collectivités territoriales partenaires du projet (hors Conseil régional d'Ile-de-France)
DRAC Ile de France, Culture et lien social

Equipe artistique prévue pour le projet :
Chorégraphie Jean-Christophe Bleton
Danseurs Laurence Bertagnol, Marina Chojnowska-Ligeron, Lluis Ayet, Yvon Bayer, Jean-Philippe Costes Muscat, Jean Gaudin, Vincent Kuentz, Gianfranco Poddhige
Lumières Françoise Michel
Vidéo Dominique Brunet
Musique / Son Marc Piera
Scénographie Olivier Defrocourt

RESIDENCES PREVUES

	1ere année 2016/2017	
Type de résidence (implantation, création/diffusion…)	résidence artistique culture et lien social	
Dates de chaque résidence & durées (nombre de jours ou de mois)	de septembre 2016 à septembre 2017 12 mois	
Lieux partenaires et territoires géographiques de chaque résidence	Quartier Molière ville des Mureaux	
Objectifs & contenus de chaque résidence	Découvrir un quartier en pleine mutation, rencontrer et dialoguer avec ses habitants. Proposer un regard artistique sur la vie de ce quartier, ses activités, ses déplacements. Partager des processus artistiques et faire découvrir les territoires de la danse et de l'image grâce à la vidéo. Créer du lien, inventer ensemble pour construire une mémoire commune par l'élaboration de projets participatifs.	

Partenaires financiers de résidence	DRAC Ile de France Ville des Mureaux En cours de négociation : Bailleurs sociaux des Mureaux	

Perspectives de résidences pour les deux autres années de convention (2017/2018 & 2018/2019) :
Des projets de résidence sont en cours de construction sur deux départements :
- Seine-et-Marne (plusieurs communes)
- Val-de-Marne (théâtre Jean Vilar et Gare au Théâtre à Vitry-sur-Seine).
Ces résidences comprendront la diffusion de spectacles, des créations et des actions territoriales.

PERSPECTIVES DE CREATION

Automne 2017
Bêtes de Scène
Chorégraphe : Jean-Christophe Bleton
Equipe artistique : 7 danseurs
Ce spectacle interroge la question de l'âge, barrière sensible pour tout danseur, l'idée de performance dans un monde où la compétition reste toujours présente, mais aussi la matière animale qui est en nous, encore, jusqu'au bout…

2018
On s'emballe
Création avec des interprètes professionnels et des amateurs
Chorégraphe : Jean-Christophe Bleton et Laurence Bertagnol
Compositeur : Nicolas Frize

2019
La Disparition
Chorégraphe : Jean-Christophe Bleton
Création musicale : Claudio Bettinelli
Equipe artistique : 3 danseuses de trois âges différents

PERSPECTIVES DE DIFFUSION

Bêtes de Scène
Automne 2017
Théâtre-Sénart, Scène Nationale, Lieusaint
La Courée, Collégien
La Sucrerie, Coulommiers

Dates à confirmer
Théâtre Jean-Vilar, Vitry-sur-Seine
Théâtre Le Merlan, Scène Nationale, Marseille

City Charivari
Juin 2017 - Festival "Entrez dans la danse" Parc de Bercy, Paris
Octobre 2017 - Festival "Danses Ouvertes" Fontenay-aux-Roses

D'autres représentations sont en cours de négociation.

PERSPECTIVES EN TERMES D'EMPLOI POUR LE PROJET

Pour consolider la stabilité économique de la compagnie, il est nécessaire d'alimenter sans cesse et renouveler son réseau de production et de diffusion tant en Ile-de-France qu'en région ; ce travail nécessite un poste de "chargé de diffusion et production" collaborant à long terme avec la compagnie.

Le soutien du Conseil Régional ces dernières années a permis à la compagnie d'assumer financièrement ce poste mais avec un nombre d'heures de travail limité.

La compagnie souhaite pouvoir développer ce poste afin de pérenniser, en ces temps de tensions économiques, ses réseaux de partenaires en Île de France et région mais aussi engager un travail en direction de l'international.

Elle souhaite pouvoir rémunérer sa chargée de diffusion et production sur un nombre d'heures plus important.

L'aide du Conseil Régional pour les trois prochaines années lui permettrait de réaliser ce projet.

Subvention demandée :
20 250 €
Soit 0 € d'augmentation

IV- Budget du projet spécifique en 2016 (HT)

DEPENSES	**euros**	**RECETTES**	**euros**
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)	13180	ETAT	9000
Salaires brut chargée de communication	4000	**DRAC Ile-de-France** (service du Développement et de l'Action Territoriale) : culture et lien social en cours	9000
Charges employeur	2580	COLLECTIVITES TERRITORIALES	31450
Salaires brut chargée de production (facture)	6600	**Région Ile-de-France**	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	12338	Région IDF - PAC	20250
Salaires bruts artistes	6000	**Département** Val d'Oise (dispositif théâtre et danse au collège) : en cours	1200
Charges employeur artistes	3120	**Les Mureaux** : attribué	10000
Salaires bruts techniciens	1500	RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	19200
Charges employeur techniciens	968	Prestations de service (préciser) :	7200
Transports	750	Ventes de spectacle (3)	12000
DEPENSES D'APPROPRIATION	33332		
Préciser le nombre d'heures: 222h + 6 mois			
Salaires bruts	20400		
Charges employeur	10608		
Matériel et fournitures vidéo	824		
Déplacements	1500		
AUTRES DEPENSES	800		
Publicité, promotion	800		
TOTAL	**59650**	**TOTAL**	**59650**

V - Analyse du bilan et du projet proposé pour le renouvellement de la convention

Rappel du soutien de la Région
La structure est soutenue au titre de l'aide à la permanence artistique et culturelle depuis 2006 à hauteur de 20 250 €. Le projet soutenu porte sur la création de spectacles chorégraphiques (dont un projet cinématographique), sur les actions auprès des publics ainsi que sur l'implantation territoriale de la compagnie en Ile-de-France et dans le Val d'Oise. La structure n'a pas bénéficié d'autres aides régionales.

Evolution de l'activité et du rapport au public
L'activité de création de la compagnie Les Orpailleurs sont des créations chorégraphiques professionnelles mais également des projets participatifs menés avec des amateurs de toutes générations.
Engagée et souhaitant aller à la rencontre du public, la compagnie créé en effet chaque année un ou deux projets participatifs mêlant artistes professionnels (danseurs, circassiens ou musiciens) et amateurs. Pour ces projets, la compagnie rassemble de nombreux amateurs (entre 25 et 200 selon les projets) avec lesquels un important travail d'ateliers en amont est mené. Entre 2013 et 2015, 6 projets participatifs ont été créés, la majorité en extérieur, à Paris au Festival Entrez dans la Danse en en partenariat avec Micadanses (« Boléro, un obstiné printemps », « Sur l'aire du temps » et « City Charivari »), à Sevran (« Eclats d'été »), aux Mureaux « Conversations aux jardins ») ainsi qu'à l'Abbaye de Noirlac (« Fragile Eternité »).
La compagnie a créé, en 2014, un spectacle, « Debout », aux confins du cirque et de la danse, avec l'aide du Conseil Départemental du Val d'Oise. Toutefois, ce spectacle a peu tourné. Il a été présenté pour quelques dates dans le Val d'Oise et à Noirlac.
L'activité de diffusion accuse ainsi une chute en 2014, la compagnie passe de 31 représentations en 2013 à 7 en 2014. 2013 était encore portée par la diffusion d'anciens spectacles, notamment les spectacles jeune public (« Oh revue dada ! » création 2010 et « Sarath et marina » création 2012 ») et la création 2014 n'a pas relancé la diffusion. La diffusion a amorcé une remontée en 2015, qui devrait, avec la prochaine création de la compagnie « Bêtes de Scènes », retrouver un niveau conséquent pour la saison 2017/2018. Les chiffres de fréquentation connaissent dès lors la même tendance. De 6800 spectateurs en 2013, ils passent à 1300 en 2014 pour ré-augmenter à 3200 en 2015.
Particulièrement attachée à la rencontre avec les publics les plus large et divers possibles, la compagnie multiplie les actions de sensibilisation avec les publics, ateliers avec des scolaires (de la maternelle au lycée), formations d'enseignants, ateliers de danse amateurs, qu'elle mène notamment dans le cadre de résidences ou en accompagnement des représentations. Si le volume horaire a diminué en 2014, celui-ci demeure toutefois à un niveau important, de plus de 300 heures par an, et intègre depuis 2014 un travail avec des lycéens (lycées de Villiers-Le-Bel, Fosses, Les Mureaux). En 2015, la compagnie est intervenue dans le cadre du contrat local d'éducation artistique (CLEA) sur le territoire des Mureaux et y a mené un projet associant plus de 300 enfants et adolescents. En résidence pendant trois années, de 2012 à 2014, à Villiers-le-Bel, la compagnie y a également mené diverses interventions artistiques.

Evolution de l'implantation territoriale et du rayonnement
La compagnie Les Orpailleurs est une compagnie francilienne de danse contemporaine qui bénéficie de partenaires sur l'ensemble du territoire régional qui accompagnent son travail artistique et l'accueillent pour des temps de résidence. Le directeur artistique, danseur et chorégraphe, Jean-Christophe Bleton est une personnalité reconnue par les professionnels du secteur chorégraphique. L'implantation en Ile-de-France de la compagnie varie selon les années au gré des projets et des résidences menées. Au cours de ces trois dernières années, la compagnie est principalement intervenue à Villiers-le-Bel dans le Val d'Oise (où elle a été en résidence pendant trois années de 2012 à 2015 et où elle continue d'intervenir à travers des interventions artistiques en collège), dans les Yvelines, en 2015, sur le territoire des Mureaux dans le cadre d'un Contrat Local d'Education Artistique (CLEA) ainsi qu'à Paris à Micadanses (résidence de création pour « Bêtes de scène » ainsi que des ateliers de danse amateurs). La compagnie a également bénéficié d'une résidence de création pour sa prochaine création dans le Val-de-Marne à La Briqueterie (centre de développement chorégraphique).

Evolution budgétaire et de l'emploi
Le budget annuel moyen de la compagnie sur la période de conventionnement est de l'ordre de 126 500 €. Il affiche une diminution de moitié passant de 175 974 € en 2013 à 89 790 € en 2015 qui est principalement due à une diminution de recettes propres. En effet, après une année 2013 soutenue, les deux années suivantes, ont en effet été plus difficiles pour la compagnie en termes de diffusion. Si dans les comptes, les subventions d'exploitation présentent une baisse, celle-ci doit être modérée par le fait que la ville de Villiers-le-Bel comme les collectivités partenaires du CLEA aux Mureaux et le Conseil Départemental du Val d'Oise ont apporté des soutiens à la compagnie pour des actions comptabilisées comme des prestations.

La compagnie fonctionne avec une équipe stable chargée de la production, la communication et la diffusion ainsi que l'administration, embauchée en intermittence ou en prestations. Le volume de la masse salariale varie ainsi au gré de l'activité de création et de diffusion et présente une baisse de près de moitié entre 2013 et 2015 (de 140 307 € il passe à 75 848 €).

Projet proposé pour les trois prochaines années
La compagnie Les Orpailleurs propose un projet qui s'articule autour de trois grands axes, la diversification des publics et des actions artistiques et pédagogiques, la création de spectacles professionnels et de spectacles mêlant amateurs et professionnels et le développement de l'ancrage territorial de la compagnie, notamment en grande couronne.
Pour les trois années à venir, la compagnie prévoit deux créations « professionnelles » questionnant notamment au plateau la question de l'âge des artistes, « Bêtes de scène » réunissant 7 danseurs de plusieurs générations au plateau (création 2017) et « La disparition », création danse/arts plastiques pour jeune public avec trois danseuses de trois âges différents. Un spectacle participatif est d'ores et déjà prévu pour 2018 avec le compositeur Nicolas Frize.
La compagnie sera présente dans plusieurs départements : en Seine-et-Marne, la compagnie présentera « Bêtes de Scènes » à l'automne 2017 (Théâtre de Sénart, Act'art, Collégiens…) et mènera un travail de territoire (interventions artistiques et formations d'enseignants). La compagnie va engager fin 2016 une nouvelle résidence aux Mureaux dans un quartier de la ville. Plusieurs partenaires du Val-de-Marne vont accueillir la compagnie (Briqueterie, Théâtre Jean Vilar de Vitry et Gare au Théâtre). Le Val d'Oise comme Paris sont également des territoires que la compagnie Les Orpailleurs abordera, notamment à travers des actions artistiques (en milieu scolaire dans le Val d'Oise, auprès des élèves d'un conservatoire à Paris, auprès d'amateurs à Micadanses…).

VI – Avis de la commission pour la permanence artistique et culturelle

La commission pour la permanence artistique et culturelle s'est réunie le 10 octobre 2016.
Elle a rendu un avis favorable au renouvellement de la convention triennale de permanence artistique et culturelle pour un montant identique.

VII – Soutien régional dans le cadre d'une convention annuelle

La Région soutient la compagnie Les Orpailleurs en 2016 à hauteur de 20 250 € sur une base subventionnable de 59 650 €
(la base subventionnable correspond au budget prévisionnel proposé)

Emploi La Région apporte son aide au titre de l'emploi à hauteur de 6000 €. .	**Création/Diffusion/Appropriation** La Région apporte son aide au titre de la création/diffusion/appropriation à hauteur de 14 250 € pour l'activité de création et de diffusion de la compagnie et des actions menées avec les publics, notamment dans le cadre de la résidence aux Mureaux dans les Yvelines, dans le cadre de la présence de la compagnie en Seine-et-Marne ainsi que dans les autres départements où la compagnie développe des actions.

Intérêt régional :
Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

Détail du calcul de la subvention :
La base subventionnable correspond au budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :
- YVELINES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L’organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	20 250,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d’aide	Montant voté
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	20 250,00 €
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	20 250,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	20 250,00 €
	Montant total	60 750,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011733

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : MAISON CULTURE 93 SEINE ST DENIS (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	179 168,00 €	27,91 %	50 000,00 €
		Montant Total de la subvention	50 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MAISON CULTURE 93 SEINE ST DENIS
Adresse administrative : 9 BD LENINE BP 71
93002 BOBIGNY CEDEX
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Louis SCHWEITZER, Président
Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 30129225600049

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005
Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016
Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017
Démarrage anticipé de projet : Non

I- Présentation du bénéficiaire

La Maison de la Culture de la Seine-Saint-Denis (MC 93) a ouvert ses portes en 1980. Conçue par les architectes Fabre et Perrottet, le lieu dispose de deux salles modulables de 866 places et 198 places, d'une salle de répétitions (118 places), d'un studio de répétition et enfin de vastes ateliers de construction de décors, de création de costumes avec buanderie, de matériel son et lumières répartis sur 13 000 m². Le lieu fait actuellement l'objet d'une réhabilitation d'envergure, qui a entraîné la fermeture du lieu à l'été 2014, avec les soutiens conjugués des partenaires publics.
Formidable outil au service de la création théâtrale et des artistes, avec une forte dimension internationale, la Maison de la culture a été successivement dirigée par Claude Olivier Stern jusqu'en 1985, puis de 1985 à 1989 par René Gonzalez, de 1989 à 2000 par Ariel Goldenberg, de 2000 à 2015 par Patrick Sommier. Hortense Archambault a été nommée à la tête de l'établissement en août 2015.

En tant que scène nationale, la MC93 bénéficie des soutiens du Ministère de la culture, du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, de la Ville de Bobigny ainsi que de la Région Ile-de-France.

II- Evolution générale de la structure sur les trois ans de convention

1) Evolution budgétaire de la structure

Eléments figurant dans le dossier remis par le bénéficiaire

	2013	%	2014	2015	%
DRAC Théâtre & SDAT	2 031 867	*37%*	2 025 750	2 052 250	*38%*
Conseil départemental 93	2 953 097	*53%*	2 951 275	2 795 025	*52%*
Ville de Bobigny	455 500	*8%*	455 500	455 500	*8%*
Autres - Spedidam, JTN	52 233	*1%*	47 259	43 574	*1%*
Région - PAC	50 000	*1%*	50 000	50 000	*1%*
TOTAL SUBVENTIONS	**5 542 697**	**100%**	**5 529 784**	**5 396 349**	100%

Eléments figurant dans les documents comptables de la structure : bilan et compte de résultats

	2013	%	2014	2015	%
Subventions d'exploitation	5 429 769	*83%*	5 416 882	5 286 253	*90%*
Chiffre d'affaires (recettes propres)	906 565	*14%*	769 066	320 518	*5%*
Dont recettes de billetterie	*396 516*	*6%*	*359 894*	*198 850*	*3%*
Dont recettes de tournées	*38 085*	*1%*	*207 516*	*900*	*0%*
Dont recettes de prestations annexes (atelier décors)	*583 910*	*9%*	*250 105*	*149 670*	*3%*
Total produits	6 555 141	100%	6 457 798	5 893 859	100%

Graphique 1 : évolution budgétaire 2013-2015

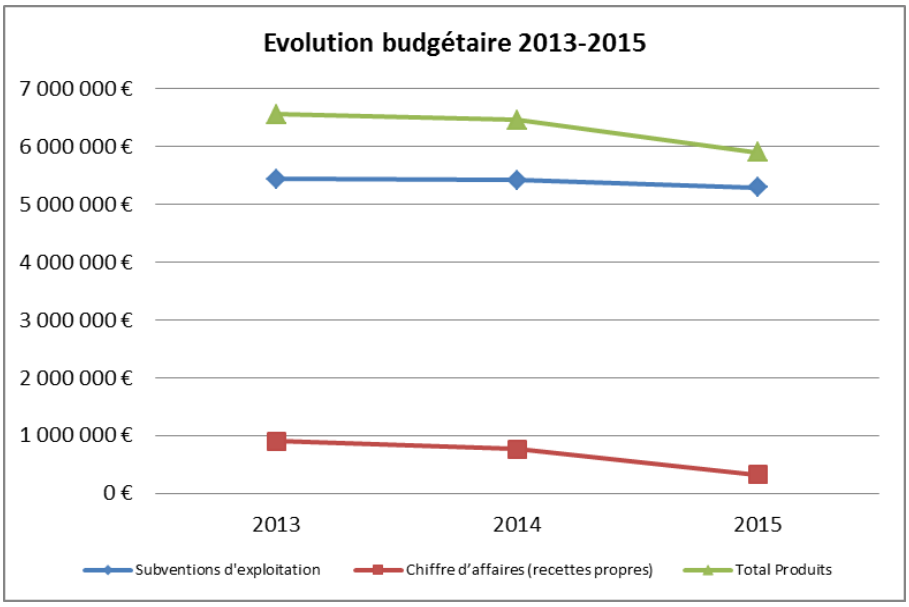

Graphique 2 : répartition des subventions de la structure en 2015

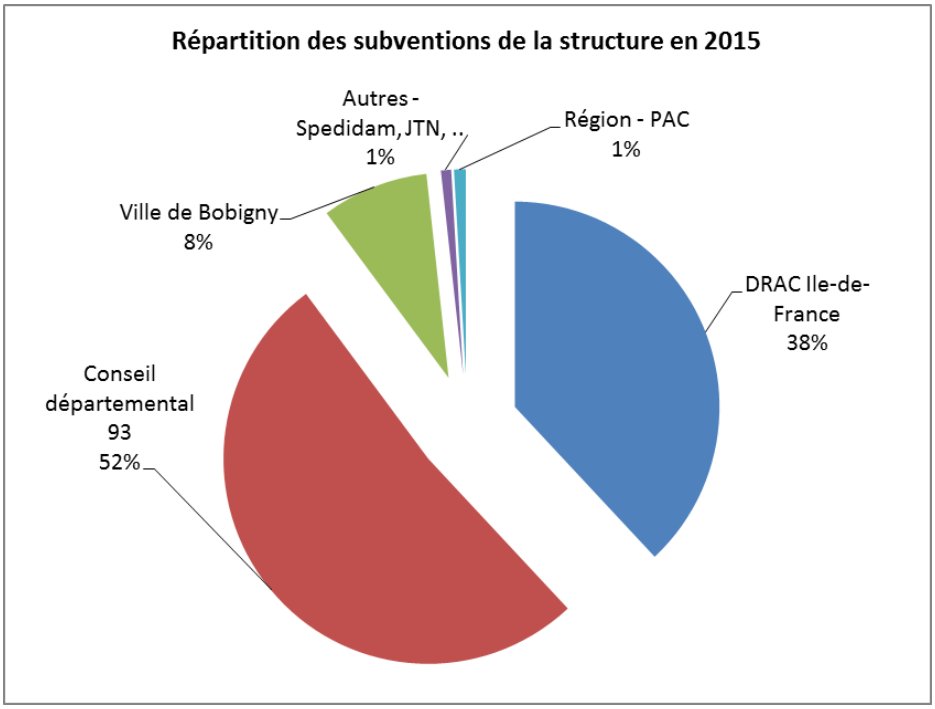

2) Evolution de l'emploi

	2013	2014	2015
Masse salariale totale en €	3 715 969	3 483 398	3 217 254
Nombre d'heures intermittence (artistes et techniciens)	32 445 h	33 167 h	31 976 h

3) Evolution de l'activité

Années ou saisons, à préciser	2013	2014	2015
CREATION / DIFFUSION / RESIDENCES			
Nombre de productions et de coproductions majoritaires	5	3	4
Nombre de représentations des productions en tournée	4	33	23
Nombre de créations accueillies	10	6	5
Nombre de spectacles diffusés au total	18	25	18
Nombre de représentations *(en cession)*	161	152	100
Nombre de festivals ou temps forts éventuels	1	1	1
Nombre de spectateurs	35 806	30 925	29 739

Nombre de résidence(s) accueillie(s) *& Durée moyenne (nombre de jours ou mois)*	1 (annuelle)	1 (annuelle)	3
ACTION CULTURELLE			
Nombre d'heures d'intervention artistique auprès des lycéens	574	694	885
Nombre d'heures d'intervention artistique au total	796	794	986
Nombre d'établissements et de relais partenaires	18	22	10
Nombre de bénéficiaires	4 541	1 658	2 093

III- Projet proposé par le bénéficiaire pour le renouvellement de la convention PAC 2016/2017/2018 (tel que rédigé par la structure bénéficiaire)

Depuis l'année 2006 la PAC était centrée sur l'activité de la Compagnie « En Passant » de Nicolas Bigards. Dorénavant elle vise à s'élargir pour devenir une dimension centrale du nouveau projet de la MC93 :

« La Fabrique d'expériences »

La Fabrique d'expériences part du constat que le théâtre public doit se penser non plus uniquement comme un lieu de programmation de spectacles mais aussi comme un lieu qui contribue à faire ensemble société, un espace de mixité sociale et de métissage culturel. Elle s'intéresse plus particulièrement aux questions d'accès à la culture avec une priorité donnée à la jeunesse.

Cette hypothèse est au cœur du projet d'Hortense Archambault, nommée à la direction de la MC93 depuis août 2015. Après une saison d'expérimentation (2015/2016) permise par l'absence de programmation décidée par l'ensemble des tutelles lors de cette année où le théâtre était en travaux, les perspectives de projet sont nombreuses et diverses.

Pensée désormais de manière complémentaire aux missions classiques d'une scène nationale (diffusion et production de spectacles), elle nécessite de trouver un financement spécifique supplémentaire. Ce dernier serait constitué d'une subvention de la Région Ile-de-France au titre de la permanence artistique et culturelle et de financement de fondations privées (acquises ou en cours).

Avec la Fabrique d'expériences, s'élargit donc le champ des possibles permettant de se déplacer et de se déprendre des catégories existantes pour changer de point de vue, en renouvelant les modes de relation d'une institution avec ses usagers. Il s'agit de réfléchir au périmètre de nos actions et de nos compétences. Comment, par exemple, adapter notre action aux modes de vie différenciés de nos sociétés multiculturelles, les reconnaître et les faire coexister ?

La réflexion sur les droits culturels nourrit la Fabrique. Cependant, leur définition très large rend complexe leur appréhension concrète et nécessaire leur expérimentation. Découlant des théories sur les droits humains, il s'agit d'accroître en chacun de nous sa capacité à négocier une meilleure position pour soi-même dans la société. Dans le domaine culturel, on peut traduire cela par la capacité de chacun à générer et déployer son propre imaginaire. Il n'y a pas de règle pour cela et c'est ce qui en fait tout l'intérêt et la difficulté. Véritable laboratoire, la Fabrique explore, pour ce faire, plusieurs modalités : ateliers de pratiques théâtrales, participation à des projets spécifiques, rencontres régulières avec les artistes en résidence. Elle propose également aux spectateurs d'être les compagnons, les ambassadeurs, en un mot, les acteurs des activités de la MC93.

La Fabrique d'expériences est un espace de liberté où chacun est tour à tour participant et chercheur, où les projets émanent de tous, artistes, enseignants, de groupes de spectateurs ou de personnes du champ social. Un espace qui est à la fois un lieu de création et d'émancipation.
Elle s'articule autour de trois axes : la jeunesse, le territoire de Bobigny et de la Seine-Saint-Denis et l'hospitalité d'une institution publique.

La Fabrique d'expérience implique également l'accompagnement d'artistes et peut produire des œuvres qui seront ensuite présentées dans la programmation de la MC93. Mais, elle revendique l'expérience comme centrale et donc ne pose pas l'aboutissement à un objet fini comme préalable. Concrètement cela signifie que chacun des projets se définit en cours de route, en fonction des rencontres, de l'évolution des différentes phases préparatoires…

Il existe trois types de projets dans la Fabrique :

- Les projets artistiques participatifs déjà existants mais réinventés en fonction des contextes -« Jeu de Société/Bobigny » Stéphanie Aubin et Arnaud Baumann en 2016, « Je suis fait du bruit des autres » Mathieu Deseigne…. en 2017, « Gala », version Bobigny de Jérôme Bel en 2017

- Les commandes à des artistes de résidence, ces productions s'élaborent au cours de la résidence, en impliquant des personnes rencontrées et se définissent dans leur calendrier, leur budget et leur forme au cours de la résidence, ils nécessitent un accompagnement important de la part de toute l'équipe :
  . « Dramaturgies des mutations » de Daniel Conrod en 2016/2017,
  . « Marching Band » Frédéric Nauzcyciel en 2016,
  . « Les derniers jours de l'humanité » adaptation de la pièce de Karl Kraus par Nicolas Bigards en 2016/2017,
  . « La vie mode d'emploi » d'après Georges Perec par Natasha Rudolf en 2016/2017/2018,
  . projet de résidences avec l'association la Sauvegarde 93 par Jean-Louis Martinelli,
  . « Une boxeuse dans mon salon », suite du projet de la Revue Eclair sur les sports de combats, résidence soutenue par le CD 93 sur la saison 2017/2018.

- Des projets non artistiques : formation, ateliers, réflexions
  Formation :
  . itinéraires « accompagner les publics »,
  . Master Class Egalité des chances avec le conservatoire de Bobigny
  . Conseil des jeunes
  Ateliers :
  . Ateliers des 200
  . Ateliers dans les lycées et collèges et festival des écoles
  . Ateliers enfants
  Réflexions :
  . Rencontres initiées par Lazare
  . Comité des usagers du Hall de la MC93 et fabrication des mobiliers
  . Spectateurs compagnons

I- CREATION

« Je suis fait du bruit des autres »
Je suis fait du bruit des autres est d'abord un trio de danseurs acrobates, Sylvain Bouillet, Mathieu Desseigne et Lucien Reynès, né d'un questionnement sur la manière de partager un processus de création avec le public.
Sur chaque territoire, un groupe d'une vingtaine de personnes volontaires amateurs, sans prérequis, démographiquement et socialement éclectique est dons constitué et invité à vivre cinquante heures de création pour fabriquer une œuvre collective à partir d'une structure initiale formalisée par le trio.
Le processus, qui s'articule autour du thème de l'anonymat et de la foule et cherche une danse « essentielle » possible pour tous, participe finalement à l'émergence des singularités.
Il respecte la capacité des corps. L'erreur et la contrainte sont source de création et la fragilité est guidée vers la poésie.
Le projet vise notamment :
- Le plaisir de danser ensemble et de créer du lien en accordant du temps à la rencontre
- La transmission d'outils chorégraphiques et de méthodes d'écriture du mouvement
- La compréhension et le soutien d'un propos artistique
- La traversée d'un temps de création accéléré jusqu'à une présence au plateau qui comporte les enjeux d'une représentation professionnelle publique.

« Les derniers jours de l'Humanité »
Les derniers jours de l'Humanité, c'est une œuvre démesurée, monumentale, comportant plus de 209 scènes, 500 personnages, d'innombrables changements de décors et de lieux, avec en toile de fond la Première Guerre mondiale. On passe de Vienne à Berlin, des bureaux ministériels aux casernes militaires, des quartiers populaires aux appartements grands-bourgeois, des salons de coiffure aux cafés et aux salles de rédaction des grands journaux, des hôpitaux militaires aux tranchées et aux cantonnements de la ligne de front. Le tout extrêmement découpé en séquences courtes sous formes de dialogues, de discours, de dépêches, de chants.
Ce n'est plus un texte pour le théâtre, mais un scénario pour une fresque cinématographique. L'esthétique est celle du théâtre épique et du théâtre documentaire.
Et, surtout, ce sont des voix, toutes les voix que Karl Kraus a pu entendre, capter, dans la rue, les cafés, les salles de théâtres, la radio, ces voix qui reflétaient l'état d'esprit de son époque. Ce sont des milliers de citations, de discours, de rumeurs, de titres, de manchettes. Il nous faut faire entendre ces voix, avant toute chose.
Et pour cela, durant une année, nous allons explorer avec un groupe d'amateur cette diversité des voix, des langues, des genres et des registres qui traversent cette œuvre monumentale. Ainsi, nous tenterons de rendre compte à la fois par le théâtre, le chant, la musique et la danse de cette folie meurtrière qui s'est emparée de l'Europe. Ce sera aussi pour nous l'occasion de réfléchir sur les processus de manipulation qui conduisent des peuples à une haine aveugle et destructrice, d'en comprendre les ressorts.
Et parce qu'il nous semble essentiel que le travail sur le sens ne soit pas découplé de celui des sensations, nous travaillerons à une immersion du public dans le dispositif scénique. Nous ne souhaitons pas que le spectateur garde une distance critique, mais qu'il fasse l'expérience, qu'il ressente de l'intérieur les processus en marche qui mènent peu à peu à un état d'urgence et à un état de guerre, informations / désinformations / intox / rumeur / discours patriotique / chant patriotique qui peu à peu invitent tout un chacun à abandonner tout esprit critique.
Des artistes, comédiens, musiciens, chanteurs, chorégraphe accompagneront les amateurs sur les différents chantiers.
Des représentations publiques de ces travaux seront données salle Oleg Efremov à la MC93 en 2018.

« La Vie mode d'emploi » Résidence d'écriture et de création théâtrale
à partir du roman de Georges Perec
Le projet de Natascha Rudolf va réunir des Balbyniens très divers (étudiants, retraités, personnes en rééducation physique, personnes inscrites dans la vie active, ...) autour du livre *La vie mode d'emploi* de l'écrivain Georges Perec. Ce livre s'articule autour de l'analyse du quotidien, l'observation, l'autobiographie ainsi que la mise en relation de bribes d'histoires qui, ensemble, telles les pièces d'un puzzle, finissent par n'en créer qu'une seule, celle d'un immeuble parisien où les vies, les destins et les histoires se croisent.
Ainsi pour retrouver l'idée de cet immeuble parisien, Natascha Rudolf s'intéresse aux lieux dans lesquels les gens vivent ensemble (résidence, foyer...) dans la ville de Bobigny.
Dans chacun de ces lieux seront proposés des ateliers qui s'inspireront librement de l'œuvre de Perec et seront conduits par des artistes divers, metteure en scène, comédiens, écrivain, de la compagnie de Natascha Rudolf « Ligne 9 théâtre ».
Comme les pièces des puzzles de Georges Perec, ses divers ateliers menés à divers endroits et avec diverses personnes de la ville, se rejoindront finalement pour faire sens et histoire commune… et exister sous forme d'un spectacle sur le plateau de la MC93 en 2018.

Lors de la résidence une approche pluridisciplinaire sera développée selon les axes possibles ci-dessous :
- une approche de culture générale sur la langue Oulipo - Perec et les contraintes d'écriture
- la photo de lieux imaginaires ou réels
- un atelier d'écriture avec des contraintes pour la rédaction
- un atelier de plateau et de théâtre
- un atelier de lecture à voix haute

Afin de rendre compte des différentes étapes de travail de la résidence, des moments de restitution réguliers seront mis en place entre janvier et juin 2017 :
- Janvier/février 2017 **:** A l'Université Paris 13 (qui pourrait par ailleurs abonder au projet par intermédiaire de son dispositif de tutorat de conduite de projets culturels)
- Juin 2017 : au CMPR de Bobigny Septembre 2017 : au foyer Montmousseau de Bobigny

II- TRANSMISSION APPROPRIATION

« Dramaturgie des mutations »

La MC93 accueille l'auteur Daniel CONROD en résidence d'écriture pour la période de septembre 2016 à juin 2017
Intitulée « Dramaturgie des mutations», la résidence d'écriture de Daniel Conrod à la MC93 est centrée sur les professions et professionnels du soin entendu au sens le plus large du terme (éducation, santé, prévention, protection, médiation...).
C'est un voyage infini, au cours duquel on croise d'un bout à l'autre de la ville des assistantes sociales scolaires, des éducateurs de rue, des médiateurs interculturels, des conseillers en parentalité, des familles d'accueil, des travailleurs sociaux en tout genre... A travers entretiens et observation participante, il est question de métiers, de pratiques, de légitimité, de réel, de soin, de société, de solution, d'impasses, de ce qui se répare ou ne se répare pas... Jamais loin du viseur, le politique, l'art et la culture dans un contemporain tourneboulé. Plus loin, plus tard, raconter, avec des photographies, des vidéos et un livre. Cette résidence est rituellement ponctuée de temps de restitution et de rencontres appelés banquets. Deux banquets auront lieux dans la période.

« Le Hall de la Maison de la Culture »

La réouverture de la MC93 prévue au printemps 2017 est l'opportunité pour son équipe de repenser l'accueil du théâtre. Accessible et appropriable par tous, le Hall fait l'objet d'un projet collectif conçu avec ses futurs usagers. Depuis le mois de mai, un comité de pilotage est mis en place réunissant jeunes, relais sociaux et culturels, artistes, spectateurs, enseignants et l'équipe de la MC93, pour définir les usages du Hall et son rythme de vie. Ce comité élabore un cahier des charges afin qu'un designer puisse en concevoir les mobiliers. Dans le même esprit, la MC93 confiera la construction du mobilier à des jeunes inscrits dans un dispositif de réinsertion, ou en partenariat avec les Compagnons du Devoir installés à Pantin.

« Les itinéraires : accompagner les publics »

La MC93 avec Florence Chantriaux, Jean-Noël Bruguière et Jean-François Perrier proposent des itinéraires de formation pour les accompagnateurs de groupes issus du champ social ou de l'enseignement. Ils donnent des outils pour accompagner leurs groupes dans la découverte, l'analyse du spectacle et des ressources pour partager avec eux cette expérience. Huit itinéraires auront lieux de septembre 2016 à juin 2017.

« La Master Class 93 classe préparatoire théâtre égalité des chances »

Initiée par Nicolas Bigards et créée en partenariat avec le conservatoire Jean Wiener de Bobigny, la Master Class 93 est une formation complémentaire au suivi d'un « enseignement théâtre » en école ou conservatoire, dans une troupe ou une institution culturelle. Elle est destinée à de jeunes gens issus de la diversité culturelle et sociale souhaitant devenir comédien(ne)s professionnel (le)s et les prépare aux concours d'entrée des formations supérieures nationales.

« Accompagnement des pratiques amateurs »

Le festival des écoles, l'atelier des Anciens et l'atelier des 200 sont reconduit la saison 2016/2017.

Equipements francilien(s) partenaire(s) du projet

Canal 93 – Bobigny – Seine-Saint-Denis
Conservatoire Jean Wiener – Bobigny
La ville de Pantin
La Fondation Hermès

Etat et/ou collectivités territoriales partenaires du projet (hors Conseil régional d'Ile-de-France)

Etat Politique de la Ville Subvention 4 000 €
Ville de Bobigny – mise à disposition de salles

Equipe artistique prévue pour le projet :

RESIDENCES PREVUES		
	1ere année 2016/2017	
Type de résidence (implantation, création/diffusion…)	Résidence d'auteur	Résidence Nicolas Bigards

Dates de chaque résidence & durées (nombre de jours ou de mois)	Septembre 2016/juin 2017	Novembre 2016 octobre 2017
Equipes artistiques	Daniel Conrot	Nicolas Bigards Cie en Passant
Objectifs & contenus de chaque résidence	Cf Ci-dessus	Cf Ci-dessus
Partenaires financiers de résidence		

	1ère année 2016/2017	
Type de résidence (implantation, création/diffusion…)	Résidence Natacha Rudolf	Résidence Mathieu Desseigne
Dates de chaque résidence & durées (nombre de jours ou de mois)	Septembre 2016 Décembre 2017	Janvier 2017 Mars 2017
Equipes artistiques	Ligne 9 Théâtre	Mathieu Desseigne, Sylvain Bouillet, Lucien Reynès
Objectifs & contenus de chaque résidence	Cf Ci-dessus	Cf Ci-dessus
Partenaires financiers de résidence		

Perspectives de résidences pour les deux autres années de convention (2017/2018 & 2018/2019)
2017/2018 :
Résidence Nicolas Bigards
Résidence Natacha Rudolf

2018/2019 :
Projet d'une résidence d'auteur

Présentation des éventuels projets hors résidences :
2016/2017
Signature d'une convention cadre de partenariat avec l'Association La Sauvegarde.
L'artiste portant le projet pour la saison 2016/2017 est Jean-Louis Martinelli
Sur les deux années poursuite de :
La Master Class 93 classe préparatoire théâtre égalité des chances
Les itinéraires : accompagner les publics
Le comité des usagers de la MC93

Incidences éventuelles du projet spécifique en termes d'emploi
Il s'agit essentiellement d'emploi d'artistes et de techniciens intermittents. Il faut noter que statistiquement, plus de 80% du budget de la PAC sont consacrés à l'emploi.

Subvention demandée : 110 000 €
Soit 60 000 € de demande d'augmentation

IV- Budget du projet spécifique en 2016 (HT)

DEPENSES	**€**	**RECETTES**	**€**
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)		ETAT	29 470
Préciser le détail des postes par fonction		**DRAC Ile-de-France** (préciser service et titre) : □ acquis	29 470
		COLLECTIVITES TERRITORIALES	163 498
		Région Ile-de-France	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	122 300	Région IDF - PAC	110 000
Salaires bruts artistes	23 950	**Département CD 93** □ acquis	42 221
Charges employeur artistes	12 339	**EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes** (préciser) : □ acquis / □ sollicité	
Salaires bruts techniciens		**Commune** Bobigny X acquis	7 277
Charges employeur techniciens		**ACSE** sollicité	4 000
Droits d'auteur	1 500		
Achats de spectacle, concerts	82 300		
Décor, costumes documentation etc ..	2 211	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	
DEPENSES D'APPROPRIATION	116 868	CNV, SACEM, SACD, ADAMI	
Salaires bruts	27 100	Autres (préciser) :	
Charges employeur	17 321	MECENAT & SPONSOR	40 000
Achat action culturelle (honoraires)	56 400	*Préciser : Fondation Hermes*	40 000
Autres Transport, petit mat, documentation …	16 047	AUTRES RECETTES	
AUTRES DEPENSES		MC93	
Part de charges de fonctionnement		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	6 200
		Recettes de bar, restauration, librairie (préciser) : Repas ateliers des 200	5 000
		Prestations de service (préciser) :	1 200
TOTAL	**239 168**	**TOTAL**	**239 168**
Mise à disposition de personnel	123 650	Mise à disposition de personnel	123 650

V - Analyse du bilan et du projet proposé pour le renouvellement de la convention

Rappel du soutien de la Région
La MC 93 est soutenue au titre de l'aide à la permanence artistique et culturelle depuis 2006 à hauteur de **50 000 €**, soit 3 conventions successives (2006-2009, 2010-2012, 2013-2015).
Le projet soutenu est axé sur la mise en œuvre de projets de création et d'appropriation avec les jeunes, notamment issus des conservatoires et des lycées de proximité, encadrés par la compagnie En passant, dirigée par Nicolas Bigards. L'objectif fixé dans le cadre de la 3ème convention avec la Région, était, pour la compagnie En Passant, de trouver de nouveaux partenaires, grâce à des formats de création plus exploitables et donc reproductibles, en maintenant les liens noués avec les structures culturelles locales.

Evolution de l'activité et du rapport au public
Les trois dernières années ont été marquées par d'importants évènements : le démarrage des travaux de rénovation de grande envergure qui ont nécessité la fermeture du lieu au public depuis l'été 2014, le changement de direction de la structure intervenu à l'été 2015 avec l'arrivée d'Hortense Archambault et enfin, le déroulement de la saison 2014/15 hors–les-murs, avec une envergure réduite, suivie de l'absence totale de programmation sur la saison 2015/16, cette dernière saison ayant été consacrée à expérimenter de nouveaux protocoles de relations avec les artistes et les publics dans le cadre de la première année du mandat d'Hortense Archambault.
Ces éléments expliquent les variations observées : la baisse des représentations (passage de 160 à 100 représentations entre 2013 et 2015) et celle de la fréquentation en 2015 (- 6000 spectateurs en trois ans), ainsi que la baisse des tournées des productions.
En ce qui concerne le projet spécifique accompagné par la Région, à savoir l'activité de la compagnie En Passant, dirigée par Nicolas Bigards, elle a été soutenue depuis 2013. Celui-ci a mis en scène plusieurs créations importantes en termes de distribution et de plateau technique, toutes produites par la MC 93. « American tabloïd » fin 2013, avec 10 comédiens, a fait l'objet d'une série de 10 représentations puis 2 représentations en diffusion à L'Apostrophe à Cergy.
Le projet « Hair » (2014-2016) a fait l'objet de plusieurs propositions artistiques : une comédie musicale rassemblant 29 artistes amateurs et confirmés (2014), fruit d'une coproduction entre la MC 93, Canal 93 et le conservatoire de Bobigny ; un concert avec 10 musiciens chanteurs professionnels qui a fait l'objet de plusieurs présentations en 2015/2016 à Paris, Enghien, Saint-Ouen avant d'être joué au Off d'Avignon en 2016 ; un spectacle pédagogique monté en 2016 avec plusieurs classes, dont une classe du lycée Louise Michel de Bobigny dans le cadre d'une résidence territoriale en milieu scolaire ; une petite forme musicale, « Color Book », jouée près de 10 fois en hors-les-murs ; enfin, une conférence conçue et mise en œuvre en collaboration avec Zebrock dans une quinzaine de lycées franciliens dans le cadre de son dispositif « La musique en commun », accompagnée d'ateliers d'écriture, de musique..
Enfin, Nicolas Bigards a créé le spectacle « Les derniers jours de l'humanité » de K. Krauss, avec 15 jeunes élèves comédiens de l'Académie de l'Union, école supérieure professionnelle de théâtre du Limousin, au printemps 2015.
En parallèle, Nicolas Bigards a poursuivi son implication dans l'action culturelle et la transmission en lien avec les CEMEA, que ce soit dans le cadre des « Chroniques du bord de scène », en proposant des formats différents (lectures musicales, ciné-concerts…) qui ont pu aussi être joués hors des murs de la MC, au Théâtre du Fil de l'eau à Pantin, ou encore dans le cadre de la formation avec la mise en place de la classe dite « égalité des chances », de préparation aux concours des écoles supérieures de théâtre, et s'adressant à des jeunes sur critères sociaux, dispositif qui a reçu le soutien du Ministère de la culture en 2015 permettant l'attribution de bourses aux élèves et la conclusion d'un partenariat structurel avec le CNSAD. La MC 93 a ainsi poursuivi ses liens avec les conservatoires de Bobigny, Pantin et Aubervilliers. Les ateliers de théâtre amateur hors cadre scolaire (Atelier des 200, Atelier des anciens…) reçoivent toujours un succès non démenti auprès du public, une compagnie de théâtre amateur ayant même été créée par un groupe d'amateurs issus des ateliers dans une logique d'autonomisation. Les projets avec les lycées se sont également largement développés : lycée Jean Renoir à Bondy, lycée Louise Michel de Bobigny, lycée Claude Monet à Paris 13ème. Au total, le volume horaire d'intervention artistique auprès des publics atteint près de 1000 heures par an.

Evolution de l'implantation territoriale et du rayonnement
Depuis quelques années et sous l'impulsion de Nicolas Bigards, la MC 93 a développé une relation plus nourrie avec le public local, notamment en direction des jeunes en milieu scolaire ou avec les conservatoires. Cependant, le lieu demeure largement fréquenté par un public d'abord parisien ou régional.
De par sa vocation de maison de production de dimension internationale, la MC 93 rayonne depuis toujours à l'échelle nationale et internationale.

Evolution budgétaire et de l'emploi
La fermeture du lieu pour travaux et l'absence de programmation sur la saison 2015/2016 ont fortement impacté le

budget de la MC 93 qui a subi une baisse de 10% depuis 2013 ; il atteint 5,9 M € en 2015 contre 6,5 M€ en 2013. Il demeure très largement financé par les subventions publiques (90% des produits), qui accusent un infléchissement de 3%, en raison de la baisse de l'aide du 1er partenaire public de la structure : le Département de Seine-Saint-Denis (-150 000 € en 2015, baisse reconduite en 2016).
Malgré ces baisses successives, le Département du 93 demeure de loin le financeur majoritaire avec 2,8 M€ en 2015 (2,6 M€ en 2016), soit 52% des financements publics et 47% du budget.
L'Etat constitue le deuxième partenaire public avec une aide stable de 2 M€ (38% des financements publics). La Ville de Bobigny intervient ensuite avec une aide de 455 500 € (8% des financements publics) inchangée depuis 2013 (y compris en 2016).
L'aide de la Région impacte très faiblement le budget (1% des subventions publiques), car elle est ciblée sur un projet spécifique au sein du lieu. Cependant, l'intervention de la Région est structurante en matière d'investissement : la MC 93 a engagé un important programme de travaux (mise en conformité aux normes incendies et de sécurités techniques ainsi qu'aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, remise à niveau des infrastructures du parc scénographique, amélioration des domaines acoustiques et énergétiques..), afin de mener à bien une réhabilitation lourde du bâtiment jamais rénové depuis son ouverture, soit une surface de 10 000 m². Sur un budget initial de 12 M€, la Région a apporté une aide conséquente de 2 950 965 € (25%) en 2014. D'importants surcoûts et des retards liés à la découverte d'amiante ont entraîné des difficultés dans la conduite du chantier et pourraient faire l'objet d'une aide supplémentaire de la Région de l'ordre de 200 000 € ciblés sur des travaux non prévus à l'origine.
La structure budgétaire de la MC 93 est atypique par rapport aux autres scènes nationales si' l'on observe sa part d'autofinancement (14% en 2013 soit un volume de 0,9 M€), relativement importante, principalement grâce aux recettes des tournées des productions de la MC et aux prestations de l'atelier décors. Si les recettes de tournées sont aléatoires selon les années (très faibles en 2013, elles ont explosé en 2014), les prestations de l'atelier décors apportaient traditionnellement 250 000 € à 300 000 € de recettes chaque année, voire davantage. Or, avec la fermeture du lieu pour travaux depuis l'été 2014 (soit déjà deux saisons pleines), les recettes d'activité de l'atelier décors ont drastiquement chuté (- 74% depuis 2013 soit – 434 240 €). Parallèlement, les recettes de billetterie ont également diminué de 50% (- 200 000 €), la MC 93 n'ayant pas porté de programmation en 2015/16.

L'équipe permanente de la MC 93 a été réduite par rapport à 2012 : de 46,2 postes CDI équivalents temps plein en 2012, elle est passée à 39,7 postes CDI équivalents temps plein en 2015, la masse salariale correspondante ayant diminué de 575 598 € soit 19%. Sur 37 postes recensés en 2016, 16 postes sont affectés au pôle technique. L'emploi intermittent se maintient à un haut niveau global : l'emploi artistique a progressé sur la période, tandis que l'emploi technique a diminué.

Projet proposé pour les trois prochaines années
Le projet s'inscrit dans le nouveau projet porté par Hortense Archambault pour la MC93 qui souhaite à la fois maintenir l'ambition artistique de la MC93 telle qu'elle s'est déployée jusqu'à présent à l'échelle nationale et internationale, notamment en termes de production, tout en initiant une relation nouvelle au territoire de la Seine-Saint-Denis à travers un projet intitulé : « La fabrique d'expériences ». Ce projet, pensé en complémentarité avec la programmation du lieu, vise à inventer de nouveaux modes de relation aux artistes et au public, invité à l'élaboration, aux côtés des artistes, de formes nouvelles. Ces expériences se veulent donc participatives : les artistes sont invités à s'immerger dans le territoire et à inventer, au fil de leur résidence, un projet avec les habitants. Les dispositifs d'action culturelle et de transmission seront par ailleurs poursuivis et consolidés. Pour mettre en œuvre ce nouveau projet, la MC 93 sollicite une augmentation importante de l'aide régionale.

VI – Avis de la commission pour la permanence artistique et culturelle

La commission pour la permanence artistique et culturelle s'est réunie le 10 octobre 2016.
Elle a rendu un avis favorable au renouvellement de la convention triennale de permanence artistique et culturelle pour un montant identique.

VII – Soutien régional dans le cadre d'une convention annuelle

La Région soutient la MC93 en 2016 à hauteur de 50 000€
sur une base subventionnable de 179 168 €
(la base subventionnable correspond au budget prévisionnel proposé déduction faite de l'écart entre l'aide demandée et l'aide proposée)

Emploi	**Création/Diffusion/Appropriation**
La Région n'intervient pas sur l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.	La Région apporte son aide au titre de la création/diffusion/appropriation à hauteur de 50 000 € pour soutenir l'accueil par la MC 93 d'artistes en résidence sur le territoire, dans le cadre de son projet « la Fabrique d'expériences ».

Intérêt régional :
Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire à recruter 2 stagiaires ou alternants.

Localisation géographique :
- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD
CPER : Hors CPER
L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	50 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	50 000,00 €
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	50 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	50 000,00 €
2016	Aides aux manifestations culturelles	10 000,00 €
2016	Soutien à la création et à la diffusion numérique	360 000,00 €
	Montant total	520 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011734

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : OPERA FUOCO (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	364 950,00 €	16,44 %	60 000,00 €
	Montant Total de la subvention		60 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : OPERA FUOCO
Adresse administrative : 12 RUE PIERRE ET MARIE CURIE
75005 PARIS 5
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur PHILIPPE BILLOT, Président

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 45306863700017

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016
Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017
Démarrage anticipé de projet : Non

I- Présentation du bénéficiaire

Créé en 2003 par le chef d'orchestre David Stern, Opera Fuoco est entièrement consacré à l'interprétation sur instruments anciens du répertoire lyrique allant du début du 18ème à la fin du 19ème siècle. En 2008, l'ensemble a fait le choix d'accompagner la professionnalisation de jeunes chanteurs, recrutés par le biais d'auditions régulières. L'Atelier Lyrique (troupe-atelier) permet ainsi à une quinzaine de jeunes chanteurs de bénéficier de master-classes régulières, de suivis individualisés artistiques et professionnels, de participer à la réalisation de concerts-rencontres de format léger, de productions d'opéras et de concerts, diffusés dans des conditions professionnelles en France et à l'étranger.

Par ailleurs, David Stern et Opera Fuoco ont à cœur de rendre le répertoire lyrique accessible à de nouveaux publics, en particulier les jeunes. Aussi, dans le cadre de sa résidence au Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines entre 2005 et 2015, l'ensemble mène de nombreux projets mêlant création et action culturelle avec les enfants et

leurs familles.

L'ensemble bénéficie de l'aide importante de plusieurs mécènes, d'aides publiques ponctuelles de la part de la Ville de Paris ou de la DRAC, ainsi que d'un soutien régulier de la Région Ile-de-France depuis 2009.

La structure est soutenue au titre de l'aide à la permanence artistique et culturelle depuis novembre 2009 à hauteur de 60 000 €. La dernière convention triennale a été conclue en novembre 2013. L'aide régionale est centrée sur le développement de l'atelier lyrique avec les jeunes chanteurs, grâce à un nouveau partenaire de production (projet « Cosi Fanciulli » en 2014) et d'implantation dans le 92, en collaboration avec la Maîtrise des Hauts-de-Seine d'une part et dans le cadre d'un partenariat avec la salle Ravel à Levallois-Perret.

Opera Fuoco a obtenu également un emploi-tremplin en avril 2010 pour un poste de chargée de production et d'administration.

II- Evolution générale de la structure sur les trois ans de convention

1) Evolution budgétaire de la structure

Eléments figurant dans le dossier remis par le bénéficiaire

	2013	***%***	**2014**	**2015**	***%***
DRAC - DGCA	0	*0%*	15 000	0	*0%*
Paris : DAC	0	*0%*	0	7 000	*3%*
Autres - ARCADI, SACEM, ADAMI, SPEDIDAM	23 980	*10%*	37 500	0	*0%*
Mécénat	143 541	*60%*	286 266	160 837	*68%*
Région - PAC	60 000	*25%*	60 000	60 000	*25%*
Région - Emploi tremplin	12 750	*5%*	11 250	10 250	*4%*
SOUS-TOTAL REGION	72 750	30%	71 250	70 250	30%
TOTAL SUBVENTIONS	**240 271**	**100%**	**410 016**	**238 087**	100%

Eléments figurant dans les documents comptables de la structure : bilan et compte de résultats

	2013	***%***	**2014**	***2015***	***%***
Subventions d'exploitation	83 000	*19%*	247 152	*61 843*	*16%*
Chiffre d'affaires (recettes propres)	224 714	*53%*	358 353	*183 591*	*49%*
Total produits	427 810	100%	882 078	*376 925*	100%

Graphique 1 : évolution budgétaire 2013-2015

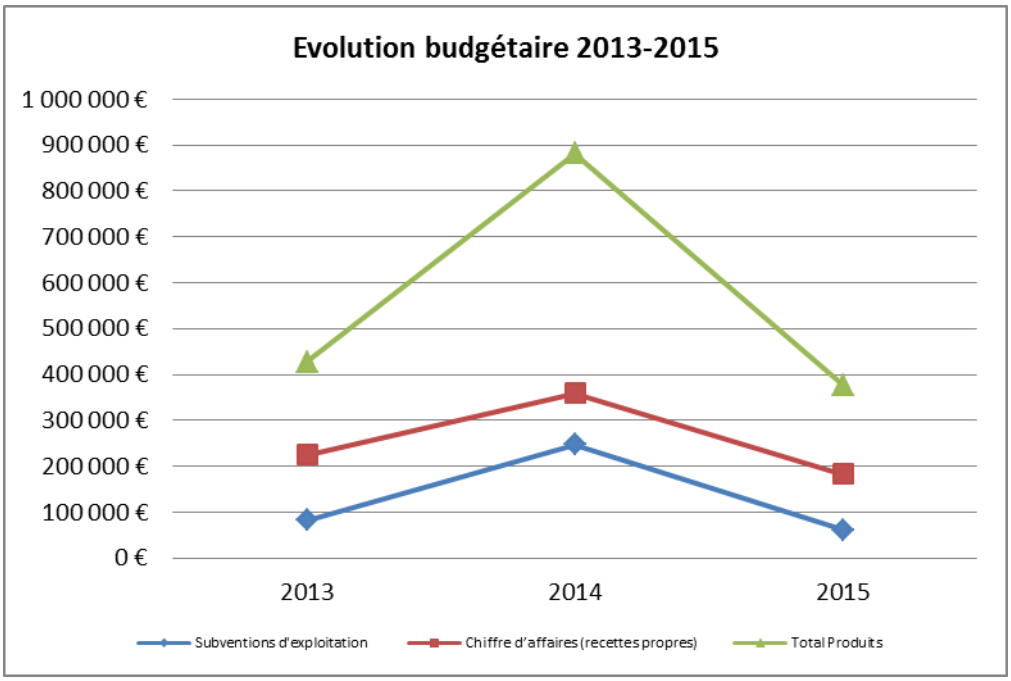

Graphique 2 : répartition des subventions de la structure en 2015

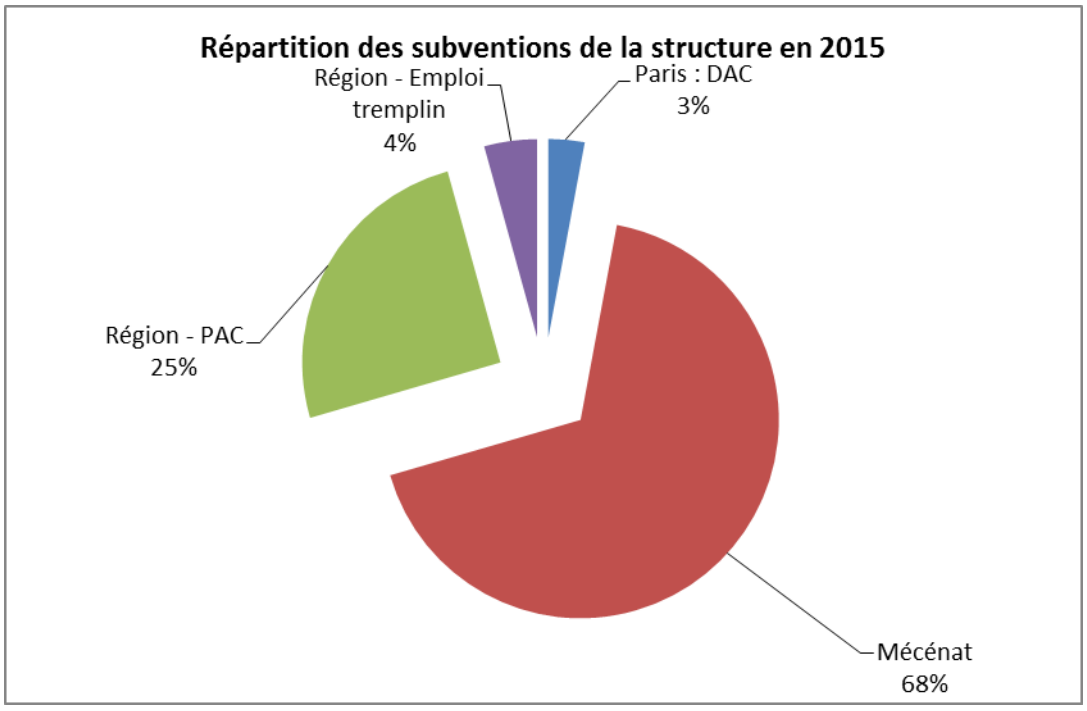

2) Evolution de l'emploi

	2013	2014	2015
Masse salariale	292 988	341 285	208 309
Nombre d'heures intermittence (artistes et techniciens)	6 495	9 215	5 369

ils indiquent le coût employeur :	364 586	462 091	247 774

3) Evolution de l'activité

Années ou saisons, à préciser	**2013**	**2014**	**2015**
CREATION / DIFFUSION / RESIDENCES			
Nombre de créations produites	8	6	9
Nombre de spectacles diffusés au total	8	6	9
Nombre de représentations *Dont nombre de représentations en cession :*	10	20	11
Nombre de lieux concernés par les tournées	3 (Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, Mona Bismarck American Center, Teatru Manoel de la Vallette)	5 (TSQY, MBAC, Cité de la musique, Hotel Talleyrand, Shanghai Symphony Hall)	6 (TSQY, MBAC, Théâtre Rive Gauche, Bibliothèque Marmottan, Musée Marmottan, SSH)
Nombre de spectateurs	4640	9834	3466
Nombre de résidence(s) éventuellement menée(s) *& Durée moyenne (nombre de jours ou mois)* *& Lieux partenaires de résidence*	2 résidences - Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, 25 jours (répétitions et représentations) - Mona Bismarck American Center, 20 jours (répétitions et concerts)	2 résidences - Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, 60 jours (répétitions et représentations) - Mona Bismarck American Center, 10 jours (répétitions et concerts)	3 résidences - Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, 5 jours (répétitions et représentations) - Mona Bismarck American Center, 10 jours (répétitions et concerts) - Bibliothèque Paul Marmottan, 10 jours (répétitions et concerts)
ACTION CULTURELLE			
Nombre d'heures d'intervention artistique auprès des lycéens	1	0	0
Nombre d'heures d'intervention artistique au total	158h	264h	192h

Nombre d'établissements et de relais partenaires	2	3	2
Nombre de bénéficiaires	280 élèves	310 élèves + 5002 élèves ayant assisté aux représentations de Cosi Fanciulli au TCE (en ayant reçu une préparation par le biais d'un dossier pédagogique)	83 élèves

III- Projet proposé par le bénéficiaire pour le renouvellement de la convention PAC 2016/2017/2018 (tel que rédigé par la structure bénéficiaire)

Suite aux trois années de consolidation de la structure de la compagnie lyrique Opera Fuoco et du développement territorial de celle-ci, les projections s'axent surtout sur le développement, la poursuite de la formation et une diffusion rationalisée et cohérente avec les territoires et partenaires.

Avec la structuration de l'équipe administrative, Opera Fuoco compte avec des forces qui développent à la fois les partenariats et l'organisation de ses finances et le rayonnement en communication qui porte ses fruits. Depuis 2015, par exemple, on constate un intérêt de plus en plus important des médias spécialisés pour les projets de la compagnie et son chef David Stern. Que ce soit en France ou à l'étranger, la presse musicale suit et rend compte avec un avis très positif des diverses productions de cette dernière saison. Les radios sont aussi au rendez-vous avec comme projection stratégique de faire participer les jeunes solistes de l'Atelier Lyrique dans des émissions, tout autant que David Stern, sur les ondes des radios publiques ou privées.

Ce rayonnement est un élément qui illustre la stratégie de diffusion de la compagnie pour offrir aux jeunes solistes l'occasion de se confronter à des publics divers et de pouvoir effectuer en parallèle un travail continu de sensibilisation. Par ailleurs, aussi par un souci de rendre l'implantation dans le département des Hauts-de-Seine bien plus lisible et équilibré, les projections artistiques des trois années à venir seront systématiquement accompagnées d'un travail de sensibilisation auquel participeront les jeunes de l'Atelier Lyrique et les membres de l'ensemble orchestral pour participer au travail de renouvellement des publics dans les lieux d'accueil et de diffusion des programmes d'Opera Fuoco. Dès 2015, un travail de recherche de partenariats se poursuit non seulement dans le département des Hauts-de-Seine et de la ville de Paris, mais au niveau régional, afin d'animer l'Ile de France avec chaque nouvelle proposition de la compagnie lyrique.

Parmi les programmes en création en 2017 qui auront un impact artistique et pédagogique régional se place en premier lieu BACH +. Ce projet, dont les actions pédagogiques ont obtenu le soutien de la Fondation Bettencourt-Schueller, porte sur la découverte de l'univers musical de Johann Sebastian Bach dans un parcours intergénérationnel. En effet, avec le concours de la Maîtrise des Hauts-de-Seine, BACH + propose que David Stern et les membres d'Opera Fuoco, forment au style et à la musique de Bach, les chanteurs et les enfants tout au long d'une année. L'aboutissement de ce projet sera deux concerts en 2019, l'un à la Philharmonie de Paris (Concert participatif et Messe en Si) et l'autre à la Bachfest de Leipzig (Messe en Si). Ce programme pédagogique d'envergure, en lien direct avec le pôle éducatif de la pHilharmonie1, sera proposé aux collèges et lycées de Paris et banlieues (13 classes) mais également à un public amateur (300 personnes) qui prendra part au concert du 4 Juin à la Philharmonie 1 de Paris.

De même, tout au long des trois années 2017, 2018, 2019, les concerts-rencontres et master-classes se multiplieront et seront aussi l'occasion de tournées dans des lieux de diffusion de la région et des festivals en France. Cette forme étant assez mobile et légère ce sera l'occasion aussi de faire découvrir la musique dans des lieux patrimoniaux. Parmi les thèmes forts de ces séries, on retrouvera la musique française, romantique et baroque, le bel canto italien et la musique américaine. Concernant les lieux d'accueil, Opera Fuoco poursuit sa collaboration avec la bibliothèque Paul-Marmottan et le Musée Marmottan-Monet (Boulogne et Paris), le Mona Bismarck American Center et la Salle Ravel de Levallois. Des nouveaux lieux sont en cours d'approche, tels que La Barbacane de Beynes (78), L'Apostrophe, la Scène Nationale du Val d'Oise (95), le Festival Baroque de Pontoise (95) et aussi le festival "Monuments en Musique" du Centre des Monuments Nationaux, entre autres. De nouvelles productions en version concertante ou mise-en-scène feront aussi partie du projet de transmission et de professionnalisation des chanteurs de l'Atelier Lyrique. Opera Fuoco est à nouveau invitée au Festival de Musique Baroque de Shanghai en 2017, 2018 et 2019. De même, Opera Fuoco est à nouveau invitée par le Telemann-Zentrum et le Théâtre de Magdeburg pour le Festival Telemann de 2018. Ces productions, bien qu'à l'étranger, font l'objet de nombreuses répétitions à Paris et leur grande qualité est le fruit et l'aboutissement d'un travail approfondi réalisé durant les master-classes et les concerts-rencontres.
Fidèle à sa vocation de formation et de sensibilisation, Opera Fuoco initie à la rentrée 2017 un partenariat et une action de sensibilisation de fond avec le Lycée Technique Elisa Lemonnier (Paris 12). Le projet permettra aux élèves des formations d'esthétique, coiffure et mode de participer aux concerts-rencontres et d'offrir aux jeunes solistes des conditions dramaturgiques du spectacle avec des accessoires, du maquillage et/ou des costumes simples. La rencontre entre les jeunes solistes et les élèves permettra aussi à ces derniers de se familiariser avec certaines branches de leur formation dévolues à la scène et de créer avec le soliste une caractérisation pour le concert. Par ailleurs, une étude en amont avec les équipes pédagogiques des matières générales sera faite pour permettre aux élèves d'avoir la trame théâtrale (livret, musique, argument) pour faire une création en accord avec le spectacle. De même, les solistes seront ainsi formés à des conditions de production scénique et pourront sensibiliser les lycéens non seulement à la musique, mais aussi aux métiers de la scène.

En 2018, Opera Fuoco célébrera les 15 ans de son parcours artistique et les 10 ans de l'atelier lyrique. Tout aussi fidèle à son esprit de diffusion des jeunes talents, Opera Fuoco poursuit l'engagement d'insertion des solistes de son atelier lyrique.

Pour permettre aux générations qui ont intégré cette formation de pérenniser symboliquement leur passage, la compagnie se lancera dans la diffusion du programme de son prochain disque (enregistré à l'hiver 2017). Intégrant à la fois des chanteurs confirmés tels que Chantal Santon, Léa Desandre et Natalie Perez et l'orchestre, le programme inclura des premières mondiales et des œuvres des compositeurs incontournables de l'ère classique.
Pour les années à venir, l'activité internationale s'est notablement multipliée avec les productions annuelles à Shanghai et deux rendez-vous très importants au festival Telemann de Magdeburg (La Patience de Socrate de Telemann) en 2018 et à la Bachfest de Leipzig (Messe en Si de Bach) en 2019. Chaque production comporte dans sa distribution quasiment l'essentiel de l'atelier lyrique et même certains des anciens solistes qui en formaient partie dans les anciennes promotions. Opera Fuoco fait rayonner la formation lyrique et indirectement aussi tout l'art des solistes Français.

Les trois années à venir sont axées sur le rayonnement et la sensibilisation, deux maîtres mots dans l'ADN d'Opera Fuoco. Ce développement a pour but de développer au sein d'une implantation régionale des collaborations interterritoriales, interdisciplinaires et intergénérationnelles. Le souci principal étant le renouveau du public, la formation des jeunes artistes au sens large (chanteurs solistes et métiers de la scène avec les lycéens) mais aussi faire une exploration du répertoire pour donner au public l'occasion d'approcher des œuvres souvent oubliées ou confidentielles.

Equipements francilien(s) partenaire(s) du projet
Préciser les noms, villes et départements de chaque équipement

Salle Ravel à Levallois (92)
Carré Belle Feuille à Boulogne-Billancourt (92)
Bibliothèque Marmottan à Boulogne-Billancourt (92)
Maîtrise des Hauts de Seine (Suresnes puis Ile Seguin) (92)
Musée Marmottan-monet (75016)
Mona Bismarck American Center (75016)
Columbia Global Center (75006)

Etat et/ou collectivités territoriales partenaires du projet (hors Conseil régional d'Ile-de-France) -
Préciser les modalités de leur soutien :
Demande de soutien à la commune de Boulogne-Billancourt en cours.
Demande de soutien au département des Hauts-de-Seine en cours, notamment dans le cadre des actions pédagogiques autour de Bach+
Demande de soutien à la ville de Paris et à l'éducation nationale pour le projet de partenariat et de sensibilisation auprès du Lycée technique Elisa Lemonnier

Equipe artistique prévue pour le projet :
En règle générale, toutes nos productions intègrent plusieurs des jeunes solistes de notre Atelier Lyrique qui côtoient sur scène des artistes lyriques de renommée mondiale mais aussi David Stern, des musiciens - de 5 (Kiss me Kate) à 26 musiciens (BACH +) et jusqu'à 41 instrumentistes (Beethoven Fest)-, des metteurs en scènes (Stuart Seide, Ned Grujic)…

RESIDENCES PREVUES

	1ère année 2016/2017	
Type de résidence (implantation, création/diffusion…)	Création	création
Dates de chaque résidence & durées (nombre de jours ou de mois)	Septembre 2016	Octobre 2016 à Mai 2017
Lieux partenaires et territoires géographiques de chaque résidence	Salle Ravel de Levallois	Carré Belle Feuille de Boulogne Billancourt Maîtrise des Hauts-de-Seine de Suresnes
Objectifs & contenus de chaque résidence	Première représentation de Kiss me Kate en version scénique réservée aux Levalloisiens	Actions pédagogiques d'envergure pour la promotion du chant choral auprès des lycées et collèges de paris (zep) et banlieues (soutenues par la Fondation Bettencourt-Schueller) avec reportage vidéo Concert Bach +

Partenaires financiers de résidence	Levallois- Fondation Annenberg	Boulogne Fondation Bettencourt-Schueller

Perspectives de résidences pour les deux autres années de convention (2017/2018 & 2018/2019) : Indiquer la nature de ces résidences (implantation, création/diffusion), leurs dates & durées, les lieux et territoires géographiques concernés, les objectifs & contenus, les partenaires financiers…etc.

Département des Hauts de Seine en cours d'implantation
Salle Ravel de Levallois-Perret – implantation - représentation scénique
Mona Bismarck American Center – création, diffusion - master classes et concerts-rencontres
Bibliothèque Paul-Marmottan - création, diffusion - master classes et concerts-rencontres

En cours de prospection : La Barbacane à Beynes (création, diffusion), l'Opera de Massy et le Théâtre de Sénart
……
……

PERSPECTIVES DE CREATION

Présentation des éventuelles créations/productions prévues

Master class « Autour de Massenet »
Du 30 octobre 2016 au 3 novembre 2016
Bibliothèque Paul Marmottan (Boulogne-Billancourt)
Concert-rencontre « Autour de Massenet » le 4 novembre 2016
Equipe artistique : David Stern (directeur musical), Jay Bernfeld (conseiller pédagogique), Laurent Naouri (invité/chanteur lyrique)
6 solistes de l'Atelier Lyrique et 1 pianiste

« One Charming Night » - 16 Décembre au Shanghai Symphony Hall dans le cadre du 3ème Festival Baroque de Shanghai
Pasticcio de Fairy Queen de Purcell et de la cantate BWV 201 « Geschwinde, ihr wirbelnden Winde» de JS Bach.
Distribution :
Andreas Scholl et 7 solistes de l'Atelier lyrique d'Opera Fuoco
Orchestre – Opera Fuoco (28 musiciens)
Direction musicale – David Stern

Répétitions des solistes au Stuidio d'Opera Fuoco. Répétitions des solistes et de l'orchestre à la CIUP.

Master class proposée aux jeunes solistes du conservatoire de Shanghai sur le thème de Monteverdi, dirigée par David Stern, assisté de Jay Bernfeld. Accompagnés par un claveciniste du 10 au 14 Décembre 2016 au Shanghai Symphony Hall.

Enregistrement du nouveau CD d'Opera Fuoco avec les jeunes solistes d'exception issues des trois dernières promotions de l'Atelier Lyrique d'Opera Fuoco : Chantal Santon, Natalie Pérez et Chantal Santon
Du 6 au 16 février 2017
Orchestre : Opera Fuoco (29 musiciens)

Concert Bach+
Le 11 Mai 2017 au Carré Belle Feuilles de Boulogne-Billancourt.
Le 4 juin 2017 à la Philharmonie de Paris dans le cadre des concerts participatifs.
Distribution :
Solistes de l'Atelier Lyrique d'Opera Fuoco
Chœur - Maîtrise des Hauts de Seine.
Orchestre – Opera Fuoco
Direction – David Stern

Des actions pédagogiques d'envergure, en lien direct avec leur Pôle pédagogique, seront réalisées tout au long de l'année auprès des collèges et lycées de Paris et Banlieue (8 classes) auprès du public amateur (300 personnes) de la Philharmonie 1 qui prendra part au concert.

PERSPECTIVES DE DIFFUSION

Présentation des spectacles/concerts en diffusion / au répertoire (esthétiques, titres, auteurs, metteurs en scène / compositeurs / chorégraphes/musiciens, 1 à 2 lignes de présentation)

- Concerts-rencontres avec la nouvelle promotion de l'Atelier Lyrique d'Opera Fuoco (audition en Novembre 2016) > 4 concerts-rencontres par an (chacun clôturant une semaine de master-classe)
- Programme Bach +
- Concert des 15 ans de la compagnie lyrique d'Opera Fuoco

Partenaires pressentis à ce jour (préciser s'ils sont acquis ou sollicités)
Département des Hauts-de-Seine - en cours d'implantation
Salle Ravel de Levallois-Perret – acquis
Mona Bismarck American Center – acquis
Bibliothèque Paul-Marmottan - acquis
L'apostrophe à Cergy Pontoise – sollicité
La Barbacane à Beynes – sollicité
L'Opéra de Massy

PERSPECTIVES EN TERMES D'EMPLOI POUR LE PROJET

Incidences éventuelles du projet spécifique en termes d'emploi [Préciser le cas échéant les perspectives de création ou d'évolution de l'emploi et les détails : régime, postes concernés, évolution du volume horaire, de la masse salariale correspondante…etc.]

Nous souhaitons maintenir la masse salariale intermittente artistique et technique proportionnelle au volume d'activité des trois prochaines années. L'accent sera notamment mis sur la professionnalisation de nos jeunes solistes. En ce qui concerne les permanents, nous maintiendrons la configuration actuelle, sachant que nous avons pérennisé cette année l'emploi de Chargée de Production qui était jusqu'alors en dispositif Emploi Tremplin (fin de la convention en avril 2016). Cette configuration est idéale pour notre fonctionnement et l'équilibre financier de la structure.

Subvention demandée :
60 000 €
Soit 0 € d'augmentation

IV- Budget du projet spécifique en 2016 (HT)

DEPENSES	euros	RECETTES	euros
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	279450	COLLECTIVITES TERRITORIALES	68000
Salaires bruts artistes	142230	**Région Ile-de-France**	
		Région IDF - PAC	60000

Charges employeur artistes	71115	**Département** (Hauts de Seine) : en cours	5000
Salaires bruts techniciens	3872	**EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes** (préciser le nom) : Paris en cours	3000
Charges employeur techniciens	2323	MECENAT & SPONSOR	150000
		Fondation Bettencourt-Schueller (acquis)	65000
Locations (préciser): salle répétition, partitions, instruments	4500	Fondation Annenberg (acquis)	50000
Défraiements	18662	Fondation Danny Kaye (acquis)	35000
Transports	12230	RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	146950
		Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations)	146950
Autres (préciser) : chœur, logistique, impressions, divers	24518		
DEPENSES D'APPROPRIATION	44175		
Préciser le nombre d'heures:……..			
Salaires bruts	25450		
Charges employeur	12725		
Autres (préciser) : Location salle répétition, partitions, instruments	6000		
AUTRES DEPENSES	41325		
Part de charges de fonctionnement 40%			
Salaires permanents (5 mois)	31325		
Dir communication (5 mois)	3000		
Prestations extérieures, assurance	7000		
TOTAL	**364950**	**TOTAL**	**364950**
Mise à disposition de locaux	4500	Mise à disposition de locaux	
Mise à disposition de personnel	1000	Mise à disposition de personnel	

V - Analyse du bilan et du projet proposé pour le renouvellement de la convention

Rappel du soutien de la Région
Opera Fuoco est soutenu au titre de l'aide à la permanence artistique et culturelle depuis 2009 à hauteur de 60 000 € euros. Le projet soutenu portait sur le développement de l'Atelier lyrique ainsi que la résidence au Théâtre de Saint Quentin-en-Yvelines. La structure a également bénéficié d'un emploi tremplin (2010-2016).

Evolution de l'activité et du rapport au public
Opera Fuoco a eu une activité importante pendant les trois années écoulées de cette convention triennale en termes de création et surtout d'action culturelle dans le cadre de sa longue résidence au Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines (2005-2015) pendant laquelle la compagnie lyrique a créé un opéra « Cosi Fanciulli » dirigé par David Stern. Cette coproduction du Théâtre des Champs-Elysées et de la Scène nationale des Yvelines a donné lieu à une commande au compositeur Nicolas Bacri sur un livret de l'écrivain Eric-Emmanuel Schmitt dans une mise en scène de Jean-Yves Ruff. Cette création mondiale a impliqué la participation du Chœur de la Maîtrise des Hauts-de-Seine ainsi que des élèves de Saint-Quentin-en-Yvelines. Ces derniers, issus de classes de primaires jusqu'à des premières professionnelles de Saint-Quentin-en-Yvelines mais aussi des Mureaux, ont travaillé pendant l'année scolaire 2012/2013 sur l'opéra Cosi Van Tutte de Mozart, puis en 2013/2014, sur « Cosi Fanciulli », envisagé comme un prélude à l'œuvre de Mozart. On retrouve dans « Cosi Fanciulli » les deux couples de « Cosi Fan Tutte », mais à l'âge de l'adolescence. La création implique également les 10 solistes de la troisième promotion de l'Atelier lyrique, formation de jeunes chanteurs à laquelle se consacre Opera Fuoco. C'est sur l'Atelier lyrique que porte l'intervention régionale afin d'accompagner l'insertion professionnelle des jeunes chanteurs qui prend la forme de différentes Master-Class et de «Concerts-Rencontres» qui sont l'occasion pour les chanteurs de travailler différents volets de l'art vocal leur permettant d'aborder une carrière internationale. Six solistes de l'Atelier lyrique ont par exemple travaillé la comédie musicale « Kiss me Kate » de Cole Porter afin d'aguerrir les jeunes chanteurs à des répertoires variés, anglophone notamment, tout en élargissant, avec une petite forme lyrique issue de la comédie musicale, les publics de l'opéra. Opera Fuoco dispose de partenaires de diffusion en Ile-de-France (Saint-Quentin-en-Yvelines, Rueil-Malmaison, Théâtre des Champs-Elysées, Philharmonie de Paris, Mona Bismark American Center, Bibliothèque Paul Marmottan) mais aussi à l'international. David Stern a été nommé Directeur artistique du Festival de Musique Baroque de Shangaï où il a dirigé un concert Bach Telemann et Mozart en décembre 2015 pour la deuxième édition. Il est également Chef d'orchestre de l'opéra de Palm Beach et Directeur musical de l'opéra d'un festival musical du Colorado. Opera Fuoco est également convié à travailler en Allemagne, avec l'Opéra de Leipzig ou celui de Maldeburg.

Evolution de l'implantation territoriale et du rayonnement
Après une présence longue dans les Yvelines via une résidence de 10 ans au Théâtre de Saint-Quentin qui a pris fin en 2015, Opera Fuoco développe des collaborations dans les Hauts-de-Seine avec la Maîtrise des Hauts-de-Seine en 2014 et des collaborations à Boulogne-Billancourt avec la médiathèque Marmottan ainsi que des projets avec la salle Ravel de Levallois-Perret. Opera Fuoco dispose d'un rayonnement international avec une présence en Chine, en Allemagne et aux Etats-Unis dont bénéficient les jeunes solistes de l'Atelier lyrique en insertion professionnelle puisqu'ils sont amenés à être engagés sur ces productions internationales. Opera Fuoco joue ainsi un rôle de tremplin. Deux chanteurs ont par exemple rejoint « Le jardin des voix » et l' « Académie biennale pour les jeunes chanteurs » des Arts florissants.

Evolution budgétaire et de l'emploi
L'évolution budgétaire de la compagnie est marquée par un pic en 2014 en lien avec la production de l'opéra « Cosi Fanciulli » qui a généré des aides aux projets de la DRAC et des sociétés civiles mais a surtout contribué au fort développement du mécénat. Ce dernier représente une part importante du budget d'Opera Fuoco (Fondation Annenberg, Fondation Bettencourt, Maecenata international…) dont la Région Ile-de-France est le premier partenaire public, la Direction des affaires culturelles de Paris soutenant pour sa part en 2016 la saison franco-américaine du Bismark American Center. L'équipe d'Opera Fuoco est stable sur la période avec une administratrice et un chargé de communication.

Projet proposé pour les trois prochaines années

Le projet d'Opera Fuoco s'inscrit dans la continuité avec la consolidation de l'implantation dans les Hauts-de-Seine, avec la salle Ravel notamment mais aussi avec la Ville de Boulogne. La compagnie lyrique s'attelle à un nouveau projet pédagogique impliquant la Maîtrise des Hauts-de-Seine et des scolaires dans ce département avec le programme « Bach + » en création. Ce programme aboutira à un concert participatif de la « Messe en si » à la Philharmonie de Paris en 2019. La DRAC au titre de la structuration et le Département des Hauts-de-Seine sont sollicités.

VI – Avis de la commission pour la permanence artistique et culturelle

La commission pour la permanence artistique et culturelle s'est réunie le 10 octobre 2016. Elle a rendu un avis favorable au renouvellement de la convention triennale de permanence artistique et culturelle pour un montant identique.

VII – Soutien régional dans le cadre d'une convention annuelle

La Région soutient Opera Fuoco en 2016 à hauteur de 60 000 €
sur une base subventionnable de 364 950 €

Emploi	**Création/Diffusion/Appropriation**
La Région n'apporte pas son aide au titre de l'emploi.	La Région apporte son aide au titre de la création/diffusion/appropriation à Opera Fuoco pour les activités de l'Atelier lyrique et le travail d'action culturelle mené dans le département des Hauts-de-Seine, notamment avec les scolaires.

Intérêt régional
Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter deux stagaires.

Localisation géographique :
- YVELINES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	60 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	60 000,00 €

2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	60 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	60 000,00 €
	Montant total	180 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011728

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : LE TARMAC - LA SCENE INTERNATIONALE FRANCOPHONE (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	245 088,00 €	16,32 %	40 000,00 €
	Montant Total de la subvention		40 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6513-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : TEP LE TARMAC SCENE INTERNATIONALE FRANCOPHONE
Adresse administrative : 159 AVENUE GAMBETTA
75020 PARIS
Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée
Représentant : Madame Valérie BARAN, Gérante

Objet : NC

N° SIRET : 34247982100015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016
Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017
Démarrage anticipé de projet : Non

I- Présentation du bénéficiaire

Dirigé par Valérie Baran, le Tarmac est entièrement dédié à la création contemporaine francophone, qui accueille des compagnies du monde entier. Le Théâtre a su se créer une identité, retenir l'attention des publics et des professionnels pour l'originalité de sa programmation. Il offre par ailleurs aux artistes une visibilité à Paris en les programmant sur des séries de plusieurs représentations.

En 2011, l'équipe du TARMAC a été choisie par l'Etat et la Ville de Paris pour prendre la direction du Théâtre de l'Est Parisien dans le 20e arrondissement, avec l'ambition de devenir « la scène internationale francophone ». La reprise du TEP par le Tarmac de la Villette a donné lieu à une transmission universelle de patrimoine du Tarmac de la Villette vers le TEP et à un changement de dénomination de ce dernier. Le TEP s'appelle dorénavant Le Tarmac, scène internationale francophone. Le Tarmac comprend une grande salle (270 places), une petite salle de (70 places) et une salle de répétition (70 places).

Le Tarmac, scène internationale francophone est financé par l'Etat (DRAC et Délégation au développement et

affaires internationales), la Ville de Paris et la Région. Le Tarmac a également bénéficié en 2012 d'un financement régional par la Direction internationale de la Région Ile-de-France pour une manifestation en lien avec le Printemps arabe.

II- Evolution générale de la structure sur les trois ans de convention

1) Evolution budgétaire de la structure

Eléments figurant dans le dossier remis par le bénéficiaire

	2013	**%**	**2014**	**2015**	**%**
DRAC : aide au projet	22 000	*1%*	0	0	*0%*
DGCA : aide au fonctionnement	1 635 000	*87%*	1 635 000	1 635 000	*88%*
DG langue française	0	*0%*	7 000	50 000	*3%*
Paris : DAC, DGRI, Mairie du 20ème, politique de la ville	55 000	*3%*	60 000	72 900	*4%*
Autres - ONDA, ARCADI, OIF, SSA, IF, ADAMI, CNT	72 700	*4%*	22 840	57 232	*3%*
Région - PAC	40 000	*2%*	40 000	40 000	*2%*
Région - Livre et international	50 000	*3%*	7 000	0	*0%*
SOUS-TOTAL REGION	90 000	5%	47 000	40 000	2%
TOTAL SUBVENTIONS	**1 874 700**	**100%**	**1 771 840**	**1 855 132**	100%

Eléments figurant dans les documents comptables de la structure : bilan et compte de résultats

	2013	**%**	**2014**	***2015***	**%**
Subventions d'exploitation	1 827 567	*80%*	1 748 061	*1 826 346*	*85%*
Chiffre d'affaires (recettes propres)	404 525	*18%*	276 414	*240 577*	*11%*
Total produits	2 286 059	100%	2 075 126	*2 158 362*	100%

Graphique 1 : évolution budgétaire 2013-2015

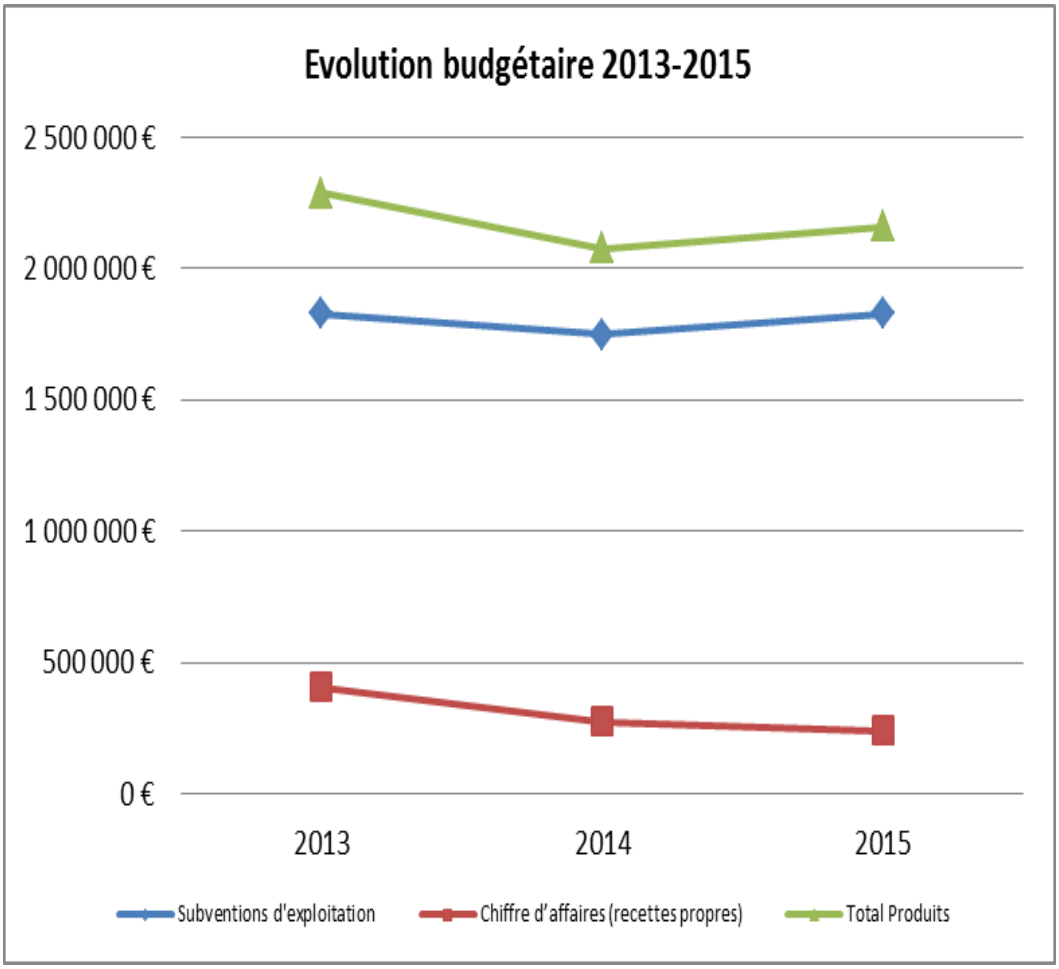

Graphique 2 : répartition des subventions de la structure en 2015

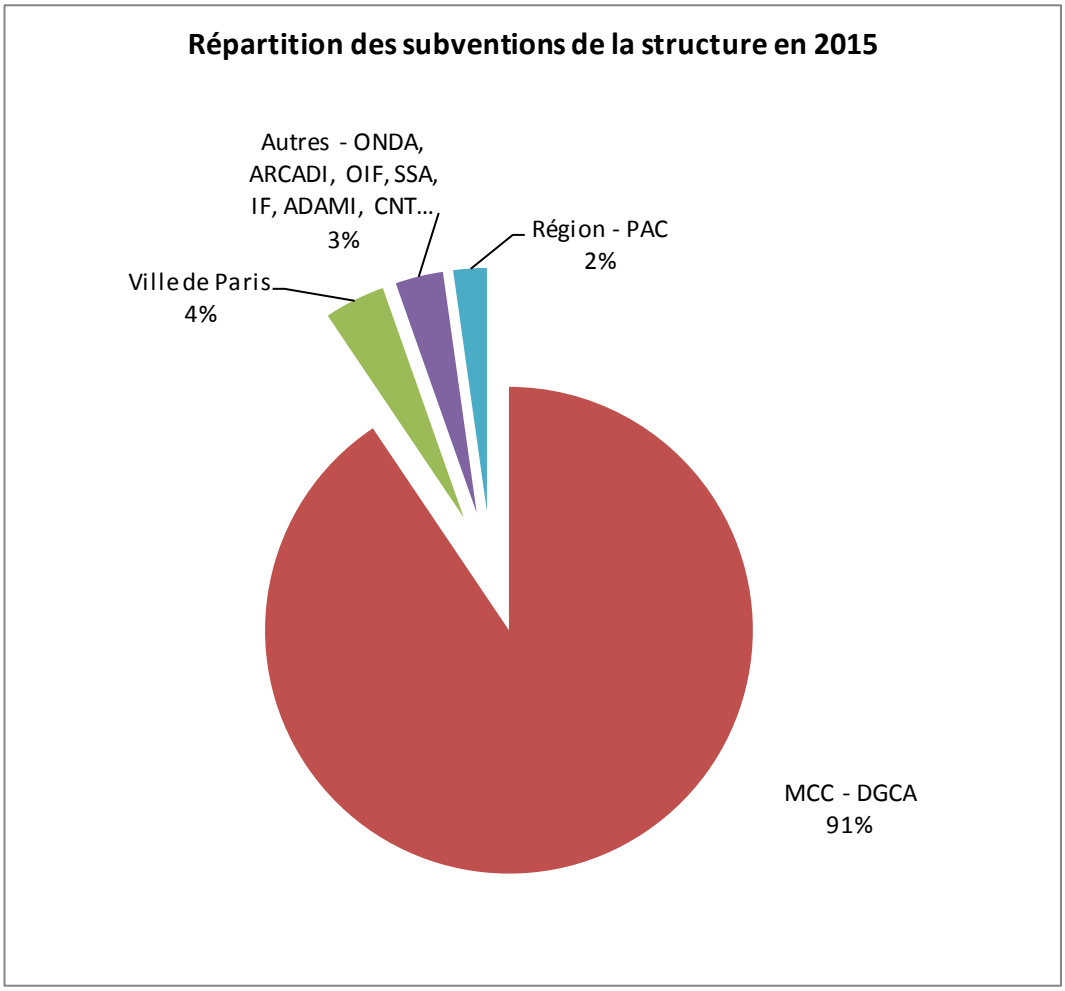

2) Evolution de l'emploi

	2013	2014	2015
Masse salariale	800 838	739 285	774 951
Nombre d'heures intermittence (artistes et techniciens)	11 655	6 255	7 482

3) Evolution de l'activité

Années ou saisons, à préciser	2013	2014	2015
CREATION / DIFFUSION / RESIDENCES			
Nombre de créations accueillies	4 productions 4 coproductions	2 productions 4 coproductions	2 productions 5 coproductions

Nombre de spectacles diffusés au total	15 spectacles accueillis 21 dates en tournée	17 spectacles accueillis 11 dates en tournée	16 spectacles accueillis 8 dates en tournée
Nombre de représentations *Dont nombre de représentations en cession :*	157 représentations 20 événements, entrée libre	125 représentations 20 événements, entrée libre	110 représentations 17 événements, entrée libre
Nombre de festivals ou temps forts éventuels	Festival Outre-Mer Veille		Temps fort (D)rôles de printemps
Nombre de spectateurs	18 384 spectateurs	17 960 spectateurs	12 296 spectateurs
Nombre de résidence(s) éventuellement menée(s) *& Durée moyenne (nombre de jours ou mois)* *& Lieux partenaires de résidence*	Saison 13-14 **<u>Résidences d'écriture :</u>** **Faustin Keoua Leturmy / 1 mois ½ /** **Hakim Bah / 3 mois /**	Saison 14-15 **<u>Résidences d'écriture :</u>** **Fiston Mwanza Mujila / 10 mois /** **Paul Francesconi / 1 mois ½ /**	Saison 15-16 **<u>Résidences d'écriture :</u>** **Hakim Bah / 1 mois ½ /**
ACTION CULTURELLE			
Nombre d'heures d'intervention artistique auprès des lycéens	Saison 13-14 22h	Saison 14-15 70h	Saison 15-16 128h
Nombre d'heures d'intervention artistique au total	332h	450h	427h
Nombre d'établissements et de relais partenaires	31 partenaires	28 partenaires	40 partenaires
Nombre de bénéficiaires	1 502 bénéficiaires	1 750 bénéficiaires	3 615 bénéficiaires

III- Projet proposé par le bénéficiaire pour le renouvellement de la convention PAC 2016/2017/2018 (tel que rédigé par la structure bénéficiaire)

Une inscription du Tarmac dans de nouveaux réseaux culturels franciliens

Fort du succès de *Sony Congo*, spectacle créé au Tarmac, écrit par Bernard Magnier et mis en scène par Hassane Kassi Kouyaté autour de la figure du grand auteur congolais Sony Labou Tansi, nous souhaitons désormais le diffuser plus largement en Ile-de-France.
Spectacle léger techniquement, financièrement et modulable à l'envi pour les configurations les plus restrictives, il s'inscrira dans un programme articulant spectacle/conférence littéraire/actions artistiques et culturelles que nous proposerons aux médiathèques, lycées et universités franciliennes.

Sur le même principe didactique de « pièce-portrait d'auteur », dans un format léger et court (maximum une heure), nous allons initier à partir de 17/18, au rythme d'une pièce par an, une collection de spectacles autour de grandes figures de la littérature dramatique africaine francophone comme Amadou Hampâté Bâ (Mali), Kateb Yacine (Algérie), Ahmadou Kourouma (Côte d'Ivoire), etc. Les textes seront écrits par Bernard Magnier, journaliste reconnu pour son expertise en littérature francophone, directeur de collection chez Actes Sud et conseiller littéraire du Tarmac. Chaque pièce mise en scène par un metteur en scène différent sera produite par le Tarmac.

Cette série de spectacles aura pour vocation :

- de faire mieux connaître les écritures dramatiques africaines francophones

- de mieux irriguer le territoire francilien grâce à ce que le format et l'objet des pièces permettent comme potentiel de diffusion : les théâtres, mais aussi les médiathèques équipées d'un auditorium, les centres culturels et les établissements scolaires et universitaires, etc.
- d'initier de nouveaux partenariats avec des théâtres désireux de défendre ces écritures et de disposer d'un outil original et pertinent pour rencontrer les publics à tout endroit du territoire et dans leur plus grande diversité. A ce titre, le Théâtre Jean Vilar de Vitry-sur-Seine a déjà adhéré au projet. Au niveau national, nous sommes en discussion avec la Fédération des Amis du théâtre populaire.

Par ailleurs, en 2017, grâce à un partenariat avec le Théâtre Gérard Philipe – CDN de Saint-Denis et le Théâtre national de Chaillot, nous produisons la création française de *TROIS*, un spectacle de l'artiste irano-canadien Mani Soleymanlou créé à Montréal en 2014 dans une version québécoise. Ce projet traitant de la question des origines et de l'identité, réunira une dizaine de comédiens québécois et une trentaine de comédiens franciliens issus de la diversité culturelle.
Le spectacle sera présenté dans les trois théâtres entre mars et avril 2017 pour une série de 18 représentations.

En 2017 toujours, à la Briqueterie – CDC du Val-de-Marne, nous ouvrirons aux professionnels une étape de travail de la création que nous montons pour la saison 2017-2018 avec les chorégraphes et danseurs Olé Khamchanla (France-Laos) et Pichet Klunchun (Thaïlande), *Cercle*.

Le soutien aux artistes de la région à travers les résidences

Par ailleurs, pour articuler les nombreuses résidences et accueils que nous offrons déjà régulièrement aux compagnies de théâtre et de danse, nous souhaitons mettre en place, sous forme d'appels à projet trimestriels, un cahier des charges définissant les critères d'éligibilité de la mise à disposition de nos salles pour les résidences de création et de recherche ou les temps de répétition des artistes qui nous sollicitent.
Nous accorderons un accès prioritaire à nos outils à :

- des artistes et compagnies franciliennes (objectif : 1/3 de nos mises à disposition) qui, autant que possible, sont implantées dans des zones géographiques les plus éloignées de la capitale, s'inscrivent dans une certaine émergence et surtout sont issus de la diversité sociale et culturelle.
- des artistes en provenance de l'étranger francophone en leur offrant une visibilité auprès des programmateurs franciliens par des restitutions publiques, lectures, work in progress, présentation de projet….

Une permanence artistique
A partir de 2017/2018 et chaque saison, nous aimerions inviter le directeur artistique d'une des productions de la saison (le metteur en scène, le chorégraphe, voire l'auteur) à entrer davantage en connivence avec notre théâtre en devenant notre « artiste complice » ce qui induit les actions suivantes :

- Tout au long de la saison, des interventions de sensibilisation à l'art, de médiation culturelle et de formation artistique à destination de divers publics : scolaires, étudiants, adultes, personnes en situation précaire ou de handicap, etc., par le biais de rencontres, d'ateliers, de stages, etc.
- l'animation de rencontres, débats, conférences à destinations de publics plus ciblés et du tout public
- la mise en scène avec des amateurs d'un des textes de l'auteur en résidence au Tarmac cette même saison. Nous imaginerons ce projet en partenariat avec les conservatoires à rayonnement communal, départemental ou régional d'Ile-de-France.
- l'implication dans la vie du théâtre par la rencontre régulière, notamment pour exposer ses idées et son travail, en participant à des rendez-vous avec nos partenaires institutionnels, culturels ainsi que nos mécènes.

Ce projet reste soumis à l'obtention de moyens financiers complémentaires de la DGCA que nous espérons. La demande est en cours au moment du dépôt de ce dossier.

Equipements francilien(s) partenaire(s) du projet
Théâtre Jean Vilar – Vitry-sur-Seine (94).
La Ferme Godier – Villepinte (93)
Festival d'Automne (75)
Faits d'Hivers (75)
Festival Africolor (93)
Institut du Monde Arabe (75)
Théâtre national de Chaillot (75)
CDN - Théâtre Gérard Philippe (93)

Théâtre national de la Colline (75)
Le Briqueterie (94)

Equipe artistique prévue pour le projet :
2016-2017
Olé Khamchanla & Pichet Klunchun
Martin Bellemare
Edouard Elvis Bvouma

2017/2018 et 2018/2019
Bernard Magnier + metteurs en scène à définir
Auteurs en résidence à définir

RESIDENCES PREVUES

	1 ère année 2016/2017			
Type de résidence (implantation, création/diffusion…)	Résidence de création	Résidence de création	Résidence d'Ecriture	Résidence d'Ecriture
Dates de chaque résidence & durées (nombre de jours ou de mois)	3 semaines en Mars 2017 au TGP	Avril 2017 + Octobre 2017	De septembre 2016 à juin 2017	Mai 2017
Equipes artistiques	Auteur : Mani Soleymanlou	Chorégraphe : Olé Khamchanla et Pichet Klunchun	Auteur : Martin Bellemare	Auteur : Edouard Elvis Bvouma
Objectifs & contenus de chaque résidence	Recréation d'un spectacle dramatique. - 3 semaines de répétition - 2 semaines de travail hors répétitions - 18 représentations en Ile-de-France réparties comme suit : o 8 représentations au TGP o 5 représentations au Théâtre national	Création d'un spectacle chorégraphique. - 8 semaines de répétitions au total dont 2 au Tarmac : 1 en avril 2016 et 1 en octobre 2016 - Sensibilisation des programmateurs franciliens au travail de ces deux	Ecriture d'un texte dramatique. - Ateliers d'écriture à la bibliothèque Oscar Wilde 75020, - Ateliers d'écriture avec des lycéens et jeunes (Lycée Dalembert 75020 / collège Jean-Pierre Timbaud / Bobigny) - Lire et dire le théâtre en famille(s) - Rencontre avec les habitants de Mitry Mory, Le Mesnil Amelot et la communauté de	Finalisation et édition du texte lauréat du *Prix Lycéen Inédit d'Afrique et Outremer* - Rencontre avec les lycéens - Intervention en bibliothèque - Rencontre avec les publics (en partenariat avec

	de Chaillot ○ 5 représentations au Tarmac	artistes par une présentation de travail à la Briqueterie – CDC du Val-de-Marne	commune Plaines et Monts de France (77) - Rencontres en médiathèques (Centre-Ville à Saint Denis, Charlotte Delbo à Vigneux/Seine, SNCF à la Plaine St.Denis, Boris Vian à Tremblay en France) - Rencontre avec les adultes handicapés du Foyer le Vert Galant à Tremblay en France	l'association Postures et La Ferme Godier à Villepinte)

Perspectives de résidences pour les deux autres années de convention (2017/2018 & 2018/2019) - *Indiquer la nature de ces résidences (implantation, création/diffusion…), leurs dates & durées, les équipes artistiques concernées, les objectifs & contenus, les partenaires financiers…etc.*

2017-2018 : **Résidence de création** – 1er spectacle de la série autour d'auteurs africains francophones. Durée et période à définir.

2018-2019 : **Résidence de création** – 2è spectacle de la série autour d'auteurs africains francophones. Durée et période à définir.

2016-2019 : **Résidence d'écriture** Prix lycéen Inédit d'Afrique et d'Outremer (partenariat avec l'Association Posture, la Ferme Godier 93 Villepinte – Les Editions Lansman) – 1 mois par saison.

2016-2019 : **Résidence d'écriture** Textes en scène / partenariat avec Ancrage Culture – Théâtre Nougloi au Bénin, l'Institut Français, La Chartreuse – Centre national des écritures du spectacle (CNES), l'Association des Centres culturels de rencontre (ACCR)
/ Auteurs associés (1 par saison) à définir – durée 1 à 2 mois chaque saison.

2017-2019 : **Résidence territoriale en établissements scolaires** (collèges, lycées)

2019-2020 : **Résidence de création** – 3è spectacle de la série autour d'auteurs africains francophones. Durée et période à définir.

Présentation des éventuels projets hors résidences :

Projets actions culturelles sur 3 ans :

- Proposition de spectacles décentralisés : petites formes présentées dans les établissements scolaires, médiathèques, etc… Cf. création de pièces autour d'auteurs africains francophones.
- Lectures en appartement (dispositif Lire et dire le théâtre en famille)
- Ateliers de formation du regard proposés aux différents partenaires du service des publics (Enseignants, Travailleurs sociaux, tout public). Objectif : valoriser la légitimité du point de vue / désacraliser le rapport au théâtre.
- Projet participatif : Happenings avec les habitants du quartier

Poursuite des actions périphériques articulées autour de la programmation 17-18 et 18-19 :
- RENCONTRES EN ECHO de Bernard Magnier (entre 5 et 10 par saison selon la programmation)
- JOURNEES THEMATIQUES autour des spectacles (une par trimestre et par saison)
- TARMAC DIPLOMATIQUE (entre 3 et 4 par saison selon la programmation)
- Chaque saison, en mai ou juin : soirée de LECTURE du texte lauréat du comité de lecture du Tarmac

Subvention demandée : **60 000 €** ***Soit 20 000 € d'augmentation***

IV- Budget du projet spécifique en 2016 (HT)

DEPENSES	euros	RECETTES	euros
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	135816	ETAT	75314
Salaires bruts artistes	43908	**Ministère de la culture / autres directions** DGCA préciser service et titre : **X attribué** / □ en cours	49314
Charges employeur artistes	27234	**Autres Ministères** : DGLFLF (en cours)	10000
		Outre-Mer (en cours)	16000
Salaires bruts techniciens	6347	COLLECTIVITES TERRITORIALES	83000
		Région Ile-de-France	
Charges employeur techniciens	4570	**Région IDF - PAC**	**60000**
Salaire employeur personnel d'accueil	4140	Région IDF - autres services (préciser) : □ attribué / **X en cours**	15000
Charges employeur personnel d'accueil	1865	**Commune** 1 Ville de Paris	
Droits d'auteur	3640	**X attribué** / □ en cours	8000
Achat fournitures / locations	10900	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	1500
Défraiements	6257	CNV, SACEM, SACD,	
Transports	7455	ADAMI (préciser) :	1500
Hébergement	3500	MECENAT & SPONSOR	38000
Apports en coproduction	4000	*Préciser : Fondation Casino, RATP, Vivendi, SNCF*	38000
Achats de spectacle, concerts	12000	RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	67274
		Billetterie	20974
DEPENSES D'APPROPRIATION	57361	Recettes de bar, restauration	1300
Préciser le nombre d'heures: 486 h		Prestations de service (préciser) :	10000
Salaires bruts	8662	Apports de coproduction : CCN Rilleux / Atheneum	20000
Charges employeur	5369	Autres (préciser) : Apport compagnie	15000
Achat action culturelle	34228		
Autres	9102		
AUTRES DEPENSES	71911		
Communication	66716		
Frais de mission / réception	5195		
TOTAL	**265088**	**TOTAL**	**265088**

V - Analyse du bilan et du projet proposé pour le renouvellement de la convention

Rappel du soutien de la Région

Le Tarmac est soutenu au titre de l'aide à la permanence artistique et culturelle depuis 2009 à hauteur de 40000€. Le projet portait sur les productions du Tarmac et leur diffusion en Ile-de-France. La structure a également bénéficié d'autres aides régionales : aide aux projets des Affaires internationales en 2013 à hauteur de 50 000 euros pour une manifestation en lien avec Les printemps arabes et en 2015 à hauteur de 20 000 euros pour le projet du Tarmac Diplomatique. Le Tarmac a également bénéficié d'une aide du service Livre à hauteur de 7 500 euros en 2014 pour la résidence de l'auteur Fiston Mwanza Mujila. Une demande à hauteur de 5 000 euros au titre de ce dispositif est en cours d'instruction par le service Livre pour la commission permanente du 16 novembre 2016 pour l'auteur Martin Bellemare.

Evolution de l'activité et du rapport au public
Le Tarmac, a poursuivi une programmation centrée sur les écritures contemporaines francophones, venues notamment des mondes arabes et africains. La programmation comprend des productions et des coproductions de théâtre et de danse du Tarmac, volet que la seule scène française « labélisée » par le Ministère de la Culture et de la Communication sur cette thématique a cherché à développer en créant un poste de directeur du développement et des productions. Le réseau des coproducteurs du Tarmac compte l'Institut français à Paris et les Instituts français dans le monde, des scènes nationales, des Centres de développement chorégraphique et des institutions culturelles et des lieux des pays d'origine des artistes : Belgique, Canada, Tunisie, Burkina-Faso, Congo… Si le nombre de productions et coproductions est stable sur la période, l'activité de diffusion des productions du Tarmac connait une diminution importante en 2015 avec seulement 8 dates en tournée avec 2 productions, contre 21 dates en tournée avec 4 productions en 2013. Les attentats de décembre 2015 à Paris et Saint-Denis ont marqué l'activité du théâtre. En termes de fréquentation notamment avec une estimation de perte de public de près de 3000 spectateurs, une difficulté à poursuivre le travail avec les scolaires et des annulations qui expliquent en partie la diminution du nombre de représentations qui passe de 157 à 110 entre 2013 et 2015. Par ailleurs, l'activité de production a été rendue difficile en 2015 pour l'obtention des visas pour les artistes étrangers avec le monde arabe notamment. Néanmoins, le Tarmac a poursuivi la présentation de spectacles en production et en coproduction d'auteurs francophones contemporains peu connus du public, avec des séries pour « Mac Beth : Leila and Ben – a bloody history » de Lofti Achour, « Kouta » d'Hassane Kouyaté , « Clameur des Arènes » de la chorégraphe Salia Sanou , « Nuit blanche à Ouagadougou » du chorégraphe Serge-Aimé Coulibaly, « Dezafi » de Guy Régis jr, « Eclipse totale » de Céline Delbecq, « Sony Congo » de Hassane Kouyaté, «Machin la hernie » de Sony Labou Tansi mis en scène par Jean-Paul Delore. Le Tarmac a également poursuivi les résidences d'écriture avec Faustin Keoua, Hakim Bah, Fiston Mwanza Mujila, Paul Francesconi. L'action culturelle s'est développée de façon significative passant de 332 à 427 heures, notamment auprès des lycéens : Microlycée Lazare Ponticelli, Lycée Claude Monet, Lycée Sainte Louise, Lycée d'Alembert, Lycée Gustave Ferrié avec la Mission de lutte contre le décrochage scolaire. La fréquentation, en lien avec la baisse du nombre de représentations et les attentats, passe de 18 400 à 12 300 spectateurs entre 2013 et 2015. Une enquête des publics de mai 2016 rend compte d'un public à 69%parisien et à 29% francilien hors Paris pour une répartition par tranche d'âge légèrement plus jeune que la fréquentation nationale du théâtre.

Evolution de l'implantation territoriale et du rayonnement
Selon l'enquête sur le public précédemment citée, l'ex Théâtre de l'Est parisien « rayonne autour des quartiers du Nord-Est de des villes alentours ». Les trois villes citées par l'enquête sont Montreuil, Vincennes et Pantin. A noter une précision intéressante de l'enquête pour connaître le rayonnement du Tarmac : 30% du public parle au quotidien une autre langue que le français. Cela indique que le rayonnement du Théâtre est lié à la notion de francophonie, au sens où ce rayonnement est lié à un public francophone parlant aussi une autre langue que le français. Les partenaires du Tarmac sont issus des réseaux de la francophonie ainsi que de réseaux nationaux (Scènes nationales, CDC et Festival d'Automne en 2016) ainsi que du monde de la presse et de l'édition (Le Monde diplomatique).

Evolution budgétaire et de l'emploi
Le budget du Tarmac connait une perte de 6% sur la période en lien avec une baisse de 41% de ses recettes propres. Ces dernières représentent, en 2015, 11% du budget de la structure. La diminution des recettes propres est liée à la diffusion décevante d'une création 2013, en 2014, et à une moindre activité de production en 2015. En termes d'emploi, le Pôle développement de la production a été consolidé. A noter que deux départs de salariés ont donné lieu à des contentieux qui peuvent peser lourd dans la gestion de petite structure.

Projet proposé pour les trois prochaines années
Le projet proposé s'inscrit dans la continuité avec la volonté d'élargir les publics de la création francophone contemporaine en proposant une collection de spectacles didactiques de « pièces portraits d'auteur » autour de grandes figures de la littérature africaine : Amadou Amphaté Ba, Kateb Yacine, Amadhou Kourouma...

VI – Avis de la commission pour la permanence artistique et culturelle

La commission pour la permanence artistique et culturelle s'est réunie le 10 octobre 2016. Elle a rendu un avis favorable au renouvellement de la convention triennale de permanence artistique et culturelle pour un montant identique.

VII – Soutien régional dans le cadre d'une convention annuelle

La Région soutient Le Tarmac en 2016 à hauteur de 40 000 €
sur une base subventionnable de 245088 € (budget prévisionnel déduction faite entre la subvention demandée et la subvention proposée)

Emploi	**Création/Diffusion/Appropriation**
La Région n'apporte pas son aide au titre de l'emploi.	La Région apporte son aide au Tarmac pour la création de spectacles d'artistes francophones et leur diffusion, au Tarmac dans le cadre de séries, ainsi qu'en Ile-de-France.

Intérêt régional
Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter deux stagiaires.

Localisation géographique :
- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	40 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	40 000,00 €
2013	Diffusion de la langue française "Francophonie"	50 000,00 €
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	40 000,00 €
2014	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)	7 500,00 €
2015	Actions de coopération à réaliser sur les zones prioritaires de coopération (FONCT)	50 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et	40 000,00 €

	culturelle	
2015	Animation régionale en direction des acteurs de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale	20 000,00 €
	Montant total	247 500,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011736

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : THEATRE DE CHAIR (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	104 218,00 €	28,79 %	30 000,00 €
		Montant Total de la subvention	30 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : THEATRE DE CHAIR
Adresse administrative : 52 RUE DE LA SABLIERE
75014 PARIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame MAURE HAVET, Présidente

Date de publication au JO : NC
N° SIRET : 48891376500019

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005
Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016
Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017
Démarrage anticipé de projet : Non

I- Présentation du bénéficiaire

Le Théâtre de Chair est une compagnie de théâtre dirigée par Grégoire Cuvier, metteur en scène qui travaille à la fois sur le masque et les écritures contemporaines. Installée depuis ses débuts, en 2006, dans les Yvelines, en particulier à Elancourt, la compagnie travaille, depuis 2012, au sein de l'Institut MGEN de La Verrière, hôpital psychiatrique géré par la MGEN, pour les personnels issus de l'Education nationale. Elle anime des ateliers avec les patients et personnels soignants de l'hôpital et assure également la direction du théâtre depuis 2013 : elle y répète et diffuse ses spectacles, y accueille d'autres équipes artistiques en résidence.
Depuis 2015, la compagnie est également titulaire de la délégation de service public pour la gestion de la Ferme du Mousseau à Elancourt.

Le Théâtre de Chair bénéficie des soutiens publics de la DRAC et de l'ARS au titre du programme Culture et santé, du Département des Yvelines, de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, de la Ville d'Elancourt et de la Région Ile-de-France.

II- Evolution générale de la structure sur les trois ans de convention

1) Evolution budgétaire de la structure

Eléments figurant dans le dossier remis par le bénéficiaire

	2013	%	2014	2015	%
DRAC SDAT : culture à l'hôpital	4 500	*5%*	4 400	5 000	*6%*
Etat - ARS - culture à l'hôpital	5 500	*7%*	5 500	6 500	*7%*
Etat - réserve parlementaire	10 000	*12%*			
CD 78 : culture et handicap, aide à la création (2014)	15 000	*18%*	42 000	12 750	*15%*
CASQY	6 000	*7%*	6 000	1 800	*2%*
Ville d'Elancourt (DSP en 2015)	1 750	*2%*	2 000	5 250	*6%*
MGEN	10 000	*12%*	10 000	11 000	*13%*
Autres - SPEDIDAM			12 000		
Région - PAC	30 000	*36%*	30 000	30 000	*34%*
Région - Emploi tremplin			2 500	14 666	*17%*
SOUS-TOTAL REGION	*30 000*	*36%*	*32 500*	*44 666*	*51%*
TOTAL SUBVENTIONS	**82 750**	**100%**	**114 400**	**86 966**	100%

Eléments figurant dans les documents comptables de la structure : bilan et compte de résultats

	2013	%	2014	2015	%
Subventions d'exploitation	52 750	*43%*	111 650	80 633	*62%*
Chiffre d'affaires (recettes propres)	66 662	*55%*	60 881	34 819	*27%*
Total produits	121 291	100%	175 828	130 955	100%

Graphique 1 : évolution budgétaire 2013-2015

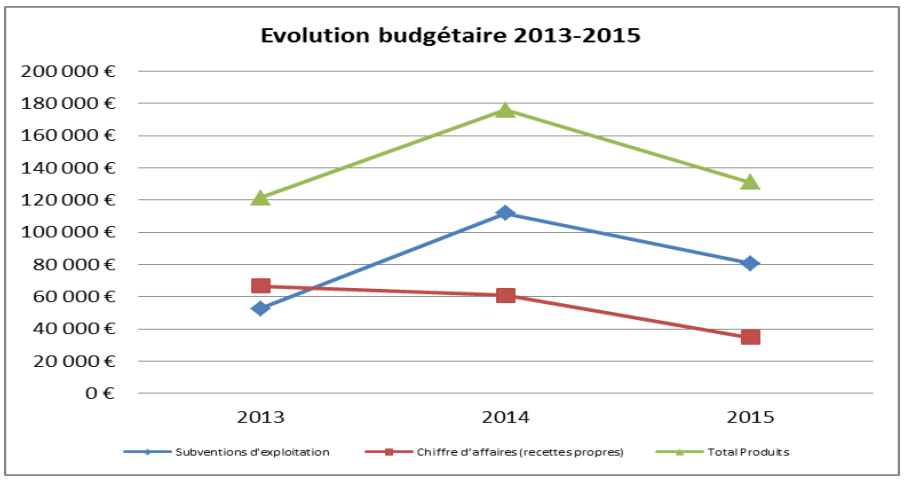

Graphique 2 : répartition des subventions de la structure en 2015

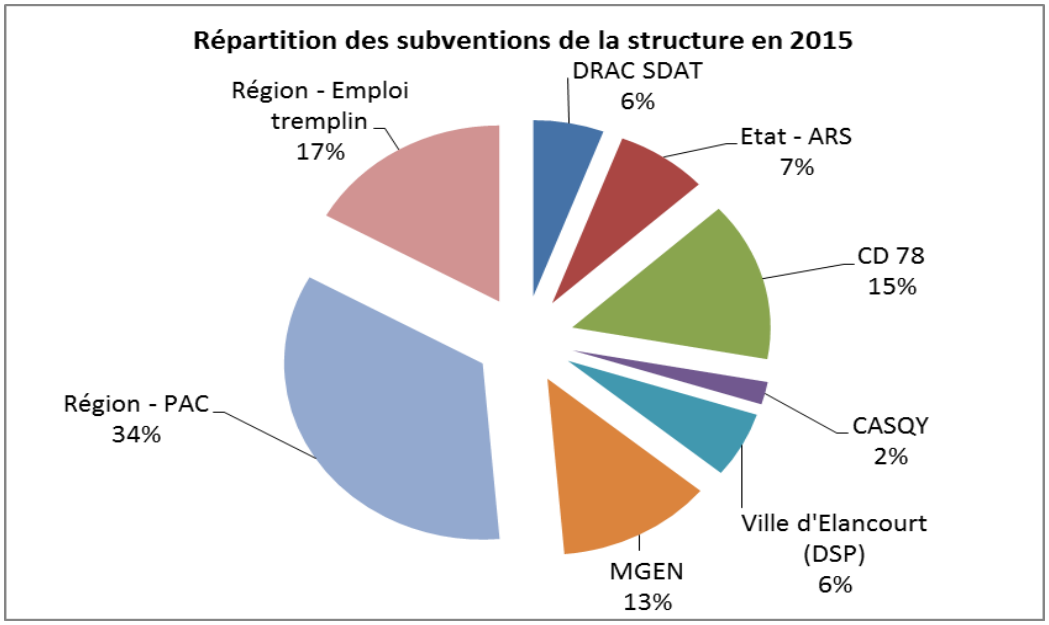

2) Evolution de l'emploi

	2013	2014	2015
Masse salariale totale en €	46 587	71 415	65 626
Nombre d'heures intermittence (artistes et techniciens)	2 572 h	3 972 h	2 935 h

3) Evolution de l'activité

Activité de la compagnie

saisons	**2013/2014**	**2014/2015**	**2015/2016**
CREATION / DIFFUSION / RESIDENCES			
Nombre de créations produites	1 Création professionnelle : la classe envolée 2 créations en lien avec des projets amateurs : Mise en scène spectacle chorégraphique + atelier de création avec les amateurs	1 création professionnelle Ceux qui boitent 2 performances professionnelles Courants d'arts, 2 créations amateur (atelier Mousseau + Lycée de la Plaine de Neauphle)	1 lecture mise en espace Ruines 2 créations amateurs, 1 mise en scène spectacle chorégraphique,
Nombre de spectacles diffusés au total	4	5	4

Nombre de représentations ***Dont nombre de représentations en cession***	9 rep. pour le volet professionnel *dont 6 en cession, 3 en gestion propre ou co-réalisation.* 1 commande pour le volet amateur *= en gestion propre*	17 rep. pour le volet professionnel *Dont 6 en cession 5 en co-réalisation, 4 en gestion propre, 1 commande.* 2 rep pour le volet amateur *= en gestion propre*	1 rep. pour le volet professionnel (= en gestion propre) 5 rep pour le volet amateur *dont 2 en gestion propre* (+ des lectures / maquettes pour les professionnels)
Nombre de lieux concernés par les tournées	6	9	2
Nombre de spectateurs	1 687	2 670	1 370
Nombre de résidence(s) éventuellement menée(s) ***& Durée moyenne***	3 résidences Dont 2 annuelles	4 résidences Dont 1 annuelle et 3 courtes	2 résidences annuelles
ACTION CULTURELLE			
Nombre d'heures d'intervention artistique auprès des lycéens	-	63 h (Trappes, Plaisir, Herblay)	60h (Herblay / Apostrophe)
Nombre d'heures d'intervention artistique au total	592 heures artistiques rémunérées	500 heures artistiques rémunérées	590 heures d'actions artistiques
Nombre d'établissements et de relais partenaires	5	8	8
Nombre de bénéficiaires	153	426	425

Activité du lieu géré par l'équipe artistique

saisons	**2013/2014**	**2014/2015**	**2015/2016**
CREATION / DIFFUSION / RESIDENCES			
Nombre de créations :	5	2	5
Nombre de spectacles diffusés au total :	6	3	4
Nombre de représentations	9	6	5
Nombre de festivals / temps forts	/	/	/
Nombre de spectateurs	621	810	340
Nombre de résidence(s) accueillie(s) *hors Théâtre de chair* **& Durée moyenne**	5 8 jours durée moyenne	1 5 jours	2 5 jours
ACTION CULTURELLE			
Nombre d'heures d'intervention artistique auprès des lycéens :	-	-	-
Nombre d'heures d'intervention artistique au total (équipes artistiques extérieures accueillies)	Environ 15 heures Bords-plateaux et rencontres et répétitions publiques	5 heures	14 heures Stage de pratique théâtrale, Rencontre
Nombre d'établissements et de relais partenaires :	2	1	
Nombre de bénéficiaires :	621	810	45

III- Projet proposé par le bénéficiaire pour le renouvellement de la convention PAC 2016/2017/2018 (tel que rédigé par la structure bénéficiaire)

Compagnie théâtrale de recherche et de création, le Théâtre de Chair est fondé en 2005 par Grégoire Cuvier, metteur en scène et auteur. Il développe un processus de création basé sur des allers-retours entre la recherche au plateau avec ses équipes artistiques et techniques (training corporel, improvisations...) et des phases d'écriture du récit. En dix années d'existence, il développe un langage scénique propre qui prend ses inspirations dans le cinéma (construction dramatique), les arts chorégraphiques et picturaux (langage corporel). Le récit étant au cœur de sa démarche, les temps de recherche aboutissent à des créations théâtrales, grand format, exigeantes en termes de contenus et accessibles par leur langage visuel et les codes de narration qu'elles empruntent au cinéma.

Avec ses dix années d'existence, la compagnie a su concevoir des méthodes de travail et un vocabulaire scénique qui lui est propre pour ses créations professionnelles qu'elle essaime avec la même exigence artistique dans ses actions d'appropriation en direction des publics et des partenaires. Par ce mode de travail singulier, elle a su fédérer et fidéliser des publics et des partenaires issus de divers secteurs (culturel, social et sanitaire, scolaire…).

Par ailleurs elle assume la direction artistique d'équipements culturels yvelinois depuis 2012. Elle est en résidence d'implantation à Elancourt avec la gestion en DSP, depuis octobre 2015, de La Ferme du Mousseau, un lieu de fabrique artistique qu'elle partage avec d'autres équipes. Elle est également en résidence d'action artistique au sein de l'Institut MGEN à La Verrière selon deux axes de travail : projets d'appropriation à travers des ateliers de création et circulation des publics en mobilisant la MGEN autour des temps forts artistiques proposés à La Ferme du Mousseau.

Elle est chargée de l'enseignement théâtral à Elancourt, qu'elle mène sous la forme de trois ateliers de création théâtrale : enfants / adolescents / adultes. Elle développe également des liens renforcés avec les scolaires à travers des cycles d'ateliers de pratique artistique auprès de la jeunesse (collégiens et lycéens). Elle impulse une dynamique locale de projets partagés avec les habitants et publics amateurs de La Ferme du Mousseau en travaillant sur la question de la gouvernance et de la mutualisation des outils et compétences.

Depuis 2009 Grégoire est artiste associé à L'Apostrophe - scène nationale de Cergy et du Val d'Oise, pour l'action artistique. Il intervient ainsi régulièrement dans le cadre de différents projets d'action artistique et ce plus spécifiquement auprès des lycées. Il est artiste intervenant pour les classes d'option théâtre au lycée Montesquieu d'Herblay depuis 2011. Dans ce cadre nous sommes allés jouer au lycée Montesquieu notre spectacle « La classe envolée - un solo » (une centaine de spectateurs tous niveaux confondus, élèves « optionnels » et « non-optionnels »). Les liens avec le Lycée Montesquieu sont privilégiés ; ainsi une centaine d'élèves est venue en 2014 assister à la première de « Ceux qui boitent » au Théâtre de la MGEN, le lycée ayant pris en charge l'affrètement d'un car permettant la sortie et les enseignants s'étant mobilisé pour organiser l'évènement. On peut également préciser qu'une quinzaine d'anciens élèves de ce même lycée sont venus assister aux représentations. Grégoire concentre ses interventions en milieu scolaire sur les élèves à partir de la seconde, trouvant ainsi un public suffisamment mûr pour développer un travail exigeant qu'il souhaite le plus proche possible du travail mené avec les acteurs de la compagnie dans le cadre de ses boutiques de recherche.

Projet sur 3 ans : La compagnie compte articuler son développement et son rayonnement artistiques autour d'un axe de recherche/ création renforcé. Il sera adossé à des activités d'appropriation selon des formes d'intervention publiques renouvelées et en direction de publics diversifiés. L'implantation en Yvelines et les gestion d'un lieu seront le point d'appui à ce projet aux côtés de partenaires franciliens nouveaux.

<u>Affirmer la singularité de notre travail artistique et rayonner en Ile de France par des résidences de recherche/ création</u>
Le travail singulier de création du Théâtre de chair, qui cherche du côté des nouvelles formes d'écriture dites « au plateau », ne peut répondre à un modèle classique de mise en production des spectacles au rythme d'une création par saison. La compagnie a pour ambition de respecter le temps nécessaire, parfois longs, à la naissance du récit, à la construction dramatique, à la maturation artistique, à l'aboutissement d'une dramaturgie qui emprunte aux codes des arts visuels.
Notre objectif est donc de permettre à la compagnie de produire des spectacles au rythme d'une création grand format tous les trois ans en respectant les temps d'écriture nécessaires. Cette création s'appuiera sur des cycles de recherche réguliers (4 à 5 par saison) réalisées en partenariat avec plusieurs lieux de résidence franciliens. Par conséquent, notre stratégie pour les trois années à venir est d'associer, dès le processus de recherche / écriture, des lieux de production partenaires autour de résidences de recherche et en vue de les impliquer par la suite en

coproduction / préachat. Cette stratégie doit nous permettre de trouver les moyens de la production tout en accroissant notre rayonnement et notre visibilité en Ile de France.
Cet objectif sera également soutenu par la réalisation de performances publiques en ouverture de chaque cycle de recherche, que nous avons nommées « entrées de résidence ». Les retours des publics et des professionnels en introduction de chaque temps de recherche viendront questionner et nourrir nos processus d'écriture et de création. Cette forme d'implication du public dans notre travail précèdera volontairement le temps de recherche de telle sorte que le public dispose d'un réel espace d'influence des processus en favorisant une relation horizontale à la création.

A noter, si la gestion d'un lieu en propre reste une force pour une compagnie telle que la nôtre, nous portons une attention particulière à éviter les écueils d'un « enfermement » dans notre lieu et notre territoire. Nous attachons donc unde grande importance à impliquer aux côtés de notre lieu d'implantation et de notre réseau yvelinois fidèle, de nouveaux lieux partenaires dans des territoires où nous ne sommes pas encore identifiés. Cela fait écho au travail de développement de notre réseau de diffusion francilien entamé depuis 2014. Pour exemple en 16/17 nous investirons de notre présence artistique les départements du Val d'Oise avec l'appui de l'Apostrophe, scène nationale et de l'Essonne avec le soutien du Théâtre de Marcoussis.Nous évoquons d'ores et déjà avec eux la possibilité d'être programmé en 18/19.

Impliquer les publics _ s'appuyer sur notre implantation territoriale / structurer notre gouvernance pour un lieu de fabrique artistique ouvert sur la cité
En écho à cette stratégie, nous n'oublions pas la dimension essentielle de connexion des publics et des relais sociaux, éducatifs, sanitaires à notre processus de création. En tant que compagnie de création, nous n'imaginons notre travail déconnecté des publics et populations. Ce n'est qu'à travers leur regard que ce travail prend vraiment son sens.
La dimension d'appropriation des contenus artistiques trouvera donc pleinement sa place dans notre nouveau mode de production. Les performances nommées « entrée de résidence » viendront en complément des actions artistiques existantes que nous poursuivrons, stages, ateliers, master-class, rencontres...

Aussi, au-delà des actions artistiques menées habituellement d'autres formes d'implication des populations sont en préfiguration et seront mises en œuvre : projet amateur co-conçu et co-piloté avec les participants ; implication des populations et partenaires dans notre gouvernance liée à la vie du lieu et l'accueil d'artistes résidents relevant de l'émergence. Dans un esprit de mutualisation des compétences et des outils, nous travaillerons au partage des ressources humaines et matérielles dont nous disposons grâce au lieu pour fédérer les partenaires, les populations et les artistes autour de notre compagnie et de notre projet.

Détail des 12 prochains mois – nov 16/ nov 17 :

Ferme du Mousseau, lancement du projet « lieu de fabrique artistique » : travail autour de la gouvernance et de l'implication des populations et partenaires (renouvellement du bureau associatif, structuration de deux collèges « lieu de vie » et « projet artistique », poursuite du projet co-porté avec les amateurs) ; appel à projet pour l'accueil d'artistes résidents associés pour deux à trois ans, sélection et accueil des résidents ; accueil d'équipes en résidence courte, chaque équipe accueillie propose en contrepartie une intervention publique de son choix (stage, lecture, rencontre, sortie de résidence …) afin de partager pleinement le lieu avec les populations.

Six résidences de recherche / création avec quatre performances publiques et professionnelles autour de notre projet Poussière :
- novembre 2016 – 6 à 8 journées de travail à La Ferme du Mousseau _ performance
- janvier / février 17 – dix journées de travail à Marcoussis (91) _ performances
- hiver 17 – deux à trois journées de travail avec le chorégraphe Alban Richard en partenariat avec le Prisme
- avril 17 – dix journées de travail à L'Apostrophe, scène nationale (95)
- été 17 – huit à dix journées de travail à La Ferme du Mousseau _ performance
- automne 17 – cinq à dix journées de travail en lien avec un artiste chorégraphe au TSQY, scène nationale (78)_ performance

Trois résidences d'actions artistiques / appropriation prévues :

- Poursuite du partenariat avec la MGEN avec trois volets d'action création théâtrale avec le pôle jeunesse ; création photographique sous forme d'enquête architecturale pour l'ensemble de l'Institut ; un volet circulation des publics avec accueil et itinérance d'une exposition photo entre la Ferme du Mousseau et la

MGEN ; l'accueil de la restitution de création du pôle jeunesse ; accueil des publics de l'Institut à La Ferme du Mousseau lors des événements artistiques

- Résidence d'actions artistiques à Marcoussis autour d'un projet scénique en lien avec les élèves du conservatoire de la ville
- Résidence d'artiste en milieu scolaire porté par l'ESAT Eurydice de Plaisir

Réalisation d'actions d'appropriation : 4 ateliers de création théâtrale amateur (3 à la Ferme du Mousseau, 1 à la MGEN) ; 2 ateliers en direction de collégiens en partenariat avec l'ESAT Eurydice à Plaisir, gestion d'une option théâtre en lycée en partenariat avec l'Apostrophe ; actions artistiques à la MGEN et travail sur la circulation des publics entre la MGEN et La Ferme du Mousseau ; Master-class et stages de pratique en lien avec notre participation à Courants d'arts / Elancourt ; projet en direction du conservatoire de Marcoussis ; performances publiques (cf ci-dessus) ; projet amateur co-porté intitulé "Voix à voir ».

Mise en production de Poussière :
Automne / hiver 2017 : préparation d'une maquette et présentations franciliennes dans l'idéal une présentation dans notre lieu et chez nos partenaires, deux à trois présentations parisiennes.

Equipements francilien(s) partenaire(s) du projet
Théâtre de Marcoussis, Marcoussis / Essonne ;
Ferme du Mousseau, Elancourt / Yvelines ;
L'Apostrophe, scène nationale, Cergy / Val d'Oise ;
TSQY, scène nationale, Montigny / Yvelines
Prisme, Elancourt / Yvelines
Ferme de Bel Ebat, Guyancourt / Yvelines
ESAT Eurydice, Plaisir / Yvelines
MGEN – La Verrière

Etat et/ou collectivités territoriales partenaires du projet (hors Conseil régional d'Ile-de-France)
Ville d'Elancourt DSP pour la gestion de La Ferme du Mousseau (15 000 € annuels)
Ville de Marcoussis – résidence 2000 €
SQY aide au projet et à la résidence (10800 € confirmés)
Conseil départemental 78 « projets structurants et innovants » (demande en cours 30 000 € pour 16/17)
ARCADI – plateaux solidaires / MADET sollicités ; FSIR à solliciter en 16/17 pour certains temps de recherche
DRAC – ARS culture à l'hôpital 2017 à solliciter (soutien de 2012 à 2015)
DRAC- SDAT résidence artistes en milieu scolaire 2017 à solliciter
DRAC – service théâtre sollicité par l'Apostrophe pour la résidence 17
DGCA _ FEIACA, aide au projet (3 000 € obtenus)

Equipe artistique prévue pour le projet :
Grégoire Cuvier _ auteur / metteur en scène, Laura Couturier_assistante mise en scène. Interprètes : Annick Brard, Christophe Chêne Cailleteau, Jean-Marc Charrier, Mathilde Levesque, Lisa Leonardi, Marie-Anne Mestres et Marie Doreau.
Intervenant photo : Bertrand Perrin

RESIDENCES PREVUES

Compagnie :

	1ère année 2016/2017		
Type de résidence (implantation, création/diffusion…)	Implantation	Recherche / création	Action artistique
Dates de chaque résidence & durées	12 mois	Janvier 17 _ 10j Printemps 17_10j Automne 17_10j	12 mois

Lieux partenaires et territoires géographiques de chaque résidence	Ferme du Mousseau, commune d'Elancourt / SQY / Yvelines	Théâtre de Marcoussis Essonne Apostrophe Val d'Oise TSQY Yvelines	MGEN – Verrière SQY ESAT Plaisir – SQY Marcoussis - Essonne
Objectifs & contenus de chaque résidence	Implantation : recherche, création, appropriation, diffusion. Connexion du projet artistique de la compagnie à un lieu / un territoire / une population au travers de formes d'interventions nouvelles implicant les publics	Mise en route du processus de création – fait nouveau pour la compagnie : intégration des publics au processus très en amont de la production.	Développer et approfondir notre activité de transmission / lier la pratique artistique à la pratique de spectateur / développer la circulation des publics et l'inter-associatif
Partenaires financiers de résidence	Elancourt DSP SQY Conseil départemental 78 Région IDF	Marcoussis, TSQY, Apostrophe DRAC IDF FSIR	MGEN Fonds de dotation DRAC/ ARS CD78 Région IDF

Lieu : accueil de compagnies extérieures en résidence (1 compagnie par mois environ)

	Saison 16/17					
Type de résidence (implantation, création/diffusion…)	Reprise de création Théâtre « ça »	Recherche / création Théâtre de Buée autour de Proust	Reprise de création Ciné-concert jeune public par la 7è Oreille	Recherche / création Musique Huit nuits	Recherche / création Compagnie Magma Performing Théâtre / Nadège Prugnard Projet « Johnny Bagouze »	Courants d'arts Biennale De créations Amateurs d'Elancourt Création.
Dates de chaque résidence & durées (nombre de jours ou de mois)	5 journées Du 29 Août au 02 septembre	5 journées (automne 2016)	5 journées (décembre 2016)	5à 10 journées mars 2017	5 à 10 journées Printemps 2017	Saison 16/17

Lieux partenaires et territoires géographiques de chaque résidence	Ferme du Mousseau	Ferme du Mousseau	Ferme du Mousseau	Ferme du Mousseau	Ferme du Mousseau	Ferme du Mousseau
Objectifs & contenus de chaque résidence	Recherche et création Collecte de paroles d'habitants	Recherche et création Présentation publique	Reprise, travail scénique avec une conteuse Présentations scolaires	Recherche / création Concert tout public	Recherche / création Etape de travail	Recherche création We de performances amateurs

Perspectives de résidences pour les deux autres années de convention (2017/2018 & 2018/2019) :
Indiquer la nature de ces résidences (implantation, création/diffusion…), leurs dates & durées, les lieux et territoires géographiques concernés, les objectifs & contenus, les partenaires financiers…etc.

Poursuite et développement des résidences en 17/18 :
Implantation à La Ferme du Mousseau / Recherche autour d'Elévation ;
Recherche et création à l'Apostrophe, le TSQY et Marcoussis autour de l'écriture et du travail scénique de Poussière / Performance ;
Actions artistiques / Appropriation à Marcoussis, Plaisir et La Verrière ;
Recherche de partenaires de création supplémentaires en vue de la mise en production du projet Poussière
Résidence de reprise de la Classe envolée à La Ferme de Bel Ebat / Guyancourt

En 2018-2019
Implantation à La Ferme du Mousseau
Actions Artistiques à Plaisir, Marcoussis et La Verrière
Création de Poussière, résidences selon partenariats obtenus

PERSPECTIVES DE CREATION

Présentation des éventuelles créations/productions prévues (esthétiques, titres, auteurs, metteurs en scène / compositeurs / chorégraphes / musiciens, 1 à 2 lignes de présentation…)

16/17 : *Performances*
conception & mise en scène Grégoire Cuvier
Développement d'un nouveau champ de recherche au cour de 8 semaines de résidence réparties d'octobre 16 à juillet 17 ; 5 performances dans le cadre de ces temps de recherche.

17/18 / 19 *Poussière* (titre provisoire)
texte et mise en scène de Grégoire Cuvier
8 interpètes
Spectacle interrogeant les rapports intimes et sociaux à la violence. Travail dramaturgique d'écriture au plateau en cours. Prochain temps de recherche en juillet 2016.
création prévue en 2018
Préproduction : Recherche, performances, maquettes.
Mise en production et diffusion en 18
Tournée en 19.

18/19 Recherche artistique, pré-production /performances autour de *Élévation* (titre provisoire)
texte et mise en scène Grégoire Cuvier
3 interpètes

Un homme et deux femmes voyagent dans un ascenseur qui semble monter indéfiniment. Leur vie défile ainsi, dans l'exiguité d'une situation qui fait se dissoude les barrières sociales et tomber les masques...
> spectacle issu des temps de recherche de la compagnie (2011 - temps de recherche ayant donné naissance à Ceux qui boitent)

PERSPECTIVES DE DIFFUSION

2017 : Création / 5 Diffusions minimum de **performances** – à l'étude, faisabilité de micro-tournées territoriales des performances (Yvelines / Essonne)

2018 : Reprise de **la classe envolée** et création de **Poussière**

- La classe envolée – solo / Reprise
solo de clown
conception et mise en scèn Grégoire Cuvier
spectacle issu des temps de recherhce de la compagnie (2012 - temps de recherche ayant donné naissance à **Ceux qui boitent**)
Partenaires pressentis à ce jour (préciser s'ils sont acquis ou sollicités)
La ferme de Bel Ébat (Guyancourt) - 5 à 7 dates - acquis / janvier 2018
+ prévision d'une tournée à mettre en place sur cette période dans les Yvelines et sur un lieu identifié jeunesse ou clown (lieux préssentis : Théâtre Paris Villette, Samovar, Théâtre de la Cité internationale...). Développement d'une tournée francilienne, voire nationale en /18/19.

- Création de **Poussière** automne 2018.
texte et mise en scène de Grégoire Cuvier
8 interpètes
Suite au décès du père, la famille se retrouve pour la première fois depuis très longtemps dans la demeure familiale. Le soir du repas funéraire surgit une jeune femme que tout le monde reocnnait aussitôt : la petite soeur, disparue il y a dix ans et tenue pour morte jusqu'à ce jour.
Travail dramaturgique d'écriture au plateau en cours. Prochain temps de recherche en juillet 2016.
Partenaires pressentis : Ferme du Mousseau, Ferme de Bel Ebat, TSQY, Apostrophe, Eurydice, Marcoussis.
A développer : Lieux parisiens, tournée Val d'Oise, Yvelines, Essonne à minima.

2019 : Tournée de **Poussière** et pré-production d'**Elevation**

PERSPECTIVES EN TERMES D'EMPLOI POUR LE PROJET

Incidences éventuelles du projet spécifique en termes d'emploi
Equipe de direction (Diane et Grégoire) : objectif d'augmentation et de pérennisation des temps de travail dédiés au pilotage du projet et ainsi de la masse salariale correspondante.
Administration : En soutien à l'activité « lieu » il pourra être pertinent d'envisager le recrutement d'un poste administratif en emploi aidé pour « soulager » Diane et Grégoire qui se concentreraient sur le développement lieu / compagnie.
Communication : Enjeu de recrutement en 2016 puis de consolidation / pérennisation du poste Emploi tremplin à anticiper pour la fin 2017. Pas d'impact en temps de travail ni en masse salariale, le salaire est indexé aux conventions collectives et suivra donc les évolutions conventionnelles.
Technique : le volume horaire intermittent consacré à la technique fera écho à l'activité, et sera proportionnel aux accueils artistiques à La Ferme du Mousseau et au travail de création de la compagnie.
Artistique : l'emploi artistique intermittent suivra l'évolution et l'intensification des projets de la compagnie (création/recherche / appropriation).

Subvention demandée : 45 000 €
Soit 15 000 € de demande d'augmentation

IV- Budget du projet spécifique en 2016 (TTC)

DEPENSES	euros	RECETTES	euros
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)	45950	ETAT	7000
Administration CTE	15000	DRAC Ile-de-France □ en cours	2000
Salaires brut communication ET (jusqu'en 2017)	19200	Ministère de la culture DGCA / FEIACA * attribué	3000
Charges employeur	8640	ARS 2017 □ en cours	2000
Salaires brut technique / structurant	1920		
Charges employeur	1190	COLLECTIVITES TERRITORIALES	104100
		Région Ile-de-France	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	69854	Région IDF - PAC	45000
Préciser le détail des postes		Région IDF - Emploi tremplin □ attribué	10800
Salaires bruts artistes (moyenne sur 3 ans)	21000	Département Yvelines : □ en cours	22500
Charges employeur artistes	13020	EPCI - Agglomération SQY □ attribué	10800
Salaires bruts techniciens	10000	Commune Elancourt □ attribué	15000
Charges employeur techniciens	6300	Autres (préciser) :	
Droits d'auteur	1500		
Locations (préciser): transports décors	1300		
Défraiements	6800	UNION EUROPEENNE	0
Transports équipes	500	Préciser le dispositif :	
Autres : achat de décor costumes accessoires (moyenne 3 ans) + communication + technique liée aux accueils en résidence	9434	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	0
DEPENSES D'APPROPRIATION	39920	CNV, SACEM, SACD, ADAMI (préciser) :	
Préciser le nombre d'heures: minimum 500 heures annuelles		ARCADI	
Salaires bruts moyenne sur trois ans	20000	RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	54068
Charges employeur	12400	Locations de salle	9000
Autres : technique liée / organisation restitutions et expositions, supports et diffusion communication	7520	Billetterie	650
AUTRES DEPENSES	9444	Recettes de coréalisation	400
Part de charges de fonctionnement		Recettes de bar	748
Préciser la nature de ces dépenses :	1944	Prestations de service: Ateliers	8730
gestion sociale, expert comptable	4000		

Fournitures / entretien…	3500		
TOTAL	165 168	TOTAL	165 168
Mise à disposition de locaux aux équipes artistiques 60 journées * 165 €	9900	Mise à disposition de locaux	9900

V - Analyse du bilan et du projet proposé pour le renouvellement de la convention

Rappel du soutien de la Région
Le Théâtre de Chair est soutenu par la Région au titre de l'aide à la permanence artistique et culturelle depuis 2013 à hauteur de 30 000 €, cette aide faisant suite au soutien précédemment alloué depuis 2006 à l'association Le Relais mutualiste pour le même projet mené au sein de l'hôpital psychiatrique de l'Institut de la MGEN à La Verrière.
Le projet soutenu est celui d'une compagnie installée à l'hôpital, qui propose ses créations et son travail de recherche artistique, ainsi qu'un important travail d'ateliers avec les patients et qui accueille, dans la mesure de ses moyens, d'autres équipes artistiques en résidence et en diffusion dans le lieu.
Par ailleurs, la compagnie a obtenu une aide emploi-tremplin en juin 2014 pour un poste de chargé de communication et relations publiques.

Evolution de l'activité et du rapport au public
Les trois dernières années ont été marquées à la fois par l'installation en 2013 de la compagnie au sein de l'Institut MGEN à La Verrière, afin d'animer le théâtre qui s'y trouve, en proposant ses créations et l'accueil d'autres équipes artistiques en résidence et en diffusion, et d'autre part afin de mener des ateliers de pratique artistique avec les patients de l'hôpital psychiatrique tout au long de l'année.
Ces ateliers représentent un volume de 250 à 300 heures d'interventions artistiques en théâtre, danse, photographie, masque, qui ont été menées chaque année par la compagnie avec de jeunes adultes en long séjour (pavillon D3), des adolescents (pavillons C2 et C3) ou encore depuis cette année, des personnes âgées de l'EPAD, toujours en lien avec les médecins et psychologues, avec de très bons retours de leur part sur l'impact de ces projets sur le comportement des patients.
Pendant ces trois ans, la compagnie a aussi pu disposer d'un lieu de travail permanent lui permettant de mener régulièrement des sessions de recherche sans objectif de production immédiat, sessions qui rassemblent le noyau de comédiens de la compagnie et qui sont nécessaires au développement de ses projets artistiques, fondés sur une écriture de plateau et un langage mêlant écriture textuelle, visuelle et gestuelle.
Le Théâtre de Chair a également diffusé ses créations dans le lieu et a accueilli d'autres équipes artistiques en résidence dans le cadre de mises à disposition gracieuses de l'espace et de diffusion en coréalisation. Entre 5 et 9 compagnies de théâtre, principalement émergentes, ont pu être accueillies. Ces accueils ont souvent donné lieu à des collaborations avec d'autres lieux des Yvelines, devenus à cette occasion des partenaires réguliers de la compagnie, comme la Ferme de Bel Ebat à Guyancourt, Le Prisme à Elancourt ou encore le Théâtre ESAT Eurydice à Plaisir. Ainsi, la Ferme de Bel Ebat est devenue un partenaire régulier de coproduction pour les créations du Théâtre de Chair ; la compagnie a participé à un stage à destination de professionnels animé par la chorégraphe Nacéra Belaza, invitée en résidence départementale partagée notamment au Prisme ; la compagnie est devenue un partenaire régulier de l'ESAT Théâtre Eurydice pour les actions artistiques et culturelles auprès des jeunes. Enfin, le lieu a adhéré au réseau départemental des Yvelines : Créat'Yve.
Cependant, le projet mené à l'Institut MGEN a dû s'interrompre avec la décision fin 2015 de la direction de l'hôpital de détruire le théâtre. La compagnie a donc dû déménager mais a décidé, en accord avec la MGEN, de poursuivre ses interventions artistiques et culturelles avec les patients.
Parallèlement à sa présence à La Verrière, le Théâtre de Chair disposait d'un partenariat régulier avec la Ville d'Elancourt pour l'encadrement des ateliers théâtre amateur, ainsi que la création occasionnelle de spectacles de fin d'année pour l'école de danse municipale. Ce partenariat s'est sensiblement renforcé avec l'attribution en novembre 2015 à la compagnie d'une délégation de service public pour la gestion du petit lieu de spectacles, la Ferme du Mousseau (100 places) accompagné d'un hébergement, et l'animation des cours de théâtre de la ville. Cela a permis à la compagnie de rebondir immédiatement après la fin de la résidence permanente à La Verrière en s'installant à Elancourt avec un nouveau projet articulé entre d'une part, l'animation du lieu pensé comme un lieu de fabrique, avec les temps de recherche artistique de la compagnie et l'accueil d'autres équipes artistiques en résidence et en diffusion, et d'autre part, les ateliers avec les amateurs adultes et adolescents, soit près de 300 heures d'interventions annuelles.
En ce qui concerne les actions artistiques et culturelles, la compagnie intervient également depuis quelques années au lycée Montesquieu d'Herblay, en partenariat avec L'Apostrophe, scène nationale de Cergy. Des liens forts se sont tissés avec l'établissement dont les élèves se sont régulièrement déplacés pour assister aux spectacles de la

compagnie, que ce soit à la Verrière ou à Paris.
Depuis 2013, la compagnie a monté deux projets de création professionnels : le diptyque *La Classe envolée* composé d'un solo et d'un duo de clown et jeu masqué (2013), qui a été joué principalement dans les Yvelines (La Verrière, Elancourt, Guyancourt, Herblay) avec une diffusion moindre qu'espérée, puis en octobre 2014, la compagnie a créé *Ceux qui boitent*, une grande forme avec 8 interprètes, qui a nécessité un travail de recherches au long cours pendant près de quatre ans. Une dizaine de représentations se sont enchaînées lors de la saison de création en 2014/15, principalement dans les Yvelines, grâce à l'aide à la création du Département (La Verrière, Fontenay-le-Fleury, Beynes, Plaisir, Guyancourt). Une reprise de quelques dates a été faite à Paris et une diffusion a eu lieu à Annecy. La compagnie est parvenue grâce à ses efforts à rencontrer un certain nombre de programmateurs d'Ile-de-France et de France, qui lui ont transmis des retours positifs, mais le spectacle n'a pu bénéficier d'une exposition suffisamment longue auprès du public pour déclencher une tournée d'exploitation. La compagnie a cependant pu développer des contacts qui pourraient s'avérer fructueux lors de prochaines créations. Du côté du public, le spectacle a rencontré un succès important, notamment auprès des jeunes, sensibles à l'écriture et à l'esthétique du propos.

Evolution de l'implantation territoriale et du rayonnement
Le Théâtre de Chair bénéficie d'un ancrage territorial fort dans les Yvelines qui s'appuie à la fois sur sa présence au sein de l'Institut MGEN à La Verrière et sur son nouveau lieu de fabrique à Elancourt, mais aussi sur des partenariats qui se sont renforcés avec d'autres lieux de création et de diffusion : le Prisme à Elancourt, la Ferme de Bel Ebat à Guyancourt, l'Esat Théâtre Eurydice à Plaisir, ainsi que le Théâtre de Marcoussis en Essonne. Enfin, la compagnie est également présente dans le Val d'Oise par le biais de ses interventions en lycée à Herblay.

Evolution budgétaire et de l'emploi
Hors année de création, le budget du Théâtre de Chair est d'envergure modeste et avoisine les 130 000 €. Il est relativement stable depuis 2013, le pic de 2014 correspondant à la création de la grande forme *Ceux qui boitent* et au début de sa diffusion.
Le budget repose aux deux tiers sur des subventions publiques au premier rang desquelles la Région Ile-de-France, qui intervient à travers l'aide à la permanence artistique et culturelle et l'aide emploi-tremplin, soit 44 666 € cumulés en 2015 représentant 51% des financements publics et 34% du budget. Les autres partenaires publics interviennent de façon plus modeste : le Département des Yvelines au titre du programme culture et handicap (15% des financements publics en 2015), l'Etat au titre du programme Culture et santé DRAC / ARS (13% des financements publics), la MGEN (13%), la Ville d'Elancourt (6%) et la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (2%).
Le chiffre d'affaires affiche une diminution sensible (-31 843€) depuis 2013, mais cela correspond à l'arrêt de la collaboration avec l'association Le Relais Mutualiste (anciennement bénéficiaire de l'aide régionale pour le même projet) - qui lui apportait 30 000 € par an jusqu'en 2014 -, suite à la mise en sommeil de l'association.

L'équipe administrative de la compagnie a gagné en structuration depuis trois ans avec l'arrivée d'une nouvelle administratrice en 2014 (embauchée en intermittence) et le recrutement d'une chargée de communication et relation avec le public (en emploi-tremplin).
Le niveau de l'emploi artistique intermittent est globalement assez élevé du fait de la tenue de sessions de recherche artistique régulières, des créations nécessitant de nombreuses journées de répétition et des multiples actions artistiques et culturelles avec les publics.

Projet proposé pour les trois prochaines années
Le projet pour la permanence artistique et culturelle s'appuie sur les projets de création de la compagnie, qui nécessitent de longues périodes d'exploration et de recherches artistiques propres à l'écriture de plateau de Grégoire Cuvier. Sont ainsi prévues des « performances » produites à l'occasion de résidences de recherche, éventuellement avec des artistes invités, afin d'installer un autre rapport au public, qui sera impliqué tout au long du processus de création de la pièce *Poussière* prévue en 2018 autour du thème de la violence (8 interprètes). Des résidences sont prévues à Elancourt, Marcoussis et Cergy. Par ailleurs, l'implantation de la compagnie à la Ferme du Mousseau à Elancourt et à l'Institut MGEN à La Verrière va se poursuivre à travers de nombreux ateliers amateurs avec les publics, mais aussi le développement du lieu de fabrique à Elancourt. Enfin, pour mener de front ses activités, la compagnie souhaite consolider son équipe administrative et sollicite une augmentation de l'aide régionale.

VI – Avis de la commission pour la permanence artistique et culturelle

La commission pour la permanence artistique et culturelle s'est réunie le 10 octobre 2016.
Elle a rendu un avis favorable au renouvellement de la convention triennale de permanence artistique et culturelle

pour un montant identique.

VII – Soutien régional dans le cadre d'une convention annuelle

La Région soutient le Théâtre de chair en 2016 à hauteur de 30 000 €
sur une base subventionnable de 104 218 €
(la base subventionnable correspond au budget prévisionnel proposé déduction faite des dépenses d'emploi et de l'écart entre l'aide demandée et l'aide proposée)

Emploi	**Création/Diffusion/Appropriation**
La Région n'intervient pas sur l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.	La Région apporte son aide au titre de la création/diffusion/appropriation à hauteur de 30 000 € pour soutenir l'implantation du Théâtre de chair sur le territoire francilien, en appui sur sa présence à Saint-Quentin-en-Yvelines à travers la gestion du petit lieu La Ferme du Mousseau à Elancourt, la poursuite de ses ateliers avec les patients de l'hôpital psychiatrique de l'Institut MGEN à la Verrière, ainsi que ses projets de création et de diffusion en lien avec les lieux culturels franciliens. Une attention sera portée au développement d'actions avec les lycéens.

Intérêt régional :
Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire à recruter 1 stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :
- YVELINES

Contrat Particulier : Hors CPRD
CPER : Hors CPER
L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	30 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	30 000,00 €
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	30 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	30 000,00 €
	Montant total	90 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011737

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : THEATRE DE LA VALLEE (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	175 049,00 €	34,28 %	60 000,00 €
	Montant Total de la subvention		60 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : THEATRE DE LA VALLEE
Adresse administrative : 12 RUE PASTEUR
95350 SAINT BRICE SOUS FORET
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur JEAN-MARIE DEROCHE, Président

Date de publication au JO : 15 juillet 1992

N° SIRET : 38818743700032

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016
Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017
Démarrage anticipé de projet : Non

I- Présentation du bénéficiaire

La compagnie le Théâtre de la Vallée, créée en 1992 et dirigée par Gérold Schumann, est implantée à Ecouen dans le Val d'Oise depuis 2007. Tout en s'ouvrant à divers auteurs, le travail de la compagnie est marqué par le répertoire allemand. La compagnie crée chaque année plusieurs spectacles (tout public et jeune public) : « 'Minetti » en 2009, « Colère Noire » en 2012 d'après des textes de Brigitte Fontaine, « Mère courage et ses enfants » en 2013, « Petit-Bleu et Petit-Jaune » (jeune public à partir de 2 ans) en 2013, « La Grande buée » de René Fix (auteur associé à la compagnie) en 2014, « Trust » de Falk Richter en 2014…
En parallèle de son activité de création, la compagnie mène de très nombreuses actions en direction des publics, notamment des ateliers hebdomadaires en temps et hors temps scolaires (par exemple avec des élèves des collèges et du lycée de Deuil-la-Barre, du lycée de Domont), mais également des rencontres avec le public, des lectures théâtralisées…
La compagnie intervient dans les crèches, médiathèques et bibliothèques avec des formes légères qui s'appuient sur des livres et auteurs de la littérature jeunesse, les « piccolo théâtre » que crée la compagnie chaque année. A la demande de la Ville d'Ecouen, le Théâtre de la Vallée met en place une programmation régulière à la Grange à

Dîme : des gouters-théâtre pour enfants et des spectacles tout publics.
La compagnie est implantée à Ecouen dans le Val d'Oise. Elle est soutenue par la DRAC, le Conseil Général du Val d'Oise, la ville d'Ecouen et la Région Ile-de-France.

II- Evolution générale de la structure sur les trois ans de convention

1) Evolution budgétaire de la structure

Eléments figurant dans le dossier remis par le bénéficiaire

	2013	**%**	**2014**	**2015**	**%**
DRAC : convention résidence d'implantation	12 000	*7%*	12 000		*0%*
DRAC/SDAT : résidence d'artistes		*0%*		10 000	*7%*
TOTAL - DRAC	12 000	*7%*	12 000	10 000	*7%*
Conseil départemental du Val d'Oise - convention	21 600	*12%*	21 600	20 520	*14%*
Conseil départemental du Val d'Oise - Théâtre au collège	7 200	*4%*	4 608	10 752	*7%*
TOTAL - Conseil départemental du Val d'Oise	28 800	*16%*	26 208	31 272	*21%*
Commune d'Ecouen (hors apport en industrie)	17 000	*10%*	21 500	21 500	*14%*
PNR du Vexin Français				24 534	*16%*
Autres - ADAMI, SPEDIDAM, SACEM, FIJAD, JTN, Caisse des dépôts	32 102	*18%*	2 000	3 500	*2%*
Région - PAC	60 000	*34%*	60 000	60 000	*40%*
Région - Emploi tremplin	25 250	*14%*	4 167	0	*0%*
SOUS-TOTAL REGION	85 250	49%	64 167	60 000	40%
TOTAL SUBVENTIONS	**175 152**	**100%**	**125 875**	**150 806**	100%

Eléments figurant dans les documents comptables de la structure : bilan et compte de résultats

	2013	**%**	**2014**	**2015**	**%**
Subventions d'exploitation	175 152	*56%*	139 208	171 592	*62%*
Chiffre d'affaires (recettes propres)	116 610	*38%*	97 531	101 234	*36%*
Total produits	310 448	100%	236 761	278 555	100%

Graphique 1 : évolution budgétaire 2013-2015

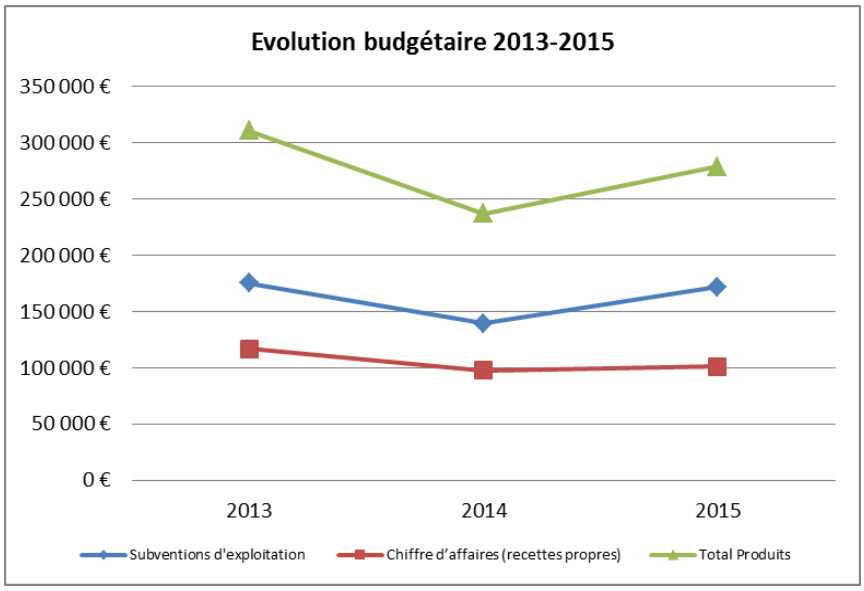

Graphique 2 : répartition des subventions de la structure en 2015

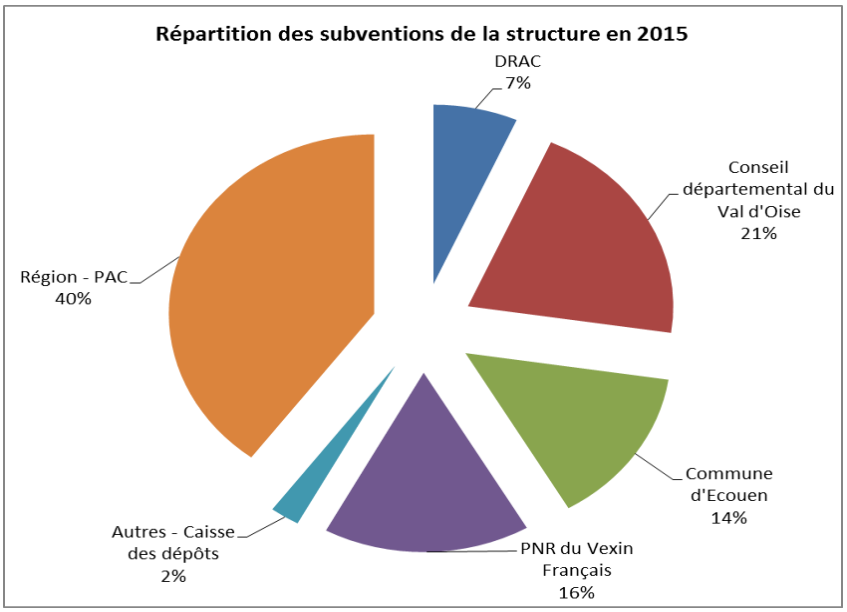

2) Evolution de l'emploi

	2013	2014	2015
Masse salariale	168 847	142 538	160 940
Nombre d'heures intermittence (artistes et techniciens)	6 418	3 486	4 254

3) Evolution de l'activité

	2013	2014	2015
CREATION / DIFFUSION / RESIDENCES			
Nombre de créations produites	9	12	6
Nombre de spectacles diffusés au total	14	16	19
Nombre de représentations *Dont nombre de représentations en cession :*	90 *65*	109 *80*	154 *95*
Nombre de lieux concernés par les tournées	27	31	47
Nombre de spectateurs	9 800	9 900	10 400
Nombre de résidence(s) éventuellement menée(s)	1	1	2
ACTION CULTURELLE			
Nombre d'heures d'intervention artistique auprès des lycéens	50	75	75
Nombre d'heures d'intervention artistique au total	800	750	1 200
Nombre d'établissements et de relais partenaires	10	13	15
Nombre de bénéficiaires	3 950 (participants et spectateurs des restitutions)	3 900 (participants et spectateurs des restitutions)	4 600 (participants et spectateurs des restitutions)

III- Projet proposé par le bénéficiaire pour le renouvellement de la convention PAC 2016/2017/2018 (tel que rédigé par la structure bénéficiaire)

Le projet de la compagnie pour les 3 prochaines années de conventionnement s'inscrit dans la continuité du travail accompli dans le cadre du conventionnement avec la Région Ile-de-France.
Le Théâtre de la vallée mènera un travail de création et de diffusion axé vers le tout-public avec notamment la création de *L'Ile des Esclaves* de Marivaux pour 5 comédiens (saison 2016-2017), *Britannicus* de Racine (saison 2018-2019), une création pour le public adolescent (2017-2018) ainsi que les reprises en diffusion de *La grande Buée* de Réné Fix pour 4 comédiennes (2016-2018), de *Petit-Bleu et Petit-Jaune* de Léo Lionni pour 1 chanteuse et 1 musicien (2016-2019).
La compagnie poursuivra le développement du *Piccolo Théâtre*, spectacles pour enfant adaptés aux lieux non dédiés au spectacle vivant, comme les crèches ou les médiathèques, avec actuellement 10 spectacles en diffusion et la création de 1 à 2 nouveaux spectacles par année.

La compagnie poursuivra son action d'implantation territoriale et ses actions de sensibilisation, notamment ses ateliers théâtre, tout en développant et en accentuant ses partenariats avec les acteurs culturels du territoire.
Avec le **Musée national de la Renaissance** – Château d'Ecouen, nous préparons une création, commande à l'auteur René Fix, artiste associé de la compagnie, à l'occasion des 40 ans du Musée. Un concert théâtralisé de *Metamorphôsis* de Graciane Finzi est en projet à l'occasion de la sortie du CD. La compagnie et le musée développent des actions culturelles communes : un *Parcours poétique* lors du Printemps des Poètes, des ateliers dans le cadre des *Portes du Temps*, et des collaborations avec des établissements scolaires.

Nous poursuivons notre collaboration avec des communes du **Parc naturel régional du Vexin français** autour de la pièce *La grande Buée* et de la mémoire de la Grande Guerre.
Une collaboration avec des communes de la **Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France** sur cette même thématique est en préparation.
Les partenariats avec les **lycées de Deuil-la-Barre, de Domont, d'Argenteuil et de Gonesse** et d'autres établissements scolaires (Inéditthéâtre, résidence d'artistes en établissements scolaires), qui lient création et action artistique, sont un axe important pour le développement territorial de la compagnie.

Le Théâtre de la vallée poursuivra une programmation régulière à la Grange à dîmes. Cette programmation s'articulera sous forme de **Café-théâtre** pour le tout public et de **Goûter-théâtre** pour les enfants. Pour 2016 – 2017, la compagnie prévoit de programmer les spectacles suivants : *Nous n'irons pas au Paradis ce soir* d'après La Divine Comédie de Dante avec Serge Maggiani*, L'Ile des esclaves* de Marivaux, une *Soirée poétique* dans le cadre du Printemps des poètes et *Mon vieux Vilbure* d'Yves Chevallier, spectacle sur Georges Braque. Pour les Goûters-théâtre, nous proposerons des spectacles du Piccolo Théâtre et des représentations des *Petites voix* de la compagnie Issue de secours de Villepinte.

Equipements francilien(s) partenaire(s) du projet
Musée national de la Renaissance – Château d'Ecouen, Ecouen (95)
Parc naturel régional du Vexin français (95 et 78)
Château de la Roche-Guyon (95)
La Reine Blanche – Paris (75)
Studio Théâtre – Charenton-le-Pont (94),
Théâtre 95, Scène conventionnée aux écritures contemporaines, Cergy (95)
Théâtres de Fontainebleau (77), Argenteuil (95), Gonesse (95), Pontoise (95), Rueil-Malmaison (92), Saint-Germain-en-Laye (78), Versailles (78), Saint-Brice-sous-Forêt (95)

Etat et/ou collectivités territoriales partenaires du projet (hors Conseil régional d'Ile-de-France)
Ville d'Ecouen : 20 000 € subvention, 6 000 € cession et 26 000 € apport en industrie (prise en charge de dépenses de communication, mise à disposition de bureau et de salles de répétition, personnel technique)
Conseil Départemental du Val d'Oise : 20 000 € subvention, 4 800 € Théâtre au collège
DRAC Ile-de-France : 10 000 € (service SDAT)

Equipe artistique prévue pour le projet
Gerold Schumann, directeur artistique et metteur en scène de la compagnie, assurera la responsabilité artistique du projet.
Il travaillera avec les artistes associés de la compagnie, le musicien et compositeur Bruno Bianchi, l'auteur René Fix, ainsi qu'avec une équipe de comédiens et de musiciens pour chaque création.
Les actions artistiques sont encadrées par des comédiens, Thomas Ségouin (Inedithéâtre au Lycée de Deuil, Collidram en collège, Classes à PEAC, ateliers à Ecouen et à Saint-Brice), Celine Andréani (atelier au Lycée de Deuil, résidence territoriale, Printemps des Poètes, ateliers à Saint-Brice), Geneviève de Kermabon (atelier au Lycée de Domont), Marie Schmitt, Zoé Blangez, Marc-Henri Boisse et Vincent Bernard (Printemps des Poètes), Franck Zerbib (ateliers et classes à PEAC Ecouen), Carole Maddalena (ateliers Ecouen et Saint-Brice-sous-Forêt).

RESIDENCES PREVUES

	1ere année 2016/2017	
Type de résidence (implantation, création/diffusion…)	Résidence territoriale artistique et culturelle en établissements scolaires (en projet)	
Dates de chaque résidence & durées (nombre de jours ou de mois)	décembre 2016 à juin 2017 6 mois	

Lieux partenaires et territoires géographiques de chaque résidence	Lycée G. Sand (Domont) Collège A. Césaire (Ezanville) Collège A. Briand (Domont)	
Objectifs & contenus de chaque résidence	Ecole du spectateur autour de la création de *L'Ile des esclaves* Participation au Printemps des Poètes – Brigades d'Intervention Poétique	
Partenaires financiers de résidence	DRAC Ile-de-France (SDAT) Ville d'Ezanville Ville de Domont Communauté d'Agglomération Plaine Vallée	

Perspectives de résidences pour les deux autres années de convention (2017/2018 & 2018/2019) :
Poursuite de la collaboration avec la DRAC Ile-de-France et les lycées de Domont et de Deuil-la-Barre

PERSPECTIVES DE CREATION

L'Ile des esclaves de Marivaux
Avec Vincent Bernard, Marc-Henri Boisse, Claire Cahen, David Delaloy, Maud Vandenbergue, mise en scène Gerold Schumann, scénographie Pascale Stih, costumes Chantal Joguet et Pascale Stih, musique Bruno Bianchi, lumières Philippe Lacombe Coproduction : Théâtre d'Esch-sur-Alzette, Luxembourg et Château de La Roche-Guyon
Répétitions à Ecouen, résidence au Château de la Roche-Guyon et 2 présentations de sortie de résidence en Juin, premières représentations à Esch-sur-Alzette en octobre 2016, représentations en 2016-2017 à Saint-Germain-en-Laye, Ecouen, Fontainebleau, Argenteuil, Gonesse, Saint-Brice-sous-Forêt et Pontoise (en attente) ainsi qu'à Chartres ; projet de diffusion à Avignon 2017

Piccolo Théâtre
Création de 1 à 2 nouveaux spectacles pour enfants adaptés à des lieux non dédiés au spectacle vivant chaque année

Poésie et Fêtes à la Renaissance
Parcours poétique avec 2 comédiens au Musée national de la Renaissance dans le cadre de la manifestation nationale *Printemps des Poètes*, adaptation et mise en espace Gerold Schumann

Je veux faire parler le bois (titre provisoire) de René Fix
Mise en scène Gerold Schumann, avec 2 comédiens, 1 chanteur et 1 musicien
Coproduction avec le Musée national de la Renaissance à l'occasion des 40 ans du Musée en 2017

Création Jeune Public
Choix parmi les lauréats du Prix ***Inédithéâtre*** **(Prix des Lycéens** pour la littérature dramatique), mise en scène Gerold Schumann, création 2018

Britannicus de Racine
Mise en scène Gerold Schumann, création 2019

PERSPECTIVES DE DIFFUSION

La grande Buée de René Fix
4-5 représentations dans des communes du Parc Naturel Régional du Vexin Français jusqu'en 2018
Projet de collaboration avec des communes de l'Agglomération Roissy – Pays de France

Petit-Bleu et Petit-Jaune de Leo Lionni
Une centaine de représentations sur le territoire francilien, une centaine en régions et, en projet, à Avignon

Piccolo Théâtre
Diffusion des spectacles dans les bibliothèques, médiathèques et crèches de la Région Ile-de-France

Partenaires pressentis à ce jour (préciser s'ils sont acquis ou sollicités)
Partenaires **acquis** : La Reine Blanche – Paris (75), Studio Théâtre de Charenton-le-Pont (94),
Théâtres de Fontainebleau (77), Argenteuil (95), Gonesse (95), Rueil-Malmaison (92), Corbeil-Essonnes (91), Saint-Germain (78), Versailles (78) ;
Médiathèques de Juziers (78), Fleury-Mérogis (91), Provins (77), Carrières-sur-Seine (78), Deuil-la-Barre (95), Mantes-la-Jolie (78), Bessancourt (95), …
Partenaires **pressentis** : Théâtre 95 - Scène conventionnée aux écritures contemporaines, Théâtre Silvia Monfort de Saint-Brice-sous-Forêt, Théâtre Le Dôme de Pontoise (95), médiathèques du Val d'Oise et d'Ile-de-France

PERSPECTIVES EN TERMES D'EMPLOI POUR LE PROJET

Le projet spécifique nécessite la présence permanente de 4 personnes. En outre, le développement de l'activité notamment en diffusion engendre une charge supplémentaire de travail qui justifie l'emploi d'une personne à temps partiel ainsi que l'accroissement du volume horaire pour les personnes déjà en poste.
Le nombre de représentations et d'actions de sensibilisation étant en croissance depuis plusieurs années, le nombre d'heures d'intermittence ainsi que la masse salariale correspondante augmenteront dans les années à venir

Subvention demandée :
60 000 €
Soit 0 € d'augmentation

IV- Budget du projet spécifique en 2016 (HT)

DEPENSES	**Euros HT**	**RECETTES**	**Euros HT**
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)	15384	ETAT	10000
Salaires brut chargée de mission Piccolo Théâtre	13149	**DRAC Ile-de-France**: SDAT résidence territoriale artistique et culturelle en cours	10000
Charges employeur	2235	COLLECTIVITES TERRITORIALES	101000
		Région Ile-de-France	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	141872	Région IDF - PAC	60000
Salaires bruts artistes (comédiens, musiciens, chanteurs, metteur en scène)	42824	**Département** : Val d'Oise en cours	21000
Charges employeur artistes	24121	**Commune** 1 : Ecouen r en cours	20000
Salaires bruts techniciens (régisseur général)	8530	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	10000
		CNV, SACEM, SACD, ADAMI (préciser) : ADAMI	10000
Charges employeur techniciens	4778	RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	105699
Droits d'auteur (auteur, metteur en scène, musicien photographe)	14492	Billetterie	1400
Locations (préciser): lieu de stockage	2147	Recettes de coréalisation	1250
Défraiements	5720	Prestations de service : Atelier	21919

Transports	10810	Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations) 45	81130
Achats de spectacle, concerts	8700		
Autres (préciser) : décors, costume et accessoires, honoraires diffusion	19750		
DEPENSES D'APPROPRIATION	33177		
Préciser le nombre d'heures: 1000			
Salaires bruts	21132		
Charges employeur	12045		
AUTRES DEPENSES	36266		
Salaires administrateur et chargée de communication	23600		
Charges employer permanents	4088		
Frais de fonctionnement	8578		
TOTAL	**226699**	**TOTAL**	**226699**
Mise à disposition de locaux	4000	Mise à disposition de locaux	4000
Mise à disposition de personnel	15000	Mise à disposition de personnel	15000
Autres (préciser) : Valorisation communication Ville	6900	Autres (préciser) : Valorisation communication Ville	6900

V - Analyse du bilan et du projet proposé pour le renouvellement de la convention

Rappel du soutien de la Région

La structure est soutenue au titre de l'aide à la permanence artistique et culturelle depuis 2006 à hauteur de 60 000 euros, soit trois conventions (2006-2010, 2010-2013 et 2013-2016). L'aide régionale a accompagné l'implantation territoriale de la compagnie à Ecouen dans le Val d'Oise et le déploiement de son activité de création et d'actions de sensibilisation dans le Val d'Oise dans le cadre de partenariats avec différents partenaires du territoire.
La structure a également bénéficié, au cours de cette période, d'aides pour deux emplois-tremplin, qui ont pris fin en 2015.

Evolution de l'activité et du rapport au public

Ces trois années de convention témoignent d'une importante activité pour la compagnie avec 5 créations durant la période. La compagnie créé des spectacles alliant texte et musique, avec comédiens et musiciens au plateau, des spectacles tout public et jeune public, certains destinés à tourner dans des lieux de théâtre, d'autres dans des lieux non théâtraux, pouvant être présentés en intérieur ou en extérieur, des petites formes comme des formes plus importantes. Implantée à Ecouen, la compagnie y dispose de locaux mis à disposition par la Ville, et notamment d'une salle de spectacle, la Grange à dîmes, où elle peut répéter et présenter ses spectacles.
Pour le compte de la Ville, le Théâtre de la Vallée assure également une programmation dans la salle : un goûter-spectacle pour enfants un dimanche par mois et 3 à 5 spectacles tout public par saison « Les vendredis de la grange ». La compagnie participe par ailleurs aux évènements de la ville, notamment le Printemps des poètes. En lien avec le Musée de la Renaissance d'Ecouen, la compagnie y présente également des créations, notamment les « Métamorphosis », de la compositrice associée à la compagnie, Graziane Finzi. Toutefois la compagnie tourne également sur l'ensemble du territoire du Val d'Oise et francilien.
La compagnie a aussi créé des « Piccolo Théâtre », petits spectacles jeune public à partir de 1 an, conçus à partir de textes d'auteurs de la littérature jeunesse et adaptés à des lieux non dédiés au spectacle vivant (médiathèques et bibliothèques principalement). D'autres spectacles jeune public sont également créés et diffusés par la compagnie, comme le spectacle musical « Petit-bleu et petit-jaune », créé en 2014 et qui compte déjà 140 représentations. La compagnie a créé « Mère courage et ses enfants » de Berthold Brecht, en 2013, avec 8 comédiens et « Trust » de Falk Richter avec 14 comédiens et comédiennes du Conservatoire à rayonnement régional de Cergy-Pontoise.

S'inscrivant dans la commémoration du centenaire de la guerre de 14-18, le Théâtre de la Vallée a créé, en 2014, « La grande buée », à partir d'un texte écrit par l'auteur associé à la compagnie, René Fix, pour une tournée dans les communes du Parc Naturel du Vexin Français, en intérieur ou en extérieur selon les cas. Ce spectacle fait l'objet, avant chaque représentation, d'un travail de collecte de paroles et d'adaptation du texte.
Les chiffres de diffusion affichent des hausses importantes. Le nombre de spectacles diffusés est passé de 14 en 2013 à 19 en 2015. De 90 représentations en 2013, la compagnie en compte 154 en 2015, soit une hausse de 71 %. La hausse du nombre de représentations s'est accompagnée d'une augmentation du nombre de cessions qui passe de 65 à 95. Le nombre de lieux ayant accueillis un ou plusieurs spectacles de la compagnie s'est aussi accru, de 27 lieux en 2013 à 47 en 2015. Le volume important de la diffusion est dû pour beaucoup aux spectacles jeunes publics : les Piccolo Théâtre comme « Petit-bleu et petit jaune ». Malgré les petites jauges de ces spectacles, les chiffres de fréquentation affichent une légère hausse et s'établissent en 2015 à 10 400 spectateurs.
Outre l'activité de création et de diffusion, le Théâtre de la Vallée met en place de nombreuses actions en direction du public et majoritairement auprès des publics scolaires : des ateliers théâtres pour enfants, collégiens et lycéens, des ateliers de sensibilisation, des brigades d'intervention poétiques. La compagnie est notamment en lien avec plusieurs lycées pour lesquels elle met en place des ateliers : Deuil-la-Barre et Domont. Depuis 2014, la compagnie s'inscrit dans des résidences en établissements scolaires (en lycées et collèges) ce qui explique la très forte augmentation du volume horaire en 2015 (de 750 heures en 2014 à 1200 heures en 2015).

Evolution de l'implantation territoriale et du rayonnement
La compagnie du Théâtre de la Vallée a confirmé son ancrage dans le Val d'Oise et à Ecouen. Elle est désormais solidement implantée sur le territoire du Val d'Oise où elle bénéficie de partenaires fidèles. Elle a par ailleurs développé son rayonnement sur l'ensemble du territoire francilien, grâce notamment aux spectacles jeunes publics (les « Piccolo Théâtre ») qu'elle créé et diffuse chaque année dans des lieux non théâtraux (médiathèques et bibliothèques essentiellement).

Evolution budgétaire et de l'emploi
D'un montant annuel moyen de 275 000 €, le budget de la compagnie a dépassé 310 000 € en 2013, année du spectacle « Mère courage et ses enfants », réunissant 8 comédiens et comédiennes au plateau et pour lequel la compagnie a obtenu plusieurs soutiens financiers (ADAMI et SPEDIDAM notamment).
Relativement stables autour de 100 000 €, les recettes propres financent entre 35 et 40 % du budget de la compagnie. La compagnie est soutenue par l'ensemble des collectivités publiques, Etat, Ville, Département et Région. La Région Ile-de-France est le premier financeur de la compagnie, même si la part de l'aide régionale a diminué en raison de la diminution puis de l'arrêt des aides emploi-tremplin. La part de l'aide régionale représentait 49 % des subventions et 27 % du budget en 2013, elle passe à 40 % des subventions et 22% du budget en 2015. L'aide de la DRAC au titre de la résidence d'implantation (débutée en 2007), après avoir amorcée une dégressivité, a pris fin en 2014 comme cela était prévu. Toutefois, la DRAC a continué à soutenir la compagnie en accompagnant les résidences territoriales en établissements scolaires. La Ville d'Ecouen, outre une aide financière augmentée en 2014 à 21 500 € (elle était de 17 000 €), met à disposition de la compagnie des locaux, bureaux, salles de réunion ainsi qu'une salle de spectacle équipée (la Grange à Dîme). Le département du Val d'Oise apporte son soutien chaque année à travers une aide à la compagnie ainsi qu'une aide, variable selon les années, pour l'action culturelle dans les collèges.
La compagnie est structurée autour du directeur artistique, avec une équipe stable de deux salariés permanents (ex-emploi-tremplin pérennisés), l'administrateur et la chargée de communication et des relations avec les publics. Elle a créé en fin de convention, un poste d'accompagnateur technique permanent en contrat d'avenir et un poste de chargé de diffusion en CAE-CUI pour soutenir l'activité de diffusion croissant de la compagnie. La masse salariale totale affiche des variations selon les années et une baisse globale sur la période, en raison de la diffusion plus importante de petites formes comptant moins d'artistes au plateau. Avec la prochaine création de « L'ile aux esclaves » comptant 5 artistes au plateau, la masse salariale et le volume d'heures d'intermittence devraient augmenter en 2016-2017.

Projet proposé pour les trois prochaines années
Le Théâtre de la Vallée va poursuivre et renforcer son implantation territoriale à Ecouen et dans le Val d'Oise en continuant à travailler en partenariat avec les acteurs locaux, notamment le Musée National de la Renaissance – Château d'Ecouen, le Parc Naturel Régional du Vexin Français, les lycées de Domont et Deuil-la-Barre, les villes du territoire, le Théâtre 95 – scène conventionnée aux écritures contemporaines… La compagnie prévoit de créer et diffuser des spectacles tout public comme des spectacles jeune public, notamment les « Piccolo Théâtre ». Au cours de la saison 2016-2017, la compagnie créera et diffusera « L'ile aux esclaves » de Marivaux (coproduction Théâtre d'Esch-sur-Alzette (Luxembourg) et Château de La Roche-Guyon). Elle créera en 2017, répondant à une commande du Musée National de la Renaissance, un spectacle pour les 40 ans du musée. Le spectacle « Petit-bleu et petit-jaune » poursuivra sa diffusion sur le territoire francilien et national et une création jeune public, adaptation d'un

texte lauréat du prix des lycéens pour la littérature dramatique (Inédithéâtre) sera mis en scène en 2018. La compagnie prévoit également de poursuivre la mise en œuvre de nombreuses interventions et actions de sensibilisation, représentant un volume horaire de 1000 heures pour la saison prochain. Autour de la création « L'ile aux esclaves », des actions culturelles seront organisées avec plusieurs lycées : un lycée à Gonesse ; trois lycées à Argenteuil et un lycée à Deuil-la-Barre.

VI – Avis de la commission pour la permanence artistique et culturelle

La commission pour la permanence artistique et culturelle s'est réunie le 10 octobre 2016.
Elle a rendu un avis favorable au renouvellement de la convention triennale de permanence artistique et culturelle pour un montant identique/à la hausse/à la baisse.

VII – Soutien régional dans le cadre d'une convention annuelle

La Région soutient le Théâtre de la Vallée en 2016 à hauteur de 60 000 € sur une base subventionnable de 175 049 €

(La base subventionnable correspond aux dépenses de création/diffusion et d'appropriation du budget prévisionnel.)

Emploi La Région ne soutient pas l'emploi permanent au titre de la permanence artistique et culturelle.	**Création/Diffusion/Appropriation** La Région apporte son aide au titre de la création/diffusion/appropriation à hauteur de 60 000 € pour l'activité de création/diffusion de la compagnie et le développement des interventions artistiques menées par la compagnie sur le territoire du Val d'Oise notamment.

Intérêt régional :
Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 2 stagiaires ou alternants.

Détail du calcul de la subvention :
La base subventionnable correspond aux dépenses de création/diffusion et d'appropriation du budget prévisionnel.

Localisation géographique :

- VAL D'OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	60 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et	60 000,00 €

	culturelle	
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	60 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	60 000,00 €
2015	Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	12 000,00 €
	Montant total	192 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011738

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : THEATRE DE SARTROUVILLE (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	256 380,00 €	31,20 %	80 000,00 €
	Montant Total de la subvention		80 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : THEATRE DE SARTROUVILLE
Adresse administrative : PL JACQUES BREL
78505 SARTROUVILLE CEDEX
Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée
Représentant : Monsieur SYLVAIN MAURICE, Directeur
Objet : NC

N° SIRET : 95055951800010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016
Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017
Démarrage anticipé de projet : Non

I- Présentation du bénéficiaire

Seul Centre dramatique national situé en grande couronne francilienne, le Théâtre de Sartrouville accorde une place importante à la programmation pluridisciplinaire (héritage de son passé de scène nationale) et au jeune public à travers la Biennale de création théâtrale pour la jeunesse, *Odyssées en Yvelines*, organisée depuis 1997. Tous les deux ans, 6 créations sont produites par le Théâtre et diffusées dans le département des Yvelines dans un premier temps, puis à l'échelle régionale et nationale l'année de la création et les saisons suivantes.

De 1966 à 2001, Claude Sévenier a dirigé le Théâtre de Sartrouville, à l'époque labellisé « scène nationale », puis, à partir de 1989, il a également dirigé le Centre dramatique national pour l'enfance et la jeunesse, Heyoka. De 2001 à 2004, le tout nouveau Centre dramatique national, issu de la fusion des deux structures, a été dirigé par le binôme Claude Sévenier – Joël Jouanneau. De 2004 à 2012, le Théâtre de Sartrouville a accompli sa mue sous la direction du metteur en scène Laurent Fréchuret.

Depuis 2013, c'est le metteur en scène Sylvain Maurice (auparavant à la direction du CDN de Besançon), qui dirige le lieu. Il a choisi de s'associer à un « ensemble artistique » composé de trois jeunes metteurs en scène (Bérangère Vantusso, Olivier Coulon-Jablonka et Jean-Pierre Baro) et d'un compositeur (Alban Darche), prêts à s'impliquer dans la vie du lieu et dans le rapport à la population.

Le Théâtre de Sartrouville est financé par le Ministère de la Culture, la Ville de Sartrouville et le Conseil départemental des Yvelines, ainsi que la Région Ile-de-France.
L'ensemble des partenaires publics sont par ailleurs intervenus dans le financement du projet de construction d'une deuxième salle de spectacles (260 places), inaugurée en 2014.

II- Evolution générale de la structure sur les trois ans de convention

1) Evolution budgétaire de la structure

Eléments figurant dans le dossier remis par le bénéficiaire

	2013	**%**	**2014**	**2015**	**%**
DRAC Théâtre & SDAT	1 547 017	*57%*	1 513 108	1 516 608	*60%*
Etat - Préfecture Mission Ville	10 000	*0%*	15 002	12 750	*1%*
Conseil départemental 78	365 106	*14%*	323 725	156 813	*6%*
Ville de Sartrouville	708 000	*26%*	745 599	736 533	*29%*
Autres - JTN, ARCADI, SPEDIDAM, Institut Français, SACD	8 680	*0%*	15 000	30 000	*1%*
Région - PAC	65 000	*2%*	65 000	65 000	*3%*
TOTAL SUBVENTIONS	**2 703 803**	**100%**	**2 677 434**	**2 517 704**	100%

Eléments figurant dans les documents comptables de la structure : bilan et compte de résultats

	2013	**%**	**2014**	**2015**	**%**
Subventions d'exploitation	2 643 473	*83%*	2 686 366	2 500 047	*67%*
Chiffre d'affaires (recettes propres)	399 473	*13%*	687 944	996 572	*27%*
Dont cessions de spectacles produits (tournées)	*14 539*	*0%*	*255 432*	*487 336*	*13%*
Total produits	3 189 764	100%	3 498 371	3 705 046	100%

Graphique 1 : évolution budgétaire 2013-2015

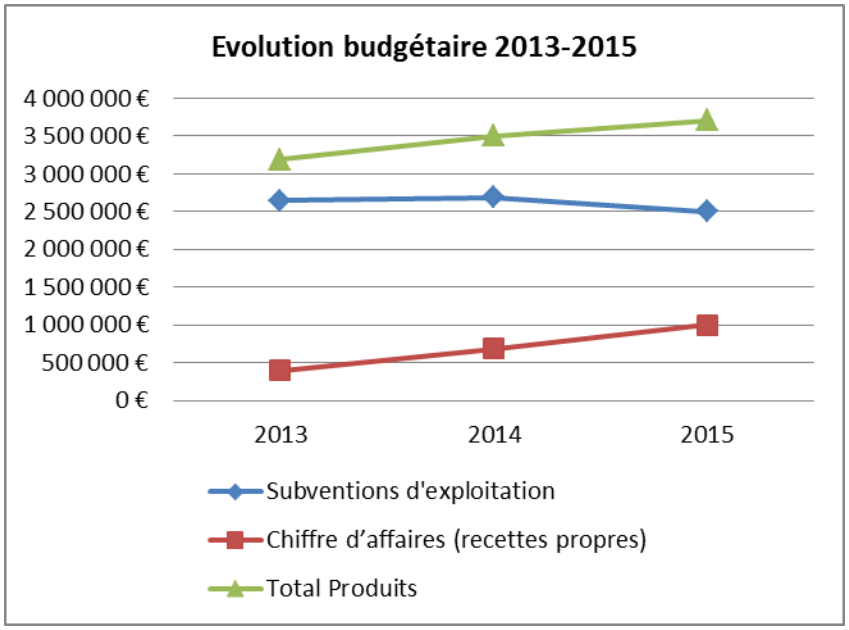

Graphique 2 : répartition des subventions de la structure en 2015

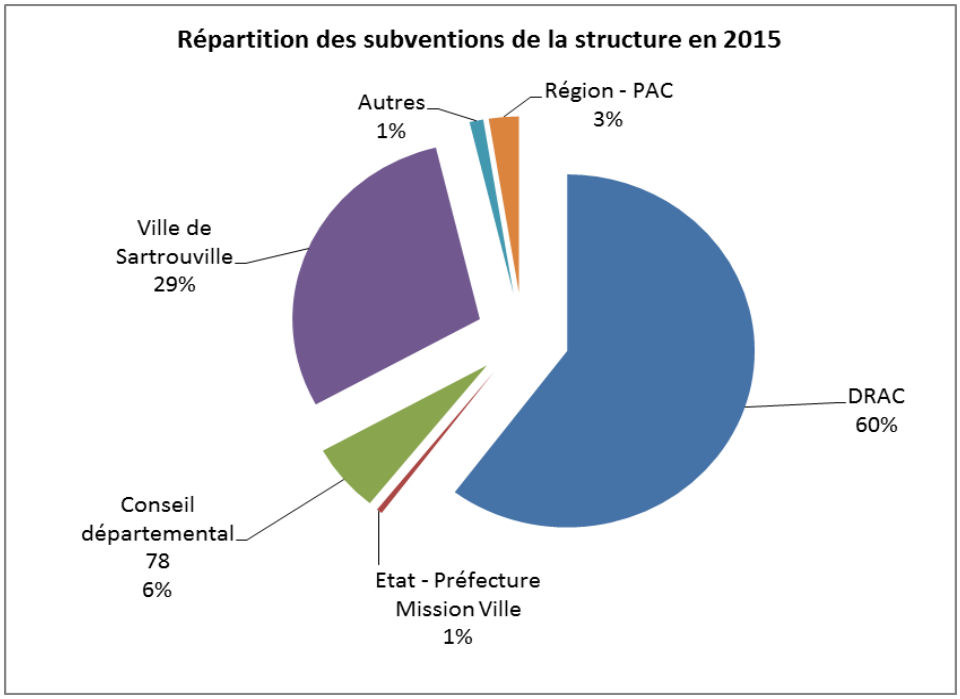

2) Evolution de l'emploi

	2013	2014	2015
Masse salariale totale en €	1 511 200	2 065 000	2 016 500
Nombre d'heures intermittence (artistes et techniciens)	10 632	29 016	27 153

3) Evolution de l'activité

saisons	**2013-14** ***Edition 2014 Odyssées***	**2014-15**	**2015-16** ***Edition 2016 Odyssées***
CREATION / DIFFUSION / RESIDENCES			
Nombre de créations accueillies	7	5	9
Nombre de productions et coproductions	11 *Dont Odyssées : 6* *Dont créations du directeur : 2*	4 *Dont créations du directeur : 2*	9 *Dont Odyssées : 6* *Dont créations du directeur hors festival : 2*
Nombre de dates de diffusion des productions du CDN **Fréquentation (en tournée)**		Odyssées : 145 repr. Odyssées : 19 821 spectateurs	Odyssées : 458 repr Odyssées : 30 956 spectateurs
Nombre de spectacles diffusés au siège	31	36	29
Nombre de représentations au siège	89	132	159
Nombre de festivals ou temps forts éventuels	1		1
Nombre de spectateurs au siège *Dont fréquentation des collégiens et lycéens*	26 946 *4 511*	28 508 *6109*	27 734 *7 176*
Nombre de résidence(s) accueillie(s)	5 résidences	7 résidences	10 résidences
ACTION CULTURELLE			
Nombre d'heures d'intervention artistique auprès des lycéens	560 heures	612 heures	574 heures
Nombre d'heures d'intervention artistique au total	1 585 heures	1 983 heures	1 425 heures

Nombre d'établissements et de relais partenaires (+ les établissements scolaires qui viennent assister aux spectacles sur temps scolaire ou hors temps scolaire au CDN)	14	30	25
Nombre de bénéficiaires	Total : 772 *233 lycéens* *196 collégiens* *280 primaires* *63 tous publics*	Total : 1343 *110 lycéens* *552 collégiens* *204 primaires* *477 tous publics*	Total : 1088 *275 lycéens* *395 collégiens* *129 primaires* *289 tous publics*

III- Projet proposé par le bénéficiaire pour le renouvellement de la convention PAC 2016/2017/2018 (tel que rédigé par la structure bénéficiaire)

Le premier mandat de Sylvain Maurice (2014-16) avait pour objectif de réunir en *une seule et même dynamique* les trois missions du CDN (création, enfance et jeunesse, programmation pluridisciplinaire), et de construire une cohérence globale grâce à la présence continue d'artistes au théâtre et sur son territoire. Le projet pour le deuxième mandat de Sylvain Maurice (« contrat de décentralisation 2017-19 ») a pour volonté d'aller plus loin en consolidant les projets pour l'enfance et la jeunesse et singulièrement dans le domaine de l'adolescence, avec le développement de notre travail avec les établissement scolaires du second degré (résidence, création, action culturelle).

Implanter de façon continue et permanente des artistes en travail au sein de notre structure pour *fédérer nos missions* : à cet impératif, nous proposons d'inviter quatre artistes - l'auteur et metteur en scène Olivier Balazuc, les metteurs en scène Bérangère Vantusso et Simon Delattre, l'auteure Magali Mougel - à s'inscrire au quotidien dans les projets du théâtre.
Constitué selon les mêmes principes que *l'ensemble artistique 1* (de 2013 à 2016), *l'ensemble artistique 2* est construit autour de thématiques structurantes :

- la création pour la jeunesse, avec un renforcement vers l'adolescence et la création intergénérationnelle
- la diversité des formes théâtrales, avec un focus sur la marionnette contemporaine
- la place des auteurs dans une institution.

Pendant trois ans, l'Ensemble sera par conséquent le socle commun, structurant et transversal, qui donnera cohérence aux missions du CDN :

Soutien à la production. De 2017 à 2019, Le CDN soutiendra les projets de création de chacun des membres de l'*ensemble artistique*, en les coproduisant, en organisant des temps de répétition et de résidence, et en programmant ces spectacles pour des séries de représentations au siège. Au total ce sera 21 spectacles nouveaux (inclus Odyssées) soutenus par notre CDN, dont *10 productions majoritaires (et 11 coproductions)*.

Structuration de la création enfance et jeunesse. Le CDN proposera à chacun des membres de *l'ensemble artistique* de signer une création enfance et jeunesse pour janvier 2018, lors d'un temps fort et festivalier qui prendra la suite d'Odyssées en Yvelines.

Construction de l'action culturelle. Chacun des membres de *l'ensemble artistique* sera impliqué dans l'ensemble des dispositifs d'action culturelle (résidence territoriale et dans les établissements scolaires, etc) et dans la relation au(x) public(s) et en proposant des impromptus et des soirées exceptionnelles, placés sous le signe de la proximité, de la convivialité et du partage. Une place importante sera accordée à la relation aux adolescents et aux pratiques culturelles de la jeunesse.

1 - Soutien aux créations

Créations de Olivier Balazuc.
• Eté 2017, création à Avignon (Festival « in ») de *L'Imparfait* (édité par Heyoka Actes-Sud) [production déléguée] spectacle repris au Théâtre de Sartrouville à l'automne 17 puis en tournée : « Papa 1er et Maman 1ère veulent un enfant parfait. Ils élèvent donc Victor dans le meilleur des mondes possibles. Mais c'est connu, la perfection n'est pas de ce monde… »
• Création d'une forme destinée aux enfants dans le cadre du « temps fort jeunesse ».

Créations de Bérangère Vantusso.
• Saison 2016/17, reprise de *L'Institut Benjamenta* d'après de le roman de Robert Walser (création Avignon « in ») [résidence et coproduction] : « Obéir, s'effacer, se soumettre, exécuter, servir, se faire servir : cette dialectique du maître et de l'esclave est un appel très inspirant pour la marionnette… »
• Création d'une forme destinée aux adolescents (collège et lycée) dans le cadre du « temps fort jeunesse ».

Créations de Simon Delattre.
• Automne 2017, reprise de *Poudre Noire* de Magali Mougel [résidence et coproduction] :
« Deux femmes de deux époques se racontent, se dévoilent et exposent leurs doutes. Chacune à sa manière apportera son secours à l'autre, répondra à ses questionnements, fera en sorte que sa voix soit entendue… »
• Création d'une forme destinée aux enfants dans du « temps fort jeunesse ».

Créations de Magali Mougel.
• Saison 16/17 : tournée de *Elle pas princesse, lui pas héros* mise en scène de Johanny Bert [production déléguée] : « Leïli et Nils vont raconter leur histoire, chacun de leur côté, chacun à leur manière. L'histoire d'une fille qui sait se débrouiller dans n'importe quelle situation et celle d'un garçon qui préfère les petites choses silencieuses… »
• Automne 2017, reprise de *Poudre Noire* mise en scène Simon Delattre [résidence et coproduction].
• Création d'une forme destinée aux enfants dans le cadre du « temps fort jeunesse ».

Sur la même période **Sylvain Maurice créera *La 7ème fonction du langage* adapté du roman de Laurent Binet** ainsi qu'un spectacle avec **la compagnie de l'Oiseau mouche**, qui a la caractéristique de réunir des comédiens handicapés mentaux.

2 - Créer avec et pour la jeunesse.

Chaque membre de *l'ensemble artistique 2* fera une proposition pour le « temps fort jeunesse » (qui prendra la suite à partir de 2018 d'Odyssées en Yvelines). Les 4 membres de l'ensemble seront rejoints en cette occasion par le compositeur et metteur en scène Camille Rocailleux [projet pour les 9-11 ans librement inspiré par le *Candide* de Voltaire] et l'auteur et metteur en scène Frédéric Sonntag [projet pour les 14-18 ans, à créer en lycée].

Plus que jamais, la **création pour la jeunesse** sera au centre du projet artistique du Théâtre de Sartrouville et des Yvelines, avec des évolutions sensibles :

• **Un renforcement du travail en direction de l'adolescence** : Ce « temps fort jeunesse » sera construit autour de 6 créations *hors d'un théâtre*, avec deux propositions spécifiques pour les adolescents.
• **Une optimisation des résidences** : ces 6 spectacles seront créés en résidence dans les lieux décentralisés en fonction des critères territoriaux (et/ou sociaux) afin de rencontrer les publics les plus éloignés des pratiques culturelles.
• **Des zones prioritaires de diffusion** : nous diffuserons ces spectacles sur des territoires où les critères sociaux (politique de la ville) ou d'aménagement territorial (ruralité, grande couronne d'Ile de France, etc) seront prioritaires.
• **L'accompagnement des publics et l'action culturelle**. Nous souhaitons en particulier développer les résidences en collège et lycée, à travers 6 établissements référents (2 collèges, 4 lycées) où seront créées les formes adolescents et des modules de sensibilisation et d'action culturelle les accompagnant.

3 - Le théâtre et les adolescents.
Lieu de référence dans le domaine du spectacle vivant pour la création en direction de l'enfance et la jeunesse, le Théâtre de Sartrouville et des Yvelines a développé depuis une dizaine d'années un travail spécifique en direction de l'adolescence, en partenariat avec les établissements scolaires (collèges, lycées, CFA).
Comment s'adresser aux « 14-18 ans » ? Selon quelles formes et quels contenus ? A travers quel type de médiation ?
Nous avons développé, parallèlement à la fréquentation des lycéens au théâtre, des propositions spécifiques à cette

tranche d'âge, portées par des artistes importants de notre temps. C'est ainsi que sont nés les spectacles *Un obus dans le coeur* de Wajdi Mouawad ou plus récemment *Master* de David Lescot. Nous avons fait le pari qu'on pouvait s'adresser directement aux adolescents, à travers des œuvres et des dispositifs qui s'adressent spécifiquement à eux.
S'appuyant sur cette expertise, nous souhaitons développer le « **théâtre des adolescents** » dans le cadre du second mandat de Sylvain Maurice, et cela selon différentes formes :
• des *commandes d'écritures* pour les adolescents à des auteurs qui font le théâtre d'aujourd'hui
• des *résidences de création* dans les établissements scolaires
• des formes spectaculaires pensées pour être jouées dans l'établissement scolaire, et tout particulièrement *dans la salle de classe*.

Ces actions se conjugueront avec un important travail d'irrigation territoriale. Seul Centre dramatique national situé en grande couronne d'Ile-de-France, le Théâtre de Sartrouville conçoit la création pour la jeunesse dans le cadre d'un projet d'aménagement territorial. C'est ainsi que de très nombreux partenariats se sont noués avec les lycées des Yvelines, et notamment ceux situés en zone rurale, où il n'y a pas de structure culturelle de proximité. De même au niveau interdépartemental, Sartrouville étant situé à la croisée des départements 78, 92 et 95.

Aujourd'hui nous proposons quatre directions de travail, qui peuvent être développées ensemble ou séparément :
• Créer en résidence dans un lycée
• Diffuser en établissement scolaire
• La pratique amateur des lycéens et les formes de création participative
• La fréquentation des lycéens au théâtre et les parcours de jeunes spectateurs

Pour conclure …
Le Théâtre de Sartrouville et des Yvelines est un lieu profondément habité par la création. Il accueille au sein de son *ensemble artistique* des personnalités de différentes générations et de différentes disciplines.
Le Théâtre de Sartrouville et des Yvelines est cependant à la croisée des chemins. Seul établissement en grande couronne dont les missions prioritaires sont la création théâtrale (et singulièrement la création jeunesse), il est fortement fragilisé sur le plan des financements. La baisse puis le retrait total en 2019 du Conseil Départemental des Yvelines contraint à une remise à plat de ses missions. Il appartiendra au futur de préciser le périmètre de nos activités, et en particulier de de penser les missions qui résultent de la construction des financements. En liant la production « enfance et jeunesse » à des missions territoriales importantes sur le département des Yvelines, les partenaires du CDN ont créé une économie spécifique qu'il faudra étudier avec la plus grande attention pour écrire l'avenir proche.

Equipements francilien(s) partenaire(s) du projet
Tous les équipements culturels et les lieux décentralisés des Yvelines et des départements limitrophes de Sartrouville (95, 92)

Etat et/ou collectivités territoriales partenaires du projet (hors Conseil régional d'Ile-de-France)
- Ministère de la Culture – DRAC- subvention de fonctionnement- nouveau contrat de décentralisation dramatique pour la période 2017-2019.
- Ville de Sartrouville- Subvention de fonctionnement et mise à disposition de l'outil (salles de spectacle et de répétition- convention de mise à disposition renouvelée pour 2016-2020)
- Conseil Départemental des Yvelines : fragilisation des financements : un retrait total est annoncé pour 2019.

Equipe artistique prévue pour le projet :
Olivier Balazuc.
Bérangère Vantusso/ metteur en scène / Cie Trois-six-trente
Simon Delattre/ metteur en scène /Rodéo Théâtre
Magali Mougel / auteur
Frédéric Sonntag auteur / metteur en scène
Camille Rocailleux / compositeur et metteur en scène

RESIDENCES PREVUES

	1ère année 2016/2017
Type de résidence (implantation, création/diffusion…)	Bérangère Vantusso

Dates de chaque résidence & durées (nombre de jours ou de mois)	Mai 2016 (2 semaines) Novembre 2016 (1 semaine : montage et représentations)
Equipes artistiques	Compagnie Trois-six-trente
Objectifs & contenus de chaque résidence	Répétitions et représentation
Partenaires financiers de résidence	Compagnie Trois-six-trente, Théâtre du Nord-CDN, Théâtre Olympia-CDR de Tours, festival d'Avignon, TJP, Théâtre Jean Arp-Clamart, CDN de Sartrouville

Perspectives de résidences pour les deux autres années de convention (2017/2018 & 2018/2019) :
Simon Delattre : résidence de création à l'automne 2017 pour le spectacle Poudre noire de Magali Mougel
Olivier Balazuc : résidence de création à Sartrouville de *L'Imparfait*
Résidences de création pour les spectacles crées dans Odyssées 2018 : Bérangère Vantusso, Olivier Balazuc, Simon Delattre.

Incidences éventuelles du projet spécifique en termes d'emploi
La permanence du projet de l'Ensemble artistique nous a amené à consolider l'équipe de production : avec l'engagement en 2013/14 en CDI d'une chargée de diffusion à temps plein et en 2016 d'une directrice de production, également en CDI à temps plein (3 640 heures/an)

Subvention demandée : 125 000 €
Soit 60 000 € de demande d'augmentation

IV- Budget du projet spécifique en 2016 (HT)

DEPENSES	**HT euros**	**RECETTES**	**HT euros**
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)	30000	ETAT	64868
Préciser le détail des postes par fonction		**DRAC Ile-de-France** X attribué	64868
Salaires brut (chargé de production)	20000	**Ministère de la culture** r attribué / r en cours	
Charges employeur	10000	**Autres Ministères** (préciser) : r attribué / r en cours	
		COLLECTIVITES TERRITORIALES	172204
		Région Ile-de-France	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	271760	Région IDF - PAC	125000
Salaires bruts artistes	86527	**Département Yvelines** : X en cours	14757
Charges employeur artistes	51116	**EPCI - Communauté d'agglomération** r attribué / r en cours	
Salaires bruts techniciens	21112	**Commune** : Sartrouville X attribué	32447
Charges employeur techniciens	14538	**Autres** (préciser) : r attribué / r en cours	
Droits d'auteur	11156		

Défraiements	13000	UNION EUROPEENNE	0
Transports	3500	*Préciser le dispositif :* r attribué / r en cours	
Apports en coproduction	28000	EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	0
Aides aux résidences		Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	
Achats de spectacle, concerts	42811	Autres (préciser) :	
Autres (préciser) :		SOCIETES CIVILES	0
DEPENSES D'APPROPRIATION	29620	CNV, SACEM, SACD, ADAMI (préciser) :	
Préciser le nombre d'heures: 900		ARCADI	
Salaires bruts	18000	Autres (préciser) :	
Charges employeur	10620	MECENAT & SPONSOR	0
Autres (préciser) :	1000		
		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	94308
		Billetterie	17061
		Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations)	77247
TOTAL	**331 380**	**TOTAL**	**331 380**

V - Analyse du bilan et du projet proposé pour le renouvellement de la convention

Rappel du soutien de la Région
Depuis 2009, le Théâtre de Sartrouville et des Yvelines est conventionné par la Région au titre de la permanence artistique et culturelle à hauteur de **65 000 €** par an.
Le projet de permanence artistique et culturelle soutenu dans le cadre de la deuxième convention triennale s'inscrit dans le cadre de l'ouverture de la seconde salle de spectacles du Théâtre, et s'appuie sur le projet artistique du nouveau directeur, Sylvain Maurice, associant 3 jeunes metteurs en scène avec leur compagnie (Bérangère Vantusso, Olivier Coulon-Jablonka, Jean-Pierre Baro) et 1 compositeur (Alban Darche), dans le cadre d'un « ensemble artistique ». Ces quatre artistes participent à la fois à la vie du lieu (productions, biennale Odyssées, action culturelle…etc), mais sont également accompagnés pour leurs propres projets en termes de coproductions et de résidences par le CDN.

Evolution de l'activité et du rapport au public
Le bilan des trois dernières années correspond aux premières années du mandat de direction de Sylvain Maurice qui est parvenu à redonner un souffle à ce lieu, que ce soit auprès des artistes, du public, de la presse comme des professionnels, qui avaient, concernant ces deux dernières catégories, quelque peu déserté ce lieu jugé trop éloigné de Paris. Sylvain Maurice s'était donné pour mission de mettre en cohérence les différentes activités du lieu et d'inscrire la présence des artistes associés de « l'ensemble » au cœur de l'établissement, tout en veillant à ce que le CDN joue véritablement son rôle d'accompagnement de ces jeunes équipes artistiques en structuration. **Le pari est gagné : le Théâtre de Sartrouville a retrouvé une visibilité professionnelle et publique forte,** (soit une fréquentation de 27 734 spectateurs en 2015/16 dont 26% de jeunes spectateurs), que ce soit à travers les créations du directeur, largement saluées et diffusées (dont : *Histoire d'Ernesto*, sur un texte de Marguerite Duras, créé avec les élèves sortant de l'école supérieure des arts de la marionnette de Charleville-Mézières, *La Pluie d'été*, et plus récemment *Réparer les vivants,* ou à travers les productions de la biennale Odyssées pour la jeunesse, qui irriguent amplement le réseau théâtral français (on dénombre 458 représentations des productions d'*Odyssées* diffusées en 2015/16, soit 31 000 spectateurs). C'est le cas tout particulièrement de celles des artistes associés : *Le Rêve d'Anna* de Bérangère Vantusso, *Trois Songes* d'Olivier Coulon-Jablonka, *Master* de Jean-Pierre Baro.
Les trois compagnies de théâtre associées ont ainsi bénéficié de bonnes conditions de production dans le cadre de sociétés en participation (SEP), permettant aux uns et aux autres de faire valoir ces activités aussi bien budgétairement qu'institutionnellement (au contraire de la production-déléguée). Elles ont pu également présenter leur répertoire et permettre une nouvelle exploitation de ces spectacles, voire convaincre de nouveaux partenaires (le Théâtre de la Colline pour JP Baro, le Festival d'Avignon pour B. Vantusso et O. Coulon-Jablonka) et elles ont participé à l'ensemble des dispositifs d'action culturelle auprès des publics du Théâtre, expérimentant, pour certaines, pour la première fois, l'implantation sur un territoire.

L'activité du CDN auprès des publics en matière d'action artistique et culturelle est très conséquente avec un volume de plus de 1400 heures d'interventions artistiques annuelles, dont 40% auprès des lycéens. Le Théâtre intervient ainsi dans plusieurs lycées : lycée Evariste Galois à Sartrouville (option-théâtre), lycée Jules Verne à Sartrouville (une résidence territoriale en milieu scolaire s'y est d'ailleurs déroulée en 2015/16), lycée Le Corbusier à Poissy... Le Théâtre a développé depuis trois ans de nouvelles propositions d'action culturelle auprès du tout public : ateliers parents-enfants, ateliers libres de pratique artistique dans le cadre du temps fort « Cité-Odyssées » organisé pendant la biennale 2016 et qui a attiré près de 6000 spectateurs en une semaine, des concours d'écriture, des soirées spéciales avec les artistes associés (« Dînons ensemble »)… Au total, le nombre de bénéficiaires de ces actions s'est développé.

Evolution de l'implantation territoriale et du rayonnement
Le Théâtre de Sartrouville a renforcé à la fois son ancrage local et son rayonnement national au cours de ces trois dernières années, que ce soit par le biais de la manifestation Odyssées, mais aussi au-delà, par la qualité de ses productions et un lien fort retrouvé avec le public et les professionnels.

Evolution budgétaire et de l'emploi
Depuis trois ans, le budget du Théâtre affiche une nette progression (+16%), il atteint 3,7 M€ en 2015 et est prévu à 3,9M€ en 2016. Cela s'explique par la part singulièrement haute du chiffre d'affaires (27% des produits en 2015), qui est en forte augmentation depuis 2013. Cet équilibre budgétaire atypique repose sur la mission de production assurée par le CDN, d'abord à travers les productions de la biennale Odyssées, puis avec les productions du metteur en scène directeur, et enfin, de façon nouvelle depuis trois ans, à travers les nombreuses coproductions des artistes associés à l'ensemble artistique. L'ensemble de ces spectacles (soit 28 productions et coproductions en trois ans) est diffusé à l'échelle nationale. Les recettes représentent 13% des produits 2015.
Ces nouvelles recettes ont permis de compenser la baisse des subventions constatée en 2015 avec le début du retrait du Département des Yvelines (3ème partenaire public de la structure). Il faut noter à ce sujet qu'en 2015 n'a été enregistré qu'une partie de la subvention dédiée au fonctionnement du lieu, tandis que l'autre partie, affectée à la manifestation Odyssées, est comptabilisée en 2016.
La DRAC constitue le 1er partenaire public avec 60% des financements publics (1,5 M€) ; son aide est globalement stable depuis 2013. La Ville de Sartrouville a augmenté son aide (0,736 M€) et représente le 2ème partenaire public avec 29% des financements publics. La Région Ile-de-France est à la 4ème place avec 3% des financements publics et 2% du budget. Son aide impacte faiblement le budget mais est ciblée sur un projet spécifique. Son intervention en investissement est également déterminante.
Depuis trois ans, l'équipe permanente du Théâtre est globalement stable, avec une tendance à la baisse en 2015 : passage de 29,5 équivalents temps plein en 2013 à 25,34 équivalents temps plein en 2015, correspondant à 27 postes recensés en 2016.
L'emploi artistique et technique intermittent a significativement augmenté à partir de 2014, en raison de l'augmentation du nombre de productions portées par le lieu et de l'élargissement de leur diffusion.

Projet proposé pour les trois prochaines années
Le projet s'inscrit dans le cadre du second mandat de Sylvain Maurice à la tête du Théâtre et s'articule une nouvelle fois autour d'un ensemble artistique composé de quatre artistes dont deux auteurs. Il souhaite mettre davantage l'accent sur : 1) la création pour la jeunesse et en particulier l'adolescence, à travers des commandes, des résidences dans les lycées, de la diffusion au sein des établissements scolaires et des projets de création participatifs ; 2) la diversité des formes théâtrales et notamment la marionnette contemporaine ; 3) la place des auteurs dans les lieux. Pendant trois ans, les quatre équipes artistiques (dont trois émergentes) seront accompagnées en production, signeront une création pour la jeunesse dans le cadre d'Odyssées et seront impliqués dans l'action culturelle et la relation avec les publics. Pour mettre en œuvre ce projet en développement, le Théâtre de Sartrouville sollicite une augmentation conséquente de l'aide régionale.

VI – Avis de la commission pour la permanence artistique et culturelle

La commission pour la permanence artistique et culturelle s'est réunie le 10 octobre 2016.
Elle a rendu un avis favorable au renouvellement de la convention triennale de permanence artistique et culturelle pour un montant augmenté, au regard la dynamique nouvelle retrouvée par le Théâtre que ce soit auprès des artistes comme des professionnels et du public, de son rôle structurant en matière d'accompagnement d'équipes artistiques extérieures, et notamment de jeunes équipes. L'augmentation de l'aide régionale vise à soutenir l'action du Théâtre de Sartrouville sur son territoire situé en grande couronne, à travers la création pour la jeunesse, en particulier les lycéens et l'accompagnement de nouveaux artistes associés sur trois ans, en particulier des jeunes compagnies.

VII – Soutien régional dans le cadre d'une convention annuelle

La Région soutient le Théâtre de Sartrouville – Centre dramatique national des Yvelines en 2016 à hauteur de 80 000 € sur une base subventionnable de 256 380 €

(la base subventionnable correspond au budget prévisionnel proposé déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé et des dépenses d'emploi)

Emploi	**Création/Diffusion/Appropriation**
La Région n'intervient pas sur l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.	La Région apporte une aide au titre de la création/diffusion/appropriation à hauteur de 80 000 € pour les projets artistiques menés par les artistes associés au CDN, ainsi que leurs actions en direction des publics, avec une attention singulière portée aux actions en direction des lycéens.

Intérêt régional :
Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 2 stagiaires ou alternants.

Localisation géographique :

- YVELINES

Contrat Particulier : Hors CPRD
CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	80 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	65 000,00 €
2013	Soutien à la création et à la diffusion numérique	21 527,00 €
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	65 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	65 000,00 €
2015	Soutien à la création et à la diffusion numérique	82 515,00 €
	Montant total	299 042,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011739

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : THEATRE ROMAIN ROLLAND (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	455 591,00 €	17,72 %	80 740,00 €
	Montant Total de la subvention		80 740,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : THEATRE ROMAIN ROLLAND
Adresse administrative : 18 RUE EUGENE VARLIN BP 11
94800 VILLEJUIF
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur MARTIAL ROGER, Président

Date de publication au JO : 19 décembre 1978

N° SIRET : 31719256500016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016
Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017
Démarrage anticipé de projet : Non

I- Présentation du bénéficiaire

Aujourd'hui dirigé par Alexandre Krief, le Théâtre Romain Rolland de Villejuif fut inauguré en 1964. Son premier directeur, Raymond Gerbal (1964 à 1983), s'était donné pour mission d'apporter un théâtre nouveau en banlieue en y intéressant la population la plus large possible. Cette mission restera une constante du théâtre. C'est un lieu qui a toujours proposé à son public un large panorama du spectacle vivant contemporain. Tous les langages artistiques y sont convoqués, y compris la danse contemporaine et ce dès le début des années 80.
Henri Kochman (directeur de 1984 à 2001) proposa, en 1985, à la compagnie Le Théâtre de la Jacquerie de venir s'implanter à Villejuif. En 2001, une direction conjointe, émanant du Théâtre de la Jacquerie, avec Alain Mollot et Alexandre Krief, donne une orientation nouvelle à la politique de création. Le théâtre est une scène conventionnée Drac depuis 2003. Par ailleurs, le Théâtre Romain Rolland est également un cinéma classé art et essai.

Depuis l'ouverture en 2007 de sa deuxième salle, la salle Eglantine, le Théâtre Romain Rolland développe un projet de maison de production, projet rare et unique pour un théâtre de ville. Il est à ce titre, scène conventionnée pour l'accompagnement de la création par la DRAC. Le théâtre assure pour certaines créations la production déléguée,

apportant un soutien (artistique, technique et administratif) dès le début du processus de création jusqu'à l'organisation des tournées. Les créations accompagnées bénéficient de temps de résidences longues et d'une série d'une dizaine de représentations dans la petite salle. Le Théâtre Roman Rolland a ainsi accompagné Anne Barbot, Hala Ghosn, Paula Giusti et Volodia Serre…

Le Théâtre Roman Rolland est soutenu par la Ville de Villejuif et la communauté d'agglomération du Val-de-Bièvre, le Conseil Départemental du Val-de-Marne, la Région Ile-de-France et la DRAC.

II- Evolution générale de la structure sur les trois ans de convention

1) Evolution budgétaire de la structure

Eléments figurant dans le dossier remis par le bénéficiaire

	2013	**%**	**2014**	**2015**	**%**
DRAC : convention	50 300	*3 %*	50 300	50 300	*3 %*
DRAC : aide à la production		-	13 706		-
DRAC : actions artistiques	1 494	-	1 450	1 470	-
TOTAL - DRAC	51 794	*3%*	65 456	51 770	*3%*
Conseil départemental du Val-de-Marne : aide au fonctionnement	120 000	*8%*	120 000	120 000	*8%*
Communauté du Val-de-Bièvre	1 225 370	*80%*	1 220 000	1 223 000	*79%*
Mairie de Villejuif	29 370	*2%*	29 370	29 370	*2%*
Autres - ONDA, ARCADI, ADAMI, Rectorat, Aide à l'emploi	27 832	*2%*	24 256	51 134	*3%*
Région - PAC	80 740	*5%*	80 740	80 740	*5%*
SOUS-TOTAL REGION	80 740	5%	80 740	80 740	5%
TOTAL SUBVENTIONS	**1 535 106**	**100%**	**1 539 822**	**1 556 014**	100%

Eléments figurant dans les documents comptables de la structure : bilan et compte de résultats

	2013	**%**	**2014**	**2015**	**%**
Subventions d'exploitation	1 524 410	*69%*	1 526 902	1 570 100	*77%*
Chiffre d'affaires (recettes propres)	644 179	*29%*	413 263	443 756	*22%*
Total produits	2 199 849	100%	1 960 335	2 049 901	100%

Graphique 1 : évolution budgétaire 2013-2015

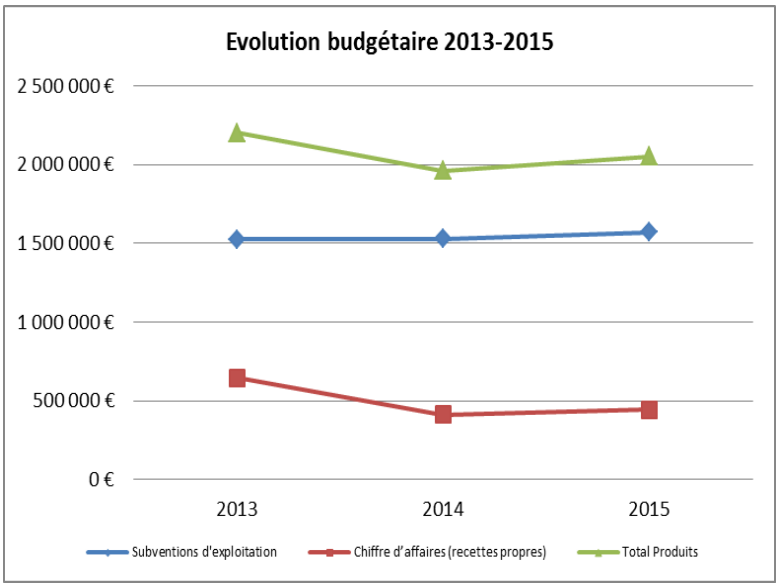

Graphique 2 : répartition des subventions de la structure en 2015

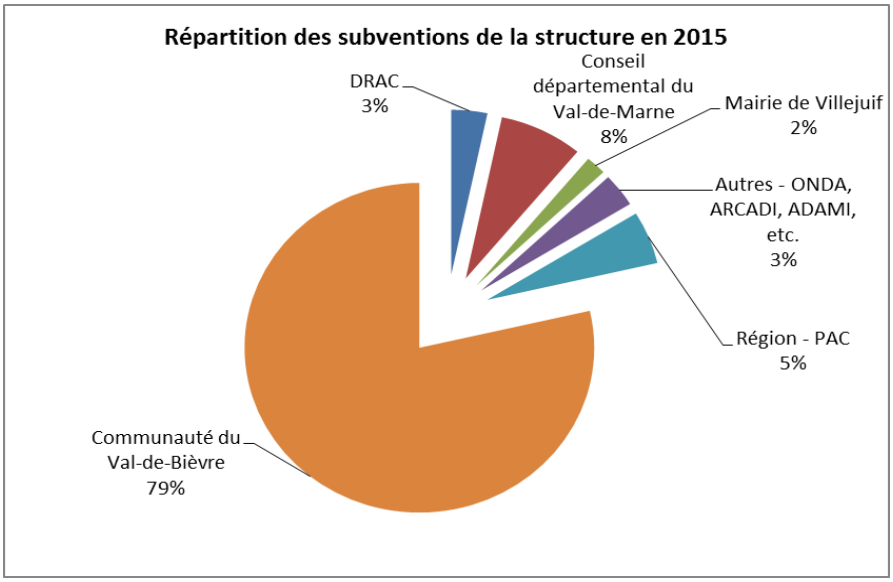

2) Evolution de l'emploi

	2013	2014	2015
Masse salariale	777 118	729 124	842 486
Nombre d'heures intermittence (artistes et techniciens)	16 340	13 090	18 324

3) Evolution de l'activité

Année	**2013**	**2014**	**2015**
CREATION / DIFFUSION / RESIDENCES			
Nombre de créations accueillies	4	6	4
Nombre de spectacles diffusés au total	35	32	25(+13)* = 38
Nombre de représentations (sur les créations) *Dont nombre de représentations en cession :*	92 En cession	129 En cession	107 + (41*) = 148 En cession
Nombre de représentations en tournée	45	20	49
Nombre de festivals ou temps forts éventuels	3	3	3 dont le festival arts de la rue*
Nombre de spectateurs (Sur les créations à L'Eglantine)	33 501	24 496	26 225 *
Nombre de résidence(s) accueillie(s) *& Durée moyenne (nombre de jours ou mois)* *& Equipes artistiques partenaires de résidence*	4 (de 3 semaines à 2 mois)	5 (de 3 semaines à 10 semaines)	3 (de 2 semaines à 2 mois)
ACTION CULTURELLE			
Nombre d'heures d'intervention artistique auprès des lycéens	200 heures (dont 54 heures pour des lycées hors temps scolaire)	160 heures (dont 54 heures pour des lycées hors temps scolaire)	158 heures (dont 54 heures pour des lycées hors temps scolaire)
Nombre d'heures d'intervention artistique au total	952 heures	922 heures	925 heures
Nombre d'établissements et de relais partenaires	36 (dont 4 lycées / 7 groupes)	36 (dont 4 lycées / 7 groupes)	36 (dont 4 lycées / 7 groupes)
Nombre de bénéficiaires **	1 475	1 545	1 550

* 13 spectacles de rue dans le cadre du festival A pleine Rue organisé par le TRR

III- Projet proposé par le bénéficiaire pour le renouvellement de la convention PAC 2016/2017/2018 (tel que rédigé par la structure bénéficiaire)

Maison de production et d'accompagnement de création pour les nouvelles écritures théâtrales

Le Théâtre Romain Rolland de Villejuif est un lieu important de diffusion de la banlieue sud, étant notamment le théâtre le plus fréquenté du Val-de-Marne après la Scène nationale de Créteil. La construction d'une petite salle en 2006 et la rénovation de la grande salle de 700 places en 2015, ont été accompagnées par la Région. Ces aménagements ont permis de mener à bien un **projet complet d'accompagnement de création.** L'objectif du TRR

était de soutenir des artistes à toutes les étapes de création : de la conception du spectacle à sa tournée avec une prise en charge de tous les aspects administratifs et logistiques. La salle de création équipée et les compétences de l'équipe du TRR ont permis de fournir un apport très important et pas forcément très coûteux à de nombreux projets de création.
En 10 ans d'expérience, le TRR est devenu un vivier de création, un théâtre où se façonne la convergence entre artistes et lieux de diffusion. Il a aussi été le producteur délégué de 535 représentations dans plus de 100 théâtres dans toute la France.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un projet de théâtre de ville qui offre une programmation pluridisciplinaire contemporaine très diversifiée, complétée par un important travail d'action culturelle et une offre de cours de théâtre pour tous les âges et différents niveaux.

Le TRR accompagnera au minimum 3 créations par saison (4 en 2016/2017) en leur offrant 2 à 6 semaines de répétition dans sa petite salle de spectacle, suivies d'une série d'une dizaine de représentations permettant ainsi au spectacle d'être mis sur des rails et montré à des programmateurs. Le TRR sera producteur délégué d'au minimum une création par saison. Il sera coproducteurs des autres créations. Le TRR soutient la création de nouvelles formes d'écritures théâtrales : spectacles qui s'écrivent collectivement au plateau lors d'improvisations, textes de jeunes auteurs…

Entre le TRR et l'artiste Paula Giusti, une histoire commune s'est tissée avec les productions déléguées du *Grand Cahier* et du *Révizor*, cumulant à ce jour 190 représentations. Alors que l'équipe du TRR travaille avec elle sur sa prochaine création, elle est devenue artiste associée du Théâtre.

La production déléguée
En tant que producteur délégué de création, le TRR assume un dispositif complet d'accompagnement artistique et administratif qui comprend :

Montage de production
Administration et comptabilité
Logistique de tournée
Espace de répétition
Programmation d'une dizaine de représentation
Recherche de programmateurs
Mise à disposition de nombreux moyens : locaux, matériel technique pour la tournée, compétence du personnel permanent qui va au-delà des postes directement dédiés.

S'appuyant sur une équipe expérimentée et espérant une aide accrue de la Région, le TRR va amplifier son travail de production déléguée.
Il passe à deux nouveaux projets sur la saison 16/17 tout en assumant une certaine audace avec des écritures d'auteurs vivants : *Buffles* (première création en France de l'auteur catalan Pau Miro) et *Une Chambre à Rome (*premier texte de l'auteure metteure en scène Sarah Capony).

Public et appropriation
L'action culturelle est conçue en lien avec la programmation artistique et en est indissociable. Elle invente et invite tous les publics à des parcours de découverte du spectacle vivant. Elle vise à diversifier le public, tant en terme de catégories socio-professionnelle que de générations
Les artistes en résidence de création sont particulièrement impliqués dans ce travail.

Conçues en collaboration avec les artistes, de nombreuses actions sont menées chaque saison pour favoriser l'accès à la culture de tous, ainsi que l'accès aux pratiques artistiques, notamment avec :
• des établissements scolaires et universitaires,
• des structures sociales, médicales, éducatives, culturelles
• des associations de la ville et du département,
• des écoles de théâtre, de danse et de musique.

En fonction des spectateurs et des spectacles concernés, l'action ou le projet d'accompagnement sera généralement constitué d'une ou plusieurs des entrées suivantes :
- atelier(s) de pratique(s) artistique(s) encadré par un artiste lié au spectacle,
- rencontre et échanges avec un artiste ou une équipe artistique du spectacle,
- sensibilisation au spectacle et au rôle de spectateur,

- ateliers autour des métiers du spectacle vivant,
- visite technique et pédagogique du TRR.

Le travail avec le public lycéen est l'objet d'une attention particulière.
Il est complexe car Villejuif, malgré ses 55000 habitants, n'a pas de lycée sur son territoire. Le TRR gère deux classes avec option théâtre au lycée Darius-Milhaud du Kremlin-Bicêtre mais travaille aussi régulièrement avec le lycée Brossolette (Kremlin-Bicêtre), les lycées Jean-Macé et Adolphe-Chérioux (Vitry) et le lycée Claude Monnet (Paris).
Parmi ses 7 ateliers de théâtre hebdomadaire hors temps scolaire, deux sont destinés aux adolescents.

L'égalité femmes/hommes
Le TRR est adhérent de l'association H/F Ile-de-France qui milite pour l'égalité femme-homme dans le monde des arts et de la culture. Le TRR a soutenu plus de créations de femmes que d'hommes et continuera à être autant à l'écoute des projets artistiques de femmes que ceux d'hommes.

Equipements francilien(s) partenaire(s) du projet

- Dans le cadre de son action territoriale :
Les Théâtres et services culturels de l'ex communauté d'agglomération du Val de Bièvre, (notamment Kremlin-Bicêtre, Cachan, Fresnes, Gentilly), tous les établissements scolaires de Villejuif, l'inspection académique, la compagnie Narcisse Théâtre, le collectif Jacquerie, l'école municipale de musique, les deux Maisons pour Tous de Villejuif, le centre social Eugène Candon, le service municipal de la jeunesse, le CATTP, l'Hôpital Paul Guiraud, la SEMGEST, Maison des associations, Park&Suite élégance de Villejuif, la médiathèque de Villejuif, l'école municipale des beaux-arts, le restaurant Show Devant, de nombreuses associations…

- Dans le cadre de la diffusion et la coproduction de spectacles :
ONDA, ARCADI, Le festival Sons d'Hiver et Festi'Val de Marne, les Théâtrales Charles Dullin, La biennale de danse du Val de Marne (La Briqueterie), le Groupe des 20 théâtres en Île-de-France, les théâtres de Vitry-sur-Seine, Rungis, Chevilly-Larue, Orly, Choisy-le Roi.

- Dans le cadre de la production de spectacles
Le TRR travaille auprès d'un réseau de 400 lieux de diffusion et de toutes les institutions qui apportent des aides à la création.
Le TRR entretient des relations privilégiées avec les théâtres des villes suivantes : Noisy-le-Sec, Fontenay-sous-Bois, Rungis, Kremlin-Bicêtre, Cachan, Cormeilles-en-Parisis, St-Michel-sur-Orge, Laval, Dieppe, Lisieux, Aubusson, Vesoul, Saumur, Cébazat, Auxerre, Théâtre 13 et théâtre de la Tempête à Paris, les festivals de Noirmoutier, Monaco …
Le TRR reçoit régulièrement des aides à la création de l'ADAMI, de la DRAC Ile-de-France, d'ARCADI, du Conseil départemental du Val-de-Marne.

Etat et/ou collectivités territoriales partenaires du projet (hors Conseil régional d'Ile-de-France)
EPT 12 : aide au fonctionnement
Ville de Villejuif : aide à la création et au projet éducatif
DRAC Ile de France : scène conventionnée au titre de l'accompagnement de création pour les nouvelles écritures scéniques
Conseil Départemental du val de Marne : aide au fonctionnement et à la création

Equipes artistiques prévues pour le projet :
Toa Via Teatro : Paula Giusti
Le Cabinet vétérinaire : Edouard Signolet
Collectif La Poursuite : Hala Ghosn
Compagnie Querelle : Sarah Capony
Le GDRA : Christophe Rulhes et Julien Cassiers
Collectif In Vitro : Julie Deliquet
Compagnie Coup de Poker : Guillaume Barbot
Compagnie Narcisse : Anne Barbot (aucun lien avec Guillaume Barbot)

RESIDENCES PREVUES

	1ère année 2016/2017	
Type de résidence (implantation, création/diffusion…)	***Buffles*** Compagnie du Cabinet Vétérinaire Résidence de création et de diffusion	***L'Avare*** Collectif la Poursuite Résidence de création et de diffusion
Dates de chaque résidence & durées (nombre de jours ou de mois)	De septembre 2016 à mars 2016	10 jours en septembre 16 Du 28 novembre au 10 décembre 2016
Equipes artistiques	Metteur en scène : Edouard Signolet Collaboratrices artistiques : Leslie Menahem, Mélie Fraisse Interprètes : Amaury de Cayencourt, Nicolas Gaudart, Véronique Lechat, Clarisse Plasteig, Marion Vestraeten	Metteur en scène : Hala Ghosn Collaboration artistique : Hélène Lina Bosch Interprètes : Zoé Besmond de Senneville,, Hélène Lina Bosch, Gautier Boxebeld, Jérémy Colas, Maréva Carassou, Guillaume Laloux, Kimiko, Kitamura, Jean-François Sirérol
Objectifs & contenus de chaque résidence	Mettre le lieu entièrement au service de la création Production déléguée Temps longs de répétitions et d'exploitation Actions artistiques : rencontres, stages, sensibilisation, tournée d'une petite forme théâtrale.	Soutenir la création, favoriser la diffusion. Temps longs de répétitions et d'exploitation. Actions artistiques : rencontres, stages, sensibilisation.
Partenaires financiers de résidence	Groupe des 20 théâtres d'Ile de France et Conseil départemental du Val de Marne	Théâtre de Rungis, scène nationale du Havre, Le Cloitre – Bellac

	1ère année 2016/2017	
Type de résidence (implantation, création/diffusion…)	***Une Chambre à Rome*** Compagnie Querelle Résidence de création et de diffusion	***Lenga*** GDRA Résidence de création et de diffusion
Dates de chaque résidence & durées (nombre de jours ou de mois)	Du 15 décembre 2015 Au 31 janvier 2017	Du 18 au 25 avril 2017

Equipes artistiques	Metteur en scène Sarah Capony Interprète : Quentin Baillot, Sarah Capony, Erwan Daouphars, Céline Milliat-Baumgartner, Pauline Moulène, Anthony Paliotti	Conception, texte, mise en scène : Christophe Rulhes Chorégraphie Julien Cassier Interprète : Lizo James, Maheriniaina Pierre Ranaivoson, Julien Cassier, Christophe Rulhes
Objectifs & contenus de chaque résidence	Mettre le lieu entièrement au service de la création Production déléguée Temps longs de répétitions et d'exploitation Actions artistiques : rencontres, stages, sensibilisation, soirées cinéma	Soutenir la création, favoriser la diffusion. Temps inédit d'exposition en Ile-de-France Actions artistiques : rencontres, stages, sensibilisation.
Partenaires financiers de résidence	Théâtre 95 de Cergy	Théâtre de Vidy – Lausanne Théâtre Garonne – Toulouse CIRCa-Auch

Perspectives de résidences pour les deux autres années de convention (2017/2018 & 2018/2019)

Les équipes artistiques soutenues pour des résidences complètes de création, de diffusion et d'action territoriale :

Saison 16/17
Buffles de Pau Miro mis en scène par Edouard Signolet – production déléguée
Edouard Signolet est un jeune metteur intéressé par des auteurs de sa génération. Pau Miro est un auteur catalan jamais monté en France. Sollicité par des commandes de théâtre musical, Edouard Signolet n'a jamais eu le temps de structurer sa compagnie pour porter ces projets plus personnels.

Une chambre à Rome écrit et mis en scène par Sarah Capony – production déléguée
Le TRR se situe ici dans le soutien à l'émergence pour cette deuxième mise en scène et première écriture de la comédienne Sarah Capony.

Lenga conçu par le GdRA (Christophe Rulhes et Julien Cassier) – coproduction
Peu vu en Ile-de-France, le GdRA est pourtant indispensable à la création artistique nationale. Spectacle écrit à partir d'enquêtes anthropologiques, conjuguant danse, musique, texte, vidéo, acrobatie.

L'avare de Molière mis en scène par Hala Ghosn – coproduction
Une compagnie qui écrivait tous ses spectacles au plateau à partir de sujets politiques contemporains s'attaque à un classique du théâtre français.

Moi, Marguerite Duras et la mer écrit et joué par Christian Lucas – coproduction
Un solo théâtral proche du conte par un comédien qui trace son chemin loin de toute mode.

Saison 17/18
Luz d'Elsa Osorio adapté et mis en scène par Paula Giusti – Production déléguée
Paula Giusti est artiste associée au TRR. *Luz* est un roman traduit dans de nombreuses langues qui se situe dans l'Argentine des années 70, du temps de la dictature militaire.

Projets à confirmer :
Amour conçu et mis en scène par Guillaume Barbot

D'après une écriture collective et le film documentaire « D'amore si vive » de Silvano Agosti

Mélancolie conçu par le collectif In Vitro et mis en scène par Julie Deliquet
Immersion dans l'univers tchekhovien pour le collectif In Vitro accueilli pour la troisième fois en création au TRR

Vilains petits canards écrit et mis en scène par Alexis Armengol
Le TRR accorde une place importante au jeune public et accueille pour la 3ème fois en création, le Théâtre à Cru, pour une pièce inspirée très librement du conte d'Andersen et de l'ouvrage de Boris Cyrulnik consacré à la résilience, « Les vilains petits canards ».

Saison 18/19
Il est trop tôt pour écrire ici les résidences de création en 2018/19. Il est possible que le TRR reçoive à nouveau Sarah Capony et Edouard Signolet car nous souhaitons accompagner des artistes en création sur au moins deux projets.
Des collaborations avec David Geselson et Aurélie Van Den Daele sont envisagées.

Incidences éventuelles du projet spécifique en termes d'emploi
Nous n'envisageons pas d'évolution d'emploi concernant l'emploi permanent.
L'existant sera maintenu sur les 3 prochains exercices grâce au financement de la région.

Subvention demandée :
100 000 €
Soit 19 260 € d'augmentation

IV- Budget du projet spécifique en 2016 (HT)

DEPENSES	**euros**	**RECETTES**	**euros**
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)	110950	ETAT	50300
Salaire brut production (2 salariés = 0,8 ETP)	29 350	**DRAC Ile-de-France** (préciser service et titre) X en cours (scène conventionnée)	50300
salaire brut Relation publique/diffusion (0,5 ETP)	16280	COLLECTIVITES TERRITORIALES	251382
		Région Ile-de-France	
Charges employeur	22800	Région IDF - PAC	100000
		Département Val de Marne : X en cours (convention Fonctionnement)	50000
Salaires brut - Régisseur général (0,7 ETP)	28 070		
Charges employeur	14450	**EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes** : Etablissement public Territorial 12 Grand Orly Val de Bièvre Seine Amont X en cours (convention fonctionnement)	72 000
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	326870		
Salaires bruts artistes	78000	**Commune** 1 Villejuif : X en cours (aide création)	29382
Charges employeur artistes	46020	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	39000
		CNV, SACEM, SACD, ADAMI (préciser) :	24000
Salaires bruts techniciens	26000	ARCADI	15000
Charges employeur techniciens	16500	RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	134169
		Billetterie (Eglantine)	30 769
Droits d'auteur	10350	Apports de coproduction (préciser) : Théâtres du Groupe des 20 et Théâtre 95	19000

Locations (préciser): entrepot/matériel	1500	Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations) :13	66 400
Défraiements	3000	Autres (préciser) : Contrat de société en participation	18000
Transports	8500		
Apports en coproduction	46000		
Achats de spectacle, concerts	91000		
DEPENSES D'APPROPRIATION	18431		
Préciser le nombre d'heures: 231			
Salaires bruts	10 857		
Charges employeur	6374		
Achat action culturelle	1200		
AUTRES DEPENSES	18600		
Honoraire (diffusion)	4 000		
Communication	6000		
Décor, costume et accessoires	8600		
TOTAL	**474851**	**TOTAL**	**474851**

V - Analyse du bilan et du projet proposé pour le renouvellement de la convention

Rappel du soutien de la Région

La structure est soutenue au titre de l'aide à la permanence artistique et culturelle depuis 2006 à hauteur de 80740 euros, montant maintenu à l'identique lors des différents renouvellements de convention (en 2010 et 2013).

La Région a accompagné la création, puis, le développement de l'activité de production développée par le Théâtre Romain Rolland.

Pour information, la Région a participé au financement des travaux de rénovation de la grande salle du théâtre et a ainsi attribué une subvention d'un montant de 568 197 € à la communauté d'agglomération du Val de Bièvre en 2014.

Evolution de l'activité et du rapport au public

La période de conventionnement a coïncidé avec une période de fermeture pour travaux de la grande salle du Théâtre (666 places après rénovation), de juillet 2014 à mars 2016, affectant dès lors la programmation du Théâtre et l'amenant à se recentrer sur la salle Eglantine (petite salle) et à développer une programmation hors les murs (dans une maison pour tous et à l'espace des congrès Les Esselières).

La salle Eglantine étant le support du projet dédié à la production, soutenu par la Région dans le cadre de la PAC, celui-ci a été préservé et le théâtre a maintenu le même niveau d'accompagnement des équipes artistiques en création. En effet, les résidences de création comme les séries de représentations ont lieu dans cette salle, plus adaptée à l'accueil de création et à leur présentation au public (rapport scène-salle, dimension du plateau et jauge).

Le Théâtre mène depuis 10 ans ce projet axé sur la production et a gagné avec le temps en lisibilité, pertinence et reconnaissance. Les artistes, souvent en début de carrière, sont accompagnés dans le respect de leurs projets, et bénéficient d'un soutien complet de l'équipe du Théâtre. Le Théâtre accompagne les artistes dans la durée, souvent pour au moins deux créations. Au fil des années, le Théâtre a affirmé sa ligne artistique et sa capacité à déterminer la pertinence ou non d'accompagner un projet, et à fortiori à en porter la production déléguée.

Paul Giusti (« Le grand cahier » et « Révizor »), Anne Barbot (« Yvonne, princesse de bourgogne » et « Roméo et Juliette »), Hala Ghosn (« Les primitifs »), figurent parmi les artistes accompagnés en production déléguée ces dernières années. D'autres projets et équipes artistiques ont bénéficié d'apport en coproduction : Julie Déliquet et le collectif In intro (« Nous sommes seuls maintenant » et « Catherine et Christian »), le Théâtre de la Jacquerie (« La ville » et « Danemark, la tragédie d'Hamlet »), ou encore Alexis Armengol (« Sic(k) »).

Entre 2013 et 2015, le Théâtre a maintenu un niveau d'une centaine de représentations par an, d'une trentaine de spectacles diffusés dont 4 à 6 créations par saison. La fréquentation du Théâtre (tournées de productions déléguées comprises) présente un niveau élevé ; avec une moyenne de 28 074 spectateurs sur les trois années. La baisse affichée en 2014 et 2015 par rapport à 2013 est essentiellement due à la fermeture de la grande salle.

La période de fermeture des travaux a permis d'expérimenter une programmation arts de la rue et de créer d'un festival « A pleine rue », en mai 2015. Il fut l'occasion de présenter à Villejuif le travail de compagnies franciliennes reconnues, comme Les colporteurs, Les grandes personnes, la compagnie n°8, les Goulus ou encore la compagnie

Adhok. Face au succès de la première édition, « A pleine rue » a été à nouveau organisé en juin 2016. Par ailleurs, chaque année, le Théâtre participe aux grands festivals du département, la Biennale de danse du Val-de-Marne, les Théâtrales Charles Dullin, Sons d'Hiver et le Festi'Val de Marne, en accueillant leurs spectacles.
Le Théâtre Romain Rolland est également un lieu de pratique et d'enseignement artistiques et propose, à l'année, des ateliers théâtre hebdomadaires (8 au total) encadrés par des artistes professionnels à destination des enfants, des jeunes collégiens et lycéens et des adultes. En charge de deux classes avec option théâtre dans un lycée du Kremlin-Bicêtre, le théâtre est également en lien avec d'autres lycées du territoire (Paris, Vitry). Des actions culturelles sont également conçues chaque saison en lien avec les artistes en résidence (répétitions, rencontres, formations, stages, ateliers…). Le nombre d'heures d'interventions artistiques est ainsi de plus de 900 heures par an.

Evolution de l'implantation territoriale et du rayonnement
Théâtre de ville relevant de l'échelon communautaire, le Théâtre Romain Rolland de Villejuif est ancré sur le territoire et développe des partenariats avec les autres théâtres de l'agglomération (notamment Cachan et Kremlin-Bicêtre). Le rayonnement du Théâtre dépasse toutefois les frontières municipales et intercommunales tant il développe un projet spécifique et reconnu. Il s'insère dans un réseau de partenaires au plan départemental et national pour la diffusion et la production des spectacles portés par le théâtre. Au cours des trois dernières années, le Théâtre a ainsi confirmé et développé ses partenariats en Ile-de-France comme au national.

Evolution budgétaire et de l'emploi
Le budget annuel moyen du Théâtre Romain Rolland est, sur la période de conventionnement, de 2 millions d'euros. Il présente une légère tendance à la baisse, due à une diminution des recettes propres en raison de la fermeture pour travaux pendant 20 mois de la grande salle du Théâtre (réouverture en mars 2016). Le budget est financé au trois quart par les subventions publiques et pour un quart par les recettes propres.
Relevant de l'échelon intercommunal, la communauté d'agglomération du Val de Bièvre, maintenant Etablissement Public T12, est le premier financeur du Théâtre avec une subvention annuelle stable de l'ordre 1,2M€ qui représente 80 % des subventions du lieu. Les quatre autres partenaires sont, le Conseil Départemental du Val-de-Marne (aide au fonctionnement de 120 000 €), la Région Ile-de-France (PAC d'un montant de 80 740€), la DRAC (scène conventionnée à 50 300 € et aides à projets ponctuelles) et la Ville de Villejuif (subvention de 29 370 €). L'aide régionale représente en 2013 comme en 2015, 5 % des subventions et 4 % du budget.
Le fonctionnement du Théâtre repose sur une équipe permanente, solide et stable, d'une quinzaine de personnes. Si l'ensemble des salariés est impliqué dans le projet de Maison de production, celui-ci dispose toutefois d'une équipe dédiée qui est montée en compétence et en nombre au cours des trois années passées. La production repose ainsi sur 4 personnes de l'équipe en CDI (2 ETP) : un directeur de production (aussi administrateur du théâtre), une chargée de relations publiques et de diffusion, un régisseur général en charge des créations et une chargée de production. Pour soutenir la vente des productions, le Théâtre travaille également avec un chargé de diffusion indépendant et une attachée de presse ponctuellement.
La masse salariale du théâtre relève au deux-tiers des emplois permanents et pour un tiers de l'emploi intermittent. Elle présente un niveau élevé en raison notamment des productions déléguées qui impliquent l'embauche de nombreux artistes et techniciens.

Projet proposé pour les trois prochaines années
Le Théâtre Romain Rolland de Villejuif réaffirme son projet de Maison de production et d'accompagnement de la création et des nouvelles écritures. Aussi, le projet proposé s'inscrit dans la continuité avec un renouvellement des artistes soutenus et un renforcement du rôle de producteur délégué. Le Théâtre accompagnera au minimum 3 créations par saison (4 en 2016/2017). Il assurera la production déléguée d'au moins une création par an (2 en 2016/2017) et sera coproducteur des autres créations. Les équipes artistiques bénéficieront de temps de résidences d'une durée de 2 à 6 semaines environ et d'une série d'une dizaine de représentations. Le projet comprend également un volet d'actions culturelles important, avec des interventions en lycées et différents cours de théâtre proposés à l'année. Les actions en direction des publics seront définies en lien avec les artistes en résidence. Les deux productions déléguées de la saison 2016/2017 sont des créations de jeunes auteurs et metteurs en scènes : « Buffles » de Pau Miri, mis en scène par Edouard Signolet et « Une chambre à Rome » écrit et mis en scène par Sarah Capony.

VI – Avis de la commission pour la permanence artistique et culturelle

La commission pour la permanence artistique et culturelle s'est réunie le 10 octobre 2016.
Elle a rendu un avis favorable au renouvellement de la convention triennale de permanence artistique et culturelle pour un montant identique.

VII – Soutien régional dans le cadre d'une convention annuelle

La Région soutient le Théâtre Romain Rolland en 2016 à hauteur de 80 740 € sur une base subventionnable de 455 591 €

(La base subventionnable correspond au budget prévisionnel proposé déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé)

Emploi	**Création/Diffusion/Appropriation**
La Région apporte son aide au titre de l'emploi à hauteur de 35 740 € pour l'équipe dédiée à l'activité de production soutenue. La Région ne soutient pas l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.	La Région apporte son aide au titre de la création/diffusion/appropriation à hauteur de 45 000 € pour l'activité de maison de production du Théâtre et l'accompagnement des équipes artistiques accueillis en résidence.

Intérêt régional :
Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 2 stagiaires ou alternants.

Détail du calcul de la subvention :
La base subventionnable correspond au budget prévisionnel proposé déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé.

Localisation géographique :

- VAL DE MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	80 740,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	80 740,00 €
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	80 740,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	80 740,00 €
	Montant total	242 220,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011740

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : TPE THEATRE PAUL ELUARD - BEZONS (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	164 155,00 €	39,78 %	65 300,00 €
	Montant Total de la subvention		65 300,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6568-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : TPE THEATRE PAUL ELUARD
Adresse administrative : 162 RUE MAURICE BERTEAUX
95870 BEZONS
Statut Juridique : Régie de Collectivité Locale à Caractère Industriel
Représentant : Monsieur CHRISTIAN OURMIERES, Président

N° SIRET : 40222526200011

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016
Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017
Démarrage anticipé de projet : Non

I- Présentation du bénéficiaire

Dotée d'une salle de 500 places, le Théâtre Paul Eluard, a été dirigé pendant près de 20 ans par Monique Planchard et depuis 2016 par Caroline Druelle. Il a ouvert, en 1995, à Bezons, après d'importants travaux de rénovation. Théâtre de ville, le Théâtre Paul Eluard a inscrit dès le début de son projet une programmation exigeante avec une politique de résidences d'artistes et de nombreuses actions menées avec les publics, notamment le jeune public.
En 1999, le théâtre obtient le label national « Plateau pour la danse », puis devient scène conventionnée pour la danse, premier théâtre à être conventionné pour la danse en Ile-de-France.
Si la danse occupe une place prépondérante dans la programmation, celle-ci demeure pluridisciplinaire et propose chaque saison cirque, chanson, théâtre et propositions pluridisciplinaires.
Le Théâtre, après avoir été transféré à la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons, relève à nouveau de la Ville de Bezons depuis 2016.
Le Théâtre s'inscrit dans les réseaux départementaux et travaille en partenariat avec les structures culturelles du territoire : Escales Danse du Val d'Oise, CirquEvolution, Festival Théâtral du Val d'oise.
Chaque saison, le Théâtre accueille et accompagne des compagnies chorégraphiques dans le cadre de résidences de création et de résidences longues : Farid Ounchiouene, Karine Pontièes, Christian et François Ben Aïm, Anne

Nguyen, Fabrizzio Pazzaglia, Mié Coquempot, Alban Richard, Maxence Rey, Amala Dianor, Fabrice Dugied, Maud le Pladec, Patrick Bonté et Nicole Mossoux, Frank Micheletti…

Le Théâtre Paul Eluard est soutenu par la Région Ile-de-France, la DRAC d'Ile-de-France, le Conseil départemental du Val d'Oise et la Ville de Bezons.

II- Evolution générale de la structure sur les trois ans de convention

1) Evolution budgétaire de la structure

Eléments figurant dans le dossier remis par le bénéficiaire

	2013	**%**	**2014**	**2015**	**%**
DRAC : accompagnement activité chorégraphique - scène conventionnée danse	65 123	*6%*	65 123	65 000	*6%*
DRAC - Résidences + actions culturelles	37 000	*3%*	44 000	32 500	*3%*
Conseil départemental du Val d'Oise : programmation artistique	93 000	*8%*	93 000	88 350	*8%*
Conseil départemental du Val d'Oise : résidences chorégraphiques	19 000	*2%*	19 000	18 050	*2%*
communauté d'Agglomération Argenteuil Bezons : aide au fonctionnement	832 646	*74%*	832 646	832 646	*75%*
Autres - Acsé, ONDA	16 167	*1%*	14 155	2 700	*0%*
Région - PAC	65 300	*6%*	65 300	65 300	*6%*
SOUS-TOTAL REGION	65 300	6%	65 300	65 300	6%
TOTAL SUBVENTIONS	**1 128 236**	**100%**	**1 133 224**	**1 104 546**	100%

Eléments figurant dans les documents comptables de la structure : bilan et compte de résultats

	2013	**%**	**2014**	**2015**	**%**
Subventions d'exploitation	1 223 177	*81%*	1 179 049	1 141 472	*75%*
Chiffre d'affaires (recettes propres)	199 187	*13%*	237 123	239 733	*16%*
Total produits	1 511 754	100%	1 653 284	1 513 729	100%

Graphique 1 : évolution budgétaire 2013-2015

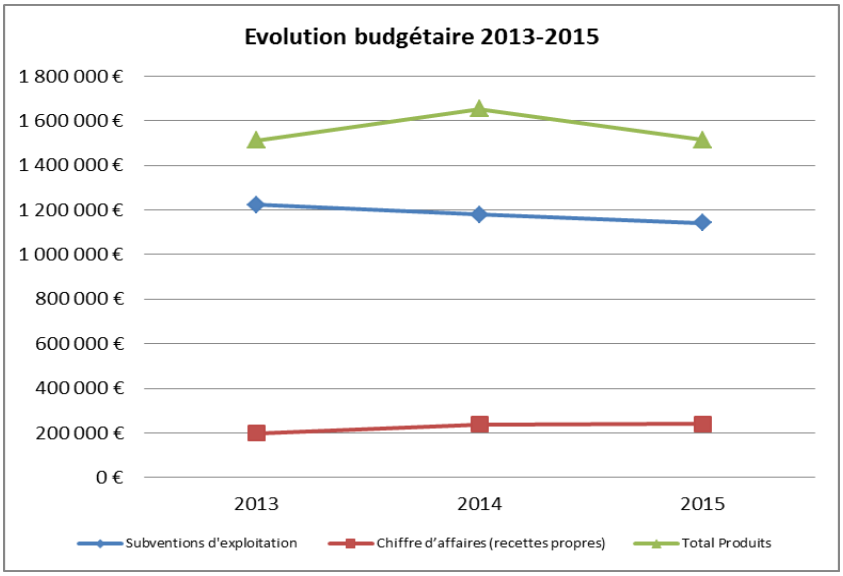

Graphique 2 : répartition des subventions de la structure en 2015

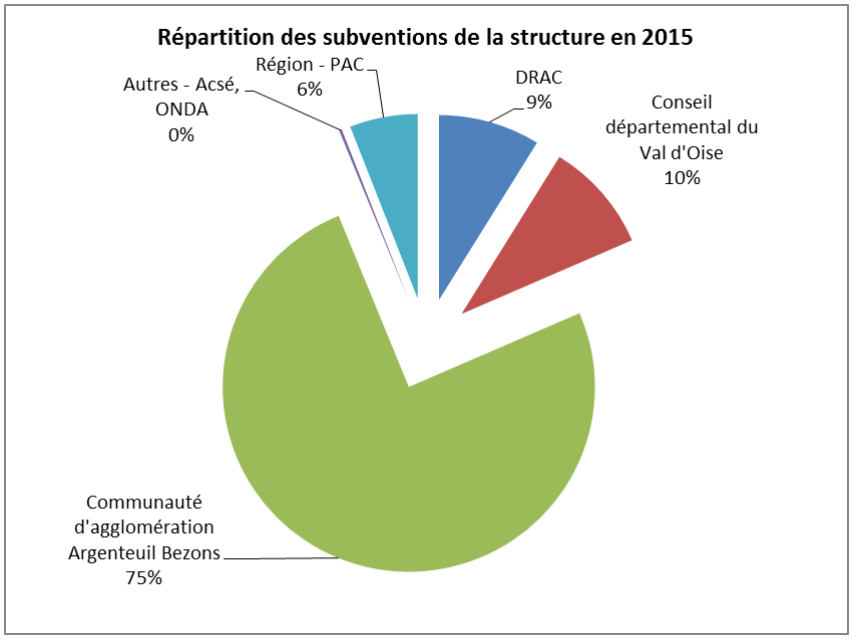

2) Evolution de l'emploi

	2013	2014	2015
Masse salariale	468 030	465 026	462 790
Nombre d'heures intermittence (artistes et techniciens)	4 605	5 082	5 090

3) Evolution de l'activité

	2013	2014	2015
CREATION / DIFFUSION / RESIDENCES			
Nombre de créations produites ou co-produites	5	3	5
Nombre de spectacles diffusés au total	28	28	29
Nombre de représentations *Dont nombre de représentations en cession :*	64	67	56
Nombre de temps forts	4	4	4
Nombre de spectateurs	15031	14423	14359
Nombre de résidence(s) éventuellement menée(s)	3 1 résidence longue 2 résidences de création 1 résidence DRAC en milieu scolaire (Collège)	6 2 résidences longues 2 résidences création 2 résidences DRAC en milieu scolaire (collège et lycée pro)	7 2 résidences longues 3 résidences de créations 2 résidences DRAC territoriales en milieu scolaires (primaire et lycée pro)
ACTION CULTURELLE			
Nombre d'heures d'intervention artistique auprès des lycéens	92h	107h	116h
Nombre d'heures d'intervention artistique au total	376	384	385
Nombre d'établissements et de relais partenaires	Une trentaine	Une trentaine	Une trentaine
Nombre de bénéficiaires	3417	3150	3224

III- Projet proposé par le bénéficiaire pour le renouvellement de la convention PAC 2016/2017/2018 (tel que rédigé par la structure bénéficiaire)

Le TPE de Bezons a été le premier théâtre en Ile-de-France à être conventionné pour la danse. Il fait partie des lieux structurants en matière d'aménagement culturel du territoire sur le département du Val d'Oise, en Ile-de-France et bénéficie d'une renommée nationale. Il a accueilli depuis l'origine de nombreuses compagnies en résidence, permettant de faire un travail de fond autour de la création, de la diffusion et de l'action culturelle en faveur du champ chorégraphique, notamment auprès des publics scolaires de la maternelle au Lycée.
C'est également un lieu pluridisciplinaire accueillant des spectacles de musique, de jeune public, de cirque et un cinéma classé arts et essai et labélisé jeune public.

Dans cette période de restructuration du lieu lié au départ de la directrice en retraite et de la mise en œuvre d'un nouveau projet artistique prenant appui sur la dimension historique du lieu tout en ouvrant de nouveaux chantiers, les tutelles que sont la DRAC, le Conseil départemental, la Ville de Bezons et la région Ile-de-France, ont contribué à nous faire franchir ce nouveau cap. Nous tenons à remercier les professionnels du service spectacle vivant de la région présentes lors de notre comité de suivi pour leur expertise.

Ces trois prochaines années s'articuleront ainsi avec ce nouveau projet porté par la nouvelle directrice et lié au conventionnement danse (sur quatre ans de 2016 à 2019).

Ce projet s'articule autour de la ''diversité des arts chorégraphiques et des corps en lien ''; Il s'agira de proposer **une programmation rendant compte de la multiplicité des écritures chorégraphiques d'aujourd'hui**, de croiser des esthétiques variées (des danses dites populaires aux danses dites savantes : contemporaine, hip-hop, baroque, tango…) , du répertoire à la jeune création, et de questionner plus largement les langages artistiques du corps en scène, et les dialogues plus spécifiques entre la danse et la musique, afin d'élargir les publics, et de favoriser les échanges entre les arts et les personnes.

Pour permettre à ce projet de se développer, nous envisageons d'y associer un programme de résidences d'artistes avec trois angles d'approches :

- **Les résidences longues** (sur deux ans 2016/2017 et 2017/2018)

Suite à un appel à projet lancé en janvier dernier, deux candidatures complémentaires ont été retenues permettant d'établir un trait d'union entre différentes génération de chorégraphes :

- **Béatrice Massin, compagnie fêtes galantes,** sur le lien danse baroque et danse contemporaine / lien danse et musique / corps et voix
- **Julie Nioche, compagnie A.I.M.E,** sur le lien entre corps et soin / danse hors les murs / lien danse et musique

Avec elles, nous travaillerons sur la mise en œuvre d'un parcours mêlant le répertoire d'œuvres de leur compagnie, des créations, des cartes blanches communes au théâtre et hors les murs, et un volet d'action culturelle conséquent. (200h par saison dont projets corps et soin avec l'équipe du théâtre et en lien avec les corps de métiers des personnels du monde de l'éducation, du champs social / Projet en milieu scolaire premier et second degré / projet corps et voix avec des Chœurs du département du Val d'Oise et de la nouvelle agglomération Saint Germain Boucles de la seine/ lien danse et jardin à l'Abbaye de Maubuisson)

- **Les résidences de création**

Elles permettant d'aborder la diversité des écritures chorégraphiques, la transmission d'un patrimoine chorégraphique, le lien danse et musique Pour l'année 2017, nous nous sommes engagés sur quatre projets de résidence de création liées à la permanence artistique de la Région Ile-de-France. Des projets directement en lien avec notre mission de scène conventionnée danse et de soutien à la création et à la transmission de la diversité des écritures.

- **Faizal Zeghoudi**

Master class Nijinski *(Objectif : la transmission d'un patrimoine chorégraphique / histoire de la danse) :* un projet spécifique sur la question de l'identité en partant d'un portrait de Nijinsky sera mené avec trois classes en systèmes électronumérique du lycée professionnel Jean Jaurès d'Argenteuil dans le cadre d'une résidence territoriale au lycée*)*

- **Christian et François Ben Aïm, Guillaume Poix et Ibrahim Maalouf**

Brûlent nos cœurs insoumis version live *(Objectif : lien danse et musique en live, comment fédérer d'autres publics ?)*

- **Nans Martin**

D'œil et d'oubli *(Objectif : des corps en lien / lien entre les corps et la voix) - soutien à l'émergence*

- **Philippe Ménard**

Horizon (pour la saison 17/18) *(Objectif : des corps en lien/ lien entre individu et le groupe, un projet spécifique pourra s'élaborer avec des lycéens sur la question du regard de l'autre)*

- **Accompagnement de projets de chorégraphes émergents avec ''Les danses abritées''**

Ce nouveau temps fort est un processus d'accompagnement de projets émergents du champ chorégraphique. Outre un temps fort organisé sur deux jours en avril 2017 permettant d'apporter une visibilité aux travaux de ces chorégraphes et à leur apporter de bonnes conditions de création (qu'ils soient en cours de réalisation ''maquettes'' ou finalisés), le tpe souhaite renforcer son soutien auprès d'une nouvelle génération d'artistes, les mettre en relations avec d'autres professionnels, les confronter aux publics en amont et en aval de cette manifestation. Les compagnies pourront ainsi bénéficier du studio de répétition (avec temps partagés de répétitions publiques avec des groupes de lycéens notamment) , d'une aide matérielle et humaine pour développer leur projet.

Maquettes, débats ''tables mobiles'', création en condition professionnelle, accompagnement sur la durée d'un projet en lien avec d'autres lieux franciliens et réseaux spécialisés dans l'accompagnement de l'émergence *(Journées*

Danse dense Pantin, l'Etoile du Nord à Paris, Escales danse en Val d'Oise) seront ainsi mis en œuvre.

Dans cette perspective d'accompagnement des artistes émergents, un projet d'investissement et d'aménagement du studio en une deuxième salle de spectacle à petite jauge est à l'étude (pour 2019/2020)
Pour l'édition 2017, les projets retenus dans des esthétiques variées sont :

- **Nans Martin,** création *D'œil et d'oubli*
- **Sandra Abouav,** diffusion *Riz complet* et création *A bouche que veux-tu ?*
- ***La Pépinière de jeunes chorégraphes de Béatrice Massin :***
    - **Olivier Bioret,** création *Hortichorégraphie*
    - **Stéphanie Brochard**

Un après-midi professionnel sera également consacré aux chantiers mobiles des journées Danse Dense Pantin, maquettes de projets qui donneront lieu à des ''tables mobiles'', temps d'échanges entre artistes et professionnels.

Equipements francilien(s) partenaire(s) du projet
Nos partenaires franciliens :

- Le réseau Escales danse en Val d'Oise (Espace Germinal de Fosses, L'orange Bleue d'Eaubonne, L'apostrophe scène nationale de Cergy-Pontoise, Espace Lino Ventura de Garge les Gonesse, DAC de Gonesse, DAC de Goussainville, DAC de Jouy le Moutier, DAC de Saint Gratien, tpe)
- Périphérique arts mêlés (avec Gonesse, et L'apostrophe scène nationale de Cergy-Pontoise et du Val d'Oise)
- Festival théâtral du Val d'Oise
- Festival Jazz au fil de l'Oise
- Réseau de cirque Cirquevolution en Val d'Oise
- La Briqueterie CDC du Val de Marne
- Les journées Danse dense Pantin
- L'étoile du Nord Paris
- L'atelier de Paris Vincennes CDC
- Le CDN de Sartrouville
- Le théâtre du Vésinet (contact en cours dans le cadre de la nouvelle agglomération)

Etat et/ou collectivités territoriales partenaires du projet (hors Conseil régional d'Ile-de-France)
Ville de Bezons
Conseil départemental du Val d'Oise soutien de la scène conventionnée, et aux résidences longues
Etat, Ministère de la culture-DRAC Ile-de-France soutien à la scène conventionnée et aux résidences longues
Caisse des dépôts et des consignations : soutien concernant l'accompagnement de jeunes talents danses de la Pépinière de jeunes chorégraphes de Béatrice Massin sur 2017 et 2018

Equipe artistique prévue pour le projet :
Pour les résidences longues Béatrice Massin et Julie Nioche
Pour les résidences de création : Faizal Zeghoudi, C et F Benaim, Philippe Ménard.
Pour les danses abritées : Nans Martin, Sandra Abouav, et les jeunes chorégraphes de la Pépinière de Béatrice Massin (pour 16/17 Olivier Bioret et Stéphanie Brochard)

RESIDENCES PREVUES

	1ère année 2016/2017	
Type de résidence (implantation, création/diffusion…)	Créations Avec F.Zeghoudi, F et C Benaim, Nans Martin	Implantation Avec Béatrice Massin et Julie Nioche sur deux saisons
Dates de chaque résidence & durées (nombre de jours ou de mois)	En moyenne, résidence de trois mois avec diffusion de la création en janvier, mars et avril / actions avec les publics sur toute la saison	Deux ans

Lieux partenaires et territoires géographiques de chaque résidence	Ville de Bezons Département du Val d'Oise Périphérique arts mêlés Escales danses en Val d'Oise Onda	Ville de Bezons Département du Val d'Oise Agglomération de Saint Germain boucles de la scène Ile de France Escales danse en Val d'oise Arcadi (pour Mass B de B Massin) Réseau des scènes conventionnées
Objectifs & contenus de chaque résidence	Voir ci-après	Voir ci-après
Partenaires financiers de résidence	Région Ile-de-France Caisse des dépôts et des consignations (pour les danses abritées)	Ville de Bezons Département du Val d'Oise DRAC Ile de France Région Ile-de-France

Perspectives de résidences pour les deux autres années de convention (2017/2018 & 2018/2019) :

Sur 2017/2018, les résidences longues se poursuivront avec les équipes de Béatrice Massin et de Julie Nioche. Elles créeront toutes les deux une pièce pour le tpe.
Sur 2018/2019 un nouveau binôme de chorégraphes sera accueilli sur d'autres thématiques

Concernant les autres types de résidences, nous souhaiterons pouvoir continuer d'accompagner des artistes en création (3 à 4 par année civile) ayant des écritures chorégraphiques diversifiées, et ayant déjà quelques œuvres à leur répertoire ; imaginer aussi des parcours en lien avec le réseau Escales danse en Val d'Oise.

Par ailleurs, nous souhaiterions développer **le dispositif des « danses abritées »** en faveur de jeunes projets de chorégraphes. Au-delà d'un simple temps fort, nous souhaiterions pouvoir les suivre sur toute une année dans leur cheminement, et permettre la visibilité de leurs projets auprès des différents réseaux.
Par ailleurs à l'horizon 2019, nous aimerions faire aboutir **le projet de réaménagement de notre studio de danse en seconde salle de spectacle (100 places) pour développer de petites formes, et permettre la création et la diffusion de formes émergentes.**

L'un des thèmes proposés pour les projets 2017/2018 sera **la piste des ''corps sonores''** qui pourra prendre la forme d'un festival.
Nous nous appliquerons à accompagner les projets d'artistes s'emparant de cette question dans leur travail, que ce soit en l'abordant par le lien entre danseurs et musiciens, ou bien via des projets d'artistes utilisant leur propre corps, ou le lien aux objets pour produire un travail sonore et soucieux de le partager avec un large public.

PERSPECTIVES DE CREATION

Présentation des éventuelles créations/productions prévues (esthétiques, titres, auteurs, metteurs en scène / compositeurs / chorégraphes / musiciens, 1 à 2 lignes de présentation…)

- **Béatrice Massin**

Création d'un quintette de femmes pour 2018
Et Carte blanche avec un chorégraphe contemporain

- **Julie Nioche**

Projet de création hors les murs, dans un jardin de la ville de Bezons, ''Rituals'' pour 2018 avec des chorégraphes Turcs

- **Faizal Zeghoudi, *Master class Nijinski***

Un projet mêlant danse, théâtre et musique sur un pan de la vie de cette figure qu'était Nijinski. Au titre de scène conventionnée, il nous apparait essentiel de pouvoir travailler sur la notion de patrimoine chorégraphique, de

répertoire et participer ainsi à l'enrichissement de la culture chorégraphique, notamment auprès des plus jeunes. Aussi, un projet d'action culturelle conséquent sera mis en œuvre avec trois classes de lycéens en systèmes électro-numériques.

- **Christian et François Ben Aïm, Guillaume Poix et Ibrahim Maalouf,** ***Brûlent nos cœurs insoumis version live***

L'un des axes phares du projet de scène conventionnée étant de favoriser sur le plateau de projets mêlant danse et musique en live, nous aurons le privilège de faire partie des cinq lieux en France à pouvoir soutenir, accueillir cette version inédite de la création des frères Ben Aïm, avec quatre danseurs, en présence d'Ibrahim Maalouf et de cinq musiciens.

- **Nans Martin,** ***D'œil et d'oubli***

Nans Martin fait partie d'une nouvelle génération de chorégraphes qui développe une écriture ciselée du mouvement dans les structures dédiées à l'émergence chorégraphique. L'une des missions du tpe est aussi d'être un lieu tremplin pour les chorégraphes et de passer le stade de l'émergence.

- **Philippe Ménard,** ***Horizon*** (pour la saison 17/18)

Nous souhaitons apporter de bonnes conditions à cet artiste dont ce projet de création sera déterminant pour passer un cap. Des liens ont été noués suite à la diffusion de *Air* et la mise en œuvre d'un projet d'actions culturelles avec les lycéens, projet ayant été nominé pour le Prix national de l'audace artistique. L'enjeu est fort pour lui et il manque à son répertoire une pièce de groupe plus approfondie que les précédentes.

PERSPECTIVES DE DIFFUSION

Jonglage- musique-danse avec le réseau Cirquevolution
GANDINI JUGGLING, Ephemeral architecture, 4x4

Danse en résidence
Béatrice MASSIN, *Cie Fêtes Galantes, Que ma joie demeure*

Marionnettes-Festival théâtral du Val d'Oise
Isabelle DARRAS Julie TENRET *Night shop theatre, Silence*

Création danse résidence région Ile-de-France
Julie COUTANTet Éric FESSENMEYER *Cie La Cavale, De(s) personne(s)*

Jeune public danse
Jack TIMMERMANS *CIE DE STILTE**, Flying cow*

Festival jazz au fil de l'oise
Thomas de POURQUERY et RED STAR ORCHESTRA, Broadways

Danse
Petter JACOBSSON et BALLET DE LORRAINE— CCN, programme de trois œuvres de Twyla Tharp

Chanson
Zaza FOURNIER et MAJIKER

Jeune public théâtre
Yan ALLEGRET, *Cie (&) So Weiter, Le KOJIKI*

Danse jeune public résidence hors les murs
Julie NIOCHE, *Cie A.I.M.E, en classe*

Création danse région Ile-de-France
Faizal ZEGHOUDI, Master class Nijinski

Jean-Claude GALLOTTA *Groupe Émile Dubois*

Carte blanches résidences : barrées Ba-ROCK
Julie NIOCHE et SIR ALICE,
Béatrice MASSIN et le chœur Agapanthe

Jeune public, musique rock
Claude WHIPPLE, *Cie la 7e Oreille, Little rock story*

Création théâtre chorégraphique
Patrick BONTE *Cie Mossoux Bonté, Taste of poison*

Hors les murs au CDN de Sartrouville, Cirque
Yoan BOURGEOIS, *Celui qui tombe*

Cirque- CirquEvolution, tournée mutualisée en Ile-de France
Vincent GOMEZ Christian LUCAS, *Cie Hors Pistes,* *Travelling Circus,*

Danse – en partenariat avec la Biennale de danse du Val de Marne
Marie CHOUINARD, Le sacre du printemps

Jeune public danse hiphop
Brahim BOUCHELAGHEM, *Cie Zahrbat, CRIIC*

Festival Ciné Poème,
Courts métrages et poésie avec la Ville de Bezons et le Printemps des poètes
Concert de clôture : **BABX** chanson poétique

Evènement Escales danse en Val d'Oise
A l'espace Germinal de Fosse
Boris CHARMATZ, CCN de Rennes Flip book

Danse hiphop : plateau partagé les filles du hip-hop
Sandrine LESCOURANT *Cie Kilaï, Parasite*
Lynda HAYFORD *Cie Engrenage, Shapshifting*

Création danse résidence région Ile de France
Christian et François BENAIM, Ibrahim MAALOUF, Guillaume POIX, *Brûlent nos cœurs insoumis*

Jeune Public théâtre
Bénédicte GUICHARDON *Cie Le Bel Après-minuit,* l'ombre de Tom

TEMPS FORT SUR LES EMERGENCES CHOREGRAPHIQUES
« les danses abritées »
Avec Sandra Abouav, Nans Martin, Olivier Bioret, Stéphanie Brochard et les maquettes des Chantiers Mobiles des Journées Danse dense Pantin, tables rondes professionnelles.
En lien avec le réseau Escales danse en Val d'Oise.
Avec le soutien D'ARCADI (pour Sandra Abouav) et le la Caisse des dépôts et des consignations.

Jeune public chanson
Séréna FISSEAU, D'une île à l'autre

Création danse, artiste en résidence
Julie NIOCHE, *Nos amours*

Création danse tango
Catherine BERBESSOU

Danse, artiste en résidence
Béatrice MASSIN, Fètes galantes, *Mass B*

Création danse Escales danse en Val d'Oise

Vincent DUPONT, *Mettre en pièce(s)*

Récital musical et poétique
Philippe TORRETON et Edward PERRAUD, *Mec !*

PERSPECTIVES EN TERMES D'EMPLOI POUR LE PROJET

La restructuration de l'équipe ayant déjà été établie entre 2013 et 2015, pour les trois prochaines années, afin de développer les actions de médiations, nous aimerions pouvoir créer un poste d'attaché aux relations avec le public pour venir en renfort du pôle des publics.
Par ailleurs, l'activité Cinéma est également en mutation, en raison de l'implantation d'un deuxième cinéma en cœur de ville.
Nous travaillons actuellement sur une identité plus significative du secteur cinéma.

Subvention demandée :
65 300 €
Soit 0 € d'augmentation

IV- Budget du projet spécifique en 2016 (HT)

DEPENSES	**Euros HT**	**RECETTES**	**Euros HT**
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)	**34545**	ETAT	**30000**
Préciser le détail des postes par fonction		DRAC IDF Résidences X en cours	30000
Salaires brut	23500	**Ministère de la culture / autres directions** (DGCA…) préciser service et titre : □ attribué / □ en cours	
Charges employeur	11045	**Autres Ministères** (préciser) : □ attribué / □ en cours	
Salaires brut			
Charges employeur		COLLECTIVITES TERRITORIALES	153700
		Région Ile-de-France	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	**124655**	Région IDF - PAC	65300
Préciser le détail des postes		Région IDF - autres services (préciser) : □ attribué / □ en cours	
Salaires bruts artistes		**Département** : VAL D'OISE Résidences x en cours	17150
Charges employeur artistes		**EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes** (préciser le nom) : □ attribué / □ en cours	
Salaires bruts techniciens	22609	**Commune** 1 : BEZONS X attribué	71250
		Commune 2 (préciser le nom) : □ attribué /□□ en cours	

Charges employeur techniciens	14635	**Autres** (préciser) : ☐ attribué / ☐ en cours	
Droits d'auteur	5600		
Locations (préciser):	2144		
Défraiements	9200	UNION EUROPEENNE	0
Transports	2600	*Préciser le dispositif :* ☐ attribué / ☐ en cours	
Apports en coproduction		EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	0
Aides aux résidences	30000	Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	
Achats de spectacle, concerts	37104	Autres (préciser) :	
Autres (préciser) : Mise à dispo de navettes	763	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	0
DEPENSES D'APPROPRIATION	**29500**	CNV, SACEM, SACD, ADAMI (préciser) :	
Préciser le nombre d'heures: ……..		ARCADI	
Salaires bruts	10000	Autres (préciser) :	
Charges employeur	4500	MECENAT & SPONSOR	0
Achat action culturelle	15000	*Préciser :*	
Autres (préciser) :			
AUTRES DEPENSES	**10000**		
Part de charges de fonctionnement	10000	RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	**15000**
		Locations de salle	
		Billetterie	15000
TOTAL	**198700**	**TOTAL**	**198700**

V - Analyse du bilan et du projet proposé pour le renouvellement de la convention

Rappel du soutien de la Région

Le Théâtre Paul Eluard de Bezons est soutenu au titre de l'aide à la permanence artistique et culturelle depuis 2006 à hauteur de 65 300 euros, montant d'aide maintenu à l'identique lors des renouvellements en 2010 et 2013.
La Région soutient l'activité d'accueil en résidence de création et d'accompagnement de jeunes compagnies chorégraphiques chaque saison et les actions en direction des publics menés par les artistes.

Evolution de l'activité et du rapport au public

Théâtre de ville et scène conventionnée pour la danse, le Théâtre Paul Eluard de Bezons propose une programmation pluridisciplinaire faisant la part belle à la création chorégraphique, avec une trentaine de spectacles, entre 3 et 5 créations, et une soixantaine de représentations. La programmation attire plus de 14 600 spectateurs par saison. Inscrit dans les réseaux départementaux de danse, mais également de théâtre et cirque, le TPE participe à Escales danse en Val d'oise, à CirquEvolution, au Festival Théâtral du Val d'Oise, ainsi qu'au Festival Périphérique Arts Mêlés.
Durant ces trois dernières années, le Théâtre Paul Eluard a poursuivi et renforcé son accompagnement d'équipes artistiques dans le cadre de résidences. Le nombre de résidences est passé de 3 en 2013 à 7 en 2015. Si le nombre de résidences de création a été maintenu à deux par an, le TPE accueille par saison depuis 2014, deux résidences longues simultanément et met en place deux résidences territoriales DRAC en établissements scolaires (primaire, collège et lycée).
Les résidences comprennent plusieurs volets, un soutien à la création (coproduction et mise à disposition d'espace de répétition), la diffusion de pièces du répertoire, et des actions artistiques et culturelles écrites et pensées sur mesure avec les artistes. Pour certaines résidences, des partenariats sont mis en place avec d'autres lieux, du Val d'Oise et de la Région, de manière à donner plus de moyens et de visibilité aux créations et à créer des parcours. Le choix des projets et artistes accueillis traduit la volonté du théâtre d'accompagner de jeunes chorégraphes repérés,

comme celle de promouvoir la danse dans toutes ses formes et dans ses croisements possibles avec d'autres champs artistiques, danse et arts plastiques, danse et musique, danse et théâtre…
Depuis 2013, le TPE a ainsi accueilli, chaque année, deux équipes en résidences de création. En 2013/2014 : Maud Le Pladec pour sa création « Démocracy », pièce pour cinq danseurs et quatre percussionnistes de l'ensemble Tactus et les chorégraphes, Patrick Bonté et Nicole Mossoux, pour le spectacle pour cinq danseurs, l'« Histoire de l'imposture ». La saison suivante, ce sont les créations de Fabrice Dugied, la « Collection Lise B », installation performative rendant hommage à la critique de danse Lise Brunel et de Maxence Rey, « Le moulin des tentations », interrogeant l'univers pictural de Jérôme Bosch, qui ont bénéficié de l'accompagnement du théâtre. En 2016, le chorégraphe Amala Dianor a créé « De(s) générations », qui rassemble au plateau trois générations de danseurs hip hop, et la compagnie La Cavale portée par Julie Coutant et Eric Fessenmeyer a présenté sa création « De(s) personne(s) », projet de danse contemporaine questionnant la notion de rapport au groupe.
Frank Micheletti (Kubilai Khan Investigations), Mié Coquempot et Alban Richard ont été respectivement les artistes en résidence longue durant les trois années de convention.
Animé par la volonté d'accompagner et de développer les publics, de les sensibiliser à la diversité des arts chorégraphiques et de favoriser la rencontre avec les artistes, le théâtre construit avec chaque artiste en résidence des actions artistiques et culturelles. Par exemple, la danseuse et chorégraphe Maxence Rey a mené une formation auprès d'enseignants du second degré (collèges et lycées) sur le lien entre danse et arts plastiques, en partenariat avec le rectorat de Versailles et le Musée du Louvre, et a animé des ateliers de pratique amateur avec des adultes en situation de handicap. Amala Dianor est intervenu auprès d'une centaine de jeunes des jurys danse des collèges et lycées de l'Académie de Versailles en lien avec la DAAC du rectorat de Versailles et l'UNSS danse nationale. Des interventions dans deux classes à option danse du Lycée Camille de Vauréal ont été menées en lien avec le projet Lise B de Fabrice Dugied. Maud Le Pladec est intervenue auprès de lycéens en parcours danse et musique des lycées Jean Jaurès d'Argenteuil, Van Gogh d'Ermont et Le Corbusier de Cormeilles-en-Parisis.
Depuis 2013, le volume horaire d'interventions artistiques est de 380 heures annuelles en moyenne, avec un accroissement sur la période des interventions auprès des lycéens (92h en 2013, 107 heures en 2014 et 116 heures en 2015).

Evolution de l'implantation territoriale et du rayonnement
Le Théâtre Paul Eluard de Bezons tire son rayonnement de son ancrage local à Bezons en tant que théâtre de ville mais également à son projet de scène conventionnée au service de la danse et des artistes dans leur diversité. Inscrit dans le réseau danse au plan départemental et régional, le Théâtre Paul Eluard noue de nombreuses collaborations avec d'autres lieux franciliens : la douzaine de lieux du réseau Escales danse en Val d'Oise, l'Etoile du Nord – scène conventionnée danse à Paris, les journées Danse Dense de Pantin, la Briqueterie – centre de développement chorégraphique du Val-de-Marne, l'atelier de Paris Carolyn Carlson – centre de développement chorégraphique… Par ailleurs, le rayonnement du théâtre s'élargit au plan national, tant il est un lieu repéré pour son accompagnement des artistes, danseurs et chorégraphes, du champ chorégraphique.

Evolution budgétaire et de l'emploi
Le budget du Théâtre Paul Eluard de Bezons est stable et s'établit autour de 1,5 M€. Il repose à 75 % sur les subventions publiques, au 1er rang desquelles se situe la subvention de la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons d'un peu plus de 830 000 €. La communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons ayant été dissoute au 1er janvier 2016, après la création du Grand Paris, la Ville de Bezons a choisi de reprendre le Théâtre et de maintenir le même niveau d'intervention financière. Les recettes propres sont en hausse (+20 %), elles s'élèvent en 2015 à près de 240 000 €.
Le Département du Val d'Oise, la Région Ile-de-France et la DRAC sont tous trois partenaires du Théâtre. Le Département du Val d'Oise est le 2ème partenaire public de la structure (8% des financements publics), malgré la baisse de -5% appliquée en 2015, en raison des difficultés financières actuelles rencontrées par le Département. La DRAC est le 3ème partenaire public du Théâtre (7% des financements publics) et apporte une aide au titre de la scène conventionnée danse ainsi que pour les résidences et les actions culturelles. Quant à la Région Ile-de-France, elle est à la 4ème place avec son soutien au titre de la permanence artistique et culturelle qui représente 5 % des aides publiques. La part de l'aide régionale est restée stable durant la période et représente 5 % des subventions publiques et 4 % du budget en 2013 comme en 2015.
L'équipe du Théâtre Paul Eluard est composée de 12 personnes (pôle direction, pôle technique, pôle relations avec le public, pole cinéma / numérique et pôle accueil – billetterie). Après avoir assuré l'intérim de la direction pendant plus de trois ans, en remplacement de la directrice (en maladie), Caroline Druelle, collaboratrice du théâtre depuis 2003, a été nommée directrice en 2016 (après que la directrice ait fait valoir ses droits à la retraite). Cette période et la nomination à la direction se sont accompagnées d'une réorganisation de l'équipe au service du projet du théâtre.

Projet proposé pour les trois prochaines années

Le projet porté par le Théâtre Paul Eluard pour les trois prochaines années s'inscrit dans le cadre d'un projet artistique renouvelé et renforcé, au service de la création chorégraphique dans toute sa diversité (danse contemporaine, danse baroque, hip-hop, danse-théâtre…) et sur les liens entre la danse, le mouvement et d'autres champs esthétiques (notamment danse et musique). Il s'appuie sur 3 grandes axes : des résidences longues (deux résidences de 2 ans), des résidences de création (3 à 4 par an) et un accompagnement renforcé des jeunes artistes émergents (nouveau temps fort « Les danses abritées »). Chaque résidence donnera lieu à la définition d'un volet d'actions culturelles, particulièrement important pour les deux compagnies en résidences longues (de l'ordre de 100 heures par saison chacune).
Après un appel à candidature, les deux compagnies retenues pour les deux résidences longues sont la compagnie Fêtes Galantes (Béatrice Massin) et la compagnie AIME (Julie Nioche), deux compagnies aux esthétiques différentes portées par deux chorégraphes de générations différentes. Les compagnies en résidences de création permettront d'explorer le lien entre danse et musique, et la transmission : Faizal Zeghoudi avec « Master class Nijinski » et Christian et François Ben Aïm, avec « Brûlent nos cœurs insoumis » en version live avec Ibrahim Maalouf.
Souhaitant renforcer son soutien aux jeunes artistes émergents, le théâtre va mettre en place, en lien avec des structures partenaires, un nouveau processus d'accompagnement de la jeune création chorégraphique dont le point d'orgue sera un nouveau temps fort « Les danses abritées ». Il permettra la présentation du travail de jeunes artistes (maquettes, créations, diffusion du répertoire) et proposera des temps de débats et d'échanges. La première édition présentera le travail de quatre jeunes chorégraphes : Sandra Abouav, Nans Martin et deux chorégraphes issus de la pépinière animée par Béatrice Massin (compagnie Fêtes Galantes).

VI – Avis de la commission pour la permanence artistique et culturelle

La commission pour la permanence artistique et culturelle s'est réunie le 10 octobre 2016.
Elle a rendu un avis favorable au renouvellement de la convention triennale de permanence artistique et culturelle pour un montant identique.

VII – Soutien régional dans le cadre d'une convention annuelle

La Région soutient le Théatre Paul Eluard de Bezons en 2016 à hauteur de 65 300 € sur une base subventionnable de 164 155 €

(La base subventionnable correspond aux dépenses de création/diffusion, aux dépenses d'appropriation et aux autres dépenses)

Emploi	**Création/Diffusion/Appropriation**
La Région ne soutient pas l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.	La Région apporte son aide au titre de la création/diffusion/appropriation à hauteur de pour l'accueil de compagnies en résidence, le soutien à la création et l'accompagnement de jeunes artistes émergents.

Intérêt régional :
Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 2 stagiaires ou alternants.

Détail du calcul de la subvention :
La base subventionnable correspond aux dépenses de création/diffusion, aux dépenses d'appropriation et aux autres dépenses

Localisation géographique :

- VAL D'OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	65 300,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	65 300,00 €
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	65 300,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	65 300,00 €
	Montant total	195 900,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011742

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : 36 DU MOIS (RENOUVELLEMENT PAC NOV 2016 - RECONDUCTION POUR UNE ANNEE)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	96 253,00 €	36,36 %	35 000,00 €
	Montant Total de la subvention		35 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : 36 DU MOIS
Adresse administrative : 12 RUE ALBERT ROPER
94260 FRESNES
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame Elodie Pillot, Présidente

Date de publication au JO : 29 mars 1995

N° SIRET : 40421352200042

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016
Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017
Démarrage anticipé de projet : Non

I- Présentation du bénéficiaire

La compagnie 36 du mois a été créée en 1995 autour d'un premier projet de création : « Les Petites Fuites ». Le directeur artistique, Emmanuel Audibert, a été formé à l'école nationale du cirque Annie Fratellini, à l'école de cirque de Rosny-sous-Bois, à l'Atelier international de Théâtre (B. Salant, P. Weaver) et à l'école du Passage.
De 2000 à 2003, la compagnie a porté le projet Cirque 360 en partenariat avec les départements de l'Essonne et du Val-de-Marne, et assurait une mission territoriale d'animation culturelle et artistique soutenue par la Région et la DRAC. Ce projet comportait deux axes : la diffusion de spectacles sous chapiteau et l'animation de *Terrain d'acrobatie*.
La compagnie 36 du mois est implantée à Fresnes depuis 2001. Elle est installée dans un vieux corps de ferme de 1200 m² situé au centre-ville. Le lieu est un lieu de travail pour la compagnie mais aussi pour d'autres compagnies accueillies en résidence.
Depuis 2010, Emmanuel Audibert a mis en scène deux créations *Tarets et autres parasites/projets Copirates* en 2010 et *Qui est monsieur Lorem ipsum ?* en 2013, avec laquelle la compagnie aborde une nouvelle discipline et un nouveau réseau : la marionnette.
L'activité de 36 du mois se décline aujourd'hui autour de plusieurs axes, les créations de la compagnie, la production

de projets des membres de l'équipe, l'accompagnement de jeunes artistes et l'accueil de compagnies dans le lieu qu'elle occupe à Fresnes.
La compagnie est aujourd'hui soutenue par la DRAC, le Conseil départemental du Val-de-Marne et la Région Ile-de-France.

II- Evolution générale de la structure sur les trois ans de convention

1) Evolution budgétaire de la structure

Eléments figurant dans le dossier remis par le bénéficiaire

	2013	**%**	**2014**	**2015**	**%**
DRAC : convention pluriannuelle (en 2013), aide à la résidence (en 2014 et 2015)	37 000	*30%*	12 000	15 000	*24%*
Conseil départemental du Val-de-Marne : aide au fonctionnement	15 000	*12 %*	15 000	15 000	*19 %*
Conseil départemental du Val-de-Marne : aide à la création	3 500	*3 %*	0	0	*0*
SOUS-TOTAL - Conseil départemental du Val-de-Marne	18 500	*15%*	15 000	15 000	*24%*
Ville de Paris : aide au projet	7 000	*6%*	0	0	*0%*
Ville de Fresnes : aide au fonctionnement	1 500	*1%*	1 500	1 500	*2%*
Autres - SPEDIDAM et ARCADI	13 142	*11%*	0	652	*1%*
Région - PAC	30 420	*25%*	30 420	30 420	*49%*
Région - Emploi tremplin	13 900	*11%*	12 700	0	*0%*
SOUS-TOTAL REGION	44 320	36%	43 120	30 420	49%
TOTAL SUBVENTIONS	**121 462**	**100%**	**71 620**	**62 572**	100%

Eléments figurant dans les documents comptables de la structure : bilan et compte de résultats

	2013	**%**	**2014**	**2015**	**%**
Subventions d'exploitation	122 908	*75%*	77 550	79 565	*51%*
Chiffre d'affaires (recettes propres)	28 795	*18%*	52 892	72 301	*46%*
Total produits	162 808	100%	137 026	156 502	100%

Graphique 1 : évolution budgétaire 2013-2015

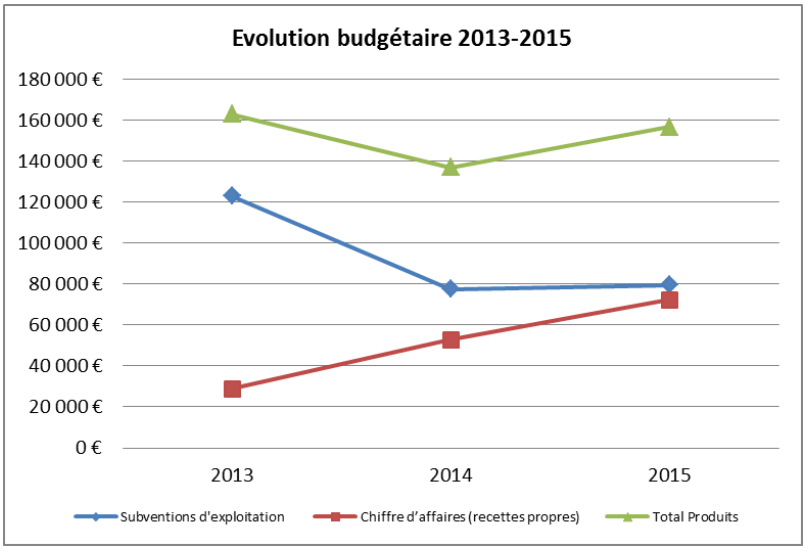

Graphique 2 : répartition des subventions de la structure en 2015

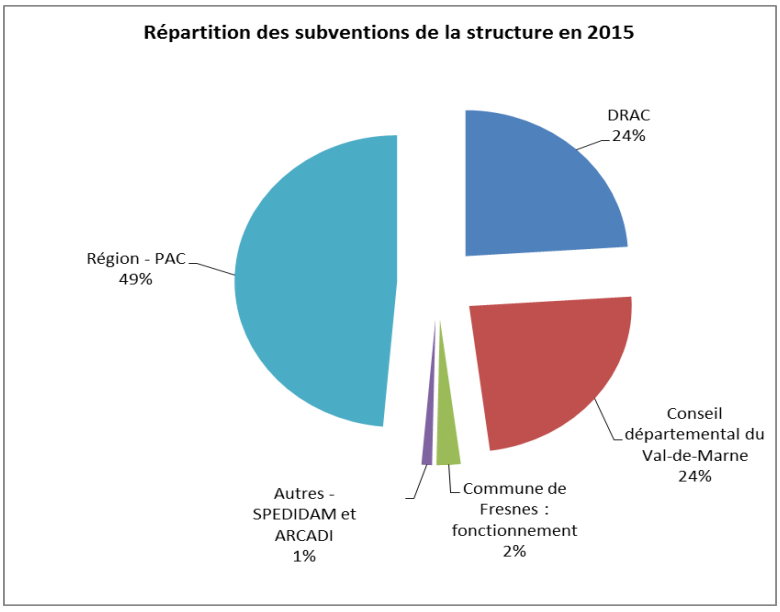

2) Evolution de l'emploi

	2013	2014	2015
Masse salariale	76 255	61 851	55 314
Nombre d'heures intermittence (artistes et techniciens)	3 641	1 983	1 592

3) Evolution de l'activité

	2013-2014	2014-2015	2015-2016
CREATION / DIFFUSION / RESIDENCES			
Nombre de créations produites	1		
Nombre de spectacles diffusés au total	2	2	2
Nombre de représentations *Dont nombre de représentations en cession :*	31	9	15
Nombre de lieux concernés par les tournées	7	2	3
Nombre de spectateurs	1584	514	547
Nombre de résidence(s) éventuellement menée(s) *& Durée moyenne (nombre de jours ou mois)* *& Lieux partenaires de résidence*	1 (2 mois)	2 (1 mois)	2 (5 semaines)
ACTION CULTURELLE			
Nombre d'heures d'intervention artistique auprès des lycéens	-	-	-
Nombre d'heures d'intervention artistique au total	10h	20h	76h
Nombre d'établissements et de relais partenaires	1	3	5
Nombre de bénéficiaires	50 personnes	150 personnes	200 personnes

Evolution de l'activité du lieu géré par l'équipe artistique

	2013	2014	2015
CREATION / DIFFUSION / RESIDENCES			
Nombre de créations :	6	9	9
Nombre de spectacles diffusés au total :	3 sorties de résidence	-	-
Nombre de représentations : *Dont nombre de représentations en cession :*	-	-	-
Nombre de festivals / temps forts	-	-	-
Nombre de spectateurs :	-	-	-

Nombre de résidence(s) éventuellement accueillie(s) *& Durée moyenne (nombre de jours ou mois)* *& Artistes accueillis*	8 compagnies (durée : entre 1 et 5 semaines) **TOTAL durée : 15 semaines**	9 compagnies (durée : entre 2 jours et 2 semaines) **TOTAL durée : 11 semaines**	9 compagnies (durée : entre 1 et 7 semaines) **TOTAL durée : 19 semaines**
ACTION CULTURELLE			
Nombre d'heures d'intervention artistique auprès des lycéens :	-	-	-
Nombre d'heures d'intervention artistique au total :	-	-	-
Nombre d'établissements et de relais partenaires :	Estivales de Fresnes	Estivales de Fresnes	-
Nombre de bénéficiaires :	20	15	-

III- Projet proposé par le bénéficiaire pour le renouvellement de la convention PAC 2016/2017/2018 (tel que rédigé par la structure bénéficiaire)

PROJET SPÉCIFIQUE
UN LIEU-COMPAGNIE POUR LE CIRQUE ET LA MARIONNETTE EN ILE-DE-FRANCE

LA COMPAGNIE

Création de la compagnie
Composée d'acrobates, de comédiens, de musiciens, et de techniciens, la Compagnie 36 du mois poursuit le développement d'un langage théâtral presque parlé, engageant plusieurs disciplines et métiers. Les créations de la compagnie sont toutes des œuvres originales. Elles demandent la permanence du travail de recherche afin d'aboutir à des écritures pluridisciplinaires et des modes originaux de diffusion (scénographies adaptées à tous types de lieux, spectacles intégrant la rencontre avec le public, déclinaison des créations sous des formats mobiles ou d'exposition). Pour les trois prochaines années, la compagnie se concentre sur la diffusion des créations issues du *Projet Lorem Ipsum* sous toutes ses formes (spectacles, ateliers, expositions interactives…), du spectacle *L'Antéclown*, de Barthélémy Goutet et sur la production du nouveau spectacle d'Emmanuel Audibert *On était une fois*, dont la création est prévue en Ile-de-France en mars 2018.

Implantation territoriale
Depuis sa création en 1995, la Compagnie 36 du mois a réussi à fidéliser un public francilien avec plusieurs centaines de représentations et également en ancrant son travail sur le territoire avec le projet itinérant « Cirque 360 ». En installant ses bureaux dans un ancien corps de ferme, au centre-ville de Fresnes (94) en 2001, 36 du mois s'investit davantage sur le territoire en prévoyant la rénovation d'un espace de travail. En 2011, la salle de répétition de 96m2 a été isolée et rénovée pour les créations de la compagnie mais aussi, et surtout, pour s'ouvrir aux artistes qui souhaitent s'y entrainer, créer, répéter… Dès lors, la compagnie réoriente son activité sur le territoire avec cet espace de travail rapidement identifié comme lieu de résidence.

LE LIEU DE RESIDENCE

Une attention portée au cirque, à la marionnette
Notre activité circassienne nous a conduit à rénover la salle de répétition en prenant en compte les besoins techniques spécifique de cette discipline (hauteur sous plafond, accroches…) et nous amène aujourd'hui à privilégier l'accueil de compagnie de cirque pour qui il est particulièrement difficile de trouver des espaces de travail adaptés en Ile-de-France.

Nous sommes aujourd'hui en mesure d'accueillir en résidence toute l'année des équipes artistiques principalement franciliennes issues de tous les horizons. Nous favorisons l'accueil des compagnies de cirque mais aussi de

marionnettes, deux disciplines qui nous sont proches, en leur donnant la priorité sur notre planning et en leur proposant des modalités d'accueil très souples avec une participation aux frais du lieu à hauteur de leur moyen (« prix libre »). Nous tenons à être à l'écoute des besoins et des possibilités des équipes accueillies pour répondre au plus près de leurs attentes en portant une attention particulière aux compagnies émergentes.
En 2016, la salle de répétition sera occupée durant 27 semaines (sous réserve de nouvelles occupations dans l'hiver), dont 11 semaines réservées au cirque et à la marionnette. Nous souhaitons maintenir cette moyenne de fréquentation dans les années à venir.

Conseils et accompagnement aux artistes
Si l'accueil des différentes équipes artistiques s'est régulièrement accompagné de façon ponctuelle de conseils techniques, administratifs et de production, nous formalisons de plus en plus ces échanges en tant que producteur délégué pour des prestations en diffusion ou production. Le Val-de-Marne dispose de nombreuses structures de diffusion, c'est pourquoi nous choisissons de nous placer dans cet entre-deux, un lieu intermédiaire, qui ait à la fois une histoire de compagnie, des compétences en production/administration et le réseau de professionnels diffuseurs. Soucieux de pouvoir mettre nos compétences au service des compagnies franciliennes, nous souhaitons poursuivre cet accompagnement dans les années à venir. En 2016, nous poursuivons la production déléguée en production et diffusion auprès de la Compagnie du Moment (94), et envisageons d'accompagner en production déléguée une à deux compagnies par an.

Un réseau de professionnels
Un appel à résidence est lancé en début de saison et nous communiquons régulièrement auprès de notre réseau sur nos activités. Ce travail développé en lien avec des artistes, des compagnies et des lieux partenaires nous permet de mieux appréhender les problématiques de la diffusion notamment au sein des réseaux cirque et marionnette en Ile-de-France. Afin de faire circuler l'information et de collaborer à une programmation conjointes d'accueil en résidence, nous consultons régulièrement des lieux partenaires de 36 du mois comme le Pôle Cirque d'Anthony (92), le Clastic-Théâtre (93), Anis Gras (94), la Grange Dimière (94), le Théâtre de Cachan (94), la NEF (93), la coopérative « de rue et de cirque » (75), etc.
L'objectif étant de favoriser l'ancrage territorial du lieu à travers un réseau de professionnels dynamiques permettant aux équipes artistiques accueillies de bénéficier d'une visibilité sur le territoire et de développer leurs partenariats.

Une volonté forte de soutenir l'émergence
36 du mois s'attache à accompagner l'émergence des jeunes artistes en proposant l'espace de travail aux écoles franciliennes de cirque et de clown : l'Académie Fratellini (Saint Denis, 93), l'Ecole Nationale des arts du cirque (Rosny /s bois, 93), Le Plus petit cirque du monde (Bagneux, 92), Le Samovar (Bagnolet, 93). L'occasion pour eux de profiter de salle de travail en condition professionnelle, tout en bénéficiant des conseils avisés de la compagnie. Ces jeunes artistes pourront ainsi jouir de notre lieu pour leurs entrainements en cours d'année comme pour leurs premières créations.

Des soutiens institutionnels structurants
Au-delà de ce réseau de professionnels accompagnant les esthétiques les plus fragiles en production (cirque, marionnette notamment), nos partenariats institutionnels régionaux maintiennent leur soutien :
- la mutualisation avec notamment le dispositif des « Plateaux solidaires » d'Arcadi
- l'aide à la résidence de la DRAC Ile-de-France qui nous permet d'accueillir gracieusement et de co-produire une compagnie par an
- l'aide au fonctionnement du Conseil Général du Val-de-Marne
- la participation à des rendez-vous de coordination réguliers avec les différents services de la Ville de Fresnes, notamment avec le service culturel qui concourent à l'animation de la ville demandeuse de projets intégrés lors d'un événement d'été (participation envisagée : aide à la programmation notamment). Mais aussi dans l'intervention dans des établissements scolaires de la ville, de l'école au lycée en fonction des contenus des créations de la cie et des résidents.

L'aide de la région permettra à la compagnie de poursuivre son ancrage territorial comme lieu intermédiaire de résidence en lui donnant l'opportunité de mutualiser davantage les espaces et les compétences de 36 du mois. Le soutien de la région sera aussi un tremplin à la pérennisation de deux emplois à temps plein structurant pour le fonctionnement de la compagnie, à savoir le suivi des créations, l'animation du lieu de résidence, l'accompagnement de projets artistiques extérieurs et le développement territorial de ces activités sur l'ensemble de la région.

Equipements francilien(s) partenaire(s) du projet

POUR LES CREATIONS (liste en cours) :
La Grange Dimière, Théâtre de Fresnes (94, Fresnes)
La NEF – Manufacture d'Utopies (93, Pantin)
Anis Gras – Le lieu de l'autre (94, Arcueil)
Le Théâtre de Cachan (94, Cachan)
Le Théâtre Gérard Philippe (94, Champigny sur Marne)
Le Théâtre La Piscine (92, Châtenay-Malabry)
Le Théâtre Jean Vilar (92, Clamart)
Le Théâtre Ruteboeuf (92, Clichy)
La Scène Nationale d'Evry (Evry-Val d'Essonne, 91)

POUR LE LIEU DE RESIDENCE (réseau en cours) :
La Grange Dimière, Théâtre de Fresnes (94, Fresnes)
La NEF – Manufacture d'Utopies (93, Pantin)
Anis Gras – Le lieu de l'autre (94, Arcueil)
Le Théâtre de Cachan (94, Cachan)
Le plus petit Cirque du Monde (92, Bagneux)
Ecole de Cirque de Rosny et Ecole Nationale de Cirque Fratellini (93)
Coopérative 2R2C (Paris, 75)
Et les services culturels et associatifs, les structures scolaires de la Ville de Fresnes.

Etat et/ou collectivités territoriales partenaires du projet (hors Conseil régional d'Ile-de-France)
DRAC Ile-de-France (Aide à la résidence)
Conseil général du Val de Marne (fonctionnement et aide à la création)
Ville de Fresnes - 94 (animations : Estivales, fêtes de l'été, service jeunesse et scolaire…)

Equipe artistique prévue pour le projet :
Emmanuel Audibert : coordination artistique / marionnettiste
Comédien : Barthélémy Goutet
Musicien : Sébastien Bouhana
Collaborateurs artistiques : Stéphane Olry (écriture), Jean-Louis Heckel (marionnettes), Barbara Chastaing (dramaturgie), Sylviane Manuel (dramaturgie), Marc Deroche (création lumière)

RESIDENCES PREVUES

POUR LES CREATIONS DE LA COMPAGNIE :

	1ère année 2016/2017	
Type de résidence (implantation, création/diffusion…)	Création **ON ETAIT UNE FOIS**	Création **ON ETAIT UNE FOIS**
Dates de chaque résidence & durées (nombre de jours ou de mois)	3 semaines fin 2016.	2 semaines en février 2017
Lieux partenaires et territoires géographiques de chaque résidence	A l'Institut International de la Marionnette à Charleville-Mézières (08)	A La Nef - Manufacture d'Utopies à Pantin (93)
Objectifs & contenus de chaque résidence	Recherche + intervention auprès de l'Ecole Nationale	Recherche + Maquette
Partenaires financiers de résidence	A l'Institut International de la Marionnette à Charleville-Mézières (08)	A La Nef - Manufacture d'Utopies à Pantin (93)

Et :

A Circa Auch (32) - 2 semaines au printemps 2017 – Création + maquette
Vélo Théâtre (06) - 2 semaines au printemps 2017 – Création + maquette

POUR LES ACCUEILS EN RESIDENCE :
Sur la saison 2016 – 2017 nous allons accueillir :
Cie Les Crayons (92) – 4 semaines – Théâtre d'objet : accueil en résidence avec apport en coproduction
Cie du 7 au soir (77) – 2 semaines – Marionnettes : accueil en résidence avec apport en coproduction (via l'aide à la résidence de la DRAC)
Cie la Fugue (75) – 4 semaines – Théâtre musical : accueil en résidence
Cie Les Singuliers (75) – 2 semaines – Cirque : accueil en résidence (et apport en coproduction sur 2017-2018)
Nous avons lancé un appel à résidence et pour un accompagnement en production déléguée d'une compagnie ou deux pour la saison 2016-2017.

Perspectives de résidences pour les deux autres années de convention (2017/2018 & 2018/2019) :

Pour les créations de la compagnie :

« ON ETAIT UNE FOIS » - RESIDENCES 2017-18
Anis Gras – Le lieu de l'autre (94, Arcueil)
La NEF – Manufacture d'Utopies (93, Pantin)
Le Théâtre de Cachan (94, Cachan)
PREMIERES DIFFUSIONS
Le Théâtre Jean Vilar (92, Clamart)
Le Théâtre Ruteboeuf (92, Clichy)
La Grange Dimière, Théâtre de Fresnes (94, Fresnes)
Le Théâtre de Cachan (94, Cachan)
Le Théâtre Gérard Philippe (94, Champigny sur Marne)
Le Théâtre La Piscine (92, Châtenay-Malabry)
La Scène Nationale d'Evry (Evry-Val d'Essonne, 91)
La Scène conventionnée de Bourg en Bresse (01)
La Scène conventionnée de Vendôme (41)
Variations#5 Lorem Ipsum : VITRINE ANIMÉE (titre provisoire)
Décembre 2017 : Scène Nationale d'Evry (91).

Pour les accueils en résidence :

La mutualisation de notre lieu de résidence fonctionne par le bouche à oreille et par les réseaux que nous sensibilisons. Nous souhaitons préserver cette souplesse de planning pour soutenir les situations les plus précaires. Nous souhaitons cependant développer davantage une information privilégiée en direction des compagnies et artistes franciliens. Aussi, nous envisageons de poursuivre, comme ce fut le cas en 2015, le soutien en production déléguée de compagnie en diffusant un appel à projet pour une résidence et un accompagnement administratif par an à raison de 5h par semaine.

PERSPECTIVES DE CREATION

ON ETAIT UNE FOIS

Création et interprétation : Emmanuel Audibert. Avec les collaborations artistiques de : Stéphane Olry (écriture), Sylviane Manuel et Barbara Chastaing (dramaturgie), Jean-Louis Heckel (Marionnette), Marc Deroche (lumière).

Un spectacle sur la manipulation à distance (théâtre gestuel, marionnettes)

Le projet *Lorem Ipsum* est une aventure de cinq années de tests, d'invention, de construction, et de programmation visant à donner vie à des marionnettes avec des moteurs asservis. Cette recherche originale - unique ? - a débouché en 2013 sur un premier spectacle ***Qui est monsieur Lorem Ipsum ?*** : dans l'atelier d'un créateur frénétique, s'animent des bouts de bois, poupées, pantins, peluches récupérées…

Fouillant cette matière à histoires Emmanuel Audibert continue d'explorer les mille manières d'animer des personnages à distance. L'idée est cette fois de se poser la question du spectateur en mettant en scène une douzaine de peluches assises sur une partie du gradin, face aux spectateurs "réels". Entre ces deux publics face-à-face, un spectacle de On est attendu et aura lieu… peut-être.

Des actions culturelles seront prévues autour des résidences du spectacle avec la maquette **« O.E.U.F. »** dès 2016 jusqu'aux premières prévues en mars 2018.
(cf. dossier)

VARIATIONS DE LOREM IPSUM :
Variations#5 Lorem Ipsum : VITRINE ANIMÉE (titre provisoire)
Décembre 2017 : Scène Nationale d'Evry (91) dans le cadre du programme LA GRANDE VITRINE DE NOËL

Suite à la création du *Jukebox marionnetique* créé en mai 2016 lors des 150 ans d'Erik Satie à Anis Gras (Arcueil - 94), Emmanuel Audibert poursuit la création et la diffusion de petites variations, sur commande, ou sur simple inspiration au fil de la création de *On était une fois*.
Certaines de ces variations, légères techniquement, sont amenées à se diffuser dans des espaces non dédiés sous la forme d'expositions interactives ou d'évènements.

PERSPECTIVES DE DIFFUSION

QUI EST MONSIEUR LOREM IPSUM ? d'Emmanuel Audibert
Auteur et Interprète : Emmanuel Audibert / Mise en scène : Sylviane Manuel / Création lumière : Marc Deroche
Monsieur, sorte d'artisan fou, donne vie à un bric-à-brac d'objets, de poupées bavardes, de peluches déjantées, de pianos... Dans son laboratoire de fortune, ça grouille de vie.
Comme dans une vision hallucinée, Monsieur s'entretient avec ce petit monde et se trouve embarqué par sa petite armée d'étranges créatures dans un voyage intime. Il cherche, tire les fils de sa vie, se perd et de discours en concerto, révèle un micromonde tendre et fou, violent et futile, mathématique et poétique.
Une écriture poétique non narrative, un jeu d'expérimentations sonores, musicales, plastiques, matières à rêver où les choses passent moins par les mots que par l'agencement et la résonance d'images.
Comédien, homme de cirque et mélomane, Emmanuel Audibert anime tout ce petit monde, directement issu de ses rêves d'enfant.
Composée de fils, câbles, baguettes et de 137 servomoteurs dirigés par ordinateur, cette incroyable installation technique, entre bidouille obsessionnelle et prouesse high-tech, ouvre un pan nouveau des arts de la marionnette.

***L'Antéclown*, de Barthélémy Goutet**
Mise en scène : Barthélémy Goutet. Avec Barthélémy Goutet et Sébastien Bouhana (musicien). Création lumières : Jonathan Climent-Sarrion. Collaboration à la mise en scène et au jeu : Sylviane Manuel et Régis Hébette.
« L'Antéclown » est un ambassadeur des laissés de côté, ceux qu'on ignore parce qu'ils sont transparents, trop timides ou trop complexés pour oser exister aux yeux des autres. L'Antéclown est un ange exclu. Il communique qu'avec lui-même Il ne parlera qu'en présence de son clown aussi tôt qu'il l'aura trouvé. Il videra son sac. Si la forme de ce spectacle relève du clown, son sujet est le regard d'un artiste sur l'isolement.

Partenaires pressentis à ce jour (préciser s'ils sont acquis ou sollicités)
Partenaires de production (en cours) :
- Théâtre Jan Arp à Clamart - acquis
- La Grange Dîmière – Théâtre de Fresnes - acquis
- Théâtre de Cachan – sollicité
- DRAC Ile de France (Aide à la production) - sollicité
- Le Conseil Général du Val de Marne (aide à la création) - sollicité
- DICREAM (Aide à la production) – sollicité
- ARCADI (Aide à la création) - sollicité
- SPEDIDAM - sollicité
- CNT, Fondation Beaumarchais - sollicité

Pistes de diffusion
- Festival MARTO / Théâtre Jan Arp à Clamart (92) – acquis - **création en mars 2018.**
- Anis Gras – le lieu de l'autre à Arcueil (94) – mars 18
- Festival … Théâtre Ruteboeuf à Clichy (92) – avril 18
- La Grange Dîmière – Théâtre de Fresnes (94) – avril 2018
- Théâtre de Cachan (94) - mai 2018
- TGP Champigny-sur-marne (94) – mai 2018
- Le Pôle Culturel et Scientifique d'Alès (30) – mai 2018
- Théâtre de Bourg-en-Bresse (01) juin 2018
- Festival Récidives à Dives-sur-Mer (14) : juillet 2018

- Festival MIMOS à Périgueux (24) : août 2018
- Festival Mondial des Théâtres de Marionnette à Charleville-Mézières (08) : sept 2018
- L'Hectare Scène Vendôme (41) : octobre 2018
- Festival MIMA à Mirepoix (09) : octobre 2018
- Le Carré blanc - Ville de Tinqueux (51)

PERSPECTIVES EN TERMES D'EMPLOI POUR LE PROJET

L'aide de la région sollicitée est directement portée sur l'aide à l'emploi de personnels clés pour l'avenir des activités de la compagnie. Elle permet d'envisager sereinement la diversification de nos financements et une évolution significative du volume d'emploi. En effet, depuis 2013 le poste de médiation s'est vu passer d'un temps partiel à 20h vers un temps plein. Si l'accroissement exceptionnel due à la prise en charge de productions déléguées de 2015 a permis à ce poste de compléter son volume horaire, nous souhaitons maintenir ce poste à temps plein afin de poursuivre notre activité d'accompagnement en production, et d'envisager le développement de la structure et de la nouvelle production sereinement.
Les emplois artistiques intermittents sont concernés indirectement par cette aide.

Subvention demandée :
40 000 €
Soit 9 580 € d'augmentation

IV- Budget du projet spécifique en 2016 (HT)

DEPENSES	**euros**	**RECETTES**	**euros**
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)	42645	ETAT	12000
Salaires brut	3780	**DRAC Ile-de-France** (Aide à la résidence) : ❒ attribué	12000
Charges employeur	1803	COLLECTIVITES TERRITORIALES	56500
Salaires brut	28974	**Région Ile-de-France**	
Charges employeur	5499	Région IDF - PAC	40000
Défraiements	2589	**Département** (Val de Marne) : ❒ en cours	15000
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	38642	**Fresnes** ❒ attribué	1500
Salaires bruts artistes / metteur en scène	9640	EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	8395
Charges employeur artistes	5302	Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	8395
Droits d'auteur	3500	Autres (préciser) :	
Locations (préciser):		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	24358
Défraiements	1800	Recettes de coréalisation	1158
Apports en coproduction	12000	Prestations de service : production déléguée	9900
Aides aux résidences	3200	Apports de coproduction (préciser) :	11200
Achats de spectacle, concerts	1500	Animation	2100
Communication, honoraires	1700		
AUTRES DEPENSES	19966		
Fluides	3521		
Achats consommables	1740		
Loyer	6800		
Achats spéciaux (frais de régie)	3975		
Assurance	2000		

Autres charges de gestion courante	1930		
TOTAL	**101253**	**TOTAL**	**101253**

V - Analyse du bilan et du projet proposé pour le renouvellement de la convention

Rappel du soutien de la Région

La compagnie est soutenue au titre de la permanence artistique et culturelle depuis 2006 (soit trois conventions). D'abord aidée à hauteur de 30 000€, le montant de la subvention régionale est passé à 30 420€ en 2007 pour ensuite resté identique au grès des renouvellements successifs de convention, en 2010 et 2013.
Le projet soutenu était tout à la fois le travail de création de la compagnie 36 du mois comme le lieu de résidences dont dispose la compagnie à Fresnes (Val-de-Marne) et qu'elle partage avec d'autres compagnies, principalement francilienne et développant des projets cirque et marionnette.
La compagnie a bénéficié au cours de la période de conventionnement en 2013 et 2014 d'un soutien régional pour un emploi-tremplin (chargée d'administration et de diffusion).

Evolution de l'activité et du rapport au public

L'activité de la compagnie 36 du mois est double : c'est une compagnie qui créé et diffuse des spectacles et c'est une compagnie qui accueille et accompagne d'autres compagnies en résidence dans son lieu.
Historiquement compagnie de cirque, 36 du mois a développé ces trois dernières années son travail artistique dans le champ de la marionnette avec sa dernière création « Qui est Lorem Ipsum ? », spectacle pour un comédien et des marionnettes articulées par ordinateur. Créé en 2013 au Festival MARTO (festival francilien de Marionnettes et théâtre d'objet) au Théâtre Firmin Gémier de Chatenay-Malabry, le spectacle a poursuivi tout au long des trois années de conventionnement sa diffusion en Ile-de-France comme au national, pour atteindre près de 45 représentations dont une trentaine en Ile-de-France. Ce spectacle a permis à la compagnie de s'ouvrir et d'intégrer un nouveau réseau de partenaires. Le spectacle a été présenté dans des lieux pluridisciplinaires (théâtres de ville), des lieux et festivals du réseau marionnettes ainsi que dans le réseau art et sciences. En 2015, le spectacle avait notamment été programmé pour 3 représentations au Festival Mondial de Marionnettes de Charleville-Mézières. Emmanuel Audibert, ayant acquis compétence et reconnaissance dans la conception de marionnettes articulées, a créé des « variations », créations in situ conçues sur commande. La première variation, « variations robotiques », a été présentée à la Cité des Sciences et de l'Industrie, la seconde à Arcueil à Anis Gras en hommage à Erik Satie. Cette dernière installation, faite d'un petit théâtre autonome accueillant un pianiste articulé, a été également accueillie début septembre 2016 au Théâtre du Rond-point.
La fréquentation des spectacles (sans compter les visiteurs lors des installations) suit le rythme des tournées, et se situe à des niveaux qui correspondent à la jauge réduite du spectacle, d'environ 50 personnes.
La compagnie dispose d'un lieu de travail et de résidence à Fresnes (loué à la Ville), un ancien corps de ferme réhabilité progressivement par la compagnie et qui permet désormais d'accueillir dans de bonnes conditions les équipes en résidence. Elles y trouvent une salle de répétition équipée, des ateliers de fabrication et de conception, du matériel ainsi que des hébergements, et peuvent bénéficier de l'accompagnement (administratif, technique, artistique) de l'équipe de 36 du mois. Les durées des résidences sont variables, en fonction des besoins des compagnies et de l'équipe de 36 du mois ; elles peuvent être de quelques jours à quelques mois. La durée d'occupation du lieu par d'autres compagnies comme le nombre de compagnie accueillies se sont accrus ces trois dernières années. Au cours de la précédente convention, le nombre de compagnies en résidence chaque année était de près de 6 pour une durée d'occupation moyenne de 8,75 semaines, ces chiffres grimpent respectivement à près de 9 compagnies pour 15 semaines d'occupation au cours de la période de convention qui s'achève. Inscrit historiquement dans le réseau cirque, 36 du mois accueille beaucoup, et en priorité, des équipes circassiennes, toutefois elle est de plus en plus sollicitée par des compagnies marionnettes. En 2016, 36 du mois a choisi de lancer un appel à résidences afin d'ouvrir plus largement le lieu à de nouvelles équipes et notamment à de jeunes artistes de cirque.
Pour accompagner les équipes en résidences, 36 du mois s'insère dans un réseau de partenaires, qu'elle peut, le cas échéant, solliciter pour soutenir le développement des projets accueillis. 36 du mois peut aller jusqu'à coproduire ou assurer la production déléguée pour certains projets. C'est notamment le cas pour la compagnie pour laquelle 36 du mois reçoit une aide de la DRAC chaque année. En 2015, il s'agissait de « Dessus Dessous » de la compagnie du moment et en 2016 de « Quelles têtes ? la mort, l'amour, la mer » de la compagnie Le 7 au soir.
La compagnie accompagne les représentations de rencontres avec les publics, d'ateliers, qu'elle construit avec les lieux qui l'accueille. Par exemple, Emmanuel Audibert a animé un café des enfants à Anis Gras lors des représentations de « qui est Lorem Ipsum ? ». Le volume d'heures varient ainsi d'une année à l'autre et présente une nette progression en 2016, il passe de 10 heures en 2013, année de la conception et création du spectacle, à 76 heures en 2015.

Evolution de l'implantation territoriale et du rayonnement
Installée à Fresnes dans le Val-de-Marne où la compagnie dispose d'un lieu de travail, 36 du mois rayonne dans le département du Val-de-Marne, comme au niveau francilien et national. Son rayonnement s'appuie tout à la fois sur son activité artistique de création et diffusion comme sur son activité d'accueil de compagnies en résidence dans son lieu. La compagnie a, au cours de ces trois années, confirmé et développé ses partenariats franciliens comme au plan national. Elle s'insère dans un réseau de partenaires franciliens fidèles en production comme en diffusion, notamment La Grange Dîmière à Fresnes, La Nef-Manufacture d'Utopie à Pantin, Anis Gras à Arcueil, le Théâtre de Cachan... La dernière création de la compagnie a permis à la compagnie de développer son réseau dans le secteur des marionnettes et dans le réseau arts-sciences. Elle demeure toutefois active et reconnue dans le réseau cirque, champs artistique historique de la compagnie. Le cirque est encore la discipline principale des compagnies accueillies en résidence, le lieu y étant particulièrement adapté, même si les projets marionnettes et théâtre d'objets sont de plus en plus nombreux.

Evolution budgétaire et de l'emploi
De l'ordre de 150 000 € par an, le budget de 36 du mois a connu une baisse en 2014, en raison d'une diminution des subventions, et une hausse en 2015 grâce à la hausse des recettes propres.
Les raisons de la baisse des subventions en 2014 s'expliquent par le fait qu'en 2013 la compagnie avait obtenu des aides à la création pour son spectacle et également par la baisse de l'aide de la DRAC. Depuis 2014, en effet 36 du mois n'est plus conventionnée par la DRAC mais bénéficie chaque année d'une aide à la résidence.
La DRAC, le Département du Val-de-Marne, la Région Ile-de-France et la Ville de Fresnes soutiennent le projet de 36 du mois. Le Département du Val-de-Marne apporte une aide au fonctionnement de 15 000 € chaque année. La DRAC, depuis 2014, octroie une aide à la résidence (12 000 € en 2014, 15 000 € en 2015) pour l'accueil d'une compagnie. La Ville de Fresnes apporte une aide au fonctionnement de 1 500 € et a décidé en 2016 de réduire de moitié le loyer pour le lieu (qui passe à environ 5000 €/an). La Région est le premier partenaire de 36 du mois malgré la fin des aides emploi-tremplin en 2015. Si la part de l'aide régionale dans les subventions s'est légèrement accrue en 2013 et 2015 (36 % puis 38%), elle a toutefois diminué en proportion du budget global. L'aide régionale représentait en 2013 27 % du budget, elle n'en représente plus que 19 % en 2015.
Le fonctionnement de 36 du mois repose sur une équipe de deux salariées permanentes et d'une équipe de coordination (artistique, technique et administrative) intermittente. La masse salariale intermittente présente une tendance à la baisse qui s'explique par la nomination de Sylviane Manuel à la direction du pôle cirque d'Alès, ce qui a permis à la structure d'alléger la charge salariale de l'intermittence à la faveur de l'emploi permanent. Le pic de 2013 correspond également à l'année de création de « qui est Monsieur Lorem Ipsum ? ».

Projet proposé pour les trois prochaines années
36 du mois propose de poursuivre son projet, articulé autour d'une nouvelle création de la compagnie et de l'accueil de compagnies en résidence. La structure souhaite encore développer et renforcer son ancrage sur le territoire francilien, en rassemblant des partenaires autour de son travail artistique, en ouvrant davantage encore son lieu à d'autres compagnies et en renforçant ses partenariats notamment pour permettre aux équipes artistiques accueillies d'en bénéficier. Pour sa prochaine création « On était une fois », la compagnie va poursuivre son exploration de la manipulation de marionnettes, avec un spectacle mettant en scène une douzaine de peluches manipulées à distance. Fin 2016 et 2017 seront essentiellement consacrées au travail de conception du spectacle dont la création est prévue en 2018, toutefois des présentations d'étapes de travail ponctueront le processus de création. Des résidences sont déjà prévues, d'autres en cours (à Anis Gras à Arcueil (94), à La Nef - Manufacture d'utopies à Pantin (93), à l'institut international de la marionnette à Charleville-Mézières). Par ailleurs, poursuivant la création de Variations de Lorem Ipsum, la compagnie créera à la Scène Nationale d'Evry (91) une vitrine animée en décembre 2017.
Les accueils de compagnies en résidence et la mutualisation du lieu vont également se poursuivre. 36 du mois souhaite davantage s'ouvrir à de nouvelles compagnies franciliennes et en particulier à de jeunes équipes.

VI – Avis de la commission pour la permanence artistique et culturelle

La commission pour la permanence artistique et culturelle s'est réunie le 10 octobre 2016.
Elle a rendu un avis favorable au renouvellement de la convention triennale de permanence artistique et culturelle pour un montant à la hausse.

VII – Soutien régional dans le cadre d'une convention annuelle

La Région soutient 36 du mois en 2016 à hauteur de 35 000 € sur une base subventionnable de 96 253 €
(la base subventionnable correspond au budget prévisionnel proposé déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé)

Emploi La Région apporte son aide indirectement au titre de l'emploi structurant pour la mise en œuvre du projet.	**Création/Diffusion/Appropriation** La Région apporte son aide au titre de la création/diffusion/appropriation pour le projet proposé par 36 du mois qui s'articule autour de l'activité de création de la compagnie et l'accueil et l'accompagnement d'équipes artistiques en résidence (notamment des compagnies de cirque et marionnette, et jeunes artistes) dans le lieu de travail de la compagnie à Fresnes.

Intérêt régional :
Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

Détail du calcul de la subvention :
La base subventionnable correspond au budget prévisionnel proposé déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé.

Localisation géographique :

- VAL DE MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA**.**

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	35 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	30 420,00 €
2013	Fabriques de culture - aide à l'aménagement et à l'équipement	7 030,00 €
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	30 420,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	30 420,00 €
	Montant total	98 290,00 €